This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 822,248

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LETTRES

DE

M. DE KAGENECK

AU BARON ALSTRÖMER

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

La Question russe. 1 vol. in-16. 1853.
La Russie contemporaine. 1 vol. in-16. 1854.
La Russie et la Civilisation européenne. 1 vol. in-12. 1854.
L'Empereur Alexandre II. 1 vol. in-12. 1855.
Études sur la Russie et le Nord de l'Europe. 1 vol. in-12. 1857.
Une Saison de bains au Caucase. 1 vol. in-8. 1845.
Esquisses politiques et littéraires du comte Ouvaroff. 1 vol. in-8. 1848.
Les Iles d'Aland. 1 vol. in-16. 1854.
Ivan. 1 vol. in-12. 1859.
La Finlande, son histoire primitive. — Son génie national. — Sa condition politique et sociale depuis la conquête russe. 2 vol. in-8. 1845.
La Kalevala, Épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois. 1 vol. in-8. 1876.
La Baltique. 1 vol. in-16. 1855.
Le Congrès et le Conflit Dano-Allemand. 1 vol. in-8. 1864.
Gustave III. 1 vol. in-12. 1861.
Histoire littéraire du Nord. 1 vol. in-8. 1850.
Le Glaive runique, ou la Lutte du Paganisme scandinave contre le Christianisme. 1 vol in-8. 1846.
Les Poèmes nationaux de la Suède moderne. 1 vol. in-12. 1867.
Antiquités trouvées dans le Nord de l'Europe. 1 vol. in-4. 1868.
Les Prisons cellulaires en Suède. Brochure in-8. 1873.
Marie. Histoire d'une jeune Fille. 1 vol. in-12. 1875.
La Fille du Sorcier ou le roi Louis-Philippe en Finlande. 1 vol. in-12. 1875.
Voltaire et la Police, d'après des documents inédits et recueillis à Saint-Pétersbourg. 1 vol. in-12. 1867.
Le Sarcophage de Napoléon en son Tombeau des Invalides. Brochure in-8. 1872.
M. Thiers et les Partis monarchiques. Brochure in-8. 1872.
Les Odeurs de Berlin. 1 vol. in-12. 1874.
Les Cours et les Chancelleries. 1 vol. in-12. 1876.
La Turquie est-elle incapable de réformes? Brochure in-8. 1875.
Midhat pacha. 1 vol. in-8. 1877.
L'Odyssée galante d'une princesse russe. 2 vol. in-12. 1879.
Vingt-neuf ans sous l'Étoile polaire. 4 vol. in-12.
Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein, etc. 1 vol. in-8. 1881.
Le Sottisier de Voltaire (Préface). 1 vol. in-8. 1880.
Mémoires du comte Horace de Viel-Castel (Préface). 7 vol. in-8. 1883 et suiv.

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

LETTRES

DE

M. DE KAGENECK

BRIGADIER DES GARDES DU CORPS

AU BARON ALSTRÖMER

CONSEILLER DE COMMERCE ET DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES INDES
A GOTHEMBOURG

SUR

LA PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS XVI

de 1779 à 1784

AFFAIRES POLITIQUES — LA COUR ET LA VILLE — MŒURS DU TEMPS

Publiées avec une Préface

PAR

L. LÉOUZON LE DUC

PARIS
G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS
13, RUE DE GRENELLE, 13

1884
Tous droits réservés.

194

LETTRES

DE

M. DE KAGENECK

AU BARON ALSTRÖMER

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

La Question russe. 1 vol. in-16. 1853.
La Russie contemporaine. 1 vol. in-16. 1854.
La Russie et la Civilisation européenne. 1 vol. in-12. 1854.
L'Empereur Alexandre II. 1 vol. in-12. 1855.
Études sur la Russie et le Nord de l'Europe. 1 vol. in-12. 1857.
Une Saison de bains au Caucase. 1 vol. in-8. 1845.
Esquisses politiques et littéraires du comte Ouvaroff. 1 vol. in-8. 1848.
Les Iles d'Aland. 1 vol. in-16. 1854.
Ivan. 1 vol. in-12. 1859.
La Finlande, son histoire primitive. — Son génie national. — Sa condition politique et sociale depuis la conquête russe. 2 vol. in-8. 1845.
La Kalevala, Épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois. 1 vol. in-8. 1876.
La Baltique. 1 vol. in-16. 1855.
Le Congrès et le Conflit Dano-Allemand. 1 vol. in-8. 1864.
Gustave III. 1 vol. in-12. 1861.
Histoire littéraire du Nord. 1 vol. in-8. 1850.
Le Glaive runique, ou la Lutte du Paganisme scandinave contre le Christianisme. 1 vol in-8. 1846.
Les Poèmes nationaux de la Suède moderne. 1 vol. in-12. 1867.
Antiquités trouvées dans le Nord de l'Europe. 1 vol. in-4. 1868.
Les Prisons cellulaires en Suède. Brochure in-8. 1873.
Marie. Histoire d'une jeune Fille. 1 vol. in-12. 1875.
La Fille du Sorcier ou le roi Louis-Philippe en Finlande. 1 vol. in-12. 1875.
Voltaire et la Police, d'après des documents inédits et recueillis à Saint-Pétersbourg. 1 vol. in-12. 1867.
Le Sarcophage de Napoléon en son Tombeau des Invalides. Brochure in-8. 1872.
M. Thiers et les Partis monarchiques. Brochure in-8. 1872.
Les Odeurs de Berlin. 1 vol. in-12. 1874.
Les Cours et les Chancelleries. 1 vol. in-12. 1876.
La Turquie est-elle incapable de réformes? Brochure in-8. 1875.
Midhat pacha. 1 vol. in-8. 1877.
L'Odyssée galante d'une princesse russe. 2 vol. in-12. 1879.
Vingt-neuf ans sous l'Étoile polaire. 4 vol. in-12.
Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein, etc. 1 vol. in-8. 1881.
Le Sottisier de Voltaire (Préface). 1 vol. in-8. 1880.
Mémoires du comte Horace de Viel-Castel (Préface). 7 vol. in-8. 1883 et suiv.

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

LETTRES

DE

M. DE KAGENECK

BRIGADIER DES GARDES DU CORPS

AU BARON ALSTRÖMER

CONSEILLER DE COMMERCE ET DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES INDES
A GOTHEMBOURG

SUR

LA PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS XVI

de 1779 à 1784

AFFAIRES POLITIQUES — LA COUR ET LA VILLE — MŒURS DU TEMPS

Publiées avec une Préface

PAR

L. LÉOUZON LE DUC

PARIS
G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS
13, RUE DE GRENELLE, 13

1884
Tous droits réservés.

194

PRÉFACE

L'époque actuelle se décore du titre pompeux d'époque scientifique : faisant abstraction de l'imagination, du sentiment, de tout idéal, elle se matérialise à outrance et prétend ne relever que de la raison, ce qui n'empêche pas, soit dit en passant, principalement sur le terrain politique, les rêveurs, les utopistes, les cerveaux détraqués de tenir souvent le haut du pavé, et souvent aussi, à force d'audace, de troubler les consciences les plus sages, les plus sûres d'elles-mêmes et de les entraîner dans leur tourbillon.

Sur le terrain historique, il en est autrement. Ici, sauf certaines aberrations voulues, l'esprit scientifique domine. On ne se contenterait plus aujourd'hui, sous prétexte d'histoire, de ces récits de seconde et même de troisième main, où la fantaisie,

le parti pris se donnent libre carrière, où le faux encombre le vrai, où l'affirmation exclut le contrôle, où le détail est systématiquement accommodé à l'ensemble : tableau toujours inexact, incomplet, quand il ne se réduit pas à un pur travestissement. Aujourd'hui, on remonte aux sources, on fouille les archives, on exhume, on compulse les documents originaux; tout est mis à contribution, les grands comme les petits faits, les incidents les plus minces, même les anecdotes en apparence les plus futiles ; et c'est de ces matériaux laborieusement accumulés et soumis à une critique sévère que l'on déduit les vastes théories, les jugements sur les hommes et les choses, scrutant, précisant le mobile des actes, déterminant l'influence logique des caractères.

Une telle méthode laisse évidemment peu de place à l'erreur. Les faits sincèrement exposés parlent trop d'eux-mêmes pour qu'il soit possible d'en dénaturer les conséquences; ils suffiraient à eux seuls pour démasquer l'imposture et ramener à la vérité. De là le sérieux intérêt qui s'attache à tous ces *Mémoires*, *Souvenirs*, *Correspondances*, etc., que tant de chercheurs infatigables livrent journellement à notre étude. En les lisant nous revivons les temps qu'ils racontent; et c'est ainsi qu'après avoir été si souvent traitée à l'aventure, notre histoire reprend peu à peu un caractère digne

d'elle, et que chaque effort contemporain nous rapproche de plus en plus exactement et fidèlement de la contemplation si instructive du passé.

Les lettres qui composent le présent volume mériteront-elles d'occuper une place, si modeste qu'elle soit, dans cette riche galerie ?

Ces lettres, dont les originaux appartiennent à M. Henri Fournier, ancien ministre de France en Suède, d'où il les a rapportées, nous ont été confiées par lui, avec autorisation de les publier, si nous les trouvions intéressantes. Or, nous les avons trouvées intéressantes; le lecteur jugera si nous nous sommes trompé.

Avant tout une question se posait : quel est l'auteur des lettres? Elles ne sont pas signées, mais toutes sont cachetées à la cire, avec un sceau aux armes de la famille de Kageneck[1]. Il est donc évident qu'elles doivent être attribuées à un membre de cette famille.

La famille de Kageneck est l'une des plus an-

1. De gueules à la bande d'argent, l'écu timbré d'une couronne de comte, surmonté de deux casques de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'argent. Cimier à dextre, un homme barbu issant du casque, sans bras, vêtu aux couleurs de l'écu et coiffé d'un bonnet à l'antique, de gueules retroussé d'argent ; à senestre d'une plume d'argent entre deux de gueules. Devise : *In valore virtus.* — Ernest Lehr : *L'Alsace noble et le livre d'or du patriarcat de Strasbourg.* — Paris, 1868, II, 261 et seq. — *Johann Siebmacher's grosses Wappenbüch.* Nuremberg, 1772, in-fol., 1re partie, n° 192.— *Armorial de la généralité d'Alsace.*— Paris, 1861, pp. 66, 301, 319.

ciennes de la noblesse alsacienne. Elle a son origine dans le chevalier Niklas de Kageneck, mort en 1208. Son rôle en Alsace a été considérable : de 1271 à 1718, elle a donné quatorze stettmeisters à la ville de Strasbourg, ainsi qu'un grand nombre de sénateurs nobles. Par ses alliances, elle tient aux meilleures maisons de la Province, les d'Andlau, les Wurmser, les Zorn de Bulach, les Schauenbourg-Oberkirk, les Glaubitz.

La famille de Kageneck a son siège en basse Alsace, à Hipsheim, qui fut donné en fief à Bosc de Kageneck, en 1399. Dès le seizième siècle elle se partagea en deux branches : la branche cadette quitta l'Alsace à la fin du dix-huitième siècle, sans doute après l'annexion par Louis XIV, et s'établit en Autriche, où elle eut la plus brillante destinée ; la branche aînée demeura en France jusqu'à la Révolution, puis émigra dans le grand-duché de Bade, où elle resta ; son chef actuel, Emile-Charles-Alexandre, né en 1812, est chambellan du Grand-Duc et fonctionnaire supérieur de l'administration des forêts.

Nous n'avons pas à nous occuper de la branche cadette : retirée en Autriche, et au service de l'Empereur, elle n'a pu fournir le correspondant qui nous intéresse. Nous rappellerons seulement, comme un des titres qui la signalent à l'histoire, que la mère du célèbre chancelier, prince de Met-

ternich, était une Kageneck : Béatrice-Antoinette-Eloïse, née en 1755, et mariée en 1771, au comte Georges de Metternich-Winnebourg.

Parmi les membres de la branche aînée, il en est deux sur lesquels a dû se porter plus spécialement notre attention : François-Ignace Ludan et Jacques Bruno, qui, l'un et l'autre, vivaient sous Louis XVI.

François-Ignace Ludan de Kageneck naquit à Haguenau le 4 mars 1742, de Charles Siegfried, capitaine réformé au régiment de Royal-Allemand, et de Marie-Catherine de Beausse, fille de Jacques-Bonaventure de Beausse, major au régiment d'infanterie de Toulouse et de Marie-Florianne de Niedheimer de Wassembourg. Ayant fait ses preuves en 1754, il entra à l'École royale militaire en 1755. Servit-il, au sortir de l'École, dans l'armée française? C'est probable, mais nous n'avons pu découvrir dans quel régiment. Ce qui paraît certain, c'est que, de bonne heure, il retourna à Haguenau, où, en 1787, il fut nommé député à l'Assemblée du district de ce nom ; deux ans après, il figure sur la liste des gentilshommes appelés à voter aux élections législatives de 1789. François-Ignace Ludan possédait la seigneurie de Hipsheim, en basse Alsace, avec MM. de Frank, de Berstett et Braun[1].

Quant à Jacques Bruno de Kageneck, grâce au

1. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres, n° 4371. *Procès-verbal des preuves de la noblesse de François-Ignace Ludan de*

Ministère de la guerre qui a bien voulu nous communiquer ses états de service, nous sommes plus complètement renseignés. Fils de Jacques-Armand et de Françoise de La Morlière, Jacques Bruno naquit, à Paris, le 18 juin 1734. Bien vu à la cour, il fit partie, à peine âgé de quinze ans, des pages de la chambre ; puis, au bout de deux ans, le 17 septembre 1751, il fut reçu dans les gardes du corps du roi (compagnie écossaise). En 1776, le 17 septembre, il est nommé chevalier de Saint-Louis ; en 1779, le 25 mars, garde de la Manche ; la même année, le 6 juin, brigadier ; enfin, le 29 mars 1783, il prend sa retraite, avec une pension de 800 francs.

De ces divers renseignements que conclure? N'est-ce pas que Jacques-Bruno de Kageneck est le véritable auteur des lettres? D'abord leurs dates coïncident tout à fait avec celles des états de service du gentilhomme : 1779-1782. Rien sur 1783 : c'était l'année de sa retraite ; il avait quitté Versailles pour s'installer à Paris ; aussi est-ce de Paris que partent les lettres de 1784. Ces dernières sont peu nom-

Kageneck. Certificat de d'Hozier de Serigny en date du 31 décembre 1751.

De La Roque et de Barthélemy. *Catalogue des gentilshommes d'Alsace* (districts d'Haguenau et Wissembourg), 16.

Frédéric-Ch. Heitz. *L'Alsace en* 1789. Tableaux des divisions territoriales et des différentes seigneuries de l'Alsace, existant à l'époque de l'incorporation de cette province à la France. Strasbourg, 1860, 17.

A ajouter aux sources, madame d'Oberkick, *Mémoires*, II, note à la fin du volume.

breuses, quatre seulement ; nous ignorons s'il y en a eu d'autres.

Puis, en examinant les lettres en elles-mêmes, la richesse et la variété de leurs détails, la franchise de leur allure, la sûreté de leurs informations, on y saisit une compétence résultant nécessairement d'une situation privilégiée. Or, de tous les Kageneck, c'est à Jacques-Bruno seul qu'une telle situation peut être attribuée. Page de la chambre, brigadier des gardes du corps, il vivait dans la maison du roi ; et de là, spontanément, son attention rayonnait sur tout ce qui se passait ou se racontait autour de lui. Aussi, sans exagérer l'importance de ses lettres, ne craignons-nous pas d'affirmer quelles peuvent rivaliser avantageusement avec toutes les publications analogues relatives à la même époque de notre histoire[1].

1. Voici un relevé de ces publications qui paraissent dignes d'être citées. Nous le devons au concours de deux jeunes et laborieux érudits, MM. Claude Léouzon Le Duc et Lucien Faucon, attaché à la Bibliothèque de la ville de Paris.

1° *Paris, Versailles et les provinces* au dix-huitième siècle, par Dugast de Bois. Paris, 1817, 3 vol. in-8.

2° *Souvenirs d'un page à la cour de Louis XVI*, par le comte d'Hézecques. Paris, 1873, in-12.

3° *La Chronique scandaleuse*, par Imbert. Paris, 1879, 5 vol. in-8.

4° *Souvenirs de Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette.* Paris, 1838, 4 vol in-8.

5° *Mémoires du comte Alexandre de Tilly*. Paris, 1828, 3 vol. in-8.

6° *Journal de Louis XVI*, par Nicolardot. Paris, 1873, in-12.

7° *Mémoires d'Angeard*, secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette, publiés avec une introduction, par Évariste Bavoux. Paris, 1866, in-8.

Nous dirons maintenant quelques mots du personnage auquel sont adressées les lettres de M. de Kageneck[1]. Le baron Clas Alströmer, né en 1736, mort en 1794, était fils de Jonas Alströmer, dont le nom a marqué si glorieusement dans l'histoire industrielle, commerciale et scientifique de la Suède. Au retour d'un long voyage à travers les

8° *Bachaumont, Mémoires secrets* (1762-1787). Londres, 1781 et suiv. 36 vol. in-12.

9° *Correspondance secrète, politique et littéraire*, par Métra (1774-1784). Londres, 1789, 16 vol. in-12.

10° *Les Mémoires de Bezenval, passim.* Paris, 1805-1807, 4 vol. in-8.

11° *Souvenirs de la maréchale de Beauvau* (1720-1817). Paris, 1872, in-8.

12° *L'Espion anglais*, par Pidansat de Mairobert (1773-1779). Londres, 1785, 10 vol. in-12.

13° *L'Espion dévalisé*, 1782, in-8.

14° *Mémoires inédits sur le dix-huitième siècle*, par madame de Genlis. 1825, 8 vol. in-8.

15° *Correspondance littéraire*, de Grimm (1753-1790). Paris, 1877, 10 vol. in-8.

16° *Paris et Versailles, journal anecdotique*, par Ch. Hippeau (1762-1789). Paris, 1869, in-8.

17° *Laharpe, correspondance littéraire* (1774-1789). Paris, 1801. 5 vol. in-8.

18° *Mémoires de Lauzun* (1747-1783). Paris, 1858, in-8.

19° *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.*, par de Lescure. Paris, 1866, 2 vol. in-8.

20° *De Lévis, souvenirs et portraits* (1780-1789). Paris, 1815, in-8.

21° *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers* (1778-1788), par Magnien et Prot. Paris, 1875, in-8.

Ce relevé, quoique long, est assurément incomplet; il n'en offrira pas moins aux critiques scrupuleux autant d'éléments de comparaison ou de contrôle qu'ils pourraient en désirer.

1. Ces lettres doivent avoir été écrites par un secrétaire du nom de Chambellan qui a signé une suscription sur le numéro 48 de l'année 1779, et dont le cachet est apposé sur le numéro 19 de l'année 1782.

grands pays de l'Europe où il avait suivi les traces de son père, il publia, sur la question agricole, un ouvrage qui bientôt devint classique et fut traduit dans presque toutes les langues. Associé à son beau-père, l'opulent Sahlgren de Gothembourg, il fonda une compagnie des Indes dont il fut nommé directeur. Savant et économiste distingué, fervent patriote, il a laissé des souvenirs d'une munificence sans égale ; pas d'établissement scientifique, pas d'institutions charitables qui n'aient eu une part considérable à ses libéralités. Sa popularité était immense et les honneurs les plus élevés couronnèrent sa laborieuse et utile carrière. Pendant son séjour en France, le baron Alströmer s'était lié d'amitié avec la famille de Kageneck ; et comme il portait le plus vif intérêt à tout ce qui se passait dans un pays qu'il regardait comme la tête de l'Europe, Jacques Bruno s'était fait un devoir de l'en informer minutieusement. De là les lettres que nous publions.

Avant de clore cette préface, nous pourrions nous livrer à quelques considérations générales ; la matière y prêterait ; mais nous estimons un pareil appendice superflu ; ceux qui liront jugeront.

Nous n'insisterons que sur un seul point : les

anecdotes; elles abondent, et, parmi elles, il s'en trouve de fort scabreuses; nous les publions telles quelles et sans avoir songé le moins du monde à les supprimer ou à les expurger. A l'égard des anecdotes, nous sommes de l'avis de madame de Rémusat. « Les anecdotes intimes, écrit-elle à son fils, sont le vrai moyen de surprendre le secret des caractères. » Sans doute le mur de la vie privée doit être respecté, mais c'est à la condition que ce mur n'abrite point une vie publique. Quand, en étudiant une époque, on se rencontre en face d'un personnage qui y a joué un rôle marqué, nous ne voyons pas pourquoi on ne franchirait pas toutes les barrières; souvent, l'authentique révélation de l'histoire est à ce prix. Que certains ombrageux s'en offusquent, peu importe; on n'écrit pas pour eux. Est-ce miracle, d'ailleurs, de les voir se délecter dans leur particulier, de ce qu'en public ils frappent le plus bruyamment de leur indignation? Ceci n'implique point de notre part, hâtons-nous de le dire, l'approbation de ces brodeurs d'anecdotes qui ne visent qu'à un amusement malsain ou à un scandale stérile; nous n'admettons que l'anecdote utile, c'est-à-dire celle qui, au sérieux tableau que l'on dresse, met un trait caractéristique; car alors elle devient un véritable document dont il importe de tenir compte, et comme un jet lumineux éclairant jusque dans ses arcanes les plus secrets, toute une

personnalité ou toute une situation. Après cela, quel besoin de tant se préoccuper de la forme sous laquelle elle est présentée ! Si osée, si choquante même que cette forme puisse paraître, elle ne doit pas empêcher de faire son profit du fond.

Les anecdotes racontées par M. de Kageneck ont cette qualité qu'elles sont à la fois piquantes et instructives. Si, dans quelques-unes, l'expression est risquée, on sent qu'elle n'est point mise là pour le simple plaisir de l'assaisonnement ; c'est le cadre naturel du sujet. Du reste, n'oublions pas que M. de Kageneck écrit au dix-huitième siècle, par conséquent à une époque où, sans être au fond plus corrompu, plus dissolu qu'aujourd'hui, on était dans la forme moins collet monté ; on n'avait trop souci de l'euphémisme ; les choses s'appelaient par leur nom, et ce nom fût-il des plus vifs, on ne s'en effarouchait pas. Dans les *Origines de la France contemporaine*, M. Taine a très spirituellement décrit cet état moral de la société du dix-huitième siècle ; nous ne saurions mieux terminer qu'en le citant :

« Je compare le dix-huitième siècle à une société de gens qui sont à table ; il ne suffit pas que l'aliment soit devant eux, préparé, présenté, aisé à saisir et à digérer ; il faut encore qu'il soit un mets, ou mieux une friandise. L'esprit est un gourmet ; servons-lui des plats savoureux, délicats, accommodés à son goût ; il mangera d'autant plus que la

sensualité aiguisera l'appétit. Deux condiments particuliers entrent dans la cuisine du siècle, et, selon la main qui les emploie, fournissent à tous les mots littéraires un assaisonnement gros ou fin. — Dans une société épicurienne à qui l'on prêche le retour à la nature et les droits de l'instinct, les images et les idées voluptueuses s'offrent d'elles-mêmes; c'est la boîte aux épices appétissantes et irritantes. Chacun alors en use et en abuse; plusieurs la vident tout entière sur leur plat. Et je ne parle pas seulement de la littérature secrète des livres extraordinaires que lit madame d'Andlau, gouvernante des enfants de France et qui s'égarent aux mains des filles de Louis XV[1], ni d'autres livres plus singuliers encore[2], où le raisonnement philosophique apparaît comme un intermède entre des ordures et des gravures, et que des dames de la cour ont sur leur toilette avec ce titre : *Heures de Paris*. Il ne s'agit ici que des grands hommes, des maîtres de l'esprit public. Sauf Buffon, tous mettent dans leur sauce des piments, c'est-à-dire des gravelures ou des crudités. On en rencontrerait jusque dans *l'Esprit des lois;* il y en a d'énormes, concertées et compassées, au milieu des *Lettres persanes*. Dans ses deux grands romans, Diderot les jette à pleines

1. *Le Portier des Chartreux.*
2. *Thérèse philosophe.* Il y a toute une littérature de cette espèce.

mains, comme en un jour d'orgie. A toutes les pages de Voltaire, ils craquent sous la dent comme autant de grains de poivre. Vous les retrouvez non pas piquants, mais âcres et d'une saveur brûlante, dans la *Nouvelle Héloïse*, en vingt endroits de *l'Emile*, et d'un bout à l'autre des *Confessions*. C'était le goût du temps ; M. de Malesherbes, si honnête et si grave, savait par cœur et récitait la *Pucelle ;* du plus sombre des montagnards, Saint-Just, on a un poème aussi lubrique que celui de Voltaire, et le plus noble des Girondins, madame Roland, a laissé des confessions aussi risquées, aussi détaillées que celles de Rousseau. »

Paris, le 20 avril 1881.

L. Léouzon Le Duc.

LETTRES

DE

M. DE KAGENECK

AU BARON ALSTRÖMER

LETTRES

DE

M. DE KAGENECK

AU BARON ALSTRÖMER

ANNÉE 1779

N° 1

De Versailles, le 10 juillet 1779.

Si vous vous attendez à apprendre de moi où est M. d'Orvilliers avec sa grande flotte, ce qu'il a fait depuis qu'il a quitté Brest et même ce qu'il fera, vous êtes dans l'erreur; nous n'en savons rien et peut-être M. de Sartine ne le sait-il pas mieux. Cette incertitude n'est pas consolante pour le gros d'entre nous qui n'avions pas douté de la promptitude et de l'importance de nos succès; elle ne l'est pas plus pour les politiques moins présomptueux qui n'ont pas oublié les fautes dont nous sommes capables, le malheur qui nous poursuit assez ordinairement, le bonheur assez habituel et l'habileté reconnue de nos ennemis.

En attendant que je puisse mieux vous satisfaire à cet égard, je vous dirai que notre monarque, politique à sa manière, aimerait mieux la paix que la guerre la plus heureuse. Son bon sens lui fait apercevoir le vide des avantages qu'il pourrait retirer des plus grandes

victoires; son cœur paternel lui présente sans cesse l'image des maux qu'entraîne ce fléau. Si donc il ne tenait qu'à ce monarque, il renouvellerait de bon cœur les négociations de paix; il y serait d'autant plus porté, que la reine, dont le crédit paraît reprendre depuis sa seconde grossesse tenue pour certaine, ne cesse de parler pour la paix, sans doute d'après son sentiment intérieur, mais aussi à l'instigation de l'ambassadeur de Vienne, qu'on remarque la presser fort à ce sujet. Mais M. de Maurepas qui a décidé enfin de faire la guerre, mais M. de Vergennes, mais M. de Sartine, mais M. d'Aranda, mais le docteur Franklin, portés au même sentiment par des motifs différents et sans doute analogues au bien de l'État, ne peuvent manquer de l'emporter sur l'opinion particulière de Leurs Majestés. Toutefois M. Necker qui prêche toujours l'économie au roi, qui, à cause de cela, n'en plaît pas davantage à la reine, M. Necker voudrait aussi la paix. Son zèle qui se manifeste quelquefois avec trop de vivacité lui a même fait concevoir un plan de pacification que ses amis assurent être un chef-d'œuvre de politique, de philosophie, de raison et d'humanité. Il l'a présenté au roi, et M. de Maurepas a rejeté ce plan tout beau qu'il soit.

Comme vous nous connaissez, vous n'aurez pas douté de l'enthousiasme qui a saisi toutes nos jeunes têtes à à l'idée d'une descente chez nos ennemis : c'est une telle frénésie que M. le comte d'Artois regardant sans doute l'entreprise comme très facile, a désiré le commandement des troupes de Normandie. Il allait le demander au roi, qui, prévenu du dessein de son frère, lui coupa la parole, en lui détaillant des projets de chasses et de promenades qu'il avait résolu de faire avec lui cet été. L'exposé des motifs de la guerre actuelle contre l'Angleterre que notre ministère vient de publier, a paru plaisant à ceux qui se piquent de connaître un peu le secret de nos affaires politiques. Ils n'en ont pas

moins applaudi à la tournure adroite et facile de cet écrit. Ce n'est pas un petit honneur que l'on fait au sieur de Beaumarchais que de lui en attribuer la rédaction sous la correction cependant de MM. de Maurepas, de Vergennes et de Sartine avec les apostilles du docteur Franklin.

Ceux de nos politiques qui se croient les plus fins n'osent pas encore nous rassurer sur les intentions des cours du Nord relativement à notre guerre avec l'Angleterre. Il est à croire que cette puissance, qui a dû prévenir l'événement, n'aura pas manqué de se ménager d'avance l'appui de ces cours ou du moins de l'une ou l'autre d'elles. Il est aussi possible qu'une politique plus raffinée conseille à ces mêmes cours de laisser s'entre-affaiblir les trois plus grandes puissances maritimes, sauf à intervenir lorsque la balance penchera trop d'un côté ou de l'autre. En attendant nos courtisans, qui s'amusent de tout et qui sont trop bons Français pour souffrir patiemment qu'une puissance qui peut être notre ennemie acquière de la gloire, ont osé se permettre des observations malignes sur l'impératrice de Russie ; ils ont pris occasion d'une note publiée dans son Empire au sujet de la paix de Teschen opérée par l'entremise de cette princesse.

On prétend que M. de Maurepas qui est d'une délicatesse de nerfs extrême a eu des nausées, en lisant les phrases pompeuses de cette note, et qu'elles ont été si fortes que le ministre plénipotentiaire de Russie a pu s'en apercevoir. Aussi cette note a-t-elle excité la verve d'un des esprits les plus épigrammatiques de la cour, vraisemblablement M. le duc de Noailles. Mon respect pour la personne de Sa Majesté impériale et ma vénération pour ses grandes qualités, ne me permettent pas de transcrire ces vers ; je vous dirai seulement que le prince Baratinski et le comte Stroganoff en ont montré la plus vive sensibilité. Le premier en a porté ses

plaintes, on lui a répondu qu'il fallait avant tout, qu'il en connût sûrement l'auteur, afin de le punir selon son mérite. Ceux qui croient connaître l'auteur s'amusent beaucoup de le voir journellement tenir sous les bras les deux seigneurs russes et leur frapper sur l'épaule en leur demandant où en sont leurs recherches.

M. le comte d'Artois disait dernièrement qu'il fallait ôter une *N* des titres du roi son frère, ce qui ferait *roi de France et avare*. Le roi venait de lui refuser quelques millions pour payer des dettes de jeu. Ce calembourg ayant été reporté officieusement à Sa Majesté, elle répondit : « Je suis avare, en effet, parce que je n'ai d'autre bien que celui de mes sujets. »

N° 2

De Versailles, le 28 juillet 1779.

Un ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon, M. Dumas, dont l'esprit et les talents ont éclaté en différentes occasions, et qui, éloigné des affaires par la part qu'il a prise à quelques intrigues de Cour, vit dans une retraite dont son activité s'irrite, a présenté à M. de Sartine différents plans d'opérations. Il a été éconduit soit parce que ses idées ont paru trop vastes, soit par quelque autre raison. L'ex-gouverneur opiniâtre dans ses opinions parce que la parfaite connaissance qu'il a du pays relativement auquel ses plans étaient dressés, lui en faisait croire l'exécution facile et même indispensable, a pris vivement de l'humeur dans l'instant où son imagination était le plus échauffée par le mauvais accueil du ministre. Il a écrit une lettre au comte d'Aranda dont voici la copie et laquelle fait grand bruit ici :

« Monsieur le Comte, dans les dispositions hostiles

de deux couronnes, les hommes de guerre des deux nations employés ou non sont nécessairement observateurs. Vous êtes à la tête de cet ordre, monsieur l'ambassadeur, dans le grade éminent où votre haute naissance, vos talents et votre expérience vous ont porté. Je suis un homme de guerre aussi dans ma médiocrité, dans la lenteur de ma marche, dans l'abandon où notre gouvernement me laisse depuis dix ans. Dans ce long intervalle, je n'ai cessé de tenir nos ministres au courant des affaires de l'Inde dont une sorte de considération personnelle m'a attribué la connaissance progressive et dont la critique judicieuse m'appartient peut-être plus qu'à tout autre, par l'habitude des lieux, des choses et des personnes. Je leur ai prédit la perte de Pondichéry au mois et presqu'au jour, et depuis cette époque je n'ai cessé de leur annoncer la prise certaine des îles de France et de Bourbon. Pour ne rien laisser en arrière, il faut vous prédire aussi, Monsieur le Comte, la perte de Manille. L'île de France sera prise à la fin d'août, ou au commencement de septembre prochain, suivant tous les calculs possibles, politiques et militaires. Immédiatement après cette expédition, l'ennemi dirigera son action (très indépendante de tout ce qui peut se passer en Europe) sur les Philippines. Votre Excellence n'ignore pas que cette possession existe sans forces suffisantes, comme je sais que nous sommes sans résistance aux îles de France et de Bourbon. Les puissances unies continuent de s'abuser sur ces vérités constantes, et l'ennemi parviendra à jouir sans partage de la force des richesses. On n'est ni politique, ni militaire, ni officier de marine, ni officier de terre, lorsqu'on peut douter que les Anglais, avec les avantages qu'ils ont acquis dans l'Inde, non seulement ne les conservent, quand ils posséderont les îles de France et de Bourbon, mais qu'ils ne les étendent au point de rompre toute balance en Europe. La politique de l'Angleterre soutenue par les

armes, de plus le rappel de Dupleix et de la Bourdonnaie tendent visiblement à la souveraineté de l'Indoustan. Dans ces contrées, les peuples sans propriété ne peuvent prétendre qu'à être les fermiers du souverain à qui le sol appartient. Le roi d'Angleterre, élevant la propriété et la liberté sur les ruines du despotisme, vendra la superficie de cette presqu'île immense et après avoir payé ainsi la Dette nationale, il conservera avec le commerce exclusif, un revenu territorial de plus de 500 millions. Cette révolution est l'affaire de vingt années. C'est donc les îles de France et de Bourbon précieuses comme l'or et les diamants de l'Inde, puisqu'elles en sont la clef, qu'il fallait mettre en état de défense et de sûreté. Pourquoi faut-il que la génération présente et la postérité aient à reprocher cette perte immense par ses conséquences, au même ministre que le rétablissement de la marine immortalisera dans notre histoire ?

« Pour prévenir cette révolution et parvenir à réunir un jour les grandes ressources que l'ennemi trouve dans l'Inde au moment même et celles qu'il s'y préparent pour l'avenir, dont la progression rapide étonnera l'Europe, il ne reste qu'un moyen, Monsieur le Comte, c'est de marcher incessamment pour reprendre sur lui les îles de France et de Bourbon, qui seront infailliblement en sa puissance au mois de septembre prochain. Cette opération est facile, et j'ose dire d'un succès certain, si nous ne donnons pas aux Anglais le temps de s'y fortifier, mais la nature du terrain est telle, qu'avec le secours de l'art le poste deviendra inexpugnable, et l'ennemi sera inattaquable en Asie par la seule possession de ce rocher. Toutes les puissances maritimes de l'Europe ainsi que celles qui prétendent à devenir telles ont un objet à considérer sous ce point de vue par le suprême intérêt de maintenir l'égalité, d'assurer la liberté et l'indépendance du commerce des nations,

« Je ne forme aucun doute, Monsieur le Comte, sur l'habileté des généraux à qui nos armées sont confiées en Europe, mais s'ils ont des ports à attaquer, il est infiniment désirable qu'ils s'occupent des moyens de les prendre à revers ; dans le sens contraire le succès sera toujours incertain. Vous voyez, Monsieur le Comte, que je parle très affirmativement sur ces objets fort éloignés en apparence l'un de l'autre, mais une expériencetrès variée et fort réfléchie me dicte ce que je vous écris. L'Europe et l'Asie se touchent moralement, politiquement, militairement comme elles sont physiquement limitrophes. Si nous voulions, le continent de l'Amérique, où l'union, l'énergie et le courage manquent, ne serait qu'un faible accessoire dans les circonstances tandis qu'il joue le rôle principal. L'Asie nous offrirait des moyens plus certains de faire rentrer dans ses limites naturelles un peuple qui ne les a que trop audacieusement franchies. »

Du 31 juillet.

Les feuilles publiques et même les particuliers sont d'avis fort divers sur les opérations de la fameuse flotte combinée. Pour moi je me tairai, car je ne sais encore dans ce moment ce qu'elle est devenue, et après tout ce qui s'est passé je ne peux même guère m'imaginer quel peut être le projet de notre gouvernement. Au reste, on dit ce matin que M. de Sartine se plaint de la conduite de M. d'Orvilliers, et qu'il est question de mettre M. de Guichen à sa place. Ce n'est peut-être là qu'un conte de plus. Notre ministère paraît n'être pas satisfait du duc de la Vauguyon et prétend que cet ambassadeur n'a pas déployé assez de dextérité et de finesse dans les négociations délicates dont il est chargé depuis quelque temps.

sion aurait été le coup le plus avantageux, puisque privée de ces navires, l'Angleterre n'aurait même pu fournir à l'amiral Hardy trente vaisseaux de ligne en état de combattre. Tandis que Paris et toute la nation même attendent d'une heure à l'autre la nouvelle de la descente exécutée, les plus sages de la cour pensent qu'il n'en sera rien, que tout le but de cet appareil effrayant n'est que d'obliger nos ennemis à concentrer toutes leurs forces, à épuiser toutes leurs ressources pour mettre leur île en défense, tandis que le comte d'Estaing, par différentes divisions, fera conquérir la Jamaïque et les autres possessions anglaises trop mal pourvues pour pouvoir se défendre. Je me range volontiers à cette opinion.

En attendant que l'événement la justifie ou l'infirme, je vous conterai que le maréchal de Richelieu jette les hauts cris du refus de ses services pour la conquête de Mahon. Il allait partout la carte et le plan à la main, démontrant combien facilement il emporterait cette place dont il serait honteux de céder la gloire et le profit aux Espagnols. Le roi a cru devoir lui imposer silence. Le maréchal est couru au cabinet, et de l'air délibéré qu'on lui connaît, dit à Sa Majesté : « Sire j'ai l'honneur d'être un de vos vieux soldats; je me croyais en droit de dire ce que je pense. Mais puisque Votre Majesté ne le trouve pas bon, qu'elle me permette au moins d'agir. » Le roi a tourné le dos pour toute réponse.

Si jusqu'ici notre marine n'a pas répondu à toute notre attente, elle n'en coûte pas moins quatorze millions par mois; aussi les ennemis de M. de Sartine en sonnent le tocsin contre son administration. Le sieur de Saint-James, qui est devenu le trésorier unique de ce département, jouit, disent-ils, de cinq cent mille livres de rente. Il faut avouer que ce trésorier étale un luxe révoltant à l'occasion d'un hôtel qu'il se fait préparer à la place Vendôme. Son salon seul coûte cent mille écus

et le reste des appartements à proportion, le boudoir de sa femme est tout de glace peinte et coûtera plus que la salle à manger qu'on évalue à cinq mille louis. C'est au sujet de ces dépenses et de la liaison intime qui subsiste entre lui et le ministre que des méchants ont fait ces vers :

Cette marine tant vantée,
Qui coûte l'impossible au roi,
A son plus haut point est montée,
Et nos registres en font foi.
Pour la recette et la dépense,
Il est aisé de calculer
Et de voir où va la finance
Qu'on nous accuse de voler.
Nous ! voler... quelle médisance !
L'ordre établi dans nos bureaux
Désarme toujours l'envie ;
Nous prouvons par bons bordereaux,
A tous contrôleurs généraux
Qui vont prêchant l'économie,
Que la marine est mieux servie
Que la marche de leurs cerveaux.
Voilà comme la calomnie,
Au lieu de noircir les héros,
Donne un plus grand lustre à leur vie.

Le fils du prince de Nassau-Saarbruck lequel n'est point le *Nassau de Fersey*, et qui n'a que treize ans, épouse la fille du prince de Montbarrey agée de vingt et un ans. On glose fort sur ce mariage et l'on blâme même un prince régnant d'empire de faire une telle folie qui ne peut être compensée par un avantage convenable.

Dans le bureau de la marine on débite que les Espagnols ont découvert et détourné la seule source d'eau qui abreuvait Gibraltar où l'on sera réduit à de mauvais puisards ou à l'eau de pluie.

La lettre de M. Dumas dont je vous ai envoyé copie a fort déplu au ministre de la marine, ainsi qu'à M. de

Maurepas, lesquels avaient toujours éconduit cet ancien et brave officier, sous prétexte qu'il était trop systématique, trop entreprenant, etc., etc. Toutefois il a le public de son côté, et l'on est assez tenté de croire à ses prophéties. Au reste je vous dirai le secret de la prévention contre lui. Un jour qu'il dînait chez M. de Sartine, ce ministre l'appela dans son cabinet et lui montra un plan d'opération, dont il s'attribuait le mérite et l'invention, priant M. Dumas de lui en dire son sentiment. Il faut dire que ce plan était de M. Dumas lui-même, et que le zèle indiscret d'un ami le lui avait enlevé pour le confier au ministre. M. Dumas, sans rien faire paraître de son étonnement, approuva fort le projet et combla d'éloges l'auteur. M. de Sartine était enchanté de ce suffrage, lorsqu'à force de tourner la personne de qui il avait reçu le projet, il vint à découvrir qu'il l'avait enlevé à M. Dumas. Jugez de la surprise du ministre et du désespoir de l'ami qui fut d'abord demander pardon de la faute de son zèle à M. Dumas, lequel lui dit : « Je vous le pardonne, mais vous verrez que vous m'avez perdu. »

N° 4

De Versailles, le 24 août 1779.

Vous avez pesté après moi dans votre impatience d'avoir des nouvelles de M. d'Orvilliers et de notre armée d'*Irlande*, mais assurez-vous bien que je n'ai pas su que vous en dire, puisque même nonobstant les *on dit* de Paris, nous n'en savons rien. Vous concevez combien on en enrage et tout ce que les anti-Sartine en concluent. Pour moi je tiens encore à mon opinion et crois qu'on ne veut que faire semblant et qu'on attend de grandes nouvelles de la Martinique et de la Jamaïque,

Cependant je sais que notre comité ministériel est fort affligé de ce qu'un de nos deux fameux espions vient de se laisser découvrir et arrêter à Plymouth, d'où il nous avait si bien servi, dit-on, qu'on en attendait plus que quelques plans et quelques notions pour qu'il eût rempli sa commission à merveille. Il faudra employer l'autre espion, un homme riche, mais il ne saurait si bien se déguiser que l'autre qui est un juif de Bordeaux.

L'espèce d'inactivité de tant de forces réunies, ne laisse pas que de faire murmurer beaucoup de gens qui ne sont pas dans la confidence. On m'assure même que le roi s'étonne de ne rien entendre de nouveau, pour l'intelligence de quoi l'on m'ajoute, chose fort singulière! que ce monarque, de crainte que la reine ne le lui arrachât, a voulu ne pas savoir le secret des opérations projetées, lequel n'est su que du comte d'Aranda, de MM. de Maurepas et de Sartine, sans doute aussi du comte d'Orvilliers, mais ni du prince de Montbarrey, ni du comte de Vaux. S'il en est ainsi, cela n'est pas mal plaisant, mais il faut que l'importance de ce secret se manifeste à la fin, sinon.... Quoi qu'il en soit, il est de fait que la reine fortement pressée par l'ambassadeur de sa maison ne cesse d'inquiéter le roi sur les suites de la guerre et de l'exciter à faire la paix sous la médiation impériale de son frère. Cette princesse assez bien soufflée ne manque pas de raisons pour appuyer sa mission et ne s'épargne pas sur l'inhabileté des ministres auxquels est confiée la gloire et la fortune de la France. Le monarque s'impatiente et répond durement aux instances de son épouse. On n'a pas manqué de rapporter à ce prince quelques propos tenus ou supposés tenus sur sa personne par l'empereur, et cela ne contribue pas peu à l'aigreur et la défiance extrême qu'il marque pour la reine, quoiqu'en la comblant d'ailleurs de louanges et même de douceurs et quelquefois de caresses. Ces cir-

constances ont excité un bel esprit de la cour à faire ces vers :

Eh! pour Dieu, madame, cessez
De vous intéresser si fort pour l'Angleterre;
A nos spectacles paraissez,
Recueillez l'encens de la terre;
Les vœux de notre France entière
Volent aux lieux que vous embellissez.
L'amour, qui vous y voit, vous y prend pour sa mère.
Plaire et régner sont bien assez :
Que faut-il pour vous satisfaire ?

Cette brusquerie aigre-douce paraît une leçon indirecte pour dégoûter la reine de se mêler des affaires d'État, et les antiviennois dont le nombre est grand disent que c'est un soufflet donné à l'ambassadeur impérial avec lequel on veut que M. de Maurepas ait eu une prise à l'occasion des entretiens secrets que cet ambassadeur a fréquemment avec la reine.

Du 25.

Enfin on a en ce moment la confirmation de la nouvelle assez flatteuse d'un vaisseau anglais de soixante-quatorze canons appelé *l'Ardent* qui a été forcé de se rendre après un combat très vif de part et d'autre à deux de nos frégates *la Gentille* et *la Junon*. L'affaire s'est passée près de Plymouth. Nous apprenons en même temps que le *Tonnant*, vaisseau de quarante-quatre canons qui escortait un convoi de munitions de bouche pour l'amiral Hardy a été pris par deux autres de nos frégates. Les bâtiments de transport dont elles n'ont pu s'emparer ont été dispersés. Je m'épargnerai le détail de ce combat et des futurs parce que les gazettes étrangères les copient de celles de France. Mais il faut avouer que nos marins, officiers et soldats, montrent la plus grande ardeur, et que la plupart des comman-

dants de vaisseaux déployent tant d'habileté et d'intelligence que nos ennemis mêmes les comblent d'éloges. Il faudra donc bien du malheur si, avec d'aussi grandes forces, nous ne faisons pas demander grâce à nos ennemis.

Du 27.

On a dit avant-hier que M. d'Orvilliers bloquait, bombardait Plymouth, tandis qu'une division espagnole fermait le port de Torbay à dix vaisseaux qui allaient renforcer la flotte anglaise, de sorte que l'amiral Hardy avait toute communication coupée... Mais cela ne me paraît pas trop avéré et je crains toujours que les vents ne forcent M. d'Orvilliers à sortir de la Manche.

On raconte un fait presque incroyable. Une femme du port de Granville se ressouvenant au moment où elle allait se coucher qu'elle avait oublié de retirer du linge qu'elle avait blanchi et étendu sur l'herbe auprès du port, court à l'endroit à onze heures du soir. Elle aperçoit deux hommes qui sondaient la hauteur de l'eau pour faire aborder deux petits bateaux chargés chacun de deux hommes. Elle s'élance comme une furie et effraye si bien ces deux hommes qu'elle a le temps de les tenir jusqu'à ce qu'on vienne à son aide. Ils ont été conduits en prison, mais les deux bateaux avaient disparus. Le roi vient d'accorder à cette héroïne 200 livres de pension et 300 livres comptant.

Le prince de Montbarrey est encore moins aimé que M. de Sartine auquel ses ennemis mêmes accordent des talents. Ce prince a eu la maladresse d'indisposer plus de cent personnes de marque, outre une foule de militaires. M. le comte d'Artois, à cause de son intime ami, M. le duc de Chartres, est à la tête du parti mécontent. Cette fille *Renard* que le ministre de la guerre entretient toujours, quoiqu'il ait fait frime de la quitter, fille méprisable à tous égards, met le comble aux torts de ce

ministre. Mais M. de Maurepas et *Monsieur* frère du roi, qui s'est pris de belle passion pour M. de Montbarrey, le soutiennent envers et contre tous.

A propos de M. le comte d'Artois, voici une nouvelle aventure assez plaisante et tragique en même temps. Il était devenu amoureux tout d'un coup de la femme d'un maître de requêtes qu'il avait remarquée et suivie au Palais-Royal, où il vient très souvent le soir incognito. Le mari donnait le dernier soir le bras à sa femme ; il s'aperçut avec émotion du *coquetage* entre sa femme et ces messieurs. On avait mis le duc de Chartres dans la confidence ; il s'agissait d'ajuster une déclaration et de ménager une entrevue ; on ne savait trop comment s'y prendre quand le délicieux marquis de Genlis, l'inséparable compagnon de plaisir des deux princes est survenu, et en *Bonneau* qui sait vivre, a proposé tout uniment sa petite maison, se chargeant même d'arranger l'affaire avec la femme. Le jour et l'heure convenus, la femme s'est trouvée à un rendez-vous où le marquis l'est venu prendre pour la conduire. Tout allait à miracle, lorsqu'au moment le plus critique, le maître des requêtes, l'épée à la main, est entré dans la chambre et a brutalement séparé les amoureux.

N° 5

De Versailles, le 5 septembre 1779.

Grande joie parmi les patriotes. M. le comte d'Estaing a pris la Grenade où il a trouvé cent soixante-dix canons, de grandes richesses et fait sept cents prisonniers. Cette nouvelle arrive pour la consolation des mécontents. On ajoute que le lendemain de cette opération, le comte d'Estaing avec 16 vaisseaux seulement a livré combat à l'amiral Biron qui en commandait 21 et l'a

battu pleinement. Nous avons perdu dans cette affaire cent treize hommes. Voilà donc un petit dédommagement des pertes d'Asie et de l'inaction de l'Europe que bien des gens regardent comme pire encore que de mauvais succès. Les premières sont peut-être exagérées ; l'on prétend que les îles de France et de Bourbon sont déjà sous la domination anglaise et que la nouvelle en a été arrêtée à son berceau par les soins de M. de Sartine. Si cela est, il sera bien important d'imposer silence à M. Dumas dont les prédictions nous porteraient malheur. Quant aux flottes de la Manche, à quelques degrés de latitude près, elles sont toujours dans la même position où la générosité française a voulu attendre pour se battre que les ennemis se fussent munis d'armes égales, à moins que l'espoir de la pacification n'ait enchaîné nos bras. Si une paix honorable pour nous se fait promptement on applaudira sans doute, mais si la Russie, la Prusse et l'Empire échouent dans leurs négociations nous aurons de stériles regrets d'un temps précieux qui a été perdu ; le mécontement de la nation sera encore aigri par la nécessité de subvenir aux sommes prodigieuses qu'ont coûté nos préparatifs belliqueux et que le directeur des finances s'est procurées on ne sait trop comment, mais seulement sans doute pour un temps court et limité. Dans une conférence qui s'est tenue dernièrement entre nos ministres et ceux de Vienne et de la Russie, en présence de Sa Majesté, il y a eu une discussion assez vive entre M. de Maurepas et le comte de Mercy. Ce dernier se plaignait avec hauteur que la France n'avait pas assez de déférence pour l'offre que sa cour daignait faire de sa médiation. Le roi a témoigné son sentiment à cet égard en s'attachant d'une manière marquée à converser avec l'ambassadeur d'Espagne qui a appuyé particulièrement sur les points de difficultés qui se rencontraient dans la médiation projetée. En effet, on a cru remarquer que la cour de

Vienne penche beaucoup en faveur des Anglais et l'on assure qu'elle prétend attacher à sa médiation des conditions auxquelles les deux branches réunies de la maison de Bourbon ne sauraient consentir, dans un moment surtout où leur supériorité sur l'ennemi commun paraît établie. La Russie, au contraire, du moins s'il en faut juger par les discours de son ministre, est bien sincèrement dévouée en cette occasion à nos intérêts. Il paraît que notre ministre voudrait ne pas se départir du dessein de ne finir la guerre présente que par l'humiliation absolue de nos fiers ennemis. Quelques gens difficiles observent que l'on ne va pas vite en besogne. On assure que la Suède et le Danemark sont des nôtres, à l'exemple du roi de Prusse, avec lequel il y a, dit-on, sur le tapis, un traité de commerce pour les fournitures de bois de construction et de munitions navales. M. Francklin apporte de temps à autre à nos ministres comme un confortatif des pacotilles de dépêches d'Amérique, d'après lesquelles il démontre mathématiquement que bientôt l'Angleterre sera forcée de se soumettre même avec reconnaissance à telles conditions de paix qu'il plaira à la maison de Bourbon de lui imposer. D'après tout cela, il est clair que nous faisons bien de nous tenir cois et d'attendre le moment heureux, où sans coup férir nous amènerons nos ennemis à subir le joug qu'on leur prépare.

On prétend que le roi s'oppose à ce que la revision du procès du comte de Lalli par le parlement de Rouen se poursuive et qu'il y a des ordres secrets très précis de traîner cette affaire en longueur, pour la laisser tomber dans l'oubli, ainsi que le parlement de Paris en a manifesté le désir. On ajoute que le premier président de cette dernière cour est allé la semaine dernière à Versailles avec les principaux de ses membres et a fait au roi la confession de ce qu'on pouvait reprocher aux juges dans cette affaire, que le roi s'est d'abord

emporté vivement, mais que, ramené à l'indulgence dans une conversation secrète avec M. de Maurepas et M. le garde des sceaux, il a ensuite consolé la députation par cette réponse : *qu'il ferait en cette occasion, ce qu'il croirait conforme à sa sagesse et à la dignité de la magistrature.* Au reste, on prétend que le jeune comte de Lalli est bien moins excité par le désir de faire réhabiliter la mémoire d'un père que bien des gens lui contestent, que par des vues d'avancement et de fortune ; dans ce cas l'affaire s'arrangera facilement, car on assure que M. de Maurepas lui a fait dire que les dédommagements iront à son égard au gré de ses désirs.

Du 8.

La nouvelle de la prise de la Grenade, où on a fait sept cents prisonniers de guerre et celle d'un combat naval entre l'escadre du comte d'Estaing et celle de l'amiral Biron sont confirmées. On en imprime une relation que vous lirez dans les gazettes. Elle vous prouvera que de notre côté on a très bien fait, mais ne vous dira pas, que la prise de l'île le 2 juillet, et le combat du 6 nous ont coûté plus de mille hommes ; que notre conquête n'est pas grand chose, et qu'il est affligeant de n'avoir pas pu prendre un seul vaisseau de Biron pour gage de notre victoire.

N° 6

De Versailles, le 8 septembre 1779.

On peut regarder comme constant que M. le comte d'Orvilliers a reçu carte blanche pour attaquer l'amiral Hardy, et, comme toutes les nouvelles d'Angleterre annoncent que ce dernier a ordre de ne point éviter le

combat, on s'attend à en recevoir bientôt la nouvelle. On s'occupe sans cesse ici à dresser les plans d'opérations pour la descente si célébrée dont il paraît bien décidé qu'on n'a point abandonné le projet. L'espoir de voir réussir quelqu'une des négociations pacifiques pour lesquelles toutes les puissances spectatrices s'empressent, a engagé notre ministère à ne faire servir jusqu'à ce moment tous nos grands préparatifs que d'épouvantail. Enfin ils pourraient bien être employés à quelque chose de réel. Je n'ai encore là-dessus rien de plus positif à vous mander, parce qu'il n'y a rien de certain dans nos résolutions. Nous laissons le temps s'écouler en attendant les circonstances déterminantes. C'est le sort des guerres de cabinet comme l'est celle-ci de notre part au moins en Europe. Nous y avons joint un grand apparat. Il gêne beaucoup nos ennemis, sans doute; mais ils n'en paraissent point intimidés. Il y a apparence que le siège de Gibraltar ne les effraye pas plus que notre prétendue armée d'Irlande; aussi M. le comte d'Aranda a-t-il déclaré à M. de Vergennes que sa cour, craignant l'inutilité des fastueuses dispositions quelle avait faites contre Gibraltar, était disposée à remettre à un autre temps des efforts plus actifs et plus sérieux contre cette place; qu'elle en voulait préparer le succès par quelque opération plus prompte et plus certaine, et qu'elle pensait à détacher quelques-uns des vaisseaux qui en font à moitié le blocus, pour les opposer à l'armement que l'Angleterre équipe et qui sera sous les ordres de sir Palisser.

On a expédié vendredi dernier des courriers pour le Danemark, la Suède et la Russie. La première de ces puissances est sous l'ombre de la neutralité, parfaitement d'accord avec nous. On est sûr de la seconde et plus encore de la Russie dont l'ambassadeur a remis ces jours derniers une lettre en mains propres au roi de la part de sa souveraine.

M. de Vergennes a de fréquentes conférences avec le ministre de Prusse, et la conversation y tombe souvent sur l'Électorat de Hanovre. L'Alexandre du Nord ne nous a pas dissimulé les idées qui lui sont venues à cet égard et nous n'avons pas manqué de les trouver bonnes. M. de Maurepas depuis huit jours surtout sonde là-dessus, avec toute l'adresse ministérielle possible, l'ambassadeur de l'empereur qui fait la sourde oreille. Le comte d'Aranda sans lequel rien ne se dit et rien ne se fait, approuve fort le projet dont il est question, de sorte que le roi de Prusse ne saurait qu'être très satisfait de la maison de Bourbon, comme il doit être sensible d'ailleurs à la façon de penser particulière de notre monarque qui a pour lui une considération et une estime toutes particulières.

M. de Vergennes a fait à l'ambassadeur d'Espagne des ouvertures sur notre situation pécuniaire. M. le marquis *d'Almodavai* a été appelé à ce comité où il a exposé les prodigieuses ressources de l'Angleterre. Le comte *d'Aranda* a laissé espérer que sa cour suppléerait encore à la modicité des nôtres, comme il y a à croire quellel 'a déjà fait. M. *Necker* a produit son portefeuille qui a paru confirmer l'ambassadeur espagnol dans la confiance qu'il nous témoignait.

La reine a été depuis quelque temps un peu distraite de la part qu'elle prenait aux affaires, par l'enthousiasme que lui a inspiré un nouvel opéra du chevalier Glück. Les paroles sont du baron de *Tschoudi*, gentilhomme campagnard, grand agriculteur, auteur même de plusieurs ouvrages sur l'économie rurale, mais véritablement poète. La reine, au reste, semble en ce moment avoir renoncé aux plumes et aux ajustements recherchés qu'inventent journellement ses marchandes de modes. Parées de chapeaux de paille unis et comme de simples bergères, S. M. madame la comtesse d'Artois et madame la comtesse Jules de Polignac passent les

beaux moments du jour en promenades champêtres dans les bois, dans les prairies. De là elles viennent orner le spectacle de Versailles. M. le comte d'Artois est ordinairement de ces parties, tandis que *Monsieur* livré à l'étude et au travail du cabinet s'occupe à ce qu'on prétend à de profondes méditations sur les affaires politiques actuelles. On dit qu'il désapprouve fort *in petto* la guerre présente qu'il qualifie d'étendard de la révolte, d'infraction aux traités, etc., etc.

Du 13 septembre.

Une lettre très emphatique du roi à M. l'archevêque de Paris nous procure aujourd'hui le spectacle attendu depuis si longtemps d'un *Te Deum* en actions de grâces des brillants succès de nos armes depuis le commencement de cette guerre. Il est glorieux pour M. le comte d'Estaing d'avoir le premier fourni le prétexte de ces réjouissances. Les Espagnols en feront aussi de leur côté; la nouvelle arrive en ce moment, qu'ils se sont rendus maîtres de la Floride.

A l'égard de M. le comte d'Orvilliers, quelles qu'aient réellement été les intentions du ministère sur ses opérations actuelles, il n'en a pas moins été nécessaire qu'on lui donnât l'ordre de rentrer à Brest pour refaire ses équipages et surtout rétablir les malades qui sont en grand nombre sur la flotte. Plusieurs convois qu'on lui avait envoyés ayant été surpris par les Anglais, ses provisions de quatre mois et surtout les eaux se sont trouvées corrompues, et ces ennemis intérieurs ne sont pas aussi faciles à vaincre qu'il lui eût été peut-être de combattre avec avantage l'amiral Hardy, si vraiment on a jamais sérieusement pensé à effectuer la descente. Ce qu'il y a de singulier c'est que nos troupes embarquées sont toujours dans le même état. Il n'est permis à personne de quitter le bord. Un particulier qui arrive de

Plymouth m'a raconté la désolation de ce port lorsque M. d'Orvilliers s'en est approché. Les habitants effrayés avaient entièrement perdu la tête. On payait jusqu'à quarante livres sterling un chariot pour transporter dans l'intérieur du pays les effets que chacun s'empressait d'enlever. Aux yeux de ceux qui pensent que nous ne pourrons amener les Anglais à une paix honorable pour nous qu'après un coup d'éclat qui leur prouve notre supériorité, il est douloureux que nous nous soyons bornés à leur faire une peur momentanée.

Revenons à M. le comte d'Estaing : les nouvelles particulières que quelques officiers ont fait passer avec l'avis qu'il a donné au ministère de ses succès, apprennent qu'il a appareillé pour une course qu'on présume importante. Les équipages pensaient qu'on allait suivre Biron pendant quelque temps pour aller de là essayer de soumettre la Jamaïque. En effet, il est arrivé cette nuit un courrier chargé de nouvelles dépêches de ce général, elles ne sont point encore publiques. On dit seulement qu'il s'est emparé de cinquante-neuf vaisseaux marchands, formant un convoi venant de la Jamaïque et d'un vaisseau de guerre qui les escortait.

Il est temps que ces avantages se multiplient. La dépense de la marine, des trois derniers mois, s'est montée à trente-neuf millions.

N° 7

De Versailles, le 16 septembre 1779.

Les lettres particulières d'Angleterre annoncent que M. le comte d'Estaing a su répandre plus de consternation parmi nos fiers ennemis, que M. d'Orvilliers avec son terrible appareil ; on a gravé ce dernier sous l'emblème d'un colosse, ayant un pied sur Ouessant et

l'autre sur les Sorlingues, et regardant d'où vient le vent, tandis que la flotte de l'amiral Hardy lui passe entre les jambes. Les Anglais avouent au contraire que la flotte de Biron a été extrêmement maltraitée, que quatre de ses vaisseaux ont été tellement désemparés, qu'on a été obligé de les couler bas, et qu'ils ont de vives inquiétudes sur les démarches ultérieures du comte d'Estaing. Il y a apparence que ce brave défenseur de la gloire des lis a des vues sur la Jamaïque; mais dans le vrai, nous n'en savons rien ici. Il nous a accoutumés à ignorer ses projets, et contre notre usage, nous le laissons user sans contradiction de la carte blanche qu'il a reçue en partant. Le lendemain du combat de la Grenade, il fit assembler ses troupes et les remercia de leur zèle. En recevant d'elles les démonstrations de la haute idée qu'il avait donnée de sa valeur, il leur dit : *Mes amis, vous ne vous y connaissez pas, en Europe on vous dira que suis un j... f....* En effet, il s'était répandu à cet égard des bruits qui lui étaient fort désavantageux, qui prouvaient qu'on avait oublié ce qu'il a fait dans la précédente guerre, et que sa conduite au siège de la Grenade a parfaitement démentis.

M. de la Motte-Piquet avait, le jour du combat, une violente attaque de goutte. Il a commandé couché sur un matelas. Dans une lettre qu'il écrit à un de ses amis, il marque : *Je souffrais beaucoup, mais je me flatte que les Anglais ne s'en sont pas aperçus.* Il ajoute, après avoir fait l'éloge de l'ardeur et de l'intrépidité des gens de son équipage : *J'ai eu à mon bord* 30 *morts et* 42 *blessés, mais aucun des combattants n'a détourné la tête.*

On a parlé d'un second combat où M. d'Estaing avait, disait-on, remporté un nouvel avantage sur Biron, qu'il avait rencontré au moment où on le croyait à Antigoa. Il faisait voile vers Sainte-Lucie; cette nouvelle paraît ne mériter aucune confiance.

M. du Chillau, en apportant les drapeaux pris à la Grenade et à la Domingue, a conduit en France le lord *Macartnei*. Par une suite de fierté anglicane que la conduite de ce gouverneur a cependant démentie lors de l'attaque de l'île confiée à ses soins, il s'est permis dans la traversée les discours les plus indécents sur le compte du général qui l'a fait prisonnier. *Je ne serais pas ici*, a-t-il dit, *si le roi d'Angleterre, sans avoir égard aux sollicitations de M. le Dauphin, avait fait pendre M. d'Estaing lorsqu'il fut pris pour la seconde fois les armes à la main, malgré sa parole de ne plus servir contre l'Angleterre.* » Vous savez, Monsieur, que notre brave général a prouvé qu'il était entièrement dégagé de sa parole lorsqu'il retomba entre les mains des Anglais, mais ceux-ci étaient et seront toujours avides de prétextes pour perdre un homme dont le bras n'a pas cessé de leur être funeste. Le lord *Macartnei* répétait souvent qu'il espérait que quelque vaisseau anglais, s'emparant de la frégate de M. du Chillau, lui ferait recouvrer la liberté. Le capitaine lui dit : « *Je puis aller en Angleterre par l'événement, mais vous n'y arriverez jamais : avant que de me rendre, je vous ferai décapiter.* »

Du 18 septembre.

Un courrier, parti de Brest le 13, a apporté ici la nouvelle de la rentrée d'une partie de la flotte dans ce port. Il était déjà entré en rade 17 vaisseaux français et 12 espagnols. On a remarqué que parmi ces derniers, il n'y en a aucun de la division de don Cordova. Ce chef d'escadre espagnol s'est presque toujours trouvé d'un avis différent de celui de M. d'Orvilliers, et cette différence n'est pas à l'avantage du dernier. Lorsque la flotte combinée était devant Plymouth, Don Cordova avait proposé au général d'attaquer cette place par terre, avec

15,000 hommes de débarquement qui étaient sur la flotte, tandis que par mer on la bombarderait. Il offrait d'entrer le premier dans Plymouth. Le refus opiniâtre qu'a fait M. d'Orvilliers de ce projet, dont le succès était, à ce qu'on assure, immanquable, et la maladresse qu'il a eue de se laisser dépasser par l'amiral Hardy, à l'entrée de la Manche, sont les deux principaux griefs qui lui feront probablement ôter le commandement, quoique le roi lui ait écrit une lettre très flatteuse.

Du 20 septembre.

L'armée doit remettre à la voile le 4 du mois prochain. Elle sera renforcée de 5 vaisseaux, qui sont déjà tout armés dans le bassin de Brest. Ce sera, selon toutes les apparences, M. Duchaffault qui la commandera. On a été obligé de désarmer quelques frégates pour compléter les équipages, à cause du grand nombre de malades que ramène M. d'Orvilliers; on travaille toujours à Brest à l'armement des bâtiments de transport destinés à recevoir de la cavalerie. On écrit du Havre qu'on continue les approvisionnements pour les troupes qui sont embarquées, et l'on ajoute qu'on débarque les effets qui, lors de l'entrée de M. d'Orvilliers dans la Manche, avaient été embarqués avec précipitation. Ces opérations presque contradictoires sont, sans doute, un nouveau moyen employé par notre ministère pour conserver son impénétrabilité, mais le mouvement rétrogade de quelques troupes répandues sur les côtes, semble dénoter la résolution de renoncer au projet d'une descente. C'est, au reste, à tort que les papiers publics ont annoncé que les gros navires avaient été mis en rade. Il ne s'y trouve que 4 bâtiments, chargés de poudre, qui sont, par précaution, hors du port, devant Honfleur.

Du 22 septembre.

La rentrée de la flotte est effectuée. M. d'Orvilliers et don Cordova, montant la *Bretagne* et la *Santa Trinita*, sont entrés le 13 dans la rade. Ce dernier vaisseau a été frappé de la foudre le même jour que le *Prothée*. Le rétablissement de la flotte sera prompt. On procède déjà à l'embarquement des provisions pour une nouvelle campagne. M. d'Orvilliers a donné une fête en réjouissance des succès de M. d'Estaing. Si cette fête ne lui fait pas une sensation désagréable, il faut que son âme soit bien forte. Le roi a nommé M. le comte Duchaffault au commandement de la grande flotte, à la place de M. d'Orvilliers, et Sa Majesté a déclaré cette promotion, à son lever, en annonçant *que la mauvaise santé du dernier* l'avait obligée à faire ce changement. La flotte sera de 72 vaisseaux de ligne. On ignore le plan de cette nouvelle campagne, qui ne peut-être que courte. Il est constant que malgré les bravades anglaises, dont les gazettes sont remplies, les ordres de l'amiral Hardy étaient de l'éviter.

Les lettres portent que l'amiral Arbuthnot, parti en juin dernier et que l'on croyait dans l'Amérique septentrionale, a fait voile pour les grandes Indes, d'où les Anglais veulent achever de nous expulser.

N° 8

De Versailles le 26 septembre 1779.

Une relation pompeuse de la fuite de l'amiral Hardy, est tout ce que le journal de M. d'Orvilliers a pu fournir aux papiers publics pour donner quelque prix à une campagne qui a coûté des sommes prodigieuses à la

France. Ce prétendu imitateur de Fabius, au lieu de lauriers, recueille des épigrammes. La reine, touchée sans doute de son humiliation, a parlé inutilement au monarque en sa faveur; on assure qu'elle était excitée par M. de Sartine, qui a voulu éluder le reproche de ce choix, tandis que pour n'avoir pas à en rougir plus longtemps, il a décidé le rappel de cet officier suranné.

Il n'y a pas d'apparence que la flotte puisse mettre à la voile aussitôt qu'on l'avait espéré. Cependant elle sera réduite à 60 vaisseaux, ainsi que l'a désiré M. Duchaffault. D'après cette résolution, on désarme les vaisseaux qui ont le plus souffert. Le nouveau général est arrivé le 18 à Brest, et à temps pour présider à la fête par laquelle on y a célébré les succès de M. le comte d'Estaing.

Un courrier arrivé ces jours-ci a apporté la nouvelle de la prise de 2 vaisseaux de guerre et d'une frégate, par l'escadre espagnole, qui a fait voile de Cadix, il y a quelque temps, pour une destination inconnue. Ces vaisseaux anglais et les Espagnols allaient tous deux avec des intentions tout opposées, au devant d'une flotte marchande anglaise, attendue des Indes, et qui n'a pas encore paru. On espère que maintenant elle n'échappera pas.

Du 28.

Les pouvoirs de M. Duchaffault ne seront pas aussi étendus que l'étaient ceux de M. d'Orvilliers; on craint sans doute que sa conduite ne soit trop entièrement opposée à celle du disgracié; mais l'Espagne, alarmée de l'ardeur que les puissances médiatrices apportent à leurs négociations, et ne pouvant se persuader que les forces immenses qu'elle a préparées échouent, presse fortement pour qu'il se fasse encore en cette campagne quelque coup d'éclat. Au reste, la paix paraît d'autant

plus difficile à faire, que si quelques puissances ont intérêt d'arrêter les progrès de la maison de Bourbon, et surtout d'empêcher que la prise de Gibraltar ne la rende maîtresse de la Méditerranée, comme le Grand-Seigneur l'est de la mer Noire, au moyen des Dardanelles, d'autres puissances doivent saisir cette occasion de changer entièrement en leur faveur l'équilibre de l'Europe, auquel on a déjà donné depuis quelques années un terrible ébranlement. Aussi peut-on remarquer que depuis que les négociations sont entamées, il s'est élevé de nouveaux nuages entre les cours de Vienne et de Berlin, d'où l'on peut craindre que le feu de la guerre ne s'étende bientôt, si la paix ne se fait point cet hiver. Ces circonstances favorisent beaucoup les rêveries des raisonneurs politiques, qui intéressent jusqu'à la Pologne, dans ce choc, pour l'abdication qu'ils font faire au roi actuel en faveur du prince Henri de Prusse.

Le retour du baron de Breteuil a eu probablement pour objet de savoir de lui-même ce que nous pouvons penser de la cour de Vienne, qui s'est, dit-on, fait fort vis-à-vis de l'Angleterre, de nous faire entendre raison malgré nous.

M. de Sartine a réussi à faire corrompre les geoliers qui gardaient son fameux espion juif. La liberté de cet homme *impayable*, selon lui, est employée dans les comptes de ce ministre pour une somme exorbitante. Cet espion a promis de fournir les plans de tous les ports, et le détail des forces, tant maritimes que terrestres, de l'Angleterre, dont il rapportera *tous les états sur une carte;* ce sont ses expressions, moyennant un forfait de cent mille écus. L'espionnage sert très bien notre ministre ; à la tête de ceux qu'il emploie dans le grand, on nomme M. de Beaumarchais, lequel en a pris, dit-on, *l'entreprise à bail*, et qui choisit, présente et soudoie les subalternes.

On s'amuse beaucoup ici de la pompeuse description

que les papiers publics on donnée de l'épée dont le marquis de la Fayette a été gratifié de la part du Congrès. On compare cette description à celle du bouclier d'Achille, dans Homère. *Cela est plus poétique que ruineux*, disait le duc de Noailles, à cette occasion. *Et la preuve que chacun a sa façon de voir*, a répondu le docteur Francklin.

Le cardinal de Rohan va partout, racontant la belle peur qu'il a eue à l'incendie de son beau château de Saverne. Ses bons amis de cour n'ont pas manqué de lui décocher cette épigramme :

Le pauvre Rohan, tout troublé,
S'est enfui comme un imbécile ;
Le feu ne l'aurait point grillé ;
Le diable a-t-il jamais brûlé
Au milieu de son domicile ?

En opposition au rapport de Dom Cordova, qui par le canal de M. d'Aranda a opéré le rappel de M. d'Orvilliers, on répand une lettre d'éloges en faveur de ce dernier, que l'on prétend écrite par le général espagnol. Il ne faut pas douter qu'elle ne soit contrefaite dans les cafés de Paris. On appelle M. d'Orvilliers *le grand pleurnicheur*, et l'on a fait à ce sujet les couplets suivants, sur l'ancien air des *Pendus*.

Voilà donc, monsieur d'Orvilliers,
Comment vous cueillez des lauriers !
Circonspect amant de la Gloire,
Vous avez raté la victoire !
Ce n'est pas à quatre-vingts ans
Qu'il faut se mettre sur les rangs.
Ne mêlez plus avec les flots
Les pleurs d'un père et d'un héros.
La mer, par un pareil mélange,
Se trouble, et tout cela dérange
Son cours, sa révolution ;
Puis nos projets au diable vont.

Eh ! vite, monsieur Duchaffault,
Arrangez cela comme il faut.
Prouvez à la fière Angleterre
Que le vrai foudre de la guerre
Sera toujours l'unique bien
De ceux qui ne pleurent de rien.

Voilà donc M. d'Orvilliers qui a perdu à la fois, son fils, sa femme et sa réputation.

La reine a été à Paris, voir le salon de peinture. Elle n'a paru faire aucune attention aux ouvrages qu'il contient. — Cela ne valait pas la peine de venir, a dit *Monsieur*, impatienté de cette extrême vivacité, qui contrariait l'examen sérieux qu'il faisait de chaque chose.

N° 9

De Versailles, le 30 septembre 1779.

Les précautions que les cours intéressées à la guerre présente, prennent pour masquer leurs desseins font le désespoir des nouvellistes et leur donnent presque toujours le change. Vous avez vu l'amiral Hardy se retirer devant la flotte française, tandis que toutes les gazettes assuraient, qu'il avait les ordres les plus précis de livrer le combat; vous verrez de même M. Duchaffault mettre à la voile et peut-être l'embarquement annoncé avoir lieu au moment où l'on s'y attendra le moins. Dans les ports du Havre, de Honfleur et de Saint-Malô les munitions de bouche et les fourrages qui ont été embarqués, se trouvent en grande partie altérés, soit à cause de l'entassement, soit par leur mauvais choix. Les commissaires de la marine ont eu ordre d'examiner à cet égard, la conduite des munitionnaires qui méritent, s'ils sont coupables, quel qu'ait été leur motif, une punition

rigoureuse. Quoi qu'il en soit, on renouvelle les approvisionnements, on rembarque les caissons d'artillerie et l'on fournit à chaque soldat des troupes destinées à l'embarquement, une camisole de matelot, une capote de drap, et une paire de souliers piqués. Les *experts en descente*, assurent, que l'époque actuelle est la plus favorable pour cette opération ; on a observé que toutes les descentes en Angleterre, qui ont eu du succès, ont été faites en octobre, temps où les vents de la Manche sont plus sûrs et plus tempérés.

Les négociations cependant ne perdent rien de leur activité. On assure que M. le comte d'Aranda a eu l'idée d'y introduire un nouvel acteur, qui, ajoute-t-on, est entièrement dévoué à la maison de Bourbon, et qui par état, doit contribuer autant qu'il lui sera possible à l'humiliation de la Grande-Bretagne. C'est le pape qui doit agir vivement, sous ce point de vue, vis-à-vis de la cour de Vienne. L'ambassadeur a dit à ce sujet, qu'un petit moyen tel qu'il soit est toujours moins dispendieux qu'un homme et qu'un boulet de canon. Il est au moins certain qu'il y a eu très fréquemment depuis quelque temps des courriers expédiés entre M. de Vergennes et le cardinal de Bernis. Il ne paraît pas qu'il puisse être question du prétendant. S'il en faut croire des gens qui se flattent d'être bien instruits, on lui a fait des propositions au commencement de la guerre et il les a refusées en témoignant avec aigreur qu'il n'avait pas perdu le souvenir du passé.

M. de Simolin est parti pour Londres, et M. d'Almodovar pour Madrid. Ce dernier a peint ici le lord North comme un hypocrite excessivement riche et jouant le pauvre, le lord Weymouth comme un ivrogne qui ne sait ce qu'il fait, et le lord Sandwich comme l'homme de plaisir le mieux conditionné de l'Angleterre.

Il emporte au contraire l'idée la plus avantageuse de notre ministre; M. d'Aranda la partage, quoiqu'il ait

toujours des inquiétudes sur le département de la marine. Il disait dernièrement à M. de Maurepas à propos de l'amiral Hardy : « *Eh bien! ce petit invalide nous apprend pourtant à nous bien porter.* »

La lettre de M. Dumas, que je vous ai fait passer a été communiquée au roi dans une conférence particulière entre Sa Majesté, M. de Vergennes et le comte d'Aranda. Depuis ce moment cet ambassadeur a de fréquentes conversations avec l'ex-gouverneur, avec qui l'on présume qu'il concerte quelque expédition importante dans les Indes. Personne n'y serait plus propre que cet officier, mais il est brouillé depuis longtemps avec le ministre de son département; et il serait très singulier que sa lettre caustique l'amenât à y obtenir de l'emploi.

Il est décidé que le voyage de Fontainebleau n'aura pas lieu à cause de la prochaine sortie de la flotte et de l'impatience que Sa Majesté a de recevoir des nouvelles de ses opérations.

Du 4 octobre.

Le 27 du mois passé, l'amiral Ross apparut devant Cherbourg à huit ou dix lieues des côtes, avec une escadre d'environ trente voiles. Il n'a causé aucune alarme; toutes les foudres de la guerre sont préparées pour défendre l'approche de ces rivages.

L'amiral Angenson arrivé récemment à Londres a rendu compte du mauvais état où se trouvait l'armée de Biron, lors de son départ. Le 24 août les deux navires qui n'avaient pu suivre la flotte dans sa retraite n'avaient pas paru (on croit qu'ils ont été coulés bas) et la jonction des amiraux Hugues et Arbuthnot à cette armée ne s'était point encore effectuée. Les bruits contraires que le ministre anglais cherche à accréditer sont à ce qu'il paraît un des moyens ordinaires. Biron a écrit à sa cour

que s'il ne recevait pas des renforts et des rafraîchissements il ne pourrait empêcher le comte d'Estaing de suivre ses conquêtes.

Revenons à Brest. On y attend un nombre considérable de matelots suédois et napolitains; ils serviront à réarmer les bâtiments dont on a pris les équipages pour la grande flotte. Tout se dispose pour son départ et personne ne semble plus douter que la descente n'ait lieu. On demandait à M. Devaux comment les soldats pourraient soutenir les froids de l'Angleterre, dans une saison si avancée. *Bon* a-t-il répondu, *le feu du canon nous réchauffera.* D'un autre côté, l'escadre de cinq vaisseaux de ligne qu'on a armée à Toulon, est en grande rade prête à appareiller, elle doit se joindre à une escadre espagnole, pour aller au-devant de neuf vaisseaux de ligne, que les Anglais se proposent d'envoyer au secours de Gibraltar. Tout se dispose également pour le siège de cette place. On suivra les projets d'attaque donnés par M. de Vallière.

Les malades de Brest commencent à ressentir les bons effets de l'air de terre, et des secours qu'on leur administre; on a transformé en hôpital le couvent de Landernau, en en transportant ailleurs les religieuses qui avaient refusé qu'on employât à cet usage des bâtiments qui leur sont inutiles, dans la vaste enceinte de leur monastère.

On ne parle ici que de marine : cet esprit général se manifeste jusque dans nos jeux et dans nos plaisanteries. Les grands et les petits ne s'occupent que des grands coups qui vont être probablement portés. Je ne puis donc, monsieur, vous entretenir d'autre chose. Ce ne sont encore malheureusement que des espérances et des conjectures.

N° 10

De Versailles, le 6 octobre 1779.

La cour éprouve une fermentation intérieure, dont elle n'a été que trop souvent le théâtre. M. le comte d'Estaing a fait remettre directement au roi une relation très détaillée de sa marche et de ses opérations depuis l'instant de son départ; une notice de ce qu'il aurait pu faire, s'il n'avait éprouvé des contradictions, enfin une copie de sa correspondance avec le ministre, et les originaux des réponses qu'il en a reçues. Le roi a ordonné qu'il fût envoyé à ce général de nouveaux pleins pouvoirs illimités, et qu'il fût pris des mesures, pour qu'il reçût promptement du renfort. Ce dernier article n'est pas sans difficulté à cause d'une expédition projetée en Asie, pour couvrir les îles de France et de Bourbon, et d'un renfort considérable destiné également au commodore Paul Jones, dont le projet pour une descente en Irlande a été agréé. L'ambassadeur d'Espagne a donné de nouvelles espérances pour les fonds nécessaires à ces armements. On parle d'un nouvel emprunt aux Hollandais; le roi cependant ne prend cette dernière ressource qu'avec répugnance, ces prêteurs intéressés exigeant des conditions pour ainsi dire usuraires.

Revenons aux dépêches du comte d'Estaing qui ont fait une vive impression sur l'esprit de nos maîtres. Elles ont été l'objet de conférences fréquentes entre Sa Majesté et M. de Maurepas. M. Necker y a été appelé quelques fois, et y a renouvelé ses anciennes représentations. Il en est résulté un travail furieux dans les bureaux de la marine, pour la partie des comptes.

Les négociations pacifiques vont leur train. Le ministre Anglais a toujours ici des agents, qui ont encore

récemment communiqué à MM. de Maurepas et de Vergennes des dépêches de leur cour relatives à la paix. On assure que nos ministres ont reçu ces insinuations avec froideur, et sont absolument déterminés à ne rien céder sur les trois articles importants et principaux de nos prétentions : l'indépendance des États-Unis, la restitution des conquêtes faites sur nous, et l'entière égalité et franchise du pavillon pour nous et les autres puissances européennes qui y ont droit.

On remarque que la plupart des ministres de France dans l'Empire étaient revenus, et qu'ils viennent de repartir pour leurs destinations respectives avec beaucoup de célérité. Le comte d'Adhémar retourne à Bruxelles, chargé, dit-on, d'instructions pareilles à celles que le baron de Breteuil a emportées avec lui à Vienne. Il se trouve dans ces instructions d'être à l'affût de tout, même des bruits et dispositions populaires, qu'on dit fort en notre faveur en Flandre, d'en informer la cour avec la plus grande exactitude, et d'observer de très près les dispositions de la cour de Vienne. Il est certain que toutes les têtes politiques travaillent furieusement.

M. le marquis de Rouault Gamache, et madame son épouse, née Choiseul, mariés depuis peu, ont été précipités à une profondeur prodigieuse, par la maladresse du postillon qui conduisait leur voiture, dans les précipices qui bordent le grand chemin d'*Enans*, près de *Baume* en Franche-Comté. Les chevaux ont péri sur-le-champ, la voiture et les malles ont été brisées en mille pièces, et les personnes ont éprouvé des contusions graves.

Du 10 octobre.

L'*Adriana*, bâtiment hollandais, chargé de vin, eaux-de-vie et autres marchandises destinées pour le Havre, s'est plaint en arrivant dans ce port, des violences que

lui a fait éprouver le corsaire anglais *le Heath*. Elles ont été portées à un assez haut degré, pour qu'elles pussent exciter quelque discussion entre les deux nations, mais il se passera bien d'autres événements de cette nature, avant que la république de Hollande abandonne le système qu'elle soutient avec tant d'adresse.

La crainte de n'être pas aussi heureux que nos ennemis, qui ont vu rentrer sans obstacles dans leurs ports les flottes les plus riches de leurs colonies, nous a déterminés à envoyer en croisière une escadre de 5 vaisseaux de ligne et de 6 frégates, pour protéger la flotte marchande des îles sous le vent que nos négociants attendent d'un jour à l'autre. Puisque la fortune ne nous permet pas de prendre de revanche, elle doit au moins faire réussir nos efforts, pour arrêter les nouveaux coups que nos ennemis voudraient porter à notre commerce.

Le roi d'Angleterre a donné les plus grands éloges à la conduite de l'amiral Hardy. Pour le blâmer il faudrait en effet, que les Anglais eussent à se plaindre des succès de ses adversaires. La rentrée du Parlement fournira sur cet objet une ample matière à la curiosité, pour l'histoire politique de cette campagne.

Il s'est tenu le 4 de ce mois à Brest, un conseil de guerre présidé par M. Duchaffault, et où M. de Vaux à été admis. Tout ce qui se passe dans les ports de la Manche, semble annoncer la réalisation du projet de descente. On prétend que, conformément à l'avis de don Cordova, elle sera effectuée près de Plymouth, et que l'on assiégera ce port par mer et par terre. Il paraît au reste que cette expédition dépend de l'événement d'un combat entre les deux flottes.

Notre directeur des finances épuise tous les moyens propres à se soustraire aux impressions défavorables que le peuple mal éclairé sur ses véritables intérêts, conçoit toujours contre l'administration qui adopte la

ressource des impositions. Des emprunts à gros intérêts, des circonstances particulières y ont été substitués jusqu'à ce moment. Voici encore une petite ressource d'une nouvelle espèce, qui sera incessamment employée. On vendra toutes les maisons appartenant aux hôpitaux, le produit en sera versé au trésor royal et le roi en fera la rente à ces hôpitaux.

Les fermiers généraux éprouvent de vives inquiétudes. Leur bail est ordinairement renouvelé dix-huit mois avant son expiration. Celui-ci ne l'est pas encore, et il expire au 1er octobre prochain. M. Necker leur a proposé de le continuer pendant deux années, par toute reconduction. Ils s'y sont refusés, en alléguant que la plupart d'entre eux n'étant pas propriétaires de 1,560,000 livres de fonds, qu'ils ont fournis, ils sont obligés de représenter aux prêteurs un titre certain et en bonne forme. Le directeur des finances est assez embarrassé, il paraît qu'il veut faire des changements considérables dans cette partie, et les circonstances actuelles n'y sont nullement favorables.

Il y a longtemps qu'on a entendu parler ici de courses. Il y en aura une le 15 de ce mois à Vincennes. M. le comte d'Artois fera courir un nouveau cheval et un nouveau jockey, qui ont été déjà plusieurs fois vainqueurs en Angleterre. Puissions-nous bientôt avoir à notre disposition tous ceux de cette île, et ne pas nous amuser à les faire courir!

Du 12 octobre soir.

Il ne se pouvait, que l'orage n'éclatât; depuis quelques jours l'atmosphère ministérielle était horiblement agitée. M. de Sartine en sera la victime. M. Amelot portera demain matin une lettre de remerciements du roi, qu'on dit au moins très honnête, si elle n'est agréable pour ce ministre; on ne nomme pas encore son

successeur : on désigne seulement M. le marquis de Castres, M. le comte de Talaru, M. de Calonne, intendant de Lille, M. de la Porte, intendant de la marine. — M. Necker peut dire avoir remporté une grande victoire.

N° 11

De Versailles, le 11 octobre 1779.

L'un des objets du conseil de marine tenu à Brest dont je vous ai parlé dans ma dernière, était de satisfaire aux instances de M. d'Orvilliers qui a exigé que sa conduite y fût examinée. Il a produit ses instructions qui l'ont pleinement justifié. Le même conseil a cassé plusieurs officiers. M. de Vaux y a produit un projet d'expédition sur lequel le roi demandait l'avis par écrit de chacun des capitaines, ce qui a été exécuté. Ce général a déclaré qu'il se faisait fort personnellement de procurer aux Français un port dans l'Angleterre, lorsqu'on l'y aurait débarqué avec 40,000 hommes.

M. Duchaffault a donné son attache au projet de M. de Vaux, et il paraît que l'époque des premières tentatives n'est différée que jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres positifs de la cour ; mais M. Duchaffault a supplié le roi de lui permettre de se démettre du commandement s'il ne reçoit des pleins pouvoirs absolus. Sa Majesté a paru disposée à les lui accorder malgré quelques représentations des ministres. M. le duc d'Aranda avait demandé que rien ne se fît sans la participation du ministère combiné des deux puissances unies.

Les préparatifs continuent à se faire avec chaleur et activité. La sévérité de M. Duchaffault qu'aucune considération n'empêche de faire les réformes qu'il croit nécessaires lui ont acquis sur la flotte le surnom du *sou-*

dart. « C'est ainsi que je veux être appelé par les Anglais, » a-t-il dit, en plaisantant sur cette dénomination. Tel est, assure-t-on, le précis du plan combiné par les deux généraux de terre et de mer. Les bâtiments de transport appareilleront des différents ports où se fera l'embarquement, le même jour que la flotte de Brest mettra à la voile; et ils s'y réuniront à une hauteur convenue.

M. Duchaffault couvrira le convoi par une ligne de 40 vaisseaux; les autres le protègeront par derrière. Le tout avançant dans la Manche en cet ordre, l'amiral Anglais sera combattu si on le rencontre et on cherchera à le mettre hors d'état de s'opposer à la descente. S'il se tient éloigné, elle s'effectuera sous la protection de 10 vaisseaux et 10 frégates, tandis que le reste de notre flotte se tiendra le plus près possible pour contenir la flotte anglaise. Il faut avouer, monsieur, que si nos vœux pouvaient commander aux événements tout irait le mieux du monde.

Des lettres particulières récemment reçues de Boston rabaissent bien les succès dont les Anglais font un récit si pompeux à l'affaire de Penobscot. Elles assurent que les troupes américaines se sont retirées en très bon ordre et qu'elles sont si peu découragées qu'elles se disposent à réitérer la même expédition par terre. L'arrivée des secours en argent qu'on y attendait de la part du roi d'Espagne et celle de M. le comte d'Estaing auront pu décider entièrement la fortune en faveur des Américains. On écrit de Londres qu'une partie du peuple anglais se repaît de l'espérance de recevoir bientôt un secours de 20 vaisseaux de la cour de Russie.

Du 17 octobre.

La division sortie de Brest sous le commandement de M. de Chevisei y est rentrée sans avoir fait aucune ren-

contre. M. le duc d'Aranda est parti il y a quelques jours pour se rendre à ce port. On croit que ce voyage a pour objet le désir que les commandants espagnols ont témoigné de nouveau, de retourner dans leur patrie, soit que les instructions qu'ils ont reçues puissent les laisser maîtres de suivre cette fatale résolution, soit que M. Duchaffault ait cru pouvoir se passer de cette augmentation de forces. On sait que ce général n'établit pas sur le nombre de ses vaisseaux l'espérance de ses succès.

On apprend par la voie d'Angleterre que l'amiral Arbuthnot est arrivé à New-York avec son convoi, le 3 septembre après une traversée de 96 jours. On croit que M. d'Estaing qui a dû arriver devant cette place du 10 au 15 du même mois, lui aura donné peu de temps pour se remettre des fatigues d'une si longue route. On est inquiet de la prise annoncée dans les papiers publics, du cutter français *le Mutin*. Ce bâtiment était chargé des ordres de la cour pour M. le comte d'Estaing.

N° 12

De Versailles, le 22 octobre 1779.

On vient de faire imprimer l'état des vaisseaux qui doivent servir à l'embarquement et celui des régiments qui seront reçus à bord de chaque bâtiment. Tous les préparatifs se font avec faste et publicité, ce qui fait penser encore à bien des gens qu'il n'ont pour objet, que de faciliter le succès de quelques négociations secrètes pour la paix. Au reste un courrier extraordinaire a porté à Brest l'ordre d'appareiller le 29 de ce mois, et don Cordova a pris des vivres pour 45 jours de campagne.

A Gibraltar on se dispose également à porter de grands coups. L'escadre de don Barcelo doit être maintenant par diverses réunions, portée à 11 vaisseaux de ligne et environ 40 bâtiments légers. Les Espagnols du camp de Saint-Roch sont pleins de confiance dans le succès de leurs dispositions. Les transfuges leur ont rapporté que les vivres étaient déjà rares dans la ville et que la garnison était réduite à une demi-ration. Si ce récit est vrai et si les vents du détroit ne contrarient pas trop les opérations de l'escadre espagnole, les Anglais pourraient bientôt payer cher en Europe et au centre même de leur puissance comme en Amérique, le succès qu'ils ont eu dans les Indes orientales.

Il est enfin décidé que le bail des fermes générales sera renouvelé. Il a été proposé de porter le nombre des fermiers à 80 au lieu de 60, et les fonds de chacun à 2 millions. Ils seront chargés en sus des 162 millions, prix du bail actuel, des arrérages d'un emprunt de 60 millions en viager qui sera incessamment ouvert sous le nom du clergé. Pour obtenir cette augmentation considérable, il a été réuni différentes petites parties aux fermes générales, et l'on croit que tous les autres objets qui restent en régie seront également affermés.

Du 21 octobre.

Le 17 de ce mois, on a embarqué sur la flotte de Brest 600 hommes du régiment de la Sarre pour compléter les équipages. Tous les capitaines, ont reçu ordre de se tenir prêts à appareiller au premier signal. On écrit de ce port qu'on mettra à la voile aussitôt que l'embarquement des troupes de terre sera effectué ; on ajoute que dans le cas où les vents et les circonstances s'opposeraient à l'exécution du grand projet, ces immenses préparatifs serviraient du moins à la conquête des îles de Jersey et de Guernesey ; et cependant ici l'on

parle de paix plus que jamais. Le docteur Francklin a l'air peu satisfait, et M. le duc d'Aranda qu'il ne quitte plus, presse vivement notre ministère dont les lenteurs lui arrachent souvent des expressions de mécontentement. Les différents acteurs qui jouent ici sur la scène politique parodient assez bien l'*imbroglio* du Barbier de Séville, ou, s'ils sont tous véritablement dans le secret, ils jouent parfaitement leur rôle pour donner le change aux spectateurs oisifs, même à ceux qui pénètrent leurs démarches cachées. Des courses fréquentes que des courriers et des émissaires de diverses espèces font de Londres à Paris et de Paris à Londres, des comités secrets auxquels leur arrivée ici donne lieu et où assistent souvent les ducs de Nivernais et de Guines, des visites que ceux-ci reçoivent de gens que l'on sait appartenir au ministère britannique, on a inféré que l'un de ces deux ex-ambassadeurs serait bientôt envoyé à Londres pour consommer le grand ouvrage de la paix. Quoiqu'un petit nombre de personnes aient été a portée d'observer ces allées et venues, il s'en est trouvé qui ont bâti là-dessus le roman le plus ridicule. Ils prétendent que le système de la cour de Londres tend toujours à l'établissement de la monarchie absolue en Angleterre, qu'un traité avantageux sera le salaire de l'usage que les maisons de Bourbon feront de toutes leurs forces pour l'établir ; que les États-Unis seront indépendants, mais avec certaines restrictions, comme de reconnaître la souveraineté du monarque anglais ; qu'un nouveau partage de la Pologne sous la garantie des puissances belligérantes, fera accéder à cet arrangement les puissances de l'Europe qui pourraient y apporter des obstacles, etc., etc. Des gens dont l'imagination est moins vive ne voient dans l'avenir qu'une guerre d'autant plus sanglante que les esprits s'aigrissent et que les acteurs ont eu le temps de préparer leurs forces pour la soutenir. Il paraît certain que le prince de Mecklembourg beau-

frère du roi d'Angleterre sera incessamment envoyé en Amérique avec des troupes fraîches et nombreuses.

L'escadre de M. de Sade croise dans le détroit de Gibraltar. Il paraît qu'elle restera unie à celle de don Barcelo.

Du 2 novembre.

Les lettres de Londres annoncent qu'on y est dans la plus vive inquiétude sur le parti que prendront les Hollandais dans ce moment où l'espèce de violence que le ministère britannique veut faire à leurs principes à l'égard de Paul Jones, met le comble à leurs motifs de plaintes. Le comte de Welderen, ministre de la république, fait des préparatifs de départ, et l'on assure que le chevalier Yorck a reçu l'ordre de quitter la Haye, si la réponse des États généraux à son mémoire est absolument négative. D'un autre côté, les Anglais craignent que le Portugal ne ferme ses ports à leurs vaisseaux par suite du traité conclu entre cette cour et celle d'Espagne. Si toutes ces appréhensions se réalisent, le cabinet de Versailles regagnera du côté de sa politique ce qu'il a perdu dans l'estime des spéculateurs par la lenteur de ses opérations militaires. Nos ministres paraissent être dans la plus grande sécurité de toutes parts excepté du côté de la Russie dont les intentions ne sont pas encore parfaitement connues. Cependant il y a peu de vraisemblance que cette puissance veuille prendre part à une guerre éloignée, peut-être même contre ses véritables intérêts, tandis que des objets plus prochains excitent son attention.

L'avis des préparatifs pour le départ de la flotte de Brest qui est en rade, a déterminé la cour de Londres à rappeler l'amiral Derby qui croise avec 12 vais- sur les côtes d'Irlande. On arme avec la plus grande hâte les 5 vaisseaux de Plymouth, mais les hommes,

les canons et les agrès manquent; ainsi l'on croit qu'il n'en pourra sortir que 2, ce qui porterait la flotte de l'amiral Hardy à 48 vaisseaux. La nôtre sera, selon les apparences de 56.

Les protecteurs et amis de M. d'Orvilliers ont représenté qu'il eût été imprudent de faire une descente à Plymouth parce que l'on savait que cette place était minée et contreminée. Un homme en place a dit à ce sujet : *J'ai envie de lui envoyer ma blanchisseuse afin qu'il lui apprenne son métier, car j'ai le malheur d'être toujours blanchi au plus mal.*

N° 13

De Versailles, le 3 novembre 1779.

Le 24 du mois dernier, M. Duchaffault a reçu ses instructions et les ordres du roi pour mettre à la voile aussitôt que les vents seraient favorables. Ce général a aussitôt distribué des copies de ces ordres à tous les capitaines.

On n'a point encore de nouvelles de l'arrivée de M. le comte d'Estaing à l'Amérique septentrionale. Il aura beau jeu à New-York, d'après les derniers avis qui portaient que le général Clinton avait dessein d'employer une partie de l'escadre d'Arbuthnot à transporter des troupes en Géorgie pour y aller secourir le général Prévost.

On écrit de Londres que les lunettes à longue vue y sont hors de prix, tous les habitants des côtes s'en étant pourvus afin de guetter l'approche des Français ; vous reconnaîtrez là les mauvaises plaisanteries de nos voisins qui ne feraient pas mal de tourner aussi leurs lunettes du côté de l'Irlande.

L'évêque de Chartres a un procès très vif contre un

vicaire de son diocèse qui a confessé des enfants, quoique interdit pour cause de jansénisme, et contre le curé qui l'a souffert. Il y a déjà eu à ce sujet plusieurs arrêts du Parlement contre l'évêque et des arrêts du conseil en sa faveur. Il a été un temps où la moitié de la nation aurait pris parti pour ou contre ; nous sommes devenus assez raisonnables pour regarder ces discussions comme affaires de police civile.

Du 5 novembre.

Les vents contraires retiennent encore notre flotte dans la rade de Brest ; non seulement elle a ordre d'appareiller le plus tôt qu'il sera possible, mais le but principal de ses opérations sera de favoriser la descente projetée. On dit ici qu'un coup de vent a forcé l'amiral Hardy de rester à Torbay, mais il ne nous est parvenu à cet égard aucun avis certain.

Les cartes se brouillent de plus en plus entre la cour de Londres, celle de Portugal et les Etats généraux. Le sieur Corroyer capitaine du brigantin portugais, *la Belle Bayonnoise*, a déclaré à l'amirauté du Havre, en entrant dans ce port, que le 16 octobre, il a été insulté et pillé par un corsaire anglais. Si c'est ainsi que cette nation prétend exercer l'empire des mers, on a, en elle, non seulement une puissance illégitime à combattre, mais des excès criminels à réprimer. Cette conduite, en justifiant notre cause, accroîtra sans doute le nombre de nos amis.

L'armée de 10,000 hommes aux ordres du comte de Chabot, en Flandres, y est cantonnée de manière à pouvoir très promptement rassembler les troupes qui la composent.

Une lettre que l'on vient de recevoir du camp de Saint-Roch, confirme ce que je vous ai précédemment marqué de la détresse où se trouve la garnison de Gi-

braltar. L'expérience a prouvé qu'il ne faut pas toujours ajouter foi aux forfanteries insérées dans les papiers publics par les mercenaires du ministère britannique. Il faut mettre au nombre des faussetés qu'ils hasardent, le retour prochain de M. le comte d'Estaing à Paris.

Notre directeur général des finances s'est fait des ennemis puissants par la fermeté avec laquelle il exige du trésorier de la marine des comptes extrêmement circonstanciés pour les sommes que ce département a déjà absorbées, et les éclaircissements les plus détaillés sur l'emploi des fonds qu'il lui fournit. Il n'a pas encore été pleinement satisfait quant au premier objet.

Le roi, qui ne joue presque jamais, a perdu ces jours derniers 800 louis. « Voilà de l'argent bien mal employé, » a dit Sa Majesté : « j'aurais mieux fait de le faire distribuer à 3,200 soldats, cela les eût encouragés; jouer est une sottise, j'y renonce. »

Il s'est répandu dans le public une satire violente qui contient des personnalités très fortes contre le lieutenant de police, sur la facilité avec laquelle il accorde des permissions pour l'établissement de maisons de jeu. L'auteur a été découvert sur-le-champ et mis à la Bastille. C'est un ecclésiastique à qui ce triste séjour apprendra à ne plus faire de sermons clandestins.

Le sieur Dubois, commandant de la garde de Paris, se trouvant hier à l'une des représentations nocturnes de Nicolet, suivit deux jeunes gens qui avaient pris querelle dans ce spectacle et qui sortaient dans le dessein de se battre. Il le leur défendit, ils le trouvèrent mauvais et lui demandèrent de quel droit il leur parlait ainsi. — Je suis *Dubois*, leur répondit-il. — « Eh bien, s'écria l'un d'eux, avec du bois on fait des flottes. » Vous voyez, monsieur, que l'esprit de calembourg ne se dément dans aucune occasion. Celui-ci a coûté la liberté à celui qui l'a fait.

N° 14

De Versailles, le 9 novembre 1779.

Le roi de Prusse venait de recevoir la nouvelle de la prise de Port-Mahon dans la dernière guerre, lorsque M. Mitchell, envoyé d'Angleterre, qui l'ignorait encore, entra chez Sa Majesté. « Eh bien! lui dit le roi, voilà qui va mal pour votre nation, Mahon est pris. — C'est un très grand revers, répond l'envoyé, mais j'espère qu'avec l'aide de Dieu nous nous en tirerons. — Ah! ah! je ne vous connaissais pas cet allié-là. — Sire, c'est le seul auquel nous ne payons pas de subsides. — Aussi, vous sert-il bien mal, » répond le roi en terminant la conversation. Depuis cette époque, les Anglais ont eu bien à se louer de cet allié qui règle les destinées des hommes et qui confond leurs projets. Je vous ai annoncé, monsieur, que les vents contraires retenaient notre flotte dans la rade et dans le port de Brest, malgré les ordres précis de la cour. Il est heureux que les obstacles qui se sont succédé, l'ayant empêchée d'appareiller en octobre, les coups de vent qui ont eu lieu dans la Manche les 24 et 27 de ce mois, l'auraient mise dans le plus grand danger. Cet avertissement a contribué à faire décider dans un conseil de marine, qu'il était convenable de terminer la campagne et de différer jusqu'au mois de mars prochain, les opérations projetées. Il est douloureux pour un Français de vous annoncer une telle fin des préparatifs immenses dont mes lettres vous ont si souvent entretenu; on évalue à cent millions les dépenses qu'ils ont entraînées. Ils ont servi du moins à contenir nos ennemis et à faire une diversion bien utile à nos alliés de l'Amérique septentrionale.

Le roi est vivement affecté de la nécessité qu'on lui

a représenté de prendre ce parti dont la prudence fera probablement une loi. En tout cas, la division de don Cordova sortira de Brest aussitôt que les vents le permettront, et fera voile pour le Ferrol. L'amiral Hardy est dans la rade de Torbay.

Le cutter *le Trival*, capitaine Blavet, a été expédié de Brest le 30 octobre avec de nouvelles dépêches pour M. d'Estaing.

Le docteur Francklin a laissé prendre des copies d'une lettre écrite par un membre du Congrès et contenant des plaintes vives sur la conduite qu'on a attribuée aux Etats-Unis à l'égard des officiers français qui se sont attachés à leur service. On y cite l'épée emblématique donnée au marquis de La Fayette, une pension de 1,800 livres à M. Toussard, officier d'artillerie, des grades distingués accordés à M. Duboucher et à M. Dupleissis-Maudit, une médaille frappée en l'honneur de M. de Fleury.

Nous ne sommes peut-être pas moins occupés qu'on doit l'être en Angleterre, de ce qui se passe en Irlande.

Les deux cours ennemies y exercent à l'envi tous les moyens imaginés par la politique la plus adroite, pour tourner les esprits suivant leurs vues respectives. Voici l'extrait d'une lettre particulière écrite de Londres au sujet de cette crise importante :

« Le député du Parlement d'Irlande a présenté à Sa Majesté l'adresse en réponse au discours du lord Buningham. Les Irlandais demandent au roi et non au Parlement d'Angleterre, que leur commerce soit rendu libre... Les discours qui ont été prononcés dans le Parlement d'Irlande ont une teinte américaine effrayante pour nous... on ne doute pas que les Irlandais ne soutiennent le parti qu'ils ont pris. Si leurs raisons ne sont pas écoutées, ils en ont une dernière qu'on appelle la raison suffisante des rois et qui est aussi celle des peuples opprimés. 40,000 hommes sont sous les armes, et

des avis particuliers nous ont prévenus que la considération dont jouit le lord Buningham a seule empêché que les délibérations fussent plus violentes. Notre ministère est fort embarrassé. Il est forcé de prendre une prompte résolution, et cette résolution développera entièrement son système. S'il cède aux justes demandes de l'Irlande, comment caractérisera-t-on la guerre cruelle qu'il fait aux Américains pour le même sujet, si au contraire, etc., etc... »

N° 15

De Versailles, le 13 novembre 1779.

Plusieurs papiers publics, et sans doute les uns d'après les autres, ont annoncé que le roi de Danemark avait fait restituer aux Anglais les prises qu'un vaisseau de l'escadre de Paul Jones avait conduites dans un de ses ports. Des lettres particulières de Copenhague nous assurent de la fausseté de ces bruits auxquels nos ennemis ont cherché, pour de bonnes raisons, à donner de la consistance. Le roi de Danemark, sur une insinuation seulement verbale de l'envoyé d'Angleterre, a refusé cette restitution comme contraire à l'exacte neutralité qu'il voulait conserver.

Un navire arrivé de Boston à Cadix, en 21 jours de traversée, a apporté la nouvelle que M. le comte d'Estaing avait paru le 15 de septembre sur les côtes de la Virginie, dirigeant sa route vers New-York, que l'amiral Arbuthnot s'était replié à Newport, que les armées américaines s'avançaient sur New-York où le général Clinton avait pris le parti de rester, mais que Washington, sur l'avis de l'approche de l'escadre française, se flattait d'emporter promptement.

On attend à Brest l'escadre de M. de Sade qui doit escorter un convoi de vivres et d'approvisionnements venant d'Espagne. Don Cordova passera l'hiver dans ce port, conformément aux ordres qu'il a reçus par un courrier récemment arrivé de Madrid. On y continue avec la plus grande activité l'armement de l'escadre qui sera envoyée dans les Indes orientales. Les dernières nouvelles nous rassurent sur l'état de nos affaires en ces contrées où les Mahrattes ont prodigieusement bien servi nos intérêts, et où nous nous flattons déjà de prendre une revanche complète sur nos ennemis.

On dit encore que le duc de Guines, sous le prétexte d'affaires particulières, ira cet hiver à Londres. L'époque actuelle est celle où il est le moins possible de faire de conjectures fondées sur la suite des négociations secrètes qui continuent, mais ceux qui parient pour l'ouverture d'une campagne sanguinaire au printemps prochain paraissent avoir beau jeu.

M. de Sartine a dans ce moment des ennemis plus puissants que jamais à combattre; mais notre monarque ne se prévient pas facilement, et de simples allégations ne font aucune impression sur son esprit. Sa Majesté apporte la plus grande activité à la recherche de la vérité qui échappe si souvent aux rois.

On assure que M. Necker a mis pour le service de l'Etat ses propres billets à long terme sur la place. Il faut avouer que cet administrateur a employé jusqu'ici des moyens inconnus à ses prédécesseurs.

Des lettres de Londres marquent que le député d'Irlande est reparti avec la réponse du roi et qu'elle porte seulement que Sa Majesté consultera son Parlement d'Angleterre sur les demandes qui faisaient l'objet de sa mission. Rien n'est plus propre à arrêter sur l'Irlande les regards de ceux qui aiment les spectacles bruyants.

Le roi d'Espagne a nommé don Langara pour remplacer don Ulloa dans le commandement de l'escadre qui croise aux Açores. Ce dernier sera jugé par un conseil de guerre; son crime est, dit-on, de n'avoir pas attaqué les 8 gros vaisseaux marchands anglais qu'il s'était obstiné à prendre pour des vaisseaux de guerre contre le sentiment de ses officiers et le rapport de ses frégates.

Du 15 novembre.

Conformément à ce que je vous ai marqué précédemment, monsieur, il était tellement décidé que nos opérations offensives seraient, en Europe, remises au printemps prochain, qu'à Brest les officiers de terre avaient eu la permission de s'absenter de leurs corps. Au Havre, les bâtiments chargés de poudre avaient eu ordre de rentrer dans le port pour y être visités, et le débarquement s'effectuant de toutes parts annonçait un entier désistement du projet de descente. De nouvelles circonstances ont sans doute opéré un changement de résolution. Le 8 de ce mois il est arrivé au Havre un courier extraordinaire, avec des ordres pour M. le duc d'Harcourt qui se trouvait absent. Le débarquement a été suspendu ; les officiers se sont empressés de faire remettre leurs effets à bord et l'on a fait les dispositions propres à faciliter un prompt rembarquement. A Brest, il a été fait depuis le 9 des signaux de départ à bord de la *Bretagne*, et tous les officiers ont reçu les ordres les plus précis de rejoindre. Le capitaine d'un bâtiment hollandais a déclaré, à son entrée au Havre, que le 2 de ce mois, il a aperçu 24 ou 25 voiles qui paraissaient des vaisseaux de ligne, à la hauteur de l'isle de Wight.

Les lettres d'Irlande annoncent que la réponse du roi d'Angleterre y a occasionné une vive fermentation. Il est certain qne notre ministère y entretient des liai-

sons intimes et importantes. Il est également vrai que le peuple pour détester le joug de l'Angleterre, n'en est pas plus pour cela l'ami de la France. La stérilité que vous remarquez quelquefois dans ma correspondance est préférable sans doute au récit de nouvelles équivoques. C'est pour cela que je ne vous ai point parlé de la prise de la Jamaïque dont les papiers retentissent, que beaucoup de gens croient, mais dont notre ministère n'a reçu aucun avis. Il a des dépêches de M. le comte d'Estaing, mais je n'ai pu en pénétrer le contenu; on le dit dans l'Ile longue ; en ce cas les Anglais seraient bientôt expulsés de l'Amérique septentrionale ; leurs établissements à Terre-Neuve sont presque entièrement détruits.

Une négociation fort essentielle nous occupe en ce moment ; nous nous flattons que la République de Venise nous fournira des secours pécuniaires considérables.

Pendant que l'exemple et les bienfaits de nos maîtres excitent les progrès de l'inoculation, la chambre du conseil de Dijon a rendu une ordonnance qui la proscrit.

M. Linguet a rendu, selon son usage, un compte très malin du procès qui s'est élevé entre le maréchal de Duras et le comte Desgrée. M. Mesnard, premier commis des finances, vient de certifier dans un mémoire public, l'existence du bon de Louis XV, pour une gratification de 1,500 livres, en faveur de ce seigneur breton ; on a fait à ce sujet l'épigramme suivante :

Monsieur le maréchal, pourquoi tant de réserve
Lorsque Linguet hausse le ton ?
N'avez-vous pas votre bâton ?
Qu'au moins une fois il vous serve.

On dit en ce moment que le prince de Nassau est mort à Saint-Malo, de suites d'une dysenterie.

N° 16

De Versailles, le 20 novembre 1779.

Don Cordova est reparti pour l'Espagne avec son escadre. C'est la seule nouvelle politique de quelque importance que j'aie aujourd'hui à vous mander. Après quelques incertitudes et divers débats, il a été convenu qu'on redoublerait d'activité pour la campagne prochaine. Alors, sans doute, il s'effectuera de grandes choses si les succès de M. d'Estaing et les affaires d'Irlande ne forcent pas l'Angleterre à accepter, cet hiver, les conditions qu'on a voulu lui prescrire. C'est pour fixer l'attention des Anglais sur la Manche et les détourner de l'escadre espagnole, offerte isolée à leurs coups dans l'Océan, que nous avons fait dans les ports de Normandie, comme je vous le marquais dans ma précédente lettre, de fausses démonstrations offensives. On continue avec chaleur l'armement destiné aux Indes orientales. S'il arrive à temps, M. Dumas perdra infiniment de son crédit dans l'espèce de parti qui existe à notre cour, et qu'on peut, par analogie, nommer le parti de l'opposition. Notre ministère de la marine se défend bien, et il sera inébranlable, s'il résiste aux derniers coups qu'on a voulu lui porter sur la comptabilité de son département. On lui fait honneur de la chaleur qui fermente de plus en plus dans les têtes irlandaises. Parmi quelques étrangers inconnus qui sont fréquemment admis dans son cabinet, on veut qu'il y ait un député des mécontents d'Irlande ; et en effet, il est indubitable qu'ils sont en correspondance intime avec notre ministre. Il y a peu d'apparence que l'accession de l'Angleterre à leurs demandes, détruise les mesures que nous pouvons avoir prises pour acquérir des amis

aussi essentiels. La séparation des États unis de l'Amérique septentrionale et de la mère patrie, est pour ainsi dire l'ouvrage du roi d'Angleterre seul. Ici, toute la nation anglaise semble s'unir pour fournir aux Irlandais des motifs fondés *d'insurgence*. De toutes parts les villes et les différents corps commerçants de l'Angleterre et de l'Écosse, préparent des représentations au Parlement et donnent des ordres à leurs députés pour s'opposer à la liberté de commerce, que réclament les Irlandais.

Les changements projetés dans la Ferme générale éprouvent beaucoup de contradiction. En attendant que cet objet majeur soit réglé, M. Necker met de l'ordre dans ses petites parties. Le bureau de correspondance générale, singulier établissement, dû d'abord à l'imagination industrieuse de quelques particuliers, a excité par ses succès l'attention du ministre, qui vient de lui donner une nouvelle forme et de nouveaux chefs. On a aussi fait quelques changements à la caisse de Poissy, qui, comme vous le savez, monsieur, se charge d'acheter tous les bœufs qui arrivent aux marchés, pour les revendre ensuite aux bouchers, établissement favorable aux bouchers pauvres, et onéreux pour ceux qui n'ont pas besoin du crédit qu'il accorde. On a mis à la tête de cette partie, un financier nommé *Raguet*, homme massif de figure et d'esprit, ce qui fait dire à quelques plaisants qu'il est à craindre que les bouchers ne se trompent et ne prennent l'administrateur pour la chose administrée. M. Buffault, ancien marchand d'étoffes, puis trésorier de la ville de Paris, célèbre par la protection de la comtesse du Barry, par la singulière fortune qu'il a faite et par l'extrême beauté de sa femme, qu'il vient de perdre, s'est remarié ces jours-ci. Il a épousé l'ancienne maîtresse de M. la Ferté, intendant des menus plaisirs, qu'il avait enlevée il y a quelque temps à cet autre financier, son ami et son bienfaiteur.

Vers sur le prince d'Hénin, amant de mademoiselle Arnoult, et nommé le Prince conservateur *par le comte de Lauraguais, qui entretenait précédemment cette actrice.*

Chez la doyenne des catins,
Ta place est des plus minces.
Tu n'es plus le prince d'Hénin,
Mais bien le nain des princes.

N° 17

De Versailles, le 29 novembre 1779.

Les bruits publics, quand ils ont acquis quelque crédit, ne doivent point être indifférents pour ceux qui s'amusent à calculer d'avance les événements futurs. Je crois devoir vous en rapporter quelques-uns, qui échauffent ici les esprits, quoiqu'ils n'aient aucun degré de certitude; les spéculateurs ont le temps d'exercer leur imagination d'ici à la campagne prochaine. Les occasions leur manqueront d'autant moins, que rien de ce qui est renfermé dans le cabinet de nos ministres, n'échappe qu'enveloppé d'une portion du voile qui recouvre toutes les dispositions dont on s'y occupe.

On prétend donc que M. Duchaffault, ayant déplu à son tour, cédera sa place à M. le comte d'Estaing, dont l'ardeur agissante est parfaitement reconnue; que celui-ci sera remplacé par M. de la Mothe-Piquet. On suppose que cela n'aura lieu que lorsque le *vice-amiral des Antilles* aura couronné ses succès par la prise de New-York, dont quelques nouvellistes se flattent d'avoir la certitude. Tant que dureront les discussions qui subsistent toujours entre M. Necker et le ministre de la marine, relativement aux comptes de ce département, dont

on continue de s'occuper, beaucoup de gens ne cesseront de prédire la chute de M. de Sartine. Les mêmes lui donnent M. d'Estaing pour successeur, mais on croit qu'il refuserait ce poste éminent, auquel il est véritablement moins propre qu'aux exploits militaires. Les mouvements populaires d'Irlande ont excité ici beaucoup de fermentation dans les esprits. Les uns qui les regardent injustement comme la suite des impressions que notre ministère a excitées dans les têtes principales de ce pays, et de l'enthousiasme d'indépendance qu'il cherche à y fomenter, sont choqués des effets dangereux d'une telle manière de faire la guerre ; d'autres craignent que ces troubles ne gâtent entièrement les affaires d'Irlande, en dégoûtant d'une liberté, si prompte à dégénérer en licence, les chefs dont la fermeté était appuyée sur des principes honnêtes.

L'affaire de M. de Lalli se suit toujours avec chaleur. On attend avec impatience un mémoire de M. le chevalier de Chaponnai, ci-devant aide de camp de ce feu général, et qui a été tellement impliqué dans son affaire, qu'il a encouru la peine du blâme. Ce jugement s'exécute ainsi : Le condamné se présente devant le tribunal dont le président le flétrit avec ces mots foudroyants : « La cour le blâme et le déclare infâme. ». Alors M. de Chaponnai s'est écrié : *Je ne vois ici d'infâme que votre jugement.* Les plus puissants protecteurs ont eu peine à le soustraire aux suites d'un propos aussi hardi. La malignité s'apprête à jouir amplement à la lecture d'un mémoire produit par un tel homme. Il renferme, dit-on, cette note singulière : MM. Chaponnai et de Genlis ayant été mandés pour prêter serment ensemble, le premier déclara qu'il ne déposerait point, concurremment avec le comte de Genlis, et s'expliqua ainsi : *Je récuse le témoignage de monsieur* (le comte était présent) *parce que monsieur est un j... f..., à qui j'ai vu tourner le dos à côté de moi à telle affaire.* C'est le même comte

de Genlis qui était avec M. le duc de Chartres à la journée d'Ouessant.

J'apprends en ce moment que de nouveaux mouvements entre nos ministres, semblent donner quelque apparence au bruit qui s'est répandu d'une prochaine révolution. La reine, qui accorde une haute protection à M. de Sartine, ne dissimule point son mécontentement sur le compte de M. Necker. Le roi a témoigné sa sensibilité à cet égard, ayant eu l'occasion de déclarer avec fermeté qu'il ne se déterminerait jamais d'après les suggestions dictées par les affections personnelles d'un de ses ministres, mais qu'il ne se refuserait jamais à la découverte d'une vérité nuisible à celui-même à qui il aurait accordé sa confiance la plus intime. M. d'Aranda paraît s'être décidément rangé du côté du directeur des finances.

L'apologie de Ravaillac, écrite par l'ordre de Marie de Médicis, sous la dictée du duc d'Épernon, est un libelle atroce dont on recherche rigoureusement les exemplaires. Il contient les imputations les plus graves contre des personnages de premier ordre, à l'occasion de l'événement qui a souillé l'histoire de France, de l'année 1610.

N° 18

De Versailles, le 2 décembre 1779.

M. le comte d'Aranda se déclare ouvertement contre le système adopté par notre ministère dans la guerre présente. Il prétend qu'il est plus coûteux en argent et peut-être en hommes, que celui d'activité en faveur duquel il n'a cessé d'insister. Il est si hautement le panégyriste de M. d'Estaing, qu'on doit croire qu'il n'a pas peu contribué à la résolution prise par Sa Majesté, de

confier les opérations d'Europe à ce vice-amiral, l'année prochaine ; M. de Vergennes, toujours intimement uni avec M. de Sartine, s'occupe fortement de l'insurrection de l'Irlande, que l'on regarde ici comme immanquable. Ces deux ministres ont mis sous les yeux de trois seigneurs irlandais, qui ont de fréquentes conférences avec eux et parmi lesquels se trouve un parent du duc de Linster, un plan d'indépendance projeté pour ce royaume et calqué sur celui que les États-Unis de l'Amérique défendent si bien. La liberté avec laquelle le sieur Linguet s'expliquait sur ces objets dans son dernier numéro, en a fait retarder la distribution. Vous n'ignorez pas, monsieur, que cet écrivain n'a obtenu son pardon que sous la condition expresse qu'il ne publierait rien que M. de Vergennes ne l'ait lu, examiné et corrigé lui-même.

Le chancelier Meaupou a obtenu la permission de venir à l'une de ses terres, qui n'est éloignée de la cour que de dix lieues. Cette conduite du roi à son égard ne signifie rien, quoi qu'en disent les grands parleurs, sinon qu'on a voulu adoucir son exil, où il s'était plaint d'être mal pour sa santé. Pure compassion, pure générosité de la part du roi, et c'est tout ; voilà le langage de la cour. Celui des dévots, dans la clique duquel le chancelier s'est jeté entièrement, est un peu différent. Ils prétendent qu'on l'a rapproché pour le consulter, et espèrent que bientôt il sera rappelé tout à fait : c'est ce que vraisemblablement on ne verra jamais.

On a faussement répandu que le duc de Guines était parti pour Londres. Il a disparu, à la vérité, dans la soirée du 2 novembre, mais on ignore où il est allé. On prétend que des papiers, qui lui étaient adressés et dont on s'est emparé, l'ont rendu plus que suspect à notre ministère, et qu'il a pris la fuite à temps.

M. le directeur général des finances vient de faire arrêter la distribution d'un ouvrage intitulé : *Lettre sur*

l'emprunt et l'impôt. Je n'ai pu encore me procurer cet ouvrage ; on dit qu'il forme à la fois une critique sanglante des opérations de M. Necker et découvre prématurément les projets dont il s'occupe.

Le sieur Beaumarchais, après avoir gravi les bords glissants de la roue de la fortune et en avoir saisi le faîte, est à la veille d'être précipité au même point d'où il est parti. Son papier est en ce moment fort en discrédit ; cependant, M. de Sartines, son seul protecteur, paraît ne l'avoir pas abandonné. La concurrence de la maison *Girardot*, *Haller*, etc., lui a prodigieusement nui dans ses opérations de commerce avec les Américains, mais il faut avouer que l'existence d'un tel homme dans un État où la considération personnelle doit être unie à la fortune, ne pouvait être que précaire et peu durable.

Le prince Frédéric de Salm s'occupe à relever une maison d'éducation dont l'établissement, négligé par son père, est dû à l'un de ses ancêtres ; on lui fait les honneurs de la rédaction du prospectus, qu'il distribue lui-même ; on regarde cette affaire comme un pur objet de finance. Son intendant, solide spéculateur, n'a pas attendu le succès de cette entreprise, à laquelle il devait prendre part, et vient de disparaître avec 10 à 12,000 louis, acompte sur sa portion dans les bénéfices.

Les courtisans ne voient pas sans jalousie les faveurs que le roi accorde au prince de Montbarrey et à sa famille. Le régiment accordé au prince de Nassau Saarbruck excite beaucoup de clameurs. Le prince de Condé renouvelle ses prétentions sur la charge de grand-maître de l'artillerie de France, à laquelle le ministre de la guerre avait aspiré. Il n'est point de ministre en ce moment, qui n'éprouve combien il en coûte de peines et de soins pour conserver la faveur des rois.

M. Necker est fort embarrassé des sollicitations d'un compte de Paradès, homme de qualité, qui a été blessé

au siège de la Grenade, et qui demande le remboursement de 800 mille livres, que son tuteur a prêtées au roi, il y a trois ans. On lui offre des possessions considérables en Corse, mais ce jeune officier, dans les spéculations duquel cette île n'entra jamais, insiste pour être remboursé dans une autre monnaie.

Le sieur Hilliard d'Aubenteuil, auteur d'une histoire de la révolution de l'Amérique septentrionale, avait été chargé par M. de Sartine tant de ce travail que de différents écrits, relatifs à l'administration des États-Unis. Le ministre a eu la bonté de fournir aux dépenses de ce jeune écrivain, en qui le goût pour les plaisirs est plus vif mille fois que l'enthousiasme de l'indépendance américaine. Il vient, pour dernière récompense, d'être nommé procureur du roi à Saint-Domingue. Cette faveur pourrait bien être pernicieuse à un tel galant, et la mer, qui sympathise assez mal avec les cadeaux de Vénus, ne ménagera pas plus qu'un autre ce législateur de nouvelle trempe.

M. de Tudes, conseiller au Parlement, vient de mourir, avare, opiniâtre, riche et dur; il n'a pas laissé plus de regrets à ses héritiers qu'aux malheureux plaideurs dont il rapportait les procès.

N° 19

De Versailles, le 5 décembre 1779.

M. de Cordova a été bien servi par les vents; on a la nouvelle que quatre de ses vaisseaux sont arrivés au Ferrol et neuf autres à Cadix.

Il est très décidé que l'on fera partir sous peu de temps le renfort de vaisseaux et de troupes, que l'on envoie à l'île de France, mais ce n'est plus M. d'Ar-

chambald qui y va : on prétend qu'il a remercié, et l'on nomme présentement M. Duchemin, ancien colonel de l'une des légions supprimées.

L'échange des prisonniers aura lieu incessamment. Les Anglais ramèneront les nôtres en France, et nous les leurs en Angleterre. Dans les guerres précédentes, c'était eux seuls qui menaient et ramenaient : voilà déjà un de leurs prétendus droits auquel ils renoncent. Il faut espérer que nous leur ferons entendre raison pour le reste.

On a parlé ici de la prise des Manilles ; on a fait plus, on a parié sur cet événement, mais il est au rang des chimères politiques si fréquentes ici.

On ne sait à quoi attribuer le désastre de M. Baudouin, maître des requêtes, qui a fait faillite, il y a quelques jours. Il est à la Bastille. M. le garde des sceaux lui avait donné, avant l'époque fatale, l'ordre de vendre sa charge. Elle sera donnée selon les apparences au fils de M. Rouille d'Orfeuille, intendant de Champagne.

Du 8 décembre.

On écrit de Nantes qu'il y est arrivé le 3 du courant une goélette partie de Philadelphie le 26 octobre avec une frégate américaine nommée *la Confédération* qui ramène en Europe M. Gérard et un ministre du Congrès pour l'Espagne, ainsi que plusieurs autres Américains. La frégate s'est séparée de la goélette pour aller prendre les paquets de M. d'Estaing ; à son départ on avait eu la nouvelle que ce général était arrivé à la Géorgie, s'était emparé de deux vaisseaux de guerre anglais, de cinquante canons et de vingt-huit bâtiments de transport ; qu'il avait mis quatre mille hommes de troupes à terre, et qu'il était à la poursuite du général Prévost ; qu'on préparait pour lui des vivres dans les environs de Philadelphie où il était attendu ; que les Anglais, de

peur d'être coupés avaient évacué Rhode-Island, et réuni toutes leurs forces à New-York, et que dans cette position des affaires on se flattait de voir bientôt le moment de chasser tout à fait les Anglais de cette partie de l'Amérique.

Si nos armes ont tant de prospérité en Amérique, il semble que les éléments veuillent en consoler nos ennemis par le désastre qu'ils viennent d'occasionner sur nos côtes de Bretagne et de Normandie. Les coups de vent de la semaine dernière y ont fait le plus affreux ravage de vingt-six bâtiments de transport qui venaient de Saint-Malo à Granville ; neuf cent et soixante hommes au moins ont péri. Le convoi de l'île d'Aix destiné pour les îles du Vent et sur lequel le régiment d'Enghien était embarqué, a aussi été durement maltraité ; trois navires ont été entièrement submergés.

Le nouvel emprunt est fermé d'hier ; il l'eût été bien plus tôt si M. Necker n'avait refusé de fortes soumissions, pour conserver au public la satisfaction d'y placer par petites parties, sans être soumis à l'avidité des spéculateurs.

Le caissier du prince de Conty qui, de la borne du coin du palais de ce prince était parvenu peu à peu à cette importante place, vient de faire une banqueroute considérable dans laquelle se trouvent enveloppés un grand nombre de Savoyards gagne-deniers, qui, par confiance dans leur compatriote et ancien camarade, l'avaient fait dépositaire de leurs petites fortunes.

Du 10 décembre.

D'après les nouvelles venues par Nantes et dont je vous ai rendu compte ci-dessus, on a imaginé voir déjà le comte d'Estaing en Géorgie, donner les étrivières au général Prévost et faire une entrée triomphante dans New-York. Non, monsieur, ce n'est point à New-York,

c'est en France, que ce mortel glorieux, semblable aux fiers Romains, arrive traînant après lui ses captifs. Le roi en a reçu la nouvelle aujourd'hui par deux courriers extraordinaires dépêchés de Brest par ce grand homme. Sa traversée pour revenir en France tient du prodige; parti d'Amérique à la tête de douze vaisseaux, il s'est vu séparé de sa petite escadre par des coups de vent terribles; et il faisait route accompagné d'un seul vaisseau, il touchait à peine aux parages d'Europe qu'il s'est vu attaqué par plusieurs vaisseaux ennemis. La fortune a secondé ses talents et son courage. Il est sorti vainqueur de ce combat dans lequel il a pris le vaisseau anglais, *l'Expériment*, avec une frégate. Il a reçu une blessure à la cuisse, mais elle n'est heureusement pas dangereuse.

On a observé depuis quelque temps des liaisons plus intimes se former entre le ministre de la marine et M. l'archevêque de Paris. Ce prélat voit très souvent madame Louise, sœur du roi et carmélite; on prétend qu'il entretient la bonne opinion qu'elle a prise de M. de Sartine et qu'il excite ses recommandations actives près du roi qui ne manque pas de rendre toutes les semaines une visite à cette vertueuse princesse.

Malgré la protection ouverte de M. le comte d'Aranda, M. Dumas n'a rien obtenu et ne sera, selon les apparences, jamais employé sous ce ministre. Avec une tête assez chaude sur un corps fort paresseux, cet officier général, d'ailleurs brave et éclairé, a pris un parti fort singulier pour se consoler des rigueurs du sort. Il a sollicité et obtenu la permission de faire ouvrir un jeu de Pharaon chez la comtesse de Saint-Jean son ancienne et constante maîtresse.

Le prince de Nassau Siegen, revenu de l'autre monde, où les fabricants de nouvelles l'avaient gratuitement envoyé, sera employé bientôt à une expédition en Afrique, du moins sollicite-t-il chaudement cette faveur,

aimant mieux s'exposer aux coups des ennemis de l'État qu'à ceux d'une foule de créanciers soutenus par des huissiers et recors de toute espèce qui l'assiégeait ici. Il est faux que des correspondances suspectes aient exposé le duc de Guines au ressentiment du ministère. Il a été forcé de s'éloigner de la cour pour avoir tenté une *affaire de cœur et de corps* avec la duchesse de Pol..... dans l'appartement même de la reine.

Un fermier des environs de Paris célèbre par ses lumières sur son art, et par une fortune assez considérable, nommé Charlemagne, a été obligé de se cacher pour avoir eu la faiblesse de souscrire des billets de complaisance en faveur du prince de Limbourg-Styrum. Bientôt ces billets se sont trouvés répandus dans toutes les mains impures des usuriers et des faiseurs d'affaires. Il ne s'agit pas de moins de 400,000 livres. Le pauvre Charlemagne décrédité par la prostitution de sa signature et dans l'impossibilité de satisfaire à de tels engagements est perdu, si l'intervention du Parlement ne déclare nuls au moins ceux de ces billets dont la valeur n'a point été fournie. Je citerai à cette occasion le fragment d'une lettre où un plaisant de la cour fait l'histoire du prince en question. Le prince de L... joue ici un rôle au moyen des affaires qu'il fait tous les jours sur le pavé de Paris tantôt haut, tantôt bas; selon les accidents, il est tantôt dans la rue, c'est-à-dire dans un hôtel garni et tantôt dans un hôtel superbe où les meubles restent toujours pour payer les loyers. Aujourd'hui il fait courir le bruit pour accréditer que son oncle l'évêque de Spire, dont il est héritier, est sur le bord de la fosse; demain il ouvrira un emprunt sur la croix de son ordre qu'on rencontre dans la crotte à tous les coins de rues. C'est un tailleur, un sellier, un bourrelier qu'on en voit décorés. Il n'y a pas même jusqu'au traiteur qui lui fournit à dîner qui n'ait l'honneur d'en être. On dit que le gouvernement a fait

prier l'Altesse d'être un peu moins prodigue de ces sortes de munificences et qu'elle a répondu que ce petit trafic faisait bouillir la marmite; on a fermé les yeux jusqu'à ce moment mais cela ne durera peut-être pas longtemps. Le prince a quelques protections qui ont fait traîner en longueur, il y a deux ans, un procès aussi ridicule qu'ignominieux qu'il eut avec un certain marquis de Quincy, au sujet d'une vente qu'il lui avait faite d'une de ces croix et contre laquelle ce dernier réclamait en escroquerie. Son Altesse reportait dans un de ses mémoires que leur prix était en raison du rang et de l'opulence de l'acquéreur. La mort du marquis de Quincy étant arrivée, l'affaire en est restée là.

N° 20

De Versailles, le 12 décembre 1779.

Les affaires du Nord n'occupent pas moins nos ministres en ce moment que celles dont le foyer est plus près de nous. Les dispositions secrètes de la Russie, qui, si elle n'est pas médiatrice écoutée, sera l'alliée de nos ennemis, l'abdication projetée du roi de Pôlogne dont je vous ai déjà parlé et la certitude des obstacles qu'éprouverait de la part de toutes les puissances de l'Europe l'élévation de la maison de Bourbon, excitent toute l'attention de notre ministère. Tant que les cours, dont l'influence pèse sur les affaires de la Pologne, ont été divisées sur le choix des concurrents pour cette couronne (le prince Henry, le duc de Saxe-Teschen, le prince de Saxe), ces négociations ont dû peu nous importer. La plus saine politique exigeait que nous apportassions tous nos soins à apaiser une guerre, dont l'issue pouvait être une trop grande augmentation de puissance pour l'une des parties.

Maintenant du sein de la tranquillité et de la paix en Allemagne, il peut s'élever une hydre redoutable pour nous-mêmes, qui avons contribué à les affermir. Les surveillants, ou les protecteurs si vous l'aimez mieux, de la République de Pologne réuniraient bientôt leurs suffrages en faveur du prince de Saxe, et fixeraient, à cette occasion, leurs droits réciproques, de manière à n'avoir plus rien qui détournât leurs regards des affaires d'Occident. Tels sont, suivant nos raisonneurs politiques, les motifs de la conduite que l'on suppose à notre ministère dans les affaires présentes du Nord et de l'Orient. Il a fallu, disent-ils, mettre le Turc en mouvement pour contenir la Russie et travailler contre notre propre ouvrage, en fomentant les obstacles qui retardent l'accession de l'Empire à la paix de Teschen.

Les armées qui se préparent de toutes parts, recevront de Ratisbonne le signal de leurs exploits et nous arrangerons nos affaires en attendant que nous ayons à jouer, une seconde fois, le rôle de pacificateurs.

M. le maréchal de Richelieu reparaît à la cour avec quelques apparences de crédit. La gaieté et les agréments que ce vieux libertin sait répandre dans la société, forment un contraste utile avec les soucis qu'entraînent les affaires présentes. Le maréchal de Mouchy, son antagoniste a échoué dans tous les efforts secrets qu'il a faits pour l'écarter.

Du 16 décembre.

L'arrivée de M. le comte d'Estaing à Brest a été suivie de différents bruits sur les détails de son expédition dans l'Amérique septentrionale. Voici les circonstances qui échapperont aux journalistes et dont l'authenticité ne doit exciter aucun doute : M. d'Estaing n'aurait point échoué dans son entreprise et peut-être, en laissant son zèle l'emporter sur l'obéissance due aux ordres du roi,

qui l'avait rappelé, aurait-il fixé la fortune en faveur des insurgés, s'il n'avait été trahi par un officier américain instruit de ses projets et si les vents toujours protecteurs de la fière Albion n'avaient extrêmement maltraité sa flotte. Ce brave général, à la tête de ses grenadiers, reçut un coup de flèche dans le bras et quatre coups de feu qui le renversèrent. Le premier grenadier qui s'élança pour le relever eut la tête emportée par un boulet de canon, le second eut le corps coupé en deux, plusieurs autres furent de même les victimes de leur zèle, jusqu'à ce qu'un d'eux fût plus heureux. C'est pendant l'action de Savannah que s'éleva un ouragan si furieux, qu'il eût fallu abandonner l'entreprise pour exécuter le rembarquement, quand même le succès eût été meilleur. Notre retraite a coûté prodigieusement de monde et en général cette affaire a été plus malheureuse que nous n'en pourrons jamais convenir ; elle nous a coûté plus six cents hommes et soixante officiers ; immédiatement après le rembarquement un coup de vent a obligé le vice-amiral à prendre le large et ne lui a pas permis d'attendre le vicomte de Noailles qui avait été envoyé à terre pour traiter de quelque échange. Les équipages de M. le comte d'Estaing sont, au reste, dans le meilleur état possible. L'*Experiment*, vaisseau anglais qu'il a pris à la hauteur du cap Finistère, portait 750 mille piastres qui seront déposées dans la caisse de la marine, à Brest. La frégate qu'il a également prise était chargée d'habillements pour les troupes d'Amérique, ce qui a mis M. d'Estaing à portée de vêtir à neuf tout son équipage, qui en avait grand besoin et qui porte encore ces uniformes anglais.

M. de la Mothe-Piquet est allé à la Martinique avec quatre vaisseaux et M. de Grasse a été envoyé à une autre destination qui reste inconnue. On assure que le fameux Pulawski a été tué à la tête d'un corps d'Américains qu'il commandait.

Du 20 décembre.

M. d'Estaing, armé de ses glorieuses béquilles est parti de Brest le 2 pour se rendre à Versailles à petites journées. Le roi a voulu lui faire préparer un appartement et se dispose à l'embrasser. Le brave peuple breton a couvert sa voiture de couronnes de lauriers, mais les officiers de marine qui craignent d'avoir un chef aussi sévère, lui ont rendu très peu d'honneurs. Le roi a envoyé ses litières au devant de ce grand homme. Comme il s'est déclaré ouvertement l'antagoniste du ministre de son département, on ne saurait prévoir quels effets son apparition produira, mais beaucoup de gens présument qu'ils seront bien différents de ce que les bruits publics soigneusement recueillis dans les gazettes ont annoncé. On était inquiet de l'escadre de M. de Sade, on en reçoit enfin des nouvelles. Il s'est répandu dans le public qu'elles annonçaient la prise du vaisseau de guerre anglais, *le Chatham*, de cinquante canons.

Le chevalier de Deux-Ponts-Forbach épouse mademoiselle de Polastron, sœur de la comtesse Jules de Polignac. M. de Laval, évêque de Metz, est désigné pour le premier chapeau de cardinal.

M. Bastard, ci-devant premier président du Parlement de Provence, évincé ensuite par le général de Sainte-Foi pour la charge de surintendant de M. le comte d'Artois et encore son chancelier vient d'être décrété d'ajournement personnel, par les chambres assemblées du Parlement. Je vous entretiendrai une autre fois de cette affaire.

On assure la santé du roi de Prusse très chancelante et déjà cette nouvelle a fait construire bien des systèmes politiques.

N° 21

De Versailles, 22 décembre 1779.

M. le marquis d'Agoust, capitaine au régiment des gardes et capitaine des gardes (ad honores) de M. le prince de Condé, a donné à Son Altesse quelques mécontentements, qu'elle lui a témoignés avec vivacité. Il s'agissait, dit la chronique scandaleuse, d'une madame Courtebonne, aimée de tous les deux. Le capitaine a donné sa démission de la charge qu'il possédait au service du prince et lui a demandé satisfaction. Son Altesse a bien voulu la lui accorder et lui assigner le Champ-de-Mars pour rendez-vous. Le prince s'y est rendu, accompagné de son gentilhomme ordinaire, et l'officier accompagné d'un de ses frères, aussi officier aux gardes. Ils se sont battus de bon jeu. Le prince fut blessé au bras. Le combat continua, et l'officier fut blessé à la cuisse. Le prince reçut un second coup, et le combat fut fini. Cette affaire singulière a eu lieu samedi dernier. Les blessures n'étant pas dangereuses, le prince se rendit à Versailles, près de M. de Maurepas, et l'engagea à prier le roi de ne donner aucune suite à cette affaire. M. de Maurepas répondit au prince que le roi en était déjà instruit; on assure que Sa Majesté ne veut pas pardonner, et que les princes demandent un règlement, pour prévenir de pareilles aventures.

La faillite du caissier du prince de Conti, dont je vous ai raconté l'histoire, a donné lieu, dans quelques papiers, à un quiproquo offensant pour le sieur de Mansecourt, son trésorier, et qu'il est important de détruire. Ce caissier se nomme Cholet. Il est arrêté, et poursuivi à la requête du procureur général.

On dit la comtesse du Barry mariée à son coiffeur.

L'affaire du maréchal duc de Duras avec le comte Desgrée, qui a suivi de près celle de la Sainval, fait jaser tant et plus. Comme à la cour on ne manque point de gens qui s'expriment facilement, en vers surtout, lorsqu'il n'est pas question de dire du bien de son prochain, le maréchal a trouvé dernièrement les vers suivants sous sa serviette :

Enfin, vous triomphez, monsieur le maréchal !
Quel début, juste ciel, dans les champs de la gloire :
D'un triomphe si beau s'ornera votre histoire.
Peuples, chantez Duras ! Il a vaincu... Sainval.

Aussi grand à Paris que terrible à la guerre,
Opprimer le mérite est votre bon plaisir.
C'est fort bien fait à vous, d'une ou d'autre manière,
Il faut bien quelquefois montrer qu'on sait agir.

Contemplez, ô Français, le digne successeur
De Turenne et Villars, de Berwick et Maurice,
Le bâton glorieux, le prix de la valeur,
Duras sait l'acquérir en baisant une actrice.

A l'ombre des lauriers qui ceignent votre front,
On dit que va dormir l'illustre favorite;
Par malheur, ce repos ne saurait être long :
Vos lauriers, monseigneur, se flétrissent trop vite.

Poursuis donc, ô Duras, remplis tes grands projets,
Cacodemon rendra ta mémoire immortelle,
Et tu vas figurer dans le brillant palais
Que Voltaire décrit chant trois de la Pucelle.

L'archevêque de Paris a fait proposer une pension à l'abbé Duverney, auteur d'une histoire de la Sorbonne, afin qu'il ne la fît pas imprimer. L'auteur a eu la noblesse de la refuser.

On est fort curieux de savoir quel accueil, Monsieur, frère du roi, fera au comte d'Estaing. Ce prince traite hautement de révolte et de rébellion punissable, les

efforts des Américains pour parvenir à l'indépendance. « Voilà Mandrin bien honoré, a-t-il dit, en parlant de l'accueil que Paul Jones a reçu de la cour, il ne reste plus qu'à élever des trophées à Cartouche et à Washington. » Au reste, M. d'Estaing n'étant arrivé ici que d'aujourd'hui même, je ne puis vous donner encore aucune particularité sur son apparition. Il a dîné chez M. de Sartine. Cette entrevue aura été l'une de celles où, si fréquemment dans ce pays, on ne dit pas un mot de ce que l'on pense.

M. Duchemin doit toujours partir incessamment pour commander l'expédition de l'île de France, où l'on envoie les corps de Lauzun et d'Esterhazy.

M. d'Archambal, a une autre destination, également pour les Indes orientales.

Le prince de Nassau-Siégen va servir en qualité de volontaire, au siège de Gibraltar.

M. de Guichen est nommé commandant de marine à Brest, à la place de M. de la Prévalaye.

ANNÉE 1780

N° 22

De Versailles, le 1er janvier 1780.

Si dans l'accueil que le roi a fait à M. le comte d'Estaing on a reconnu l'homme sensible aux belles actions, le prince, attaché aux bons serviteurs, et l'ami de tous les défenseurs de la patrie, l'excellence de son cœur n'a pas moins éclaté; ses répliques et ses refléxions ont souvent annoncé un sage et toujours un homme de bon sens; son intégrité déconcerte furieusement nos gens de parti. M. le comte de Broglie a voulu dénigrer les opérations de M. le comte d'Estaing. — Oui, lui a dit le roi, il a eu tort, en effet, de me conserver mes vaisseaux et les équipages, qu'il me ramène en bon état, et vous qui n'avez fait que paraître en Alsace, vous m'avez fait déserter plus de vingt mille hommes. — On sait combien M. le comte de Broglie, bien différent du maréchal, son frère, d'ailleurs brave militaire et négociateur adroit, est peu aimé à cause de son extrême dureté et de ses emportements.

Madame de Laval, dont le nom annonce l'une des plus anciennes familles du royaume, s'est présentée pour

être reçue *dame pour accompagner Madame*. Cette place lui avait été comme promise. Elle n'a pu l'obtenir, parce qu'elle est fille de M. de Boulogne, ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, et par conséquen n'est pas de qualité. M. de Laval, son beau-père, premier gentilhomme de *Monsieur*, a donné sa démission. Toute la famille de Montmorency jette les hauts cris. En effet, il est peu de nos meilleures familles qui ne soient un peu souillées par le sang impur, mais doré de nos financiers.

Laissons au public le plaisir de multiplier à son aise les raisons et les circonstances de l'étonnante aventure du prince, dont je vous ai parlé dans ma précédente, et arrêtons-nous, monsieur, aux détails sur lesquels on se réunit. M. d'Agoult faisait depuis longtemps sa cour à la marquise de Courtebonne, dame de la duchesse de Bourbon; il était écouté et comptait l'épouser, mais lorsqu'il l'a pressée d'en venir à la conclusion, cette dame a d'abord hésité, bientôt l'a refusé, et enfin lui a fermé sa porte. L'amant, outré, s'est permis des propos sur le compte de son infidèle; la marquise en a porté des plaintes au prince, qui a imposé silence à son capitaine des gardes, mais qui, bien loin d'obéir, s'est livré sans ménagements, même pour le prince, à ternir la réputation de cette dame. Son Altesse lui a ordonné d'envoyer sa démission dans les vingt-quatre heures. Le disgracié a voulu entrer en explications, appuyant son excuse sur une promesse de mariage, mais le prince lui a tourné le dos, en lui répliquant qu'il n'ignorait pas que cette promesse avait été *extorquée*. C'est sur cette dure parole que M. d'Agoult est parti pour Versailles, consulter son frère, aide major de cour, et là, ils ont décidé ensemble qu'il fallait demander raison au prince. En conséquence, M. d'Agoult s'est rendu à Sèvres, et, au passage de Son Altesse, il lui a adressé les paroles suivantes : « Je sais, monseigneur, le cas que vous faites de la noblesse fran-

çaise ; Votre Altesse a attaqué son honneur en ma personne, je la supplie de vouloir m'indiquer *un rendez-vous et le choix des armes.* — *Demain matin*, lui répondit le prince, *à huit heures, au Champ-de-Mars ; une épée.* » Vous avez su l'histoire du combat, au sortir duquel Son Altesse fit demander au roi la grâce de M. d'Agoult, ce qui a été inutile, puisqu'il passe pour constant qu'il a l'ordre de l'arrêter et de l'enfermer à Saint-Pierre en Size, pour le reste de ses jours. Il avait, fort heureusement pour lui, prévu le coup et s'est retiré à Bruxelles, où l'on prétend que M. le marquis de *Gouffier*, frère de madame la marquise *de Courtebonne*, est allé le joindre pour lui demander raison de l'insulte faite à sa sœur. Quant au frère de l'officier, il ne se confirme pas qu'il ait été condamné à vingt ans et un jour de prison, comme on l'a dit, puisqu'il est encore en charge. Au surplus, c'est une famille destinée, je pense, à vivre à l'avenir dans ses terres, sans prétendre à l'avancement. Le jour de cette étrange affaire, il se sont battus au pistolet, derrière les Chartreux. L'un et l'autre ont été blessés gravement ; on les croit morts.

N° 23

De Versailles, le 9 janvier 1780.

On croit fortement que cet hiver amènera dans notre ministère des changements qui ne sauraient manquer d'en produire dans le plan d'opérations de la campagne prochaine. On parle même d'une révolution très prompte, par laquelle M. Amelot succéderait à M. Bertin, et serait remplacé, dans le département de Paris, par M. de Sartine. M. Necker aurait l'administration du commerce maritime, M. de la Porte celui des approvi-

sionnements de la marine, et un grand seigneur, qu'on ne nomme pas, avec le titre de ministre, aurait la marine royale, les classes et les colonies. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de la Porte a été mandé ici, et qu'il y a eu entre M. d'Orvilliers et plusieurs officiers généraux, chez M. de Maurepas, un comité secret, où l'on a remarqué que la boussole marine n'était pas.

Le maréchal de Richelieu a été à toute extrémité, il est maintenant rétabli.

On trouve que M. le colonel du régiment d'Auvergne, qu'un excès d'adulation politique fit asservir au baroque uniforme de M. le comte de Saint-Germain, ainsi qu'à sa coiffure d'abbé, aurait dû communiquer de sa souplesse à ce sec et fier duc de Laval, qui vient de rendre ses places à la cour, à cause du refus fait à sa belle-fille, d'une place de *dame* pour accompagner Madame, parce qu'étant fille de M. de Boulogne, l'un de nos trésoriers, elle n'est point femme de qualité. La maison de Montmorency, l'une des plus anciennes familles du royaume, a été très sensible à cette humiliation. Il y a, cependant, bien peu de nos grands seigneurs qui ne roulent dans leurs veines quelques globules de sang financier.

La pauvre demoiselle Magon, que le jeune prince de Carignan a épousée à Saint-Malo et qu'il a laissée enceinte, étant obligée de retourner auprès du roi de Sardaigne, qui l'a redemandée à cette occasion, est dans le plus violent désespoir. Il paraît que son mariage sera cassé. Il avait été précédemment question d'unir mademoiselle de Bourbon à ce prince.

Le marquis d'Agoult, dont je vous ai, monsieur, raconté l'aventure avec M. le prince de Condé, est condamné à quarante ans de prison, et son frère, qui a servi de témoin, à vingt ans ; ni l'un ni l'autre ne s'y sont encore rendus, et l'on croit qu'ils ne sont plus en France.

On est étonné de la fermeté avec laquelle notre jeune

monarque résiste aux suggestions adroites par lesquelles on cherche à détruire la confiance extrême qu'il a dans le vice-amiral. Les ennemis les plus puissants qu'ait M. d'Estaing, sont de la maison de Noailles. On prétend que cela provient de l'influence de l'archevêque de Paris, sur cette illustre famille, et des liaisons intimes du prélat avec un certain ministre, qu'on sait bien n'être pas dans le cœur, l'ami du conquérant de la Grenade.

Tout le monde connaît l'ancienne histoire qui fait M. le comte d'Estaing fils d'un serrurier. On l'a souvent répété à la cour depuis son retour. M. de Maurepas, ennuyé d'entendre si souvent cette fable, dont on lui rebattait les oreilles à dessein, répondit dernièrement à l'un des organes de la calomnie, par ce vers si connu :

S'il n'est du sang des dieux, il mérite d'en être.

On prétend que Beaumarchais a reçu du ministère une gratification de 1,000 louis, pour sa gentille réponse à l'éloquent manifeste du roi d'Angleterre. Il fallait un couplet à cette occasion, on a fait celui-ci :

En vérité, cher Beaumarchais,
J'aime te voir à ton pupitre,
Discuter et te rendre arbitre
Entre l'Anglais et le Français.
Honneur soit fait à ta balance.
Entre nous, tu vaux un trésor :
Prends les intérêts de la France,
Elle te paye au poids de l'or.

Du 14 janvier.

On apprend, par des lettres de Madrid, que les Espagnols ont tenté une attaque du côté de Pensacola, mais qu'ils y ont trouvé de la résistance et n'y ont pu détruire qu'un petit nombre de forts. Cela n'empêchera pas sans

doute que leur expédition ne fournisse dans les gazettes quelques relations pompeuses.

L'amiral Bonnet est à ce qu'on dit parti pour une expédition secrète avec six mille hommes.

Sur l'avis du départ de l'amiral Rodney pour Gibraltar, vingt-quatre vaisseaux, tant espagnols que français ont eu ordre de mettre à la voile de Brest, pour aller renforcer don Cordova ; mais le 8 de ce mois ils n'étaient pas encore partis, et les Anglais ont été vus le 4 aux côtes de la Bretagne.

La comtesse Jules de Polignac, sœur de la nouvelle épouse du chevalier des Deux-Ponts-Forbach, est tellement en crédit auprès de la reine que Sa Majesté avait l'intention de lui donner la survivance de la place de gouvernante des Enfants de France ; mais madame de Guéménée lui ayant représenté *les Droits* de sa famille sur cette place, la reine l'a rassurée, sans lui celer pourtant, la satisfaction qu'elle eût trouvée dans cet arrangement.

M. le comte de Buckeley que le sieur Beaumarchais a jugé à propos d'apostropher dans son écrit supprimé sur la demande de MM. de Choiseul et de Praslin, vient d'écrire à ce sujet à M. de Vergennes une lettre fulminante dans laquelle il demande justice et punition contre l'écrivain banquier.

N° 24

De Versailles, le 18 janvier 1780.

Les yeux de la peur sont toujours infidèles ; il faut l'avouer, le départ d'une flotte anglaise qui allait déranger nos projets dans le détroit nous a fort inquiétés. M. d'Aranda n'a fait qu'aller et venir ; il témoignait assez combien il craignait que l'escadre de Brest ne

partît trop tard. Eh bien! monsieur, on assure maintenant que ce Rodney qu'on dit avoir vu le 4, à la hauteur des Sorlingues et ensuite plus près encore de nos côtes, était le 9 à Plymouth où il a relâché en sortant de Spithead. Pour moi, je ne m'y fierais pas; du reste, les vinqt-quatre vaisseaux que nous envoyons au secours de don Barcelo ont mis à la voile de Brest le 13 du courant.

M. le grand aumônier de la reine vient de mourir subitement; il y a bien des gens en l'air pour mendier quelques portions de cet héritage ecclésiastique.

Il sortira incessamment divers édits et arrêts qui feront de très grands changements dans la finance. On parle de réduire le nombre des fermiers généraux qui tremblent depuis longtemps qu'on ne touche à cette arche sacrée. On fera des aides et des droits domaniaux, autant de régies particulières. Ce n'est qu'en le démembrant peu à peu qu'on pourra vaincre cet hydre, mais il reste à savoir si en multipliant ainsi les sangsues du peuple, il souffrira moins que par les morsures du monstre immense qui le rongeait. Au reste une révolution que tant de gens puissants sont intéressés à contredire est sujette à bien des changements jusqu'à ce que l'imprimerie royale y ait donné la dernière sanction.

On parle aussi de création de charges; on a été jusqu'à dire que les débitants de sel, de tabac, etc., auraient un titre honorable en échange d'une finance qu'ils payeraient. Il ne serait pas plus étonnant de voir les conseillers du roi, regrattiers, que des conseillers du roi, officiers de la volaille, mouleurs de bois, etc. Ce serait cependant de la part de notre directeur des finances, pousser un peu loin l'imitation de son modèle, M. Colbert. Tout cela prouve, ainsi que je l'ai prévu, qu'avec tous les gens sensés, la grande aisance qui a régné dans nos opérations pécuniaires depuis le commencement de cette

guerre ne faisait que rendre l'usage des ressources plus nécessaire pour la suite.

M. de Baudouin, maître de requêtes, riche, mais joueur et dissipé vient d'être enfermé à Charenton comme fou. C'est une folie de *distraction* qui l'avait saisi en sortant de table chez M. le garde des sceaux; il lui était arrivé d'emporter plusieurs fois des couverts d'or et d'argent dans sa poche.

Voilà la duchesse de Mazarin qui perdra 150,000 livres de rente par la réforme que M. Necker veut faire des fermiers généraux qui ne sont que *prête-noms* des fonds et qui ne compensent point cet abus par l'assiduité au travail. Au nombre de ces derniers, il en était un que le sieur de Beaujon, banquier de la cour du feu roi protégeait. Qu'on juge de l'étendue d'esprit de ce millionnaire. Il se rend chez M. Necker pour solliciter sa bienveillance en faveur de son protégé. Le ministre des finances qui n'en avait pas la même opinion que le protecteur, lui fit cette question : « Qui sera sa caution ? — Moi, répond le financier, en frappant sa grosse panse. — Diable, lui dit le sieur Necker, vous parlez comme Corneille (le fameux *moi*... de ce poète). Il survient alors du monde avec qui s'entretient le ministre des finances. Beaujon étonné du peu d'importance qu'a eue son *moi*, sort et rentre chez lui en donnant tout au diable. — Eh bien? lui demanda son protégé fort inquiet de la réponse du ministre. — Eh bien! repart Beaujon avec humeur, rien... que diable! voulez-vous que je dise à un homme qui m'a dit que je parlais comme une *Corneille*. » Le récit de cette anecdote toute récente a fait partir le roi et toute la cour d'un grand éclat de rire, aux dépens du pauvre M. Beaujon.

M. Dumas, l'ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon est malade de chagrin depuis environ six semaines des obstacles qu'il a éprouvés de la part du ministre pour son avancement. Il a été la dupe du comte

d'Aranda et des promesses que ce ministre lui avait faites de lui faire avoir de l'emploi ; en sorte que M. d'Aranda et M. de Maurepas, M. de Vergennes, M. de Sartine et le prince de Montbarey sont continuellement l'objet des transports de la fièvre chaude qui dévore ce malade.

N° 25

De Versailles, le 21 janvier 1780.

M. le comte d'Estaing assiste très régulièrement à des comités secrets où sont appelés plusieurs officiers généraux et principalement MM. Duchaffault et d'Orvilliers. On remarque que M. de Sartine vient très rarement. M. d'Estaing n'y entre et n'en sort jamais, qu'accompagné d'un énorme portefeuille. Tout se passe dans le plus grand secret. On a su seulement que le vice-amiral a demandé pour retourner en Amérique quinze à vingt mille hommes de troupes et nombre considérable de vaisseaux, et que sur la proposition qui lui a été faite de commander en Europe, il a répondu qu'il ne pouvait accepter, que dans le cas où on ne gênerait point ses dispositions, qu'on lui laisserait suivre ses plans et qu'enfin on lui donnerait entièrement carte blanche ; autrement il veut se retirer. Il attendait un bâton de maréchal, ce qui est un peu fort pour un homme, grand général, sans doute, mais qui arrive au moment où ses lauriers sont un peu flétris.

L'évêque d'Angers a suivi de près l'évêque de Chartres. Ce dernier grand intrigant de cour ne laissait pas que d'y avoir du crédit. M. de Castries perd avec cet ami le plus puissant appui de ses prétentions déjà si anciennes au ministère.

La grande réforme dans les fermes a enfin vu le jour

vaisseaux qui restent à sa portée, il ira se réunir aux cinq vaisseaux que la Providence ou plutôt une sage prévoyance a porté les Anglais à lui envoyer, par supplément, et se porter vers l'amiral Parker dont l'escadre a grand besoin de renfort. M. le vicomte de Noailles a gagné en arrivant ici un pari considérable, qu'il a fait avec le prince des Asturies. Il s'agissait de faire en huit jours la route de Paris. Le colonel a mis quatorze heures de moins et a été payé sur-le-champ par l'ambassadeur et en or : à propos d'or, on a remarqué qu'une vieille fille de cinquante-deux ans a porté au dernier emprunt quinze cent louis d'or frappés en 1732, et encore tout neufs.

Revenons aux affaires maritimes : on fait des vœux pour que M. de Guichen ait rencontré les cinq vaisseaux anglais dont je viens de parler, pour qu'il ait rejoint promptement le brave de la Mothe-Piquet qui vient de faire une action héroïque en se battant seul sur l'*Annibal* contre trois vaisseaux anglais et ensuite avec deux vaisseaux de son escadre contre sept vaisseaux ennemis, et en sauvant par là plus de la moitié d'un convoi que Parker regardait déjà comme son bien. On regrette fort qu'un officier si propre aux grandes choses, à la fois prudent et hardi, grand guerrier et excellent marin, soit obligé de céder le commandement à un officier qui y parvient uniquement parce que c'est son tour. Ce n'est pas que M. de Guichen ne soit un brave officier et un homme instruit, mais la douceur, on oserait dire l'indolence de son caractère, le rend peu propre à ce qui est à faire, pour regagner ce que nous avons perdu par les délais de la précédente campagne. Nos politiques de cour sont ici un peu déroutés sur le compte de M. de Sartine et de M. d'Estaing qui paraissent se maintenir également dans l'estime du roi. Le comte d'Estaing a des partisans distingués et le gros du public pour lui. Mais M. de Sartine est ministre et a infiniment plus

M. le marquis de Châlons doit bientôt partir pour se rendre à sa destination à Bonn, mais il est décidé que madame la marquise restera à la cour.

Les nouveaux arrangements de M. Necker pour la finance ont augmenté prodigieusement son crédit près du roi, dont il a très bien saisi les vues, mais en multipliant le nombre de ses ennemis, il a peut-être porté atteinte à sa stabilité.

M. de Vergennes s'est fait beaucoup d'honneur dans le conseil, du changement imprévu, qui s'est fait dans le système de la cour de Russie, quoique ses antagonistes prétendent que ce ministre n'y a contribué en rien, et qu'une autre puissance que la nôtre a opposé, dans d'autres vues, que celles de nous obliger, le crédit de M. de Panin à celui de M. de Potemkin.

N° 26

De Versailles, le 31 janvier 1780.

Il y a deux jours que la cour et la ville étaient dans la plus vive inquiétude sur le sort de la Grenade. Nous sommes rassurés, mais on était si persuadé généralement et parmi nos ministres que l'amiral Parcker avait fait rentrer cette conquête sous la domination de l'Angleterre, que M. le maréchal de Noailles, qui avait un grand dîner chez lui, s'est privé du plaisir d'offrir à son monde, un superbe morceau de sucrerie représentant le *fort de la Grenade*, qui devait être l'ornement de son dessert. Cette nouvelle, venue de Londres, n'avait pas d'autre fondement que les lettres où Parcker marque qu'il se propose de faire des tentatives pour reprendre les îles dont les Français se sont rendus maîtres.

Nos ministres n'en disent mot, mais ils ont bien une autre puce à l'oreille. Des lettres d'Ostende, d'abord, et

peu après un courrier expédié par un de nos amis de Londres, où nous entretenons fort cher des gens qui nous marquent ce que les papiers anglais disent à bon marché, nous ont appris de très fâcheuses nouvelles. Indépendamment des prises immenses faites sur les Espagnols par Rodney, il y a à parier que lui et les vents ont dispersé, pris et détruit une bonne partie de l'escadre de don Gaston, de celle de Langara et de Cordova qui auront été successivement offertes à ses coups. On parie deux contre un, que de là il aura été faire à Gibraltar, ce qu'il aura voulu, et quelques-uns ajoutent que les 5,000 hommes qu'il a à bord, ont formé déjà des garnisons dans plusieurs ports de la Corse. L'Angleterre ne saurait avoir l'intention d'y renfermer des troupes dont elle a besoin ailleurs, mais l'on présume qu'elle a des vues à cet égard qui ne sont pas encore assez éclaircies pour en parler.

La nouvelle réforme d'une partie de la maison du roi a porté l'effroi dans le reste. Le grand commun est dans la désolation. Ce nombreux troupeau de valets a peur de manquer de pâture, mais vingt millions d'hommes qui le nourrissent ont plus de droits que lui à la sollicitude du jeune monarque qui est le père de tous.

De tous les actes de courage que nos fastes présentent depuis quelque temps, celui-ci n'est pas le moins curieux : M. Duvivier, commissaire des guerres, âgé de 45 ans, vient d'épouser mademoiselle Denis, nièce de M. de Voltaire. Je ne la garantis pas nubile, mais je puis assurer qu'elle a, pour le moins, soixante-huit bonnes années et soixante-huit livres de chair superflues. Cette vieille folle a caché son mariage à toute sa famille. Aussitôt que l'abbé Mignot, son frère qui demeurait avec elle l'a appris, il s'est séparé d'elle. On assure qu'elle a donné par contract de mariage, la plus grande partie de son bien à son généreux époux qui, par reconnaissance, a déjà fait lit à part.

N° 27

De Versailles, le 4 février 1780.

Nous sommes entièrement rassurés sur le sort de la Grenade dont on avait annoncé la prise. L'amiral Parker a fait effectivement une tentative contre cette île, mais il a été repoussé avec une perte considérable. C'est-à-dire que nous sommes encore à peu près sur nos pieds en Amérique, mais il reste à savoir si nous pourrons longtemps résister aux forces que les Anglais envoyent.

Nos trembleurs sont d'autant plus inquiets qu'ils remarquent l'adresse avec laquelle nos ennemis ont toujours réussi à nous devancer. Les Anglais ont plus d'une fois même donné le change à nos espions et nous en avons une preuve récente dans l'affaire d'Irlande.

Ce n'est que depuis peu de jours que leurs rapports nous ôtent l'espoir de faire réussir certains grands projets en ce royaume. Il paraît que le ministère anglais a imposé efficacement les mains sur les têtes exaltées que saint Patrice protège ; toutes les assemblées des volontaires libres n'aboutiront qu'à une liberté précaire, et leurs volontés céderont toujours à celles des chefs qui ont vendu les leurs. Présentement, d'ailleurs, quelque divisé qu'on y puisse être pour une cause particulière et intestine, nous sommes certains qu'on n'y sera pas moins réuni pour la cause commune.

Il s'est élevé quelques troubles en Écosse ; on a prétendu injustement que nous y avions pris part ; nous en pourrions profiter, mais nous ne pouvons compter sur aucun des amis que nous nous flattons d'avoir dans les pays soumis aux Léopards.

Du 8 février.

Quoique l'on présente ici le combat de *Langara* avec l'amiral Rodney, sous le point de vue le plus favorable possible, il n'en est pas moins vrai que cette aventure met les affaires des Espagnols en très mauvais état dans le détroit. L'escadre de *don Gaston*, fort endommagée par les mauvais temps arrivera trop tard, ou sera trop faible pour empêcher Rodney de faire lever le siège de Gibraltar, et quoiqu'un courrier expédié le 19 du camp de Saint-Roch, ait annoncé qu'à cette époque Gibraltar n'était pas approvisionné, on ne doute pas que tout le convoi de Rodney n'y ait répandu l'abondance, et l'on prétend même que nos ministres sont déjà instruits que le 21 janvier, Rodney, Ross et Digby, étaient réunis avec leurs forces devant ce fort après y avoir favorisé l'introduction des bâtiments qu'ils ont convoyés.

Tout est ici en activité, et depuis longtemps, on n'y a été occupé d'une manière plus importante. Les affaires du dehors et celles du dedans donnent beaucoup de tablature à nos ministres. Toutes les puissances de l'Europe prennent en ce moment intérêt à la guerre, où nous ne jouons pas encore le plus beau rôle, et les uns voulant nous porter à la paix, sont traversés par d'autres qui craignent les conditions auxquelles certaines cours, nous offrent une médiation efficace. Celles-ci, pour parvenir à leurs desseins, favorisent les efforts d'un parti puissant, qui cherchant à opérer une révolution dans notre ministère, y prépare un changement de système. Il est fort question de rappeler un célèbre ex-ministre. Le crédit de M. de Maurepas, la supériorité que lui donne la confiance du maître sur le parti opposé, enfin l'influence que les grandes opérations de M. Necker lui donnent à notre cour, semblent annoncer la prochaine réalisation de cet arrangement. Les circonstances actuelles y sont

d'autant plus favorables, que les princes les plus sages ont toujours eu peine à se défendre d'un mouvement qui les porte à rendre leur ministres responsables des événements par lesquels les projets les mieux conçus sont souvent déconcertés.

M. d'Aranda d'ailleurs, ne dissimule plus son mécontentement et le roi dans le dernier conseil, a témoigné dit-on, l'intention de prendre une résolution capable de remédier au mal.

N° 28

De Versailles, le 12 février 1780.

Quoique le maintien ordinaire de la cour laisse rarement apercevoir sur le visage, les diverses impressions de l'âme, il est aisé de voir que nos ministres sont moins affectés de l'espoir de recevoir d'heureuses nouvelles de don Gaston, que du violent chagrin des succès de Rodney. Nous savons très certainement que don Gaston n'était pas encore à la hauteur de Cadix le 28 du mois dernier, et que Gibraltar était ravitaillé le 22. Il arrive tous les deux jours un courrier à M. d'Aranda et un à M. de Sartine, mais on ne laisse transpirer que ce qui n'est pas absolument défavorable. On cache, par exemple, que don Langara est prisonnier, qu'il a à la tête une blessure très dangereuse, une au corps et une à la cuisse; qu'il a été amené à *Gibraltar* avec son vaisseau et deux autres, et que maîtres comme ils le sont de la Méditerranée, les vaisseaux de Ross et de Digby y feront peut-être bien du mal à leur ennemi avant que don Gaston ait pu leur faire éprouver sa vengeance. Rodney est entré à Lisbonne avec le *Sandwich;* sa mission est remplie dans ces parages; on croit, qu'après avoir fait faire les réparations nécessaires aux

vaisseaux qui restent à sa portée, il ira se réunir aux cinq vaisseaux que la Providence ou plutôt une sage prévoyance a porté les Anglais à lui envoyer, par supplément, et se porter vers l'amiral Parker dont l'escadre a grand besoin de renfort. M. le vicomte de Noailles a gagné en arrivant ici un pari considérable, qu'il a fait avec le prince des Asturies. Il s'agissait de faire en huit jours la route de Paris. Le colonel a mis quatorze heures de moins et a été payé sur-le-champ par l'ambassadeur et en or : à propos d'or, on a remarqué qu'une vieille fille de cinquante-deux ans a porté au dernier emprunt quinze cent louis d'or frappés en 1732, et encore tout neufs.

Revenons aux affaires maritimes : on fait des vœux pour que M. de Guichen ait rencontré les cinq vaisseaux anglais dont je viens de parler, pour qu'il ait rejoint promptement le brave de la Mothe-Piquet qui vient de faire une action héroïque en se battant seul sur l'*Annibal* contre trois vaisseaux anglais et ensuite avec deux vaisseaux de son escadre contre sept vaisseaux ennemis, et en sauvant par là plus de la moitié d'un convoi que Parker regardait déjà comme son bien. On regrette fort qu'un officier si propre aux grandes choses, à la fois prudent et hardi, grand guerrier et excellent marin, soit obligé de céder le commandement à un officier qui y parvient uniquement parce que c'est son tour. Ce n'est pas que M. de Guichen ne soit un brave officier et un homme instruit, mais la douceur, on oserait dire l'indolence de son caractère, le rend peu propre à ce qui est à faire, pour regagner ce que nous avons perdu par les délais de la précédente campagne. Nos politiques de cour sont ici un peu déroutés sur le compte de M. de Sartine et de M. d'Estaing qui paraissent se maintenir également dans l'estime du roi. Le comte d'Estaing a des partisans distingués et le gros du public pour lui. Mais M. de Sartine est ministre et a infiniment plus

d'esprit, d'adresse et d'amabilité et de ce qu'on appelle manège de cour que son antagoniste. Il serait donc fort possible que M. de Sartine, tout en le comblant d'éloges, fit M. d'Estaing rester sans emploi pour la campagne prochaine. J'ai oublié de vous conter ce trait entre ces deux messieurs. Lorsque M. d'Estaing peu après son retour fut travailler chez le ministre, il lui dit avec son ton brusque ordinaire : « Monsieur, si je m'étais amusé à faire la guerre aux Anglais avec de l'intrigue nous serions encore à Savannah, et j'y serais sur mes jambes. » « Oui, monsieur, lui répondit le *Serpent* : (C'est ainsi que les courtisans désignent M. de Sartine) non seulement vous y seriez, *mais vous seriez dedans.* » Le comte d'Estaing altéré du sarcasme, leva le siège et partit.

Voilà le d'Estaing de la France,
Éclopé, couronné, de la cabale atteint...
Va, ma patrie, en tout tu n'es qu'une catin
Dont on paye toujours trop cher la jouissance,
Sans en jouir : ce point est toujours entendu;
Car, tel héros vit dans l'histoire
Honoré de l'éclat dont il s'est revêtu,
Qui n'a vécu que pour la gloire,
Et qui du reste s'est fou...

Ces vers qui sentent l'humeur et quelque chose de plus, sont attribués au comte d'Estaing.

Du 14 février.

Nos inquiétudes sont plus vives que jamais sur le sort de nos possessions et de nos armées dans tous les pays du monde. Une lettre particulière de Londres nous apprend que l'amiral Arbuthnot avait joint Parker à Sainte-Lucie, avec cinq ou six vaisseaux de ligne et six mille hommes de troupes. Si cette nouvelle n'est pas du nombre de celles que l'on fabrique si fréquemment, nos Antilles courent de gros risques. Malgré les vents, qui

ont contrarié la victoire de Rodney, il est à croire qu'il se sera arrêté fort peu à Lisbonne, et qu'il aura poursuivi au moins avec plusieurs vaisseaux sa destination d'aller se réunir à ces amiraux; Gibraltar ravitaillé lui en laissait la liberté. Il nous reste à savoir ce que le tardif don Gaston aura fait dans le détroit, où il n'était pas encore le 28, et où les Anglais ayant rempli leur but ne sont pas gens à l'attendre.

M. de Sartine paraît toujours faire bon visage, mais on le croit plus chancelant que jamais, depuis que le duc de Chartres est parvenu, dit-on, à mettre contre lui la reine et le comte d'Artois. Ce dernier, à ce qu'on assure a parlé si vivement au ministre de la marine qu'il lui a forcé la main par rapport à notre brave Bougainville auquel il a dû rendre son ancienneté. Il y a eu ces jours-ci chez ce M. Bougainville un dîner qui a fait du bruit, et auquel on a donné le nom de dîner des mécontents. Il était composé entre autres du duc de Chartres, comte d'Estaing et du prince de Nassau; aucun des convives ne s'y est trouvé, qui ne fût ennemi mortel de M. de Sartine, lequel n'a pu même être servi de ses anciennes mouches, dont il a consacré l'usage, car on avait pris la précaution de faire sortir tous les domestiques. Il était plaisant de s'apercevoir, combien ce petit événement a inquiété le ministre. Les fréquentes visites qu'il fait à l'archevêque de Paris, lequel intrigue et opère plus que le gros du public ne le croit, sont une probabilité de plus que M. de Sartine est effrayé de la cabale. Mais il est si rusé, si adroit, que je ne serais point surpris de le voir l'emporter sur tous ses adversaires.

N° 29.

De Versailles, le 16 février 1780.

Nous ne sommes pas mieux instruits encore sur les détails au vrai de l'affaire de *Langara*. Malgré tout ce que les papiers publics en ont raconté, nous en concluons que des défenses rigoureuses ont arrêté les lettres que des négociants ou des officiers n'auraient pas manqué d'écrire à ce sujet. Au reste nous ne doutons point du peu d'effet de l'escadre de don Gaston.

Ce M. Adams que les papiers publics fixent depuis longtemps ici, n'y est réellement que de la semaine dernière. Il prétend que les États-Unis tiendront ferme et ne traiteront point avec leur mère patrie, à moins qu'elle ne reconnaisse leur indépendance. Et comme le docteur *Francklin* vient de toucher au trésor royal cinq millions comptant pour aider à acquitter les intérêts des *promesses* du Congrès, il est à présumer que la France est encore dans l'intention de soutenir les Américains et que par conséquent elle compte sur leur fidèle persévérance.

Toujours incertain que le tant fameux comte d'Estaing soit employé pour la campagne prochaine, son parti a du dessous, et le corps de la marine à qui son ton et sa sévérité déplaisent fort ne parle guère en sa faveur. D'ailleurs M. de Sartine a l'adresse, en vantant les belles actions de ce marin, de faire apercevoir toutes celles qu'il n'a pas faites.

On prétend que lors du combat de Rodney contre Langara, l'amiral Ross s'était déjà séparé, et qu'ainsi les Espagnols u'ont pas eu à faire contre de si grandes forces, comme ils le disent. Les braves et superstitieux Espagnols n'ont pas manqué d'observer que les trois vaisseaux tombés au pouvoir des Anglais, ne portaient

point le nom d'un saint. Il est cependant vrai que le *Saint-Domango* a sauté en l'air, mais cela vaut mieux que de tomber dans des mains hérétiques.

Le maréchal de Richelieu ayant cru remarquer dans sa dernière maladie, que son fils le duc de Fronsac était pressé d'en hériter, en a conçu de lui faire la petite malice de se remarier pour la troisième fois, et il vient d'exécuter son projet avec une madame de Roth, veuve de quarante ans, de laquelle il espère un nouvel héritier. Louis XIV répondit à *Benserade* qu'on avait taxé d'impuissance et qui se glorifiait pourtant d'avoir eu un enfant — *Mais on n'a jamais douté de votre femme* — On prétend que le maréchal est tellement entêté d'avoir un nouvel héritier que son épouse, pour ne rien négliger de ce qui peut procurer cette satisfaction à son mari, a pris pour conseil dans cette affaire épineuse le chevalier de Coigny.

Du 22.

Dans le dernier conseil des dépêches, M. de Vergennes a communiqué ses relations du Nord, par lesquelles ce ministre a voulu assurer que la France peut compter sur la neutralité des cours de Saint-Pétersbourg et de Suède, et même de celle du Danemark. M. de Maurepas a saisi cette occasion de donner de grands éloges à l'habilité du ministre des affaires étrangères, qui avait su détourner les alliances que l'adroite politique de l'Angleterre avait préparées contre nous. Le Mentor a ajouté : « Mais pour profiter de cet avantage inestimable, il faut que la campagne prochaine soit autrement conduite que la précédente, et surtout qu'on se garde de ces mesures lentes et de ces délais qui ont fait échouer nos beaux projets agressifs. » En conséquence de ce sage avis, M. de Sartine a dû dès le lendemain expédier des ordres dans nos ports.

Nonobstant, je ne regarde pas la neutralité dont on se réjouit comme si certaine, ou du moins je prévois que l'Angleterre tâchera au moins que ces puissances neutres se mettent en état de guerre afin que si contre toute attente la maison de Bourbon avait des succès importants, les puissances amies de l'Angleterre pussent intervenir, pour ménager une paix la moins désavantageuse possible.

Les amis du duc d'Aiguillon gagnent du terrain même auprès de la reine et ont grand espoir de le faire revenir à la cour, mais comment? Sera-ce en déplaçant M. de Vergennes, dont on dit merveille, ou M. de Maurepas se retirera-t-il pour donner sa place à son parent duquel il avait redouté lui-même les talents? Cela reste à deviner.

En attendant, on remarque que l'esprit de notre monarque se tourne de plus en plus à la galanterie, et on en conclut, que son cœur a part à ce changement.

Nos nouvelles particulières d'Espagne ne sont rien moins que satisfaisantes, et on prétend même ici ce soir, qu'il en est arrivé d'Amérique de très fâcheuses que l'on tient très secrètes.

N° 30

De Versailles, le 25 février 1780.

M. Necker a reçu du roi plein pouvoir d'examiner la conduite de tous les comptables, et il se dispose à faire l'usage le plus rigoureux de cette marque de confiance qu'il avait sollicitée depuis longtemps. Les *Economats* mêmes seront soumis à ses recherches. Nos politiques raffolent de plusieurs grands projets. Pendant que don Gaston détruit, ou *détruira* la flotte de Rodney, que l'on tient, ou *tiendra* bloquée dans Gilbraltar,

M. Duchemin est allé reprendre *Pondichéry* d'où il ira s'emparer de toutes les autres possessions anglaises dans les Indes. M. de Guichen est allé chasser nos ennemis de toutes les Antilles. Bien plus, M. de Ternay mettra à la voile dans un mois avec des forces suffisantes, pour aller faire la conquête du Canada où les habitans rappellent, dit-on, avec instance leurs anciens maîtres.

Tout cela est trop vaste, et trop beau, pour oser s'en flatter; toutefois, avec les forces réunies de la France et de l'Espagne, il serait très possible, d'en effectuer une partie, si cette fatalité, presque invincible et déjà tant de fois éprouvée qui contrarie presque toujours nos mesures les mieux prises, ne nous défendait de trop compter sur des succès.

Notre ministère continue de se dire extrêmement satisfait de la conduite du roi de Prusse, et de lui attribuer le système de neutralité auquel ce prince a ramené a cour de Pétersbourg. Il en est résulté, ajoute-t-on, de la mésintelligence entre ce monarque et l'Angleterre, mésintelligence que nous exciterons de notre mieux dans l'espoir que le grand Frédéric se fâchera tout de bon, et nous fournira l'occasion de lui témoigner notre reconnaissance, en favorisant certaines vues territoriales sur des possessions du roi d'Angleterre en Allemagne.

Du 28 février.

Ne voulant point vous induire en erreur, ni vous faire des contes, comme font les gazettes, je me garderai de vous assurer, que deux escadres espagnoles ont tenu Rodney enfermé dans le port de Gibraltar, d'où il n'aurait pu sortir, qu'en sacrifiant la plupart de ses vaisseaux. Je serais au contraire assez tenté de vous persuader que cette nouvelle n'a été répandue à Madrid,

que pour tâcher d'apaiser la mauvaise humeur des fiers Espagnols et qu'ici les gens sensés et non complaisants du comte d'Aranda n'y ont donné aucune foi. Nous avons cru Rodney assez sage pour prévoir ce que ses ennemis pourraient faire, et pour mettre à la voile avant leur approche, dût-il laisser dans le port ses vaisseaux non encore réparés.

Au lieu donc que nous nous réjouissions de ces succès, nous sommes fort inquiets de ceux qu'aura tentés le général Clinton contre nos possessions, et de ce qu'auront pu entreprendre Arbuthnot et Parker avant l'arrivée des secours que nous avons envoyés.

En attendant, et comme le moment approche où il faut que le comte d'Estaing soit ou ne soit pas employé, ce général et M. de Sartine travaillent chacun suivant ses vues particulières, et leur haine n'a pu même se contenir. Ces jours derniers, tous deux se trouvant chez le roi, ils se sont tenus des propos fort vifs, mais le ministre a eu le plus grand nombre des rieurs pour lui, parce que ses réparties étaient plus fines, plus délicates, mais non moins mordantes.

On croit aujourd'hui que M. de Vergennes s'est trop vanté d'avoir assuré la pleine tranquillité des cours de Russie et de Danemark ; on veut croire que l'année ne se passera point sans que le roi de Prusse ne fasse encore marcher des troupes hors de ses États, sans que nous assemblions une armée sur le Rhin et une en Flandres. Toutes ces conjectures me paraissent encore trop hasardées; je crois, au reste, que si dans l'espace de quatre semaines les amiraux anglais ont rempli chacun sa mission secrète, ou qu'au contraire nos chefs d'escadre aient rempli celles qui leur ont été confiées, les circonstances seront tellement changées, que les vues politiques de ce moment-ci devront être considérablement modifiées.

M. Necker est toujours l'objet de l'admiration d'une

foule de gens qui ne voient les choses que superficiellement. Les personnes plus froides et plus réfléchies prévoient, qu'après avoir tout bouleversé, tout réédifié, notre machine financière, quant au peuple surtout, n'en vaudra pas mieux et que le roi y aura beaucoup perdu de ses revenus. S'il en doit être ainsi, pourquoi mettre le désordre dans mille familles?

N° 31

De Versailles, le 1er mars 1780.

Suivant des lettres particulières de Madrid qui ont échappé à la surveillance ministérielle, la cour y est fort aigrie contre nous et spécialement contre M. de Sartine, qu'apparemment le comte d'Aranda n'aura pas peint avec des couleurs avantageuses. Le premier mouvement du ministère espagnol avait été d'envoyer un courrier à Versailles pour y demander justice de notre ministre de la marine, avec menace de renoncer à l'alliance, mais on s'est un peu calmé et on s'est borné à se plaindre fortement à notre ambassadeur à Madrid du retard que M. de Sartine a apporté à la sortie de l'escadre de don Gaston, du port de Brest, auquel retard on attribue la défaite de don Langara, au secours duquel don Gaston n'avait pu arriver assez tôt. M. de Sartine trouvera, sans doute, de belles et bonnes raisons pour détruire cette accusation. En attendant, nos politiques les mieux instruits disent que notre gouvernement a renoncé à toute descente ou attaque contre l'Angleterre en Europe, parce que la Russie et quelques autres puissances viennent de menacer de prendre parti pour la nation britannique, si on l'attaquait dans son centre, voulant s'en tenir au contraire à la neutralité, si la guerre actuelle est portée hors de l'Europe.

Du 7 mars.

Point de choses intéressantes à vous dire en ce moment, si ce n'est qu'il paraît que le parti anti-Sartine réussira à faire donner le commandement de notre grande flotte de Brest au comte d'Estaing. M. d'Aranda a fait écrire le roi d'Espagne à ce sujet et très fortement.

Quoi qu'il en soit, un ami m'écrit de Londres, que le ministère britannique a en vue d'attirer, cette campagne prochaine, les plus grandes forces de la France dans les parages de l'Amérique française et espagnole, pour n'avoir besoin dans la Manche que d'une escadre d'observation, se flattant que les vaisseaux français, ainsi éloignés de leurs ports, éprouveront bien d'autres inconvénients et dommages et encore plus de maladies qu'ils n'en ont éprouvés durant la campagne de M. d'Orvilliers.

Notre cour n'a pas plus été troublée et divisée sous le règne de Louis XV par les cabales qu'elle l'est à présent. Le Mentor est pourtant encore en force.

M. de Vergennes paraît fort mécontent de voir que tous les expédients que sa politique a mis en usage pour déterminer la république de Hollande à prendre parti contre l'Angleterre, n'ont pas produit leur effet, et qu'il y a même à craindre que l'influence très puissante du Stathouder, conseillé par l'habile chevalier York, ne fasse prendre une résolution toute opposée, dès que les forces maritimes de la république se trouveront suffisamment augmentées, ce à quoi ce prince fait travailler vivement. Nous ne sommes pas plus rassurés du côté de la Russie, quelque conte qu'on nous ait fait à ce sujet.

Nos bons Français adoptent tous ceux qu'on veut leur faire ; ils ont cru Rodney et toute son escadre pris dans

Gibraltar ; actuellement on les berce de secrètes intelligences en Irlande où on nous demande des armes et des troupes. Quelle sottise ! les Irlandais plus sages et plus heureux que tous les peuples, ayant profité du bon moment, en recueilleront de grands avantages et surtout la liberté ; moins fidèles et attachés au gouvernement britannique ; de même que si l'Angleterre est forcée à la paix prochaine de reconnaître l'indépendance des Américains, ceux-ci s'allieront avec leur ancienne patrie et vivront bien avec elle, tandis que celle-ci donnera tous ses soins pour faire se révolter et se rendre libres aussi les colonies françaises et espagnoles.

La cour de Madrid a été de fort mauvaise humeur et nous a imputé la déconfiture de don Langara. Que lui dirons-nous à présent que ses escadres réunies ont vu partir Rodney et ne l'ont pas même osé suivre? On doit en vérité, admirer l'habileté et la conduite des amiraux anglais ; ce qu'a fait Rodney et comme il l'a fait, tient du prodige. Parker et Arbuthnot ne sont pas moins admirables par la vivacité et le succès de leurs opérations successives.

N° 32

De Versailles, le 12 mars 1780.

La grandissime promotion militaire que le roi a faite occasionne beaucoup de plaintes parmi les officiers anciens et d'un vrai mérite, qui remarquent que nombre de *nouveaux parvenus* leur sont préférés, sans avoir passé par les grades ordinaires. Le chevalier de *Rabodanges* ne doit son avancement qu'à une ancienne amitié du roi. Étant page, ce prince l'attirait auprès de lui pour jouer à divers jeux d'enfants et surtout aux *barres*, avec Monsieur et M. le comte d'Artois. Le jeune page était

fort alerte à ce jeu. Le roi le défendait et le protégeait contre les tours, les humeurs et les tricheries des princes ses frères ; il avait pourtant été oublié et serait resté encore longtemps lieutenant de cavalerie, si le hasard heureux n'eût voulu qu'en parlant de choses et d'autres devant le roi, le chevalier de Rabodanges fût nommé. Sa Majesté se rappela son ancienne amitié, fit venir Rabodanges, et depuis ce moment il est devenu, comme vous voyez, très rapidement, capitaine de cavalerie, colonel d'infanterie et aujourd'hui maréchal de camp.

Une de ces nuits, sur la table de *Pharaon*, chez M. le duc d'Orléans, c'est à dire chez madame de *Montesson*, son épouse, on a enlevé de dessus la table un billet au porteur de mille écus. Le nommé *Noël*, banquier, ne voyant autour de lui que des gens de la première volée et ne voyant plus son billet, fut fort agité, et ne savait trop comment s'y prendre. Il se détermina enfin à demander le billet. Le comte de Coigny vida ses poches et demanda que chacun en fît autant, mais cet avis ne fut pas suivi. M. le duc d'Orléans fit appeler, le lendemain, M. Le Noir, lieutenant général de police, pour lui dénoncer le fait et le chargea de découvrir le filou. Le magistrat lui dit : « J'y donnerai mes soins, monseigneur, mais on s'expose à plus que cela quand on reçoit chez soi mauvaise compagnie et même des coquins et des escrocs connus. »

Comme on voit que le grand réformateur Necker porte la main sur tout, on croit qu'il ne respectera pas plus le clergé, et qu'au lieu d'accepter le *don gratuit* ordinaire cette année, il exigera que les biens ecclésiastiques contribuent comme tous les autres de la nation. Cela serait fort raisonnable, mais c'est une affaire bien délicate. Il est vrai que n'éprouvant point d'obstables dans l'affaire des hôpitaux, il a lieu de s'enhardir. M. Necker négocie, dit-on, à la sourdine (mais je n'en sais rien positivement) pour obtenir la révocation de l'édit modificatif qui rende

aux *calvinistes* les droits de citoyens, dont ils ne peuvent être privés sans iniquité et inhumanité ; mais c'est encore une victoire bien difficile, non auprès du Parlement de Paris, mais auprès de quelques Parlements de province et surtout auprès de notre saint clergé de France.

Si vous lisez dans les gazettes le préambule de M. Necker, pour justifier la demande qu'il fait faire par le roi, de huit années du droit *annuel*, vous en rirez sûrement, à cause de l'art avec lequel il a cherché à pallier cette opération de finance. Il a beau dire, il n'est pas mal embarrassé de trouver des fonds pour suffire aux dépenses. Depuis deux ans elles ont été immenses, et celles de cette année-ci ne le sont pas moins. Encore, si la nation en avait acquis de la gloire, mais tout au contraire, la gloire a été pour les armes de nos heureux et trop habiles ennemis, et pour leur nation, des profits inestimables, par les riches et nombreuses prises qu'ils ont faites et par le retour, sans accident, de toutes leurs flottes marchandes.

Du 13 mars.

Je n'ai rien d'intéressant à vous dire ; nous avons l'oreille fort basse en ce moment, et nous tremblons que Rodney n'ait déjà fait des siennes contre M. de Guichen ou M. de la Motte-Piquet. La perte de notre beau vaisseau qu'a pris l'amiral Dygby, avec plusieurs bâtiments de transport, nous humilie. Il faut voir ce que M. de Sartine fera pour l'honneur de notre marine. Comme nos courtisans n'osent parler de la mer en ce moment, ils pérorent sur les opérations de M. Necker et admirent le *luxe* d'économie qu'il affiche dans ses paroles et dans ses écrits. Par ses belles paroles et ses promesses journellement répétées de vouloir soulager la nation, il l'étourdit pourtant sur la continuité de ses anciennes charges comme sur les nouvelles qu'il lui a imposées

successivement et d'une manière détournée. On appelle cela l'art *de plumer la poule sans la faire crier.*

Du 15 mars.

On dit qu'un courrier, arrivé la nuit dernière de Brest, a apporté la nouvelle de la reprise de la Grenade par nos adroits ennemis, et que le ministre de la marine ne sait comment annoncer au roi cet événement. Encore une victoire perdue, et l'Angleterre nous trouvera devenus de bonnes gens, qui aimeront la paix.

N° 33

De Versailles, le 19 mars 1780.

Tout le monde jette la pierre au marquis du Chilleau, commandant le *Protée*, qui s'est rendu sans coup férir, à un vaisseau de moindre force, séparé de l'escadre *Dygby*. Il avait à bord 150 à 200 mille piastres, et n'a pas eu seulement l'idée de les jeter à la mer lorsqu'il a bien voulu se rendre. Cet argent n'aurait été que perdu, et il sert maintenant, avec tant d'autre, à forger de nouvelles armes contre nous. Tout est ici dans la consternation ; les mauvaises nouvelles viennent de toutes parts. Cependant, le ministre de la marine paraît toujours tranquille. Il serait, au fond, assez injuste de lui imputer le peu de succès d'une marine dont c'est toujours beaucoup que de lui devoir l'existence.

Nous allons, au reste, faire de nouveaux efforts qui ne seront peut-être pas constamment infructueux. Voilà des forces immenses qui passent en Amérique, d'où il paraît que les Anglais ont tout à fait balayé celles que nous y avions laissées de la dernière campagne. Il sera

plus digne d'eux d'avoir des troupes fraîches à combattre. Les Espagnols y envoient aussi 30 vaisseaux de ligne, à ce qu'on assure.

M. d'Estaing refuse le commandement de la flotte de la Manche. Il veut, dit-on, déplacer et probablement remplacer son antagoniste. M. de Vergennes continue à faire la petite guerre aux ennemis de la France, en cherchant des alliés au milieu d'eux-mêmes sans que les Anglais s'en doutent. Il leur ménage, disent les amis de ce ministre, un orage furieux en Écosse. Il est faux, ajoutent-ils, que l'Irlande soit aussi tranquille que les Anglais s'en flattent ou feignent de le croire ; mais, moi qui vois autrement, je pense que les Écossais comme les Irlandais feront leurs affaires sans se lier avec nous ; et si même ils le voulaient, comment les aider suffisamment d'argent, de troupes et de munitions? Ce n'est pas aussi facile qu'en Amérique septentrionale ; et on a manqué le moment en tâtonnant, lorsque Paul Jones a parcouru ces côtes. Au reste, je n'aime ni n'estime de tels amis et de tels moyens. Il paraît que ceux qu'acquerront nos ennemis se multiplieront en proportion des nôtres. Chacun semble se regarder et épier, pour diriger ses démarches, le moment où l'on trouvera parmi les combattants actuels, un ami puissant ou un ennemi affaibli. Il a été question de proposer une trêve, parce qu'on avait promis apparemment au roi de faire de grandes choses, si on avait seulement le temps de respirer. Il est vrai que ces Anglais sont de terribles gens ! Par mes lettres de Madrid, je vois que le roi est las de la guerre, que le prince des Asturies n'a jamais cessé de blâmer. Il n'est pas plus notre ami que le stathouder. On prétend que Sa Majesté catholique a eu une vision, par laquelle elle a été avertie de faire bientôt la paix, à tout prix. On se rappelle que c'est une vision qui l'a aussi déterminé à rétablir l'Inquisition. Le temps des princes qui en imposaient à leurs sujets par ces petits moyens,

est passé. C'est le contraire qu'on peut en ce moment observer à la cour d'Espagne, où les Anglais ont conservé un parti très fort.

Pendant que ces fins politiques remuent la verge du catholicisme, nous sommes à la veille de révérer le bonnet de quelque successeur de Luther; la fille aînée de la tiare a envie de jouir de son douaire à l'avance. Il est toujours grandement question de l'abdication du roi de Pologne.

Nos ministres doivent avoir reçu de Londres des lettres anonymes où on leur offre un pari considérable de cinq contre un, pour la prise de l'île de France avant le mois de mai prochain.

On se persuade de plus en plus que le clergé sera aussi *opéré* par M. Necker. Si j'étais ce directeur, je ferais ordonner à ce corps, moins riche, en effet, qu'il ne le paraît, de rembourser, en vingt années, la totalité de ses dettes, sans en créer de nouvelles, ce à quoi on l'a sans cesse très abusivement autorisé. On verrait bientôt ses vastes domaines retourner dans les mains séculières, et le gouvernement ne pourrait être accusé que d'avoir fait un acte de justice.

Notre luxe d'*économie* va en augmentant. Le roi de France n'aura plus même un cuisinier pour sa personne, et devra être traité par celui de la reine; nos princes seront aussi hébergés par leurs épouses. Tout cela est sublime, mais il me semble qu'il serait plus naturel que le mari eût une cuisine pour lui et sa femme. Ah! mon Dieu que nous sommes donc ridicules, et nous voulons qu'on nous admire, qu'on nous respecte. . . . . .

Il fallait bien que notre Académie royale de musique, notre Opéra, éprouvât aussi une caresse économique. Cette entreprise coûtait 5 à 600,000 francs à l'Hôtel de Ville de Paris, c'est-à-dire au roi. M. Necker l'en débarrasse; MM. les acteurs et danseurs seront les entrepreneurs, et dans peu, ce spectacle superbe retombera

dans le désordre et le mépris, dont M. de Vismes l'avait relevé.

N° 34

De Versailles, le 28 mars 1780.

Notre ministère ne peut cacher l'inquiétude qui le tourmente par rapport à la tournure fâcheuse de la guerre de mer, dont tous les avantages paraissent exclusifs pour nos ennemis. L'inquiétude augmente encore par le peu de confiance qu'il sent devoir accorder aux vues particulières de la cour de Russie et de celle de Danemark, surtout depuis que la dernière déclaration du chevalier Yorck, aux Etats généraux, semble devoir mettre la République dans la nécessité de renoncer à sa neutralité, qui ne nous était pas moins utile qu'elle lui était profitable.

M. de Sartine, très affligé en son particulier du peu de succès de ses efforts maritimes, attend avec autant de crainte que d'impatience d'apprendre ce qu'aura effectué l'escadre de M. de Guichen, et ce que n'aura pas pu effectuer le trop heureux Rodney. Ce ministre, content que M. de la Motte-Piquet ait pu s'échapper des griffes de Parker, est peiné de voir cette petite escadre rencoignée à la Guadeloupe et rendue inutile. Il presse pour qu'on envoie aux insurgents un secours prompt et puissant; mais si nos ennemis ont en ce moment déjà rempli leurs vues contre les possessions espagnoles et les nôtres, en Amérique, il prévoit que cet effort sera le dernier, et pour peu que la fortune persiste à nous bouder, la France sera obligée de désirer la paix. Des politiques, qui ne veulent point flatter M. de Vergennes, disent que si on lui accorde qu'il ait eu l'habileté d'exciter l'attention des grandes cours sur les affaires actuelles, on s'apercevra bientôt que l'Angleterre, plus

habile encore, a acquis plus d'influence que lui dans ces mêmes cours.

Du 28.

Le comte d'Estaing est toujours fêté et caressé à la cour, même par la reine, ce qui aurait lieu d'étonner, vu la faveur dont elle honore M. de Sartine, si l'on ne connaissait pas assez la fine politique de ce ministre.

Nous avons ici des gens qui se persuadent que notre grand armement, si précipité à Brest, n'est pas destiné pour les insurgents, mais bien pour aller seconder un parti que nous avons en Irlande ou en Ecosse. Vous n'en croirez rien, n'est-ce pas, et vous ferez bien.

On a malignement remarqué que pendant le carême et la quinzaine de Pâques, M. le comte d'Artois a eu la fièvre ou un gros rhume, et que ce temps passé ce prince s'est porté à merveille ; on en a imaginé que ces indispositions étaient feintes, afin d'être dispensé de passer avec le roi plusieurs heures par jour à l'église.

Une lettre de Madrid apprend que notre ambassadeur a découvert et prouvé au roi une intelligence secrète de son révérend père confesseur avec les amis de l'Angleterre, qui sont en assez grand nombre en Espagne, et parmi lesquels on compte le prince des Asturies. Cette lettre annonce, en conséquence, l'expulsion du moine dominicain. Le comte d'Aranda dit ne rien savoir de cela.

N° 35

De Versailles, le 5 avril 1780.

L'impératrice de Russie a fait, il y a quelque temps, déclarer à nous et à l'Espagne qu'elle regarderait, comme son ennemie, celle des puissances belligérantes

qui s'obstinerait à faire la visite des bâtiments portant pavillon russe. Un courrier expédié par notre ministre à Saint-Pétersbourg, vient de nous apporter une déclaration dont le contenu analogue à cette première déclaration, mais motivé et positif donne beaucoup de tintoin aux chefs de notre administration. En annonçant qu'elle arme pour la protection de son commerce, l'impératrice a fait proposer aux autres puissances maritimes de l'Europe, de former une espèce de ligue pour défendre des intérêts opposés à ceux des puissances actuellement en guerre. Cette ligue peut être considérée comme une troisième partie dans la dispute ou comme un tribunal prêt à juger entre les parties et en état de faire respecter ses jugements. Sous cette apparence d'une neutralité armée, d'une confédération qui ne déploie l'attirail effrayant de la guerre, que pour le maintien de la paix, ceux de nos politiques qui voient en noir, voient des étrangers qui, arrivant sur la fin d'une querelle, y interviennent pour avoir part au butin ou pour opérer un raccommodement dont les épices peuvent être chères. Quand on s'arme pour la conservation de ses droits, disent-ils, il est difficile qu'on s'en tienne là, ou que du moins on n'étende pas ses prétentions, à propos du succès des premiers efforts *conservateurs*. A dire le vrai je ne vois dans cet événement rien de plaisant pour nous, qui, en ce moment, ne sommes pas les plus forts.

Il se présente un coup d'œil assez singulier, en considérant d'un côté une cour qui s'est félicitée d'avoir esquivé un ennemi direct, et de l'autre un ministre adroit qui a renoncé à l'éclat d'une grande alliance pour tirer un parti peut-être plus réel de l'amitié de celui avec qui on l'a empêché de la former. La première de ces cours entrevoit maintenant quelque chose de pis qu'une armée auxiliaire à combattre, et l'autre trouve des avantages plus certains dans une réunion d'intérêts opposés à ceux

de son ennemi, que dans un secours acheté plus cher encore qui aurait peut-être remporté des victoires, mais qui pouvait être insuffisant pour obtenir un succès décisif. On peut présumer ce que peut devenir l'effet des préparatifs de guerre de la Russie, en considérant que leur prétexte est la sûreté de ses vaisseaux marchands, dont on a troublé la navigation, que l'Angleterre a toujours respecté son pavillon, et que les Espagnols, au contraire, lui ont fait différents affronts ; que le commerce de la Méditerranée paraît, depuis quelque temps être l'objet principal de la sollicitude de sa Majesté Impériale, et que la France et l'Espagne peuvent seules lui apporter des obstacles, soit par la concurrence, soit autrement ; que le commerce de l'Angleterre doit importer beaucoup plus à la Russie que celui des autres puissances belligérantes, enfin que cette déclaration se fait dans le moment où les Hollandais, pressés entre la France et l'Angleterre et obligés de céder à l'influence d'un parti puissant qui domine dans l'intérieur de la République et entraînés par l'évidence de leurs véritables intérêts, sont pourtant retenus par la crainte et gémissent sous la dure alternative de voir leur pays dévasté, ou une forte partie de leurs capitaux confisquée, et dans les deux cas, de perdre les avantages inestimables pour eux de la neutralité même pour laquelle maintenant ils peuvent s'armer sans risques, étant sûrs de s'arranger bientôt sur les discussions qu'elle pourra encore faire élever.

Le voyage très prochain de l'empereur dans les Pays-Bas, le système que l'on sait être le sien, le désir qu'a ce monarque d'étendre son commerce maritime par la Méditerranée, etc., ne laissent pas douter qu'il ne se rapproche de la confédération de neutralité. Ses opérations, ce que l'on sait de ses dispositions secrètes prouvent assez que le but véritable de cette confédération, ne saurait nous être avantageux.

Les vues du roi de Prusse doivent certainement être différentes, mais pour ne point faire de cette lettre une dissertation prolixe, je dois m'en rapporter à mes précédentes. Depuis un siècle, l'Europe n'a pas présenté une carrière plus intéressante à ceux qui aiment les spéculations politiques, car je regarde la démarche actuelle de la Russie comme un premier pas qui doit amener un mouvement général et des événements que peu de personnes peut-être ont prévus.

N° 36

De Versailles, le 9 avril 1780.

Dans l'instant le plus intéressant peut-être de cette guerre, la disette de nouvelles est extrême ici. Le roi et les ministres observent un secret impénétrable à la perspicacité des courtisans. Les particuliers ne peuvent que chercher à deviner ce qui se passe ; des courriers arrivent et partent ; il en résulte des conjectures hasardées et voilà tout ! On présume notre ministre fort embarrassé par la crainte que lui inspire la grande alliance soi-disant de neutralité, qui se forme. Nous ne doutons point que l'empereur y accédera, d'après son désir de devenir puissance maritime aussi. Enfin, nous prévoyons que cette nouvelle confédération nous entraînera à une guerre désastreuse, si nous ne nous prêtons pas à une paix désavantageuse. A l'égard du roi de Prusse, il est encore douteux qu'il se joigne à cette ligue, si l'empereur y prend part. Ses relations intimes qui continuent encore en ce moment avec notre ministère et plus encore la saisie que les Anglais ont faite tout récemment de deux de ses vaisseaux, semblent

nous promettre la constance de son amitié, si l'on peut compter sur quelque chose en politique. Notre faiblesse et notre assez mauvaise conduite seraient peut-être le seul motif capable de faire balancer ce monarque habile sur le parti qu'il lui convient de prendre.

On vient de conduire à la Bastille, un M. le comte de Paradés, favori de M. de Sartine qui a été chargé par ce ministre de missions secrètes, et lequel, dit-on, se permettait en même temps d'être l'agent de nos ennemis. C'est un jeune homme de 28 à 30 ans.

La suppression des receveurs généraux des finances est une des opérations les plus sages, peut-être, que M. Necker ait pu se mettre en tête d'exécuter, et celle pour laquelle il a rencontré le plus d'obstacles. Tous les princes se liguent, à cette occasion, contre lui et peut-être ne l'emportera-t-il pas, sans porter atteinte à la stabilité de la faveur dont il jouit.

Depuis la parade qu'on a fait jouer à l'Opéra, en l'honneur du comte d'Estaing, il n'est presque plus question de ce général. Dans quelques cafés, on l'envoyait à Brest par la Méditerranée; le ridicule de cet arrangement a fait place à une autre folie : c'est de l'envoyer à Cadix par terre, pour y prendre le commandement des sept vaisseaux qu'on arme à Toulon, pour les ramener purement et simplement dans la Manche et s'y joindre à la grande escadre. Le plus probable est que son principal et très adroit ennemi le laissera jouir d'applaudissements stériles et même équivoques aux yeux de quelques personnes et ne le mettra point dans le cas d'en mériter de nouveaux.

Vous aurez peut être vu, dans quelques gazettes, une correspondance entre M. d'Aligre, premier président du Parlement de Paris et le ministre, au sujet de sa retraite qu'il demandait et laquelle lui a été refusée très obligeamment, puisque le roi, pour se ménager ses utiles services, sans vouloir altérer sa santé, lui a permis de

s'absenter trois jours de la semaine de ses fonctions au Parlement, en engageant les présidents à mortier de le suppléer. Cette démarche avait pour double but de faire voir à ses adversaires qu'il ne se souciait point de sa place et en même temps, de s'y faire raffermir par l'espèce de prière qu'il savait bien que le roi lui ferait de ne pas la quitter. Cette démarche avait été occasionnée par le murmure presque général de Messieurs des Enquêtes contre M. d'Aligre. Ces Messieurs informés que, depuis un certain temps, toutes les affaires un peu importantes ou lucratives étaient données exclusivement par le premier président au rapport de ses quatre amis intimes les abbés d'Espagnac, Pommier, etc., se sont assemblés et ont arrêté entre eux qu'aucun d'entre eux ne monterait plus, son tour venant, à la grande Chambre, tant que cet abus odieux subsisterait. On a beaucoup ri des motifs allégués par M. d'Aligre pour obtenir sa retraite, tandis que le Parlement et le public même, n'ignorent point que sa santé lui permet bien de faire des parties fines à l'Ile-Adam avec ses quatre amis inséparables. En conséquence de la permission du roi, il se dispense à présent trois jours de la semaine, de venir au palais, mais on observe qu'il a choisi précisément les jours où il n'y a point d'argent à recevoir, marchandise dont on le dit fort amateur, ainsi que ses amis. On est curieux de voir comment M. le garde des sceaux mettra ordre à ce désordre.

Vous ne le croiriez pas, après tout ce qui s'est dit et fait au commencement de ce règne, mais cela est pourtant. L'usage des lettres de cachet redevient en vogue depuis quelque temps, et les grands en obtiennent assez facilement contre les petits qui leur déplaisent d'une manière ou d'autre. Le comte de Soyecourt vient d'en obtenir une contre une charmante et sage fille de chambre de sa femme, dont son fils, capitaine de cavalerie, s'est amouraché.

On pense à assembler une armée en Flandre et à en confier le commandement au comte d'Eymont.

N° 37

De Versailles, le 15 avril 1780.

Le comte Balbi génois de naissance a été renfermé à la Bastille. Il avait épousé une fille du duc de Coumont: rentrant chez lui, il passe à l'appartement de sa femme et la trouve en fonction très agréable avec un galant; il tire son épée, mais la fureur rendant son bras tremblant, le coup ne fut porté que très légèrement sur l'épaule de l'infidèle. Elle alla d'abord en consultation d'avocats et de parents; la famille aussi féconde en expédients que puissante à la cour, fit d'abord répandre partout que M. de Balbi était devenu visionnaire jusqu'à la folie, que sa chaste épouse en était la victime... Et pour que le public ne s'en pût douter, une lettre de cachet l'a fait mettre en lieu de sûreté, pour sauver les jours trop expédients de madame de Balbi.

On fait un bruit du diable de ce soi-disant comte de Paradés. Le public le voue à la potence et même à la roue, on fait à son sujet des contes de toutes couleurs. Je ne doute pas que ce ne soit un imposteur, qu'il n'ait été fourbe et trompeur ; mais il faut qu'il ait eu à faire à un ministre bien crédule, s'il est vrai qu'il lui ait successivement accroché deux millions. Je trouve d'ailleurs tant d'obscurité encore dans cette aventure, que je ne peux me permettre de vous en dire mon sentiment. On prétend qu'il est le même qui, enfermé à Lausanne il y a cinq ans pour de fausses lettres de change, se sauva de la tour, portant son frère sur ses épaules; il courut alors des réquisitions et un signalement dans toute la Suisse à ce sujet.

La comtesse Jules de Polignac, femme charmante et non moins habile pour la cour, est au comble de la faveur auprès de la reine qui vient de lui procurer un bien immense.

Du 16 avril.

Les obstacles qu'a éprouvés M. Necker dans son opération contre les receveurs généraux des finances, sont bien propres à dégoûter les gens qui voudraient lui en susciter dans la suite. Des représentations qu'on a faites au roi, il est résulté qu'au lieu d'une simple réduction de moitié des charges, la totalité a été supprimée et remplacée par une régie que le directeur avait projetée d'abord, mais qu'il avait ensuite voulu modifier. Cependant les princes du sang tiennent bon. Six de ces receveurs généraux étant attachés aux apanages des princes, ils prétendent que le roi même ne peut y toucher sans leur consentement et veulent les maintenir. Cela fait schisme ici, mais j'ai remarqué qu'à la cour les disputes entre celui qui peut donner et ceux qui doivent recevoir ne durent pas longtemps. Voilà pourtant une foule de personnes qui ont à se plaindre de M. Necker. Le prince de Condé ne lui pardonnera point la suppression de tous les revenus de la charge de grand maître de la maison du roi, malgré le dédommagement de celle créée en sa faveur de colonel général de l'infanterie qui lui vaudra néanmoins en revenant bon environ 500 mille livres par an, d'autant plus que le ministre de la guerre a distrait des prérogatives de cette charge la nomination des colonels. Nos grands seigneurs veulent avoir droits et revenus.

Le comte d'Artois avait dernièrement nommé le sieur Imbert à la place d'un de ses écuyers. M. de Polignac à qui ces nominations appartiennent, en qualité de premier écuyer, est allé tout uniment chez le prince, et

avec beaucoup de hauteur lui remit sa démission, lui disant qu'il ne voulait pas être un homme de paille dans sa place; le prince voulant soutenir son protégé, M. de Polignac a persisté dans sa démission. On en est aux accommodements. Ceci justifie encore une fois ce que des gens sensés ont dit qu'il était souvent désagréable d'être prince.

On n'est encore occupé que du comte Paradés et les romans se multiplient à son sujet. Défiez-vous de tout ce que les gazettes vous en diront, mais croyez que c'est peut-être le plus habile imposteur qui ait jamais réussi à *mystifier* les gens en place. Il a déjà subi trois interrogatoires dont on ne laisse rien transpirer. Tout ce qui paraît vraisemblable, c'est que l'impératrice des Russies a eu part à la détention de ce prisonnier, je ne sais encore pourquoi ni comment, et que sa détention a fait découvrir, sans le savoir, une intrigue très combinée et où des personnages très importants se trouvent compromis. Il se pourrait très bien que nos seigneurs rougissant qu'un tel homme ait autant de titres et de vieux parchemins, tâchent d'accréditer le bruit qu'il les a volés et n'est qu'un homme de la lie du peuple. Il n'est pas plus prouvé qu'il ait eu avec les Anglais les liaisons qu'on lui impute. En attendant, il est à supposer que M. de Maurepas se mord bien les pouces de sa facilité à se laisser séduire par l'esprit et les agréments et surtout la gaieté de la conversation parlée du comte Paradés; de la même façon feu le marquis Pezai avait obtenu les bonnes grâces et ensuite toute la confiance de ce vieux mentor de notre monarque. Je prévois que ce prisonnier mourra *d'indigestion* à la Bastille et non sur la place publique, si toutefois il est bien décidé qu'il soit criminel.

N° 38

De Versailles, le 21 avril 1780.

Nos politiques assurent que l'ancien projet d'attaquer l'ennemi dans ses propres foyers, occupe de nouveau notre ministère et voici comment ils en arrangent l'exécution. M. le comte d'Estaing, demandé à grands cris par la cour d'Espagne, est allé à Madrid. Il se rendra de là à Cadix où il trouvera une escadre de 40 vaisseaux prête à recevoir ses ordres. Les vaisseaux que l'on arme à Toulon seront du nombre. De là, il revient le plus vite qu'il peut à Brest avec ce beau cortège qu'augmenteront encore toutes les forces navales que contient ce port. Ensuite il partira ayant sous lui MM. Duchaffault et de Bougainville et 50,000 hommes de troupes de débarquement, qui seront transportées sur tous les corsaires et les bâtiments de toute espèce qu'on rassemble. M. de Maillebois sera de cette expédition dont on assure que lui-même a rédigé le plan, et on voguera en Irlande, en Écosse et en Angleterre pour prendre ces arrogans d'Anglais par tous les côtés, à peu près comme un criminel mutin que la maréchaussée entoure. Tout ce beau plan paraît vain et comme un rêve à d'autres politiques qui voient tout en noir. Ils y opposent: 1° L'inimitié qui règne entre le comte d'Estaing et de très grands personnages; l'insubordination affreuse du corps de la marine, quoique le roi en soit indigné et ait ordonné qu'on cassât sans rémission le premier qui donnerait le moindre signe de désobéissance. 2° La résolution que les puissances neutres paraissent avoir prise, de ne pas souffrir qu'il soit porté un coup trop considérable à l'existence d'aucun des États qui forment en ce moment l'équilibre de l'Europe. 3° La lenteur avec laquelle nos

opérations s'exécutent ordinairement ce qui laisse à tous les obstacles prévus et imprévus, le temps de se réunir. 4° Les dispositions que font les Anglais, le contre-ordre donné à l'amiral *Graves* qui devait aller en Amérique, les forces qu'ils rassemblent vers Plymouth. 5° Nous manquons un peu de matelots, mais la détresse des Espagnols est bien plus grande, et c'est la vraie cause du retard de leurs armements de Cadix.

Du 25.

La promotion des colonels est proportionnée à celle des officiers généraux qu'ils doivent remplacer. Il y a 25 nouveaux colonels d'infanterie; 3 de cavalerie; 2 de dragons; 3 de grenadiers royaux; 3 de chevau-légers; 5 de chasseurs; 6 de régiments provinciaux. M. Joly de Fleury, aussi célèbre par son nom, par son séjour au parlement Maupeou et par les gentillesses de Beaumarchais à son égard, que par ses aventures galantes, avait été exilé à cause de ses dettes et de ses déportements envers une certaine baronne d'*Erstholl*, qu'on nommait la baronne Blanche dans la société des *Roués*. Cette femme vient de mourir, et l'ancien procureur général est revenu en hâte à Paris. Il a apparemment de bonnes raisons pour oublier ainsi la rigueur de son ban. Il avait laissé à Paris une sienne femme fort jolie, et fort sensible au plaisir de l'amour; accoutumée à ne plus sentir le joug de l'hymen, la *petite bouche*: « c'est le surnom de cette ancienne procureuse générale, » s'est plaint de son apparition subite, et il a été renfermé sur-le-champ dans la citadelle d'Arras.

Quelqu'un s'avisa un de ces jours de débiter dans la galerie de Versailles, d'après les dit-on de Paris, que le comte Paradés avait avoué des complices et allait bientôt subir son jugement. Une femme de qualité se trouva mal à l'instant, et une heure après son mari fut

arrêté. Comme cette aventure est encore équivoque, je ne sais que vous en dire, mais il paraît que la détention de ce bâtard de Paradés intrigue beaucoup de grands personnages. On assure que M. de Maurepas pense à se retirer, et qu'il a proposé le cardinal de Guéménée, au roi, pour son successeur.

M. de Vergennes paraît fort glorieux de la tournure que prennent les affaires de l'Europe, et il reçoit volontiers les compliments qu'on lui fait sur le parti qu'a pris la Russie, et sur celui des Hollandais. Ce seront eux à ce que je crois, qui payeront les pots cassés. — La Russie doit envoyer un nouveau ministre ici à la place du prince de Baratinski. — M. Francklin tient auprès de nos ministres une conduite très réservée. Il croit savoir, qu'ils ont été au point de sacrifier les Américains, cela n'a tenu qu'à un fil. Je prévois qu'ils se brouilleraient bien vite avec la France, si l'Angleterre voulait reconnaître leur indépendance. M. d'Aranda prétend que les États-Unis ont fomenté des troubles dans le Mexique; ce serait prématuré à eux. M. *Adam* proteste de leur innocence, et assure qu'il faut s'en prendre aux Anglais. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'en pleine paix, il y a quatre ou cinq ans, il y avait à Londres 2 députés mexicains qui ont été écoutés du gouvernement, et qui, pendant près de deux ans, ont suivi une négociation pour un traité de commerce dont la base était l'indépendance protégée de cette riche contrée de l'Amérique qui brûle de secouer le joug espagnol.

N° 39

De Versailles, le 28 avril 1780.

Le pauvre C. Balbi, que sa femme et ses parents disent être fou parce qu'il ne sait être cocu et se taire,

n'en est point quitte pour être renfermé. Comme il ne convenait pas à un fou d'être colonel, on a donné son régiment au chevalier de Jaucourt, celui même qu'il avait voulu tuer auprès de son infidèle épouse. Que dites-vous de cet arrangement?

La Chambre des comptes, craignant le coup fatal dont M. Necker aurait pu la frapper, et qu'il lui portera pourtant, s'est bornée à faire des remontrances de forme au roi, sur la suppression des receveurs généraux des finances. Mais surceque le directeur général des finances, tâchant de préparer l'extinction ou du moins la grande réduction de cette cour et de toutes celles du royaume, fait répandre, qu'au moyen du nouvel ordre des finances, ces chambres deviennent inutiles et même onéreuses à l'Etat, la nôtre oppose qu'elle est au contraire fort utile et peu coûteuse ; que, sans elle, des ministres infidèles (et il s'en trouve au moins quelquefois) abuseraient étrangement de leur place ; que la vérification de tous les comptes à faire en la Chambre leur est un frein très redoutable ; que donc, si même cette compagnie coûte quelque chose, cela ne peut entrer en comparaison avec les déprédations ministérielles possibles.

Le marquis de Chastellard, maréchal de camp depuis 1761, n'ayant pas été compris dans la dernière promotion des lieutenants généraux, a porté ses plaintes au ministre de la guerre dans une lettre très vive. Le prince de Montbarrey lui a répondu qu'il n'avait pas manqué de le mettre sur la liste, mais que le roi l'en avait rayé de sa main. Sur cette réponse, M. de Chastellard a brûlé son uniforme et sa croix de Saint-Louis, a appelé son fils et lui a dit : « Mon fils, voici ce qui est arrivé... voyez ce que je fais, et si jamais il vous arrive de servir votre patrie, mon testament vous déshérite entièrement... » Ce trait ne tient pas trop de la légèreté française, il est, au contraire, assez mâle.

Un baron *Du Bourg*, colonel en second du régiment

de *Monsieur*, avait été mis sur la liste de la dernière promotion des colonels, mais le roi, ayant demandé au ministre si c'était un descendant de l'ancien maréchal de ce nom, et ayant entendu que c'était le fils de M. Cromot, surintendant des finances du prince son frère, le raya brusquement de sa main.

COMPARAISON

Précis de ce qui a été ordonné pour l'administration des finances dans les années 1716, 17, 18, 19 *et* 20, *d'une part; et en* 1776, 77, 78, 79 *et* 80, *d'autre part; vérifié d'après les pièces originales imprimées à la suite de l'histoire du système.*

On lit dans l'histoire du système, qu'avant qu'il ait eu lieu on avait épuisé toutes les ressources que peuvent procurer les emprunts, les loteries et les créations de rentes viagères.

On lira dans l'histoire du temps présent que M. Necker a épuisé toutes les ressources des emprunts, loteries et créations de rentes viagères. Édit de 1776, 77, 78 et 79.

Que Law proposa ensuite son système comme le moyen d'éviter de surcharger l'État par de nouveaux impôts.

Qu'il a présenté son plan économique comme le moyen d'éviter de surcharger l'État par de nouveaux impôts.

Qu'il fit envisager la destruction de tous les crédits particuliers comme devant produire l'augmentation de celui du roi, qu'il proposa de substituer à tous les autres.

Qu'il a fait envisager la destruction des crédits intermédiaires comme devant servir à l'accroissement de celui du roi, qu'il s'est proposé de substituer à tous les autres.

Une déclaration du roi qui ordonnait que tous les billets faits pour le service de l'État seraient rapportés et vérifiés, procura au commencement de 1716 le retardement de leur payement.

La déclaration du 7 février 1775, portant que tous les brevets de pension ou autres dons seront rapportés pour en faire la vérification, a fait profiter le roi du retard du payement qui en est résulté.

Arrêt du conseil d'État du 2 mai 1716 qui permit à Law et compagnie d'établir une banque publique sous le titre de : Banque générale.

Un an après, la Banque générale fut réunie au Trésor royal, et il fut ordonné que ses billets seraient reçus en payement.

Arrêt du conseil d'État du 10 janvier 1719 qui ordonne que les traitants généraux d'affaires extraordinaires seront tenus de présenter et affirmer leurs comptes devant des commissaires.

Arrêt du conseil d'État du 27 août 1719 qui casse et annule le bail de la Ferme générale.

Arrêt du conseil d'État du 12 octobre 1719 pour faire cesser les fonctions des receveurs généraux de finances, et ordonner qu'il soit pourvu au remboursement de leurs offices, en récépissé au porteur, aussitôt après la liquidation qui en sera faite sur quittance des finances.

Arrêt du conseil d'État du 22 septembre 1776 qui a permis à une compagnie d'établir une banque publique sous le titre de Caisse d'escompte.

— *Idem*, arrêt du 7 mars 1779.

Les billets de la Caisse d'escompte seront reçus dans toutes les caisses du roi, et offerts en payement aux particuliers, quoique cela soit contraire à la condition de leur établissement.

Édit du roi du mois de novembre 1778 qui ordonne que les trésoriers généraux et particuliers seront supprimés et tenus à présenter et affirmer leurs comptes devant des commissaires.

Arrêt du Conseil du 9 janvier 1780 qui détruit la Ferme générale.

Édit du roi du mois d'avril 1780 pour faire cesser la fonction des receveurs généraux des finances et ordonner qu'il sera pourvu au remboursement de leurs offices, mais seulement après l'apurement et correction de leurs comptes, ce qui fera un délai de plus de quatre ans.

Les rescriptions furent converties en billets de banque.	On peut conjecturer que les rescriptions étant discréditées, on voudra les remplacer par les billets de la Caisse d'escompte.
Déclaration du roi du mois de février 1720, avec préambule éloquent, tendant à réprimer le luxe.	Les préambules des nouveaux édits sont plus éloquents encore, ayant le même objet.
L'auteur du système a été regardé pendant deux ans comme un génie supérieur; il se rendit hardiment garant de tous les événements; ses opinions prévalaient dans le conseil, et ses opérations excitaient l'enthousiasme du public.	L'auteur du nouveau plan est encore regardé comme un génie supérieur; il n'hésite pas à garantir le succès de ce qu'il propose. Sans être dans le conseil, il fait prévaloir ses opinions, et ses opérations ont trouvé jusqu'à ce moment des enthousiastes.
M. Law était étranger et banquier.	M. Necker est étranger et banquier.
Il fut contrôleur général.	Il est directeur général.
Il bouleversa le royaume, ruina les particuliers, fit faire la banqueroute et se sauva.	Il bouleverse tout; il ruine les particuliers, etc., etc.
M. de Maurepas était dans le conseil, mais trop jeune pour empêcher une pareille catastrophe.	M. de Maurepas est à la tête du conseil; ce n'est que par sa sagesse que le public peut espérer d'être préservé d'une pareille catastrophe.
Le parlement, effrayé de l'établissement de la banque, rendit, le 12 août 1718, un arrêt qui finit par défendre à tous étrangers, même natu-	M. Necker suit la même marche que Law. Quelle serait l'excuse du parlement et du ministère s'il en résultait encore le même effet? Un arrêt

ralisés, de s'immiscer en aucune manière au maniement et à l'administration des deniers royaux sous les peines portées par les ordonnances. Cet arrêt n'empêcha pas la catastrophe; mais il prouva que le parlement l'avait prévue, et fut sa justification.

du conseil a permis l'établissement d'une Caisse d'escompte pour les lettres de change; mais peut-il exister un papier monnayé sans la sanction du parlement ?

N° 40

De Versailles, le 7 mai 1780.

Le roi a demandé dernièrement au ministre de la marine à quoi se montaient les pertes des vaisseaux qui avaient été faites dans cette guerre, par les deux puissances alliées de la maison de Bourbon. Ou la mémoire de M. de Sartine l'a mal servi, ou il a craint d'affliger notre jeune monarque ; mais Sa Majesté a tiré de sa poche une liste, par laquelle les Anglais ont l'avantage de 6 vaisseaux de ligne et de 16 frégates. Le roi a témoigné beaucoup d'humeur sur ce qu'on lui déguisait la vérité ; le ministre est allé d'abord rendre compte de cette scène désagréable à M. de Maurepas, qui s'est chargé, apparemment, de prouver la justesse de ce principe : Que les rois ne doivent pas tout savoir.

La cour va au château de la Muette pour huit ou dix jours. La raison particulière de ce déplacement est l'accouchement très prochain de la comtesse Jules de Polignac. L'attachement extrême de la reine pour cette dame, qui fera ses couches à Paris, a fait désirer à Sa Majesté de s'approcher d'elle le plus possible, afin d'être à portée d'avoir souvent de ses nouvelles, à toute heure, et même d'aller la voir. Nos courtisans malins se demandent si l'enfant qui va naître est de la reine ou du mar-

quis de Vaudreuil, puisque le comte de Polignac est en province depuis un an.

Les bons financiers parisiens viennent souvent ici, mais leurs remontrances trouvent chez le grand réformateur un cœur aussi dur qu'on leur a souvent reproché de l'avoir. Les chambres des comptes, les intendants des provinces, tous les traitants subalternes, en charge ou par intérêt, ont à craindre d'être opérés à sa manière.

Voilà M. Ternay en mer ; puisse-t-il ne pas rencontrer *Graves* et Valsingham, qui sont sortis depuis peu, et qui pourraient assez mal accommoder, dès le berceau, tous les beaux projets dont il est question. Pourtant, comme ceux-ci convoyent une flotte marchande, il n'est pas à croire qu'ils chercheront l'ennemi.

Ce M. de Chastellard, dont je vous ai parlé dernièrement, avait été privé d'une pension de 6,000 livres, sous Louis XV, pour avoir parlé trop haut, en défendant la conduite du Parlement de sa province. Furieux, il voulut obliger le duc de Choiseul, alors ministre, de se battre avec lui. Il n'est donc pas étonnant que Louis XVI ait été mal prévenu contre cet ancien militaire. Au reste, on n'est point déshonoré, je crois, pour n'avoir point de part à des faveurs, qui dépendent si souvent de circonstances étrangères ou de pur caprice.

Madame de Brionne a accommodé l'affaire du duc d'Elbœuf, son fils, avec le curé de Saint-Paul, moyennant 400 livres de pension au vicaire, que les chevaux de ce seigneur ont renversé et estropié, portant le bon Dieu, dans la rue Saint-Antoine. C'est un grand avantage dans ce monde, que d'être un seigneur, car on peut tout faire impunément. On reparle de créer cinq nouveaux maréchaux de France ; le comte d'Estaing serait du nombre.

Les finances du prince de Soubise sont tellement dérangées, que ses gens d'affaires sont fort embarrassés de payer les honoraires qu'il fournit annuellement aux nymphes de son sérail.

Il va paraître un édit pour rendre libre le commerce des blés dans le royaume.

Du 9 mai.

Les lettres du nord n'ont, malgré les récits merveilleux des gazetiers, qui sont de nos amis, rien de bien satisfaisant pour nous. Il est enfin évident à nos yeux, que l'intérêt personnel, combiné avec celui même de nos ennemis, est la base de cette neutralité armée dont on amuse le peuple français, comme le ministère britannique berce les Anglais avec les mille et un contes dont les immenses gazettes de Londres sont remplies. Quoi qu'il en soit, je crois savoir que les dernières instructions expédiées à nos ministres dans les cours du nord, renferment l'ordre d'être extrêmement aux aguets, et surtout de découvrir à tout prix le nœud de relations secrètes dont notre ministère a lieu de soupçonner l'existence avec la cour de Londres. Nos ministres doivent, dans tous les pays de l'Europe, chercher à établir un contrepoids qui balance l'influence de cette confédération formidable, qui finirait par être l'arbitre du sort de toutes les autres puissances. Au fond du cœur, nous en redoutons si bien l'effet, que nous désirons sincèrement de voir réussir la médiation d'une puissance qui l'a récemment interposée pour nous rendre la paix. Il faut avouer cependant que cette campagne ne s'annonce point encore défavorablement pour nous. L'expédition d'Irlande paraît seulement tout à fait manquée et impossible, malgré les représentations de quelques officiers généraux qui brûlaient de s'y signaler ; je pense que notre gouvernement ne risquera pas de revenir sur ce projet trop connu du ministère ennemi. Il est donc à croire que M. de Ternay et son convoi de 6,000 hommes, parti de Brest le 2 de ce mois, se réuniront avec l'escadre espagnole pour tenter fortune plus loin.

N° 41

De Versailles, le 15 mai 1780.

Tout est en l'air, ici. On dit que l'Espagne s'est déclarée excessivement mécontente de nos opérations et surtout du ministre qui dirige les principales forces actives, et on en augure qu'il en résultera soit un changement de ministre, soit une révolution dans les affaires publiques. Nous serions assez mal à notre aise si Madrid et Londres allaient s'entendre. Jugez de notre embarras pour faire tête au parti anglais, d'autant plus puissant à Madrid que le prince des Asturies le soutient, à ce qu'on prétend. D'un autre côté, les affaires du nord nous donnent chaque jour de nouveaux motifs d'inquiétude. On remarque à cette occasion que le crédit de la reine a acquis une grande influence, et il paraît que c'est par le canal de Sa Majesté qu'il a été entamé quelques nouvelles négociations à la cour de Vienne. Cette fatale confédération du nord amènera, selon les apparences, un système politique tout différent de celui que le comte de Vergennes voulait établir, et il lui sera très difficile de trouver un contrepoids suffisant pour maintenir le côté de la balance où nous sommes placés.

Le roi a admis à un entretien particulier un conseiller au Parlement, qui avait déjà anciennement obtenu cette faveur et qui avait été sur les rangs pour le contrôle général. On assure que Sa Majesté, voulant connaître la vérité par soi-même, l'avait mandé en secret pour se procurer sur la partie des finances, des renseignements de même nature que ceux que le ministre de la marine a été si étonné de voir dans les mains de Sa Majesté. On dit que les assertions du conseiller contre le directeur général, ont fait une vive impression sur notre digne

monarque, qui s'occupe à vérifier les preuves sur lesquelles on les a appuyées. Voilà enfin tous nos projets de descente tombés dans l'eau, et très probablement cette campagne se passera comme la précédente, en négociations politiques, pendant le cours desquelles l'étalage inutile de forces immenses pour appuyer des propositions qui échouent, ne servira qu'à obliger les ennemis à faire d'énormes dépenses. On remarque que la flotte de Plymouth sera, sous très peu, prête à mettre à la voile, et que la réunion des vaisseaux espagnols à la nôtre, ne saurait être encore prochaine.

M. Francklin a fait entendre ces jours derniers que si nous ne donnions promptement d'immenses secours aux Américains, ils pourraient bien se jeter dans le sein d'une mère qui leur a donné assez fort le fouet pour leur rendre maintenant ses bonnes grâces à des conditions plus douces.

Du 16 mai.

On croit que c'est M. de Sartine qui, pour se maintenir, malgré ses antagonistes, est parvenu à faire reprendre à la reine un commencement d'influence dans les affaires politiques. Ce ministre adroit prévoit que M. d'Aranda et M. d'Estaing l'ont mis mal dans l'esprit du roi d'Espagne et la bienveillance de la cour de Vienne peut donc lui devenir très utile. Par ce moyen il pourrait bien, au lieu d'être disgracié, faire renvoyer un ou deux de ses collègues actuels. Il faut pourtant voir ce que notre ambassadeur à Madrid répondra sur nos dépêches par lesquelles on a tâché de prouver que nous ne méritions aucun reproche et que tout ce que nos forces navales n'avaient pas fait de bien, c'est qu'il avait été impossible de le faire. La cour et la ville s'amusent toujours sur le compte du duc de Duras au sujet de son procès avec M. Degrée du Lou, gentilhomme de Bretagne

auquel tout le monde rend justice. On a fait des épigrammes, des couplets contre le duc. Ayant eu vent que Linguet dans son n° 59 ne le ménagerait point, il a obtenu de la police une défense de distribuer ce cahier aux abonnés; mais il n'en ont pas moins pris lecture et rendu public ce qu'il renferme, ce dont on a été enchanté.

Nos malins courtisans se permettent aussi de plaisanter sur le compte du ministre de la guerre qui s'est fait faire prince de l'empire et puis grand d'Espagne.

Montbarrey, c'est un fait réel,
Est un homme de conséquence;
Non seulement il est grand en France,
Mais en diplôme, universel.

N° 42

De Versailles, le 18 mai 1780.

Nos grands seigneurs tiennent encore des courses de chevaux. La dernière était assez considérable et les paris ne l'étaient pas moins. M. le comte d'Artois en est la dupe suivant l'usage. Nos méchants de cour se sont permis de dire :

Combien de têtes?
En tout vingt-quatre bêtes.

Ils ont compté les parieurs, les jokeys et les chevaux ensemble.

L'évêque d'Angers qui vit avec mademoiselle Colombe, jolie actrice des Italiens, ayant été surpris avec elle, on a répandu ces vers à la cour.

Un saint évêque et la Colombe
Étaient en rut un de ces jours.

Que signifie ce discours?
Dit le banqueroutier la Combe[1].
Cette union est de l'Église
Le type qu'on doit révérer :
On peut lever sans crime une fine chemise
Quand on a le renom de bienheureux d'Angers.

Je vous ai dernièrement parlé des plaisanteries qu'on fait sur le ministre de la guerre, prince de l'empire, grand d'Espagne, etc. M. le duc ce Choiseul en reçut, il n'y a pas longtemps, une lettre qu'il a dit être très plate, très basse et par laquelle il lui assurait entre autres qu'il n'y avait pas de prince en Europe qui fût plus empressé de lui complaire. Le soir même le malin ex-ministre donna à deviner à son souper ordinaire de 30 couverts, de quel prince de l'Europe, lui, duc de Choiseul, avait le plus à se louer. On parcourut tous les souverains et les vraiment princes: le duc tira ses convives d'embarras, « Vous n'y êtes point, messieurs ni mesdames, ce prince c'est le prince de Montbarrey et voici sa lettre pour preuve, » vous devinez ce qui s'en est suivi sans que je vous le dise.

Le duc d'Ayen a la promesse de la Toison d'or.

Du 23 mai.

Il est arrivé ces jours derniers des dépêches de Constantinople qui paraissent de quelque importance. Tout ce que j'ai pu pénétrer, c'est que cette puissance nous demande des officiers et des bas officiers pour apprendre aux soldats turcs à faire avec précision le demi-tour à droite, des marches et contre-marches, etc., enfin à manœuvrer suivant les principes de la bonne tactique.

Nos ministres voudraient avoir de bonnes lunettes et qu'on en eût même inventé aussi pour les oreilles, afin

1. Libraire qui était l'entremetteur.

d'être bien et promptement instruits de ce qui va se passer et se dire à Mohilow. Ils espérent l'apprendre par la voie de Berlin, le monarque, notre ami ayant pris dit-on des mesures pour le savoir et ayant même envoyé à cet effet un émissaire affidé dans la Russie blanche. Il est assez plaisant que des deux côtés on se plaigne de la conduite de la Russie. Les partis opposés ont en effet également à redouter la puissance formidable de la confédération neutre, sans doute pour les intérêts des autres, mais non pour les siens propres.

On vient d'apprendre ici que l'archiduc Maximilien est nommé coadjuteur de l'archevêque de Cologne, auquel ce prince réunira encore plusieurs États. Les Hollandais seront peu flattés de cet événement et le roi de Prusse pourra aussi n'en être pas bien aise.

Du 21 mai.

La stérilité des nouvelles est incroyable. Nos escadres étant actuellement dans des parages éloignés ne nous promettent point de nouvelles de leurs exploits avant six semaines, et quant à celle qui s'apprête actuellement à Brest elle ne sera vraisemblablement que d'observation comme celle de Spithead où l'on dit que sir Charles Hardy est mort tout à coup.

Le silence de notre ministère est une preuve de plus, des sérieuses occupations que lui donne l'état politique actuel de l'Europe. La guerre commence à nous peser et on craint qu'elle ne se prolonge ou ne nous entraîne dans de nouveaux embarras. L'air de sérénité du ministère britannique est inquiétant, quoiqu'il ne soit peut-être qu'apparent. Nos finances sont, quoi qu'on en dise, terriblement affectées, et l'année prochaine il faudra en venir à de nouveaux impôts. Le roi n'est point du tout content de cet état de choses ; aussi ce monarque mène une vie fort simple et même triste. La reine

fait de fréquentes visites à sa chère comtesse Jules; on en jase diversement.

On a oublié le système économique quand on a donné à M. Bertin 40 mille francs de pension de retraite dont 20 mille reversibles à sa nièce; mais cette retraite arrangeait les ministres restants; il fallait donc bien contenter l'autre.

N° 43

De Versailles, le 25 mai 1780.

Il est constant et nos ministres même l'avouent, que la fatale connaissance des Américains nous ménage des regrets amers. La France est en avance vis-à-vis d'eux, de plus de 100 millions de livres, tant prêtés par le gouvernement qu'avancés par les particuliers. Tout cela probablement finira mal. M. de Vergennes a appris, dit-on ici, d'un bon ami de Londres, que les lords North et Germaine avaient présenté au roi le 12 mai des propositions des Américains concertées avec les émissaires de deux des provinces unies pour un accommodement. Comme le parti loyaliste, ou pour parler plus correctement, royaliste est assez considérable dans la Caroline, il est à croire que Clinton aura des succès et qu'ils seconderont la négociation.

Cependant les dernières dépêches qu'a reçues M. Francklin contenaient la copie des dépêches de ce même Clinton trouvées à bord d'un paquebot pris par les Américains, et dans lesquelles ce général se plaignait d'avoir été trompé dans l'espoir d'être secondé dans cette province par un grand nombre de torys. Sir Clinton ajoutait qu'il n'avait pu réussir à établir la circulation du faux papier monnayé du congrès, dont il avait reçu d'Angleterre plusieurs caisses. Cette nouvelle fabriquée

exprès ou véridique, a été communiquée sur-le-champ par M. Francklin à tous ses correspondants en Europe avec des copies certifiées des dépêches de sir Clinton.

Du 26.

On ne cesse de tenir des propos sur l'amitié extraordinaire qui subsiste entre la reine et la comtesse Jules de Polignac. Henri IV aimait Sully, et le père de notre monarque a eu des amis intimes. Le sentiment d'amitié fait d'autant plus d'honneur au cœur des souverains, qu'il est rare chez eux. Ce qui prête peut-être le plus à penser sur cette liaison, c'est que le roi paraît partager les attentions de son épouse pour la comtesse au point d'avoir été aussi contre toute étiquette lui faire visite chez elle à Paris. La reine sera marraine du garçon, dont elle est accouchée, et cet enfant sera doué de tous les dons de la fortune. On prétend que la comtesse achète le duché de la Meilleraie de la duchesse de Mazarin qui se ruine, et que c'est le roi qui payera les deux millions que coûtera cette précieuse acquisition. On ne quitte les propos de la comtesse Jules que pour plaisanter sur le cardinal grand aumonier. Il a obtenu de faire revivre un ancien privilège d'avoir un régiment de son nom. Pourtant il portera, croit-on, le nom de Strasbourg. Voici des vers à ce sujet :

Le cardinal a tant d'esprit,
Qu'on peut le mettre à toute sauce.
De l'histrion il prend la chausse,
Répand les dons du Saint-Esprit.
De la main gauche il prend la gorge,
De l'autre fait la bénédiction.
C'est un compère à rouge-gorge,
Qui remplit bien sa vocation.

On croit que M. Necker sent qu'il est temps qu'il quitte les finances; mais qu'il a pourtant si fort pris

goût à la cour, qu'il ne voudrait quitter la direction des finances que pour prendre celle de la personne du roi, succédant à M. de Maurepas, qui vieillit singulièrement. A ce sujet on se dit tout bas :

Le bon Henri disait jadis :
Paris vaut bien une messe.
Aussi Necker dit aujourd'hui,
En très grand homme de finance,
Que pour être ministre en France,
Ou peut faire de tout, être même un Jean fesse.

Puisque je suis entraîné, voici aussi des rimes, au sujet de la démission de l'honnête M. Bertin, et du partagé de son espèce de département :

En ce pays tout se donne à propos :
Au sieur Le Noir, les loteries,
Les Petites-Maisons au ministre des sceaux,
Des millions à la comtesse Jules,
Un régiment au cardinal,
Au joyeux Montbarrey des bulles,
Plus un haras à l'Arsenal.
Et puis, dites en France on fait tant de folies...

M. Bertin a des dettes, que le roi payera sans doute, car ceux qui héritent de ses dépouilles, se garderont bien de cette bonne œuvre. C'est un honnête homme fort simple qui n'a jamais été un grand homme, mais qui par bonté s'est laissé tromper tour à tour par ses premier commis, secrétaires, etc..., lesquels pourtant ont mal fait leurs propres affaires. Cet ex-ministre vend sa charge dans l'ordre du Saint-Esprit à M. de Sartine, qui la vendra à M. Amelot, qui la vendra au garde des sceaux. Au moyen de cette cascade mercantile tous les cols de ces messieurs seront enharnachés convenablement.

Du 28.

On apprend que Rodney a attaqué M. de Guichen, qu'on s'est battu vivement de deux côtés, mais qu'on n'a qu'à peu près répété le fameux combat d'Ouessant. Toutefois M. de Guichen s'est enfui à la Guadeloupe; ainsi nous n'avons pas eu les honneurs du combat. M. de Guichen avait 3 vaisseaux de plus que Rodney.

N° 44

De Versailles, le 29 mai 1780.

M. de Sartine vient de recevoir un courrier de Londres qui a occasionné une conférence subite chez le roi même, avec M. de Maurepas. Le silence qu'on garde est de mauvais augure, mais j'ai pénétré en gros ce dont il s'agit. C'est du combat entre Rodney et Guichen, dont les suites ont de quoi inquiéter, parce qu'elles ne peuvent faire moins que de dérouter tous nos projets d'attaque dans ces parages. D'ailleurs, les Français se découragent aisément, pour un premier échec surtout, lorsqu'ils manquent de confiance en leur chef. Au sortir du conseil dont nous venons de parler, le roi a paru très triste et a quitté M. de Sartine sans le regarder, déboire d'autant plus sensible pour ce ministre, que M. d'Estaing, que l'on sait n'être pas de ses amis, s'est trouvé là par hasard, et que le roi lui a fait, de la main, le signe le plus obligeant. On est tout étonné de voir qu'ici on ne fait que de très lents préparatifs pour la grande flotte de Brest, tandis que les Anglais s'occupent de l'équipement de la leur avec la plus grande activité. Il paraît qu'il leur sera difficile de la porter au delà de 35 vaisseaux, mais l'expérience vient encore de prouver

que c'en est assez pour beaucoup faire ou beaucoup empêcher.

Du 3 juin.

C'est encore un problème difficile à résoudre pour ceux même qui ne se laissent point éblouir par les phrases des écrivains gagés du ministre, que l'action du 17 avril, près de la Martinique. Quoi qu'il en soit, le peuple a si mal pris la chose, que M. de Sartine évite depuis ce moment, de se montrer ailleurs que sur le chemin du conseil et dans son cabinet quand il ne peut pas faire autrement. On parle toujours de changements dans l'administration, mais il est rare qu'on les fasse à la cour quand on les décide en public. On a peur pour M. de Ternay, auquel le méchant Rodney pourrait bien dire un mot, après avoir mis sur le côté les vaisseaux de M. de Guichen. Don Solana sera là, probablement, mais ne voilà-t-il pas aussi *Graves*, *Walsingham*... Et cette flotte de Spithead qui se trouve prête à partir, tandis que nous avons eu à peine le temps de penser à la nôtre, et que ces lambins d'Espagnols n'osent pas bouger avant l'arrivée des vaisseaux de Toulon.

Avec tout cela, nous sommes moins contents que jamais des nouvelles du nord. Nos amis nous y servent mollement ou ils ont affaire à des adversaires trop puissants... On craint fort que l'impératrice de Russie ne perde un peu, dans son voyage, de l'élasticité que nous lui avons communiquée. Il est malheureux qu'elle ne nous ait pas chargés de nommer les gens qui devaient l'accompagner et ceux qu'elle devait écouter. — Le roi de Prusse est occupé à prévenir certaines mesures de la maison d'Autriche, qui nous plaisent également fort peu, mais que, suivant notre principe, *on ne saurait tout faire à la fois*, nous voudrions laisser aller, sauf à y apporter remède quand il ne serait plus temps.

Il est question seulement de donner en partage, pour la la suite à l'archiduc *Maximilien*, Cologne, Liège, les Pays-Bas (comme gouvernement), Munster, etc. Or, le mal est que le grand Frédéric a besoin de l'Angleterre pour empêcher tout cela. — Il sera obligé aussi de chercher un peu à complaire à cette fière Catherine, à qui, dans le fond, tous ces arrangements là importent peu, pourvu qu'on fasse les siens. Il y a à parier qu'il y aura quelqu'un de sacrifié et nous avons quelques inquiétudes... Les provinces de Hollande, à ce que nous mande M. de la Vauguyon par ses dernières dépêches, ne sont point d'accord entre elles. Les meilleures têtes des États généraux sont intriguées, inquiètes des espèces de protestations qu'ont faites quelques provinces et de ce que feront celles dirigées par le stathouder; enfin la réponse au mémoire de la Russie traîne en discussions et négociations; les armements vont mal. Nous avons chargé notre ambassadeur de demander positivement et à l'anglaise, à quoi nous devons nous en tenir. Notre militaire est en général fort mécontent; quelques bons officiers généraux ont voulu donner leur démission; cette affaire n'est pas encore arrangée.

Le vicomte Jules de Polignac peut bien répéter chaque jour à son épouse la salutation angélique, *Ave Maria*, etc. C'était peu de l'avoir fait *père* en charge, elle va le faire *pair* en titre. Malgré la jalousie que la haute faveur de cette femme excite à la cour, la reine veut, croit-on, y mettre le comble, en obtenant que le duché de la Meilleraie, acheté de madame de Mazarin pour le vicomte, soit érigé en duché-pairie.

Je vous ai envoyé copie d'une comparaison entre M. Necker et Law. Elle paraît aujourd'hui imprimée à la suite d'un libelle sanglant contre notre directeur général. Ce libelle est intitulé : *Lettre de M. Turgot à M. M....* Comme M. Necker et son épouse surtout, ne prennent pas avec philosophie cette méchanceté, elle fait grand

bruit ici et à Paris. La police, qui n'a pu prévenir la première édition, fait des efforts pour en arrêter une troisième. Les lettres de cachet pleuvent et, selon l'usage, sur des innocents.

L'assemblée du clergé est ouverte; il accordera 18 millions, par forme de don gratuit.

M. de Sartine n'a encore rien appris directement de M. de Guichen, mais il est à croire que nous n'avons perdu ni l'honneur, ni même une seule frégate, dans ce prétendu grand combat. Toutefois, on soupçonne que Rodney, après avoir réparé ses vaisseaux et remplacé ses capitaines infidèles, sera revenu tenter une victoire plus décisive, car on connaît sa pétulance.

N° 45

De Versailles, le 7 juin 1780.

Il paraît une estampe, représentant M. Necker fouillant dans la fange et dans le ruisseau avec un bâton ; il en fait sortir des écus ; à côté est M. de Sartine, qui ramasse les écus pour en faire des ricochets sur l'eau, à la manière des enfants. L'apologue s'explique sans commentaire. Voici des vers qu'on a faits pour pendant à cette estampe :

Dans le pays des perfidies,
Dans le séjour si renommé
Pour les horreurs et les folies,
On vit hier la vérité, (Le 2.)
Se présenter en cul-de-lampe.
Heureuse encor quand elle peut
Se faire voir dans une estampe
Même au monarque qui la veut !
Elle arriva, c'était au jeu,
Portée, par qui ? lecteur devine ;

Ce n'était pas par mons Sartine,
Ni par l'ami du franck aleu... (M. Necker.)
Ni Maurepas, ni de Vergenne.
Par Amelot?... Assurément
En pourrait-il prendre la peine?
Par Montbarrey?... Toujours il ment.
Ce n'était pas par un dévot,
Ni par un personnage grave;
Il n'est ni Français, ni Batave,
Mais par un évêque en un mot.
Ni chrétien, ni musulman,
Ni jésuite, ni protestant,
Portant de Rome la barrette,
Ne croyant point en Jésus-Christ,
Pas mieux à la vertu des dames,
De notre siècle antéchrist,
L'anticonvertisseur des dames,
Enfin, un prince dont le siège
Est plus éloigné de Liège
Que l'espion de Phalsbourg,
Richard, n'était de Strasbourg.
L'estampe représentait
M. Necker grattant la boue.
De cette boue, il provenait
De gros écus; faisant la roue,
L'adroit Sartine les prenant
En jouait sur la rivière
Aux ricochets comme un enfant.
La boue était la gent financière
Que dégraissait le directeur,
La rivière, ami lecteur,
C'était la mer qui nous dévore.

Du 12 juin.

Un courrier, expédié de La Rochelle, vient d'apporter à notre ministère, la déposition d'un capitaine d'un navire marchand, qui, se fiant à la bonté de ses voiles, s'est hasardé à venir seul à la Martinique. Elle balance un peu le plaisir que nous faisaient les lettres insérées avec tant d'empressement dans la *Gazette de France*

comme devant présager l'heureux contenu de dépêches de M. de Guichen, qui ne sont pas encore arrivées. Le résultat du rapport de ce capitaine est que nous avons fait une perte considérable en hommes, et que la victoire est restée absolument indécise. Cependant il confirme que M. de Guichen, après avoir déposé ses blessés à la Guadeloupe, est parti sur-le-champ pour l'expédition qu'il avait projetée, et que Rodney, renonçant à l'espoir de le joindre et de le poursuivre avec fruit, s'en est tenu à expédier des corvettes dans toutes les possessions britanniques des Indes orientales, pour les avertir de se tenir sur leurs gardes. Si nous ne sommes pas sans inquiétude sur ce qui se passe dans ces parages, au moins y avons-nous des forces assez considérables pour ne pas perdre tout espoir. Mais à Brest, rien n'annonce la formation d'une escadre suffisante pour s'opposer au grand armement de Spithead. Il paraît que nous voulons attaquer les Anglais par un endroit plus sensible, et par lequel il est plus facile de les vaincre.

Il s'est tenu depuis quelques jours, des conférences fréquentes entre les personnages, les uns importants, les autres utiles, chez madame de Maurepas ; le dérangement de santé de M. de Maurepas l'ayant empêché de se livrer aux affaires.

Le ministre de Prusse a fait à M. de Vergennes les ouvertures les plus sérieuses au sujet de la coadjutorerie de Cologne, *achetée* par la cour de Vienne pour l'archiduc Maximilien, et des négociations entamées de la part de cette même cour, pour tâcher de réunir sur la tête de ce prince l'évêché de Munster et plusieurs autres. Sa Majesté prussienne témoigne vivement l'effroi dont elle a été saisie à la première nouvelle d'une entreprise qui, en confirmant plus que jamais l'ambition insatiable de la maison d'Autriche, est bien capable d'effrayer les garants et protecteurs de la liberté de l'Allemagne... M. de Vergennes, m'assure-t-on, a évité de donner une réponse

catégorique, se réservant d'informer le roi... Comme on apprend en ce moment que l'archiduc sera aussi heureux à Munster qu'à Cologne, et que le duc Charles de Lorraine est mort ou mourant, on suppose que les vues de la maison d'Autriche seront remplies avant que nous sachions seulement quel parti prendre. Et puis nous n'irions pas faire la guerre pour si peu de chose, en ayant déjà une fort pénible à soutenir. Pourrions-nous aussi nous opposer décemment à ce qu'un frère cadet de la reine de France obtînt un établissement digne de la naissance et de la puissance de sa maison, surtout lorsque pour se le procurer on n'a employé que les voies permises ou du moins autorisées par l'usage?

La révolte de Londres a fait ici une très vive sensation. Le gros des gens voit cet événement avec satisfaction, parce qu'il humilie nos fiers ennemis et peut avoir des suites telles, qu'ils seraient trop heureux d'obtenir la paix de notre magnanimité. Mais les gens raisonnables gémissent d'un événement qui, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre et chez une nation aussi grande que l'Angleterre à tant d'égards, ne peut que faire rougir l'humanité. Quelques-uns de nos politiques veulent se persuader que notre gouvernement a lié des intelligences avec ce furibond et insensé lord Gordon... Pour moi, je suis loin de ce soupçon, que je regarderais comme injurieux.

Une puissance telle que la nôtre doit et peut faire la guerre, et par les funestes moyens que la guerre ne fournit que trop, faire tout le mal possible à une nation ennemie, en vue de la ramener à des principes moins ambitieux; mais ce serait une politique détestable et avilissante pour la France, que d'avoir fomenté une association aussi criminelle, aussi barbare, que celle dont lord Gordon est l'odieux protecteur, ou même d'y prendre part. On apprend en ce moment que ce fanatique Écossais est arrêté et renfermé dans la Tour, que l'on a

investie de troupes et d'une bonne artillerie. La vile populace ameutée par lui se sera dispersée vraisemblablement après cet acte de vigueur.

N° 46

De Versailles, le 13 juin 1780.

Voici encore une méchanceté qui court furtivement à Paris :

LES PORTRAITS

Maurepas végète et radote,
Vergennes, de l'Anglais a peur.
Sartine est un branleur de motte,
Necker est un adroit hâbleur.
Montbarrey de Louis XVI est l'homme,
Amelot est le grand cousin.
Soubise aime à prendre la pomme
Qui damna tout le genre humain.
D'Estaing est brave et malheureux,
D'Orvilliers n'était qu'un bonhomme,
Fabri, poltron ambitieux,
Guichen, brave de sa personne.
Bougainville est un intrigant;
On lui refuse la bravoure.
Tronjoly peut faire son pendant.
Ternay les aventures courre.

Français, voilà tous les tableaux
De vos ministres et généraux.

Les ennemis du prince de Montbarrey font beaucoup de bruit d'une nouvelle aventure que voici. La marquise de Séez, femme jolie et jeune, de la province de Franche-Comté, est épouse d'un parent du ministre. Cet époux, dégoûté de sa femme, a voulu s'en faire séparer,

disant ne pouvoir habiter avec elle à cause des vertiges dont elle était affectée. Au défaut de la justice ordinaire, il a eu recours au ministre, et par une lettre de cachet, madame de Séez a été transférée dans le couvent de Charenton, près de Paris, où se trouvent déjà d'autres fous ou prétendus tels. Cette infortunée a trouvé un avocat qui s'est chargé de prendre sa défense. Comme cet avocat n'est pas moins incorruptible qu'ardent à venger l'innocence, les persécuteurs n'ont imaginé d'autre moyen que celui de faire promptement et secrètement transporter la marquise, de Charenton dans le couvent de Sainte-Marie, à Besançon. On est allé l'enlever la nuit et on l'a transportée liée dans ses draps. Pendant la route, elle a eu le bonheur de se procurer un morceau de papier et a donné avis à son avocat du traitement odieux qu'elle éprouvait. Ce défenseur, outré et indigné, travaille à un mémoire capable non seulement de faire frémir sur l'abus renouvelé des lettres de cachet, mais aussi de dévoiler des traits bien honteux pour les persécuteurs de sa partie.

M. le duc de Chartres est allé, à ce qu'on croit, parcourir la Suisse, d'où il ira faire une visite à Turin. Les courtisans se demandent comment M. le comte d'Artois passera son temps durant l'absence de son compagnon de plaisir et de débauche. Les orgies *princières* n'auront pas lieu. Dans une maison appelée l'Hôtel des Chiens, ces deux princes rassemblent très souvent, le soir, des favoris et des femmes ou filles. L'assemblée et le souper ne sont éclairés que très faiblement, et tout le monde est exactement nu.

La suppression du *grand commun* et autres tables de la cour aura pourtant lieu, mais les anti-Necker calculent que le montant des dédommagements donnés à chaque bouche qui ne sera plus servie excédera de beaucoup le montant de la dépense ordinaire. Le roi n'aura plus de table et mangera chez la reine,

La reine paraît menacée du mal de poitrine. Madame de Lamballe périt de ce mal.

Du 19 juin.

Les conjectures sur un démembrement définitif de la Pologne s'accréditent de plus en plus ; on y joint diverses circonstances qui leur donnent l'apparence la plus séduisante de la vérité. On assigne déjà la retraite du roi à Paris ; on y désigne sa demeure dans une superbe maison qu'on bâtit actuellement sur une forme antique et curieuse, au bout de la rue d'Artois, dans un nouveau quartier composé d'édifices somptueux et élégants qui se sont promptement élevés. On va plus loin, et on marie le roi, abdiquant, à la charmante princesse de Bourbon. Voilà de quoi régaler les amateurs de choses extraordinaires et romanesques.

On croit que le comte de *Paradés*, pendu dans les papiers anglais, est sorti de la Bastille avec une pension de 10,000 francs, et qu'il est allé habiter dans le pays de Vaux, où il doit épouser une jeune personne au père de laquelle il a les plus grandes obligations.

Notre directeur général des finances a éprouvé quelques violentes secousses ; il travaille à se raffermir. Sa philosophe épouse cherche à asseoir son empire sur l'Académie française. Elle s'occupe de la rédaction d'un Code de littérature et a formé le plan d'une espèce de cadastre littéraire qui sera quelque chose de *délicieux*. On formera un tableau des richesses intellectuelles de la nation, en recueillant avec exactitude les phrases et les expressions nouvelles, les mots heureux, les saillies piquantes des gens de lettres (de nos amis s'entend), et surtout de la *Quarantaine*, qui continue d'avoir de l'esprit comme quatre.

Tant que chaque ministre sera le maître d'innover ou de changer, dans son département, ce que son pré-

décesseur avait établi, tout continuera d'aller mal chez nous. Voilà que le prince de Montbarrey, vivement sollicité par les intéressés, voudrait faire revivre les inspecteurs généraux militaires que M. de Saint-Germain a supprimés. Comme le ministre actuel n'oserait proposer au roi la recréation de ces inspecteurs supprimés, on croit qu'il tâchera de les faire revivre sous un titre nouveau, tel que celui de visiteurs ou de directeurs généraux.

Du 22 juin.

Tout Paris a été, pendant vingt-quatre heures, dans l'ivresse de la joie sur la nouvelle qui s'était répandue à la sortie de l'Opéra où la reine et sa cour avaient assisté, d'un second combat entre Guichen et Rodney dans lequel celui-ci avait été tué, plusieurs de ses vaisseaux pris ou désemparés, etc., etc., etc. La relation allait jusqu'à dire que le chef de l'escadre française avait eu une cuisse emportée. Jugez du sombre qui règne à présent : on sait que cette prétendue victoire n'était qu'un rêve digne d'être le pendant de l'assaut de Gibraltar, et que M. de Guichen n'a rien entrepris depuis son combat très inutile avec Rodney. Jugez de l'inquiétude et du chagrin des bons Français quand ils considèrent que l'Angleterre a, en ce moment, une très belle flotte en mer et proche de nos côtes, tandis que la France n'en a point de prête à Brest, et qu'on ne peut compter sur les vaisseaux de M. de Beausset, ni sur ceux de Toulon, qui, depuis deux mois, doivent se joindre à des Espagnols et ne se joignent jamais.

N° 47

De Versailles, le 24 juin 1780.

Le roi a paru fort affecté de l'émeute de Londres. Les bons amis de nos ministres n'avaient pas manqué d'en jeter l'odieux sur leurs manœuvres; ils avaient réussi à indigner contre eux le cœur pur et vertueux de notre jeune monarque. Au dernier conseil, Sa Majesté paraissait extrêmement irritée, et a demandé en maître à savoir la vérité. Il n'est pas ordinaire qu'un grand prince ait le temps de s'occuper d'une pareille question, il est plus rare encore qu'on ne cherche à éluder la réponse. Cependant, cette fois, les personnes soupçonnées ont répondu, et on ne doute même pas qu'elles n'aient parlé vrai en assurant qu'il était absurde d'imputer ces horreurs à notre gouvernement. Mais, ce qui n'est que trop vrai, quoique défiguré dans les papiers anglais, c'est l'espèce de banqueroute du Congrès. Nos armateurs ont vivement sollicité sur-le-champ le remboursement de leur papier *brun;* on leur a offert 22 pour 100. Grand tumulte et des criailleries à n'en plus finir. Nous sommes les parrains de ce malheureux bâtard. Il a bien fallu venir à son secours. Le Congrès a du temps et la France payera aux particuliers les intérêts du retard. Voilà un enfant qui nous coûte bien de l'argent à élever, et qui, à ce que je prévois, ne nous fera jamais d'honneur. Il me paraît même que notre ministre commence à regretter le départ de M. de Ternay. On a contremandé la seconde division qui devait le suivre, et si les Anglais n'étaient pas aussi insolents dans la prospérité que nous sommes découragés par le peu de succès de nos efforts, nous aurions bientôt fait notre paix sans nous embarrasser de ce que devien-

dront es Américains. Au reste, disait hier un grand personnage dans la galerie de Versailles, quels que soient les petits désagréments que nous ayons essuyés dans cette guerre, et quelle qu'en soit l'issue, nous avons de grands motifs de consolation. Si j'eusse été là, je n'aurais pas manqué de lui demander comment il l'entendait. Oh! pour le coup, vous ne vous en seriez pas douté : le clergé a délibéré que, dans les actes de son assemblée, il soit inséré un compliment apologétique des talents et des opérations de M. Necker, lequel, pendant ce temps, délibérait, je vous assure, dans le silence de son cabinet, sur le moyen de trouver un secours prompt et abondant au fond de la bourse de l'Église. On caresse un chat pour lui faire retirer ses griffes; mais le chat n'en guette pas moins le moment de faire son coup. Deux seules sources s'offrent à M. Necker pour faire face au vide et aux engagements énormes de son administration : le clergé et ses domaines. Des deux côtés, il y a bien des gens puissants à combattre. Il faut pourtant que les grands, les prêtres ou le directeur général soient abattus. On a voulu voir dans l'histoire du règne d'Élisabeth celle du règne actuel. Si nous ne sommes pas plus heureux dans les autres points, où nous cherchons à imiter ce modèle, que dans l'affaire des Américains, il y a à parier que l'on verra longtemps le pauvre agriculteur dépouillé à la porte des riches fainéants, et le rentier demandant vainement l'aumône à ceux-ci, une quittance de parchemin à la main. M. Necker, qui fait grand cas des petites ressources, vient de soutirer 2 millions à la ferme générale, en créant une quarante et unième place qui sera répartie entre quatre des anciens. Ce bail aura aussi trois mois de plus que les six ans accoutumés, en indemnité de cette petite saignée et de quelques autres plus importantes faites à la compagnie financière.

Il court une lettre manuscrite adressée au comte

d'Hector, chef d'escadre, directeur général des travaux du port et commandant de la marine, à Brest. Cette lettre est comme toutes celles qu'on fait parvenir à leur adresse par la voie du public, une méchanceté très amère. Le corps de la marine y est fort maltraité, et on y révèle diverses anecdotes de la guerre actuelle, qui font très peu d'honneur à ce corps, si elles sont véridiques.

La révolte de Londres a fait revenir dans l'esprit de quelques-uns de nos politiques le projet ci-devant répandu que la France et l'Espagne aideraient le roi d'Angleterre à se rendre plus absolu dans son gouvernement, afin qu'il puisse d'autant mieux observer un nouveau traité de Paris, bien cimenté et conditionné, que nous conclurions avec l'Angleterre. Vous ne voudrez sûrement point que je vous en dise davantage sur ce sublime sujet.

M. de Sartine ne joue pas ici un rôle brillant en ce moment. Malgré des dépenses énormes, nous avons la honte douloureuse de n'apprendre aucun succès de M. de Guichen, aucune nouvelle de l'escadre que nous avons envoyée au secours des Américains, et, au contraire, d'avoir beaucoup d'inquiétude sur son sort. On ne comprend rien non plus à ce que font M. de Beausset et les prétendus nombreux vaisseaux espagnols; on s'effraye de savoir la très respectable flotte anglaise si voisine de nos côtes.

On fait grand bruit d'une brochure intitulée : *Supplique des fidèles au clergé de France.* Elle a été envoyée mystérieusement à chaque évêque et à tous les grands. Ces monseigneurs ne sont guère ménagés; il y en a qui sont désignés si clairement qu'on ne peut les méconnaître. Au reste, ici nous nous amusons de cela plutôt que de nous occuper de réprimer tant de désordres et d'abus.

Deux de nos jeunes marquises, qui recèlent beaucoup

de tendresse entre la tête et les pieds, mais non dans le cœur, ont eu dernièrement, à la Comédie-Italienne une prise de cheveux et de paroles fort plaisante. Il s'agissait de *Michu*, assez joli acteur de ce spectacle, dont chacune de ces dames fait, à ce qu'on assure un usage assez fréquent. Les deux rivales se sont trouvées dans la même loge, et, entre les deux pièces, se sont, fort agréablement pour leurs voisins, dévoilé mutuellement leurs secrets. La marquise de Jeaucourt reprocha à la marquise d'Ebbé d'avoir été la veille chez *Michu*, et, deux jours avant, de n'avoir pu prendre sur elle d'attendre le soir pour éviter le désagrément d'être surprise dans sa loge en répétant des scènes de lubricité. L'autre taxa sa rivale d'un appétit désordonné que n'avaient pu satisfaire un chevalier de J., un abbé de la chapelle du roi, un agent de change et Bourdonnais, son grand laquais, qui s'étaient succédé dans les vingt-quatre heures. Il n'en faut pas davantage pour donner à ces femmes la plus grande célébrité; et elles vont en ce moment, dans nos conversations, de pair avec Rodney, les Gordon et les Linguet.

La reine est, il y a deux ou trois jours, revenue de Paris de fort mauvaise humeur. Le comte d'Artois lui donnait la main. Croiriez-vous, monsieur, que cette charmante princesse n'a pas obtenu du public le moindre applaudissement, tandis qu'on en a prodigués à Monsieur, frère du roi, qui les suivait, en conduisant bourgeoisement sa femme sous le bras.

N° 48

De Versailles, le 1er juillet 1780.

Nos politiques d'ici ne sont guère moins émus que ceux d'Allemagne au sujet de l'élection future de l'ar-

chiduc Maximilien à la coadjutorerie de Cologne et de Munster. Ils sentent toutes les conséquences d'un tel événement d'après le système présumé de la cour de Vienne; mais, comme notre gouvernement est dans ce moment trop sérieusement occupé de ses propres affaires, que d'ailleurs la reine a repris une partie de son premier crédit, et outre qu'il paraîtrait fort malhonnête de s'opposer à l'établissement du frère de cette princesse, une grande puissance comme la nôtre doit moins s'effrayer d'un mal encore très éloigné, parce qu'elle a lieu de se flatter que, dans le temps, elle pourra encore le prévenir ou du moins l'arrêter. D'après cela vous ne devez point être étonné si notre ministre à Bonn ne se joint pas à celui du roi de Prusse pour contrecarrer les mesures de la cour impériale. On nous dit que Sa Majesté prussienne, voyant qu'elle n'a pu, malgré les menaces et les exhortations les plus fortes, empêcher que l'archiduc n'obtînt le nombre de voix suffisant dans les deux chapitres, tâche aujourd'hui que ces mêmes chapitres dictent au coadjuteur une capitulation capable de calmer les inquiétudes des États de l'empire. Mais on sait par expérience qu'il vaut mieux se reposer sur le caractère et le sentiment particulier des souverains puissants que sur des promesses qu'on leur arrache et que la politique les autorise à enfreindre dès qu'ils en trouvent l'occasion et qu'ils peuvent se flatter d'y réussir.

La comtesse Jules de Polignac est rétablie. Les bontés d'une reine ont une influence prodigieuse sur la santé d'une femme de cour. L'autre jour, Sa Majesté lui reprochait tendrement qu'elle ne l'aimait plus. — Votre Majesté m'a rendu la vie par sa présence; elle me la ferait perdre, si elle concevait cette accablante idée. — Pourquoi me traiter ainsi? ma chère Jules, tu ne me tutoies plus. — Ah! je t'adore! s'écrie la comtesse en se jetant aux pieds de la reine. — Cette réponse charmante

a été rapportée au roi. La reine a dû renvoyer, il y a quelque temps, une de ses femmes pour une pareille indiscrétion.

L'assemblée du clergé a résolu qu'il serait présenté une enquête au roi pour demander des ordres à l'effet d'interdire l'habit ecclésiastique à une infinité de gens pour qui ce vêtement est le voile du libertinage. Cette requête a particulièrement pour objet un certain homme qu'on appelle *Lapin*, chanteur de toilette qu'on ne voit que dans les rendez-vous de plaisir et de galanterie. Plût à Dieu que ce ne fût que par l'habit seul qu'on pût confondre ceux qui le portent par état ou par convenance !

Oh ! voici bien une autre histoire propre à placer un coup vigoureux de pinceau dans le tableau des mœurs du dix-huitième siècle. La marquise de Sabran, l'une des femmes qui peuvent y fournir le plus de traits, rencontra chez la comtesse de Polignac un peintre nommé Moreau qui y faisait un portrait. On parla des beautés de femme ; on avait ses raisons. Les compliments d'un artiste, qui a quelque renommée, sont bons à citer dans l'occasion. Moreau s'avisa de dire que jamais il n'avait vu gorge plus belle, que celle de la marquise d'Ebbé. Le lendemain la marquise de Sabran, qui jusque-là n'avait pas craint de rivales pour ce genre de beauté, se rend chez le peintre. En Aspasie moderne elle ferme les verroux de son cabinet.

— Monsieur vous en aurez vu une plus belle. En même temps elle met le bon Moreau à portée de juger. Les pièces du procès bien examinées, bien compassées, il eut le courage de persévérer dans son assertion. Au moins, monsieur, reprend madame de Sabran très piquée, il est d'autres rondeurs par lesquelles on l'emporte sur votre d'Ebbé. Parlez ! l'a-t-elle plus beau, plus pommé (c'est le terme d'art) ? Ce nouvel examen tourna à la gloire de la belle marquise, mais on dit que Moreau

n'en put acquérir aucune, pour friandes que fussent les épices d'un tel procès. Cette histoire très secrète n'est pas encore sue de plus de quarante femmes de la cour.

Avant de quitter un si beau sujet, je vous transcrirai ces deux jolis couplets adressés à mademoiselle Mars, une de nos courtisanes.

LE MYSTÈRE DE LA TRINITÉ

Quoi que m'en disent saint Mathieu,
Les enfants et les bonnes,
Je ne vois pas comment un Dieu
Fait lui seul trois personnes.

Mais je vois clair comme le jour
Que, malgré la Sorbonne,
Trois dieux : Mars, Vénus et l'Amour,
Ne font qu'une personne.

De trois dieux aimable unité,
Je t'admire et t'adore.
En toi, plus je vois de clarté,
Plus j'en veux voir encore.

Sans voile offre-moi la beauté
De Vénus tout entière,
Et qu'enfin de la trinité
Je sonde le mystère.

Du 5 juillet.

On ne doute point ici, que les dépêches de M. de Guichen concernant le premier combat, ne soient parvenues au ministère, et qu'il n'en ait aussi dernièrement reçu au sujet du second combat, mais on présume qu'elles n'étaient pas assez favorables pour pouvoir être publiées dans ce moment, où le public paraît mécontent de toutes les opérations de nos ministres. Il faut que quelqu'un se charge de les déprécier à l'oreille du roi, car ce

monarque s'en plaint, et a apostrophé à ce sujet même M. de Maurepas dans le conseil.

Le roi de Prusse très fâché de nous voir tellement occupés par la guerre avec l'Angleterre, que nous ne pouvons donner une attention sérieuse aux grands objets qui l'affectent, s'entremêle par une voie indirecte pour nous ménager une paix prompte et *décente* avec nos ennemis. On nous promet de Berlin un mémoire, que le roi de Prusse a dressé relativement à l'election de l'archiduc Maximilien, et aux suites qui peuvent en résulter, et dont toutes les puissances se doivent effrayer. Il est un peu tard je crois, et cette fois la prévoyance et la perspicacité du monarque ont été prévenues par un rival qui n'est non plus ni mal habile, ni maladroit.

N° 49

De Versailles, le 9 juillet 1780.

Plusieurs de nos ministres éprouvent en ce moment les angoisses attachées à l'état de courtisan. Le garde des sceaux et le ministre de la marine sont ceux qui ont le plus d'insomnie. Le roi leur a témoigné un mécontentement marqué. Quant au dernier, comme les dépêches de M. de Guichen arrivées la nuit dernière n'annoncent tout au plus qu'un plan mal combiné, dans lequel le général plus que le ministre mérite quelques reproches, il paraît qu'il en sera quitte pour changer de département, et qu'il ne perdra pas au change, au moins pour le grade. On parle fortement de donner les sceaux à M. de Sartine, ce qui le ferait toucher à l'extrémité précisément opposée à celle par laquelle il est entré dans le monde. La place de chancelier de France est bien le *pater* du chapelet de la robe.

Quant au garde de sceaux, voici le nuage qui s'est

élevé contre lui. M. de Géac devenu l'époux de la duchesse de Chaulnes, après avoir été son rapporteur, fut accusé par les bons amis de cour, d'avoir acheté les charmes flétris par un long usage du *tabouret*, et surtout les beaux yeux de la cassette de la duchesse, par un rapport infidèle dans son procès. En conséquence, dans ce pays, où il n'y a que d'honnêtes gens, on suspendit ce maître des requêtes de ses fonctions, on le força de vendre sa charge de surintendant de la maison de la reine, etc. Il vient d'écrire au roi la lettre la plus énergique, et a réussi à la faire lire par Sa Majesté. C'est ainsi qu'il y peint le garde des sceaux et M. de Fleury, ses antagonistes... « Sous le roi le plus juste, le plus en garde contre les intrigues, qu'un ministre sans caractère, qu'un conseiller d'État sanguinaire, que deux hommes qui n'aiment que l'argent parviennent à enchaîner sa juste animadversion, voilà ce qui m'étonne. Mon respect pour Votre Majesté m'a fait attendre en silence depuis trois ans, une justice éclatante, telle que j'eusse pu l'obtenir des tribunaux, s'il m'était permis d'y traduire ces personnages. Si votre clémence peut les affranchir de l'ignominie, peut-elle y laisser le sujet le plus innocent et le plus fidèle ? Les *Concini* de votre cour, Sire, seraient-ils plus invulnérables que ceux de la cour du grand Henri? Vous n'êtes, Sire, ni moins juste, ni moins obsédé que le bon Henri; permettez donc qu'un sujet qui vous adore, confonde deux méchants, etc...» Enfin il est maintenant question de faire M. de Géac conseiller d'État. — Par l'arrangement dont on trace le plan dans nos sociétés, la marine tomberait dans le lot de M. de Vergennes.

Peu de présentations ont été si flatteuses que celle du comte d'Agenais, qui fut faite dimanche. Sa Majesté l'a reçu capitaine-lieutenant des chevau-légers de sa garde, en survivance du duc d'Aiguillon, son père. La reine a eu l'air, dit-on, d'oublier en le voyant qu'il était

le fils d'un homme, qu'elle n'aime pas. On parle plus fort que jamais du rappel de ce duc. On lui donne le département de la guerre, et les militaires semblent le désirer.

On regarde la réforme de la maison du roi tant prônée, tant annoncée, comme nulle. Ou le directeur général l'emportera ou il sera emporté.

Il y a de l'équivoque sur le parti, auquel notre ministère se décidera à l'égard des affaires de l'Allemagne, si elles ne s'arrangent point tranquillement. On ne veut pas douter, ici, qu'elles ne fassent répandre du sang tôt ou tard; toutefois notre position ne permet pas en ce moment de manifester notre vraie façon de penser sur cet objet important. Il faut aussi voir quel sera le produit du séjour de l'empereur à Pétersbourg, et s'il parviendra à affaiblir l'influence du roi de Prusse dans cette cour.

Du 12.

M. Necker a trouvé dans sa poche et on a semé dans le château des exemplaires d'un second libelle contre lui, moins hérissé de personnalités, mais plus fort en choses que le premier. On lui reproche entre autres la faveur qu'il donne à des commis au préjudice des gens en place, apparemment parce que ces commis sont plus analogues à sa personne et à son premier état, dont il ne serait jamais sorti s'il n'eût donné 300,000 liv. au marquis de Pezé, qui lui a procuré la direction des finances, par le crédit que lui donnaient ses bouffonneries sur l'esprit de M. de Maurepas, etc.

Au reste le roi a signifié hier à M. Necker qu'il ne se déciderait à la dernière réforme sur sa maison qu'en janvier prochain. Les courtisans en concluent, qu'il n'en sera plus question, ou que le directeur sera congédié avant ce temps-là.

La nomination de madame de Balbi à la place de dame d'atour de *Madame*, fait beaucoup de bruit ici. Je vous ai raconté une aventure de cette dame et la détention de son mari accusé de folie. On lui a depuis donné la liberté de voyager hors de France, et il est en ce moment en Hollande.

N° 50

De Versailles, le 14 juillet 1780.

Jamais libelle plus audacieux peut-être n'a paru à la cour, qu'un cahier de l'*Espion français à Londres*, qu'on s'y arrache en ce moment, et qu'on n'ose pourtant pas trop montrer. Les têtes qui ont paru jusqu'ici être l'arche sacrée pour les écrivains, n'y sont pas plus épargnées que les autres. Voici ce que l'espion dit de quelques gens en place. « Il ne manque à la France qu'une bonne tête. La race des Sully et des Colbert est éteinte, — nous avons pourtant bien des femmes qui accouchent tous les neuf mois ; il y a même des demoiselles qui de crainte de n'y être pas à temps se dépêchent de le faire avant leur mariage. — Mais ce ne sont pas les enfants qui nous manquent, ce sont les hommes. — Et M. de Choiseul était-ce un enfant ? Il n'avait que du brillant ; voyez si Sully mettait tant d'esprit dans les affaires d'État ; ses opérations étaient simples, remontaient aux causes, etc... — Et M. Turgot était-il un sot ? Tout juste : ce n'est pas qu'il manquât d'esprit et de génie, mais cet esprit et ce génie n'étaient pas faits pour la place qu'il occupait, il voulait faire de grands changements, frapper de grands coups, il dissolvait la monarchie par ses remboursements chimériques. M. de Maurepas est-il dans le même cas ? Non, celui-ci a des idées solides, mais elles sont un peu surannées, je le regarde comme un

mort ressuscité à Versailles. — Mais que dites vous du comte de Saint-Germain? lorsqu'il vivait le preniez-vous pour un Indien? Oh! non: il était très européen et pouvait même passer pour parisien, tant il aimait à tracasser, retourner et changer; je ne sais pourquoi on n'a pas mis cet homme à la tête du clergé régulier tant non seulement il eût reformé les Augustins, les Franciscains, les Bénédictins, etc., mais même les Capucins et leurs galopins. — Et M. Necker, quelle opinion en avez-vous? Aucune, je veux le voir encore manœuvrer avant de le juger, il a été bien téméraire de se charger d'une pareille affaire, il faut avoir été élevé dans l'horlogerie de Genève, pour vouloir apprendre à la France l'heure qu'il est dans le bureau de ses finances... » A propos de libelle je vous ai déjà parlé d'une prétendue lettre à M. Hector commandant la marine à *Brest;* elle renferme quelques traits piquants dont je ne veux pas que vous soyez privé. Après le détail des services que ce poste le met à même de rendre: « J'espère, lui dit-on, que vous tâcherez, connaissant votre inutilité passée, de sauver la fin de votre carrière du déshonneur qui la menace, vous trouverez des obstacles qui vous sont personnels : descendez-vous du héros de Troie ou du valet de carreau? C'est un problème que l'*Observateur anglais* a voulu résoudre, mais dont seul vous pouvez nous donner la solution. Afin de passer pour brave, agissez comme si vous l'aviez toujours été, et pour qu'on ne soupçonne pas que vous auriez imité ce poltron de Kergariou, empêchez qu'on lui donne désormais du commandement. »

Du 17.

Un courrier venant de Londres est arrivé hier au soir; il a apporté au ministre de la marine une nouvelle qui raccommodera peut-être ses affaires, en rendant les

nôtres un peu meilleures. La flotte espagnole a rejoint l'escadre de M. de Guichen, le 4 juin, à quinze lieues de la Martinique.

Les courriers de différentes cours d'Allemagne se succèdent ici avec rapidité, et l'on croirait, en vérité, que nous avons le temps de songer à nos voisins de terre. On ne finira certainement rien sans nous; ainsi nous laissons aller les choses; la partie paraît encore trop inégale, pour qu'il soit prudent de s'en mêler. Il faut savoir ce qui résultera de ces marches et contre-marches de tant d'illustres voyageurs. Le prince royal de Prusse ira à Pétersbourg aussitôt que le comte de Falkenstein sera parti, et il y fera sans doute de bonnes affaires, s'il est vrai que l'amitié de Frédéric et de Catherine soit fondée sur une base dont la politique a souvent tenté inutilement d'ébranler la solidité. Le grand Turc a déclaré ses sentiments d'une manière qui ne paraît pas équivoque, et il a des relations intimes avec la cour de Berlin. On doit croire d'un autre côté que le roi de Prusse est satisfait des négociations du comte de Goertz, son ministre à Pétersbourg, puisqu'il vient de lui augmenter son traitement. Il n'en est pas de même ici; nos précédentes temporisations n'accommodent pas ce prince encore si fougueux. Le philosophe d'Alembert, son homme de confiance, s'est donné bien des mouvements inutiles pour vaincre notre réserve, et il est encore très incertain qu'il puisse lui donner une idée nette de notre système, dans le voyage qu'il va faire à Postdam.

Le roi paraît fort mécontent des Américains, et le rusé docteur diplomatique est reçu très froidement. Quelqu'un disait l'autre jour qu'il manquait une lettre à son nom, et qu'on ne devait pas l'appeler le docteur Franklin, mais franc-calin.

M. d'Éprémenil, antagoniste du comte de Lalli, vient de dénoncer, aux Chambres assemblées, M. Linguet.

Cette affaire ne peut manquer d'opérer la suppression de son journal ; on quêtait l'occasion, il ne fallait qu'un *plaignant*.

Du 19.

On doute fort de la jonction de don Solano et de M. de Guichen, dont la nouvelle est venue de Londres, où l'on sait l'adresse des agioteurs pour donner un air de vérité aux bruits les plus faux. Si Rodney empêche cette réunion, si M. de Ternay n'arrive à Boston que pour être témoin du triomphe entier de nos ennemis, enfin si toutes les opérations de cette campagne portent le même caractère que celle qui doit prévenir le malheur de Langara, et empêcher l'approvisionnement de Gibraltar, on se rappellera longtemps ce mot d'un ex-ministre : Que la montre du ministère de France retarde de six mois.

Du 21.

On dit à ce moment qu'un courrier, arrivé cette nuit, a apporté la nouvelle que sir Rodney a battu don Solano.

N° 51

De Versailles, le 22 juillet 1780.

Linguet a triomphé au Parlement, ou plutôt son adversaire a échoué sur la dénonciation de M. d'Éprémenil ; vingt-huit voix ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à délibérer. La pluralité fut pour remettre la délibération à un autre temps ; ce qui, dans notre Parlement comme à celui d'Angleterre, veut dire : renvoyé aux calendes grecques. La raison de cette étrange issue d'une affaire très favorable à la petite vindication de messieurs est

la très haute protection dont jouit à la cour, sinon l'auteur, du moins l'ouvrage dénoncé. Le roi le lit toujours avec empressement.

La faveur de la famille de Balbi excite mille propos sur madame et sur M. *de Balbi*. Celui-ci était bien véritablement un fou de se fâcher, parce que sa femme jouait au colin-maillard assis, tête-à-tête avec un petit abbé, et plus encore d'avoir osé appeler de très amples et de très augustes charmes, *les brimborions d'une vache*. Or, n'était-il pas d'un cœur bienfaisant de dédommager une femme jeune et aimable du désagrément d'appartenir à un mari qui se connaît si mal en gorge, et qui ne sait pas que l'hymen doit avoir quelque chose de commun avec l'amour, ne fût-ce que le bandeau? Madame de Balbi est, d'ailleurs, douce, adroite et bien conseillée ; de l'esprit de cour, l'air agréablement libertin. On remarque que *madame*, dont elle est maintenant dame d'atour, a refusé madame de Laval, il y a six mois, parce qu'elle passe pour coquette.

Le duc de Chartres et le comte d'Artois ont fait une visite au duc de Choiseul, en passant près de Chanteloup. Le prince de Condé et le duc de Bourbon, qui viennent de faire la même route, se sont arrêtés à Amboise, ont visité cet ancien château de nos rois, et n'ont pas même prononcé le nom de l'ex-ministre qu'ils traitaient bien différemment en d'autres circonstances.

Nous ne devons pas nous étonner, quel que soit l'objet des graves délibérations du Sénat. Le Parlement de Toulouse a rendu un arrêt par lequel il a été défendu au sieur don Aluinville, directeur des spectacles, de tiercer le prix des places au début du sieur Julien, qui, après avoir quitté les Italiens, est venu débuter dans cette ville où il enlève tous les applaudissements. Autre arrêt pour joindre au recueil grand in-folio des contradictions humaines : M. Parazols, avocat général de la même ville, vient de mourir, et a été enterré dans

l'église des Cordeliers, malgré l'ordonnance du roi qui défend l'inhumation dans les églises. Il est difficile d'extirper les anciens usages ; et c'est surtout, partout, où il y a des corps dépositaires de quelque autorité, et qui, par vanité ou pour d'autres motifs, sont intéressés à se refuser aux nouveaux règlements les plus sages et les mieux vus. C'est dans les corps que les préjugés anciens semblent indestructibles et que notre postérité les retrouvera peut-être encore sans altération.

Du 17.

Le roi a donné son approbation au jugement du conseil de guerre, qui a déchargé M. de Chilleau, commandant le *Prothée*. Le vieux pasteur de Neptune eût été moins habile à se métamorphoser. Cet événement prouve combien un officier est à plaindre avant qu'il ait un arrêt qui puisse fermer la bouche aux médisants. Ceci me rappelle le combat du vaillant marquis Duquesne, qui, dans la dernière guerre, sans avoir un seul agrès de coupé, ni un matelot hors de combat, rendit le *Foudroyant* de 94 à un vaisseau anglais de 64. Il n'eut pas, comme M. de Chilleau, un conseil de guerre qui le déclara intrépide, mais la marquise l'en dédommagea par le cordon rouge.

Nous avons maintenant la certitude de la réunion de don Solano avec M. de Guichen, et nous ne céderions pas pour beaucoup toutes les conquêtes dont ces forces redoutables vont nous enrichir. D'un autre côté, M. d'Estaing, qui va aux eaux ou en Espagne, M. de Maillebois, qui est à sa terre ou à la tête de l'armée de Bretagne pendant que nous serons en train de prendre des îles, renouvelleront, dit-on, la scène de Guillaume le Conquérant. Une certaine analogie entre ce héros et notre vice-amiral paraît de bon augure à quelques prophétiseurs. Guillaume s'est laissé choir en mettant le pied en

Angleterre, et le comte d'Estaing s'est cassé le col à quelques lieues de Bordeaux. Le premier a fait valoir sa chute comme une prise de possession du pays où il était déjà ; la province où la voiture du comte d'Estaing s'est brisée, appartenait autrefois aux Anglais, cela revient au même.

Nos vues à l'égard des affaires d'Allemagne sont aussi secrètes et nos dispositions les mêmes que pour cette confédération de neutralité que les papiers anglais traitent de ligue infâme. Il paraît que nous avons tous nos arrangements formés, et qu'ils éclateront comme l'alliance des neutres dont notre ministère se glorifie. Quelques personnes croient que toutes les grosses têtes de l'Europe sont d'accord aux dépens des petites, et du bon Mahomet qui, si nos nouvellistes ont raison, n'a pas eu tort de prédire que les Francs détruiraient ou du moins écorneraient son empire. On prétend que nous avons fait entendre raison au roi de Prusse sur l'élection de l'archiduc, moyennant certaines conditions, et surtout que ce sera sans conséquence pour l'avenir ; que l'empereur et la Russie vont reléguer le Turc en Asie pour délivrer les chrétiens du joug qu'il leur impose en Europe, que la Pologne servira à former des arrondissements et à satisfaire ceux qui voudraient se plaindre du nouveau système, que l'on trouvera dans un changement général le moyen de reconnaître l'accession des puissances du second ordre à cette ligue de la Paix, dont il est intéressant que tous les membres aient un degré de force suffisant pour rendre cette chaîne solide ; que nous recevrons quelques épices dans ce grand procès, ne fût-ce que les coquilles, l'indépendance des Américains et le plaisir d'avoir contribué à établir dans l'Europe un équilibre durable, etc...

D'autres pensent que, dans une si belle combinaison, toutes les parties sont tellement liées que le moindre incident peut et doit former une confusion générale, etc...

Toutes ces idées occupent si fort ici toutes les têtes qu'il ne se fait rien, ne se dit rien qui me mette à portée de distraire votre attention par d'autres objets.

N° 52

De Versailles, le 1er août 1780.

M. d'Angivillers, voulant récompenser le talent, vient d'obtenir de Sa Majesté deux cents croix qui seront distribuées aux artistes les plus habiles. Cette croix, or et argent, porte sur un côté la tête de Méduse, et sur l'autre Minerve. Elle n'a point de légende et ressemble assez à la croix de Saint-Louis. On doit souhaiter qu'elle ne soit pas prostituée, comme cette dernière, car puisqu'on donne le prix de la valeur aux exempts de police, on pourrait bien donner le prix de talent aux gadouards.

M. de la Borde, valet de chambre du roi, connu par sa musique médiocre et par ses fredaines du premier genre, a sollicité vainement le gouvernement du Louvre, vacant par la mort de M. Marchais. Le roi l'a donné à M. de Champlost.

Le duc de Chartres et le duc de Fitz-James vont à Spa, où ils verront le roi de Suède. Nous savons que la santé de ce monarque est chancelante. Quelques personnes se flattent de le voir une seconde fois dans cette capitale, mais je crois pouvoir assurer que ces bruits ne sont pas fondés.

Il y a encore à Bordeaux une émeute parlementaire assez importante pour en craindre des suites sérieuses. Le Parlement de Bordeaux ayant fait décréter et emprisonner un particulier, qu'on dit être cause du différend survenu entre les corps de magistrature et les jurats de la ville, le maréchal de Mouchy, gouverneur de la province, muni probablement d'ordres supérieurs, l'a fait

sortir de sa propre autorité. Le Parlement a résolu sur-le-champ de cesser ses fonctions et de rester les Chambres assemblées jusqu'à la décision de la cour : il est arrivé hier, de l'une et de l'autre part, des courriers à ce sujet. On ignore encore quel parti prendra la cour, mais cet exemple, celui de Grenoble et beaucoup d'autres, font regretter à bien des gens les réformes projetées par le chancelier Maupeou.

Du 4 août.

Le comte de Grasse, qui a déjà été l'objet de différentes plaintes, n'a échappé, à ce que l'on prétend, à l'examen qui devait être fait de sa conduite par un conseil de guerre, qu'à raison de la haute protection dont il jouit de la part du ministre de la marine. Il aura cette fois de la peine à s'en tirer. Le roi a reçu des plaintes directes contre ce chef d'escadre et a chargé un des officiers supérieurs de l'escadre de M. de Guichen de lui rendre personnellement un compte exact de sa conduite. Sa Majesté s'est servie des expressions les plus énergiques pour déclarer qu'elle punirait sévèrement les J... F... et leurs protecteurs. Monsieur, frère du roi, l'excite sans cesse à faire un exemple sur le premier coupable.

Monsieur a dernièrement fait diversion aux occupations graves qui font journellement ses délices. Il a honoré de sa présence l'une de nos promenades nocturnes du Palais-Royal, où les femmes soi-disant honnêtes, les catins et les amateurs profitent de l'obscurité pour faire mille folies. Monsieur se faufila dans cette respectable compagnie, en s'annonçant pour le fils d'un négociant de Lyon. Il avait passé la journée au palais du Luxembourg, et l'on ne fut pas surpris de lui voir quitter la carte du noble Pharaon pour descendre aux vils amusements des mortels, à qui les plaisirs physiques sont les seuls accordés.

Les dernières lettres du Nord et de l'Allemagne ne renferment encore rien de positif. Elles marquent que l'impératrice de Russie a essayé en vain de concilier les intérêts de la Prusse et de l'Autriche, d'établir l'union et l'amitié entre Frédéric et Joseph ; mais elles ne disent pas auquel des deux cette souveraine, forcée de choisir, a donné la préférence. Quoi qu'il en soit, il est certain que le roi de Prusse est mécontent d'elle, de nous, de l'univers et du sort. L'élection de Cologne est décidée, il lui reste encore l'espoir d'empêcher celle de Munster, mais il paraît qu'il réussira difficilement à élever une digue suffisante aux projets de l'empereur et à détruire l'impression que cet illustre négociateur a faite sur le système de la cour de Russie, et la stabilité qu'y donnera sa générosité envers les alentours de la grande Catherine. Le roi de Prusse paraît regretter de n'avoir pas suivi les avis du ministre adroit, qui lui conseillait de prendre les devants et d'envoyer, dès le mois de mai dernier, le prince royal à Pétersbourg.

N° 53

De Versailles, le 6 août 1780.

On sait maintenant pourquoi le départ de M. le comte d'Estaing a été tant de fois résolu et suspendu, déterminé et contremandé. C'étaient le haut et le bas de sa cabale et de celle qui lui est contraire. Il s'est vu plusieurs fois près d'être ministre de la marine, et, sans l'indiscrétion d'une femme, il réussissait, selon les apparences, cette fois. Son rival est fort aise de le voir loin de la cour.

La calomnie a fourni beaucoup de traits à la chronique scandaleuse à l'occasion de l'amitié de la reine pour la comtesse Jules. C'est Madame qui est maintenant

l'objet de ces bénignes plaisanteries. Elle va souvent passer, les matins, une couple d'heures au chevet du lit de la comtesse de Balbi dont je vous ai raconté l'aventure. Toutes ces histoires de femmes occupent prodigieusement les gens de la cour. Les méchancetés auxquelles elles donnent lieu consolent les disgraciés. Il faut espérer que la satire respectera la timidité de madame d'Artois. Il lui arrive parfois, lorsqu'on vient lui faire la cour à son lever, de se cacher entre ses rideaux et d'y rester comme un sylphe. On en dit beaucoup de bien, ou, pour parler plus exactement, on n'en dit point encore de mal.

La ridicule prétention de nos bourgeoises aux airs de cour les rend très empressées à se conformer servilement aux deuils d'étiquette, mais leur petite vanité vient de se trouver en défaut. Le deuil du prince Charles était annoncé chaque jour et n'a point été pris, de sorte que ces petites chauve-souris en ont été pour leur toilette et pour le persiflage du tiers et du quart. La cause de ce retard est, dit-on, que l'empereur a négligé d'annoncer directement à sa sœur, par un courrier particulier, la mort de leur oncle, et qu'on a trouvé la notification de l'ambassadeur insuffisante en cette occasion.

Les brochures malignes n'ont jamais été si communes à la cour qu'à présent. Nous sommes inondés d'exemplaires de la suite des *Mémoires secrets*. On y voit que le duc de Chartres, au lieu d'être nommé colonel général des troupes légères, mérite le titre de colonel général des têtes légères;... que Monsieur, après avoir été très longtemps incapable de faire goûter à Madame... les plaisirs de l'hymen, s'est trouvé tout à coup dans un état si nouveau pour lui qu'il en est sans cesse occupé... Que le maréchal de Richelieu, après avoir été longtemps repoussé loin du trône par le mépris que les bonnes mœurs vouent au vice, a vaincu cette répugnance à force de constance et de souplesse, qu'il a fait

naître le goût des plaisirs dans le sein du monarque, et que ce premier poste remporté sur la vertu, ouvre un champ bien étendu aux passions, etc.

Du 8 août.

Un courrier de Berlin vient d'avertir notre ministre que Sa Majesté ne prétendait plus s'opposer à l'élection de l'archiduc Maximilien à la coadjutorerie de l'électorat de Cologne, mais qu'elle était plus fortement déterminée que jamais à employer tous les moyens que la Constitution germanique et le droit des gens donnent à une puissance lésée dans ses droits ou ceux du corps auquel elle appartient, pour empêcher une semblable élection à Munster où il s'en fallait, à ce moment, de deux voix que l'archiduc eût la majorité. Il a été en même temps présenté à M. le comte de Vergennes un mémoire très long où Sa Majesté prussienne développe avec la plus grande énergie les inconvénients qui peuvent résulter, pour la cour de France même, de cette double élection qui peut ramener des circonstances semblables à celles qui ont été, pour la France et pour l'Allemagne, une source de troubles affreux. Cette nouvelle tentative du roi de Prusse ne nous fera point revenir de notre engourdissement ou de nos préjugés, et, pour mieux dire, elle ne vaincra pas certains motifs particuliers. Mais il en est résulté que ce mémoire parvenu, on ne sait trop comment, sous les yeux du roi, a fait une vive impression sur notre jeune monarque, jusque-là tout différemment prévenu par une épouse séduisante. Au reste, il paraît que le roi de Prusse est sérieusement décidé à empêcher l'élection de Munster ou à en tirer vengeance.

La lettre suivante adressée à M. de Sartine est la folie du jour : « Les Anglais, Monseigneur, ne ressemblent pas mal aux filous : ils exercent la piraterie sur la mer, comme les derniers exercent leurs brigandages

dans la capitale ; plus adroits à s'emparer des navires de nos pauvres négociants que les autres à couper la bourse des bourgeois de Paris. J'ai toujours remarqué une affinité singulière entre ces deux nations, et c'est sans doute cette ressemblance qui vous a élevé au ministère de la marine. On se persuadait que vous exerceriez la piraterie anglaise comme vous avez mené la filouterie parisienne ; mais vous n'avez pas été heureux dans le choix de vos nouveaux exempts. Qu'est-ce, en effet, que le comte d'Estaing comparé à Receveur, le comte d'Orvilliers, à Durocher et le comte de Guichen. à Brugnières ? Ah ! Monseigneur, qu'est devenu ce temps où tous les fripons tremblaient devant ces héros de police ? Et pourquoi vos généraux ne font-ils pas trembler de même les voleurs anglicans ? Votre M. d'Estaing, par exemple, si vanté par nos badauds de Paris, qu'a-t-il fait de si remarquable ? Il a appréhendé la Grenade, prise et reprise cent fois avant lui, écarté Biron, le plus imbécile des amiraux depuis qu'il y a des amiraux dans le monde. Mais ne s'est-il pas laissé battre à Savannah et à Sainte-Lucie ? Il est vrai qu'oubliant la sage maxime de la police et des polissons, vous ne lui aviez pas donné des forces suffisantes ; vous aviez bien vos raisons pour cela ; mais s'il eût eu la prudence du brave Receveur aurait-il tenté une capture sans être au moins dix contre un ? Vous réparez cette faute dans cette campagne ; les mers sont couvertes de vos marins, comme les rues de Paris l'étaient de vos mouchards ; mais s'ils ne mouchent rien, ne manquez pas de les traiter comme le plus respectueux de ceux que vous avez fait mettre à Bicêtre et qui a l'honneur de vous écrire ces lignes. »

N° 54

De Versailles, le 9 août 1780.

Des amateurs d'assez bonne maison, ont joué la semaine dernière, au petit Trianon, *le Roi et le Fermier*, et *la Gageure imprévue*. Les acteurs étaient : *Monsieur*, frère du roi, le comte *d'Artois*, le marquis *de Vaudreuil* et *d'Adhémar ;* les actrices étaient la reine, la comtesse Diane de Polignac et la jeune duchesse de *Guiche*, fille de la comtesse Jules.

La police de Paris se relâche prodigieusement depuis les économies que ses chefs ont voulu introduire dans les détails du service. Depuis quelque temps, on n'entend parler que d'aventures funestes et cruelles. Les malheureux, abandonnés des magistrats qui devraient les secourir, se jettent dans la Seine, s'empoisonnent ou se pendent en maudissant les gens en place... D'autres sont poussés dans la débauche par le désir de s'étourdir sur leurs peines ou parce que l'oisiveté entraîne tous les vices, quand les passions trouvent tant d'occasions de se satisfaire facilement. Telles sont, par exemple, ces promenades tumultueuses et indécentes, ces assemblées nocturnes et licencieuses du Palais-Royal, qui font de ce jardin charmant, à midi, un sérail, le soir, un bord..., et la nuit un coupe-gorge. En moins de huit jours, il y est arrivé une quantité de rixes dont il est résulté cinq ou six combats singuliers et sanguinaires, dans l'un desquels le chevalier de Blaye vient d'être tué.

Du 12 août.

L'éternelle descente en Angleterre est encore sur le tapis : c'est la maladie incurable de nos nouvellistes. Le

comte de Maillebois qui, dès le commencement de la guerre, a tracé un très beau plan pour cette opération, travaille, en effet, très fréquemment avec le ministre de la guerre. On sait que le roi est fort prévenu en faveur de ce projet, mais M. de *Sartine* n'est pas de la partie, et nos bons amis les neutres confédérés jouent, vis-à-vis de nous, le rôle du médecin de Sancho, et il ne nous est pas plus permis de porter de grands coups à l'Angleterre qu'il ne l'était au gouverneur de Barataria de toucher aux mets tentants dont il respirait la fumée.

Dans cette position, ce qui nous conviendrait le mieux serait sans doute de faire la paix; mais ces démons d'Anglais ont pris goût à la joute où ils s'escriment si habilement et font très fort les renchéris. Notre bon camarade *Frédéric* a fait de son mieux pour nous réconcilier et c'est ce qui a encore gâté les choses, son ministre, à *Londres*, étant *Anglomane* au suprême degré. Le voilà rappelé : Dieu veuille que M. de *Lury* fasse mieux nos affaires que M. de *Malzahn!* Le parti breton, à la cour de *Madrid*, est plus puissant que jamais, et tandis que le roi, notre cher cousin, fait des menaces ministérielles à la reine de *Portugal*, Sa Majesté, que les Anglais ont plus de raison que personne d'appeler *très fidèle*, fait des négociations secrètes plus efficaces cent fois que des dépêches officielles qui dégénèrent en demandes et réponses éternelles. C'est pour être aux aguets de ce qui résultera de tout ceci que le secrétaire Cumberland et le ministre Hussey sont allés camper à Madrid.

L'envoyé de Prusse a reçu, avant-hier, un courrier de sa cour et est parti sur-le-champ pour Versailles. Tout ce que j'ai pu pénétrer d'un entretien de deux heures qu'il a eu avec M. de Vergennes, c'est que l'habile politique de Brandebourg l'a échappé belle, mais qu'il serait encore à temps d'arrêter les progrès de certains projets qui ne sont de son goût; qu'en conséquence il accélère

le départ du prince de Prusse pour la Russie ; qu'il est obligé de laisser aller les choses à Cologne et à Munster, mais qu'il a un remède tout prêt à appliquer à ces maux, que la France ne voulant pas s'opposer ouvertement aux vues de la maison d'Autriche, doit au moins le laisser faire, etc...

Du 16 août.

Un courrier, arrivé cette nuit, nous apprend que tout est arrangé pour la nomination de l'archiduc à Munster. Le prince de Ligne, chargé de cette négociation avec le grand Frédéric, lui a fait mettre de l'eau dans son vin, et le parti qu'a pris la Russie a achevé de tout calmer. L'impératrice a écrit au chapitre de *Munster* qu'ayant appris qu'ils étaient dans l'idée que, s'unissant à Sa Majesté prussienne, elle la mettait en état de soutenir vigoureusement son opposition contre les puissances intéressées à cette nomination, elle s'était déterminée à leur déclarer qu'elle entendait ne se mêler de cette affaire en aucune façon ; qu'elle ne prendrait aucune part à tout ce qui pourrait se passer à cet égard, à la nomination, ni aux oppositions qui pourraient y être faites et aux suites qu'elles pourraient avoir ; qu'ainsi le chapitre n'avait, de sa part, aucune démarche à appréhender qui pût gêner la liberté de son choix, etc. En conséquence, M. de Furstenberg et ses adhérents ont pris le parti de céder et, se réunissant à leurs adversaires, ils établissent l'unanimité en faveur de l'archiduc. Le roi de Prusse a fait expédier contre-ordre aux troupes qui occupent ses places en Westphalie et auxquelles Sa Majesté avait bien véritablement donné précédemment l'ordre de se tenir prêtes à marcher et de n'accorder aucun semestre ni congé.

Voilà donc la Russie l'arbitre des souverains de l'Europe, et la balance penchera indubitablement du côté

où elle se mettra. Si Joseph n'a pas réussi en tout vis-à-vis d'elle, comme on l'assure, il est au moins clair qu'il n'a pas perdu ses pas. Tel est le jugement que Catherine a porté de ce prince : *Il sait également plaire et régner.*

N° 55

De Versailles, le 19 août 1780.

Quoi qu'en disent ceux qui traitent de tâtonneurs les hommes prudents, nous avons pris le meilleur parti en gardant une neutralité au moins apparente à l'égard des dernières opérations de la Maison d'Autriche. Nous nous serions attiré encore de fâcheuses affaires sur les bras, en nous laissant aller aux suggestions de Frédéric, et le parti qu'a pris la *Russie* aurait fait tomber sur nous un fardeau qu'il nous eût été difficile de supporter. Notre ministre à Bonn s'étant avisé, sans ordre dit-on, d'appuyer près de l'Électeur la cause de l'archiduc, nous l'avons désavoué, grondé et averti d'être plus circonspect à l'avenir : c'en est assez pour contenter les opposants, et la cour de Vienne n'en doit pas moins être satisfaite de la conduite que nous avons tenue et dont il résulte qu'elle n'a plus d'obstacles à redouter pour ses vues. Elle se dispose si bien à en profiter qu'il est déjà question de faire résigner l'Électeur moyennant 800,000 florins de pension. On attend à Bonn, le 7 du mois prochain, le coadjuteur avec son auguste frère le négociateur couronné, et c'est le moment sans doute où cette grande affaire sera décidée.

Le fameux *Paradès* est encore à la Bastille, mais il en doit sortir incessamment. Le train de sa maison n'a point diminué. Toutes les personnes qui ont été arrêtées à son occasion ont recouvré la liberté, à l'exception

de madame *Godeville*, qui a été arrêtée à La Haye et qui a bien d'autres péchés à expier.

Un petit différend, qu'on ne dit pas, survenu entre le prince de Condé et le duc de Bourbon son fils, les avait déterminés à se séparer ; et, par arrangement pris, le père accordait une pension annuelle de 600,000 livres à son fils ; mais tout est raccommodé et ces deux princes ont paru dimanche ensemble, à *Versailles*, à la satisfaction de toute la cour.

M. de Cotte, maître des requêtes, vient de faire enfermer ses deux fils, l'un, conseiller au parlement et l'autre officier aux gardes françaises. Le premier a fait de fausses lettres de change sous le nom de son oncle, capitaine de son vaisseau, lesquelles ont été protestées à leur échéance. En conséquence, le marin a été appelé par M. de Sartine, qui l'a démonté à son arrivée ; mais la fraude ayant été reconnue, tout s'est réparé. L'officier aux gardes n'a pas commis un délit aussi grave, mais il perdait tout son bien au jeu, et, pour faire d'une pierre deux coups, on l'a traité comme son aîné. Tout le monde plaint le père qui est fort estimé.

Du 22.

Il est arrivé depuis quelques jours plusieurs courriers de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin. Ces derniers recommencent à donner de l'inquiétude ; le sommeil de Frédéric n'est qu'apparent. Avant de partir pour la Silésie, il a donné de nouveaux ordres pour les préparatifs de guerre. Il ne doute pas que le prince de Prusse n'opère quelque révolution sur l'esprit de l'impératrice de Russie, et il croit, selon les apparences, qu'aucun des moyens qu'on a supposés à Joseph ne manqueront à ce nouveau négociateur. Il espère aussi tirer encore une fois parti du désir que l'impératrice-reine a fait assez connaître, les deux années précédentes, de ne

point voir ensanglanter les derniers jours de son règne; enfin, il est certain qu'il n'a point renoncé à l'espoir de faire déclarer nulle l'élection de Munster, soit par le droit public, soit par le droit canon.

Extrait d'une lettre de Paris du 23 août.

De toutes les modes qui changent et se succèdent tous les jours dans cette capitale, il n'en est point qui ait tant duré que l'enthousiasme des prétendus hauts faits du comte d'Estaing, placé par les bons Parisiens au-dessus des Tourville et des La Galissonnière, des Turenne et des Condé : tout le monde a les yeux sur Madrid depuis qu'il y est arrivé. Les uns l'envoient dans la Manche dans le moment où la Manche ne sera plus navigable, d'autres lui font commander une descente au moment où les troupes prépareront leurs quartiers d'hiver et leurs cantonnements; il en est qui lui font passer le tropique, pour y devenir le témoin de la victoire ou de la défaite de son successeur, car tout y serait décidé, avant son arrivée; d'autres enfin l'envoient à Gibraltar prendre la forteresse imprenable. Ses succès à Savannah et à Sainte-Lucie sont de mauvais augure pour les attaques prévues, et le génie militaire espagnol est trop opposé au sien, dont l'inconséquence, la fougue et la témérité sont le caractère, pour qu'on puisse en attendre quelque avantage. Que deviendront les flottes combinées et M. d'Estaing? ce que deviennent les bulles de savons que des marmots s'épuisent à enfler. L'incompatibilité du génie militaire des deux nations, vient de forcer notre cour à consentir à ce que le commandement des troupes de débarquement de l'escadre combinée des Antilles, fût donné à un Espagnol. En se rappelant le combat naval de M. de Court et toutes les circonstances qui l'ont accompagné, on sentira qu'on n'a rien à se promettre de

l'apparente intelligence des forces réunies des deux nations.

N° 56

De Versailles, le 28 août 1780.

Il s'est fait, dans les dispositions de la cour de Vienne, quelques changements qu'on attribue ici à la politique adroite de Frédéric et auxquels on prétend que nous avons eu part. Il est décidé que l'archiduc Maximilien recevra la prêtrise incessamment. En rassurant les princes d'Allemagne et les puissances voisines contre l'ancien plan de sécularisation, cette démarche peut contribuer à raffermir la tranquillité de l'Europe qui semblait menacée. Il n'est pas douteux cependant que ces arrangements ne contrarient les vues de l'Empereur, ainsi l'on ne peut guère se flatter qu'ils soient durables.

L'avocat général Séguier et l'avocat Treillard viennent de donner un spectacle assez scandaleux aux habitants de la capitale. Le dernier est chargé de la cause de M. de Créqui-Hamon, et l'avocat général est parent de madame de la Farjonnière, épouse de son adversaire. Ce procès, perdu aux requêtes par M. de Créqui, est maintenant à la grande Chambre, et l'avocat Treillard s'est permis de reprocher au parquet, même, à M. Séguier, l'influence qu'il avait sur la balance de Thémis. L'avocat général traita l'autre d'insolent et tous les deux ont porté leurs plaintes, l'un au premier président, l'autre au bâtonnier de l'Ordre. Des amis communs s'empressent d'assoupir cette affaire. Les altercations de ce genre ne sont propres qu'à éclairer le public sur les secrets du Palais. Il faut que la rage de plaider soit bien difficile à guérir puisque de semblables événements n'arrêtent aucun des plaideurs qu'ils avertissent de la prévention des juges.

Le grand triomphe que les partisans des jésuites prétendent avoir remporté en Portugal se borne à la réparation accordée à la comtesse d'Alougouia, mais les termes mêmes de l'arrêt du Conseil qui la réhabilite prouvent la fausseté de ce que quelques fanatiques obscurs se sont efforcés de répandre. S. M. Très Fidèle y déclare que la comtesse d'Alougouia s'étant justifiée et ayant prouvé qu'elle n'avait eu aucune part dans la conjuration formée contre le roi Joseph Ier, elle doit continuer à jouir des honneurs qui lui sont dus par sa naissance.

On ignore quels sont les moyens par lesquels la cour de Londres est parvenue à déterminer celle du Portugal à refuser son accession au plan de neutralité armée. La reine a fait déclarer officiellement aux cours de Russie, de Suède et de Danemark qu'elle s'en tenait à son système de neutralité pacifique.

Extrait d'une lettre particulière de la Hollande.

Tous les amis de l'humanité, Monsieur, s'empressent de proposer des problèmes de morale et de fonder des prix pour encourager les philosophes à travailler à leur solution. Un patriote hollandais vient de consigner cinquante mille ducats au profit de celui qui, au jugement de LL. HH. PP. indiquera le plan le plus sûr pour conserver à la Hollande, soit en accédant au plan de la neutralité armée, soit en n'y accédant pas, et ses épaves et son cabotage. Les mémoires doivent être envoyés à LL. EE. les Ministres plénipotentiaires des États généraux à la cour de Russie avant la prise des *Moluques*.

Quelque considérable que soit le prix proposé, nous n'avons encore reçu que des projets absurdes et des conseils puérils ou impraticables. Tel est celui de la garantie de nos possessions par les puissances confé-

dérées, lorsqu'elles sont déjà convenues que leur protection réciproque cesserait en cas d'une rupture déclarée. Cependant il nous est arrivé ces jours-ci un mémoire qui mérite quelque attention. Nos seigneurs s'en sont fait rendre compte dans une assemblée particulière où l'on a bu 896 bouteilles de vin, attendu que si les buveurs d'eau de la Seine supposent la vérité dans un puits, nous autres nous la croyons cachée avec le génie dans le fond d'un tonneau.

L'auteur de ce mémoire commence par nous gourmander sur notre incertitude ; il prétend que toutes les fois qu'on balance, c'est qu'on manque de capacité pour se déterminer. Entre deux malheurs, continue-t-il, le choix est dans leur différence, mais il ne faut pas laisser échapper le moment de choisir. Il ne reste à la République que l'option dans la querelle des puissances belligérantes. Il faut donc épouser celle qui peut faire le plus de mal. Craindre une invasion de la France, c'est avoir peur des revenants, et, d'ailleurs, l'or de LL. HH. PP. peut leur faire trouver aisément cent mille stipendiaires, qui, dans six mois, sauront aussi bien manœuvrer que le premier héros prussien, mais c'est une folie que de vouloir entreprendre une guerre maritime lorsqu'on n'a pas un seul amiral qui connaisse la tactique navale, ni un capitaine de vaisseau qui ait vu le feu. Le grand Condé gagna à vingt-deux ans la bataille de Rocroi, mais il faut vingt-deux ans de théorie et de pratique pour faire un Ruyter. Demandez aux Anglais l'opinion qu'ils ont des forces navales de la République. Les airs cavaliers de la cour de Londres vous diront combien elle redoute une rupture, et les trois agents qu'elle a envoyés dans l'Inde ce qu'elle s'en promet. L'Angleterre est ruinée sans doute, mais elle ressemble aux joueurs qui pontent sur parole et qui crient *Banco* à tue-tête. Dans ces circonstances, jouer contre elle, c'est hasarder l'effectif contre l'imaginaire, et c'est lui

donner le seul moyen qui lui reste de se rétablir ; à ces causes je conclus à ce qu'on envoie à Versailles un agent extraordinaire qui représente à S. M. T. C. que la guerre que l'Angleterre se dispose à faire à la République devant être pour son ennemie une nouvelle source de puissance et de prospérité, on supplie. S. M. T. C. de trouver bon que LL. HH. PP. déclarent à la France une guerre simulée qui, en enlevant à l'Angleterre tous les avantages de la rupture qu'elle médite sera plus utile à la nation française que l'alliance la plus étroite. »

De Versailles, le 29.

C'est le prince de Montbarrey qui avait placé, dans la maison de M. le comte d'Artois, la dame Châtillon qui vient d'être renvoyée. Elle était grosse, et son prétendu mari est aux îles depuis longtemps. On présume qu'elle mettra l'enfant qu'elle porte sur le compte du ministre, mais on est bien sûr que d'autres ont dansé pendant qu'il jouait du violon.

Le vicomte de Noë a donné dans la nuit de samedi à dimanche dernier un feu d'artifice à madame la duchesse de Chartres. Il a été tiré sur le bassin du Palais-Royal. La princesse et beaucoup de dames de haute qualité étaient placées vis-à-vis de ce bassin. M. le duc de Chartres et le duc de Fitz-James y ont paru, mais ils se sont bientôt éclipsés pour aller trouver trois courtisanes (mesdames Quincy, Carline et d'Elserce), avec qui ils ont tenu dans les contre-allées une conversation qui aurait bien contrasté avec celles des dames qu'ils abandonnaient ; ils ont fini par sortir avec elles du jardin.

Le duc de Chartres a gagné plus de 15,000 louis à Spa. Le roi de Suède y a perdu une somme très considérable.

N° 57

De Versailles, le 1er septembre 1780.

Vous vous trompez, Monsieur, si vous croyez, comme beaucoup de monde, que madame de Canillac tient le comte d'Artois dans ses chaînes, à l'exclusion de toutes autres beautés. L'anecdote suivante, que je vous garantis véritable, vous prouvera le contraire. Les beaux yeux de mademoiselle *Comtat*, actrice de la Comédie-Française, ont fait, depuis longtemps, impression sur le prince ; il y a deux ans qu'il lui fit offrir 500 louis pour une nuit. La comédienne, alors amoureuse de la bourse et peut-être du physique du marquis de Meaupeou, fils du chancelier, les refusa ; mais comme les passions de ces nymphes ne sont pas durables, elle n'a pas manqué de se brouiller avec son ex-président, aujourd'hui colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie, et lui donna pour successeur M. Desentelles, intendant des menus, et son camarade de comédie Fleury. Ces trois personnages vivaient en bonne intelligence, et étaient très contents les uns des autres ; il n'y avait que les créanciers de mademoiselle Comtat qui ne l'étaient guère; ils demandaient de l'argent à grand bruit, il en fallait absolument. Dans ce cruel embarras, la princesse de coulisses s'est rappelée l'offre du prince, et, comptant en tirer un grand parti, elle lui a fait des avances, des agaceries et a fini, feignant d'être éperdument amoureuse de son adorateur, par se rendre à discrétion et sans aucune capitulation quelconque : notre beauté vaincue ne doutait pas que, le lendemain, son hôtel ne fût couvert d'une pluie d'or, car tous les créanciers avaient promesse d'être payés ce jour-là, mais quel fut son étonnement, lorsqu'elle vit arriver un émissaire du

prince avec 150 louis. Vous n'aurez pas de peine à croire, Monsieur, qu'elle les a renvoyés avec hauteur et que les rieurs ne sont pas de son côté.

Du 3 septembre.

Les Espagnols ont été tardifs, mais ils ont su s'en dédommager. La marine française n'a point fait, dans cette guerre, une si bonne prise que celle que M. Cordova vient d'envoyer dans la baie de Cadix. De bon compte, on peut l'estimer au moins à 20 millions. Le ministère en a reçu hier les détails officiels par un courrier de M. de Montmorin.

Malgré ce qu'on lit dans quelques gazettes, soyez bien certain, Monsieur, que l'élection de Munster a été unanime ; il paraît même que tout le crédit du baron de Furstenberg à la cour de Berlin, et la chaleur avec laquelle il l'a employé ont été nécessaires pour faire aller le roi de Prusse aussi loin. On peut juger combien le grand Frédéric avait pris cette affaire à cœur, en jetant les yeux sur sa lettre au pape, dont voici quelques passages : « Il vescovado di Munster e il punto principale per accomplire quel grand disegno. Munster e liegi hanno la populazione la piu forte di tutti gli stati Ecclesiastici in germania, con la quale falcimente si compone della armata, si la chiesa vuol permittere che le sue intrade al il sanguine de suoi sudditi servano a contentare quella passione, che vi ha desiderato cloppo tanti secoli e cercato per tante maniere sempre nuove diaveve alzine il despotismo generale in germania. Gli ultimi evenimenti in Europa, hanno dimostrato chiaramente quanto difficile sia di riuscire a quel disegno, edi prevalere sopra quella Patenza che contrabilancia il patere della casa di Austria in Germania, alla quella importa piu eh ! a tutto altra di conservare la constituzione del corpo germanico. Ma si la chiesa permette che

li sipossa assarlila per mezzo degli beni Ecclesiastici, elle deve attender si dipagare le spesa d'ogni evenimento un poco decisivo di che parte mai si vorrebbe considerare la probabilita di quello che potrebbe succedere. »

C'est quelque chose de bien inconcevable que l'inaction des escadres combinées dans les Antilles. Au 5 juillet, elles commençaient à penser qu'elles avaient fait un assez long somme, et cela, dit-on, à cause de 4,000 malades que les Espagnols avaient amenés. Mais il leur restait de 12 à 13,000 hommes et avec cela nous étions plus forts que nous ne l'aurions été avec 17,000 quand les ennemis auront reçu leurs renforts.

M. Duchaffault a demandé sa démission jusqu'à trois fois. Il a été refusé. Cependant il a la permission d'aller à l'une de ses terres. Il a reçu du ministre une lettre de reproches très vifs, parce que ses démarches éventent le projet dont on faisait un profond mystère. C'est donc un parti qui s'élève contre M. d'Estaing auquel on destinait le commandement de la grande escadre. Une foule d'officiers attachés au comte Duchaffault et accoutumés par l'esprit du corps à regarder le comte d'Estaing comme un intrus, vont aussi demander leur démission, ou s'ils restent, régler peut-être leur conduite d'après leurs affections... ce qui sera bien pis encore.

Du 6 septembre.

Il y a, Monsieur, une nouvelle brouille entre M. de Sartine et M. Necker au sujet des fonds pour la campagne prochaine. Le ministre de la marine demande une somme très considérable ; le directeur général des finances veut savoir auparavant l'emploi de l'argent immense qui a été fourni cette année ; on ne veut ni on ne peut lui en rendre compte. M. de Maurepas, qui paraît plus pencher pour M. de Sartine que pour Necker, est

fort embarrassé ; on ne sait comment cela finira : on craint que ce ne soit par la retraite du ministre des finances. C'est le roi seul qui le soutient ; la famille royale, toute la cour et tous ceux qui aiment à pêcher dans l'eau trouble, sont contre lui.

On s'attend actuellement à une réforme dans la chambre et les écuries du roi. Madame la comtesse de Brionne, mère du prince de Lambesc, grand écuyer, voulant prévenir le coup, en a parlé à Sa Majesté et a voulu entrer dans des détails. Le roi ne lui a pas laissé achever son discours et lui a répondu avec beaucoup de fermeté, mot à mot les paroles suivantes : *Madame, de quoi vous mêlez-vous ? Ce ne sont pas là vos affaires.*

Le prince de Baratinski, envoyé de Russie, est parti pour aller faire un tour dans sa patrie. Il doit ici plus de cent mille écus : comme ses créanciers le tourmentaient beaucoup, il va tâcher de se raccommoder avec sa femme, qui est une princesse de Holstein, parente de l'impératrice et fort riche. Elle a déjà payé ses dettes deux fois, il compte qu'elle les acquittera pour la troisième.

N° 58

De Versailles le 8 septembre 1780.

Vous n'avez certainement pas deviné, Monsieur, le beau plan de la fin de cette campagne. Adressez-vous aux génies sublimes que l'arbre de Cracovie (au Palais-Royal) éclaire de son ombre, et vous apprendrez le secret de nos ministres. Le voici :

Les cinq vaisseaux russes destinés pour la Méditerranée vont entrer dans le Tage et demander à la reine de Portugal son accession à la neutralité armée ; on est assuré d'un refus ; ils fileront ensuite vers Cadix ; là,

ils trouveront M. d'Estaing qui, à la tête de 56 vaisseaux et de 25,000 hommes de débarquement, viendra se présenter devant Lisbonne et, sur une telle ambassade, Sa Majesté très fidèle ne pourra s'empêcher de devenir infidèle à ses alliés. M. Gobemouche ne m'a pas dit si elle s'y déterminerait de gré ou de force, si l'on emploierait la contrainte, quitte, en cas de besoin, à faire la conquête du Portugal, ou si l'on serait d'accord avec la cour de *Lisbonne* pour lui fournir l'excuse d'avoir cédé à une force majeure; enfin, quand les parties auront signé en présence de notaires et de témoins aussi respectables, ceux-ci se rendront devant Gibraltar pour y recevoir cette place en legs de l'Angleterre expirante. Gibraltar sera attaquée à la fois par mer, du côté de Saint-Roch, et à la pointe d'Europe; c'est ainsi que se fera cette dernière attaque. Six mille malfaiteurs auront la rude commission d'y frayer le chemin aux troupes espagnoles; chaque survivant aura sa grâce et trois cents livres de pension. On espère qu'au moyen d'un feu et d'efforts continuels jour et nuit pendant sept ou huit jours, qui fatigueront ainsi la place de tous les côtés, on réduira par la lassitude, l'insomnie, la faim et la soif, une garnison trop faible pour l'étendue des ouvrages. On fixe cette opération à la fin de ce mois où il y a des calmes assez constants dans ces parages.

La faveur de la comtesse Jules de Polignac près de la reine se soutient toujours malgré les cabales et les mauvais propos. La duchesse de Guiche, fille de cette favorite, et un très petit nombre de privilégiés, ont été encore dernièrement acteurs et spectateurs dans l'*Anglais à Bordeaux*. On a refusé, cette fois, l'entrée à beaucoup de courtisans qui avaient été admis aux autres représentations, entre autres au marquis de Crussol, capitaine des gardes du comte d'Artois, quoiqu'il fût de service ce jour-là. La raison en est qu'on s'était per-

mis de critiquer un peu vivement le talent des acteurs, sans épargner les premiers rôles.

La princesse de Lamballe paraît avoir entièrement perdu les bonnes grâces de la reine. Des gens qui prennent sans doute beaucoup de part à sa disgrâce, ont charitablement répandu dans ce moment où elle tient à un fil que Son Altesse avait le malheur d'être enceinte. Pour détruire cette calomnie, la princesse se montre partout et va souvent à cheval.

On avait répandu le bruit, il y a quelque temps, que le prince de Nassau-Siegen, après avoir perdu une somme considérable sur sa parole, à Spa, s'était brûlé la cervelle. Il paraît, au contraire, qu'il en a fait un excellent usage. Sa médiocre fortune, ses dépenses excessives et les dettes énormes qui en ont résulté ne lui laissaient, en effet, d'autre alternative que de fuir en l'autre monde ou de faire fortune en celui-ci. Ce dernier parti lui a paru le meilleur. Il a fait une cour si assidue à la princesse Sangouska, divorcée de son mari, qu'il l'a épousée, ou plutôt ses biens immenses. Les créanciers du prince bénissent le ciel d'un coup si heureux pour eux, en apparence; mais, s'ils réfléchissaient mûrement, ils se diraient bientôt que l'amour du jeu, des filles, des chevaux, d'un luxe effréné, etc., ne conduit guère à payer ses dettes.

La détresse où se trouve la cour d'Espagne est quelque chose d'inconcevable. Elle a fait négocier à Paris un emprunt de neuf millions de piastres, et cinq des principales maisons de banque de Paris s'en étaient chargées à l'intérêt de 8 à 10 pour 100; mais comme elles ont appris presque en même temps que le roi d'Espagne avait résolu de créer pour une pareille somme de papier-monnaie, elles en ont été si alarmées que l'affaire se trouve suspendue. M. Necker leur a su mauvais gré de donner leur crédit à l'étranger dans un moment où l'État peut en avoir besoin. Cette fausse

opération a produit sur notre place un effet si désavantageux à l'Espagne qu'on ne peut négocier aucune traite sur Madrid.

Du 11 septembre.

Une puérile dispute d'étiquette avait retardé le deuil du prince Charles; enfin, on le prendra jeudi, pour trois semaines, un courrier de Vienne étant venu apporter à M. de Merci l'ordre d'en faire la notification avec l'appareil requis.

Lady Barimore, très connue à Paris par le grand nombre d'amants qu'elle a rendus heureux, vient de mourir d'une maladie de poitrine à l'âge de trente ans. Elle était veuve de lord Barimore, de l'une des plus anciennes familles d'Irlande. C'est de cette branche que du Barry, surnommé *le Roué*, s'était fait descendre.

On ne parle que de l'aventure du chevalier de Romance, aujourd'hui marquis de Memon, lieutenant aux gardes françaises, et d'un jeune garde du corps âgé de dix-neuf ans. Voici comme chacun d'eux la raconte :

Le marquis. J'étais de garde, le soir; il faisait chaud; j'ôte mon pesant uniforme, je mets une redingote et vais respirer le frais sur la terrasse du château. J'y rencontre un jeune homme avec une femme sous le bras. Je la fixe, le cavalier le trouve mauvais; nous nous battons, je reçois deux blessures légères. Le lendemain, je me rappelle qu'il est défendu de se battre étant de garde, sous peine de vingt ans et un jour de prison. Je suis sûr que de bons amis instruiront le maréchal de mon aventure; j'ai donné ma démission pour en prévenir les suites.

Le garde. Je me promenais seul sur la terrasse; j'y trouve un homme en redingote; il m'accoste, m'offre de l'argent et des présents, et me fourre les mains dans les culottes. Je le saisis au collet en lui disant à qui il a

affaire. Il me décline son nom et son état. Nous quittons la terrasse, nous nous battons et je donne à mon B... deux grands coups d'épée.

C'est à cette dernière version qu'on s'en rapporte. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'officier aux gardes avait dix-huit ans de service, était des premiers à avoir la croix et qu'il a été obligé de quitter son corps ; il a eu ordre de ne point paraître à Versailles.

N° 59

De Versailles, le 13 septembre 1780.

Le marquis de Caraccioli, ambassadeur de la cour de Naples, a été nommé, malgré lui, à la vice-royauté de Sicile. On prétend que c'est le duc d'Aranda qui lui a joué ce mauvais tour. M. de Caraccioli devait partir le mois prochain pour aller occuper sa nouvelle dignité, mais il a allégué différents prétextes pour différer son départ jusqu'au printemps prochain ; il en est d'autant plus charmé qu'il aurait été désagréable pour lui de faire un aussi long voyage avec une blessure qu'il vient de recevoir de Vénus. Cette Vénus est une jeune et jolie personne de Corfou, qui est depuis quelque temps dans notre capitale, et que nos amateurs et paillards honteux courtisent assidûment. Son Excellence napolitaine tient un des premiers rangs parmis ces messieurs, et n'a pu résister aux charmes de la belle Grecque. La clef de son coffre-fort lui a bientôt ouvert la porte de son cœur, et l'ambassadeur a goûté pendant quelque temps les douceurs de l'amour dans les bras de sa dulcinée ; mais comme rien n'est durable dans ce monde, il s'est aperçu un beau matin que la perfide l'avait mis dans la nécessité d'avoir recours à la salubre Faculté

qui épuise sa science pour effacer les traces de funestes jouissances.

Du 18 septembre.

On attribue à la maison Girardot, Haller et Cie le mauvais succès de l'emprunt qu'a voulu faire la cour d'Espagne. On sait que cette maison est la même que M. Necker a quittée pour courir la carrière de ministre; qu'il y a laissé en commandite la majeure partie de sa fortune, et qu'il la charge de toutes les opérations de banque relatives aux finances de l'État. C'est elle qui a fourni presque tous les fonds du dernier emprunt viager pour le roi, qu'elle a enfin réussi à négocier à bénéfice. La cour d'Espagne avait chargé les sieurs Vandenyver, Cottin, Rillet et Badbedat de son emprunt. Ces quatre maisons avaient déjà fourni 8 millions; l'alarme qui s'est répandue a compromis leur crédit au point qu'on craignait, avec quelque fondement, des embarras dans leurs payements. Un courrier extraordinaire, dépêché de Madrid, vient de leur apporter une remise suffisante pour y faire face, et le duc d'Aranda a fait au roi les plaintes les plus vives sur ce qui s'est passé à cet égard. On prétend qu'elles pourraient avoir des suites sérieuses.

Du 19 septembre.

Il vient de se répandre un nouveau et quatrième libelle infâme contre M. Necker. M. de Maurepas l'a reçu par le courrier de Genève, M. de Vergennes, par celui de Hollande, un autre ministre, par Liège, et beaucoup d'autres personnes par différentes villes de l'étranger et du royaume. Il est très mal imprimé, et sur de mauvais papier. On reproche au directeur général son édit concernant la vente des biens des hôpitaux, et on veut lui prouver que c'est la plus mauvaise

opération possible. On l'accuse de charlatanisme et on soutient qu'il a volé la Compagnie des Indes dans le temps qu'il était banquier. On critique la caisse d'escompte en la discréditant autant qu'il est possible; on passe, en un mot, toutes ses opérations en revue, et on les dénigre d'une manière outrageante, mais nullement convaincante pour les personnes désintéressées qui veulent le bien.

M. de Sartine est alité depuis quelques jours d'un rhumatisme, ce qui empêche les intrigues ministérielles. M. Necker en est toujours l'objet; c'est un terrible homme que ce M. Necker, qui ne veut pas donner d'argent sans qu'on n'en rende compte, ce qu'on ne veut pas. Il a contre lui toute la cour et tous les ministres; il n'y a que le roi qui le goûte beaucoup et qui le soutient. Au dernier travail que notre jeune monarque fit avec lui, il lui dit ces propres paroles dont je garantis l'exactitude, parce que je les tiens de quelqu'un qui est dans les confidences de M. Necker. « Monsieur, je sais que vous avez beaucoup d'ennemis, qu'on cherche à vous dégoûter et à vous contrarier; mais continuez vos opérations, et soyez sûr que je vous soutiendrai; comptez sur ma fermeté. »

La guerre et les économies de M. Necker auxquelles notre jeune et bon roi se prête de si bonne grâce, sont cause qu'il n'y aura point de voyage de Fontainebleau cette année; la cour ira pourtant à *Choisy*, et y séjournera depuis 1er octobre jusqu'au 6, et depuis le 11 jusqu'à la fin du même mois, à *Marly*. On s'occupe présentement de la réforme d'une partie des officiers de *la bouche* de la reine, et de celle de la chambre du roi; le directeur général doit s'attendre de rechef à de grands obstacles à surmonter; mais il paraît que rien n'est impossible pour lui, et qu'il couronnera cette grande opération de la maison royale, que toute la nation indiquait depuis si longtemps et qu'elle semble

critiquer et désapprouver depuis son exécution. M. Necker trouvera de plus grandes difficultés encore dans la grande et la petite écurie, qu'il est question de réduire aussi considérablement, car il est de l'intérêt de plusieurs personnes puissantes et de grand crédit de le faire échouer dans cette tentative.

N° 60

De Versailles, le 20 septembre 1780.

Nous avons ri, comme beaucoup d'autres, aux dépens de ces prophètes qui nous crient depuis quelque temps que la terre est altérée de sang et qu'un incendie terrible couve sous la portion de ce malheureux globe que nous occupons. L'état actuel des choses semble justifier leur prédiction : une guerre aussi active de négociations peut difficilement se terminer par la paix ; la fermentation paraît portée au plus haut point ; on oppose de grands desseins à d'autres grands desseins, des alliances formidables à d'autres alliances, et tous les souverains semblent dévorés d'une fièvre ardente qui ne pourra être calmée que par des saignées abondantes. Les projets de la maison d'Autriche vous sont connus, ses adversaires vous le sont également ; ils se réunissent ; l'intérêt personnel des individus, celui de leur puissance et le maintien de la Constitution germanique, forment le lien d'une ligue redoutable. Tous les ressorts de la politique sont mis en usage à l'appui du plan le plus hardi peut-être qu'ait pu imaginer le grand maître à ce jeu : on veut opposer coadjutorerie à coadjutorerie : on veut donner un adjoint au chef de l'empire même ; une confédération d'électeurs, dont vous devinez facilement le chef et les membres, s'oc-

cupe de l'exécution du contre-projet, et l'Électeur de Saxe est l'objet de leur choix.

Voici, Monsieur, la grande affaire qui occupe maintenant notre ministère ; le parti qu'il prendra est encore dans la coquille de l'œuf.

Lorsque vous aurez donné carrière aux réflexions pour lesquelles je viens de vous fournir une ample matière, rabaissez vos yeux sur les simples mortels et amusez-vous du combat terrible que les conventions leur font livrer à la nature. Celle-ci l'a emporté dans l'aventure humiliante qu'un favori des dieux vient d'offrir aux menus plaisirs des railleurs et des envieux.

Le beau Dillon était aux eaux de Spa ; un gentilhomme languedocien nommé de Sallière et un Irlandais nommé Maccarthy s'étaient engagés mutuellement à ne point jouer d'une semaine, sous peine de cent louis de dédit. Un jour, M. de Sallière trouve l'Irlandais pontant au pharaon ; il lui demanda les cent louis convenus. Celui-ci répond qu'il ne jouait pas pour son compte, mais pour celui du comte de Dillon, lequel était présent et en convint. Le Languedocien réplique que ces conventions particulières ne le regardent point et prie M. de Dillon de ne point se mêler de ce pari. Ce dernier, piqué, lui adresse ces mots : « *Quand un homme comme moi, Monsieur, vous dit une chose, vous devez la croire, vous êtes fait pour cela. — Il y a longtemps, Monsieur*, répond le Languedocien, *que vos tons de hauteur me déplaisent ; je suis bien aise que l'occasion se présente de vous le déclarer et de vous dire que je vous connais parfaitement bien ; vous n'êtes que le petit-fils d'un cabaretier de Bordeaux et nullement fait pour prendre un ton vis-à-vis de qui que ce soit. Si vous vous avisez de continuer celui que vous avez pris jusqu'à cette heure, je.....* » La fin de la phrase ne laissait pas douter qu'il n'y eût bientôt un homme de moins sur la terre ; mais M. *Dillon* étant estropié d'un bras par une

blessure qu'il a reçue à la Grenade, n'a pas cru devoir demander satisfaction à son adversaire qui a, dit-on, offert de se faire attacher un bras pour se battre ; il n'en est rien arrivé, et ce qu'il y a de plus désagréable pour celui contre qui sont les rieurs, c'est que cette scène s'est passée en présence du roi de Suède.

Du 24 septembre.

Le comte d'Artois a ajouté au renvoi ignominieux de la dame *Châtillon* l'humiliation de lui donner une pension de 150 livres.

La maison Bousfé a donné le premier exemple des funestes suites de la guerre pour le commerce de la capitale ; la maison Gaillard et Malibran l'a suivi ; elle manque de 2 millions 500,000 livres. On espère que MM. Le Couteulx, leurs parents, viendront à leur secours ; on s'en étonnerait pourtant en pensant à la fourmi de La Fontaine, qui est leur emblème.

La chronique scandaleuse, politique et financière de la capitale, a fait déjà connaitre le sieur Hamelin, qui, de clerc de notaire, est devenu législateur des finances, laissant partout les traces les moins équivoques d'une vocation marquée par le penchant le plus décidé à la rapine. Il a de l'esprit et de l'adresse ; notre fin Génevois en a été séduit et lui donne sa confiance ; il vient de rédiger un nouveau Code des parties casuelles, très défavorables à la magistrature inférieure. Cet ouvrage a été dénoncé au parlement, mais le directeur général a promis de mettre de la douceur dans l'exécution, et cette compagnie n'y étant pas personnellement intéressée abandonne les tribunaux subalternes aux exactions que ce Code autorise.

Du 27 septembre.

Le duc de Coigny, qui jouit d'un grand crédit, remue ciel et terre pour empêcher le directeur général de tou-

cher à la petite écurie. Il a représenté au roi que le service dont elle était chargé ne pouvait se faire avec plus d'économie et moins de chevaux. Sa Majesté lui a répondu avec la même fermeté qu'à la duchesse de Brionne, et s'est servi des expressions suivantes que je vous garantis exactes : « *Je veux mettre l'ordre et l'économie dans toutes les parties de ma maison ; ceux qui y trouveront à redire, je les casserai comme ce verre.* » En disant ces mots, le roi, qui faisait sa toilette, laissa tomber un gobelet de cristal qu'il tenait à la main et qui se brisa en mille pièces. Le duc de Coigny n'osa pas répliquer que des comparaisons aussi frappantes n'étaient pas économiques ; il se retira, disant à part soi qu'il valait encore mieux être rogné qu'être cassé. On attend M. *Necker* à l'article de la Maison de la reine. On assure qu'elle l'a prévenu qu'elle ne se souciait pas de régler son ménage sur le ton de la rue Saint-Denis et d'avoir à porter la clef de sa cave dans sa poche. On a prétendu que les quatre fameuses diatribes contre le directeur général étaient de la main de M. Cromot du Bourg, ancien aspirant au contrôle, et maintenant surintendant des finances de Monsieur ; on ajoutait qu'elles avaient été imprimées au château de ce prince, à *Brunoi;* on disait, enfin, que M. Cromot était exilé. Tout cela est faux ; le fin matois en sait trop long pour jouer à un tel jeu ou pour se laisser prendre sur le fait.

On croyait la comtesse Jules perdue ; il y avait, en effet, du froid, mais un seul entretien a détruit le savant tissu qu'une cabale adroite avait formé, et elle est plus que jamais en faveur. Son mari a été fait, pour le raccommodement, duc héréditaire, et la nouvelle duchesse a promis à la souveraine, sa protectrice, de lui consacrer quatre jours de la semaine ; il lui est permis de donner les trois autres à ses amis.

D'après ce que je viens de vous dire, Monsieur,

croyez aux nouvelles qui paraissent venir de la meilleure source. Le *Royal-Louis* et la *Bretagne*, deux vaisseaux à trois ponts, sortis de Brest il y a quelque temps, ont été, selon tout Paris, la proie des Anglais. Il n'en faut pas douter, *car on l'a entendu dire au roi.* Or, voilà l'histoire : Le roi a été d'une très mauvaise humeur, à la chasse, vendredi dernier ; elle lui a pris après quelques mots à l'oreille que lui dit M. de Maurepas à son départ. Peu après, le roi parla des deux vaisseaux de Brest ; ensuite, de l'incendie d'Auvergne. Plusieurs courtisans entendirent mal, on mêla les vaisseaux, le feu pris à un magasin, on composa de quelques mots mal entendus la nouvelle de vaisseaux pris et brûlés. Qui aurait osé demander des éclaircissements à un maître qui semblait irrité ? A cinq heures du soir, il se retourne et voit, à cinquante pas derrière lui, le duc de Villeroi, le comte de Bernis, le comte de Morton et un autre seigneur. « *Qu'est-ce que c'est que cette arrière-garde-là?* » leur crie-t-il brusquement, et chacun de retourner bien vite à son poste. Peu après..... « *En voilà assez, partons.* » Il fallut quitter la chasse dans le plus beau moment. Chacun s'en fut au plus vite raconter la malheureuse nouvelle qu'on avait cru entendre, et l'on se trouvait encore trop heureux que la mauvaise humeur du monarque ne signifiât rien de pis.

N° 61

De Versailles, le 30 septembre 1780.

On écrit de Liège que le chapitre y est en fermentation : la mort d'un tréfoncier vient d'y ouvrir le chemin à la Maison d'Autriche pour le progrès de ses vues. Les dispositions de la cour de Liège alarment les bons citoyens de cette principauté, dont l'attachement à la

France et la crainte de la domination autrichienne sont reconnus. Le prince, aussi dévoué à la cour de Vienne qu'ennemi du roi de Prusse, seconde de toutes ses forces les négociations de l'empereur; indépendamment de la reconnaissance qui le lie à la première de ces puissances, dont l'appui l'a fait prince, il est excité par le désir de se venger de la cour de Berlin qui l'a traité, dans toutes les occasions, avec une hauteur insupportable. Il a déjà manifesté son ressentiment dans la dernière guerre, en interdisant aux recruteurs prussiens les levées d'hommes dans ses États qu'ils ont été forcés de vider en vingt-quatre heures. Plusieurs autres circonstances ont entretenu cette mésintelligence : la vindication est l'apanage de la faiblesse et de l'Église; jugez, Monsieur, si la cour de Liège manquera cette occasion. Le grand doyen est chargé de capter les suffrages de ses confrères, et son zèle pour faire un coadjuteur n'est pas moins ardent que l'a été, dans le voisinage, celui d'un habile ministre. Le collège des Tréfonciers de Liège ne paraît pas enclin à le seconder; les dispositions qu'il a montrées lors du succès d'une opération semblable, à Cologne, font croire que les propositions qu'on leur fait rencontreront beaucoup de résistance. Tous les vœux sont pour l'archevêque de Bordeaux; mais comme l'inclination est presque toujours sacrifiée à l'intérêt, on craint que si les *Frédérics* et les *Louis* ne combattent vivement les *Florins* de l'empire, ces derniers n'emportent la victoire. Or, notre façon de penser dans cette circonstance épineuse est fort équivoque, et l'électeur couronné a prouvé dans l'affaire de Munster qu'il n'employait pas volontiers les arguments qu'il fallait puiser dans le fond de ses coffres.

La reine continue les représentations de Trianon. Pour faire diversion au rôle pénible qu'elle joue dans le monde, elle a adopté celui de soubrette au théâtre.

Le roi assiste par complaisance à ces jeux; mais ils ne sont pas analogues à son humeur sérieuse et sévère; aussi siffle-t-il habituellement les acteurs. Le comte d'Artois, qui dansait déjà passablement sur la corde, commence à jouer la comédie d'une manière supportable.

Il paraît clair que la Maison de Bourbon adoptera peu à peu le système du papier-monnaie. Si le danger de perdre l'Amérique méridionale existe véritablement pour la cour d'Espagne, elle a raison de préparer d'avance un palliatif à la secousse terrible qu'un tel événement donnerait à ce royaume ; mais il n'est pas probable que ce moyen soit suggéré à notre directeur des finances par le monarque du nord qui daigne lui servir de guide. Quoi qu'il en soit, on favorise tant que l'on peut la circulation des billets au porteur de la caisse d'escompte, et, pour subvenir aux remboursements qui résultent des réformes énormes faites depuis un an, on fera faire aux gardes du Trésor royal des billets portant 5 pour 100 d'intérêt et qu'on sera obligé de recevoir comme argent comptant dans les payements.

Les nouvelles réformes dont il est encore question, en attendant l'article délicat dont j'ai parlé dans ma dernière, portent : l'une, sur les gardes du corps dont M. de Saint-Germain avait déjà sabré quatre cents; ils seront encore réduits de moitié, serviront par semestre, au lieu de servir par quartier, et n'iront plus courtiser les bourgeoises d'Amiens, de Beauvais, de Châlons ou de Troyes; l'autre réforme diminuera le nombre des gardes-chasse, gardes-bois, des parcs et réserves du roi; on en renvoie, d'un coup de plume, treize cents. Au bois de Boulogne seul, parc voisin de cette ville, il y en a dix-huit de congédiés. On évalue à 5 ou 6 millions l'économie de ces deux objets.

Du 1er octobre.

Les militaires jettent les hauts cris contre le ministre de la guerre qui vient de donner un brevet de capitaine à un nommé Renard, frère d'une courtisane qui fait avec le prince un échange de faveurs.

On connait la querelle de M. Linguet avec le maréchal de Duras, et l'on sait que celui-ci a obtenu que la distribution du n° 59 des *Annales* fut défendue en France. M. Linguet lui a écrit en propres termes qu'il était un j... f... et que, si la défense n'était pas levée sur-le-champ, il le tiendrait pendant dix ans au bout de sa plume. Pour arrêter l'effet de cette menace, on vient de conduire M. Linguet à la Bastille, où il n'y a ni plume ni encre.

On veut toujours que M. Cromot soit l'auteur du dernier libelle contre M. Necker. Lorsqu'on l'a dit au roi, Sa Majesté a répondu : *Si cela est, il n'y a qu'à le faire pendre.* Quoi qu'il en soit, on travaille à l'éloigner, et il ne conservera probablement pas longtemps encore sa surintendance.

Le comte Jules de Polignac n'avait pas été depuis quatre ans à son régiment. Il y passa huit jours en allant en Suisse. A son retour, le roi lui dit : « Vous vous êtes donc, enfin, déterminé à passer un mois à votre régiment? Eh bien! l'année prochaine, vous y resterez sept mois, parce qu'il faut huit mois pour les deux ans. » Le comte se croyait disgracié : deux jours après, il fut fait duc.

Il est d'usage, à Bordeaux, lorsqu'il y vaque une place de jurat, de présenter deux candidats au gouverneur de la province, qui en choisit un. Le vicomte Duhamel a proposé au maréchal *de Richelieu* les sieurs de La Motte et Lanus. Telle fut la réponse du maréchal : « Pour toutes sortes de raisons et suivant mon goût pour la religion naturelle, j'aurais pu prendre *La Motte*, mais des

considérations particulières et ma condescendance pour le maréchal de Mouchy m'engagent à préférer *Lanus*, pour cette fois, et sans tirer à conséquence. » Or, vous saurez, Monsieur, que le maréchal de Mouchy, commandant à Bordeaux, est soupçonné d'avoir le goût qu'on reprochait à Alexandre et à d'autres grands hommes.

Le curé de Saint-Sulpice est venu voir la comtesse du Deffant peu de jours avant sa mort. La vieille philosophe, devinant l'objet de sa visite, s'est hâtée de lui crier : « Monsieur le curé, je m'accuse d'avoir contrevenu aux dix commandements de Dieu et d'avoir commis les sept péchés mortels. »

N° 62

De Versailles, le 6 octobre 1780.

Le courrier de Londres, qui a apporté à nos ministres les détails d'une révolution considérable dans les possessions espagnoles de l'Amérique méridionale, a dit qu'en Angleterre même on doutait de cette nouvelle. Il était cependant porteur d'une lettre dont voici l'extrait : « Le coup que l'Angleterre vient de porter à l'Espagne est bien autre chose que la fameuse confédération de Catherine. Les habitants du Pérou ont secoué le joug des Espagnols, et très incessamment on verra un traité de la Grande-Bretagne avec cette nation reconnue libre. C'est l'ouvrage de deux émissaires anglais partis de Madras sur une petite escadre qui a pris sa route par la mer du Sud. Les gazettes ont annoncé dans le temps le départ des vaisseaux qui les ont transportés, mais on n'imaginait pas que l'objet de cette expédition fût d'une telle importance. Ils doivent passer ensuite dans le Mexique où l'on sait que nous avons depuis longtemps

des relations intimes et où nous n'avons cessé de fomenter les mécontentements auxquels la tyrannie espagnole a donné naissance. Jamais il ne s'est présenté un plus beau moment pour réaliser le grand projet que les Mexicains avaient formé. Il reste à savoir s'il n'y aurait pas quelque inconvénient à rendre sitôt libres les voisins de peuples que nous n'avons pas encore perdu l'espoir de réduire. Cette époque serait apparemment celle où nous reconnaîtrions l'indépendance des Américains du nord, et où nous nous achèterions par ce sacrifice l'avantage inestimable de faire l'approvisionnement de toute l'Amérique. »

Du 8 octobre.

Il y a eu, Monsieur, grand tapage entre M. le comte de *Maurepas* et le prince de Montbarrey; ces deux personnages étaient absolument brouillés. Il était décidé que le dernier devait quitter le ministère de la guerre; il en était lui-même si persuadé qu'il commençait déjà à faire ses malles et à plier bagage. Heureusement pour lui, madame de Maurepas, qui est son soutien, et qui est proche parente de madame de Montbarrey sa femme, est venue à la traverse; elle a été pleurer auprès de son mari et lui a dit que c'était lui donner le coup de la mort que de la priver du prince de *Montbarrey* pour faire sa petite partie du soir. Le vieux bonhomme s'est laissé attendrir; on a envoyé chercher le prince disgracié pour souper et le tout s'est raccommodé, au moins pour le moment, mais on ne croit pas que cela dure, et les personnes bien instruites sont fermement convaincues que le département de la guerre aura bientôt un autre chef: on a nommé pendant deux jours le duc d'Aiguillon, parce qu'on sait, à n'en pas douter, que M. de Maurepas fait l'impossible pour le faire entrer dans le ministère, mais la reine tient ferme et n'en veut absolument pas entendre parler. Depuis hier il est question du marquis

de Castries qui ne cesse depuis longtemps d'intriguer pour entrer dans le ministère. On lui reproche beaucoup de hauteur et d'ambition, mais c'est un homme d'esprit, excellent militaire, qui a beaucoup de fermeté, et c'est ce qu'il nous faut dans ce moment-ci où nos troupes sont toutes délabrées, sans discipline et dans le plus mauvais état possible. Cette intrigue ministérielle ne peut faire jouer ses ressorts actuellement, parce que la goutte de M. de Maurepas le tourmente et le fait souffrir beaucoup; elle est accompagnée d'une fièvre qui, si elle ne cesse, fait craindre pour les jours de ce vieillard. Les courtisans prévoyants tâchent déjà de s'insinuer dans les bonnes grâces de M. de Vergennes; c'est ce qui fait présumer que notre jeune monarque le choisira pour remplacer son mentor, s'il lui arrivait mal. Dieu le veuille! car les rênes du gouvernement ne sauraient être en de meilleures mains qu'en celles de l'homme qui, avec sa plume seule, fait plus de mal aux Anglais que tous nos vaisseaux et ceux des Espagnols réunis.

On a arrêté cette semaine deux particuliers, on croit que c'est pour la diatribe contre M. Necker; il est certain que l'on fait les perquisitions les plus exactes pour en découvrir les auteurs; cela ferait présumer que notre directeur général est bien ancré et qu'il a culbuté la cabale puissante qu'il a contre lui et qui s'augmente journellement, mais ses partisans sont inquiets de plusieurs courriers qui ont été envoyés ces jours-ci à M. *Le Febvre d'Amécourt* dans ses terres. Ce conseiller au Parlement s'est mis depuis longtemps sur les rangs pour être contrôleur général; il a été à la veille de l'être à plusieurs reprises. C'est un concurrent d'autant plus dangereux qu'il est soutenu par le Parlement son corps, par beaucoup de grands seigneurs, car c'est l'homme qu'il leur faudrait, et par plusieurs femmes de la cour qui lui ont des obligations en plus d'un genre.

M. le comte d'Artois fit venir, il y a quelques jours, M. *de Saint-Paul*, un des premiers commis du bureau de la guerre pour lui dire qu'il eût à donner *quatre croix de Saint-Louis* à quatre de ses gardes du corps qu'il lui nomma. Le premier commis lui représenta très humblement qu'il ne pouvait pas exécuter les ordres de Son Altesse Royale, parce que ces gardes du corps n'avaient pas le service requis, et que ce serait absolument contraire à la dernière ordonnance qui fixe irrévocablement le nombre d'années de service qu'il faut à chaque militaire, suivant son grade, pour obtenir ladite croix. Le prince lui répliqua ces propres paroles : « *Est-ce que vous ne savez pas que les ordonnances ne sont faites que pour les sots.* »

Ceux qui pensent que la saine politique ne reconnaît ni les liens du sang, ni les affections particulières, sont étonnés que M. de Vergennes se soit écarté de cette règle dans l'affaire des coadjutoreries. Ils supposent qu'aucun autre motif n'a balancé ceux qui semblaient lui prescrire une conduite différente. Quoi qu'il en soit la lettre suivante, qui arrive à ce moment même, prouve que tous les cabinets ne sont pas régis par les mêmes principes.

De Madrid, le 26 septembre.

Il n'y a rien que l'Angleterre n'ait tenté depuis un an pour diviser la maison de Bourbon et faire la paix particulière avec l'Espagne. Elle a envoyé pour cela des émissaires en différentes cours et a cherché à intéresser les puissances catholiques à sa cause. Le roi de Sardaigne, croyant travailler à la paix générale, fit, il y a six mois, quelques propositions, mais l'objet de ses négociations ne s'accordant pas avec le plan de la cour de Saint-James, il se départit de sa médiation. La cour de Vienne a, selon les apparences, vu les choses d'un

autre œil : elle a envoyé ici, il y a huit jours, une personne chargée des pouvoirs les plus étendus. L'Angleterre offre de céder Gibraltar, si l'Espagne veut se réconcilier avec elle. Le roi d'Espagne a répondu qu'il ne pouvait entendre à aucune proposition de paix sans l'intervention de la France. On a représenté à Sa Majesté Catholique que la France ayant reconnu l'indépendance des Américains elle a fermé pour longtemps la voie à toute réconciliation. Le roi a répondu que sa conscience et l'honneur de sa couronne l'obligent à ne pas plus se détacher de ses alliés, que le roi de France des siens, et que, malgré le désir de rendre la paix à ses peuples, malgré les grands avantages qu'on lui propose, il ne veut ni ne doit traiter avec les Anglais sans le concours du roi de France.

N° 63

De Versailles, le 14 octobre 1780.

Le roi vient de faire deux fois, presque dans le même temps, le sacrifice de ses goûts et de ses affections personnels au désir de ses conseils et apparemment au bien de l'État. On n'ignore point que les *Annales* de Linguet étaient le seul journal qu'il lût ; il le lisait avec plaisir, et il avait soutenu cet écrivain dans le temps où une licence vraiment répréhensible n'admettait de bornes à ses traits satiriques que l'auréole même de la royauté. Le voilà renfermé. Depuis dix ou douze jours l'atmosphère ministérielle était extrêmement agitée ; un coup d'œil sur les opérations de cette campagne, joint à l'ancienne affaire des comptes, faisait plus que jamais chanceler M. de Sartine ; enfin, un dernier coup violent émut le roi au plus haut degré : hier matin, transporté de colère, il se rend chez M. *de Maurepas ;*

après une conférence très tumultueuse, où les ennemis de M. Necker tachèrent vainement de l'envelopper dans la disgrâce de son adversaire, il fut décidé que le ministre de la marine ne le serait plus dans une heure. En effet, M. Amelot se présenta chez M. de Sartine au sortir de son audience et prit son portefeuille après lui avoir remis une lettre royale dont les expressions honnêtes n'empêchaient pas que le contenu ne fût désagréable pour un homme dominé par l'ambition et par l'intérêt ; ce qu'il y a de singulier c'est que, dans le même temps, le lord Sandwich est assez mal affermi en Angleterre et a pensé également sauter il y a quelques jours.

On ignore encore qui remplacera M. de Sartine ; il est question du marquis de Castries, bon militaire, homme d'esprit, et bon ami de M. Necker, mais qui n'entend rien à la marine ; du comte de Talaru qui n'y entend pas davantage ; de M. de Calonne, intendant de Lille, en qui beaucoup d'esprit et de connaissances peuvent suppléer à sa profonde ignorance sur tout ce qui est navigation, et qui est fort aimé et protégé de la reine ; et de M. de la Porte, intendant de la marine, qui n'a pour lui que l'estime des honnêtes gens et la connaissance de la chose.

Du 16 octobre.

Je puis aujourd'hui, Monsieur, vous donner des détails certains sur ce qui a précédé la disgrâce de M. de Sartine et sur les circonstances qui l'ont accompagnée.

Depuis quelque temps, M. de Sartine et le ministre de la guerre ont cherché à porter le coup de la mort ministérielle au directeur des finances. M. Le Febvre d'Amécourt, leur protégé, se tenait à Saint-Germain en Laye, près du séjour de la cour, et il semblait qu'on

n'avait plus qu'à vaincre le crédit de M. de Calonne, autre aspirant au contrôle général.

M. Necker aurait aperçu dans la mauvaise humeur que le roi lui témoigna la semaine dernière les progrès de la cabale ennemie, quand même il n'en aurait point été instruit par ses partisans. Sa riposte fut vive et efficace, mais ce qui la rendit décisive ce fut l'arrivée d'un courrier de Saint-Ildefonse.

Le roi demanda, il y a environ un mois, à M. de Sartine: *Est-ce que M. de Guichen s'amuse à pêcher à la Martinique?* Le ministre répondit que la répugnance des Espagnols à le seconder l'avait empêché de former aucune entreprise. Ce discours, transmis à la cour de Madrid, a donné lieu à des explications dans lesquelles on doit penser que le comte d'Estaing a joué un rôle. Indépendamment d'autres motifs, il ne pouvait guère pardonner à M. de Sartine les préventions formées contre lui parmi les ministres d'Espagne et dont il avait découvert la source.

La multiplicité et la comparaison de ces différents rapports frappèrent tellement le roi que, jeudi dernier, Sa Majesté se fit accompagner de Monsieur et se rendit chez M. de Maurepas, non pour le consulter, mais pour lui annoncer qu'Elle était résolue à se défaire de son ministre de la marine. M. de Maurepas n'est plus l'ami de M. Necker, et il devait soutenir M. de Sartine intimement lié avec M. de Montbarrey, le protégé de madame de Maurepas, qui se trouvait enveloppé dans la proscription. Tout ce qu'il put gagner sur la fermeté du roi fut que le ministre de la guerre ne subît pas le même sort que celui de la marine.

La chute de M. de Sartine paraît très agréable à la nation, et elle en tire le présage le plus heureux pour la fin de cette guerre. On exagère sans doute les accusations qui l'ont occasionnée, et chacun en donne sa version, car le plus vil reptile grimpe et dépose ses

ordures sur un chêne renversé. Le payement des lettres de change des colonies était arrêté depuis quelque temps, et M. de Sartine avait représenté que M. Necker n'avait pas voulu en fournir les fonds. Celui-ci a prouvé que cet objet était compris dans un article de trente millions fournis à la marine. M. de Guichen revient au moment où l'on devait s'attendre à la réalisation de quelqu'un des projets qu'avait adopté le roi avant son départ. Le convoi qu'il ramène appartient en grande partie, à ce que l'on prétend, aux gens en place et en faveur. Voilà une partie de ce qui se débite à ce sujet.

La reine, qui a été longtemps la protectrice de M. de Sartine, l'avait abandonné depuis quelques mois et ne l'appelait que l'avocat patelin, le doucereux menteur. Le public dit qu'il se retire avec la couronne de l'abbé Terray.

C'est le marquis de Castries, proposé au roi par M. Necker lui-même, qui a le département de la marine pour la partie militaire. La comptabilité de ce département sera réunie à la direction des finances et régie par M. de la Porte, intendant de Brest, qui en rendra compte à M. Necker.

Le marquis de Castries est homme de qualité, très riche, très laborieux et très instruit ; on lui reproche de la hauteur et une fermeté poussée à l'excès, ce qui ne sera peut-être pas déplacé vis-à-vis du corps de la marine dont M. de Sartine était le très humble serviteur.

On convient que M. de Castries aurait été mieux placé au département de la guerre, et l'on croit qu'il y passera bientôt.

N° 64

De Versailles, le 20 octobre 1780.

Vous serez bien étonné, Monsieur, d'apprendre que, dans le conseil qui a précédé la disgrâce de M. de Sartine, M. de Vergennes était chargé du rapport qui concernait la discussion entre ce ministre et M. Necker. Ce rapport a été entièrement à l'avantage de M. de Sartine; voilà, pour M. de Vergennes, un désagrément de mauvais augure; on y prend d'autant plus de part que ce ministre est généralement estimé.

M. de Sartine, au reste, est, à sa place près, si peu disgracié qu'il a reçu, depuis peu, une lettre de la propre main du roi qui l'assure de la continuation de sa bienveillance et de sa protection pour l'avancement de son fils et l'établissement de ses filles. Il a pour retraite une pension de 50,000 livres et paraît soutenir avec beaucoup de fermeté l'événement qui le remet dans la classe ordinaire des citoyens et dont madame de Sartine est inconsolable.

M. de Castries a été jusqu'à ce moment du parti Choiseul, et la reine le protège beaucoup. Lorsque le roi lui dit que M. Necker le lui avait proposé, elle ne contribua pas peu à fixer sur lui le choix de Sa Majesté. Ce nouveau ministre a tous les jours des conférences avec son prédécesseur, et madame de Castries voit très fréquemment madame de Sartine.

On croit toujours que M. de Castries passera bientôt à la guerre; alors, M. de Vaudreuil, l'aîné, aurait la marine; son frère, le gouvernement de l'île Saint-Domingue. Il ne paraît pourtant pas que M. de Montbarrey soit disgracié tant que M. de Maurepas existera : ce vieux ministre a été fort mal; on l'a dit mort; il se porte maintenant mieux que jamais.

On n'a fait ni chansons ni épigrammes sur cette révolution dans le ministère, mais force calembours. On disait hier que le Grand-Turc avait choisi M. de Sartine pour grand amiral, parce qu'il savait admirablement bien mener les flottes à la turque. M. de Sartine est-il déplacé? a-t-on dit. — Non, il est parfaitement placé. — Quel âge a M. de Montbarrey? — Le même que M. de Maurepas; quand celui-ci mourra, l'autre aura grand'peur..... Vous devez reconnaître à ces gentillesses que notre esprit national ne fait que croître et embellir.

M. Lenoir, lieutenant de police de Paris, créature de M. de Sartine, branle fort dans le manche. Les catins le regretteront, elles pourront trouver plus de sévérité dans une autre administration. On parle de subdiviser la police en quatre départements, présidés par un conseil d'État, ce qui faciliterait le service de cette immense machine et en rendrait certainement l'administration plus parfaite, en n'en abandonnant plus les détails à une foule de subalternes méprisables qui sont autant de petits tyrans qu'on ne peut surveiller.

Du 22 octobre.

Il paraît décidé que l'emprunt ne sera que de 36 millions. M. Necker a déclaré au roi que cette somme suffirait pour compléter les fonds de la campagne prochaine. Ce sera une loterie où les perdants auront quatre pour cent d'intérêt de leurs capitaux jusqu'au remboursement dont l'époque sera fixée.

On diminuera les droits d'entrée sur les vins et on y assujettira les cabaretiers des environs de Paris, chez qui couraient tous les ouvriers de la ville, pour avoir un peu de meilleur marché, ce qui faisait une perte de temps considérable pour l'industrie.

M. le Rei de Chaumont, le grand munitionnaire des

Américains, l'hôte et l'ami de M. Francklin, a suspendu ses payements vingt-quatre heures, et sa faillite était déclarée si M. Necker ne lui avait fait fournir des secours par le roi. Ce procédé, que le directeur des finances a cru être de bonne politique par rapport au Congrès, est d'autant plus beau de sa part que M. de Beaumarchais, ennemi reconnu de M. Necker et chef d'une cabale contre lui, aurait en même temps fait la culbute.

L'ambassadeur de Venise est vu ici d'assez mauvais œil, tant à cause de sa conduite que du jeu public qu'il souffre chez lui et dont il tire une rétribution considérable. Il vient de lui arriver une aventure qui ne rétablit pas sa réputation. M. Tessier de la Tour, banquier à qui l'on avait offert un billet au porteur de 64,000 livres, signé par cet ambassadeur, alla le trouver pour lui demander s'il pouvait compter sur ce payement. Son Excellence lui répondit qu'il n'avait fait aucun billet de cette somme et que celui-ci devait être faux. Il demanda à le voir. Le banquier avait eu la prudence de ne le pas prendre avec lui. Son Excellence se rend chez M. Tessier. Aussitôt que l'ambassadeur, dans le cabinet du banquier, seul avec lui, tient le billet dans ses mains, il le déchire en disant que c'est un billet escroqué. Le banquier rassemble les morceaux, fait fermer ses portes et crie à ses domestiques d'amener un commissaire. L'ambassadeur, qui ne s'attendait apparemment pas à tant de fermeté, lui dit : « Monsieur, je viens de faire une étourderie; point d'éclat, je vais vous donner un autre billet. » Quand le nouveau billet fut écrit, il lui dit : « Le billet que j'ai déchiré était nul; je l'avais fait pour le montant d'une partie de diamants que j'ai achetés de mademoiselle Douverney; je lui ai payé ce billet; j'ai cru le lui voir jeter au feu; elle aura feint sans doute de le brûler. Avant de vous remettre ce nouveau billet, je veux savoir de qui vous le tenez, et je vous prie de venir chez le lieutenant de police devant qui

vous ferez votre déposition. » Le banquier se laisse persuader; ils montent ensemble dans le cabriolet de Son Excellence qui, après un peu de chemin, déclare à M. de la Tour qu'il ne veut point aller chez le magistrat, ayant affaire chez l'ambassadeur de Sardaigne. Après deux heures de discussion et de promenade inutile, le banquier a pris le parti d'aller seul chez le lieutenant de police qui l'a renvoyé au ministre des affaires étrangères. M. le comte de Vergennes s'est chargé d'arranger cette affaire, et l'on ne doute pas que l'ambassadeur ne soit forcé de payer.

N° 65

De Versailles, le 26 octobre 1780.

Bien des gens pensent que M. de Sartine ne tardera pas à rentrer dans le ministère; il reçoit journellement de nouveaux témoignages de l'affection du roi; on a entendu dire à Sa Majesté qu'elle avait du regret de ne lui avoir pas donné le département de Paris. Dans l'état de danger où la goutte met M. de Maurepas à toutes les heures du jour, il se pourrait, en effet, qu'un événement fît vaquer deux nouvelles places dans le ministère, et que celle de M. Amelot fût donnée à M. de Sartine. C'est un problème bien difficile à résoudre que l'état de la fortune de ce dernier : il est, ou très riche et très adroit, ou très pauvre et bien mal connu.

Nos courriers de terre et de mer font des lamentations en chorus sur l'entrée de M. de Castries dans le ministère et sur ses liaisons intimes avec M. d'Estaing. Ils regardent déjà ces deux sévères généraux comme leurs chefs respectifs, et les marins ont commencé à éprouver la rigueur avec laquelle le premier les traitera. Le trésorier de la marine s'est plaint, ces jours-ci, à

M. de Castries, de propos plus que durs, que lui avait tenus un officier de marine, et le priait de lui ordonner d'avoir plus d'égards pour les employés honorés de la confiance du roi. « Ce n'est pas assez, dit le ministre, je connais ces messieurs. » Et, sur-le-champ, il le fit mettre à la prison de l'Abbaye.

Du 30 octobre.

Peut-être verrons-nous bientôt encore une nouvelle révolution dans la sphère orageuse du ministère dont on avait admiré longtemps la stabilité. Le comte de Maurepas est hors de danger : la douleur de côté l'a quitté et la goutte s'est portée sur les mains; elle est mieux là qu'au tronc de l'arbre. Son retour à la cour est craint des gens maintenant en faveur et désiré des autres. Il regrette M. de Sartine et n'a vu qu'à regret M. de Castries le remplacer. D'un autre côté, la reine protège fortement le directeur général, et il n'est pas besoin de répéter à quel point il possède la confiance du maître.....

Voici au vrai l'aventure qui a pensé faire triompher les ennemis du prince Montbarrey et qui a rendu nécessaire à sa conservation tout l'empire que M. de Maurepas, son parent et son soutien, a sur notre monarque, ami de l'ordre et des bonnes mœurs. Le prince avait depuis longtemps la faiblesse de s'abandonner à une de nos courtisanes nommée Renard. Le canal des plaisirs du ministre a été souvent celui des grâces pour les militaires. Un officier général n'en a pas imaginé de plus sûr pour obtenir d'être compris dans la promotion de cordons rouges qui s'est faite à la Saint-Louis. Le prix fait, il donne pour 50,000 livres de lettres de change à la belle, et attend patiemment les effets de son crédit. Il ne voit pas sans surprise qu'ils ont été nuls pour lui et que son nom n'est point sur la liste des enrubannés.

Pour ne pas tout perdre, il redemande ses lettres de change, mais mademoiselle Renard aime aussi peu à rendre qu'elle prend avec plaisir; elle prétend que ce salaire était celui de ses peines et non le prix des faveurs du roi; qu'elle a fait tout ce qui dépendait d'elle, que l'argent est bien gagné, quoique les sollicitations aient été infructueuses; qu'enfin l'officier général doit prendre patience, qu'elle espère réussir l'année prochaine. Ce n'était pas le compte du candidat, qui, voyant que les prières et les menaces étaient également inutiles, trouva le moyen de faire parvenir ses plaintes aux pieds du trône. Le roi, furieux, montre le mémoire à M. de Maurepas, veut renvoyer le ministre pour avoir souffert de pareilles manœuvres, mettre la demoiselle à l'hôpital pour la punir de son escroquerie, et casser l'officier général pour avoir employé de tels moyens. Le sage vieillard a calmé la juste colère du roi, en lui représentant que cette affaire, si on lui donnait de l'éclat, causerait du scandale dans les pays étrangers et ferait tort à la gloire de son règne. M. de Montbarrey reste, il a rompu définitivement avec la demoiselle Renard; celle-ci a rendu les billets, et il lui est défendu de paraître à Versailles.

On disait hier dans la galerie que M. de Sartine rentrerait dans le ministère. « Je le crois, répondit quelqu'un; il n'a jamais rien refusé à aucun grand seigneur ni homme en crédit. » On a trouvé ces deux fragments de vers, écrits sur la porte de l'hôtel de cet ex-ministre:

O Perruque, ma mie
N'as-tu donc tant reçu que pour cette infamie?

Il faut que vous sachiez, Monsieur, que M. de Sartine avait un faible incroyable pour les belles perruques bien frisées, bien poudrées, etc. La collection de ses perruques, tant in-folio qu'in-quarto, in-douze grand et petit format, les unes plus carrées que les autres, se

monte à soixante ou quatre-vingts pièces du plus bel échantillon et du meilleur friseur. La manie de son ami le lieutenant de police actuel est de montrer une main bien potelée, de faire bien faire la roue à de superbes manchettes... En vérité, il est inconcevable que de telles petitesses occupent des gens dont la tête devrait être tout entière à de si importantes choses. On parle toujours de donner l'administration de la police à quatre commissaires, comptables à M. Necker, et dépendant, pour leurs fonctions, du ministre du département de Paris.

Il est bien certain que l'histoire de l'insurrection de l'Amérique méridionale est une de ces inventions heureuses qui donnent aux papiers anglais une grande influence sur les dispositions du peuple, mais il n'en paraît pas moins que cette fable a quelque réalité pour base. On écrit de Madrid qu'il y a eu, en effet, dans quelques provinces du Pérou, des mouvements séditieux, mais que la cour semble n'être point inquiète sur leurs suites; on mande, en même temps, qu'il y a une cabale puissante à la cour contre le comte d'Estaing, et que les marques d'honneur prodiguées à un étranger et la préférence qui lui a été accordée sur les gens du pays, excite une vive jalousie.

Le grand Frédéric a toujours beaucoup d'influence sur une partie de notre ministère; il travaille fortement à nous faire avoir la paix; il a besoin de nous; gare qu'il ne nous attire ensuite de nouvelles affaires sur les bras!

La comtesse de Courtebonne, née Gouffier, cette jolie femme qui a été la cause du duel entre le prince de Condé et le chevalier d'Agoût, a été obligée de quitter sa place de dame d'honneur de la duchesse de Bourbon. Elle a été remplacée par la comtesse de Polignac, dame par brevet, n'étant pas mariée.

Il est d'usage qu'avant de se séparer, les assemblées

du clergé dressent une instruction pour les fidèles. Les Pères de l'Église sont sans doute contents de leurs ouailles : ils n'ont point publié de ces *actes* qui ont quelquefois excité l'animadversion des Parlements.

N° 66

De Versailles, le 30 octobre 1780.

On jouait dernièrement au salon de Marly, un jeu qui se nomme la *Peur* où l'on meurt et l'on *revit*. Le prince de Montbarrey en était. Les joueurs et les joueuses surtout, faisant allusion à ces trois mots de Peur, de mort et de résurrection et aux circonstances critiques où se trouve le ministre, le désolèrent par tant de plaisanteries qu'il ne put y tenir et quitta le jeu. Le public, témoin de cette hardiesse des courtisans, en a inféré que la catastrophe n'est pas éloignée ; la demoiselle Renard se montre partout à Paris en robe noire : elle dit qu'elle porte le deuil du prince.

On calcule que la légion qu'avait levée le prince de Nassau, lui a donné plus de 200,000 écus de bénéfice. Les hommes seuls, au nombre de 1,300, qui avaient peu coûté au prince, puisqu'ils lui avaient été fournis, en grande partie, des différents dépôts de Lille, de Metz, etc., et qu'on avait fait conduire à grands frais par la maréchaussée, ont été vendus au ministre de la marine, à raison de 140 livres par individu au profit du prince. L'exemple de cette spéculation a tenté plusieurs seigneurs. Le chevalier de Luxembourg, par exemple, a obtenu de M. de Sartine, de son vivant, un bâtiment nommé l'*Indien*, percé pour 64 canons, et en montant 40, et dont il jouira pendant quatre ans. Il a la permission de lever une troupe de volontaires et en a déjà rassemblé une partie en se les faisant céder, sans frais,

des dépôts. On croit que ces opérations ne seront pas du goût de M. de Castries sur l'esprit duquel le crédit et la faveur auront peu d'influence.

C'est M. Laus de Boissi qui a remplacé, de toutes manières, M. Dorat, près de la comtesse de Beauharnais. S'il n'est pas aussi bon poète que son prédécesseur, s'il n'a pas tous les agréments de son esprit, il vaut mieux que lui, d'un autre côté qui n'est pas le moins intéressant. Il y avait beaucoup de prétendants à ce poste. M. Ginguéné était à la tête : on se venge du choix de la belle dame par des épigrammes sans nombre : aucune ne vaut la peine d'être transcrite.

Du 4 novembre.

M. de Maurepas est à Versailles. M. Necker s'y trouve aussi depuis trois jours, sans avoir été à Paris, ce qui est contre son usage. On en conclut que la crise est violente et qu'il y aura peut être un second combat à mort. Tout le parti d'Aiguillon s'est tourné contre le directeur des finances ; la reine et le parti Choiseul sont pour lui, mais ils l'abandonneront bientôt s'il persiste dans son projet de réforme pour la maison de la reine. M. de Montbarrey a pris le dessus et paraît parfaitement raffermi.

Reprenons la chronique scandaleuse de la cour. Le jeu a été meurtrier à Marly. M. de la Vaupalière et M. de Chalabre, nos deux plus gros joueurs ont été écrasés. Le dernier a perdu quarante-deux mille louis : ne se trouvant pas assez de fonds pour payer sur le champ une si grosse somme, il a donné en payement ce qui lui était dû du jeu par plusieurs personnes de la cour. Madame était du nombre pour 50,000 écus et madame la comtesse d'Artois pour 25,000. La reine a gagné pour sa part 7,000 louis ; le lendemain elle a fait venir mademoiselle Bertin, sa marchande de modes, et

lui a payé son mémoire. Monsieur et M. le comte d'Artois ont aussi beaucoup gagné.

Le comte Arthur Dillon, le même dont je vous ai raconté l'aventure à Spa, fut, jeudi dernier, au jeu de la reine, qui n'était alors composé que de quelques seigneurs et dames de la cour et du service, au nombre d'environ quarante. Il tira un portefeuille rempli de billets de la caisse d'escompte, monnaie commode et fort en usage au jeu; il remit le portefeuille en poche et quelques minutes après eut besoin d'y recourir; il ne le trouva plus. On parla de faire fouiller tout le monde, on ne le fit pas et le portefeuille n'a pas été revu depuis. Une autre aventure du jeu de Marly, n'est pas moins singulière. Le comte d'Artois et beaucoup d'autres gros joueurs étaient depuis deux heures à une grosse partie de *creps*, lorsque le prince s'aperçut, pendant que M. de Chalabre tenait les dés, qu'il y avait un ou deux *cinq* qui étaient marqués. On arrêta sur-le-champ le coup que M. de Chalabre avait gagné. Celui-ci, dont la probité passe pour intacte et à l'abri de tout soupçon, prétendit que, comme on avait joué toute la soirée avec les mêmes dés, son coup devait être aussi bon que ceux qui avaient précédé. La galerie prétendit le contraire, mais personne n'osa juger positivement le coup. On a consulté les Anglais qui se trouvent à Paris; aucun n'a voulu prononcer; le comte d'Artois a pris le parti d'envoyer un courrier en Angleterre, on attend la décision qu'il rapportera.

Ces jours-ci madame la duchesse de Bourbon se disposait à partir avec Mademoiselle pour Chantilly, lorsqu'elle reçut une lettre de son mari, portant qu'elle devait se dispenser de cette course, parce qu'elle n'était pas vue de meilleur œil de la société que de lui-même. Cette lettre indispose surtout les amis de la paix, contre la princesse de Monaco qu'on sait provoquer depuis longtemps cette séparation. Madame de Bourbon est

allée sur-le-champ à Sainte-Assise où était le duc d'Orléans son père qui fut trouver le lendemain, M. de Maurepas et lui porta ses plaintes. On espère que le roi daignera lui-même raccommoder le ménage. Le duc de Chartres n'a point voulu se mêler de cette affaire, il est allé s'enterrer au Vaudreuil chez le marquis de Conflans.

Il circule en France une douzaine d'exemplaires d'un libelle atroce contre les personnes les plus respectables de la cour. Il est intitulé, le *Pou*. L'animal immonde se promène sur les cuisses les plus augustes, de là sur différentes parties du corps de nos plus illustres personnages, enfin il se fourre dans un vieux carton où se trouve un manuscrit dont il rend compte et qui contient les détails les plus infâmes et les plus extravagants sur toute la cour. La calomnie dont ce vil insecte est l'organe, a principalement la reine en vue. Les anecdotes que cette infâme brochure renferme sont toutes fausses et controuvées. Elle est l'objet des plus sévères perquisitions de la police et l'on a envoyé un émissaire en Hollande pour s'emparer de l'auteur et de l'édition.

N° 67

De Versailles, le 8 novembre 1780.

Le roi qui, comme vous le savez, Monsieur, s'amuse beaucoup d'architecture et de bâtisse, a présidé lui-même à l'arrangement d'un appartement plus commode pour M. de Maurepas qui l'occupe en ce moment. Sa Majesté doit revenir samedi de Fontainebleau pour y tenir conseil. Le respectable mentor éprouve quelque consolation du chagrin que lui a causé la révolution faite dans le ministère sans son consentement. Sa Majesté fait frapper au Louvre une médaille en son

honneur. Quant à M. de Sartine, son traitement n'est pas aussi brillant qu'il en avait été question. Dans les 70,000 livres de pension qui lui sont accordées, est comprise celle dont il jouissait comme ancien lieutenant de police, et sa gratification de 150,000 livres est donnée à tous les secrétaires d'État, lors de leur entrée dans le ministère; M. de Sartine ne l'avait pas reçue. Le public joint, suivant l'usage, force épigrammes au traitement de cet ex-ministre. Voici la plus plaisante :

J'ai balayé Paris avec un soin extrême,
J'ai voulu de la mer balayer les Anglais,
Mais j'ai vendu si cher mes balais,
Que l'on m'a balayé moi-même.

On parle de faire entrer au conseil, le directeur des finances. Ses amis sensés en sont effrayés : le moment de la faveur poussée à l'extrême a été pour plus d'un personnage l'époque de leur ruine.

Il y a longtemps que nous avons politiqué : c'est le mot et la fureur à présent. Ici un nouvel ordre des choses s'établit, il faut encore se taire jusqu'à ce que la secousse soit passée. En gros, nous ne sommes contents ni de nos gens, ni de nos amis, ni de la neutralité armée, ni des Espagnols, ni de nos généraux. En Hollande on souffre les croquignoles avec pas trop de patience; nous avons fait déclarer aux États généraux qu'ils eussent à se déterminer absolument pour ou contre; qu'ils avaient trop tardé pour accéder à la Confédération, que maintenant ils en devaient absolument découdre.

A Lisbonne, on n'est occupé que d'affaires de moines; l'inquisition fait rage. On avait acheté des livres, et qui pis est, on les lisait sous le ministère de Pombal, maintenant il faut s'enfuir ou attendre un autodafé dans les cachots du saint-office. On prend le premier parti et le Portugal serait bientôt désert, si les lumières y avaient

fait des progrès plus rapides. Pendant ce temps, les affaires d'État restent dans une situation vacillante qui déroute les nouvellistes et peut être même les ministres qui en ont à traiter avec cette cour. En Allemagne, les progrès de la maison d'Autriche frappent d'autant plus vivement nos regards que notre ami Frédéric a soin de nettoyer de temps en temps le verre de nos lunettes. Voilà le coadjuteur universel dans le chapitre de Würtzbourg, à la place du chanoine Sicken, à qui on donne des grâces de cour et celles d'une jolie femme. Voilà un nouveau résident impérial établi dans le centre des coadjutoreries, et le roi de Prusse s'épuise en spéculations et en négociations, dont il faut craindre que les effets ne soient tardifs. Le projet d'élection d'un roi des Romains paraît encore bien éloigné de son exécution, à laquelle on peut même très difficilement croire.....

Du 12 novembre.

C'est, à ce que nous apprenons par les dernières lettres, comme commissaire pour les Pays-Bas, que M. Corneron, secrétaire de légation du comte de Metternich viendra résider à Cologne. Cette charge restait vacante depuis la mort de M. de Bossard, père du ministre actuel de la cour de Vienne, aux cercles de Westphalie et du Bas-Rhin. Il est question du rétablissement des ports des Pays-Bas. En vérité, les Hollandais sont dans une terrible crise. Les astrologues politiques voient de grands changements prêts à s'effectuer dans l'Europe. Ne portons pas nos regards si loin. Il y a près de nous assez de mouvements dignes de les occuper. On a cru la vie ministérielle de M. Necker en danger, et quelques gens le croient encore. Il a dernièrement porté à M. de Maurepas le plan de la réforme qui lui reste à faire dans la maison du roi. — C'est bien, Monsieur, mais avez-vous des fonds pour rembourser

les supprimés ? Ils seront payés en cinq ans comme ceux de la bouche : j'ai fait mes dispositions en conséquence. Il n'est pas question de cela, Monsieur, le roi veut que toutes les charges qu'il supprimera soient remboursées argent comptant, en avez-vous ? Je comprends ce que cela veut dire, Monsieur, répliqua le directeur des finances, en remettant ses papiers en poche, et il repartit pour Paris sur-le-champ. Cette conversation que je vous garantis fidèle, ferait croire qu'il ne serait plus question de réformes ni de réformateur, si l'on ne savait combien M. Necker est tenace. Il est nécessaire en ces moments critiques et très adroit. M. de Maurepas, d'un autre côté, lui pardonnera difficilement l'élévation de M. de Castries.

Le prince de Montbarrey est bien raffermi. On a conseillé d'une manière persuasive à la demoiselle Renard de se promener au delà des frontières du royaume : elle est allée à Bruxelles.

On parle de nouveau de M. de la Porte pour une place créée, en sa faveur, d'intendant général de la marine.

La police vient de faire arrêter deux personnes pour avoir distribué le libelle infâme, dont je vous ai parlé. L'inspecteur envoyé en Hollande ne revient pas, on croit que l'auteur, averti à temps, a disparu avec son édition.

L'affaire de la duchesse de *Bourbon* n'est pas encore arrangée ; le roi dit que les querelles de la famille ne le regardent pas. Cette princesse demeure toujours au palais Bourbon, quoique ses ennemis aient répandu le contraire. Voici la cause de sa brouille, ou du moins de l'éclat qu'on lui a donné. La duchesse de Bourbon a fait un proverbe (avec son teinturier apparemment) ; on le joua à Chantilly, et il eut beaucoup de succès. Le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon et la princesse de Monaco étaient eux-mêmes les acteurs.

On se proposait d'en continuer les représentations, quand un certain malappris s'avisa de faire remarquer au prince qu'il se jouait lui-même, et que toute la pièce était une *satire* sanglante contre lui, sa conduite et celle des siens. Le rôle du prince était celui d'un homme dominé par une femme dont la princesse de Monaco remplissait le rôle. Il y avait aussi une jeune personne enceinte des œuvres d'un grand seigneur, et qui avait à ses gages et pour amant son coiffeur. Or, il se trouve par aventure qu'une demoiselle Michelet honorée parfois des caresses du duc de Bourbon, est prête d'accoucher, et on lui reproche un grand faible pour son perruquier. C'est d'après ce charitable avertissement que le prince de Condé a fait écrire par son fils à la duchesse de Bourbon la lettre dont je vous ai rendu compte. Cette épouse délaissée prétend n'avoir eu personne en vue lorsqu'elle composa ce proverbe ; elle proteste qu'elle ignorait même les aventures qu'on l'accuse d'avoir parodiées ; elle a raison de n'en pas convenir, mais quand cela serait, comme on le croit, la faute ne paraît pas assez grave pour mériter tant d'éclat.

N° 68

De Versailles, le 19 novembre 1780.

La cabale contre notre directeur général des finances est plus forte que jamais ; de façon qu'on s'attend incessamment à quelque événement. Il a cependant assisté samedi dernier à un comité d'État qui était composé du roi, du comte de Maurepas, du prince de Montbarrey, du marquis de Castries et de lui. Il doit y en avoir aujourd'hui un pareil ; on ne sait s'il y sera appelé. M. de Maurepas est décidément son adversaire : les ennemis

de M. Necker, qui entourent ce vieillard, ont attisé sa haine en lui persuadant que le directeur général des finances avait été fermement convaincu et avait même dit qu'il ne reviendrait pas de sa dernière maladie. Il est maintenant question de M. de Flesselles, intendant de Lyon, pour remplacer M. Necker. Si vous connaissez le personnage, vous direz comme moi : Dieu vous en préserve! C'est un des hommes dans le genre des Calonne, des Foulon, etc., qui n'ont pas l'opinion publique pour eux, et il me semble que dans une place où il faut de la confiance, c'est l'essentiel. Si M. de Flesselles est fait contrôleur général, l'intendance de Lyon sera donnée à M. de Vergennes, maître des requêtes, neveu du ministre. Vous pouvez, Monsieur, compter sur la vérité de ce tableau : c'est celui de la situation actuelle de notre ministère. Il reste à savoir si la cabale réussira à culbuter M. Necker, ce qui sera bientôt éclairci; car les choses sont poussées à un tel point, qu'elles ne peuvent subsister longtemps dans cet état. Mon opinion à moi est que M. Necker résistera, car il est bien essentiel dans le moment actuel.

Le marquis de Castries, en habile courtisan, fait la cour la plus assidue à M. de Maurepas et semble vouloir se prêter à ses vues. M. Necker a déjà eu une altercation avec ce nouveau ministre, qui lui doit son élévation. Il s'agissait de la comptabilité, pierre d'achoppement de tous ceux qui ont affaire avec le directeur général. Ils se sont raccommodés, et M. de Saint-James, trésorier de la marine, celui qui avait joué un si grand rôle dans les disputes de M. de Sartine, dont il était l'âme damnée, avec M. Necker, qui ne voyait pas clair dans ses comptes, a été sacrifié. M. Chanovier, ci-devant receveur général des finances, a maintenant cette belle place. M. Guignace, premier commis des fonds du département de la marine, a également été renvoyé.

Les amis de M. de Sartine répandent que M. de Cas-

tries a demandé, pour les fonds de l'année prochaine, trente millions de plus qu'on n'a jamais donnés au précédent ministre de la marine.

Il paraît, depuis avant-hier, une cinquième diatribe contre M. Necker. Elle est remplie, dit-on, d'une ironie mordante et mieux écrite que la précédente; je me la procurerai, pour vous en rendre compte.

Les nouveaux fermiers généraux n'ont pas achevé de faire leurs fonds; il manque encore dix huit cent mille livres. MM. Haudry de Souci, de la Borde, Rougeat, Kolly et deux autres sont ceux qui doivent cette somme. M. Necker a ordonné qu'ils ne fussent pas compris dans la répartition du mois d'octobre, ni dans celle des mois suivants, jusqu'à ce qu'ils aient complété leur contingent; ils ont été trouver le directeur général et s'y sont pris de toutes les manières pour lui faire changer de sentiment; mais il est inexorable. Présentement ils jettent feu et flamme, mais il n'en sera ni plus, ni moins. M. Haudry surtout est celui qui se plaint le plus et qu'on plaint le moins; on parle très peu avantageusement sur son compte; il est né avec une grosse fortune, mais ses grandes dépenses et surtout l'argent immense que lui coûte la demoiselle la Guerre, chanteuse de l'Opéra, à laquelle il vient encore de faire le cadeau d'une maison de 50,000 écus, font craindre que ses affaires ne soient dans le plus mauvais état.

La comtesse de Gisors, fille du duc de Nivernais, vient de mourir; les pauvres perdent une bienfaitrice et le parti jésuitique un grand appui. Le vieux duc de la Vallière a payé le même tribut à la nature.

La reine a passé trois jours à la Muette pour être à portée de sa bonne amie la duchesse de Polignac, dont la terre est voisine de ce château. Cette duchesse y a donné pour spectacle à sa souveraine un proverbe si... gaillard, qu'aucune femme n'a osé y prendre un rôle. Les deux rôles de femme ont été remplis par le comte

d'Artois et le duc de Polignac. Le petit nombre de personnes qui ont assisté à ce spectacle rapportent qu'on y a ri... aux larmes. *Monsieur* doit à son tour donner, ces jours-ci, une fête à Leurs Majestés à son château de Brunoy. Les comédiens français y joueront la *Réduction de Paris*, pièce nouvelle de M. des Fontaines, et les Italiens, *Cassandre astrologue*, farce de M. Auguste, qui est analogue à la fête, à ce que prétendent les beaux esprits de la cour.

M. le comte d'Artois fait une cour très assidue à la duchesse de Guiche, qui, comme vous le savez, est fille de la favorite de la reine. Elle n'est pas encore nubile, et son mari n'a pas encore habité avec elle. Les malins prétendent que ce n'est pas lui qui en aura les prémices et qu'elles seront réservées à Monseigneur; je le croirais volontiers. Convenez, Monsieur, qu'il est bien extraordinaire, et, quoi qu'on en dise à la cour, bien désagréable d'être c... avant d'avoir couché avec sa femme. Un simple bourgeois aurait bien de la peine à s'y faire. La Providence, apparemment, a doué les demi-dieux de la terre d'une façon de penser et d'une humeur plus endurantes.

Le duc de Coigny a beaucoup perdu de son crédit. Il était parfaitement bien chez la reine, qui ne lui témoigne plus la même affection. Cela vient de ce qu'il ne s'est pas prêté de bonne grâce à la réforme de la petite écurie; on lui avait offert, pour dédommagement, de le faire duc et pair avec une pension de 50,000 livres; il a refusé, et ce refus a choqué la reine, qui, comme je vous l'ai dit, s'est tout à fait tournée du côté du directeur général des finances.

La demoiselle Michelot, dont je vous ai déjà parlé, Monsieur, a fait un joli enfant. Le duc de Bourbon en est le père, comme vous savez; il a été baptisé sous son nom. Le prince de Soubise en a été le parrain. Voilà de quoi exciter l'émulation de nos coquines; au moins,

sur ce pied, leur libertinage ne nuira pas à la population.

N° 69

De Versailles, le 25 novembre 1780.

On trouve dans la dernière satire, contre M. Necker, deux anecdotes dont la révélation ne lui fera pas plaisir. L'une annonce qu'il y a eu une bouderie entre le comte de Maurepas et le directeur des finances, à l'occasion de la réforme de la maison du roi; que ce dernier, mettant à son ordinaire le marché à la main, et ayant menacé le vieux mentor de prendre des chevaux de poste pour retourner à Genève, celui-ci l'avait averti qu'on n'en donnait aux étrangers qui avaient administré les finances, que sur un ordre exprès du roi. L'autre, de nature atroce, devrait être prouvée avant qu'on se permît de la mettre sous les yeux du public. Elle suppose que M. Necker avait d'anciennes liaisons avec le lord Stormont; qu'il déclamait dans le principe contre la guerre présente; qu'il avait donné de fâcheux pronostics sur les suites qu'elle doit avoir; qu'il avait des principes tout opposés à ceux du gouvernement sur le commerce de l'Amérique septentrionale; enfin, qu'on lui avait confié sur cette matière des projets importants, à l'exécution desquels il avait refusé son concours d'argent. Au reste, Monsieur, cet habile Génevois paraît tout à fait vainqueur de la cabale qui menaçait son existence ministérielle. Il a eu une explication très longue avec le roi; il a eu le bonheur de faire sentir à Sa Majesté le bien qui peut résulter pour les peuples de l'exécution de ses plans; et Sa Majesté, sur la proposition qu'il fit, nomma un comité secret qui s'assemblera trois fois la semaine, et que le roi présidera lui-même. Il sera com-

posé de M. de Maurepas, de M. de Vergennes, de M. Necker et de l'un ou l'autre des conseillers d'État qu'on voudra y appeler. M. de Castries n'en sera pas, afin que le ministre de la guerre ne puisse se plaindre d'en être exclu. La fréquence de ces conseils et le besoin de regarder de près à ses affaires, dans un monde aussi malin que celui-ci, ont déterminé M. Necker à fixer son séjour à Versailles; il n'ira plus à Paris que pour les audiences d'apparat.

Revenons à cette brochure contre M. Necker. Elle est remplie d'un fiel et d'une ironie mordante; on y veut tourner en ridicule madame Necker sur son nom de famille, qui est Cuchaud, ce qui prête infiniment à la plaisanterie de bon ton. En parlant de l'établissement de son hôpital, on dit que l'épouse de Law en avait fait autant, et que les femmes des charlatans montaient ordinairement à cheval pour vendre les petits paquets de leurs maris. L'auteur critique l'administration des domaines et moleste beaucoup deux administrateurs. Il parle de l'emprunt d'Espagne et maltraite à ce sujet MM. Girardot, Haller et Cie, successeurs de la maison de banque de M. Necker. Toutes ces gentillesses ne font aucune impression sur les gens sensés. Sully et Colbert en ont éprouvé de pareilles; il ne reste plus de vestiges des diatribes qui ont été répandues contre eux; leurs noms et leurs bienfaits subsistent et passeront à la postérité.

Du 28 novembre.

La cabale ministérielle s'est élevée de nouveau, et l'on recommence à croire que nous sommes à la veille de quelque grand événement. Le marquis de Castries fit dire hier à M. Necker de temporiser et de bien se garder d'offrir sa démission suivant son usage, parce qu'il serait pris au mot.

Le prince de Montbarrey, dans son dernier travail, présenta au roi une liste de 600 jeunes gens, pour 40 places qui se trouvent vacantes à l'École militaire. A côté de chaque nom était celui des protecteurs; on lisait : recommandé par la reine, par Monsieur, par Madame, par M. et madame d'Artois, Mesdames, etc. Il se trouvait dix à douze noms sans apostille. Le roi demanda à M. de Montbarrey par qui ceux-ci étaient protégés. « *Sire, par personne*, répondit le ministre. — Eh bien, répliqua le roi, c'est moi qui les recommande. » Le monarque prit sur-le-champ la plume et mit ces douze jeunes gens en tête de la liste des élus. Ce trait me paraît sublime et digne de Titus.

La reine continue ses visites chez madame de Polignac à Claye. Sa Majesté voulait y coucher dernièrement; le roi ne l'a pas permis; elle en est revenue à quatre heures du matin; sa voiture a cassé à Sèvres, et elle a été obligée de continuer sa route au pas jusqu'à Versailles.

Cette liaison a, comme vous le savez, mis du froid entre notre souveraine, Madame et la comtesse d'Artois. Le mari de cette dernière voulut mettre fin à cette brouille, et dit ces jours-ci à la reine, en lui baisant la main : « Ma petite sœur, il y a trop longtemps que vous voyez indifféremment vos belles-sœurs, qui vous sont beaucoup attachées et qui en sont fort affligées; je vous supplie de leur rendre votre première amitié dont elles sont dignes. » La reine lui répondit : « Ces dames ne me rendent pas les déférences qui me sont dues; elles devraient se souvenir que je suis reine, et que je suis en outre, de la maison d'Autriche, la première de toutes. » M. le comte d'Artois se mit à rire, lui serra la main, et lui dit : « Ma petite sœur, la plaisanterie s'en mêle, j'en suis enchanté; cela me prouve que la rancune ne durera pas longtemps... » Cette conversation, dont je suis bien assuré, a beaucoup fait rire les courtisans et prouve

qu'on ne peut pas refuser de l'esprit naturel au comte d'Artois.

Le duc d'Ayen n'ayant pas d'enfants mâles, on croit que la reine veut procurer la survivance de sa compagnie des gardes au duc de Polignac. Ce serait un coup de foudre pour la maison de Noailles, qui est depuis longtemps en possession de cette superbe charge, et qui espérait la faire passer au fils aîné du marquis de Noailles, frère du duc d'Ayen.

La sagesse du duc d'Orléans paraît assurer une réconciliation durable entre le duc de Bourbon et sa femme. Libre à chacun de se conduire de son côté à sa fantaisie, comme par le passé. On assure que le duc de Bourbon veut user du droit de prince du sang pour légitimer l'enfant dont mademoiselle Michelot l'a gratifié.

Linguet est à Pierre-en-Cise, écroué, à ce qu'on assure, par le roi de Prusse et l'impératrice de Russie. Il pourrait bien blanchir dans cette nouvelle cage.

L'arrêt du conseil qui doit révoquer M. de Saint-James n'est pas encore rendu, parce qu'il doit finir l'exercice de 1780; quoi qu'on en dise, il paraît que M. Chanvrier sera son successeur.

On plaint beaucoup le jeune André, qui a été pendu en Amérique. Le succès lui eût peut-être valu un cordon de soie; sa maladresse lui en a procuré un de chanvre qui n'est ni honorable, ni flatteur. Est-il bien décidé que la corruption et la trahison soient des armes glorieuses et même licites?

Les gens qui parlent de paix placent à Pétersbourg le congrès qui la réglera. J'ai cru d'abord que c'était une plaisanterie. En effet, si la neutralité prenait une bonne tournure, elle pourrait bien imposer des lois aux combattants; mais elle n'en est pas encore à ce degré de force qu'on travaille à lui donner peut-être à nos dépens; en tous cas, nous ne serons pas les seuls à nous en mordre les pouces.

N° 70

De Versailles, le 12 mars 1780.

M. de Sartine vient de gagner sur M. Necker un petit avantage qui peut donner une idée de la situation des esprits à notre cour. Le sieur Dufresne, premier commis des finances, personnage fort important, s'est avisé de parler sur M. de Sartine avec la liberté d'un parvenu qui, après avoir plié le genou devant les demi-dieux, déblatère contre eux quand ils sont redevenus de simples mortels. Des amis de l'ex-ministre en ont instruit celui-ci qui en a fait part sur-le-champ à son ami le lieutenant de police. Ils concertèrent ensemble que celui-ci en parlerait à M. de Maurepas, ce qui fut fait. Le vieux courtisan enchanté de trouver une occasion d'en venir aux prises avec M. Necker, dit au lieutenant de police, d'assurer M. de Sartine de son amitié et qu'il aurait satisfaction.

M. de Maurepas attendit pour parler à M. Necker qu'il se trouvât avec lui dans une société nombreuse. Voici, mot à mot, quelle fut la conversation; elle m'a été rendue par un ami qui en a été témoin.

M. de Maurepas. — Monsieur, un de vos premiers commis nommé Dufresne, s'est permis des propos indécents contre M. de Sartine, je vous prie de le réprimander, et de l'envoyer chez M. de Sartine pour qu'il lui fasse des excuses.

M. Necker. — Monsieur, je n'ai des ordres à donner à M. Dufresne, que pour ce qui concerne le service du roi, et comme je ne suis pas son précepteur, je ne puis pas le réprimander sur un fait qui ne regarde nullement mon ministère et qui n'est au fond qu'un bavardage.

M. de Maurepas. — Ce qui est simple bavardage pour le public, doit être regardé bien différemment quand un homme en place le répète et l'affirme. Si vous n'avez pas le droit de réprimander votre commis, vous avez celui de le chasser; je vous prie de le faire, s'il refuse la réparation due à M. de Sartine.

Le Directeur général des finances fit plusieurs représentations, mais inutilement. Il fallut plier et Dufresne le beau parleur doit employer son éloquence à chanter une palinodie vis-à-vis de M. de Sartine, ou quitter son emploi, ce qui est une cruelle alternative. M. Necker a fait entrevoir à M. Lenoir qu'il aurait dû lui parler d'abord de cette affaire, et l'on juge que ces deux personnages ne sont pas tout à fait depuis ce moment les deux doigts de la main et que s'ils peuvent se mordre, ils n'en laisseront pas échapper l'occasion. Or, à Paris, le lieutenant de police n'est pas un ennemi à mépriser.

Le marquis de Castries a eu une altercation avec M. de Miromesnil, garde des sceaux, parce qu'il refuse à ce dernier, le titre de monseigneur, sous le prétexte que M. de Choiseul ne l'avait jamais donné au chancelier; le roi est embarrassé pour juger cette querelle.

Les personnes qui sont dans la bouteille à l'encre, assurent que M. Boutin, nommé à la place lucrative de trésorier de la marine, n'est pas du choix de M. Necker. M. de Castries l'a mis là parce que M. Boutin est l'ami de madame de Roncerai; celle-ci est très liée avec madame de Blot et madame de Blot est depuis longtemps la sultane favorite de notre ministre actuel de la marine. Vous voyez par cette cascade que dans notre pauvre royaume, le cotillon ne saurait perdre ses droits. M. Fougerai remplace M. Boutin dans sa recette générale.

Quoique M. de Maurepas ne soit pas premier ministre, il n'en est pas moins vrai que le roi a prévenu tous les ministres que dorénavant tout serait agité chez

ce Mentor avant d'être proposé au conseil; en conséquence on dispose à l'hôtel de Maurepas à Paris, et dans l'appartement de ce seigneur à Versailles, une salle destinée à y régler provisoirement les affaires de la France et de l'Europe, si l'on peut. L'ambition de de ce vieillard et surtout de sa femme, doit être satisfaite, mais il ne jouira, selon les apparences, pas longtemps de ces honneurs ; la goutte l'attaque de plus belle, et il s'y est joint une petite fièvre qui le mine peu à peu. Les flatteurs l'assurent que ce n'est cette fois qu'un rhumatisme. M. de Montbarrey qui voit avec assez de chagrin ce qui en est, répondit à une femme qui lui demandait son âge : — Madame, j'aurai 81 ans, en mars prochain; (c'est l'âge de M. de Maurepas) et si ma goutte ne se fixe pas, je n'irai pas loin... » Il est bien certain en effet que l'existence ministérielle de M. de Montbarrey, tient à l'existence physique de M. de Maurepas. Il présenta ces jours-ci au roi la liste des officiers qui avaient le service requis pour le grade de brigadiers et lui proposa d'en signer la promotion. Le roi refusa en disant qu'il y avait assez d'officiers généraux et qu'il fallait attendre.

M. Lenoir, lieutenant de police dont je vous parlais tout à l'heure, vient d'avoir un petit désagrément. Ce magistrat qui prétend au *magis* de ce titre, veut, comme on sait, trancher du ministre; il en a surtout affecté les prétentions à propos de la première représentation de la tragédie de la *Réduction de Paris*. Quelques auteurs parmi lesquels on cite Beaumarchais, piqués de la préférence qu'à obtenue cette pièce sur les leurs, ont cabalé pour la faire suspendre. M. Lenoir en donna l'ordre aux comédiens. La pièce était annoncée, affichée, comment ne pas encourir la disgrâce de Monseigneur ni celle du public? Molé alla chez le magistrat, et lui témoigna le regret qu'avait sa compagnie, de ne pouvoir lui obéir, si elle ne recevait ses

intentions par écrit, ce titre étant le seul qu'elle pût opposer au mécontentement du public, etc. M. Lenoir tint quelques discours vagues, mais ne voulut point écrire. Molé se retira révérencieusement, en assurant que la pièce serait jouée. Or, pendant ce temps, un autre comédien était allé chez M. Amelot, ministre du département de Paris, pour avoir l'ordre par écrit de jouer cette pièce. C'est la première fois peut-être que des comédiens ont osé tenir tête à un lieutenant de police ; mais quand il s'agit de la cause du public, qu'importe l'état de l'homme qui la défend ?

La mission du jeune vicomte de Rochambeau, arrivé, ces jours-ci, était de représenter combien il était inutile d'envoyer son père en Amérique avec des forces insuffisantes ; qu'on perdait, embossé à Newport et campé derrière la ville, le temps le plus précieux ; qu'il fallait ou renoncer à l'espoir de rendre les Américains libres, ou envoyer des forces supérieures à celles des Anglais qui ne manqueraient pas d'y faire passer en même temps des renforts ; et qu'il était d'autant plus fâcheux d'être obligé de différer toute entreprise jusqu'à la prochaine campagne, que le mécontentement des Américains contre le congrès, leur jalousie contre nous et leurs dégoûts pour la guerre actuelle, faisaient des progrès très rapides... etc.

N° 71

De Versailles, le 7 décembre 1780.

La fâcheuse nouvelle de la mort de l'impératrice-reine, nous a été apportée par un courrier de Vienne, arrivé ce matin. La famille royale devait, ces jours-ci, aller à une fête que le comte d'Artois avait voulu donner à son tour à *Bagatelle*, petite maison de plaisir de

ce prince, au bois de Boulogne. Une tristesse profonde succède à ces préparatifs de gaieté; le deuil sera de six mois.

Il faut ajouter aux nouvelles assez défavorables que le jeune vicomte de Rochambeau nous a apportées de la situation de nos affaires dans l'Amérique septentrionale, que les habitants du Canada ont manifesté la résolution la plus déterminée de ne point former le quatorzième des États-Unis. Il y a une antipathie décidée entre les Canadiens et les Américains. Les premiers, redoutant d'ailleurs l'autorité du congrès, ont déclaré qu'ils aimaient mieux mille fois être soumis à celle de la Grande-Bretagne. Il faudra donc ou les y laisser, ou les conquérir, mais avant de les conquérir il faut délivrer leurs voisins et nous n'en sommes, à ce qu'il semble, pas encore là.

Du 10 décembre.

La reine est depuis quelques jours fort incommodée d'un rhume que le chagrin a rendu plus opiniâtre. Je ne vous parle point des bruits de grossesse qui se renouvellent tous les mois et qu'un triste matin anéantit.

Dans la dernière fête de Brunoy, les actrices de nos Comédies ont fait merveille. La Contat n'a pas eu le succès le moins envié; une chûte qu'elle a fait sur le théâtre, a réveillé l'ancienne passion du comte d'Artois qui a couru le premier à son secours et dont on a récompensé l'attention par une nuit voluptueuse. Le lendemain la belle a reçu cinq cents louis qu'elle a mieux accueilli que les cent cinquante précédents.

La réconciliation du duc de Bourbon avec sa femme, n'a pas réussi, et il est décidé que ces deux époux, mal assortis, comme tant d'autres qui ne disent mot, vont se séparer.

La comtesse de Polastron, fille du marquis d'Esparbès-Lussan, petite-fille de M. Rugeat, fermier général et belle-sœur de la duchesse de Polignac a été présentée il y a huit jours. Cette jeune personne a été habillée dans la chambre même de la reine qui, de ses propres mains, a daigné l'orner de ses diamants. Rien ne prouve mieux la grande faveur de mademoiselle de Polignac. Elle a cependant des motifs de jalousie ; la princesse de Guémenée, extrêmement bien accueillie de la reine qui lui a demandé deux soupers par semaine, en est l'objet.

Nous avons, dans la maison de *Madame*, une nouvelle révolution qui prouve combien son service est peu goûté : la comtesse de Hautefort, née comtesse de Bavière, a donné sa démission de place de dame pour accompagner.

Elle prétendait à celle de dame d'honneur, et la préférence donnée sur elle à la comtesse de Balbi, lui avait, depuis du temps, inspiré la résolution de quitter. Sa santé et celle de sa mère viennent de lui en fournir le prétexte.

Le comte de Maurepas a toujours un peu de fièvre. Les médecins lui font accroire que c'est un bon signe et que la fièvre détruit la goutte. La vérité est qu'ils ne peuvent guérir ni l'un ni l'autre de ces maux dont la réunion est du plus mauvais augure. On rit ici des bavardages des gazettes sur la prétendue nomination de ce vieillard au poste de premier ministre qu'il aurait eu depuis longtemps s'il n'avait pour principe qu'il vaut mieux l'être de fait sans en avoir le titre, que de se soumettre aux entraves, aux désagréments et aux dangers d'une vaine gloire qui n'ajouterait rien à sa puissance.

La cabale contre M. Necker a paru cette semaine dans l'engourdissement et le sommeil ; le réveil de cet ennemi de la tranquillité des cours est quelquefois terrible.

L'affaire de l'ambassadeur de Venise avec le banquier de la Tour, dont je vous ai parlé, est arrangée. M. le comte de Vergennes s'étant assuré que le billet en question avait été en effet escroqué par la courtisane Duvernai, qui l'avait fait passer par une tierce personne, entre les mains du banquier, pour en obtenir le payement, a laissé M. Zono le maître de se conduire comme il lui plairait. Mais les amis de l'ambassadeur lui ont représenté que les honnêtes gens respectaient infiniment le proverbe : *quand on fait une sottise, il faut la boire;* avec 600 louis donnés à la belle, l'affaire s'est arrangée. Elle n'a pas été punie, et il semble que cela seul aurait pu justifier parfaitement l'ambassadeur. On dit qu'il a demandé grâce pour elle; en ce cas il a eu un tort de plus. M. Zono nous quitte pour aller résider à Vienne comme ambassadeur de sa République. Son successeur, *M. Delfino*, dont on dit beaucoup de bien, est arrivé avec sa famille. Il ne faut pas croire que ce soit de moins pour notre ville un de ces funestes rendez-vous de jeu où s'opère peu à peu et quelquefois en une soirée la ruine des familles. Le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, qui jusqu'ici avait joui de la meilleure réputation, vient d'en établir un. On prétend que ce sont ses créanciers qui l'ont forcé d'en venir à cette humiliante extrémité. Son voyage à Spa, où l'a attiré le désir de faire sa cour à son souverain, l'a entraîné dans des dépenses qui ont accumulé les dettes sous lesquelles il gémissait déjà.

Le prince de Montbarrey a fait au roi des représentations sur le premier refus de Sa Majesté pour une promotion d'officiers généraux. En effet plusieurs des prétendants avaient déjà des droits à la précédente promotion. Sa Majesté a cédé et nous verrons incessamment une liste nombreuse de nouveaux brigadiers et celle de quarante nouveaux maréchaux de camp.

L'affaire du Parlement de Bordeaux n'est point

encore finie ; la cour sert chaudement l'ancien avocat général Dupati. Il vient d'être encore expédié un grand nombre de lettres de cachet contre les entêtés.

L'occasion de la translation de M. Linguet à Pierre-en-Cise, a été un nouveau coup de tête de cet écrivain. Il a demandé la permission d'écrire à M. de Duras, pour lui faire, disait-il, une réparation. Peut-être était-ce d'abord son dessein, mais la fougue de son imagination l'a emporté; l'animosité s'est emparée de sa plume ; au lieu d'excuses il a accumulé les offenses. Cette lettre cachetée par l'écrivain, a été, suivant la loi de la Bastille, ouverte par le lieutenant de police, qui y a lu tout ce qu'une tête irascible dans la plus violente fermentation, peut enfanter. On a fait avertir le duc, on lui a lu la kyrielle de B... et de F... qui lui était adressée et l'on a déposé la lettre dans les archives des aménités littéraires. Ceci, sans doute, eût bien suffi pour décider sa translation, quand bien même les puissantes recommandations dont je vous ai parlé, n'eussent empêché son prochain élargissement ; on ne l'espère plus.

M. de Bougainville avait cessé d'être employé, à cause d'un sarcocèle qui par un accroissement successif ne lui permettait plus de servir. La perfection de notre chirurgie lui a rendu sa santé ; le premier usage qu'il en fera ne sera pas pour la gloire, mais pour l'amour ou du moins pour l'hymen. Il épouse mademoiselle de La Rochefoucault, — une tendre, orpheline, fille d'un capitaine de vaisseau.

N° 72

De Versailles, le 15 décembre 1780.

La prompte séparation de don Vincent Doz et de M. d'Estaing, le lendemain de leur sortie de Cadix, se

joint à d'autres circonstances pour faire penser qu'il y a du froid entre les deux cours. Il prendrait sa source dans le mauvais accueil que notre ministère a fait à divers projets proposés par la cour de Madrid, l'été dernier; nous nous attendons à voir notre escadre rentrer à Brest, et Gibraltar ravitaillé. La lenteur espagnole ne désire pas, sans doute, la trop prompte réduction de cette place; ce siège ne dure que depuis deux ans, et les Grecs en ont mis dix à prendre Troie : il y a encore de la marge.

Le nouveau ministre de la marine a fait aux officiers de ce corps, qui se trouvent ici, un discours propre à leur faire une vive impression. Il a vanté la bravoure, les talents et la noblesse de ce corps, mais blâmé avec force cet esprit dangereux d'insubordination et de rivalité qui y règne et qui s'oppose au succès de grandes opérations qui feraient la gloire de la France et rendraient au royaume une paix désirée. Il leur a déclaré que, prompt à récompenser, il ne serait pas moins ardent à punir; qu'il ne respecterait aucune tête, et que le premier coupable serait sacrifié à l'exemple. « Oui, Messieurs, leur dit-il, l'effusion du sang de quelques particuliers est préférable aux malheurs de l'État, et ce n'est malheureusement qu'en en répandant quelques gouttes qu'on parvient à détruire ce pernicieux levain dans les corps militaires. »

On sait que M. de Castries serait l'homme à tenir parole; mais en sera-t-il le maître?

Du 18 décembre.

Je viens de découvrir un secret de cour, qui ouvre une vaste carrière aux réflexions : M. Necker ayant abandonné le parti Maurepas que les infirmités du chef semblent rendre chancelant, est devenu le plus ferme appui du parti contraire. C'est en renouvelant une

ancienne intimité avec le duc de Chartres que le directeur des finances a obtenu la protection décidée de la reine, et l'élévation du marquis de Castries en a été le premier fruit. Le marquis s'était retiré à Segrais, près de Limours, pendant qu'il était question de lui à Versailles. Le duc de Chartres s'est rendu à cette dernière ville, où le candidat ministre est venu en même temps incognito. Enfin, ce premier pas a réussi; il doit amener à remplir peu à peu le ministère d'amis et de créatures du duc, et ensuite... Au reste, il est possible que la France se trouve bientôt dans une telle crise que tous les talents d'un aussi grand homme d'État soient nécessaires pour l'en tirer. C'est quelque chose d'assez singulier, que cette alliance de la prodigalité avec l'économie. Il y a dans cette liaison d'autres circonstances qui ne sont pas moins étranges. Il paraît que l'une des conditions du traité, de la part du duc, est de favoriser le rétablissement de l'édit de Nantes. M. Necker a cette opération fort à cœur, et elle a été l'objet du voyage que l'abbé Rainas, envoyé par le directeur des finances, a fait en divers cantons de la Suisse.

M. Necker vient d'éprouver un désagrément bien sensible dans la personne de ses amis et défenseurs, MM. Rillet. L'un, R. de Saussure, auteur de ces fameuses et absurdes lettres sur l'emprunt et sur l'impôt, vient d'être dégradé du titre de citoyen de Genève, sa patrie, et condamné par le conseil des deux cents à 70,000 livres de dommages et intérêts envers la partie civile, 20,000 livres d'aumônes, et six mois de prison comme calomniateur; l'autre, décoré du beau surnom de *Mâchoire*, banquier à Paris, a, sur les bras, une affaire qui compromet son crédit et son état avec ses confrères de Paris et de Madrid.

Du 20 décembre.

Hier, M. le prince *de Montbarrey* a obtenu du roi sa démission de la place de secrétaire d'État au département de la guerre. Il se retire avec l'estime de son roi et celle du public, qui a toujours rendu justice à sa probité et aux qualités personnelles qui le font chérir de tous ceux qui le connaissent. On croit qu'il remplacera, au moyen d'un arrangement particulier, M. le marquis de Ségur, dans le gouvernement de la Franche-Comté, mais on ignore encore à qui passera le portefeuille de la guerre. On parle toujours de M. de Castries; on nomme encore M. de Ségur lui-même et M. de Faucourt. La reine protège fortement le marquis d'Adhémar.

La séparation du duc et de la duchesse de Bourbon est consommée. Cette princesse est maintenant chez le duc d'Orléans son père, au château du Raincy; on prépare un appartement pour elle au Palais-Royal. Elle jouira des 50,000 livres de rentes de sa dot et d'une pension de 250,000 livres que lui fait son mari. Le jeune prince sera élevé sous les yeux de son père; il annonce d'heureuses dispositions.

La police de Paris devient d'une sévérité comparable à celle des anciens temps, où une longue privation de la liberté punissait l'indiscrétion d'une minute, temps qui avait succédé à plusieurs années d'une indulgence honorable pour le gouvernement. On vient de renfermer encore à la Bastille un jeune homme bien né, dont on assure que le crime n'est que d'avoir reçu et transmis l'un de ces bulletins soi-disant secrets qui souvent ne contiennent que ce qui est su de tout le monde.

N° 73

De Versailles, le 25 décembre 1780.

La double révolution, qui vient d'arriver dans notre ministère, et le deuil, où notre cour est plongée, rendent, en ce moment, stérile, sous tous les points de vue, le champ sur lequel s'exerce votre curiosité. M. de Castries se prépare à faire jouir l'État de tous les avantages qu'il peut attendre d'un ministre qui a le goût et l'habitude du travail. M. de Ségur, chargé depuis hier seulement du département de la guerre, emploiera également, sans doute, les premiers instants de son règne à appliquer l'étendue de ses connaissances à la situation actuelle des affaires. Je puis présumer, d'après ce que je sais de la façon de penser de ces nouveaux ministres, qu'il y aura quelque changement dans le plan des opérations de la guerre.

L'indisposition de notre aimable reine s'est jointe aux douloureuses circonstances où elle se trouve, pour jeter sur l'intérieur de notre cour une langueur qui fait une lacune à la chronique scandaleuse qui vous amuse. Rejetons-nous sur les particuliers.

Il est ici beaucoup de gens qui supposent que la détention du célèbre Linguet a un motif bien plus conséquent qu'on ne l'a cru. Il avait, dit-on, envoyé aux États généraux un mémoire, où il cherchait à leur prouver qu'il était de leur intérêt de ne point accéder à la neutralité armée, et de se déclarer en faveur de *l'Angleterre*, s'ils étaient absolument forcés de se départir d'une sage temporisation. On ajoute que cet esprit remuant et téméraire, brûlant du désir de jouer un rôle plus élevé, a envoyé à l'Empereur un mémoire où il l'exhortait à rentrer dans la Lorraine, ancien patrimoine

de ses aïeux, et lui indiquait les moyens de remettre à l'improviste cette belle province sous sa domination avant que la France pût s'y opposer. Il est difficile de croire que Linguet, avec la plus mauvaise tête possible, se soit rendu coupable d'infidélités si peu réfléchies et si mal vues envers sa patrie, mais il serait, d'un autre côté, surprenant, qu'après avoir pardonné à cet écrivain des fautes plus graves que celles dont je vous ai rendu compte, notre ministère lui ait infligé une correction si sévère. Le séjour de *Pierre-en-Cise* paraît lui être destiné jusqu'à la fin de ses jours ; je ne vous parle point de divers fagots que l'on débite ; les uns le disent pendu, les autres fou, etc.

Le marquis de Laigle vient d'être renfermé au mont Saint-Michel. Son crime est d'avoir poussé, un peu au-delà des bornes, les vices qu'on trouve si jolis quand ils sont plus modérés : le vin, le jeu et les femmes. Ce sont les goûts que doit avoir un homme à la mode, un homme de la bonne compagnie. Mais l'ivresse fréquente, la crapule, et surtout l'indigence où réduit la passion du jeu, conduisent les uns dans une forteresse, les autres à Bicêtre. Le marquis de Laigle se vantait d'être à l'abri d'une lettre de cachet : trois dogues furieux étaient ses protecteurs et ses gardes, ses poches étaient garnies de pistolets, les chiens se sont enfuis et les pistolets n'ont pas fait feu, lorsque l'inspecteur de police s'est présenté à Mortagne pour l'arrêter à la requête de sa mère. Il fallait s'y prendre plus tôt si l'on voulait sauver quelques débris de la riche succession de son père mort depuis peu de mois.

M. Dubuisson, auteur de la tragédie de *Nadir*, eut dernièrement une dispute avec M. de Sauvigny, son censeur ; on parla de se battre. M. Dubuisson dit qu'il ne se battait point en habit noir : il sortit pour en changer, mais il n'en trouva pas apparemment dans sa garde-robe de propre au combat, car M. de Sauvigny ne le

revit plus. Quelques jours après, notre auteur tragique alla demander à Fréron raison d'une critique un peu vive de sa pièce. Volontiers, répondit Fréron, je vais m'habiller et je vous suis, mais quel habit mettrai-je? M. Dubuisson le pria de garder sa robe de chambre.

Du 29 décembre.

Notre cour est toujours dans l'état de fermentation qui amène ordinairement les révolutions importantes. Veuillez, Monsieur, vous rappeler ce que je vous mandais, dans ma dernière lettre, songer que M. de Ségur, le nouveau ministre de la guerre, a été, et est encore l'un des plus intimes amis de M. de Choiseul et vous me dispenserez d'explications plus détaillées. On parlait dernièrement à M. de Maurepas de ces changements de ministres. « Ne me demandez point, dit-il, s'ils sont à mon gré; à mon âge, on ne cherche point à faire de nouvelles connaissances. » En effet, ce respectable vieillard a sollicité vivement Sa Majesté de lui permettre de se retirer de la cour; il a fait valoir les droits et les besoins de son âge pour être rendu à une vie plus tranquille qu'on ne goûte point ici. Le roi a exigé qu'il restât. Il n'est point vrai, comme on l'a dit, que M. de Vergennes ait demandé sa démission, mais il est probable que si M. de Maurepas quittait de façon ou d'autre le timon des affaires, ce ministre augmenterait par sa retraite les regrets de la nation. Alors, Monsieur, il est aisé de prévoir que le roi sacrifierait ses goûts particuliers aux intérêts de l'Etat, et que le grand œuvre entrepris par M. Necker, sous la direction de la reine, et commencé à l'élévation de M. de Castries, s'accomplirait promptement.

On voit ici, sous différents points de vue, la rupture de la Hollande avec l'Angleterre. Elle est, sans doute, dans tous les cas, de la part de notre ministère, un chef-

d'œuvre d'adresse politique, qui ne peut être comparé qu'à celui de la neutralité armée : mais on craint que notre commerce ne souffre doublement, la moitié de l'importation et de l'exportation se faisant chez nous en temps de guerre par les Hollandais, et les liaisons intimes de ceux-ci avec nos négociants rendant communs les coups que les Anglais porteront aux premiers. On craint que nos fiers ennemis, s'enrichissant des dépouilles des Bataves, n'en deviennent, par la suite, des rivaux plus redoutables. On craint que les Hollandais, forcés par les premiers revers, et peut-être par les réflexions et les insinuations qui les précèderont, de faire une prompte paix, ne rendent bientôt notre condition moins bonne qu'avant cette rupture. On craint que, nous associant avec des gens trop faibles pour se défendre seuls, nous aggravions pour nous le fardeau de la guerre, au lieu de le diminuer, car sans doute les neutres, pour qui cet événement est, aux yeux de quelques raisonneurs, une source de biens à venir, ne se mêleront point de cette querelle. On craint... mais que ne craignent point les détracteurs éternels de toutes les grandes opérations ?

ANNÉE 1781

N° 74

De Versailles, le 2 janvier 1781.

L'époque du renouvellement de l'année a pensé d'être celle d'une révolution qui eût apporté dans notre administration politique un entier renouvellement de système ; la crise n'est pas passée ; je vous ai rendu compte de ses progrès ; voici où les choses en sont.

Le comte de Maurepas, dont l'esprit philosophique et l'amour des jouissances tranquilles qui conviennent à la vieillesse d'un homme d'esprit, éloignent le goût des intrigues et des guerres clandestines de cour, avait fait venir le duc de Lavauguyon pour opposer une digue au torrent impétueux, qui reprend une partie de sa force. Le mérite personnel de ce ministre qui a prodigieusement d'esprit, et surtout d'anciennes brouilles avec le parti qu'il fallait contrecarrer et son chef, l'y rendaient très propre. Il était question de le placer dans le ministère, confiance dont tout le monde avouera qu'il est digne. Il paraît que ces vues ont entièrement échoué. On parle fortement de faire venir le baron de Breteuil, notre ambassadeur à Vienne, dont les grands talents indiquent assez à quoi il est destiné, et dont les

principes et les liaisons sont assez connus, pour qu'il soit inutile d'en indiquer les effets.

Il résulte de tout ceci que notre plan politique est dans un état d'incertitude qui ne permet pas de prévoir quelle tournure prendront les troubles dont l'Europe est menacée. La Russie, la Prusse et l'Empereur contre notre côté, c'est un arrangement qui paraît le fruit de nos imaginations creuses ; l'Empereur et l'Angleterre contre la Prusse, nous et nos amis, ce serait le résultat du système actuel ; l'Empereur et nous contre nos ennemis de la dernière guerre, c'est le système longtemps abattu qui commence à surnager.

Toujours point de nouvelles de M. d'Estaing ; on ne sait encore bien ce qu'est venu nous dire le jeune vicomte de Rochambeau ; la curiosité impatientée a produit ce quatrain plaisant :

Le roi demande à Rochambeau,
Qu'apportez-vous donc de nouveau ?
Sire, lui dit-il, à l'oreille,
Mon père se porte à merveille.

Du 4 janvier.

Voilà la Chambre des comptes et la cour des aides de Paris en grands débats. Vous savez, Monsieur, que celle-ci est un tribunal souverain établi pour empêcher que le peuple ne fraude le fermier et collecteur des droits du roi, et que le fermier et le collecteur quelconque ne vexent le peuple. La Chambre des comptes a pour objet de faire verser avec fidélité et exactitude les revenus du roi dans ses coffres. Autrefois quelques objets ressortissant à cette dernière cour avaient été attribués à celle des aides, parce que les membres de la Chambre des comptes n'étaient pas gradués ; maintenant ils le sont tous. Elle veut rentrer dans la totalité

de ses droits ; les faillites successives de plusieurs financiers, depuis quelque temps, ont été l'occasion de ses réclamations. Force mémoires ont été de part et d'autre mis sous les yeux du ministère. Il ne paraît pas que le vent du bureau soit favorable à la Chambre des comptes. Pendant ce temps la grand'chambre a utilement arrangé ses affaires à la sourdine. Elle vient d'obtenir l'établissement d'un nouvel impôt en sa faveur, sur la folie de ceux qui croient qu'on peut obtenir la justice pour des épices.

Du 5 janvier.

Le duc de Lavauguyon avait un congé de trois semaines ; il a reçu l'ordre de repartir et il doit être en ce moment à son poste ; il a été expédié un courrier au baron de Breteuil ; nous nous attendons à le voir, à son arrivée, entrer dans le ministère.

On parle d'un intendant de la guerre, comme on a dit et on dit encore, que M. de la Porte sera intendant de la marine. C'est l'objet de la méchante et mauvaise chanson, que je vous transcris, puisque vous voulez tout voir et tout savoir. Vous vous rappelez qu'il avait été question de M. le marquis d'Adhémar pour remplacer M. de Montbarrey.

AIR : *La belle Bourbonnaise.*

Commençons par la guerre
Il est question de faire
Ministre secrétaire
Un marquis de hazard ha, ha, ha, ha.
Chevalier d'industrie
Major d'infanterie
Colin de comédie
C'est Monsieur d'Ad... a, a, a, a.

Ségur est un bon homme,
Aussi vous voyez comme
On lui donne la somme...
La reine l'a choisi i, i, i, i

Le maître de la Banque
Qui voit qu'un bras lui manque
Un second vous lui flanque,
Et tout le monde en rit i, i, i, i.

Ha! ces grandes merveilles
Troublent bien des cervelles;
Celle-ci pour les belles
Aura bien des appas a, a, a, a.
Quelle triste fortune
Arrive au clair de lune!
Il est bien à la brune
Le jour ne lui va pas, a, a, a, a

N° 75

De Versailles, le 10 janvier 1781.

Dans le dernier séjour que le duc de Choiseul a fait ici, il a tenu l'état le plus splendide et a eu assidûment une cour très nombreuse ; la reine lui a plusieurs fois parlé publiquement. et plus de la moitié de la cour semblait lui rendre encore des hommages. C'est peut-être le seul exemple qu'offre notre cour d'un ministre à qui la disgrâce n'a fait perdre aucun de ses amis ; il n'en est, à la vérité, pas un qui n'ait espéré que ses grands talents ne le rappelassent un jour à la tête de l'administration. Il y a, au reste, comme je vous l'ai dit, Monsieur, l'influence la plus marquée, et selon les apparences, l'incertitude d'une nouvelle révolution dans notre manière d'être, et conséquemment de nous conduire, est l'obstacle qui a arrêté, jusqu'à ce moment, l'exécution du grand plan opposé par nos ennemis à celui de la neutralité armée, qui en ferait peut-être changer les effets, qui donnera lieu, dit-on, au voyage du prince d'Osnabruck à Vienne, mais qui sera plus

certainement l'objet secret d'une ambassade britannique confiée au Lord Hutingdon.

En succédant au prince de Nassau dans le commandement de la légion conquérante, le chevalier de Luxembourg paraît avoir hérité de ses projets et de sa mauvaise fortune. Il a fait aussi le beau rêve de la prise de Jersey, mais il avait supposé que les habitants de cette île, ignoraient que l'on fût en guerre et que les Anglais, las de la posséder, la laissaient sans défense ; il s'était trompé. On a mis en mer ne doutant de rien ; il fallut bientôt revenir avec sa courte honte.

Du 12 janvier.

Dans le temps même que je vous mandais, Monsieur, le mauvais succès des deux premières tentatives du baron de Rullecourt contre l'île de Jersey, la nouvelle est venue ici du meilleur succès d'un troisième effort : le pavillon français y a été arboré le 6 de ce mois.

Notre ministère est occupé en ce moment de la confection d'un traité d'alliance avec nos bons amis les Hollandais. Ceci prouve bien qu'ils ne comptent guère sur les secours de la neutralité armée, à moins que ce ne soit encore un traité éventuel dans le genre de celui du pensionnaire Berckel avec les Américains. En effet, cette affaire se traite fort secrètement, et peut-être est-elle destinée à être oubliée, si les neutres s'avisaient de prendre fait et cause pour les Hollandais ; en ce cas, il faudrait avouer que jamais coup n'aurait été plus habilement combiné au grand jeu de la politique. Détacher des puissances amies de l'Angleterre du parti de cette terrible rivale, les armer pour la défense du commerce général de l'Europe, et les amener par là à combattre contre cette même Angleterre, ce serait sans doute le comble de l'adresse ministérielle : cela est possible, mais non pas probable.

En attendant, l'Angleterre se prépare à traiter durement son nouvel ennemi : mais ce n'est pas assez de prendre ses possessions, de s'emparer de tous les vaisseaux qui transportent sous son pavillon les marchandises des parties du monde ; on en veut à la liberté. S'il en faut croire certaines gens, c'est un vieux projet, qu'on a eu constamment en vue depuis le commencement de cette guerre, que de procurer au stadhouder cette autorité souveraine, chimère après laquelle tant de princes courent, et qui ne servirait souvent qu'à les courber sous le joug des favoris ; au lieu de celui des lois et d'une Constitution qui cède toujours, plus ou moins, à celui qui tient la distribution des grâces. Il est certain que les inclinations du stadhouder ont été, dans ces affaires-ci, terriblement contrariées par les États généraux, et que la situation de l'Angleterre vis-à-vis de la République serait bien différente si les représentants des sept provinces étaient obligés de fléchir le genou devant la cour de la Haye.

On prétend, que pendant le dernier séjour du chevalier Yorck, à Anvers, on a cherché à échauffer quelques esprits à Amsterdam et dans d'autres villes de la Hollande. Véritablement les Bataves ont développé encore cette année un esprit républicain digne de leurs ancêtres, et qui, s'il ne se laisse pas flétrir, ni corrompre, donnera du fil à retordre à la fière Albion.

N° 76

De Versailles, le 14 janvier 1781.

Je ne vous ai point parlé, Monsieur, de l'arrivée du comte d'Estaing à Brest, ni même de sa venue ici. Vous ne désirez pas que je répète ce que les papiers publics vous disent. Aussitôt que je le pouvais faire, et au

moment de la réception du courrier qui a apporté la nouvelle de son entrée à Brest, le ministère en a fait insérer l'avis dans notre gazette. Il fallait donc que je pusse joindre quelques détails piquants à cet avis répandu au premier instant dans l'univers gazetier, et il n'y en a aucun. Des vents contraires, un amiral Darby qui refuse le combat, une flotte qu'on suppose celle des Indes anglaises, qui nous a passé devant le bec, et qu'une divinité anglomane a enveloppée d'un nuage pour la soustraire à notre vue, voilà tout ce que présente le journal de M. d'Estaing. Il a sollicité, à son arrivée, des grâces pour quelques-uns de ses officiers. M. de Kersaint s'est trouvé du nombre, et l'on en a été très surpris dans un monde où l'on consulte ordinairement plus les affections personnelles et les intérêts particuliers que ceux de l'État. Le comte d'Estaing avait entre les mains des lettres et des mémoires où M. de Kersaint le traitait fort mal. — C'est un bon officier, c'est tout ce que je dois considérer, — a dit le vice-amiral au ministre. Il a obtenu pour lui et lui a envoyé, avec la lettre la plus flatteuse, le brevet de capitaine de vaisseau.

Rien de nouveau dans notre ministère. M. Necker et ses amis sont plus en faveur que jamais; on s'attend à de grandes réformes et à beaucoup de changements dans le département de la guerre; celui de la marine va, dit-on, être remis sur l'ancien pied, et tous les changements faits par les deux derniers ministres seront détruits.

On a beaucoup parlé des témoignages publics d'amitié que la reine a donnés au duc de Choiseul. Cet ex-ministre en a reçu du roi lui-même, et à l'un des derniers *grands couverts*, il était derrière le fauteuil de Sa Majesté qui lui a souvent adressé la parole.

On ouvrira incessamment un nouvel emprunt. Afin que, suivi de tant d'autres, il ne nuise pas au Mont-de-

Piété, canal secret toujours ouvert pour faire couler l'argent du public dans les coffres du roi, M. Necker a ordonné aux administrateurs de cet établissement de payer à l'avenir 3 pour 100 au lieu de 4 1/2 d'intérêt aux capitalistes qui ne voudraient pas prêter au roi, mais qui confient volontiers leurs fonds à une caisse dont on croit qu'il ne sort de l'argent que contre de bons nantissements.

La duchesse de Bourbon est toujours à Sainte-Assise, chez madame de Montesson. Elle est venue, ces jours derniers, à Paris, pour voir son fils ; mais elle n'est pas entrée dans le palais ; l'entrevue s'est faite dans le carrosse : on a versé beaucoup de larmes. Elle viendra incessamment demeurer au Palais-Royal avec le duc de Chartres, son frère, jusqu'à ce que l'hôtel que le duc d'Orléans a acheté à la chaussée d'Antin, soit prêt. On a été étonné que le duc d'Orléans se soit déterminé à donner en toute propriété le Palais-Royal à son fils ; ce qui y a donné lieu a paru plus étonnant encore, quoiqu'il n'y ait rien que de louable. Le duc de Chartres a consenti enfin à voir madame de Montesson, démarche à laquelle il s'était constamment refusé depuis qu'elle était devenue sa belle-mère.

La Chambre des comptes ayant repris le dessus sur la Cour des aides, et ayant obtenu au conseil un arrêt provisoire en sa faveur, s'est emparée de l'affaire de la banqueroute du sieur Roland, receveur des tailles et ci-devant caissier du sieur Watelet receveur général des finances. Celui-ci, aussi connu au temple des Muses qu'à celui de Plutus, a manqué aussi après les premiers interrogatoires de son ancien commis.

Il y a toujours grande rumeur au Parlement de Bordeaux, contre l'ancien avocat général Dupati que la cour a fait président à mortier malgré ses confrères. A l'exemple du Parlement de Grenoble vis-à-vis duquel le garde des sceaux a fléchi dans l'affaire toute sembla-

ble de M. de Moydieu, celui de Bordeaux a arrêté que M. Dupati serait regardé comme non reçu ; on ne lui demande pas sa voix, on a laissé son nom en blanc dans l'almanach.

Du 18 janvier.

Tout est dit à Jersey. Nous étions maîtres de Saint-Hélier et, suivant quelques lettres, du fort Sainte-Élisabeth. Les troupes, les habitants, nous sont tombés sur le corps et nous ont tués, rossés, noyés ou fait prisonniers; on assure que le commandant de Saint-Malo est à la Bastille pour n'avoir pas envoyé assez tôt des secours suivant ses ordres.

Le bruit se répand que M. d'Estaing ne servira plus; je n'en crois rien. On prétend que le roi lui a demandé ce qu'il avait fait, et qu'il a laconiquement répondu : « Rien, Sire, je n'avais ni hommes ni vivres. »

M. de Ségur a une violente attaque de goutte : il n'a pas donné d'audience depuis quinze jours.

Le cours de la révolution qui se préparait dans notre système est suspendu. C'est un coup de maître de l'habile monarque à qui elle n'aurait pas été favorable.

Les amis de M. de Choiseul disent qu'il ne veut point absolument rentrer dans les affaires.

N° 77

De Versailles, le 23 janvier 1781.

Le silence que l'on garde sur M. le comte d'Estaing a quelque chose de fort singulier. Ce vice-amiral n'a point été présenté au roi, non plus que le comte de Guichen; on assure positivement que l'un et l'autre ne serviront plus; quant au dernier, il est certain qu'il a

demandé, ainsi que le comte Duchaffault, sa retraite absolue du service.

On ne parle en ce moment que de la prise vraie ou prétendue de douze vaisseaux des Indes anglaises conduits par M. de Tronjoli au cap de Bonne-Espérance. Il y aurait de quoi rétablir la réputation et le crédit de ce chef d'escadre qui n'est point encore lavé de l'affaire de Pondichéry. A l'égard de Jersey, on rougit, on gémit et l'on se tait.

Milady Matthœus, Irlandaise, résidant à Paris, a répandu la nouvelle de la mort de sir Rodney, venue, a-t-elle dit, par ses lettres de Dublin, hier. Il est bien dur pour les amateurs de n'avoir, depuis quelque temps, que des *on dit* pour repaître leur avide curiosité. La prise de vaisseaux de guerre et de transports anglais par une division de l'escadre de M. de Monteil, d'autres disaient de don Salano, dans les parages de l'Amérique septentrionale, a été, à ce que l'on croit, une invention à l'anglaise, par laquelle le congrès a voulu relever le courage des habitants de la Caroline. Les papiers américains sont, selon les apparences, la seule source de ce bruit qu'accompagnait celui du débarquement d'un corps de français dans la Géorgie. Cela était bien propre, en effet, à donner, pour un moment, du nerf aux Virginiens et aux habitants de la Caroline septentrionale, trop éloignés pour savoir la vérité, et qui, par un coup de force donné à propos, si l'on eût pu les en rendre capables, pouvaient très bien expulser tous les Cornwallis et les Leslie possibles.

Nous regardons déjà Gibraltar comme ravitaillé. Johnston, ensuite, se séparera de Darby pour aller dans les Indes, peut-être au cap, et le dernier volera aux îles du Vent.

On attend des merveilles du conseil établi pour seconder le nouveau ministre de la guerre, toujours fort malade de la goutte. On dirait que cette maladie est le

fléau des grandeurs ; c'est qu'elle est la punition de la bonne chère, que ceux qui commandent aux hommes ne savent pas commander leurs passions, et qu'accoutumés à être obéis, ils veulent soumettre même la nature à leurs goûts.

Du 26 janvier.

M. le comte de Vergennes vient de recevoir une faveur très distinguée de la reine. Sa Majesté lui a envoyé l'original d'une lettre que l'empereur, son auguste frère, lui a écrite, et dans laquelle il témoigne son désir sincère de vivre dans la meilleure intelligence avec la France. La reine a daigné y joindre un billet dans lequel elle a marqué au comte de Vergennes qu'elle désirait que le roi apprît cette bonne nouvelle par lui-même, puisqu'on lui était redevable en grande partie de cette heureuse harmonie.

On assure de nouveau que M. le duc de Choiseul rentrera incessamment dans le conseil.

Ce serait vous ennuyer de vains bavadarges que de raisonner sur notre système politique actuel, et l'on ne formerait que des conjectures très hasardées sur les événements qui écloront bientôt; plus d'un spéculateur sera, selon les apparences, fort déconcerté.

Le comte d'Estaing a passé, ces jours-ci, une heure dans le cabinet du roi et en est sorti avec l'air de la satisfaction la plus réelle.

On s'étonne avec raison de la hardiesse d'une poignée d'hommes qui ont voulu conquérir l'île de Jersey; ils comptaient sans doute sur de prompts renforts; ces espérances sont souvent déçues quand on n'est pas bien assuré de mettre les éléments de son parti. Il faut bien se garder de soupçonner nos troupes de désobéissance, mais il est certain qu'elles ont vu avec peine une si belle entreprise entre les mains d'un corps faible et isolé.

Il est fortement question d'un nouveau plan pour la guerre de l'Amérique septentrionale. Il est fondé sur l'indolence des Américains, à l'arrivée des troupes françaises, qui aurait dû leur inspirer un nouveau courage dont l'expulsion entière des Anglais aurait pu être la récompense. Leurs inquiétudes fomentées par les Anglais, la jalousie, la crainte d'un joug qu'il n'est pourtant ni de notre intérêt, ni dans nos vues de leur imposer, ont peut-être donné l'idée de ce changement de conduite à leur égard. On rappellera nos troupes, dit-on, et on fournira en abondance argent, armes et munitions de toute espèce à ces alliés méfiants.

Il parait décidé qu'une escadre considérable sera incessamment envoyée au Texel où l'on sait que les Anglais ont le dessein de porter les coups les plus sensibles aux Hollandais ; leur projet n'est rien moins que de faire dans le Zuyderzée, un coup de main, par lequel au moyen de quelques bombardes et de brulôts, la fortune, les magasins et les forces des Amsterdamois seraient anéantis et réduits en cendres. Une frégate anglaise qui avait eu la témérité d'approcher a été forcée à la retraite par les batteries foudroyantes qui protègent le Pampus.

Notre école de chirurgie a eu l'ordre d'envoyer deux cents de ses plus habiles élèves aux Hollandais qui leur font un très beau traitement.

N° 78

De Versailles, le 30 janvier 1781.

L'arrivée tant attendue du comte d'Estaing a été suivie de nouvelles agréables de toutes parts. La fermeté de la conduite de la Russie, vis-à-vis de l'Angleterre, l'état précaire où se trouvent réduits les Anglais

dans la Caroline, la retraite honteuse où Rodney et Vaughan ont été forcés devant la Martinique, la prise de Pensacola, et par-dessus tout cela, la grande probabilité de la paix au moins sur mer, d'ici à un an, voilà les motifs de notre joie. D'autre part il est fort question d'un traité de commerce entre l'Autriche et l'Angleterre : il est vrai qu'il peut n'être pas incompatible avec le renouvellement de notre alliance. Il paraît certain que nos forces abandonneront Rhode-Island pour venir dans les Indes occidentales : avec nos secours d'argent et de munitions les Américains, auxquels il est très vrai que leur présence cause beaucoup d'ombrage, auront assez d'hommes pour se défendre, et s'ils le veulent pour expulser les Anglais, que nous nous chargeons d'occuper terriblement ailleurs.

Voilà enfin l'affaire des domaines pour laquelle tant de faiseurs de projets, ont barbouillé du papier, arrangée de manière à augmenter prodigieusement les revenus du roi, sans que ces dispositions soient exposées à être anéanties par le grand crédit de ceux à qui les aliénations et concessions ont été faites. M. d'Invau, M. Turgot, et quelques autres, n'ont pu réussir à cet égard, parce que leur plan enlevait aux plus puissants de l'État, un bien qu'ils étaient accoutumés à regarder comme leur propriété. Il ne s'agit ici que du payement d'une redevance ; les uns ne la regarderont que comme un impôt, et, en imposant les autres avec rigueur, on les portera à une restitution volontaire, et l'on fera rentrer Sa Majesté dans une grande partie de ses domaines. Cette opération peut être regardée comme l'une des plus adroites, des mieux vues, et des plus avantageuses que M. Necker ait fait réussir, tandis que ses prédécesseurs y avaient échoué.

Cette administration militaire que le comte de Saint-Germain avait en vain projetée, est enfin résolue. Elle est composée des anciens amis de M. de Choiseul, aussi

est-il question de remettre en pleine vigueur l'ordonnance militaire de 1763. M. de Besenval, officier suisse, qui en fait partie, a la plus grande influence dans ce département. C'est lui qui a rappelé si souvent M. de Ségur au souvenir de la reine, qu'il peut être regardé comme l'une des causes de l'élévation de ce ministre qui en paraît reconnaissant; aussi dit-on, que si l'on a affaire à M. de Ségur, il ne faut pas manquer de s'adresser au suisse.

La maladie de M. de Vergennes qui a été véritablement aux portes du tombeau, a fait renaître les bruits de la prochaine rentrée de M. de Choiseul dans le ministère. Il est certain que les dispositions du roi sont bien changées à son égard et sur le système politique qui convient à la France. Le renouvellement du traité de 1756 avec la maison d'Autriche, dont l'époque est arrivée, la crainte de l'alliance projetée des cours de Vienne et de Londres, et surtout l'aspect alarmant pour les vues de paix et d'humanité qui animent notre vertueux monarque, d'une guerre générale en Allemagne, ont refroidi son attachement à d'autres principes.

Du 1er février.

Les ennemis de M. Necker répandent que les Hollandais ont offert de nous prêter cent millions à condition qu'il n'en aurait pas l'administration. Ce bruit ne saurait acquérir de la consistance. On sait trop combien les principes du Directeur sont conformes à ceux des économes républicains.

On ne pénètre pas le véritable motif de l'espèce de disgrâce du comte d'Estaing, mais il est certain qu'il a trouvé les esprits fort refroidis à son égard. Il est assez singulier que sous un ministre qui ne l'aimait pas, il ait été comblé de gloire, et qu'il soit sérieusement

question de ne plus l'employer, lorsque son département est régi par un de ses anciens amis.

On fait toujours rage contre les diseurs de nouvelles. La Bastille est remplie de gens qui écrivaient trop librement ce qui se passe. Quelques-uns n'y ont fait qu'un court séjour. Les papiers qui arrivent de l'étranger sont sévèrement épluchés. La *Gazette de Cologne* et le *Courrier de l'Europe* sont interdits. L'entrepreneur de cette dernière feuille se remue fortement pour obtenir, au prix d'un dévouement plus aveugle encore que par le passé, la révocation d'une proscription que lui a mérité un passage copié trop légèrement dans les libelles qui paraissent matin et soir à Londres. On sait qu'au moyen de 4000 exemplaires que la France lui achetait, il avait promis de ne parler qu'en notre faveur.

On écrit de Venise qu'il y est arrivé six officiers anglais que les Dulcignotes avaient dépouillés et jetés nus sur les côtes du Nil où un capitaine ragusain les a ramassés. Les mauvais traitements que leur ont fait les Dulcignotes, après les avoir pillés, ont eu, dit-on, pour cause la mission dont ces officiers étaient chargés contre les Hollandais.

Le roi a donné au maréchal de Broglie le commandement général de nos troupes sur les côtes. C'est encore un ami de M. de Choiseul. Cette place créée à l'ouverture de la campagne donne matière aux raisonnements de nos politiques sur le plan d'opérations qu'on se propose de suivre cette année.

N° 79

De Versailles, le 6 février 1781.

Tandis que tout concourt à nous annoncer une campagne heureuse; que le succès de nos négociations

accumule sur les Anglais une foule d'ennemis qui semblent ne leur laisser d'alternative qu'entre leur ruine ou une paix humiliante, il s'élève à nos vues un obstacle terrible suscité par l'adroite politique de lord North.

L'empereur en renouvelant son alliance avec nous, n'a pas abjuré le devoir de tous les souverains : le bien-être et l'avantage de ses peuples. Le rétablissement du commerce des Pays-Bas que l'Angleterre peut favoriser en ce moment n'est point une infraction aux engagements de la maison d'Autriche à notre égard; nous pouvons d'autant moins nous en plaindre que nous avons déclaré que l'objet de la guerre présente était de faire jouir toutes les nations du droit naturel qu'ont tous les hommes de tirer parti de leur industrie et d'avoir le débouché libre du produit de leurs propriétés. Mais ce coup est funeste pour notre commerce et surtout pour celui des Hollandais. Ceux-ci jettent les hauts cris; M. de Choiseul a été consulté. — « Il faut, a-t-il dit, laisser l'empereur le maître chez lui ou lui déclarer la guerre : il n'y a pas de milieu. » — On assure que nous avons fait faire des propositions de paix à l'Angleterre. A ce moment peut-être les Provinces-Unies sont déjà réconciliées avec la superbe Albion : et il paraît indubitable que nous aurons la paix cette année à tel prix que ce soit, ou que nous nous trouverons engagés dans une guerre générale.

Il est question d'un conseil de guerre pour juger quatre capitaines de vaisseau de l'escadre de M. le comte d'Estaing. Le vice-amiral les accuse de n'avoir pas répondu à ses signaux. On prétend que s'ils eussent suivi ses ordres, lorsqu'il commanda de donner chasse à l'escadre anglaise, il aurait pu en renfermer l'arrière-garde.

M. de la Simandière, officier d'infanterie, qui avait eu jadis une forte altercation avec le marquis de la

Grange, lieutenant général, avait été cassé pour ce sujet et ensuite réintégré dans son grade à la sollicitation de M. de la Grange lui-même. Il lui a manqué de nouveau très essentiellement au foyer de l'Opéra; l'officier général l'a cité au tribunal des maréchaux de France, qui l'a condamné à quatre ans de prison. M. de la Simandière ayant trouvé cette punition trop rigoureuse, quoiqu'elle parût trop douce à bien des gens, vient de se brûler la cervelle, après avoir exhalé dans une lettre le reste de sa bile contre M. de la Grange.

Madame de Cavanac, ci-devant la fameuse demoiselle Romance, vient d'être surprise par son mari, en flagrant délit avec l'abbé de Boisgelin. Grand tapage, comme on le peut bien penser. Le mari saisit les pincettes, l'abbé prit la voie de la pelle pour se venger; on se donna quelques estafilades de part et d'autre, au travers du visage. L'abbé de Boisgelin agent du clergé et ayant en conséquence des prétentions à l'un des premiers évêchés pourra bien, de cette aventure, ne pas porter la mitre de sitôt, car si l'on n'a pas beaucoup de mœurs chez nous, au moins n'aime-t-on pas le scandale. Le mari en est pour la honte, le plus à plaindre est l'abbé de Bourb... que les écarts de sa mère affectent beaucoup. Il s'est retiré au séminaire.

Du 8 février.

Tout le monde veut que le comte d'Estaing soit nommé maréchal de France. Si cette nouvelle très incertaine encore est vraie, le voilà dédommagé de la froideur qu'on lui a témoignée d'abord, et certainement il commandera la grande escadre d'Europe. Elle doit être portée à 50 vaisseaux de ligne et 2 frégates. On fait filer des troupes en Bretagne. Ces circonstances et la nomination de M. de Broglie au commandement des côtes, renouvellent les bruits du projet de descente

en Angleterre, que M. d'Estaing n'a jamais cessé de remettre sous les yeux de nos ministres. En attendant on parle toujours de paix : le plan de conciliation proposé par la Russie, est, dit-on, un chef-d'œuvre.

Le prince de Soubise a sur les bras, une affaire qui inquiète prodigieusement la maison de Condé et celle de Guémenée. Un fort joli cavalier, grand, bien fait, aimable, annonçant beaucoup de connaissances, et âgé de vingt-deux ans, s'est présenté, il y a quelques jours, à l'hôtel du prince et lui a remis une lettre de la princesse de Soubise son épouse. La lettre déclarait à l'altesse étonnée que le jeune homme qui la lui présentait, était son légitime et véritable fils, existant dans les flancs de sa mère cinq mois avant l'acte de séparation de ses illustres parents et prétendant en conséquence être reconnu comme son successeur présomptif dans tous ses titres, noms et biens. Il faut que le jeune homme ait été fort mal reçu, puisque le lendemain il a porté sa demande devant le Parlement qui en est occupé depuis lundi dernier. Voilà une nouvelle scène qui s'ouvre à la curiosité, dans le sanctuaire de Thémis. Déjà une foule de jolies femmes ont pris fait et cause pour le jeune plaideur.

N° 80

De Versailles, le 12 février 1781.

Nous sommes vraiment inquiets des troubles de Genève. Ils sont au moins humiliants pour nous. Les cantons de Berne et de Zurich soutiennent les révoltés, c'est-à-dire les citoyens genevois qui ne veulent pas que la France se mêle de leurs affaires.

Nous désirons sérieusement la paix. A peine les Hollandais ont-ils été tout à fait brouillés avec l'Angle-

terre que nous avons senti le coup, et loin d'éviter que la Confédération des neutres se mêle aux coups, nous avons réclamé sa médiation. Au reste pour faire paroli au traité de l'empereur et de l'Angleterre, nous allons consommer cette opération depuis si longtemps en l'air : une alliance avec la cour de Berlin. Si la paix se fait sur mer nous voilà très probablement entraînés dans une guerre du continent. L'Angleterre se vengera en nous tendant la main.

Si la paix ne se fait bien vite, nous pouvons encore porter de grands coups à l'Angleterre. Nous donnons aux Hollandais des vaisseaux à trois ponts et nous faisons décidément revenir dans le golfe du Mexique nos forces navales de l'Amérique. Ce sera une escadre formidable pour tous les Rodney du monde que celle que nous aurons dans ces parages.

M. de Castries n'est pas heureux dans la première distribution de ses grâces. Un jeune Picard nommé d'Argons, auquel il venait de donner un vice-consulat en Espagne, vient d'être arrêté ainsi qu'un imprimeur de Paris pour avoir contrefait des billets de la loterie royale.

L'archevêque de Paris a été très scandalisé de la publication du prospectus de la belle édition de Voltaire que fait M. de Beaumarchais. Il s'est plaint. Les auteurs du *Journal de Paris* ont été tancés de l'avoir annoncée; mais Beaumarchais est trop chaudement protégé par de grandes dames, pour craindre aucune censure civile ni ecclésiastique.

Du 14 février.

Le Parlement s'occupe sérieusement de détruire les jeux de hasard. On dit que les ministres étrangers mêmes n'en auront plus chez eux. Le moyen d'y parvenir, n'est, à ce qu'il semble, pas facile à trouver. La

demoiselle Comtat, dont je vous ai raconté les aventures avec l'un de nos plus grands seigneurs, avait par sa protection obtenu une permission de biribi. Elle l'avait cédée à un maître de paume, moyennant une rétribution de 100 louis par mois. Le Parlement, qui n'est pas galant, a mandé le lieutenant de police, l'a réprimandé et lui a enjoint de faire cesser ce jeu. Le fils de M. Bargeret de Trouville a perdu 13,000 louis d'or chez M. de Genlis. La famille veut, dit-on, se pourvoir au Parlement pour faire annuler cette dette. Elle y réussira, mais le jeune homme est militaire et il n'osera plus se montrer.

Le fabricateur de billets de loterie dont on instruit le procès, en avait dans son portefeuille 400 prêts à être répandus dans le public. La Colombe, une des jolies actrices du Théâtre-Italien qui l'aidait grandement à manger le produit de cette spéculation, est aussi arrêtée.

La duchesse de Mazarin, célèbre par ses galanteries, est à la mort. Elle n'est que dans sa quarante-deuxième année, mais en bonne conscience elle en a vécu quatre-vingt-quatre.

On craint fort que la neutralité armée ne penche un peu, si sa médiation ne réussit pas, du côté de celle des puissances belligérantes que tant de forces réunies menacent de l'anéantissement. On assure que pour la tenir en respect, une puissance d'Allemagne, qui a d'ailleurs sans cesse devant les yeux les suites possibles de l'entretien de Mohilow, ménage un moyen qui peut affecter vivement la puissance même qui est l'âme de la Confédération. Il s'agit d'un grand plan par une certaine famille qui appartient à la maison de Brunswick et qui se trouve maintenant en Jutland. Voilà matière à faire des spéculations à perte de vue. Je les abandonne à votre sagacité.

N° 81

De Versailles, le 18 février 1781.

L'année dernière, il avait été question de faire juger par un conseil de guerre la conduite du comte de Grasse. Il vient d'être nommé au commandement de l'escadre des Indes occidentales; on ne peut être plus parfaitement lavé.

La cour doit prendre après les jours gras, le deuil de la reine douairière de Portugal. C'était cette même infante qui était déjà en marche pour venir partager la couche royale de Louis XV, lorsque le cardinal de Fleury lui fit ignominieusement rebrousser chemin; on conçoit qu'elle n'était pas notre amie; cette princesse a conservé jusqu'au dernier soupir le ressentiment de cet affront.

Du 21 février.

On ne parle que du compte rendu au roi de l'état de ses finances par M. Necker. Le libraire Panckoucke gagnera prodigieusement d'argent à la vente de cette brochure; on continue nuit et jour de l'imprimer, et l'on en évalue à 30,000 exemplaires le débit d'ici à la fin du mois. Les phraseurs trouvent cet ouvrage mal écrit, les âmes communes et timides blâment le peu de modestie qui y règne, les ennemis du Directeur le représentent comme le fruit d'un orgueil et d'un amour-propre insatiable; l'auteur, disent-ils, s'efforce de faire des compliments au roi pour s'en attirer de la part des dupes de son charlatanisme. Les vieux financiers à la diable, c'est-à-dire à la Terray, à la Clugny, disent que c'est une innovation dangereuse, etc., etc., mais les

gens d'honneur, les vrais patriotes regardent cette démarche comme l'hommage qu'un administrateur couronné rend à ceux qui sacrifient leur vie et leurs biens à la chose commune qui réside en sa personne, et comme le moyen certain qu'a celui qui peut tout, de fonder son autorité et son crédit sur une base bien plus sûre et plus précieuse que la servile crainte qui enchaîne les esclaves au pied d'un despote.

Le roi et le Parlement vont sévir rigoureusement contre les banqueroutes et les jeux de hasard. Dimanche dernier, la reine a fait changer un louis pour ponter aux petits écus. Ce trait d'un bon exemple, a beaucoup plu au roi.

On se porte en foule au Trésor royal pour avoir des bordereaux du dernier emprunt. Avant-hier au soir on y avait déjà reçu 22 millions; d'autre part les billets de la loterie baissent journellement; beaucoup de gens les font vendre pour acquérir des rentes viagères. C'est ainsi qu'un administrateur adroit en profitant de l'amour des Français pour la nouveauté fait multiplier les ressources en faisant succéder, par petites parties, des demandes variées. La perte de l'agiotage ne tombe que sur les spéculateurs et ils ne peuvent l'attribuer qu'à leur inconstance.

Du 23 février.

Le spectacle de la nation, celui qui devrait tenir au moins le second rang, le Théâtre-Français est entièrement désert. Il est en effet tombé au-dessous de la médiocrité pour les pièces et pour les acteurs; on dirait que le talent du comédien s'est retiré exclusivement chez les grands seigneurs; on savait déjà à quel degré de perfection ils le possèdent, mais jusqu'ici ce n'est pas dans les coulisses qu'ils l'avaient déployé. La société de M. le duc d'Orléans se distingue extrême-

ment dans cet exercice. C'est chez madame de Montesson que ces représentations ont lieu. On dit qu'il n'a jamais paru une meilleure comédienne que la maîtresse de la maison.

Les gens qui ont eu l'audace d'introduire dans le royaume des exemplaires de cet ouvrage si méchant et si médiocre dont je vous ai parlé : « le Procès des trois Rois » ne s'en sont pas bien trouvés. La rigueur qu'on exerce ne guérira personne et *les Prophéties de Paul Jones*, n'en ont pas moins pénétré jusqu'ici. C'est encore un libelle qui vient de la même source : une couple de paragraphes suffiront pour étancher à son égard votre soif de nouveautés de ce genre.

« Je te le prédis, ma foi, je te le prédis, France : si tu t'amuses à tirer au blanc, si tu ne fais pas prendre le mors aux dents à ton coursier, si tu ne le fais courir à toute bride, l'Angleterre triomphera, son roussin te dépassera et on ne regardera plus ta monture que comme une rosse hors de service et qu'on laisse crever sur le fumier d'une écurie.

« O Espagne, tu ressembles à une femme faible, débile, qui n'a seulement pas une palette de sang dans les veines. Si tu ne te dégourdis bien vite, tu risques fort de te faire donner sur les oreilles, ainsi qu'à la France ta sœur. Vous ne vous entendez pas mieux ensemble pour un bon coup férir. Gare que vous ne soyez battues toutes deux ! Par ma foi, vous êtes comme deux chevaux de fiacre qui n'ont jamais été dressés au *Diable :* l'un tire à gauche, l'autre à droite, l'un veut, l'autre ne veut pas, l'un recule, l'autre avance; et c'est le moyen de faire casser le cou aux gens... Tes vaisseaux qui sont tous des saints, sont si malheureux qu'ils vont se fourrer d'eux-mêmes dans la galère française. Pourquoi ne pas mettre à leur place, Jupiter, Mars, Hercule, ou Don Quichotte de la Manche? Tu dois savoir que les saints sont des poltrons et qu'avec

pas la croix de Saint-Louis : un capitaine du régiment de Provence, à qui cette décoration manquait, se trouva, il y a peu de jours, offensé de cette prohibition, déchira le placard qui la notifiait et se plaça dans la loge des enrubannés ; on voulut l'en faire sortir : le corps, suivant l'usage, prit son parti, les officiers de marine ont embrassé celui de leur commandant et ont voulu faire respecter ses ordres. La modération des chefs, leurs soins les plus actifs n'ont pu arrêter les suites de cette querelle ; il n'y a pas de jour qu'elles ne coûtent la vie à quelqu'un des officiers de terre ou de mer ; on a remarqué cependant que du côté de ceux-ci le nombre des victimes était plus grand ; on en cherche la cause dans la bonté des leçons que le fameux maître d'armes, cadet de Provence, a données dans son corps.

Quoiqu'on puisse regarder comme complète, l'édition de Voltaire, à laquelle préside M. de Beaumarchais, il s'est trouvé, dans le portefeuille de ce célèbre écrivain, un grand nombre de pièces dont on n'osera pas faire usage. Tout ce qui est sorti de cette plume est intéressant, ainsi je retirerai les deux pièces suivantes de l'oubli auquel la prudence des éditeurs en a condamné beaucoup de cette espèce. Voltaire composa celle-ci en 1723.

LE JANSÉNISTE ET LE MOLINISTE.

Conte.

Père Simon doucereux moliniste
Frère Augustin, sauvage janséniste,
Tous deux suppôts de la religion,
Allaient à Rome, au Père des fidèles
Solliciter quelque décision
Qui terminât leurs dévotes querelles.
Nos deux caffards disputaient en chemin
Sur les cinq points de doctrine perverse.
Jeune tendron leur tombant sous la main
Dans le moment changea la controverse.

le marquis de Vaudreuil que ses talents, ses services ainsi que la haute protection dont notre charmante reine honore cette famille, portent au ministère. Le Parlement de Bordeaux avait envoyé une députation au roi, à l'occasion de M. Dupati, qu'ils ont constamment refusé de reconnaître comme président, malgré sa réception en vertu d'ordres de la cour. Le roi a répondu aux députés avec ce ton noble et ferme qui n'est qu'à lui et qui convient si bien à un souverain dont les sujets reçoivent journellement tant de bienfaits : *Je veux être obéi : retirez-vous et partez sur-le-champ.*

Du 28 février.

Le ministre de la marine doit aller incessamment à Brest, pour voir par lui-même beaucoup d'objets sur lesquels il y a, dit-on, des économies à faire. Les abus, les gaspillages sans nombre qui se font journellement dans les chantiers du roi, ont excité l'animadversion de M. de Castries, ami de l'ordre, rempli de talents et de lumières qui suppléent à son inexpérience dans cette partie, et trop ferme pour ne pas apporter de prompts remèdes aux maux qui lui sont une fois connus. Ce ministre ne s'en occupera pas moins dans son voyage, des moyens d'empêcher ces dissensions intestines qui ont fait tant de fois verser, pour des querelles particulières, un sang précieux à l'État, depuis que la guerre a rapproché des troupes d'un service différent et qui ont respectivement des prétentions incompatibles. On se rappelle la discorde toujours subsistante entre les officiers de marine et les auxiliaires, qui a si souvent ensanglanté la ville de Brest : aujourd'hui elle voit ces scènes d'une valeur coupable se renouveler à chaque instant entre le corps de la marine et le régiment de Provence. Par ordre du commandant, certaines places au spectacle étaient interdites aux officiers qui n'avaient

pas la croix de Saint-Louis : un capitaine du régiment de Provence, à qui cette décoration manquait, se trouva, il y a peu de jours, offensé de cette prohibition, déchira le placard qui la notifiait et se plaça dans la loge des enrubannés ; on voulut l'en faire sortir : le corps, suivant l'usage, prit son parti, les officiers de marine ont embrassé celui de leur commandant et ont voulu faire respecter ses ordres. La modération des chefs, leurs soins les plus actifs n'ont pu arrêter les suites de cette querelle ; il n'y a pas de jour qu'elles ne coûtent la vie à quelqu'un des officiers de terre ou de mer ; on a remarqué cependant que du côté de ceux-ci le nombre des victimes était plus grand ; on en cherche la cause dans la bonté des leçons que le fameux maître d'armes, cadet de Provence, a données dans son corps.

Quoiqu'on puisse regarder comme complète, l'édition de Voltaire, à laquelle préside M. de Beaumarchais, il s'est trouvé, dans le portefeuille de ce célèbre écrivain, un grand nombre de pièces dont on n'osera pas faire usage. Tout ce qui est sorti de cette plume est intéressant, ainsi je retirerai les deux pièces suivantes de l'oubli auquel la prudence des éditeurs en a condamné beaucoup de cette espèce. Voltaire composa celle-ci en 1723.

LE JANSÉNISTE ET LE MOLINISTE.

Conte.

Père Simon doucereux moliniste
Frère Augustin, sauvage janséniste,
Tous deux suppôts de la religion,
Allaient à Rome, au Père des fidèles
Solliciter quelque décision
Qui terminât leurs dévotes querelles.
Nos deux caffards disputaient en chemin
Sur les cinq points de doctrine perverse.
Jeune tendron leur tombant sous la main
Dans le moment changea la controverse.

Le rigoriste encensa son devant,
L'Ignacien ayant fait sa prière
Dévotement prit la route contraire.
Chacun le fit pour l'honneur du couvent.
Ayant tous deux parfait leur entreprise,
Un remord vint, non pas aux gens d'église :
Ils en ont peu, comme pouvez penser,
Car sont de Dieu commis pour les chasser ;
Mais à la belle encor dans l'ignorance,
Simple, timide, et qui n'avait alors
Seize ans entiers : c'est l'âge des remords
Si ce n'est celui de l'innocence.
Donc à genoux avec contrition,
Elle leur dit : du ciel vous êtes maîtres :
D'une pauvrette ayez compassion,
A mon péché faites rémission :
Vous pouvez tout, vous êtes tous deux prêtres.
Lors lui donnant sa bénédiction,
Le bon jésuite enflammé, plein de zèle
Lui promet place en sa sainte Sion :
L'autre au rebours chapitrant la donzelle,
Lui refusa son absolution.

Épigramme.

Usé du jeu que pratiquait Socrate,
Un Loyoliste auprès d'une béate,
Par maints efforts excitait au plaisir
Nature lente à suivre son désir.
« Tant froide était qu'encor serait gisante,
« Sans le secours d'une main bienfaisante,
« Lui dit alors le caffard transporté
« Ouvre à mes yeux le chemin de la grâce :
« La suffisante aurait parbleu raté,
« Si dans ta main n'eût été l'efficace. »

N° 83

De Versailles, le 4 mars 1781.

Pour se former une idée de l'efficacité du concours des forces espagnoles avec les nôtres dans cette guerre et des succès réservés à leurs armes, il suffit de jeter les yeux sur l'extrait suivant d'une lettre écrite *de Brest*, par un officier qui servait sur l'escadre de M. de Guichen.

Sur chacun des douze vaisseaux espagnols commandés par D. Solano, on avait embarqué deux Dominicains et six familiers de l'Inquisition pour contenir les équipages dans le respect dû à la religion. Les religieux qui étaient à bord du vaisseau commandant, ayant trouvé sur sa table un volume de l'histoire philosophique des deux Indes, par l'abbé Raynal, n'osèrent rien dire dans la traversée ; mais aussitôt qu'ils furent arrivés à la Havane, ils s'assemblèrent, citèrent le chef d'escadre à leur tribunal et le condamnèrent à faire amende honorable et à demander pardon à Dieu et au Saint-Office d'avoir lu un ouvrage rempli des connaissances qui lui étaient le plus nécessaires, mais où l'on osait dire la vérité. La sentence a été exécutée sur le pont même du vaisseau commandant, en présence de tous les équipages et du plus grand nombre des habitants de l'île.

Le voyage de M. de Castries, à Brest, ne se fera pas. On assure que le roi, à qui l'on en parlait, a répondu que cela n'était pas nécessaire ; on en conclut que ce ministre ne gardera pas longtemps son département ainsi qu'on l'a déjà dit. Le public le met à la place de M. de Ségur qui est toujours malade ; les mauvais plaisants, dont la cour n'abonde pas moins que la ville,

prétendent que ce dernier ministre va un peu mieux, quoiqu'il soit toujours sans connaissance ; les calembours, comme vous le voyez, Monsieur, font toujours rage. Sur la nomination de M. *de Grasse* au commandement de l'escadre de Brest, on dit que

Les Anglais ont imploré le Destin
Qui leur a procuré grâce.

Ce mauvais jeu de mots sur les noms du comte d'Estaing et de M. de Grasse, a bien besoin de trouver grâce lui-même. Au reste, quelques personnes doutent encore que ce dernier officier soit bien réellement celui qui conduira nos forces navales à la victoire en Amérique. Quant à M. d'Estaing, ou il commandera la grande flotte, ou il sera placé au timon des affaires de la marine. Les Anglais craignent trois têtes : M. de Vergennes pour la politique, M. Necker pour les finances, M. d'Estaing pour la marine.

On écrit de Stockholm que le roi de Suède a pensé être étouffé dans son palais. On a cru d'abord qu'une troupe de conjurés en voulaient à sa vie ; ce n'était qu'un homme à qui la tête avait tourné de douleur, dit-on, de voir sa fortune dérangée par une opération de finance que le ministre vient de faire sur les brasseries ; il avait trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à Sa Majesté ; on s'en est saisi à temps.

D'après les mouvements intérieurs de notre cour, relativement aux individus, il est facile d'apercevoir que le système politique qui semblait vouloir reprendre vigueur est abattu. Il est fort question d'un mémoire anciennement présenté au cardinal de Fleury par le maréchal de Bellisle, qu'on a retiré des archives du ministère et qui a fait une grande sensation sur le roi. On sait d'ailleurs la vénération et l'amitié que Sa Majesté porte au roi de Prusse, et dans ce moment où l'on craint les vues de l'Empereur, au moins pour le com-

merce de Pays-Bas, on a cru devoir laisser aller en avant l'adroit Frédéric qui ne demande pas mieux. Sa médiation pour nous procurer la paix est enfin acceptée. Elle sera chaude et appuyée, dit-on, par des menaces. La cour de Vienne, mécontente de ces arrangements, pourrait y apporter de puissants obstacles, qui, s'ils ne sont pas efficaces, entraîneront des suites fâcheuses pour le continent.

Du 8 mars.

Le *Compte rendu* par M. Necker fait toujours ici la nouvelle du jour. Il paraît dans l'obscurité une réponse à cet ouvrage qui telles que soient les critiques qui émousseront leurs traits contre lui, sera un monument solide à la gloire du roi, du dépositaire de sa confiance et de la nation qui donne cet exemple nouveau. On attribue cette réponse à M. le comte de Lauraguais dont l'imagination bouillante et diffuse a produit, en différents temps, des écrits oubliés sur les affaires publiques. Ce seigneur, autrefois très riche et qui s'est ruiné en filles et en chevaux, a certainement beaucoup d'esprit et quelques connaissances, mais le désordre et l'incohérence de ses idées ne permettent pas de croire que le métier d'homme de lettres qu'il a pris pour ressource, lui devienne fort avantageux. Il a fait recevoir à la Comédie-Française une tragédie de sa façon intitulée *Œdipe;* en attendant qu'il soit aux prises avec le public pour les lauriers de Melpomène, il se remet donc encore une fois sur les bancs contre les chefs de l'administration. Au tableau que le directeur général des finances fait du résultat des opérations, il oppose, dans la brochure en question, celui des emprunts dont ce ministre a chargé l'État, et s'efforce d'en tirer des conséquences désavantageuses contre celui que la nation regarde en ce moment comme le restaurateur des finances.

N° 84

De Versailles, le 12 mars 1781.

L'heureuse grossesse de la reine est certaine, le témoignage même de son médecin nous en assure. Si tous les Bourbons ont des droits assurés sur le cœur des Français, on doit penser combien leur sera cher un prince qui fait depuis si longtemps l'objet de leurs vœux, l'auguste rejeton d'un souverain et d'une reine adorés. Comme chez nous, la fureur des jeux de mots ne respecte rien et n'est pas incompatible avec la plus profonde vénération pour ce qui en est l'objet, on nomme d'avance le jeune prince désiré : *le Consolateur;* il devra le jour, dit-on, aux caresses de la consolation. On prétend que Sa Majesté est enceinte depuis deux mois.

Le comte de Grasse a marié son fils à mademoiselle Thierri, fille du premier valet de chambre du roi.

Le duc de Richemond a fait venir de France plusieurs ballots du compte rendu de M. Necker. On dit qu'il en a acheté 6000 exemplaires. Cet ouvrage a fait ici une sensation si avantageuse que les particuliers qui avaient des fonds entre les mains des négociants les ont retirés en grande partie pour les placer sur le roi. On a porté 108 millions au trésor royal pour le dernier emprunt dont le capital n'était que de 70. L'auteur de l'une des répliques qui ont joué vis-à-vis du compte rendu le rôle du serpent avec la lime vient d'être mis à la Bastille; il avait intitulé sa diatribe : *Réponse au conte bleu.* Vous saurez que le compte rendu se vend broché en papier de cette couleur. On dit que le directeur des finances, bien au-dessus de pareilles croasseries, ne l'a fait enfermer que parce qu'il est impardonnable, surtout

à un imbécile ignorant, d'élever avec autant de méchanceté sa voix rauque et stupide ; on ne peut imaginer rien de si plat et de si barbare que le style de cet écrit.

Il est toujours fortement question de M. de Castries pour le département de la guerre. D'autres y portent M. le comte de Broglie. Ce qui pourrait faire croire que le premier est entièrement raffermi au département de la marine, c'est que son voyage pour Brest, arrêté d'abord et ensuite contremandé, a eu enfin lieu.

Depuis que les jeux de hasard sont défendus, nos jeunes seigneurs jouent aux barres ; quelques-uns s'y sont déjà estropiés, mais il vaut mieux qu'ils s'exposent à quelques égratignures qu'à renverser leur fortune. Ce jeu au moins, en exerçant leurs forces, les rendra propres pour l'avenir à des exercices plus utiles à l'État.

Du 16 mars.

Nous nous disposons à envoyer une armée en Flandres ; d'autre part on dirait qu'il est sérieusement question de réaliser le fameux projet d'une descente ; on a fait revivre le plan tracé par M. de Bellisle et qui a pensé être exécuté en 1759. Quant au premier objet, on ne saurait trop l'envisager comme de mauvais augure. Tout espoir est perdu pour une prompte paix ; la morgue de l'Angleterre a fait échouer toutes les médiations à notre égard ; elle voulait imposer des lois comme si elle eût été victorieuse. Nous sommes déterminés à ne point abandonner les Américains, et si les médiateurs s'offensent d'une si louable fermeté, nous chercherons à résister à tous. Notre alliance avec le roi de Prusse est parfaitement raffermie : si la guerre éclate sur le continent, comme il n'est guère possible d'en douter, ce sera un coup de tonnerre qui en donnera le

signal. En vingt-quatre heures on verra se former un camp prussien comme s'est élevé celui de Pirna, et une grande principauté de Westphalie jouera le rôle de la Saxe. Le duc de Brunswick sera chargé de cette expédition. Pendant ce temps nous nous avancerons par les Flandres. Voilà les temps malheureux des guerres qui ont désolé l'Allemagne, prêts à se renouveler ; on se battra d'un côté, on négociera de l'autre, et on pourra bien répandre autant de sang, durant la tenue du congrès d'Anvers et de Bruxelles, que les congrès de Munster et d'Osnabruck en ont vu répandre, tandis qu'on s'y livrait à de vaines discussions.

L'amour de la paix, l'une des vertus de notre auguste monarque, ne saurait le porter à rien faire de contraire à ses engagements, à son honneur, comme l'exigeraient les Anglais en voulant pour première condition qu'on ne se mêle point de leurs affaires avec les Américains, mais il aurait pu se résoudre à de très grands sacrifices. M. Necker avait particulièrement contribué à acheter la paix.

On ne saurait disconvenir que la politique de l'Angleterre est extrêmement adroite, mais elle tend à embrasser le monde entier. Obligée de renoncer à ses folles prétentions sur l'empire de la mer, elle voulait encore, lorsqu'elle cédait, faire un acte de souveraineté, en en distribuant des portions à qui il lui convenait. C'est ainsi qu'elle a déterminé la neutralité armée à presser la maison de Bourbon de refuser tout secours aux Américains, jusqu'à ce que, livrés à eux-mêmes, ils aient arrangé leurs affaires avec la mère-patrie. C'est ainsi qu'ils ont détaché de nous un grand souverain dont ils ont intéressé la gloire et la sollicitude pour l'accroissement du commerce de ses États et du bien de ses peuples..... Quant aux Hollandais, à rapprocher leur lenteur et leur inactivité de la situation politique où ils se trouvent, il est difficile de prévoir comment finira

leur dispute, mais il l'est aussi d'imaginer qu'entourés de voisins puissants qui pourraient les faire repentir d'un changement de système, ils fassent une paix séparée avec l'Angleterre.

N° 85

De Versailles, le 20 mars 1781.

On dirait que les critiques ne se multiplient contre l'ouvrage de M. Necker que pour faire connaître combien il est au-dessus d'elles. Il faut, parmi un ramas de sophismes et d'absurdités, distinguer deux réponses au moins spécieuses. L'une est d'un homme de la cour, dont on ignore le nom, et l'autre de M. Le Fèvre d'Amecourt, ancien prétendant au contrôle général, et toujours simple conseiller au Parlement de Paris. Un ordre du roi a empêché la publication de ces deux brochures, mais elles sont connues de quelques bons amis du parti *antidirectorial*.

Le roi ayant été informé que c'était M. de la Luzerne, évêque de Langres, qui avait excité les quinze premiers ducs et pairs à se rendre au Parlement pour l'affaire des jeux, et Sa Majesté n'approuvant la présence des pairs à cette cour que lorsqu'il lui plaît de l'ordonner, vient d'exiler ce prélat dans son diocèse. On raconte, à ce sujet, que l'un des personnages les plus puissants à la cour ayant demandé à l'évêque d'Autun un bénéfice pour l'abbé de B..., le répartiteur des biens de l'Église a refusé en disant qu'il ne pouvait concevoir qu'on dût récompenser un ecclésiastique pour son inconduite et en punir un autre pour avoir fait son devoir.

Entre un nombre infini de victimes d'une coquetterie malentendue pour ses propres intérêts, il faut compter la duchesse de Mazarin, l'une des femmes les plus belles

et les plus galantes de notre cour. La rage d'avoir une taille fine, malgré sa constitution physique, lui faisait faire un usage continuel de ces moules contre nature que l'on nomme des corps. Ayant perdu peu à peu l'usage de ses viscères comprimés, elle est morte il y a trois jours, après une longue maladie. Personne ne sentira plus vivement cette perte que M. Radix de Sainte-Foy, anciennement secrétaire du duc de Praslin, et maintenant surintendant des finances du comte d'Artois, à qui cette connaissance n'était pas inutile pour l'aider à soutenir des dépenses énormes.

Le commerce ne voit qu'avec une vive peine le commandement de l'escadre de Brest confié au comte de Grasse. On sait que cet officier est du nombre de ceux qui pensent que le noble sang des officiers de marine ne doit point être versé pour les vils intérêts d'un marchand roturier. Quelques officiers de vaisseau ont témoigné de la répugnance à servir sous ses ordres; mais on espère que le voyage du ministre à Brest aura tout rétabli dans l'ordre. La maladie de M. la Mottepiquet est venue à propos pour éviter à ces deux officiers, qui ne s'aiment point, le désagrément de servir ensemble. En revanche, elle donnera à M. la Mottepiquet et à M. d'Estaing la satisfaction de réunir le zèle d'une amitié réciproque à celui dont ils sont également animés pour le service du roi.

Du 23 mars.

On voit ici, dans l'ombre, une estampe représentant le lord North et M. Necker dans la plus parfaite ressemblance : ces deux personnages ont l'air de s'aborder fort amicalement et d'être prêts à éclater de rire en se regardant l'un l'autre. M. Necker tient à la main le compte rendu et le lord North a le budget sous son bras. Sur le devant de la scène est une corne d'abon-

dance d'où sortent des contrats de rentes viagères, des annuités, des billets de loterie, des billets au porteur, des bons de la caisse d'escompte. Le docteur Francklin tire M. Necker par la manche et semble le presser humblement d'échanger contre quelqu'une de ces bonnes choses des fragments de billets du Congrès, qu'il arrache à la gueule et aux griffes du léopard furieux, et aux flammes qui les réduisent à rien.

Il a été arrêté dans l'un des derniers conseils que si les Anglais se refusaient aux conditions de paix que nous avons proposées en échange des leurs, et que si d'ici à un mois les négociations ne prenaient une tournure décisive, la guerre serait poussée avec la plus grande vigueur et étendue même sur le continent. Indépendamment de l'armée qui doit se rassembler en Flandres, on en forme une de 40,000 hommes en Alsace, et toutes les deux seraient, dans peu de temps, en état d'entrer en Allemagne.

Nos liaisons avec la cour de Berlin se resserrent de jour en jour, et cette alliance ne contribue pas peu à nous assurer de la fidélité des Hollandais. L'opiniâtreté des Anglais, que l'approvisionnement de Gibraltar et des conquêtes très probables sur les Hollandais vont rendre encore plus intraitables, ne nous permettent guère d'espérer la paix. Il s'en faut bien que nous soyons réduits à la nécessité de l'acheter par de trop grands sacrifices : ainsi leurs relations dans le continent et la fermeté des médiateurs semblent rendre une guerre générale inévitable.

On écrit de Brest que le ministre a trouvé le corps de la marine dans un état de fermentation qu'il n'a pu encore réussir à calmer parfaitement.

N° 86

De Versailles, le 27 mars 1781.

Le retour du marquis de Castries et la disparition du comte d'Estaing, qu'on suppose parti pour Brest, ne laissent pas douter, que le plan des opérations étant entièrement arrêté, l'exécution n'en soit très prochaine: prendre les possessions anglaises dans les deux Indes et détruire leurs escadres en Europe doivent en être l'effet.

La reine jouit de la plus heureuse santé. Puisse l'autre objet des vœux de la nation être également exaucé, et cette charmante princesse jouir de la satisfaction de voir les Français partager sa joie de donner le jour à un prince si vivement désiré!

Le marquis de Brunoy vient d'échapper à la faulx de la mort. Il a conservé jusqu'au terrible moment où elle était prête à le frapper, son goût puéril pour la pompe des cérémonies de l'Église. Il a dépensé 20,000 livres pour celle de son administration et en a prescrit lui-même l'arrangement. C'était une cérémonie magnifique. Il a fait des cadeaux considérables à tous les prêtres qui y ont assisté.

Un petit maître gascon qui se trouve ici était ces jours-ci très occupé à chercher les moyens de se distinguer par une élégance recherchée dans son habillement de petit deuil. Les frais écarlates avec broderies et boutons noirs lui paraissaient déjà trop communs. Le dieu du goût, le duc de Chartres, dit-il à l'un de ses bons amis, n'a-t-il donc rien imaginé de plus nouveau, de plus piquant? Si fait, lui répondit-on, hier il parut à Versailles avec un habit noir et des boutons rouges... Aussitôt l'habit est commandé, on envoie vingt fois chez

le tailleur, il est enfin livré au moment de partir pour l'Opéra. Notre Gascon entre dans la salle d'un air triomphant, il est assailli de huées et de ris moqueurs. Vous m'avez donc trompé? dit-il à son ami. — Non, en vérité, repartit le plaisant, le duc de Chartres a été à la cour comme je vous l'ai dit, avec un habit noir, mais les boutons rouges étaient sur son visage.

Qu'on se permette de censurer les ministres en place, rien de plus ordinaire, et ils doivent s'y attendre, mais il est peu généreux de faire des épigrammes contre ceux qui sont dans la disgrâce : c'est donner des coups de pied au lion terrassé. On vient de commettre cette espèce de lâcheté contre le prince de Montbarrey qui n'était pas un lion. Pour comprendre l'épigramme il faut savoir que le nom de *Votre grandeur* est le titre ironique que sa tante avait coutume de donner à un nain qui l'amusait par ses gentillesses.

Montbarrey contre son attente,
Prince, ministre, et grand seigneur,
Rappelle le nain de sa tante
Qu'on appelait *Votre grandeur.*

Du 30 mars.

On parle beaucoup d'une expédition secrète contre l'Angleterre, et il paraît que ce n'est pas entièrement sans motifs que le ministère anglais a pris des précautions pour mettre en défense les côtes de ce royaume pendant l'absence de ses escadres. Un bel esprit attaché à un de nos princes, s'est permis à ce sujet une plaisanterie aussi indécente qu'injuste. Le soir, un inspecteur de police a été s'emparer de sa personne dans le moment où il allait se mettre au lit avec une nouvelle maîtresse. On lui a fait changer le temple des plaisirs pour le fâcheux séjour de la Bastille.

Notre ministère est vivement offensé de la conduite

des Hollandais à l'égard du pensionnaire Van Berkel. Le duc de la Vauguyon a été chargé de parler à ce sujet de la manière la plus ferme aux États généraux. La nécessité d'employer des moyens vigoureux pour s'assurer des flottantes dispositions de la République entre pour beaucoup dans l'objet de l'armée en Flandres. On croit que le voyage, dont il est question, de l'empereur dans les Pays-Bas, est aussi relatif à ces circonstances.

On parle d'autre part d'une armée de 50,000 hommes qui doit se rassembler sous Minden, aux ordres du duc de Brunswick. Comment en comparant ces divers mouvements, n'être pas effrayé des maux qu'ils présagent?

N° 87

De Versailles, le 3 avril 1781.

Nous n'avons point de nouvelles de notre escadre depuis son départ le 22 du mois dernier; nous ne connaissons précisément ni la marche qu'elle doit tenir, ni les opérations qu'elle doit faire, ni même le nombre d'hommes qu'elle transporte. On a dit, à tort sans doute, que le mariage du chevalier de Grasse avec mademoiselle Thierri, fille du valet de chambre favori du roi avait eu de l'influence sur la nomination du père à ce commandement. Le mot qui échappa à un des hommes les plus éclairés de la cour, lorsqu'on la lui apprit, en peint mieux le motif. — Maintenant, dit-il, je vois qu'on veut faire sérieusement la guerre à nos ennemis. — En effet, M. le comte de Grasse est un de nos marins les plus intrépides et les plus entreprenants : on le nomme le *Rodney français*, et c'est peut-être l'homme le plus propre à opposer à ce redoutable adversaire.

On croit que la grande flotte d'*Europe* sera composée

de 24 à 25 vaisseaux français, 15 espagnols et quelques Hollandais.

La mort de la duchesse de Mazarin occasionne beaucoup de rumeur. Le curé de sa paroisse s'était présenté plusieurs fois chez elle pendant sa maladie, et n'avait pu pénétrer jusqu'à la malade. La famille ayant donné aux domestiques des ordres rigoureux pour qu'il fût introduit, il y parvint enfin, mais ce fut bien pis ; la duchesse le congédia elle-même avec humeur. Elle mourut enfin ; lorsqu'il fallut convoyer le corps à Chilly où elle a été inhumée, le curé en chargea un de ses vicaires. L'usage est, dans ces occasions, que le prêtre auquel le cadavre est confié, fait un éloge succinct du défunt en le remettant au curé du lieu. Le vicaire détailla toutes les qualités de la feue duchesse et termina son oraison funèbre en disant qu'elle avait été *Madeleine pécheresse, et malheureusement point Madeleine pénitente*. La famille témoin de ce panégyrique hétérodoxe en fut fort scandalisée, et porta ses plaintes ; le vicaire a été interdit, et le curé en a ressenti un chagrin si violent, qu'il est tombé malade. C'est celui de la paroisse de Saint-Sulpice qui remplissant la place du fameux Languet de Gergi avec le même enthousiasme pour opérer de grandes choses, soit par bienfaisance, soit par ostentation, a le même désir de conserver les bonnes grâces des gens riches et en faveur qui meublent sa paroisse.

M. Radix de Sainte-Foy commençait à se consoler de la perte de cette tendre amie au moyen de cent mille écus qu'elle lui a laissés par son testament, lorsqu'un événement assez singulier l'a de nouveau plongé dans la tristesse. Cet ancien premier commis secrétaire de légation et résident, avait obtenu une pension de 12,000 livres, et ensuite par le canal de madame du Barry sous l'abbé Terray, le remboursement de cette même pension ; il n'avait pas moins continué à la toucher, jusqu'à ce que

l'œil pénétrant de M. Necker s'étant tourné sur l'article des pensions, découvrit cette gentillesse. M. de Sainte-Foy n'a cessé d'écrire au directeur des finances des lettres vives, qui sont restées sans réponse. Il eut la hardiesse de se plaindre à M. de Maurepas. La chose s'étant éclaircie entre les deux ministres, le comte de Maurepas chargea l'ancien premier commis d'aller de sa part chez M. Necker. M. de Sainte-Foy n'y manqua pas, et déploya dans cette conférence toute la hauteur d'un homme qui se croit fortement protégé. Le directeur des finances après lui avoir mis sous les yeux sa quittance de remboursement lui dit des vérités si dures, que M. de Sainte-Foy accablé de ces coups successifs, fut attaqué en rentrant chez lui d'une jaunisse qui fait craindre pour ses jours.

Du 6 avril.

Il est toujours question de la retraite du ministre de la guerre dont la mauvaise santé est presque continuelle ; c'est maintenant le duc de Guines, qui est sur les rangs pour ce beau poste.

On est étonné que M. Bourboulon, ancien premier commis des finances, n'ait pas augmenté le nombre des gens qu'on punit d'avoir trop d'esprit et de bon sens. D'abord petit clerc de notaire et maintenant intendant des finances de Monsieur frère du roi, M. Bourboulon a, dans les différents degrés qu'il a parcourus pour parvenir d'une de ces extrémités à l'autre, acquis une grande expérience des affaires. Il se serait bien gardé de se déclarer l'auteur d'une critique du compte rendu qui a excité toute l'animadversion de M. Necker, s'il n'avait été assuré de l'appui d'un protecteur respectable ; on prétend même que Monsieur, dont on connaît les lumières et le goût pour l'étude, a coopéré à cet ouvrage.

Il est certain que l'empereur travaille sérieusement à la paix, de concert avec l'impératrice de Russie, et qu'il a été question d'un Congrès à Vienne ; mais il est très probable que les conditions personnelles de la médiation, et surtout l'article de l'Amérique septentrionale sur lequel l'Angleterre et la France sont également décidées à ne pas céder, feront échouer entièrement les négociations actuelles.

N° 88

De Versailles, le 8 avril 1781.

On vient de juger un singulier procès au Parlement de Paris. Un particulier très riche avait fait un legs de 7 à 800,000 livres à l'abbé de Magninville l'une des principales têtes de la clique janséniste et des dépositaires du trésor que l'on nomme la boîte à Perrette. MM. Roland et les autres héritiers ont attaqué le testament dont ils demandaient la cassation. Grand procès, en conséquence, que le Parlement a terminé par son arrêt d'avant-hier. Le testament a été déclaré bon et le legs adjugé aux légataires. Cet arrêt a beaucoup fait murmurer, car il est prouvé par les mémoires d'avocats célèbres que cette association ridicule a reçu depuis son institution, c'est-à-dire depuis quarante à cinquante ans, des legs et des donations pour plus de trois millions, sans qu'on sache ce qu'est devenue cette somme.

Du 11 avril.

La plus grande intimité règne toujours entre notre cour et celle de Prusse ; il n'en est pas de même des autres puissances du Nord. Le dernier courrier qui nous est arrivé de Berlin nous a donné de nouvelles inquié-

tudes sur les dispositions de la Russie. Il a annoncé le voyage du prince Henry à Spa dans les premiers jours du mois de juin prochain. On croit qu'il sera envoyé de notre cour un émissaire distingué pour y avoir un entretien avec ce prince, qui jouit de toute la confiance de son auguste frère. Son Altesse Royale se rendra ensuite à Loo, où elle passera quelque temps avec le stadhouder, son neveu.

M. de Champfort a enfin obtenu le fauteuil académique; il a remplacé M. de la Curne de Sainte-Playe. Ce n'est pas son orthodoxie qui l'a conduit là. On en peut juger par sa réponse au curé de sa paroisse qui le venait exhorter dans une maladie qu'il eut cet hiver. M. Marsollier, jeune poète, qui était témoin, l'a consignée dans la pièce de vers que voici :

LE MOURANT ET LE CURÉ.

Messire Albert, curé du coin,
Apprenant que, sans l'en instruire
Certain sage en secret expire
Et d'*oremus* n'a pas besoin.
Courons, dit-il, chez l'hérétique;
Mon surplis! je vais chapitrer
Ce payen qui veut expirer
Sans pasteur et sans viatique;
Je vais, pardieu! l'administrer.
Il entre et d'une voix colère :
Je viens au nom d'un Dieu de paix
Exercer mon saint ministère :
Confessez-vous, mon très cher frère,
Et je vous communie après,
Et puis après je vous enterre.
A ce propos si gracieux,
Le mourant ouvrant la paupière,
Lui répond : Hélas! mon doux père,
Je voudrais souscrire à vos vœux :
Mais il fallait venir plus vite;
Car le docteur qui dans l'instant me quitte
M'a défendu les farineux.

N° 89

De Versailles, le 18 avril 1781.

On remarque parmi nous, depuis quelques années, les progrès de la fureur de bâtir; elle a gagné les premières têtes. Il est bien décidé que si les vœux de la nation et de notre charmante reine sont remplis, si dans cinq mois un dauphin vient former un nouvel appui à la race adorée des Bourbons, Monsieur, frère du roi, ira occuper le palais du Luxembourg, à Paris. Les gens de l'art qui possèdent la confiance de ce prince lui ont persuadé d'entremêler une spéculation de finance aux arrangements qui étaient nécessaires pour loger toute sa suite. Il a donc été question de réduire extrêmement l'emplacement du jardin, d'y construire une rue et des maisons; mais il n'était pas inutile de trouver en même temps des acquéreurs. Or, comme tout ce terrain est fouillé en carrières, il ne se rencontre personne d'assez hardi pour s'exposer aux accidents qui se sont assez fréquemment renouvelés dans notre capitale depuis quelques années, et pour payer ces risques fort cher. Il est aisé de se former une idée du prix qu'on attache aux terrains dans cette bonne ville, par la demande de 400 louis qui a été faite, au nom du duc de Chartres, aux propriétaires des maisons qui bordent le jardin du Palais-Royal, pour la petite place de trois à quatre toises de long sur quatre pieds de diamètre qui les sépare du treillage dont la promenade est entourée. On leur a donné l'alternative d'y faire construire des boutiques, ce qui formerait une spéculation, non pas fort noble peut-être, mais au moins très lucrative.

Suivant un autre projet, on construirait une rue au

milieu du jardin du Palais-Royal. Comme, dans tous les cas, les maisons qui l'entourent perdraient beaucoup de leur valeur, M. l'archevêque de Paris, qui possède le droit de lods et ventes sur la plupart d'elles, a été, il y a deux jours, en grande cérémonie, prier M. le duc de Chartres de laisser les choses comme elles sont. Le prince lui a répondu, dit-on, qu'il l'avait cru assez juste pour ne pas exiger qu'un propriétaire fût gêné dans la manière de faire valoir son bien et d'en rendre la jouissance plus agréable, par la considération de la petite diminution que cela pourrait apporter indirectement dans le revenu d'un voisin très riche.

Du 21 avril.

Il est enfin décidé qu'on va travailler sérieusement à la paix, et qu'il se tiendra à Schönbrünn, près de Vienne, un Congrès où elle sera conclue tôt ou tard. Quoi qu'il arrive, dans le continent nos alliances sont prêtes ; si l'Autriche, la Russie et l'Angleterre font éclater leurs liaisons, nous nous montrerons dans la lice avec Frédéric et le Sultan. Puissent les rapides progrès des négociations empêcher que les choses n'en viennent là ! Malgré la bonne envie que les médiateurs paraissent avoir de rétablir la paix, on ne sait trop s'ils en seraient fâchés, car Joseph et Catherine ont, d'accord entre eux, jeté un dévolu sur quelques États du Turc, et le premier ne voit qu'à gagner en se battant avec Frédéric. De bonnes épices doivent les dédommager de ces sacrifices. Au reste, la France n'ayant absolument pas voulu que la cause des Américains restât de côté, il a été convenu que MM. Adams et Lee seraient appelés au Congrès, non comme ministres d'une puissance contractante, mais comme chargés de pleins pouvoirs de gens dont il faut fixer le sort d'une façon quelconque.

On vient encore de mettre cinq personnes à la Bastille ; mais le crime dont elles sont accusées est bien d'une autre nature que celui de pauvres diables qui faisaient commerce de nouvelles qui deviennent publiques quelques jours plus tôt ou plus tard, ou d'anecdotes qui ne tirent à aucune conséquence. Celles-ci entretenaient, dit-on, une correspondance coupable avec les cours de Londres et de Vienne. L'une d'elles est un homme de la cour qui avait ses entrées chez les ministres.

Du 23 avril.

Le directeur général des finances est on ne peut pas plus chancelant : ce sont les parlements qui le renverseront, s'il ne résiste pas à l'orage. On a remis à des membres de ces corps plusieurs lettres de lui où, en parlant des administrations provinciales qu'il voulait établir peu à peu dans tout le royaume, il disait que son but était de réduire les parlements aux fonctions de juges. Là-dessus, grande rumeur. Le Parlement de Paris vient de refuser l'enregistrement d'un édit portant établissement d'une administration provinciale dans le Bourbonnais ; enfin, les ennemis particuliers, les envieux et les mécontents s'élèvent à la fois contre M. Necker, qui a pu résister aux coups portés en détail, mais qu'on croit, cette fois, prêt à succomber un peu plus tôt ou un peu plus tard. Les parlements ne pardonnent jamais, et l'on n'a pas d'exemple qu'un ministre en guerre avec eux ait pu faire plus que se débattre pendant quelque temps. Le roi a, depuis deux jours, dans sa poche, la démission de M. Necker et ne s'est point encore expliqué sur l'usage qu'il lui plaira d'en faire.

M. de Ségur est entré au Conseil. Les uns regardent cette grâce comme une marque de faveur et de confiance, d'autres comme une consolation qu'on donne à un homme qu'on estime et qu'on renvoie.

Du 25 avril.

Tout est raccommodé à l'égard de M. Necker ; il paraît avoir remporté une victoire complète.

N° 90

De Versailles, le 26 avril 1781.

L'affaire du Palais-Royal fait toujours beaucoup de bruit. Les propriétaires des maisons qui en bordent le jardin ont fait d'abord à M. Seguin, intendant du duc de Chartres, et ensuite à ce prince même, des représentations extrêmement vives. L'inutilité de leurs premières démarches les a déterminés à les renouveler par une députation solennelle des plus distingués d'entre eux. M. le marquis de Voyer à leur tête s'est présenté chez M. le duc de Chartres auquel il avait fait demander audience. Après avoir fait attendre les députés très longtemps, le prince, en robe de chambre et en caleçon, est venu leur déclarer que toutes les représentations étaient inutiles et qu'il lui fallait de l'argent. M. de Voyer lui a répondu qu'il s'embarquait dans une affaire dont il ne viendrait pas à bout aussi facilement qu'il le croyait. Nous avons, a-t-il ajouté, deux millions à dépenser. Et moi quatre, a répliqué le prince. Les choses en sont là. Les propriétaires des maisons font beaucoup de recherches. Ils ont trouvé entre autres le testament du cardinal de Richelieu (non le testament politique) ; il y est dit en termes formels que la donation du Palais-Royal n'est faite au roi qu'à condition qu'il l'habitera lui-même ou l'héritier présomptif de la couronne.

Du 28 avril.

Il n'est plus question de la retraite de M. Necker, mais les clameurs vont recommencer incessamment, car il tient sous sa main réformatrice l'état des 28 millions de pensions dont il est question dans son compte rendu. Son travail sur cet objet paraîtra incessamment. Il fera jeter les hauts cris à plus d'un individu qui se trouvera réduit au tiers, au quart d'un revenu qui ne lui coûte qu'une signature par an, ou tout à fait rayé du tableau.

M. d'Angerville, auteur de *la Vie privée de Louis XV* et l'un des hôtes malheureux de la Bastille, a déclaré que les matériaux de cet ouvrage lui avaient été fournis par feu *Mayrobert* de scandaleuse mémoire. Le téméraire historiographe pourra bien rester longtemps où il est.

Nos nouvellistes fabriquent des relations avantageuses de tous les pays du monde : ils se taisent sur le chapitre seul de Gibraltar ; car encore n'ose-t-on pas présenter au public des nouvelles tout à fait invraisemblables, et l'on ne peut guère espérer que Cordova, occupé à faire des vivres à Cadix, puisse, pendant ce temps, empêcher Darby d'en aller porter à la place assiégée. Il faudra bien croire qu'il y a quelque fatalité inconcevable, si l'on veut penser que les Espagnols ont de bonne foi envie de soutenir la gageure contre les Anglais.

Du 29 avril.

Nous recevons, avec la nouvelle d'un combat entre l'avant-garde d'Arbuthnot et l'arrière-garde de M. Destouche, l'avis qu'il n'a pas empêché notre escadre d'entrer dans la Chesapeack, et que, secondant par mer les opérations de M. de la Fayette par terre, elle va, selon les apparences, burgoiniser Arnold et ses adhérents.

Mademoiselle Arnould, ayant appris la conversion de mademoiselle *Luzy*, s'est écriée : « Oh ! la coquine, elle s'est faite sainte, dès qu'elle a su que Jésus s'est fait homme ! »

N° 91

De Versailles, le 1er mai 1781.

Le directeur général des finances jouit avec plus de certitude que jamais de la faveur du monarque. Ce ne sont pas seulement des lettres particulières, mais un mémoire sur les administrations provinciales présenté au roi par M. Necker qui ont excité contre lui les clameurs autrefois redoutables des parlements. Notre jeune monarque, trop juste, trop éclairé et trop ferme pour être séduit par la voix de l'intérêt particulier des corps, n'a tardé à faire connaître ses intentions à l'administrateur de ses finances que le temps nécessaire pour porter un jugement entre lui et ses adversaires ; on prétend que ce mémoire a été imprimé par ordre de la magistrature, avec un avertissement portant que la copie en a été trouvée dans les papiers d'un président au Parlement de Bordeaux qui vient de mourir subitetement. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Necker le fait imprimer lui-même et qu'il doit paraître incessamment dans cet état d'authenticité.

C'est samedi dernier que le roi a manifesté particulièrement la résolution qu'il a prise à ce sujet. Le premier président du Parlement de Paris avait été mandé à Marly. Quand il entra dans le salon, Sa Majesté s'entretenait avec M. Necker dans l'embrasure d'une fenêtre, tenant la main appuyée sur son épaule. L'entretien dura trois quarts d'heure au grand déplaisir des courtisans qui enrageaient dans un respectueux silence.

M. Necker retiré, le roi fit avancer le premier président et lui dit : « J'ai appris que l'on devait délibérer au Parlement sur un mémoire que M. Necker m'a présenté ; je voudrais qu'il n'en fût pas question et je vous exhorte à l'empêcher. — Sire, répondit le magistrat, je ne le pourrai à la rigueur, mais je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. — En ce cas, reprit le roi, je vous ordonne de lever le siège et de rompre la séance dès qu'on en voudra parler... Je vous l'ordonne ; je ne veux pas que mon Parlement se mêle en aucune manière des affaires de l'administration... Vous pouvez vous retirer. » Le fait est que le Parlement s'est tenu coi.

Le roi a déclaré à quelques courtisans que si le Parlement voulait lui causer autant de chagrin qu'à son grand-père, il le casserait comme un verre. C'est un proverbe que notre monarque a employé dans plus d'une occasion. On prétend même qu'il a menacé les soi-disant tuteurs des rois de faire revenir le chancelier Maupeou, ce qui n'est pas vraisemblable.

Il résulte de tout cela que le directeur général des finances est plus en faveur que jamais et que s'il résiste à l'épreuve délicate de la réduction des pensions, il sera impossible à l'envie et aux mécontents de le renverser.

Les établissements qui sont l'ouvrage de M. Necker contribuent à l'ornement de la capitale : on les voit annoncés au public par les inscriptions dorées qui ornent le frontispice des quatre hôtels de la trésorerie, de la maison du roi, des domaines du roi, de la régie générale, de la recette générale des finances.

Du 3 mai.

Voilà donc Gibraltar ravitaillé ; autant vaut, quoique les Espagnols se flattent encore que leurs bombes, leurs canons et leurs brûlots auront détruit les bâtiments qui

avaient déjà jeté l'ancre le 14, et empêché de le faire ceux qui n'avaient point encore approché du mouillage. Cette nation sent toute la gloire d'une rivalité avec les Grecs qui ont été dix ans devant Troie; ils ont encore de la marge; qui sait s'ils ne rendront même pas ce siège plus mémorable par sa longueur? Le cheval de bois, qui a le privilège d'entrer sans obstacle dans la place, porte pavillon anglais.

N'est-il pas singulier que l'escadre espagnole soit rentrée à Cadix précisément à point nommé pour que Darby passe sans obstacle? Il faut avouer que c'est une fatalité inconcevable.

Puisse cet événement enflammer un peu la gravité espagnole! Elle a une revanche à prendre; électrisés par l'ardeur française et le feu d'un commandant tel que M. d'Estaing, peut-être les Espagnols empêcheront-ils qu'on ne puisse dire qu'ils ont terminé la guerre sans avoir fait le moindre mal à leurs ennemis.

On a gravé à Londres, le portrait du docteur Francklin et comme il y a des mauvais plaisants partout on a écrit ces vers au bas de cette tête chauve, continuellement ornée d'une énorme paire de lunettes.

Renégat de son culte, infidèle à son roi,
Sous cape il se moqua du Ciel et de la Loi.
Vergenne et Maurepas crurent à ses sornettes,
Et le doyen de tous les charlatans
Trompa les bons avec ses cheveux blancs
Et les sots avec ses lunettes.

Du 5 mai.

Il paraît que voilà encore une fois nos espérances de paix à l'eau. Du moins la médiation de Joseph et de Catherine est insuffisante. Le congrès était décidé; il n'aura pas lieu. On prétend que c'est le roi de Prusse qui a réussi à renverser tous ces grands arrangements. Au reste nous ne comptons plus sur les Espagnols; il

est temps de nous apercevoir qu'en ce pays, le soleil levant est plus puissant que celui qui a déjà atteint les bords de l'horizon, terme de sa carrière : les officiers de Cordova et de Barcelone leur ont déclaré en propres termes qu'ils ne voulaient pas faire de mal aux Anglais et que s'ils détestaient quelques peuples, c'était les ganaches de Français : c'est là-dessus que ces chefs d'escadre ont demandé leur démission, et c'est ainsi que Darby a été son train sans obstacle et sera revenu de même; mais nous pouvons nous passer de tels alliés, et nos mesures sont assez bien prises pour que nous puissions nous promettre avec confiance de voir les Anglais humiliés dans cette campagne, au point de demander et d'acheter la paix.

N° 92

De Versailles, le 8 mai 1781.

A quelques planches plus ou moins de brûlées, Darby a rempli sa mission à Gibraltar aussi heureusement que Rodney. Il est venu, a approvisionné et s'en retourne en paix. Les bombes des Espagnols feront coucher, pendant quelque temps, à la belle étoile, un petit nombre des habitants de cette place, mais cela vaut mieux pour tout homme que de mourir de faim et pour un Anglais que de rendre une ville. Le comte d'Aranda jette ici feu et flammes; on prétend que sa cour se flattait que M. de Grasse irait se joindre aux trente-trois vaisseaux de ligne de Don Cordova pour l'aider à battre les vingt-huit de sir Darby. L'Espagne se plaint de ce qu'on l'a engagée à faire le siège de Gibraltar et de ce qu'on abandonne le soin d'en faire la conquête à ses seules forces de terre et de mer qui n'ont pourtant que cet objet à remplir. Elle commence

à s'apercevoir que le but de notre ministère, en lui mettant cette entreprise dans la tête, a été d'obliger les Anglais à diviser leurs forces, à occuper de temps à autre leurs escadres et à laisser pendant ce temps aux nôtres l'usage libre de l'Océan et la sortie de nos ports sans obstacles. Il nous paraît à nous autres gens de Versailles que cela n'était en effet pas mal vu, et que cette spéculation a bien réussi; mais en arrangeant nos affaires, elle ne fait pas le compte des Espagnols. Il pourrait bien résulter de cela de la brouille entre la cour de Madrid et la nôtre, on s'y attend ici et l'on s'en console; pour avoir cet ennemi de moins les Anglais n'en seront pas mieux dans leurs affaires.

M. de Vergennes a assuré le roi qu'il n'y aurait pas, du moins pour cette année, de guerre dans le continent. Cet habile ministre a réussi à enchaîner les efforts et la volonté de ceux qui auraient voulu troubler le repos d'Allemagne.

Le ministre de la marine a reçu presqu'en même temps des dépêches importantes des différentes contrées de l'Amérique où s'exercent les armes françaises; on n'en connaît pas bien le contenu; on prétend que M. de Monteil marque que, grâce au bon coup d'épaule qu'il a donné aux Espagnols qui ne sont pas encore assez grands garçons pour rien faire tout seuls, *Pensacola* est tombé entre leurs mains. On a sur-le-champ fabriqué une mauvaise pointe. — Pense-à-Colas! — « M. de Monteil se nomme Nicolas. »

Il paraît une brochure mille fois plus sévèrement défendue que si elle attaquait Dieu, le roi et le Parlement. C'est qu'elle ne ménage ni le ministre de Paris, ni le lieutenant de police au sujet des impôts de jeu qu'ils ont toléré dans cette moderne Sodome, ni les ministres étrangers qui les protégeaient à l'ombre de leurs privilèges et surtout l'ambassadeur de Venise qui vient d'être rappelé.

Du 10 mai.

Si les Espagnols ne peuvent prendre Gibraltar, ils travaillent du moins à l'anéantir; il est presque entièrement foudroyé.

Notre brave La Motte-Piquet n'a pas manqué son coup; il était sorti pour attraper la proie de Rodney, et 8 ou 10 jours après elle est tombée dans ses filets; la meilleure partie du butin de Saint-Eustache est maintenant à Brest.

Le fameux mémoire de M. Necker qui a pensé, à ce que l'on a cru, le renverser, va paraître imprimé par ordre du roi. Il y est question d'ôter la franchise du sel à tous les membres des cours souveraines dans toute l'étendue du royaume, pour parvenir par ce moyen si simple, à diminuer le prix du sel; de supprimer la dîme, d'augmenter jusqu'à 1200 livres les portions congrues des curés de campagne et de chercher dans le revenu des gros bonnets de l'Eglise et dans les riches fondations, de quoi subvenir à ces objets; d'abolir les intendances dans le royaume, comme étant des places inutiles, onéreuses à l'État et tyranniques pour le peuple et de les remplacer par les administrations provinciales.

Ainsi ce mémoire ne tendait à rien moins qu'à élever contre M. Necker les tribunaux, la haute robe et le clergé, c'est à dire les seuls corps redoutables pour un ministre, car le militaire ne l'est que pour les ennemis de l'État. La conduite de notre jeune roi vis-à-vis de M. Necker, en cette occasion, fait honneur à la fermeté de Sa Majesté et prouve que son oreille est inaccessible aux discours envenimés de l'envie et aux adroites séductions des courtisans mêmes qui l'approchent de plus près.

Du 12 mai.

Le baron de Goltz a présenté à notre ministère la déclaration du roi de Prusse, concernant la protection que la neutralité armée donnera aux bâtiments de ses sujets, et les égards qu'il réclame pour eux de la part des puissances belligérantes. Voilà donc encore l'un des souverains qui pèsent sur l'équilibre de l'Europe, attaché à la neutralité armée par les liens mêmes qui en affermissent la base: l'intérêt d'un commerce que la continuation de la guerre ne peut qu'accroître. D'après cela, quelques-uns de nos politiques regardent cet événement comme propre à éloigner encore la réalisation de nos espérances de paix.

N° 93

De Versailles, le 11 mai 1781.

On a joué un jeu infernal à Marly, dans le dernier voyage. M. le comte d'Artois perdit un jour trois mille louis. — Notre famille est dans le malheur, s'écria le monarque, car j'ai perdu aussi un écu de six francs. — Le gros jeu ne commençait ordinairement que lorsque Sa Majesté s'était retirée. Averti de cette ruse, le roi rentra un soir vers minuit dans sa salle. Il y avait sur la table des monceaux d'or et de billets de la caisse d'escompte. Il fit rafle de tout, et ordonna que la confiscation fut distribuée aux pauvres. L'ancien proverbe qui dit que l'univers se conforme à l'exemple du maître, est ici en défaut: rien ne corrige les joueurs; l'un des plus intrépides et des plus heureux à la cour est le duc de Chartres. Le projet de ce prince à l'égard du Palais-Royal est changé. Il s'agit à présent de rétrécir le jardin, de mettre une grille, des rues, des galeries et des

marchands tout à l'entour. Le duc de Chartres était présent lorsqu'on parlait devant le roi, de la comédie du roi de Cocagne. Il ne manque à ce fou-là, dit Sa Majesté, que de faire bâtir dans son jardin. On attribue au roi un mot aussi piquant adressé au même prince, on lui fait dire : « Comme vous allez avoir des boutiques, on ne pourra plus guère espérer de vous voir que les dimanches. »

Du 16 mai.

Les amis de M. Necker tremblent de nouveau pour lui : on prétend que sur les plaintes réitérées des parlements, des intendances, des évêques et de gros personnages de la cour, il a été tenu un conseil secret pour en examiner la valeur. Vous vous rappelez, Monsieur, comment il s'est fait un terrible ennemi qui aura eu une voix prépondérante dans le conseil. Cependant on ajoute que le directeur des finances s'est plaint encore ces jours-ci au roi des tracasseries qu'il éprouve et lui a renouvelé l'offre de sa démission, et que notre monarque lui a répondu : « Restez tranquille et continuez à mériter ma confiance en travaillant au bonheur de mes peuples : si parce qu'on éprouve des contrariétés pour l'opérer, il fallait donner sa démission, je devrais donc déposer ma couronne. »

Nous sommes moins assurés que jamais de la fidélité des Espagnols ; le bruit court qu'ils ont jeté la cocarde blanche qu'ils avaient, comme on sait, mêlée à leur cocarde rouge en signe d'alliance ; nous ne pouvons pas plus compter sur les Hollandais. On n'ôterait pas de la tête de nos nouvellistes que l'objet du voyage que le stadhouder a fait au Texel, était de suspendre le départ de la flotte, afin que la prise qu'elle pouvait faire du convoi anglais, des recrues allemandes, n'apportât pas un nouvel obstacle à une réconciliation.

Le feu a pris, il y a deux jours, dans la maison de M. de Nogaret, ancien trésorier de M. le comte d'Artois ; en moins de deux heures, elle n'offrait plus que les quatre murailles. Registres, papiers, titres, un cabinet de tableaux valant plus de cent mille écus, une superbe collection d'histoire naturelle, un mobilier de la plus grande élégance, ont été la proie des flammes. Le lendemain on a lu cette inscription sur sa porte : *Hôtel du compte rendu.* Il y a trois ans qu'on le presse vainement de rendre les comptes de sa gestion.

Le docteur Francklin est en ce moment occupé d'une grande affaire. Il s'agit d'un traité entre le roi de Prusse et les États-Unis. C'est un des moyens qui resserreront encore nos liaisons avec le grand Frédéric qui gagne beaucoup dans tout ceci pour le commerce de ses États. On peut remarquer facilement comment un système tout nouveau se forme petit à petit dans l'Europe et que c'est dans le nord de l'Amérique qu'il prend son origine. Malheureusement ce nouvel équilibre, dont on ne se doutait pas au commencement du siècle, ne s'établira pas sans l'effusion de beaucoup de sang.

On a fait la mauvaise plaisanterie suivante sur les derniers événements des Indes orientales. Les Anglais ne peuvent s'en fâcher, car elle est bien dans leur genre. Le lord North est, dit-on, bien embarrassé pour la réforme nécessaire dans l'administration de la justice anglaise en Asie. Voilà une nouvelle magistrature et des parties qui s'y forment tout naturellement. Hyder-Ali, chancelier, garde des sceaux ; M. d'Orves, premier président ; M. de Suffren, président à mortier et canon ; M. Chevalier, avocat général ; MM. les ingénieurs, greffiers en chefs ; MM. du corps royal d'artillerie, avocats plaidants ; MM. les grenadiers, procureurs collicitants ; MM. de l'infanterie de France, huissiers exploitant par tout le royaume ; les brahmines, partie plaignante ;

MM. des conseils anglais du Bengale et de la presqu'île, condamnés aux dépens et mis hors de cour.

N° 94

De Versailles, le 21 mai 1781.

Ce que je vous ai prédit depuis longtemps, Monsieur, est arrivé. M. Necker n'a pas perdu la confiance du monarque, mais la place où il en usait pour le bien de la nation. Prévoyant qu'il ne pourrait résister à la cabale formidable qui s'était élevée contre lui, il voulut risquer le tout pour le tout, et pressant continuellement Sa Majesté d'accepter sa démission, il la sollicitait de lui accorder l'entrée au conseil d'État. Le caractère indélébile de ministre l'aurait consolé d'une disgrâce devenue inévitable, et cette demande n'a servi qu'à l'accélérer. La reine, qui depuis quelque temps l'honorait de sa protection, a eu avec lui deux entretiens particuliers, dans lesquels elle a daigné le presser de renoncer à cette prétention : il a cru devoir insister et le roi qui flottait dans l'indécision a été déterminé par une démarche que fit le conseil d'État samedi dernier. M. de Maurepas se rendit chez Sa Majesté au nom des ministres et lui déclara qu'ils étaient tous déterminés à donner leur démission dans le cas où l'on voudrait les forcer à admettre M. Necker au milieu d'eux. Le roi a cédé avec la plus grande répugnance et a lâché l'arrêt de proscription contre l'ambitieux Genevois. Les gens qui ont leurs raisons pour haïr les réformes et les réformateurs et ceux qui tiennent à la finance sont les seuls qui se réjouissent : la plus grande partie de la nation est consternée. On traite cet événement de calamité publique ; on verse des larmes en se le racontant : depuis qu'il est su dans le public, on voit

ces scènes de toutes parts. Ce n'est point une figure ni une exagération; on craint que la caisse d'escompte ne soit écrasée de remboursements cette semaine. Il y avait dans le public une quantité prodigieuse de ses billets à vue; on s'attend à une baisse considérable des effets à la Bourse.

Les anciens principes de finance vont reprendre vigueur. M. Joli de Fleury conseiller d'État, est nommé contrôleur général. Il a une tâche bien pénible à remplir. Il remplace M. Necker dans le moment où celui-ci en était au plus difficile de sa besogne. Celui qui, d'après un plan concerté sans doute avec prévoyance, avait adopté le système des emprunts, était seul en état de remédier à ce qu'il peut avoir de nuisible pour la France.

Hier on a donné à la Comédie, *La partie de chasse de Henri IV*. Dans le premier acte qui roule principalement sur la cabale formée contre Sully, le public a saisi plusieurs passages dont il fait les allusions les plus honorables à l'ex-directeur.

Nous avons un autre homme à la veille d'être la victime de la roideur de son caractère. L'abbé Raynal a réussi à faire entrer dans le royaume la nouvelle édition de son *Histoire des deux Indes;* les additions qu'il y a faites, renferment des choses très fortes contre le ministère de France, et contre l'habile vieillard qui y préside. Les amis de l'auteur l'engagent à quitter Paris pendant quelque temps. « J'ai soixante-dix ans, dit-il, j'ai la satisfaction d'avoir écrit ce que je pensais; on fera de moi ce qu'on voudra; si l'on m'opprime, ce ne sera pas pour longtemps, car je n'ai pas longtemps à vivre. »

Du 25 mai.

La retraite de M. Necker est toujours la grande affaire qui nous occupe. On ne parle point d'autre chose.

Les uns croient tout perdre, d'autres prétendent que cet événement sauve le royaume d'une ruine certaine. Le moment où le parterre de la Comédie a fait l'allusion la plus frappante du premier acte de *La partie de chasse de Henri IV*, avec l'histoire de M. Necker, est celui où ce bon roi dit à propos de Sully et ses ennemis : — *Ils m'ont trompé les méchants!* — une voix s'est élevée et a crié : — *Oui f... ils vous ont trompé...* — On a déjà chansonné M. Necker : on criait ces jours-ci à tue-tête en musique dans nos rues que cet administrateur prenait les zéros pour les neufs et les neufs pour des zéros. Un chevalier de Saint-Louis a roué le chanteur de coups de canne en lui disant : voilà pour toi qui n'est que le vil instrument d'un scélérat; si je rencontre le plat auteur de ta chanson je lui couperai la figure. Le roi chassait dans la plaine Saint-Denis, lorsque M. Necker la traversa pour se rendre à sa campagne; nos calembourdiers se demandent : — *Qu'est-ce que le roi à chassé?* — *Necker*, répondent-ils.

M. Joli de Fleury, président du conseil des finances qui régit *ad interim* cette partie de l'administration, a dîné avant-hier à Saint-Ouen chez M. Necker, et est resté avec l'ex-directeur une grande partie de la journée. On prétend que ce dernier est toujours en correspondance avec le roi.

On a fait déclarer à la Bourse que la retraite de M. Necker, n'apporterait aucun changement à l'ordre qu'il avait établi dans les payements, tant pour ce qui est déjà disposé que pour ce qui doit l'être encore d'après ses plans. Un vieillard s'est écrié la-dessus : *Ce n'était donc pas la peine de le renvoyer*. Le bonhomme n'a dû sans doute sa liberté après un propos aussi indiscret, qu'aux égards que méritait son âge.

A propos d'âge, M. l'abbé Raynal a pourtant un peu perdu de sa confiance dans les droits qu'il croyait tenir

du sien. Les gens du roi viennent de dénoncer au Parlement la dernière édition de son ouvrage et il est sur-le-champ parti pour la Hollande.

Du 27 mai.

Vous croirez difficilement, Monsieur, qu'on se flatte ici de voir M. Necker rentrer en place. Il est certain que le roi a daigné montrer de vifs regrets de sa retraite. M. de M... après s'être présenté plusieurs fois inutilement chez la reine, y a été admis et en a reçu des reproches qui l'ont affecté au point de sortir de cette audience avec les yeux humides. Le duc d'Orléans, M. de Biron et les plus grands seigneurs de la cour ont passé, jeudi, la moitié de la journée à Saint-Ouen avec le disgracié ; le marquis de Castries a eu la générosité de dire au roi : « Sire, Votre Majesté peut trouver mille personnes en état de remplir ma place, mais mon honneur et mon devoir m'obligent de lui dire au risque de la perdre, qu'Elle ne trouverait pas deux hommes comme M. N..... Enfin, il n'y a point encore de successeur nommé et le conseil des finances n'est point encore installé, voilà les motifs de cette espérance peut-être sans fondement qui s'est répandue et qui n'est pas inutile au soutien du prix des effets.

N° 95

De Versailles, le 30 mai 1781.

La cour est dans la plus grande fermentation. M. Necker y a laissé des amis puissants qui réunissent leurs efforts contre ceux auxquels ils attribuent sa disgrâce. Pendant ce temps l'ex-directeur reçoit la compagnie la plus brillante à sa maison de Saint-Ouen. Le prince de Condé s'y est rendu à son arrivée de Dijon ;

le duc d'Orléans et le duc de Chartres lui ont fait une visite, et les plus grands seigneurs de la cour y dirigent fréquemment leurs promenades. Ce méchant couplet est dans toutes les bouches.

North et Necker dans leurs puissantes mains
De deux États balancent les destins
Voilà la ressemblance
North triomphant, relève les Anglais
Necker tombant écrase les Français
Voilà la différence.

Il faut avouer, sans être du nombre des fanatiques admirateurs de M. Necker, que sa retraite jette beaucoup d'embarras dans les finances : ce n'est peut-être qu'un mal d'opinion, mais ce mal est réel dans le premier moment : la caisse d'escompte a remboursé pour plus de 12 millions de ses billets qui étaient dans la circulation et l'on craint le discrédit de cet établissement ; il en a coûté 3 ou 4 millions au trésor royal pour soutenir les effets de la Bourse.

M. Necker avait facilement échangé la franchise républicaine contre l'air composé des cours ; quoiqu'il affecte l'air serein d'un sage au-dessus des événements, on sait qu'il regrette vivement sa grandeur passée ; on l'a surpris, quelques heures après son départ de la cour, épanchant sa douleur et ses larmes dans le sein de son épouse. Enivré de la confiance du monarque, il ne doutait pas que Sa Majesté ne lui accordât l'entrée du conseil plutôt que sa démission. On prétend qu'il a accéléré sa chute par une lettre peu respectueuse qu'il a écrite au roi à ce sujet, et que celle par laquelle Sa Majesté a décidé son sort était conçue en ces termes : « J'accepte votre démission ; j'ai estimé vos talents, mais votre esprit tracassier ne pouvait me plaire. »

J'ai encore deux anecdotes, Monsieur, pour vous prouver à quel degré les têtes sont montées pour ou contre à l'occasion de la retraite de M. Necker. Le bailli

du Rotet était, le lendemain de cet événement, dans le foyer de l'Opéra. « Enfin, s'écria-t-il, voilà donc le scélérat de N... renvoyé. — Il y a longtemps, lui répondit le chevalier du Roverai, qu'on m'a dit que vous étiez un plat et un sot; ceci me le prouve, et si nous n'étions entourés de monde, je vous traiterais comme on traite de pareilles gens. » Aussitôt, deux gardes de maréchaux, qui ne manquent jamais de se trouver dans les lieux publics, s'emparent d'eux. Le lendemain, on comparaît devant le maréchal de Richelieu, ami, comme on le sait, de l'ex-directeur. Quand on eut raconté l'affaire : « N'est-ce que cela, Messieurs, leur dit le doyen des maréchaux; embrassez-vous; je ne vous donne point de gardes, une pareille misère n'en vaut pas la peine. » On croit que le vieux duc n'aurait pas été fâché que le bailli payât par quelques gouttes de sang l'indécence de son propos contre Necker; on ignore ce qui en est arrivé. Un autre personnage, qui s'est permis de déclamer hautement contre le Genevois, c'est M. Bourboulon, l'auteur d'une réponse au compte rendu dont je vous ai parlé. Cet ancien commis prenait pour théâtre les cafés, les promenades les plus fréquentées. Dernièrement, au Palais-Royal, une foule l'a entouré, et peu s'en fallut qu'on le jetât dans la pièce d'eau de ce jardin. Un homme, qui paraît disposé à tenir parole, a crié qu'il se chargeait d'administrer une volée de coups de canne à ce faquin-là partout où il le trouverait. Le déclamateur s'était prudemment échappé, et l'on assure qu'il a promis de ne point reparaître en public jusqu'à ce que l'homme aux coups de canne ait pu oublier sa figure ou son serment.

Du 1er juin.

La disgrâce de M. Necker est l'objet unique de nos conversations et semble être venue à propos pour distraire notre attention des événements politiques qui

pourraient nous causer quelque chagrin. Le Nord et l'Allemagne nous offrent un spectacle fort inquiétant. Les cours de Vienne et de Russie nous ont déclaré fort sèchement qu'elles ne cesseraient jamais de s'opposer à ce que la France prît de l'influence sur les résolutions des États généraux des Provinces-Unies; qu'elles ne souffriraient pas que l'Angleterre fût écrasée, et qu'elles ne consentiraient à l'indépendance de l'Amérique septentrionale que dans le cas où les autres puissances donneraient une liberté absolument égale au commerce de leurs propres colonies. Après tout cela, on regarde la neutralité armée comme près de se dissoudre, la Russie, l'Autriche et l'Angleterre à la veille de former une alliance formidable, une guerre générale comme très prochaine, l'invasion du Hanovre par le roi de Prusse, tandis que nous entrerons à la fois dans les Pays-Bas et dans le Palatinat, comme les premières opérations de cette guerre, etc.....

N° 96

De Versailles, le 5 juin 1781.

Le public est toujours occupé de M. Necker. Les amis de cet ex-directeur espèrent encore le voir revenir; ses ennemis multiplient contre lui les imputations les plus noires; ils voudraient qu'on le traitât comme criminel de haute trahison, parce qu'il a, disent-ils, soutenu par son crédit la banque d'Angleterre près de sa chute.

Les premiers, à la tête desquels on compte les plus grands seigneurs, mettent à prendre sa défense une chaleur rarement employée en faveur de ceux qui gémissent sous le poids de la disgrâce. Le roi a reçu un discours touchant dans lequel Sa Majesté est suppliée de *rappeler un ministre, l'interprète de ses sentiments,*

un ministre, l'image d'un roi comme elle est celle de Dieu sur la terre. Le marquis de Villette a le courage de s'avouer l'auteur de ce morceau éloquent et énergique où règne vraiment une liberté républicaine.

Les gens non prévenus et qui connaissent le pays sont bien assurés que M. Necker ne rentrera pas dans l'administration. Il paraît que l'ancien régime des finances sera rétabli ; on ne peut pas dire l'ancien système, car il n'est pas bien certain qu'il y en ait un d'adopté. Au reste, on s'accorde à dire que les vues de M. Joli de Fleury se portent au delà de la sphère de finance : il se flatte d'être un jour le chef suprême de la justice.

Les amis du Parlement s'efforcent de jeter de l'odieux sur la personne de l'abbé Raynal, afin de justifier l'auto-dafé qui a été fait de son ouvrage. On prétend que cet écrivain a dit souvent : « Quand j'étais prêtre, je ne faisais payer mes messes que quinze sols, mais je me sauvais sur la quantité. » S'il en faut croire les mêmes rapports, les actions de l'abbé Raynal sont en pleine contradiction avec les principes qu'il développe dans ses écrits. Il y déclame avec toute la chaleur d'un ami de l'humanité contre la traite des nègres, et l'on assure que c'est par ce commerce même qu'il a acquis une grande partie de la fortune dont il jouit. On est assez étonné de trouver dans le réquisitoire de M. Séguier contre l'*Histoire philosophique*, cette phrase qui ne le rend pas moins digne du feu que l'ouvrage dénoncé : « L'auteur, dit cet avocat du roi, enlève à l'homme *le dogme précieux de l'immortalité de l'âme, ce fruit merveilleux de l'imagination*, etc. »

Du 7 juin.

L'arrivée d'un courrier de Bruxelles a mis en mouvement tous les graves chefs de l'administration. On prétend que l'empereur était encore à Namur lorsqu'un

espèce de prince de Kaunitz lui a apporté la ratification d'un traité qu'il a contracté avec la Russie et l'Angleterre, et que, peu après cette nouvelle, nous avons reçu celle de l'incertitude actuelle des desseins du roi de Prusse, contenu par les menaces de la Russie, et la prépondérance que prend le parti anglais en Hollande où l'on ne s'attend pas seulement à un changement total dans le système politique des États généraux, mais encore à une révolution dans la constitution même de la République.

Il paraît clair que la neutralité armée est à la veille de se dissiper comme une vapeur légère qui a tempéré pour quelques instants l'ardeur d'un feu prêt à embraser l'Europe entière. Monsieur, frère du roi, l'avait prédit; aussi l'événement lui fait-il beaucoup d'honneur dans l'esprit du roi. Le parti Choiseul est presque entièrement réduit au silence. M. Necker a été la première victime. M. de Castries, son généreux ami, pourrait bien éprouver le même sort, et l'on prétend que Monsieur même a suggéré au roi la réponse pleine de vigueur que Sa Majesté a faite à ce ministre.

Beaucoup de gens attendent l'empereur ici. D'autres pensent qu'il aimera mieux faire des préparatifs de guerre dans les Pays-Bas que perdre son temps ici à une prétendue visite d'amitié. On croit que ses vues ne tarderont pas à éclater, si la Russie a pu enchaîner, en effet, les desseins de Frédéric. La Hollande étant neutre ou anglaise et les Anglais secourant les Pays-Bas, cette province n'aura point à craindre une invasion subite à laquelle d'ailleurs nous ne sommes pas préparés, et Joseph aura le temps de les garnir de troupes avant qu'elles soient en danger. Le maréchal de Saxe n'est plus.

N° 97

De Versailles, le 12 juin 1781.

Dans le moment où M. Necker s'est retiré, la gravure s'exerçait à toutes forces en son honneur. On l'avait célébré dans cinq ou six estampes qui le mettaient de niveau avec Sully, et il y en avait une douzaine d'autres en train ; sa disgrâce a arrêté le torrent. Le tour est venu aux épigrammes et aux allusions malignes. On dit qu'un superbe vaisseau nommé le *Glorieux* vient d'échouer sur nos côtes, qu'on lui a substitué un autre bâtiment nommé le *Fleury*, monté par le capitaine *Joli*, mais qu'à peine ce dernier vaisseau a été lancé à la mer, qu'on s'est aperçu qu'il a de grands vices de construction et qu'il fait eau de toutes parts.

Nous sommes inondés de brochures remplies de calomnies atroces contre les personnages les plus respectables. La curiosité les recherche d'abord, l'indignation les rejette bientôt. La *Vie de la R....*, le *Galon rouge*, etc., ne peuvent réussir ici où la noirceur des calomnies que ces libelles renferment ne saurait nous échapper.

Notre auguste reine a pu juger de la constance des sentiments d'une nation qui l'adore, par les vives alarmes qu'a occasionnées une chute qu'elle a faite, l'un des jours derniers. Cette charmante princesse est entièrement rétablie. On prétend que cet accident lui avait été prédit par une espèce de prophétesse dont on parle ici depuis quelque temps. Elle a, dit-on, annoncé en même temps, que Sa Majesté donnerait un dauphin à la France. Il faut avouer que la prétendue sybille n'a pas choisi maladroitement son rôle. Si l'événement dément sa prédiction, elle sera oubliée, si sa prophétie et les

vœux de toute la France sont accomplis, elle sentira les effets de la générosité des maîtres et de la joie du peuple.

On parle plus que jamais de la retraite du marquis de Castries, on dit que le comte d'Estaing lui succédera. Cependant tous ses équipages sont rendus à Brest depuis quelques jours, et bien des gens croient malgré ce bruit et celui également répandu que MM. de Guichen et de La Motte-Piquet commanderaient l'escadre d'Europe, que ce commandement ne sera donné qu'au comte d'Estaing.

Du 16 juin.

M. Necker a la fièvre tierce ; on prétend que c'est une fièvre de regrets; il est revenu à Paris. Ses amis se raffermissent dans l'espoir de le voir rentrer en faveur par l'admission de M. de Beaumont au conseil. C'est un appui de plus en cas de besoin et une voix prépondérante pour le maintien des principes de l'ex-directeur; le public y compte, car les effets publics ont peu baissé depuis sa disgrâce.

Pour éviter de nouvelles allusions la cour a fait effacer la *Partie de chasse de Henri IV* du répertoire des comédiens; là-dessus un mauvais plaisant a fait ce distique :

Acteurs obéissez à cet injuste arrêt
Effacez Henry IV, affichez Turcaret.

Et ce pauvre marquis de Villette, au milieu du sentier de la vertu et de la fidélité conjugale, ne lui rappelle-t-on pas aussi ses anciens goûts, et ne le vexe-t-on pas sur son discours au roi ? écoutez :

Pour chanter nos regrets, ta gloire, ta vertu
Pauvre Necker sais-tu
Qui de la renommée a saisi la trompette ?
C'est le marquis de Villette
Et tu devines bien qu'il l'a mise à son c...

Monsieur, vous voulez tout savoir : on dit que M. de Villette prétend au siège académique, le chemin qu'il prend n'est pas le plus court.

Madame Thelusson ayant eu la fantaisie de se faire inoculer à l'âge de quarante-cinq ans, a succombé, et tout l'art de Tronchin son ami, n'a pu la sauver; elle laisse trois fils, 300 mille livres de rentes, et une détestable maison qui lui a coûté 1300 mille livres, dont personne ne veut et qu'on parle de démolir pour la rendre logeable.

N° 98

De Versailles, le 19 juin 1781.

Le compte que M. le duc de La Vauguyon a rendu au roi de la disposition des esprits dans les États généraux, relativement à nos intérêts, et plus encore les dépêches qu'un courrier de la Haye vient d'apporter, ont convaincu notre ministère que nous ne pouvions, en aucune manière, compter sur la constance de cette république. Le stadhouder a déclaré positivement sa façon de penser à ce sujet. Il reste à savoir si, en cas d'événement, nous exécuterons nos menaces. L'empereur élève une barrière entre nous et les Hollandais, la barrière même serait bonne à prendre, mais....., d'autre part, comment les Hollandais s'arrangent-ils des vues commerçantes de l'empereur ? Ce problème n'est pas facile à résoudre. Je me borne à vous rapporter les faits et à vous rappeler la maxime : lorsqu'on n'a que des maux à attendre, on est trop heureux d'avoir le choix et de pouvoir prendre le moindre. Si les Anglais rendent aux pauvres Bataves leurs possessions ultramarines, ceux-ci se consoleront de la perte d'une partie de leur commerce qui passera à Anvers et à Ostende; ils auraient pu tout perdre.

Le comte d'Estaing n'aura point le commandement de notre escadre, et il est très probable qu'il n'aura pas non plus le portefeuille de la marine, comme il en avait été question; on s'attend cependant d'un moment à l'autre à la retraite de M. de Castries. Le roi a été offensé de la chaleur avec laquelle les amis de M. Necker ont cherché à donner lieu au retour de cet ex-directeur. M. le duc de Chartres et le comte d'Estaing sont les principaux agents qui avaient été employés, et le roi, depuis ce moment, leur marque beaucoup de froid.

Un seigneur de la cour vient de payer 4000 louis pour un pucelage qu'il pourchassait depuis quelque temps; le lendemain de l'acquisition, la prétendue pucelle déflorée a disparu, et l'acheteur a reconnu qu'il avait acquis tout autre chose qu'un pucelage; aux 4000 louis près, deux ou trois mois d'usage des pilules de Keyser le remettront à peu de chose près dans l'état où il était avant de faire ce fatal marché.

Du 20 juin.

Nous apprenons enfin l'heureuse arrivée de M. de Grasse à la Martinique; il n'est plus question que de la prise future de Sainte-Lucie, de la reprise de Saint-Eustache et de la réunion de toutes nos forces navales du Nouveau Monde pour y écraser entièrement les inécrasables Anglais.

L'acharnement du public contre le projet de bâtir dans le jardin du Palais-Royal, est devenu ridicule à force d'être outré. Lors de l'incendie de l'Opéra on a entendu ce propos atroce : Encore si c'était le Palais-Royal! Voilà à quoi tiennent les affections du peuple ! le duc de Chartres est haï parce qu'il s'est trompé peut-être dans le choix d'un plan pour l'embellissement de son palais, l'amélioration de son bien, ou peut-être aussi parce que le public juge mal les arrangements

qu'il se propose de faire. Malgré les démarches de ce prince, il n'est pas encore bien décidé que l'Opéra soit rebâti sur son terrain. Si l'on prend ce parti, il en aura, selon les apparences, l'obligation aux motifs d'économie qui feront rejeter les autres plans pour construire cette salle sur la place du Carrousel, ou à l'hôtel de la ferme du tabac.

Du 23 juin.

La faillite de la maison Pierre His et fils à Hambourg, fait ici le plus grand bruit. Elle n'est que d'environ 4 millions de florins et n'intéresse que toutes nos premières maisons de banque et une partie des gens de la cour qui ont toujours des relations d'une nature ou de l'autre avec les gens à argent. Dans ce nombre, le baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides n'est pas le moins à plaindre. Après Mars, il a voulu successivement courtiser Apollon et Plutus. Il va trouver bien à décompter du calcul qu'il a pu faire en épousant mademoiselle His.

Le ministre a reçu des nouvelles de l'Inde : elles ne sont pas tout à fait aussi satisfaisantes que les précédentes, mais M. d'Orves allait agir : il faut attendre ce qu'il aura fait, et ce que le commandeur fera de Suffren ; nous allons y envoyer encore des nouvelles forces : de tous les côtés nous faisons mine d'écraser les pauvres Anglais ; ce qu'il y a de désespérant, c'est qu'ils n'ont pas même l'air d'avoir peur. Notre ministère travaille fortement à prévenir la révolution qu'ils ont voulu exciter en Hollande ; on prétend qu'il sera imposé de nouvelles entraves à l'autorité et à l'influence du stadhouder ; on ajoute que le roi de Prusse a une armée prête à s'avancer sur le bas du Rhin ; la foudre gronde de toutes parts, l'orage pour avoir été longtemps suspendu n'en éclatera que d'une manière plus terrible.

N° 99

De Versailles, le 26 juin 1781.

Vous avez pu, depuis quelque temps, remarquer, Monsieur, que les choses reprennent peu à peu parmi nous leur ancienne tournure. Le progrès des connaissances, à la fin du règne de Louis XV, avait préparé les beaux jours de l'âge d'or que Louis XVI nous a fait entrevoir. Je ne suivrai point cette réflexion dans ses développements, mais j'ai déjà eu et j'aurai l'occasion de vous rapporter souvent des exemples qui l'appuient. En voici encore un : on avait laissé l'abbé *Raynal* tranquille pendant dix à douze ans. Savez-vous, Monsieur, pourquoi on s'est avisé de le poursuivre au point que ce grand écrivain, dépouillé de toutes les grâces que l'orthodoxie dispute aux talents vrais et utiles, est allé se joindre à tant d'autres pour rendre les pays étrangers témoins de l'ingratitude de sa patrie? C'est qu'il a été rapporté au Parlement qu'il avait prêté sa plume à M. *Necker* pour la rédaction du mémoire sur les assemblées provinciales. Aussitôt, grande rumeur; on s'est ressouvenu que c'est un philosophe, un déiste, un renégat; on l'a décrété, on a confisqué ses biens. Qu'il n'ait ménagé ni Dieu, ni le roi, à la bonne heure; mais médire des conseillers du Parlement, oh! c'est un crime irrémissible.

M. Necker était fort attaché à madame Thelusson; on dit que la mort de cette femme estimable lui a causé assez de chagrin pour contribuer à sa maladie. Il a fait de vifs reproches au docteur Tronchin d'avoir consenti à la folle idée qui lui a coûté la vie et de l'avoir assez mal conduite pour que sa petite vérole rentrât. Le médecin s'en venge en publiant partout qu'une *ambition*

rentrée est la maladie qui vient de mettre véritablement les jours de M. Necker en danger.

Tout dort en ce moment, mais c'est le sommeil agité de l'espoir, de la crainte et de l'impatience. Le réveil m'offrira des matériaux aussi abondants que piquants. Des coups décisifs au dehors, des révolutions intérieures qui apporteront peut-être un changement total dans notre système, voilà ce qui, dans cette campagne, décidera certainement la marche des événements futurs. En attendant, tous les esprits occupés de grandes idées, dont aucun fait ne vient même appuyer la combinaison, m'ôtent jusqu'à la satisfaction de trouver de ces anecdotes intérieures dont le récit pourrait suppléer à la stérilité d'articles plus importants.

Du 29 juin.

Il est arrivé, ces jours derniers, un courrier de Londres qui était attendu avec la plus vive impatience. Il s'agissait de savoir positivement ce qui se traite entre la cour de Vienne et de Londres. On prétend qu'il en a coûté une somme très considérable pour se procurer un prétendu secret. On peut comparer les renseignements qu'on nous envoie à ce sujet aux lazzis du courrier de l'Europe sur l'entrevue du duc de Glocester avec Joseph II. Quoi qu'il en soit, le compte que le baron de Breteuil a rendu des dispositions dans lesquelles il a laissé l'empereur, les démarches ouvertes de ce prince et les avis particuliers qui nous viennent de différents côtés, nous inquiètent beaucoup. Le ministère est assailli de mémoires de nos négociants sur l'extension que le commerce des Pays-Bas est à la veille d'obtenir. Le conseil des dépêches et celui du commerce se sont assemblés plusieurs fois à ce sujet; leurs rapports ont été envoyés au conseil d'État. Telle est la décision de ce dernier qui doit être communiquée à notre com-

merce maritime : « Le conseil, etc., après avoir examiné les diverses requêtes présentées par les négociants, décide qu'il ne souffrira point qu'il soit porté aucune atteinte à leurs droits ni aux traités qui fixent invariablement le commerce de chaque nation.

On regarde toujours une guerre de terre comme inévitable ; mais on sait cependant que les dispositions actuelles de notre ministère, celles surtout de notre monarque, sont pour la paix, dût-on l'acheter par des sacrifices qui peuvent encore renverser dans son principe le système que l'Angleterre cherche à établir dans le continent. Il est certain qu'elle y renoncera sans peine si nous renonçons à l'indépendance des Américains. Les négociations à cet égard se sont ranimées ; les circonstances sont plus pressantes qu'elles ne l'ont jamais été ; il est difficile de prévoir ce qui arrivera, mais il paraît toujours qu'il n'y a pas de milieu entre une prompte paix et une guerre générale.

Des politiques entêtés ont prétendu, sans en vouloir démordre, que l'empereur viendrait à Trianon : ils achèvent leur roman, et prétendent qu'il y est à ce moment ; ils soutiendront ensuite qu'il y a été et qu'il en est reparti, tandis que, selon les apparences, il n'est pas sorti de Bruxelles. Son séjour, disent les mêmes gens, sera de dix jours, temps nécessaire pour envoyer un ultimatum à Londres, en recevoir l'acceptation et consommer le grand œuvre qui est l'objet du voyage de ce souverain.

N° 100

De Versailles, le 6 juillet 1781.

Les négociations pour la paix sont plus animées qu'elles ne l'ont été depuis qu'il en est question, et

jamais les gens éclairés n'ont eu moins de confiance en leur succès. On croit toujours que les médiateurs désirent peu de réussir à moins qu'on ne leur paye de chères épices, et l'on espère plutôt chanter des *Te Deum* et faire des feux d'artifice pour des victoires que pour la signature de traités. Ceux qui se feront donneront probablement le signal d'un nouveau carnage et non celui des beaux jours de la tranquillité. Nous en sommes si persuadés que nous cherchons bien plus à jeter les fondements d'une alliance solide avec le roi de Prusse et la Hollande qu'à nous concilier l'amitié des puissances qui se sont annoncées comme médiatrices, il paraît certain que la démarche des bourgmestres d'Amsterdam à l'égard du duc de Brunswick a été suggérée par le duc de La Vauguyon : on va jusqu'à dire que les mémoires qu'ils ont présentés au stathouder sont sortis de sa plume. Le résultat de cette opération hardie est fort incertain ; l'influence du prince d'Orange sur les États généraux n'est pas moindre que celle de Georges sur le Parlement britannique : on en peut juger par l'effet qu'ont produit les plaintes du feld-maréchal. Il y a des gens qui ne seraient pas étonnés de voir bientôt la Hollande nous tourner casaque, et les amis que nous avons dans la République fort mal dans leurs affaires. Il ne serait pas impossible, disent-ils, que dans le même moment où les suites de la division qui y règne lui font perdre une bonne partie de son commerce, cette même cause l'amenât à la perte de sa liberté par un effet des mesures qui sont les seules peut-être propres à y rétablir l'unanimité. Déjà est-il certain que les puissances mêmes qui profitent de ce désordre, pensent à appuyer les moyens violents qui arrêteront cette fermentation, quand elles en auront tiré tout le parti qui convient à leurs intérêts.

Hier on a renfermé au château de Bicêtre un malheureux marchand d'images qui s'était avisé de répandre

sur toutes les boutiques de ses confrères, dont nos quais et nos remparts sont décorés, une méchante gravure ayant cette inscription :

Allégorie pour la fin du compte rendu dédiée aux regrets des citoyens.

Et ces vers :

Necker victime de l'envie
Fait pleurer tout bon citoyen,
Pauvres à qui sa femme a conservé la vie
Gémissez sur sa perte et n'espérez plus rien.

L'impertinence de ce dernier hémistiche est sans doute la véritable cause de la rigueur exercée contre le plat auteur de cette spéculation.

Le cardinal de Rohan a fait venir de Strasbourg le fameux comte de Cagliostro, pour la maladie de son oncle le prince de Soubise dont les jambes sont ouvertes et menacées de gangrène ; mais le maréchal n'a pas voulu recevoir le nouvel Esculape, et a déclaré qu'il ne se mettrait jamais entre les mains d'un charlatan.

Les belles pensionnaires du malade, ont fait place au curé de sa paroisse qui le visite souvent ; la mort de ce riche amateur occasionnerait un grand deuil dans nos coulisses.

Le curé de Saint-Maur a refusé le pain bénit que la demoiselle Michelon, maîtresse du duc de Bourbon voulait rendre en personne. Ce courage évangélique fait un honneur infini au pasteur, dans la spéculation duquel l'espoir d'un bénéfice que l'archevêque de Paris doit à son zèle est peut-être entré tout autant que celui d'une part dans le paradis.

Du 8 juillet.

Faute de nouvelles politiques, rejetons-nous sur les anecdotes. En voici une assez plaisante. Un M. de M.,

ancien lieutenant de milice et aujourd'hui maréchal de camp de la façon du défunt ministre de la marine, était dans l'assemblée qui, sous le feuillage de l'arbre de Cravovie, règle le sort des puissances. On parle des projets de l'empereur. M. de M. veut gager que l'Autriche et la France se battront avant la fin de l'année. — Je parie contre, dit un vieux militaire, parce que la France sera forcée à la paix, par l'impossibilité de faire la guerre. — Vous voyez bien noir, reprend M. de M. en persiflant, et depuis quand donc la France est-elle si terriblement déchue? Depuis quand? répond le vieux serviteur de Mars. — Depuis que l'intrigue fait les maréchaux de France et que Sartine a fait des maréchaux de camp. M. de M. tira une grande révérence, prit sa canne et son chapeau et s'en alla ailleurs sans mot dire.

Autre anecdote. Un officier de distinction avait sollicité vainement du ministre de la guerre, un congé pour venir à Paris, où l'appelaient, disait-il, des affaires pressantes. Il ne s'agissait pourtant que de coucher avec une jolie femme, mais cette affaire, après tout, en vaut bien une autre. Sur des refus réitérés, le colonel veut s'adresser à M. de Maurepas, mais écrivant en même temps à sa divinité, il se trompe d'adresse et la lettre suivante est celle qui parvient au vieux ministre. — Cher ange, par suite de la cruauté de me refuser la permission de voler dans tes bras, je serais au désespoir si je n'espérais une réponse plus favorable de Maurepas. C'est un vieux paillard qui devinera bien l'objet de ma demande, et n'en sera que plus disposé à me l'accorder ; il sentira bien qu'à mon âge on aime mieux mourir dans les bras de sa maîtresse que de vivre dans une triste garnison... Encore si faute de myrthes, j'avais des lauriers à cueillir! mais je végète ici tandis que mes camarades se battent ailleurs. C'est un f... métier que la guerre en temps de paix, je dis paix puisque ce n'est pas pour moi que le canon gronde... Adieu, chienne de mine, si je te

tenais, tu te doutes bien de ce qui t'arriverait. En attendant que j'aille te surprendre, comme je l'espère, je te baise sur la parole. » Le comte de Maurepas a beaucoup ri de cette aventure, a écrit une lettre charmante au colonel, et celui-ci a obtenu ce qu'il désirait.

N° 101

De Versailles, le 11 juillet 1781.

Notre ministère paraît un peu affecté du dénouement qui se prépare à la fameuse neutralité armée ; incident qu'on dirait n'avoir été dans la grande tragédie que jouent les puissances, qu'un épisode fait pour soutenir l'intérêt et masquer la marche et les progrès de l'action. L'intervention de l'empereur, son alliance avec la première tête de la confédération du Nord, le parti que ces deux puissances paraissent avoir pris d'empêcher la chute de l'Angleterre, de faire acheter l'indépendance de l'Amérique aux États qui la désirent, par le sacrifice d'une grande partie de leurs droits sur leurs propres colonies, de combattre l'influence de la France sur les provinces unies et peut-être de détruire celle qu'elle avait acquise sur le cabinet de Madrid, enfin leurs prétentions particulières se développent peu à peu et feront éclater incessamment un système que bien des politiques ont pressenti, deviné ou connu, mais dont nous avions cru pouvoir détourner les effets.

Nos meilleurs avocats vont s'exercer sur le procès du duc de Chartres contre ceux qui ne veulent pas qu'il soit le maître de faire bâtir à son gré dans son jardin. On a trouvé l'un de ces matins un tronc attaché à l'arbre de Cracovie, avec cette inscription : *On recommande à vos charités M. le duc de Chartres ; on prendra jusqu'aux pièces de deux sols, attendu l'extrême besoin d'argent*

de S. A. S. En effet, cette spéculation mercantile de boutiques et d'appartements à louer fait un singulier contraste avec les grandes vues de gloire militaire et de dévouement patriotique qui ont paru animer ce prince avant la fureur de bâtir qui les remplace.

Du 12 juillet.

Vous connaissez l'embonpoint excessif de Monsieur, frère du roi, il eut avant-hier une espèce d'attaque d'apoplexie ; toute la cour a été alarmée sur la santé de ce prince justement aimé et vénéré ; il est hors de danger.

Nos nouvellistes attendent toujours l'empereur de pied ferme, mais ce n'est pas tout. Ils veulent encore que le prince Henri de Prusse vienne de Spa dans le plus profond incognito et prétendent que ces deux illustres personnages tiendront sous huit jours avec notre jeune monarque une conférence où le sort de l'Europe sera déterminé. Il est très fort permis de révoquer en doute la réalité de cet auguste congrès, malgré le ton emphatique et assuré avec lequel on nous débite jusqu'à ce qui s'y dira ; mais il paraît bien certain que nos incertitudes sur le dénouement de ce qui se passe loin des yeux du vulgaire, ne tarderont pas à être fixées.

La nouvelle d'une action entre les généraux Clinton et Washington paraît n'avoir pas le moindre fondement ; M. Franklin lui-même dit partout qu'il n'en croit rien. Les principes du général américain sont diamétralement opposés au parti désespéré d'attaquer, et ceux de l'Anglais y sont aussi d'autant plus contraires en ce moment, qu'il paraît que la grande affaire suivant son plan est de se rendre entièrement maître des provinces méridionales. On donne plus de confiance aux bruits de victoires dans les Indes occidentales qui font retentir tous nos rendez-vous publics. Un de nos ministres a

trouvé, à cette occasion, la lettre suivante sur sa table. — Je suis Anglais, ainsi vous ne vous attendez pas à voir ici les expressions de ma joie sur les avantages que vous remportez sur nous, mais par la même raison je ne m'en affligerai pas non plus bien vivement. Il ne s'agit de rien moins que de faire la conquête de tout ce que nous possédons outre-mer. Eh bien, je promets sur ma tête de vous apporter l'engagement solennel du ministère, du Parlement, de la nation britannique, pour cette proposition. Loin d'intriguer dans les cours étrangères pour déterminer les unes ou les autres à prendre part à nos querelles comme alliées, ou comme médiatrices, obtenons d'elles qu'elles resteront spectatrices bénévoles et ne se mêleront de nos affaires ni directement, ni indirectement, ni en dessus ni en dessous, ni pendant, ni après la guerre, et qu'elles garantiront, au contraire, les conquêtes que l'un de nous aura faites, lorsque l'autre sera obligé de demander grâce. Voilà une offre bien tentante, n'est-ce pas? dans un si beau moment! Vous êtes trois et presque quatre contre un, la guerre serait longue : elle finirait nos anciennes inimitiés qui sont de la nature de ces querelles que l'honneur défend de laisser là tant qu'il n'y a personne sur le carreau; la fière Albion ne doute pas que ce ne fût pour elle l'époque du plus haut degré de splendeur auquel jamais empire ne s'est élevé.

Cette gasconnade fait beaucoup rire ici ; voilà comme nous sommes. Puissions-nous bientôt, en effet, rire à beau jeu ; en attendant, on a découvert l'écrivain de la lettre : il s'est trouvé que c'est un petit clerc de notaire. On l'a fait changer de gîte.

N° 102

De Versailles, le 17 juillet 1781.

Nos anglomanes, car il s'en trouve même au milieu de nous, ne peuvent se refuser à convenir que, dans les deux Indes, nos affaires ont pris une tournure qui doit répandre la consternation et les angoisses parmi nos ennemis, mais ils observent que l'Amérique septentrionale n'offre pas, à beaucoup près, un tableau aussi riant pour nous. La détresse des Américains est au comble : ils manquent d'argent, d'armes et de courage. Le parti que nous nous étions formé en Hollande est à la veille d'être terrassé ; on regarde comme certaine la réconciliation de la République avec l'Angleterre, et si nos succès rendent la paix plus probable que jamais, l'intervention des puissances plutôt législatrices que médiatrices ne nous laissent guère l'espoir qu'elles influeront sur les conditions qu'elles ont déjà tracées.

Du 19 juillet.

Le propos qu'un des seigneurs de la cour vient de tenir dans la galerie du château a été, comme vous pourrez bien le penser, Monsieur, soigneusement recueilli. — L'empereur a été en Hollande chercher de la graine de paix ; il en a fait venir une once de Londres ; il reste à savoir si le terreau du Trianon sera propre à sa végétation sous l'influence du vent du nord. En effet, il paraît certain que le comte de Falckenstein est attendu par nos augustes maîtres ; j'ai d'autres motifs pour le croire que cette plaisante raison que m'en donnait un nouvelliste. On répète *Iphigénie en Tauride*, la cour en est rassasiée, ce ne peut donc être que pour l'empereur. Le chevalier Glück aura voulu faire entendre ce chef-d'œuvre

à son maître : comme si, pour régaler cet illustre hôte d'un opéra nouveau pour lui, on avait mis l'Académie de musique dans une confidence qu'on refuse au public.

On assure que le ministère a reçu de mauvaises nouvelles des Iles et que l'entreprise contre Sainte-Lucie a été si mal combinée et si maladroitement conduite qu'une persévérance d'un mois n'a pas empêché qu'elle échouât.

L'exposition des plans adoptés par M. le duc de Chartres a raccommodé le public avec ses projets, mais elle a brouillé le prince avec sa spéculation. On lui a démontré que par l'exécution de ces vastes idées, il lui en coûterait près de vingt millions. Dieu sait combien l'on fait de mauvaises plaisanteries à ce sujet.

Le rappel de l'amiral Rodney, dont les dernières lettres de Londres nous apportent la nouvelle, fait croire à nos profonds raisonneurs que c'est un sacrifice arraché à la fierté anglaise par le désir de nous priver de l'alliance des Hollandais. On peut, en effet, regarder la prise de Saint-Eustache comme l'époque des progrès que l'esprit antianglais a fait dans le peuple de quelques-unes des Provinces-Unies. L'abondance de guinées anglaises qui, de la Haye se sont répandues à Amsterdam, et des lettres interceptées ayant donné l'éveil à la régence d'Amsterdam sur les moyens employés par la cour de Londres pour enchaîner le lion belge, celle-ci a été obligée de tempérer par une démarche de quelque éclat, le coup que cette découverte portait à ses intérêts. Le cabinet de Saint-James a changé entièrement vis-à-vis des Hollandais son ton et sa marche; la présence de l'empereur a secondé ses vues et le rappel de Rodney pourrait bien n'être pas mal à propos regardé comme le signe de leurs succès.

N° 103

De Versailles, le 21 juillet 1781.

Si ce n'est pas nous, ce sera nos alliés qui chanteront le *Te Deum*. Pour la huitième ou dixième fois enfin la nouvelle de la prise de Pensacola est vraie. Dans trois mois celle de Minorque, et trois mois après celle de Gibraltar. Voilà les églises de Madrid occupées pour une année à rendre des actions de grâce. Nos calembourdiers disent que, de notre côté, les actions de grâce, « Grasse » restent dans le Nouveau-Monde ; à la vérité, nous ne savons pas trop ce qu'y fait ce chef d'escadre, mais sûrement il ne restera pas à nous consoler du second crève-cœur de Sainte-Lucie.

Il n'est plus douteux que l'empereur ne vienne ici. Ceux qui connaissent ce monarque badinent de l'ardeur avec laquelle on lui prépare, à Trianon, opéra, comédies, bals, illuminations, feu d'artifice. Les fêtes sont de toutes les choses de ce monde ce qui le flatte le moins, et l'on prétend qu'il sera remonté en chaise avant que la première fusée soit tirée,

M. le duc de Chartres a de nouveau pris à cœur son projet pour le Palais-Royal. Des entrepreneurs offrent d'en partager les frais. Un beau matin on a trouvé les plans exposés, les nouvelles rues ainsi étiquetées : *Rue d'Ouessant*, *rue du Saint-Esprit*. Il faut pourtant avouer à notre louange que ces plates méchancetés de quelque obscure méprisable Zoïle ne font rire personne.

Du 26 juillet.

La manière dont le public témoigne son mécontentement des projets de M. le duc de Chartres, n'était propre qu'à aigrir ce prince et le porter à des partis violents. On

l'a prévu, cela est arrivé. Il se promenait, il y a deux jours, dans le jardin du Palais-Royal. Une affluence prodigieuse l'a entouré et accablé d'acclamations qui n'étaient pas celles que le sang de Bourbon est accoutumé de recevoir. Son Altesse a été obligée de se retirer avec précipitation et a, sur-le-champ, donné l'ordre que les portes qui donnent sur ce jardin fussent cadenassées lundi prochain, la grande allée et l'allée d'Argenson abattues et les travaux commencés pour l'exécution de ses plans.

Les bons citoyens, qui sont peut-être encore moins rares qu'on ne pense, sont affligés d'une scène qui vient de se passer chez M. le lieutenant de police de Paris, et dont on assignerait la date aux dernières années du règne de Louis XV, si l'on ne savait qu'elle est toute récente. Fréron a osé badiner un personnage important qui, sur le théâtre, est M. Géronte, sifflé du public, et, à la ville, M. Desessarts, très protégé d'un maréchal de France. Le lieutenant de police a fait venir Fréron et l'a accablé d'outrages; sur quelques répliques assez modérées : « Qu'on lui ôte son épée ! s'est écrié le magistrat avec colère, il n'a pas le droit de la porter ! » On a désarmé le journaliste. Celui-ci a pourtant supporté avec une sorte de noblesse cette horrible scène. « La preuve, a-t-il répondu, que je ne suis pas aussi vil que vous voudriez le persuader, c'est que vos menaces n'ont jamais pu me résoudre à la rétractation que vous me demandiez et que je regarde comme une bassesse. » Le magistrat, ensuite s'adressant à l'un des gens de M. de Duras qui était venu exprès pour être témoin, lui dit : « Vous rapporterez à M. le maréchal comme je l'ai mis plus bas que terre. » J'ai lu quelque part que l'on dégrade l'autorité en la prostituant à servir les ressentiments particuliers. Ce n'est pas au petit Fréron que cette aventure fait le plus de tort. Il paraît qu'il ne tiendrait pas à M. de Duras que la Bastille ne fût remplie de gens de

lettres, et qu'il est servi à souhait par tous les instruments de l'autorité suprême.

N° 104

De Versailles, le 28 juillet 1781.

Dans l'état de stérilité où se trouve depuis quelque temps la carrière de nouvelles politiques, il est heureux pour la vivacité française d'avoir eu à se diriger sur divers objets qui se sont succédé avec assez de rapidité pour ne laisser aucun vide. En ce moment tous les regards sont fixés sur l'illustre voyageur qui est en route pour venir voir nos souverains. Ce serait peine perdue que de vouloir entretenir nos spéculateurs d'autre chose. Il ne se fait et ne se dit rien que ce monarque n'en soit l'objet. En attendant son arrivée, je n'aurai rien d'essentiel à vous mander ; il ne se présente aujourd'hui qu'une anecdote assez plaisante. Deux roués du premier ordre en tout genre, voulaient tirer une petite vengeance de deux de nos belles. Ils leur donnèrent avant-hier un souper fin à Paris. On s'entretint pendant le repas de l'empereur qui était, disait-on, déjà arrivé à Versailles. Au dessert, un inconnu demande à parler à l'une des divinités, remet un billet et disparaît. Rentrée dans la salle, elle ne peut dissimuler sa joie : son secret lui est bientôt arraché. Le billet était ainsi conçu : « L'homme le plus passionné vient de voir au spectacle la plus belle des parisiennes. Il lui demande un entretien dans la nuit à l'hôtel du c... à Versailles. Si elle consent à rendre le plus heureux des hommes celui que son amour en rend le plus digne, elle le fera savoir à l'*Empereur à Versailles*. » On félicite la belle sur sa brillante conquête, et l'on se donne rendez-vous au surlendemain ici pour s'en réjouir ensemble. Aujourd'hui, les deux roués

sont venus au château. Pour vous donner une idée du dénouement de cette farce, il suffit de vous dire qu'il y a ici un valet du château que l'on nomme l'Empereur, et qui est le plus laid et le plus dégoûtant des mortels; que l'attrait de cette bonne fortune avait engagé non seulement la belle à qui le billet était adressé, mais sa compagne, à écrire un tendre billet à l'Empereur, et que celui-ci n'avait pas manqué d'aller aux deux rendez-vous qui lui avaient été donnés dans le même hôtel. La confusion et le dépit d'un côté, les rires moqueurs de l'autre, ont produit la scène la plus délicieuse pour nos malins. Telle est, Monsieur, la nouvelle du jour.

Du 2 août.

L'auguste voyageur attendu avec tant d'impatience est ici depuis le 29 du mois passé. Sa Majesté Impériale est arrivée à Paris de très grand matin, elle s'est arrêtée à la porte de son ambassadeur, qui l'a conduite à l'*Hôtel de Valois*, où un bon lit était préparé pour recevoir le monarque. Les matelas, les lits de plumes, les coussins furent bientôt enlevés par son ordre. Après avoir pris deux ou trois heures de repos, l'empereur, enveloppé dans l'incognito le plus impénétrable et accompagné d'une seule personne, est monté dans un carrosse de place, a été visiter l'édifice de Sainte-Geneviève, dont il a vu les progrès avec autant de plaisir qu'il a paru désapprouver la destruction du jardin du Luxembourg où il s'est fait conduire ensuite; après avoir considéré les commencements de la nouvelle salle qu'on élève pour la Comédie-Française, il est rentré à son hôtel, et, ayant changé d'habit et de carrosse, ce souverain est parti pour Versailles, et est venu recevoir les embrassements d'une sœur digne de toute sa tendresse, et qui a, de commun avec lui, le bonheur de jouir de l'amour de ses sujets. Les deux premiers jours du séjour de l'empereur

ici se sont passés dans l'intérieur du château où le roi et la reine ont partagé avec cet hôte illustre tous les plaisirs réservés à une famille unie par les liens de l'amitié autant que par ceux du sang. Le 31, le roi partit à midi pour Saint-Hubert. L'empereur et son auguste sœur allèrent peu après ensemble à Trianon et revinrent pour le retour du roi.

Ce fut probablement lundi qu'on traita les grands objets supposés au voyage de l'empereur. Ce serait renouveler des conjectures vagues et hasardées que de vous en entretenir. Hier il ne fut plus question que de fêtes. Glück fut, à Trianon, le principal agent des plaisirs qu'on y goûta. Sa Majesté Impériale est venue aujourd'hui à Paris, et, ayant caché sa grandeur sous l'extérieur le plus simple, elle a parcouru la foire Saint-Laurent, la redoute chinoise, etc., qu'elle a quittées pour souper chez madame de Brionne.

Toutes les fois que la reine a paru en public dans la compagnie de son auguste frère, sa toilette était de la plus grande simplicité. Leurs Majestés allèrent l'une avec l'autre de Versailles à Trianon. Elles étaient dans une berline coupée, traînée par quatre chevaux, sans pages, sans gardes, et sans suite. La reine était habillée d'une lévite de mousseline avec une ceinture bleue, ses cheveux relevés avec un simple ruban, sans rouge et sans diamants.

On croit que M. le comte de Falkenstein partira demain pour Strasbourg. Il a dessein, dit-on, d'être rendu à Vienne du 10 au 12.

Le prince de Lambesc, grand écuyer, a offert sa démission de cette belle charge, se plaignant de passe-droits qu'on lui fait en faveur du duc de Coigny, premier écuyer.

N° 105

De Versailles, le 8 août 1781.

Les nouvelles que nous venons de recevoir des Indes occidentales nous annoncent que la campagne de M. de Grasse est finie : elle n'a abouti qu'à la prise de Tabago ; on peut joindre, si l'on veut à la gloire de cette conquête, celle d'en avoir imposé à Rodney qui n'a osé nous attaquer, mais non pas celle de l'avoir battu, malgré la grande supériorité de nos forces ; enfin on assure que, pendant le mauvais temps, M. de Grasse fera quelque chose de mieux dans le Nord de l'Amérique, où il est allé avec des forces redoutables de terre et de mer. Il se plaint beaucoup, dit-on, de M. de Bouillé à qui il attribue le mauvais succès de l'entreprise contre Sainte-Lucie.

L'affaire de M. Bastard a été suivie chaudement. M. Radix de Sainte-Foy est décrété d'ajournement personnel ; ce n'est pas le pis de l'affaire. La protection du comte d'Artois dont il était surintendant des finances, pouvait le rassurer contre tous les événements ; ce prince l'abandonne. Samedi dernier il reçut l'ordre de renvoyer son brevet de cette charge. M. de Verdun, nevéu de l'ancien fermier général de ce nom, l'a déjà remplacé ; on dit que M. de Sainte-Foy est accusé d'avoir détourné cinq millions de sa manutention. Cela est difficile à croire : au reste, comme il a infiniment d'esprit, des amis puissants, les plus fins cuisiniers du royaume, une cave délicieusement fournie, des loges à tous les spectacles, une campagne charmante sur le bord de la Seine, à Neuilly, la plus belle créature imaginable pour maîtresse, un reste de faveur du prince qui lui doit une partie des plaisirs qui forment le tissu

de sa vie, et sans doute un bon *magot* en sûreté, on ne doute pas qu'il ne triomphe de ses ennemis.

Elle est entièrement à bas cette fameuse grande allée du Palais-Royal qui recélait l'arbre de Cracovie. Le duc de Chartres est accablé d'épigrammes et de pasquinades plus mauvaises les unes que les autres. On l'a peint dans le costume des gens qui vont ramasser des loques et des chiffons au coin des bornes; on a joint l'inscription suivante à ce barbouillage : *Il cherche des loques à terre*, c'est-à-dire des *locataires* pour les maisons qu'il veut faire bâtir, ce qui, en effet, malgré la fureur actuelle d'être logé grandement et agréablement ne lui sera peut-être pas fort facile à trouver.

Quoique la grande manufacture de nouvelles, l'arbre de Cracovie n'existe plus, on n'en fabrique pas moins. En voici une qui n'est pas l'idée la moins ridicule que nos spéculateurs aient eue depuis le commencement de cette guerre. — L'armement de Cadix va au Texel pour rendre la ville d'Amsterdam libre et impériale. — Vous devinez de reste toutes les circonstances et dépendances de singulier roman.

Du 12 août.

Nous avons enfin une relation de la campagne de M. de Grasse dans les Indes occidentales. On y remarque une contradiction assez singulière : on a fait avec beaucoup d'appareil à Sainte-Lucie une descente qui n'était qu'une feinte. On voulait, dit-on, détourner l'attention de l'ennemi des coups qu'on se préparait à lui porter ailleurs; on ne pensait nullement à prendre cette île; et cependant on ne l'a abandonnée que sur l'avis inattendu de l'arrivée d'un renfort envoyé deux jours avant par l'amiral Rodney. Celui-ci prétend que nos troupes se sont rembarquées avec assez de précipitation pour laisser à terre beaucoup de bagages et de munitions.

N° 106

De Versailles, le 14 août 1781.

Les dépêches de M. le comte de Grasse renferment des plaintes très vives contre quelques-uns des capitaines de son escadre; le roi a dit que s'ils étaient coupables, il voulait qu'on fît un exemple terrible.

Le départ de l'empereur n'a point dissipé les ténèbres épaisses répandues sur le véritable objet de son voyage. Il est certain qu'il a eu un entretien particulier avec M. de Maurepas : il paraît qu'il a été question de projets d'accommodement et de pacification; on assure que l'on s'est tenu de notre part dans une sphère de discours vagues, et qu'à cet égard les choses ne sont pas plus avancées qu'il y a un mois.

Le duc de Choiseul s'est trouvé dans le plus grand incognito au souper que madame de Brionne a donné à l'empereur; le monarque a fait beaucoup d'accueil à l'ex-ministre et à longtemps parlé avec lui.

On a appris ici, avec étonnement, l'accueil et les offres que l'empereur a faits à l'abbé Raynal à Spa; du vivant de l'impératrice, ce monarque, au retour de son premier voyage en France, passa près de Ferney et n'alla pas visiter Voltaire.

Une vieille marquise à laquelle est resté le goût des gentillesses poétiques qui faisaient les délices de la Cour au commencement de ce siècle voulut, ces jours-ci, mettre à l'épreuve la facilité du chevalier de Bouffers, en lui demandant un sonnet sur les bouts rimés les plus bizarres qu'elle pût trouver; il les remplit ainsi :

Enfants de saint Benoit sous la guimpe ou le *froc*
Du calice chrétien savourez l'*amertume*
Vous, Musulmans, suivez cette triste *coutume*
Buvez de l'eau pendant que je vide mon *broc*.

De vos raisonnements moins ébranlé qu'un *roc*
Je crains peu cette mer de soufre et de *bitume*
Où vos sots docteurs ont *coutume*
De noyer les Titus et les rois de *Maroc*.
Quelque puisse être le *maroufle*
Que vous nommez Pape ou *Muphti*
Je ne baiserai point son cul ni sa *pantoufle*,
Prêtres noirs qui damnez Marc-Aurèle ou *Xam-ti*
Par qui Confucius comme un lièvre est *rôti*
Le diable qui les brûle est celui qui vous *souffle*.

La dévote octogénaire fit un grand signe de croix, et promit que si elle s'avisait encore de faire des vers, elle se chargerait plutôt d'y fournir la raison que la rime.

Du 16 août.

Il paraît que M. de Grasse est allé dans l'Amérique septentrionale, suivi par Rodney; peut être y rétablira-t-il l'honneur de nos armes contre un adversaire dont le bonheur continue à l'emporter sur notre supériorité. On assure que le rappel de M. de Grasse a été arrêté dans le dernier conseil.

Il est bien certain que l'expédition du duc de Crillon a l'île Minorque pour objet et que sans les vents contraires il y serait déjà.

M. l'archevêque de Paris a donné, ces jours-ci, à Conflans, un grand dîner, où étaient le maréchal de Richelieu, le duc de Coigny et M. Necker.

Le duc de Chartres balance entre différents projets pour son jardin, où il est décidé de remplacer par des pierres les arbres qu'il a fait abattre. Son Altesse a emprunté 5 millions aux Génois sous la caution du duc de Penthièvre son beau-père.

Le voyage de l'empereur a ouvert une brillante carrière à l'imagination de nos politiques. Il est certain qu'il s'est agi de paix, mais les semences d'olivier qu'il

a répandues n'ont point germé ; il a parlé de Rome sans ménagement ; cette corde nous touche peu. Il a été si peu question de mariage qu'on prétend que cet auguste voyageur avait à sa suite une femme habillée en page. Je vous fais grâce des beaux romans d'un nouveau partage de la Pologne, de la prise de Constantinople à laquelle nous nous opposons comme de raison, etc.

L'Anglais Walpole, qui était ici, est retourné à Londres deux heures après le départ de l'empereur.

L'empereur a doté de mille louis la fille du baigneur chez laquelle il a logé ici.

Il est décidé que le système des impôts va remplacer celui des emprunts Aux 2 sols pour 100 succéderont bientôt une augmentation de capitation, celle de finance, des charges de secrétaires du roi, de notaires, etc. On prétend que lorsque ces opérations seront faites, M. Joli de Fleury aura les sceaux et que l'administration des finances passera en d'autres mains.

Nous avons un phénomène singulier qui a donné à notre charmante souveraine, une nouvelle occasion d'exercer sa bienfaisance, c'est une jeune fille qui n'a point encore dix ans et qui est prête d'accoucher. L'ingénuité de cet enfant est touchante, mais ses dispositions pour la population ne pouvaient être équivoques ; et elle tient à une famille célèbre par ses hauts faits en ce genre. Son père est un batelier, la terreur des mères et des maris, sa mère est morte il y a quelques années d'une maladie qui n'annonce pas la chasteté, et son frère âgé de seize ans à déjà engrossé trois paysannes.

Aux âmes bien nées
La vertu n'attend pas le nombre des années.

M. le Guai premier commis de la marine, célébrait hier la fête de mademoiselle Godeau sa maîtresse ; au

sortir de table, il monte dans son appartement, s'assied dans un fauteuil et expire.

N° 107

De Versailles, le 20 août 1781.

On a fait ici des réflexions de plus en plus sérieuses sur l'effet de ce fameux système de neutralité armée dans lequel nous n'avions d'abord considéré que l'avantage d'isoler nos ennemis et qui renouvelle évidemment la fable de *l'Huître et les Plaideurs*. Il est question d'opposer aux progrès de cette confédération dans le succès des véritables vues qui l'ont formées, une ligue qui ne serait pas moins redoutable et que composeraient les puissances actuellement belligérantes. On assure que, sans le concours de médiateurs intéressés, des négociations directes tendent à faire bientôt cesser une guerre, dont l'effet certain, si elle se prolonge, sera uniquement d'enrichir les spectateurs aux dépens de ceux qui s'entre-déchirent. Nous ne pouvons donc guère nous flatter de jouir de la paix que pour quelques instants, et une guerre générale ne paraît que trop certaine, soit que les arrangements imprévus jusqu'ici aient leur effet, soit que, pour les prévenir, les projets de quelques cours de l'Europe éclatent avant le moment auquel elles semblaient en avoir remis l'exécution.

En attendant que notre ministère mette en œuvre son moyen accoutumé pour contenir la Russie, et secoue le flambeau de la guerre sur les dociles administrateurs de la Porte ottomane, le capitan-pacha qui a la plus grande influence dans le divan, nous est totalement dévoué.

Ce sera un spectacle fort étrange pour les spéculateurs qui, depuis le commencement de cette guerre,

s'épuisent en conjectures, que celui d'une ligue formée entre les puissances mêmes qui semblent en ce moment avoir conjuré leur ruine mutuelle, contre celles qu'elles avaient, pour ainsi dire, désignées comme arbitres de leurs différends. Les affaires de l'Amérique septentrionale, pierre d'achoppement de toutes les négociations du continent, paraissent toujours un obstacle invincible, et selon les appparences, on verra plutôt la neutralité armée se dissoudre pour renforcer l'un et l'autre des partis qui se battent.

Aussitôt que l'espoir d'une pacification sous cette nouvelle forme sera détruit, on prétend que le projet tant de fois agité d'une descente en Angleterre aura enfin son exécution. Le comte Hector, commandant de la marine à Brest, a été mandé ici à l'effet de rendre compte du plan qu'il a tracé pour cette expédition, plan qu'on assure très bien combiné et d'un succès très probable.

Du 21 août.

La cour se rendra lundi au château de la Muette, la reine a désiré se rapprocher de madame de Polignac qui doit faire bientôt ses couches à Passy.

Le roi vient de montrer à ses peuples qu'en changeant de ministres, il n'a point changé de principes ni rejeté les vues sages d'une juste économie que M. Necker lui a inspirées : la réforme de quatre-vingts charges dans les écuries a été arrêtée ces jours-ci.

On construit des vaisseaux de guerre dans tous nos ports ; la possibilité de la continuation d'une guerre maritime rend ces mesures toutes naturelles, mais le ministère vient de faire, à ce que l'on m'assure, un marché pour cent mille tentes. Ceci annoncerait d'une manière bien triste pour les pacifiques citadins, la vérité de ce que vous avez lu peut être avec surprise au commencement de cette lettre.

La grande question de la construction de l'Opéra est enfin décidée. Le duc de Chartres a reçu du roi, une lettre dans laquelle Sa Majesté lui annonce qu'elle a résolu d'en faire élever la salle à la paix, dans la cour des Princes aux Tuileries : dès le lendemain Son Altesse Sérénissime ayant fait venir le prévôt des marchands lui a montré d'une main cette lettre et de l'autre les lettres de Louis XV, enregistrées au Parlement, qui portent que dans le cas où l'on voudrait dans la suite, retirer l'Opéra du Palais-Royal, il lui serait payé une somme de 15,000 livres, en dédommagement de ses sacrifices. — Vous voudrez bien, Monsieur le prévôt des marchands, informer l'Hôtel de ville de ceci, et me faire compter cette somme dont je ne rabattrai pas un sol. » Les détracteurs des changements projetés au Palais-Royal croyaient que cette résolution de la cour apporterait obstacle, et ils se sont trompés, le duc d'Orléans même y a donné son approbation.

N° 108

De Versailles, le 27 août 1781.

Le nouvel impôt a excité dans les provinces des murmures presque universels. Le peuple, accoutumé sous le ministère précédent à voir les jours se succéder sans que les charges de l'État augmentassent les siennes, ne prévoyait pas qu'elles ne faisaient que s'accumuler pour l'écraser un jour. Les remontrances de la Cour des aides sont très vives. Les représentations des fermiers généraux font plus d'impression, parce qu'elles tendent à prouver que l'opération à laquelle ils s'opposent ne remplira pas son objet et que la diminution de la consommation rendra illusoire l'augmentation de revenu qu'on a voulu tirer des consommateurs. « Ceux-ci, disent les

fermiers généraux ruinés ou réduits considérablement par les réformes de M. Necker et les opérations qu'il a faites, restreindront d'autant plus leurs jouissances, que les objets de consommation deviendront chers. » L'argent est d'une rareté extrême, les placements avantageux que M. Necker a offerts sont une des causes auxquelles on doit l'attribuer, mais on est forcé d'avouer que cette observation et celle des fermiers généraux se contredisent. Tel qui place son argent à gros intérêt doit naturellement augmenter sa consommation avec son revenu, et le petit nombre des gros consommateurs qui sont tombés sous la faux réformatrice de M. Necker ne jouissait qu'aux dépens de l'État des moyens d'étendre sa consommation. L'État aurait payé d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre, par les impositions dont leur existence rendait le produit plus considérable.

On voit une lettre très longue d'un style très emphatique et remarquable surtout par le ton d'égoïsme qui y règne, écrite au roi par M. Necker. Sa Majesté lui a refusé la permission qu'il sollicitait de se retirer à Genève.

La facilité avec laquelle le parlement a enregistré les nouveaux édits burseaux, sans faire, suivant l'usage, la plus petite mention, les moindres supplications en faveur du peuple, prouve combien ces messieurs sont reconnaissants du sacrifice qu'on leur a fait du dangereux Genevois qui s'y prenait bien plus adroitement que M. de Maupeou pour abattre leur orgueil. Ils se rappellent aussi que si l'homme n'est plus, ses projets et ses plans existent, et qu'il a montré comment on pouvait se passer d'eux. Nous venons d'avoir un nouvel exemple de fanatisme parlementaire : on crie depuis cinq jours avec une ardeur sans égale dans toutes les rues de Paris et de cette ville, un arrêt de la nature de ceux qui ne sont ordinairement qu'affichés, supprimant une réponse du comte de Lally à M. d'Épremenil. Les qualifications

que l'on y donne à ce mémoire conviendraient bien mieux à celui de M. d'Épremenil, mais celui-ci est membre du parlement, il en pouvait dire encore vingt fois plus, on n'aurait pas soufflé mot.

Un de nos ministres vient d'éprouver un petit désagrément. Au théâtre des Menus, où l'Opéra joue en attendant un gîte, on a refusé les hommes de lettres à qui leurs travaux pour ce spectacle ont donné le droit d'y assister sans payer. M. de Saint-Marc qui, par sa naissance et son état, se crut en droit de parler plus haut que les autres, demanda à voir le ministre qui assiste régulièrement aux séances de la joyeuse académie dont il est le législateur. Le ministre lui confirma de vive voix l'ordre qui avait été donné. « Monsieur, lui répondit M. de Saint-Marc, il ne manquait plus à l'autorité que d'attaquer la propriété du génie... Mais je ne tiens point mes entrées de la vôtre, un arrêt du conseil me les assure. Le ministère d'un huissier m'en procurera sur-le-champ l'exécution. » Les portes s'ouvrirent, et l'on prétend qu'il les fit retomber sur le nez de celui qui avait voulu lui en interdire le passage. On ne sait ce qui résultera de ceci, mais il est certain que les gens de lettres doivent avoir une terrible rage d'éclairer ou d'amuser des ingrats, puisqu'ils continuent d'écrire malgré les désagréments de toute espèce qu'on leur suscite chez nous. L'un d'eux disait hautement, ces jours-ci, que bientôt on n'en trouverait plus que dans nos prisons royales ou dans les pays étrangers.

N° 109

De Versailles, le 31 août 1781.

Le gouvernement paraît inquiet de l'irruption des montagnards corses que l'on croit excités et soutenus par

la politique anglaise. Il se pourrait qu'une partie des troupes que l'on suppose destinées pour Minorque passassent bientôt dans cette île.

Les affaires de la Hollande nous occupent fortement. Il s'agit de diminuer l'influence du stathouder sur l'administration de la République, de déterminer ce prince à éloigner le duc de Brunswick ou de restreindre sa propre autorité. Le ministre de Prusse a déclaré à M. de Vergennes que le prince Henri a été chargé par le roi son frère d'engager la princesse d'Orange à représenter à son époux les dangers qu'entraînent pour lui et pour la République le système qu'il a adopté. Ce pays est menacé d'une prochaine révolution, mais il est difficile de prévoir encore quel parti l'emportera.

Des ingénieurs avaient été chargés de visiter, dans le plus grand incognito, les ports d'Ostende, d'Anvers, de Bruges et de Newport, et d'examiner ce qui s'y passe. Ils sont de retour et ont rendu compte de leur mission à nos ministres. On ignore quel a été leur rapport, mais notre cour paraît déterminée à s'opposer aux vues de commerce de celle de Vienne pour le Pays-Bas. L'état de détresse où se trouvent nos finances, eu égard aux besoins énormes du département de la marine, doublerait pour nous les maux d'une guerre sur le continent. Il faut, pour l'éviter, employer toutes les ressources de la politique; celles que l'on met en œuvre en ce moment tendent à changer encore une fois le plan de la révolution que doit nécessairement éprouver bientôt le système de l'Europe. La cour de Vienne renoncerait au commerce des Pays-Bas en se livrant à d'autres vues. De telle manière que les choses tournent, il ne se présente de toutes parts, aux amis de l'humanité, qu'une affligeante perspective.

Du 7 septembre.

Le roi a passé, il y a deux jours, le bac des Invalides. On tira le canon, et il se répandit à l'instant d'une extrémité à l'autre de la capitale, que notre auguste reine était accouchée. Cet événement aurait été prématuré, et nous ne l'espérons que pour la fin du mois prochain.

La duchesse de Polignac a, ces jours derniers, mis au monde un fils. Puisse-t-il être l'augure et le précurseur du dauphin pour lequel s'unissent nos vœux!

Le roi partira incessamment pour Compiègne, au grand détriment des cerfs de ces cantons.

On attend ici le grand-duc de Toscane sur la fin de la belle saison.

Du 9 septembre.

Suivant les dernières dépêches du marquis de Pons, il règne une grande division à la cour de Berlin : le crédit d'un prince étranger y excite beaucoup de jalousie de la part de ceux que les liens du sang attachent de plus près au trône. Nos liaisons avec cette cour paraissent d'ailleurs se refroidir, et le nouveau système qui pourrait bien s'élever sur leurs ruines renverserait encore une fois l'échafaudage de nos raisonneurs politiques. Je vous en parlerai un autre jour.

N° 110

De Versailles, le 10 septembre 1781.

Une ancienne maîtresse de Louis XV, mariée comme la plupart de ses semblables à un bon gentilhomme qui a mieux aimé vingt mille écus qu'un pucelage, vient

d'accoucher. Madame de Flamarens a été priée d'être marraine et de choisir son compère. M. le duc de Polignac l'a été et a fait les choses avec une magnificence peu commune. Pour donner une idée du goût qui a régné dans les présents et des avantages que l'enfant avait à espérer de ce choix, il suffit de dire que les grâces ont pris la direction des premiers et que la bienfaisance s'est chargée du reste. En effet, notre charmante reine a bien voulu présider à tout : la commère a eu une corbeille de la première élégance ; on estime mille louis les cadeaux qu'ont reçu le père et la mère de l'enfant ; il a été assuré à celui-ci deux mille livres de rente.

Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes, dit le proverbe. Or, le proverbe ne ment pas toujours ; jugez-en : Deux bons bourgeois ont pris la poste à Chaumont-en-Bassigny, pour venir apporter à M. de Maurepas un projet à l'exécution duquel était, selon eux, attaché le salut de l'État. Le ministre s'apperçoit bientôt que les auteurs et le mémoire n'ont pas le sens commun. Trop honnête pour le leur dire, mais assez gai pour s'en amuser, il prodigue des éloges à leur zèle, leur conseille de retourner dans leurs foyers et leur promet de les faire avertir quand il en sera temps. Mes Champenois, bouffis d'orgueil, s'en vont à Chaumont et s'arrangent comme des gens dont la fortune est assurée. Au bout de quelque temps, fort surpris de n'entendre parler de rien, ils croyent qu'on les a oubliés, mais ne doutent pas qu'une gratification considérable ne leur soit destinée. Pour en hâter la jouissance, ils s'avisent fort spirituellement de tirer une lettre de change de vingt mille livres sur M. de Maurepas, le priant de leur faire l'amitié de la payer à compte. Le ministre trouva le trait plaisant ; mais ce qui ne le fut pas au gré des tireurs, c'est que la lettre de change leur revint protestée. Abandonner la partie n'eût pas été brave, ils en

fournissent une autre de soixante mille livres et, pour assurer le payement de celle-ci, ils terminent la lettre d'avis par cette phrase : *Un ministre qui ne met pas en usage les moyens qu'on lui offre de soulager les peuples et de faire fleurir un royaume dont les intérêts lui sont confiés, et qui ne sait pas récompenser ceux qui lui en indiquent les moyens, se rend criminel de lèse-Majesté et mérite d'être puni en conséquence.* Ceci passait la plaisanterie, mes deux Champenois ont été amenés à la Bastille en attendant la place qu'ils ont mieux méritée, aux Petites-Maisons, l'hôpital des fous.

Il paraît un mémoire de M. Radix de Sainte-Foy : on l'appelle le *Vinaigre des Quatre-Voleurs*, parce qu'il n'y est question que de *Bastard*, *Sainte-Foy*, *Nogaret* et *Pion*.

Du 12 septembre.

Un grand personnage disait dernièrement à un de nos ministres : « Je crois que les Espagnols se f... de nous. Peut-on concevoir qu'une escadre aussi formidable que celle de D. Cordova, réuni à M. de Guichen, reste à ne rien faire et laisse sir Derby aller et venir où bon lui semble ? » Que dire donc aujourd'hui que les Espagnols sont retournés chez eux, et que M. de Guichen, n'osant s'exposer aux forces maintenant bien supérieures de l'ennemi, a été forcé de rentrer également ? Voilà un bonheur auquel les Anglais, tout présomptueux qu'ils sont, ne s'attendaient certainement pas.

Le mécontentement dans nos ports est poussé au point que plusieurs de nos négociants menacent d'aller s'établir dans les ports des pays-bas autrichiens.

Il y eut, jeudi dernier, un dîner splendide de trente de nos courtisans de la première classe, chez le restaurateur à la Redoute-Chinoise. M. le comte de Maurepas était l'un des convives. Après le repas, les petits specta-

cles de la foire furent honorés de la présence de cette illustre compagnie.

M. d'Angevillé, directeur des bâtiments du roi, vient d'épouser, pour l'acquit de sa conscience, madame Marchais, que la chronique scandaleuse a placée quelque fois dans son lit, du vivant de son commode époux. Elle a soixante mille livres de rentes, et son nouveau mari n'est pas riche ; mais une belle figure, un beau poste, du crédit à la cour, c'est un contrepoids suffisant dans la balance pour une douarière qui n'est plus jeune.

Du 14 septembre.

Depuis que la retraite de nos escadres a rendu l'océan libre pour les Anglais, on craint fort que sir Derby n'aille balayer la Méditerranée, délivrer Minorque et porter à Gibraltar les munitions dont cette place a besoin. On est d'ailleurs inquiet sur la destination de l'escadre russe qui vient d'entrer à Livourne ; il s'en faut bien que cette puissance soit de nos amies, et les efforts que nous avons faits tout récemment pour animer le Turc contre elle, n'ayant point réussi, cette démarche peut produire l'effet précisément contraire à celui que nous en attendions.

Les détails que l'on vient d'apprendre sur la croisière de l'escadre combinée prouve combien peu l'on devait s'en promettre des succès : le roi l'avait prévu, lorsqu'il dit à M. de M.... : « Je m'attends à ce que les vents serviront de prétexte pour excuser une inactivité de deux mois. »

Dès que l'escadre eut dépassé le cap Saint-Vincent, elle restait chaque jour trois à quatre heures en panne pour les conseils que Don Cordova convoquait. Ce ne fut qu'en joignant des espèces de menaces aux prières, que M. de Guichen se détermina à s'élever au nord et à se mettre par le travers du canal. On apprend que Derby

est à Torbay; nos généraux proposent d'aller l'y attaquer; M. de la Motte-Piquet offre de faire l'avant-garde; on tint encore force conseils dont le résultat fut enfin la séparation.

N° 111

De Versailles, le 18 septembre 1781.

Quelques avis venus de Londres portent à croire que le cabinet de Saint-James médite une contre-expédition sur Mahon, et que sir Derby, pleinement rassuré par la conduite circonspecte des Espagnols et des Français réunis, conservera à la Grande-Bretagne l'empire de la mer, tandis qu'une autre escadre, cinglant vers Minorque, agira de concert avec le chevalier Murray, à qui la garde du fort Saint-Philippe est confiée, et qui pourrait ainsi y faire chanter un *Te Deum* par provision. Ce projet de la cour de Londres a pour sa réussite toutes les probabilités que peuvent lui assurer les circonstances bien saisies. Les Espagnols connaissent trop bien tous les dangers de l'équinoxe pour se compromettre inconsidérément en mer de tout le mois d'octobre, et plusieurs des vaisseaux de l'escadre combinée ont un urgent besoin de radoub, ce qui n'aura pas lieu dans l'escadre anglaise qui, n'ayant presque pas quitté ses ports, ne saurait être qu'en bon état.

Le célèbre Vernet, peintre dont l'Europe admire les marines, refusait, depuis trois ans, de travailler pour divers particuliers, croyant qu'à tout instant il pourrait être chargé par ordre du ministère de peindre les combats navals des Français et des Espagnols contre les Anglais. L'activité de son génie lui faisant dévorer avec impatience les loisirs que lui laisse le temps nécessaire pour la réunion de ces matériaux auxquels il se réservait en

patriote, on dit qu'il s'est mis à peindre pour un millionnaire hollandais le combat naval contre les vice-amiraux Zoutmann et Parker, ce qui est peloter en attendant partie.

M. de Fleury vient de faire ouvrir un emprunt de 15 millions par le domaine de la ville de Paris; c'est un moyen détourné pour faire entrer dans les caisses du Trésor royal des fonds qui y seront reçus avec avidité; les soumissions sont déjà complètes.

Le ministre a retranché un million des fonds destinés annuellement aux ponts et chaussées; il prétend qu'en temps de guerre on ne doit pas travailler aux chemins. Il court sur ce ministre des couplets que je ne vous transcrirai pas, non parce qu'ils sont très méchants, mais parce qu'ils sont trop mauvais.

L'un des jours derniers, le procureur du roi au Châtelet, M. Moreau, a donné un grand dîner à la Redoute-Chinoise; le nombre des convives était considérable, et l'on y a vu la même illumination que le jour de la fête qui y a été donnée par le duc d'Aumont; il n'y a manqué que le même concours de spectateurs, on n'a pas été aussi curieux de voir le procureur du roi déjà trop connu, que de considérer plusieurs ministres, qui se détestent, buvant ensemble et se donnant en public les témoignages de la plus tendre amitié.

Du 21 septembre.

M. Necker a mis les comptes rendus à la mode. Le mémoire de M. de Sainte-Foy paraît enfin; ce n'est effectivement qu'un compte qu'il rend au comte d'Artois de sa manutention depuis qu'il est à son service, ainsi que de l'état des finances de ce prince. Il y réfute victorieusement les imputations qui lui sont faites par Le Bel, article par article et, à un seul près, sur lequel il y a quelques nuages, il semble clair que les impu-

tations sont atroces. On ne doute plus actuellement de l'issue de cette affaire en faveur de M. de Sainte-Foy, quoique le comte d'Artois ait dit assez publiquement qu'ils lui paraissait effectivement que ces gens là le volaient, et que le roi ait résolu fermement de ne pas faire payer un sol de ce qui est dû pour cette maison jusqu'à ce que l'affaire soit jugée. La permission que M. le comte d'Artois a donnée à M. de Sainte-Foy de mettre ainsi toutes ses affaires au jour annonce un reste de protection bien suffisant pour faire quelque impression sur ses juges; la fortune de l'accusé fera le reste; il a un frère au nombre de Nos Seigneurs, il saura aisément comment cela se pratique, et usera de la bonne recette pour écraser ses ennemis.

Du 24 septembre.

Je viens de lire, avec le déchirement de cœur que tout Français aurait éprouvé à ma place, une lettre particulière écrite à bord de l'escadre du comte de Grasse :

« La haine presque générale sur nos bords contre notre commandant, y est-il dit, doit être regardée comme la seule cause du mauvais succès de cette campagne; nous aurions pu prendre et brûler nos ennemis; jamais le chef n'a été obéi... L'impudence a été poussée au point qu'un capitaine a dit tout haut : *Il faut faire éprouver à cet homme-là toute la rage, tout le désespoir d'un général, lorsqu'il n'est pas secondé.* M. de Bougainville a été mis aux arrêts pour deux jours; on a voulu lui rendre la liberté, il l'a refusée par animosité, afin d'être dispensé de commander son vaisseau et sa division. »

N° 112

De Versailles, le 26 septembre 1781.

Le roi a témoigné son mécontentement de la manière la plus visible, lorsqu'on a fait dans le conseil d'État la lecture du journal de M. de Guichen. Sa Majesté se levait et se promenait avec l'air de la plus vive impatience. Enfin Elle dit : « M. le comte de Guichen aurait dû quitter les Espagnols et agir pour son compte ; j'eusse approuvé sa conduite. » On lut, dans le même, le nouveau règlement de marine de l'impératrice de Russie, et l'on y reconnut le véritable esprit qui a déterminé la *Neutralité armée*, que l'on nomme actuellement ici la *Neutralité rusée*. Un ministre dit à cette occasion : « Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur leur secret. »

Le peu de succès des mouvements incroyables que le duc de La Vauguyon se donne en Hollande, désespère notre ministère. On lui marquait, dans les dernières dépêches, d'abandonner l'affaire du duc de Brunswick et de ne songer qu'à déterminer la province de Hollande à mettre des vaisseaux en mer.

On est maintenant assuré que la rébellion de l'Amérique septentrionale n'est point un roman; les capitalistes qui ont prêté de l'argent aux Espagnols ne sont pas à beaucoup près tranquilles.

Nous oublierons bientôt tous nos chagrins politiques et militaires si la naissance d'un dauphin comble les vœux de notre reine adorée et ceux de la nation; le moment n'est plus éloigné que de trois à quatre semaines; l'habileté reconnue de l'accoucheur Vermont, frère du lecteur de la reine, lui vaudra encore cette fois la préférence, malgré les efforts de ses ennemis. Ils le représentent comme un homme qu'il est incertain de

prendre dans un moment de raison ou d'ivresse, comme si un tel honneur ne suffisait pas pour le résoudre au moins pendant quelque temps à la sobriété.

M. Necker alla ces jours-ci voir le salon du Louvre. Dès qu'on l'aperçut, les tableaux furent oubliés ; tous les visages se tournèrent de son côté; après un moment d'un respectueux silence, l'enthousiasme éclata : on entendit une voix : *Voilà le restaurateur des finances, vive M. Necker!* Les claquements de mains, les acclamations le forcèrent de se retirer ; 2,500 personnes l'accompagnèrent jusqu'à son carrosse, et n'eurent seulement pas les honneurs des coups de chapeau.

La Sublime-Porte paraît avoir formé quelque grand projet. Les dépêches que la cour en a reçues sont tenues fort secrètes, et données comme très importantes par des gens qui se prétendent initiés dans les mystères des cabinets. On dit que le Grand-Seigneur fait au roi, entre autres demandes, celle de la personne de M. Guibert; l'intention de Sa Hautesse étant de ne confier ses armées qu'à des chefs parfaitement instruits d'après la tactique générale. On ignore quelle sera la réponse de notre cour. Quelle autre raison la rendrait négative que le patriotique désir de ne pas priver la France d'un auteur qui peut encore nous distraire un peu de l'ennui qui répand d'assez tristes nouvelles sur tant de belles expéditions qui n'ont pas lieu, en se livrant à l'heureux talent de composer des tragédies qui font passablement rire !

Du 28 septembre.

Les bruits de paix et d'un congrès à Vienne se renouvellent. Les médiateurs qui s'en mêlent sont assez puissants pour qu'on respecte leurs décisions, mais la cherté de leurs épices empêchait qu'on acceptât leur entremise. La difficulté pour les puissances belligérantes était bien plus de s'arranger avec eux que de se conci-

lier entre elles. Maintenant tout paraît d'accord et les arbitres fixeront leurs regards sur des objets qui ne nous touchent pas d'aussi près que ceux sur lesquels ils s'étaient d'abord arrêtés.

Nos gens de cour, au reste, s'occupent beaucoup moins de tout cela que d'une aventure assez plaisante, la fable du jour. Un jeune abbé de qualité s'était insinué dans les bonnes grâces d'une de nos jolies femmes à tabouret. L'intrigue n'ayant pas été cachée avec assez de soin, on a fait des couplets où le mari est ridiculisé. Le petit roué d'abbé les a portés au pauvre époux comme une nouveauté piquante, et, sous le prétexte de n'en pouvoir trouver l'air, il les lui a fait chanter à lui-même. Nos belles dames racontent cette espièglerie avec complaisance et prennent l'abbé sous leur protection ; il en est digne et fera sûrement son chemin. On le verra prince de l'Église, comme tant d'autres qui le sont devenus par la grâce de Dieu et de quelque séduisante créature.

N° 113

De Versailles, le 30 septembre 1781.

Il est arrivé une fâcheuse affaire à Versailles pendant que le roi était à Compiègne. Des cochers, palefreniers et valets de chenil se sont donnés des airs de braconniers et ont tué le plus qu'ils ont pu. Le fort du massacre était positivement dans les cantons réservés pour la petite chasse particulière du roi. Les gardes survenus ont voulu les empêcher de continuer, mais ces forcenés n'en ont tenu compte et les ont maltraités. M. Le Roi, un des inspecteurs, arrivé avec d'autres gardes, a été si rudement molesté, ainsi que ses gens, qu'il y en a déjà un de mort et que l'inspecteur lui-même est à toute

extrémité. Les coupables sont arrêtés ; leur procès s'instruit prévôtalement, c'est-à-dire promptement, et il y va de la roue.

Le juif Cerf-Beer, munitionnaire pour les fourrages, a aussi une assez mauvaise affaire sur les bras. Il est accusé et convaincu d'avoir eu deux mesures, une forte pour les livraisons que lui faisaient les traitants, et une plus faible pour les fournitures aux troupes du roi; son commis est arrêté. Le parlement a pris fait et cause. On n'est guère pendu lorsqu'on a deux ou trois millions, lorsqu'on traite splendidement des maréchaux de France et que, quoique israélite, on est admis aux soupers fins avec les maîtresses des premiers commis. Notre juif, pénétré de ces grands principes de jurisprudence criminelle, les fait valoir de son mieux auprès de ses protecteurs. On a déjà mandé au premier président d'envoyer les pièces en cour; il n'en a rien fait et dit que c'est une affaire de la grande police et que le procès doit se juger sur les lieux. Dans combien de petites maisons va-t-on faire le sien? Les paris sont ouverts pour le juif.

Du 1er octobre.

Depuis le succès de notre formidable escadre combinée, on s'est mis à parler de paix, et c'est Vienne qu'on désigne encore pour le lieu de l'assemblée des plénipotentiaires des puissances belligérantes et de la neutralité si peu neutre. On leur y fait dresser un code maritime qui met quelques entraves aux dominateurs de la mer. Peut-être ne fait-on ces nouvelles que pour avoir quelque sujet de pester contre un tel dénouement et de se demander quel bien résulte pour nous d'une guerre qui nous coûte déjà plus de six cent millions, et qui n'aura d'autre effet que l'indépendance des colonies anglaises, que nous pourrions fort bien payer de la liberté des nôtres, et d'avoir donné à nos dépens une

extension considérable au commerce des autres nations, ce qui les intéressera à faire de l'indépendance des possessions d'outre-mer de la France et de l'Espagne la base des préliminaires de la paix. Les liaisons de l'empereur, ses vues et celles de Catherine pour l'amélioration de leur commerce fixeraient assez les conjectures à cet égard.

Si la reine donne un dauphin aux vœux ardents de la France, on dit que Monsieur et M. le comte d'Artois viendront résider dans la capitale, Monsieur au Luxembourg et M. le comte d'Artois au Temple.

Le 3 octobre.

Les bruits de paix sont remplacés par d'autres bruits, une vague chasse l'autre; le mot *indépendance* est, pour les ministres bretons, comme le mot *mariage* pour le peintre Vertigo; il les rend furieux.

On cherche ici 30 millions, que M. le duc de Castries assure devoir suffire pour l'extraordinaire de la campagne prochaine. On parle du clergé pour cet emprunt à faire pour le compte du roi; on parle des États de Bretagne et de ceux du Languedoc pour 30 autres millions, et des villes de Bordeaux et de Lyon pour 15 millions chacune, qu'on les autoriserait à emprunter. Voilà de compte fait, trois bonnes campagnes de sûres, aux frais desquelles les Anglais ne subviendront pas avec facilité. Peut-être ce temps suffira-t-il pour les accoutumer peu à peu au mot fatal et diminuer son terrible effet sur leurs superbes tympans, car il faudra ou radoucir l'expression, où opérer sur leurs oreilles; nous verrons.

Le comte de Grasse a écrit au roi pour se plaindre amèrement d'une partie des officiers qui sont sous ses ordres. Les mécontents de son escadre ont, de leur côté, écrit de longs mémoires au ministre de la marine.

M. de Bougainville a pour lui M. le duc de Chartres, le comte d'Estaing et tout le parti. M. de Grasse n'a pour lui que le roi et peut-être le ministre de la marine. Sur cela on se dépêche bien vite ici de préjuger l'affaire. Attendons! Du moins cela donnera-t-il matière aux propos cet hiver. Ainsi qu'on ne dise plus que nos escadres ne font rien.

On mande de la Haye, de bonne part, que le stathouder et le duc de Brunswick ont détaché plusieurs des principaux membres les plus criards du parti contraire et que le leur acquiert journellement de nouveaux zélateurs; cette mèche qui fume, donne, dit-on, dans un gros baril de poudre, dont les plus sages redoutent l'explosion prochaine pour des citoyens qui ont tout à perdre dès qu'ils s'armeront contre eux-mêmes.

Le 6 octobre.

On dit qu'il est arrivé, cette nuit, quelques officiers de la flotte de M. de Guichen à la Bastille pour s'être mal comportés. Cela demande confirmation; il serait temps de faire quelques exemples.

N° 114

De Versailles, le 7 octobre 1781.

Les Espagnols font les enfants, ou leurs saints et saintes sont d'une humilité chrétienne bien édifiante. Afin qu'il soit dit qu'ils ont réalisé quelques tentatives contre l'ennemi commun, on est obligé de leur envoyer des vaisseaux qui les aideront à pousser les verrous du détroit de Gibraltar, de peur que l'amiral Derby n'en force les portes. M. de Beausset commandera cette escadre. Toute la flotte de Brest la conduira. M. de Vau-

dreuil, avec six vaisseaux et 9,000 hommes, se rendra aux îles du Vent pour les protéger et remplir les vides que l'enlèvement que M. de Grasse a laissés dans les différentes garnisons, et lorsque les Espagnols auront prouvé ce qu'ils peuvent ; ils ont promis de ramener nos vaisseaux à Brest. Ainsi, autre promenade sur l'eau pour le printemps prochain. En prononçant à l'anglaise, au lieu de ces *forces navales*, un mauvais plaisant dit ces *farces navales*.

On est sans doute étonné de ce que les troupes de France destinées pour Minorque sont si longtemps à s'y rendre ; il est bon de l'expliquer, pour que nos politiques à grandes causes s'épargnent la peine d'en imaginer une qui les mènerait peut-être trop loin en pure perte. D'abord le vent contraire s'est opposé au départ des barques espagnoles ; au moment qu'il est devenu favorable, il a fallu les envoyer chercher des munitions à Barcelone. Alors, M. de Castries a voulu fréter des navires à Marseille. Les négociants ont exigé un fret de 24 livres par tonneau. Comme on a toujours assez de temps de reste, on a écrit à Gênes pour avoir de meilleures conditions, on les a obtenues à 15 livres le tonneau, mais rien n'était prêt ; enfin, les Marseillais ont mis de l'eau dans leur vin ; ils se contentent de 20 livres et voilà que cela va aller, jusqu'à nouvel obstacle. Sous un ministre moins honnête et moins doux on eût pris les bâtiments de force et on aurait réglé le fret après le service. Il est vrai que les troupes seraient déjà à Minorque, mais on n'aurait pas manqué de mettre dans la balance ce qu'elles y auraient fait et l'excédent du prix de fret qu'on aurait payé sans marchander.

L'escadre russe aurait assez beau jeu dans l'intervalle si elle était effectivement venue pour prendre possession de Minorque, mais c'est une idée en l'air que nos raisonneurs ne daignent pas même réfuter, eux qui se passionnent pour tant de chimères.

Les travaux du Palais-Royal et les épigrammes contre le duc de Chartres se poussent avec une égale vigueur. On vient d'adresser à ce prince une pièce de vers qui se termine par lui dire : « Il n'y aura donc plus dans ton jardin que

L'air épuré de tes boutiques
Et l'ombrage de tes lauriers. »

Du 9 octobre.

Ne cesserons-nous jamais de marcher à vide en payant si bien notre écot? Voilà les Anglais maîtres de la mer; nous ne voulons pas leur en laisser perdre l'habitude. Le ministre de la marine a reçu, par la voie de Brest, des dépêches de l'Amérique septentrionale, qui disent ce qu'on devinait d'avance, que M. de Grasse n'a pas mieux réussi par la très redoutable flotte combinée. Au milieu des clameurs générales sur les effets de l'impunité qui perpétue l'insubordination dont on prétend que naît notre paralysie politique, on croit entendre les voix dissonantes de quelques raisonneurs qui ont encore plus d'humeur que de tristesse, et qui supposent, gratuitement sans doute, que ces éternelles réticences, ces succès toujours prochains et toujours avortés malgré de si onéreuses dépenses ont une cause indépendante du choc des instruments secondaires et passifs entre lesquels ils ne trouveraient pas qu'il fut si malavisé de faire régner l'harmonie. Cette cause rêvée et cachée supérieure, ces spéculateurs à toute outrance, ces scrutateurs des rêves la placent dans quelque méfait de cour que le temps seul peut dévoiler, ce à quoi il serait désespérant que les nations eussent sacrifié, en pure perte, des sommes immenses, leur sang, des moyens, une énergie qu'on ne recouvre que si lentement, des campagnes entières, un temps qu'on ne répare pas même dans les générations subséquentes. Le *présent est gros de l'avenir*. Les pre-

mières douleurs se feraient bientôt sentir, et gare les couches, s'il est vrai, comme on l'assure, que des copies subreptices de certaines dépêches d'un ministre de la cour d'Espagne, fortifient ces soupçons qu'on avait que cette cour n'en agissait pas à notre égard avec une irréprochable fraternité, copies dont on dit qu'on a envoyé des duplicata à l'ambassadeur à Madrid pour en allumer sa lanterne sourde. En attendant qu'on soit initié dans les mystères d'une toute autre catégorie que ceux que nos nouvellistes pénètrent d'un coup d'œil, on voit avec autant de peine que de surprise que la sévérité si prônée de M. de Castries n'en impose guères à nos turbulents subalternes qui gâtent tout; et l'on apprend avec inquiétude que l'amiral Derby se pavane dans la Manche où tous nos vaisseaux de Brest seront autant de mouches qui tomberont dans la toile de cette vigilante araignée.

Du 13 octobre.

Le nouvel emprunt de quinze millions ne va point : on craint avec fondement que celui de quatre-vingts millions projeté pour le mois de janvier ne rencontre pas plus d'empressement. Le besoin d'argent est extrême et les ressources bien faibles puisqu'on a résolu, dans le dernier conseil, le rétablissement de la majeure partie des grandes charges de finance dernièrement supprimées. Ce moyen épuisé, viendront les impôts.

M. le comte d'Artois est assez grièvement blessé au visage d'une chute de cheval.

N° 115

De Versailles, le 15 octobre 1781.

La neutralité armée occupe bien plus qu'elle n'a voulu être utile. Ses projets se mûrissent; on mande de

Pétersbourg qu'on y prend à cœur l'indépendance des deux Amériques ; on sait d'ailleurs que Saint-James ne répugnerait plus tant à reconnaître ses colonies libres, si la maison de Bourbon renonçait à son empire sur les siennes. L'Angleterre y trouverait de l'avantage. Ses droits de consanguinité, son parti, ne sont rien moins qu'éteints chez ses pupilles qu'elle sent bien qu'il faut émanciper. A en juger sur les dernières lettres de MM. de Rochambeau et de Viomenil qui attribuent leur peu de succès au peu d'accord des Américains avec les Français, au zèle de ceux-là à forger des prétextes pour éluder toute démarche décisive d'ailleurs, le commerce actif que peut faire la Grande-Bretagne est l'un des plus considérables et des plus vivaces de l'Europe et elle nous succéderait dans les Indes.

Si le génie à ressources de M. de Vergennes ne rompt cette partie dans laquelle on semble n'avoir pas bien auguré là-haut du jeu du comte de Panin, il est à craindre que ces neutres, si singulièrement neutres, et l'Angleterre, à qui ils montrent leurs cartes, n'y gagnent plus de points que nous ne croyons ; une négative trop crue ferait d'autant plus inévitablement naître une guerre de continent, qu'on assure que l'empereur s'occupe d'autre chose que du prétendu congrès de Vienne, et que ce n'est pas sans vues ultérieures que Frédéric vient d'adhérer à cette neutralité... mais, entre mille peut-être le Turc qu'on dit être en marche, serait-il comme à l'extrémité d'un grand levier dont le point d'appui serait dans cette même sagesse profonde qui travaillera à détourner les inconvénients probables d'un *oui* ou d'un *non*.

La chambre des maîtres maçons, qui, depuis François Ier, a droit d'inspecter tous les bâtiments de ville, faubourgs et banlieue de Paris, a voulu exercer son droit sur la salle postiche de l'Opéra. Le sieur Lenoir, son architecte, leur en a refusé l'entrée, armé d'un ordre du

ministre. Les jurés se sont plaints au Parlement qui a donné un arrêt, qui, nonobstant l'ordre ministériel, enjoint aux experts de dresser le plus rigoureux procès-verbal et d'en informer la cour dans les vingt-quatre heures. Le lendemain on a vu ce frêle édifice entouré, bridé, étayé de force étançons et tirants de fer, pour prévenir les dangers du manque de solidité, de porte-à-faux et autres vices de construction. Cette équipée de jurés n'enhardira personne à aller voir si la charpente soutiendra tout un public. Voilà 300,000 livres fort sagement employées.

Le 17 octobre.

Les financiers voient avec bien de la joie leur véritable âge d'or renaître au moment que beaucoup d'entre eux y renonçaient. M. de Fleury aura une belle place dans leurs litanies des saints; il n'est pas hérétique celui-là, on peut le canoniser. Tous les employés qui avaient déjà payé leur vingtième en ont été remboursés et les autres en sont dispensés; la gent publicaine porte cela aux nues. Les receveurs généraux sont déjà plus nombreux aux six, les trésoriers généraux réinstallés dans leurs places, le tout pour leurs écus, disent-ils, mais nous croyons un peu que ce sera pour les nôtres. Les affaires vont à merveille, dit le Parisien, car il ne s'agit plus à présent que de *recréations*, on dit aussi que M. de Fleury guérit fort bien des *saignées* ceux qui sont malades de quelque *suppression*. On s'attend à voir bientôt tous ces ressuscités convaincre le peuple que s'ils financent aujourd'hui avec tant de joie, c'est parce qu'ils n'ont en vue que son bien.

A voir les énormes trains de munitions d'artillerie qui s'acheminent incessamment pour Brest, on croirait qu'il s'agit de conquérir tout le Nouveau-Monde. Il est certain que cela trancherait bien des difficultés politiques et autres.

Le maréchal de Richelieu vient de perdre un procès contre un nommé *Arthur*, propriétaire d'une maison voisine de la partie de son hôtel qu'on appelle le *Pavillon de Hanovre*. M. de Richelieu ne voulait point que ce particulier ajoutât deux étages à sa maison, comme il avait commencé de le faire; il prétendait que cette élévation lui boucherait la vue. Là-dessus grande instance au palais. Arthur a gagné et a dit en sortant à M. de Richelieu qu'il a rencontré montant dans son carrosse : « Deux étages de plus, monsieur le maréchal. » Il tient parole; sa maison a déjà l'air de menacer les nues.

N° 116

De Versailles, le 18 octobre 1781.

Un fait particulier auquel les propos dont il est aujourd'hui l'objet donnent une sorte d'importance qu'il n'avait nullement par lui-même, c'est que la demoiselle Bouquet, nièce de M. le Grand et Compagnie, banquier à Paris, a épousé le sieur d'Hauteville, Genevois, parent de M. Necker; que celui-ci a joint à l'immense fortune des deux conjoints un présent de 300,000 livres, et madame Necker promet au premier-né de ce couple une layette de 80,000 livres. Tel a été exactement le présent que Leurs Majestés ont fait à l'enfant de madame Jules de Polignac. L'ex-directeur singe les maîtres avec une indiscrétion qui choque ceux mêmes qui le prônent le plus infatigablement.

On dit qu'il a reçu une lettre du roi qui l'invite poliment à se domicilier ailleurs qu'à Paris, où sa présence cause une sorte de fermentation qui convient peu aux opérations de M. de Fleury; car les amis et aboyeurs du Genevois le rétablissent tous les matins dans sa place et crient partout que lui seul peut régir les finances. Ses

profusions et son luxe immodéré ont ici quelques-uns des effets de ce qu'on nomme *popularité* là où la licence des cabales s'appelle *liberty*.

Quelques personnes se disent tout bas que madame de Polignac est accouchée d'un enfant mort. Que le bon génie de la France écarte une telle nouvelle, vraie ou fausse de l'oreille de notre aimable reine, sur qui elle ferait une dangereuse impression!

Du 20 octobre.

Sur quelques avis qu'on a reçus de Londres du changement survenu dans le plan d'opération de la cour de Saint-James, il s'est tenu un conseil où M. le marquis de Ségur a ouvert l'avis de rassembler promptement à Brest le plus de troupes possible et de saisir l'instant où les nouvelles vues des Anglais vers le détroit pour ravitailler Gibraltar et vers Minorque pour le secourir, laisseraient ainsi les côtes de la Grande-Bretagne dépourvues de forces maritimes assez respectables pour s'opposer à un coup de main. C'est à cet avis qu'on attribue ici l'expédition de divers courriers qui se suivent de si près sur la route de Brest et l'accélération des travaux et de l'armement considérable qui y sera bientôt achevé.

La neutralité armée dont les plans sont plus vastes qu'elle ne les annonce donne beaucoup d'ombrage à la Hollande fort douloureusement affectée de l'augmentation sensible du commerce de la Suède et surtout du Danemarck qu'elle croit tout dévoué à l'Angleterre. C'est le sujet de mémoires remis au ministère par l'ambassadeur de Leurs Hautes Puissances qui craignent, avec quelque fondement, les suites des projets de cette association qui pressent bien mieux qu'on ne peut les mesurer.

Rien n'est plus cher que l'argent; les financiers tenus

de faire incessamment leurs fonds le rendent d'une rareté extrême.

Il arrive journellement ici des officiers qu'on mène à la Bastille sur l'accusation que leur intente M. le comte de Guichen de mésintelligence et d'insubordination. Sa Majesté a donné des ordres pour que plusieurs de ceux de l'escadre de M. de Grasse soient rappelés à l'effet d'examiner leur conduite ; les parents de ceux qui ont craint le plus fort font déjà en leur faveur les plus vives démarches.

Du 22 octobre.

Aujourd'hui, à une heure et quelques minutes après-midi, notre reine adorée est accouchée le plus heureusement du monde d'un dauphin qui se porte, ainsi que son auguste mère, aussi bien qu'on peut le désirer. Monseigneur le dauphin a reçu l'eau du baptême à trois heures. Rien n'égale la joie dont cet événement si ardemment souhaité enivre la cour et la capitale, doux préludes des transports d'allégresse que va faire éclater une nation qui idolâtre ses maîtres, qui a si longtemps attendu cet objet de ses vœux et qui croira aussi voir en ce précieux enfant l'aimable précurseur d'une paix qui mettrait fin à bien des misères. Les politiques, aussi vivement touchés du plaisir universel que cause cette naissance, ne se livrent cependant pas aussi entièrement que pourra le faire la majeure partie du royaume à l'espoir plus flatteur que solide, que le bonheur qui nous ravit soit suivi de bien près de la cessation d'une guerre onéreuse à laquelle il faut du moins une fin dont l'honneur n'ait point à se plaindre.

Du 23 octobre.

Grande illumination, orchestre devant l'hôtel de ville, les distributions d'usage et trois décharges d'artillerie.

La dame Billioni jouant la fée dans les *Deux Sylphes* et le sieur *Rosière* faisant le bailli dans la *Matinée villageoise* ont chanté hier à la Comédie-Italienne des couplets analogues à la circonstance qui ont été accueillis et répétés avec d'unanimes transports. Quelques vers de la petite pièce le *Procureur arbitre* ont aussi offert, aux Français, quelques allusions à la grande nouvelle qui ont été saisies et applaudies avec une ardeur inexprimable.

Les comédiens français ont affiché pour demain, gratis, la *Chasse d'Henri IV*. On est fort curieux de voir s'ils la joueront ou s'ils modifieront ou supprimeront les morceaux qui pourraient prêter matière au zèle très inflammable des partisans de M. Necker, et qui prendraient d'autant plus aisément au parterre que les nouvelles impositions et les *recréations* n'ont pu que faire des mécontents. On a cependant lieu de compter que toutes ces impressions particulières seront anéanties par la véhémence du sentiment plus général qui prédomine en toutes les âmes françaises.

N° 117

De Versailles, le 24 octobre 1781.

On assure que M. de Rochambeau a demandé et obtenu son rappel; sa femme dit qu'elle l'attend incessamment. Cela ne donne pas lieu aux plus riantes conjectures sur la situation des affaires là-bas.

M. de Ségur vient de prouver combien il est susceptible de reconnaissance, en donnant, après la mort de M. Poyanne, le commandement en second de l'armée de Paris à M. de Bezenval à qui ce ministre a de réelles obligations. Celle de Paris est un simulacre, un corps fictif. Lors de l'émeute de la capitale, sous M. Turgot, on

créa un état-major à la tête duquel était M. le maréchal de Biron, on assigna des régiments pour être prêts au premier ordre; le trouble s'apaisa et les dénominations subsistèrent, et, ce qui est assez singulier, dans les crises d'économie, les gros appointements attachés alors aux premiers postes subsistent toujours.

M. le comte d'Artois travaille efficacement à l'arrangement de ses affaires et au payement de ses dettes. Le roi lui donne à cet effet le château Trompette, forteresse de Bordeaux dont la démolition et le terrain mis en vente produiront des sommes très considérables.

Le 26 octobre.

Il n'est bruit égal à celui que fait la requête d'atténuation qui paraît du sieur le Seurre, ancien premier commis de M. Bertin, ci-devant ministre, cinquième secrétaire d'État et, comme on disait, la cinquième roue du conseil; contre ce même M. Bertin qui l'a accusé au criminel pour deniers divertis. Voici, en peu de mots, le précis de cet incroyable procès : M. Bertin avait imaginé d'établir une caisse de ses fonds chez lui pour tripoter avec celle du feu roi dont on sait qu'il était l'intendant-agioteur, avec celle de l'ordre du Saint-Esprit dont il était trésorier, celle des haras, celle des loteries, celle de la manufacture de Sèvres qui étaient dans son département. Le sieur Le Seurre refusant de s'en charger, il confia cette caisse particulière au sieur Belon, commis au bureau du sieur Le Seurre. Les bâtiments immenses faits au château de Chatou et la vicomtesse de Noé ayant fort obéré M. Bertin, des revirements continuels d'une caisse à l'autre devaient, suivant son plan, remplir ces vides. Le sieur Belon opéra dans son genre avec zèle et finit par sacrifier le sieur Le Seurre qui l'avait tiré de la misère pour le placer dans ses bureaux. Il s'est trouvé un déficit de 180,000 livres dans cette caisse qu'on de-

mande au sieur Le Seurre, en lui intentant un procès au criminel, et un autre vide de 200,000 dans la caisse de la manufacture de Sèvres. Le caissier accusé répond n'avoir jamais touché un sou, que M. Bertin a seul fait toutes les recettes. Le sieur Le Seurre promet que lorsque son affaire sera au parlement, il produira des preuves des revirements et même de deniers portés de ladite caisse chez la vicomtesse de Noé, entretenue depuis si longtemps par M. Bertin. Si ce ministre eut toujours les mains aussi pures, les comptes de la caisse du feu roi seraient fort bons à voir. Louis XVI, qui n'est pas amateur des revirements, l'a très heureusement pour le conseil prié de s'en retirer; il en eut dégalonné les tapis.

On dit que madame Jules de Polignac sera nommée gouvernante de Madame, fille du roi, pour que madame de Guéménée puisse vouer tous ses soins au dauphin. Cela ne plaira guère à la princesse qui est gouvernante des Enfants de France, y en eût-il cinquante; mais si telle est la volonté de la reine, on ne saurait en murmurer.

On parle de la retraite de M. Joly de Fleury, et celui que de zélés amis souhaiteraient de revoir à cette place est celui qu'on ose le moins nommer.

Tous les spectacles, même ceux dits Boulevards, donnent trois représentations gratis. Il n'est question que de fêtes. Le roi voudrait qu'on ne fît pas de dépenses durant les calamités de la guerre, mais il sera imporsible de contenir la joie publique et d'empêcher qu'il ne se fasse d'énormes frais.

Du 28 octobre.

Le commerce de Paris commence à se ressentir visiblement des nuisibles effets des nouveaux 2 sols pour livre. Les marchands se désolent et les suicides deviennent fréquents dans cette classe. Un marchand cotonnier

s'est jeté du Pont-Neuf dans la Seine, après avoir ôté son chapeau et fait le signe de la croix; on l'a heureusement pêché encore en vie.

N° 118

De Versailles, le 30 octobre 1781.

Monseigneur le dauphin se porte on ne peut pas mieux, ainsi que son auguste mère. Mesdames les tantes du roi sont dans l'enchantement, elles quittent à peine un instant leur petit-neveu et le roi va le voir plus de vingt fois par jour.

Nous venons de recevoir la nouvelle positive que le comte de Panin ne restera pas dans le ministère, qu'il conservera toutes les pensions dont il jouissait, mais qu'il n'aura plus aucune influence dans les affaires. C'est le comte d'Ostermann qui lui succède dans ses emplois. Les Anglais se réjouissent d'avoir maintenant là un ministre qu'on assure leur être très dévoué. Le temps nous apprendra le reste. On presse journellement davantage les suites probables de la neutralité armée, et nous nous occuperons autant des moyens de la dissoudre que lorsque nous ne lui avons attribué les vues qu'elle affectait, nous avons été zélés à l'aider à se former.

Les cartes se brouillent entre la France et la Russie. Nos dernières dépêches à l'ambassadeur à Constantinople tendent à exciter les Turcs pour occuper de ce côté le cabinet de Pétersbourg et l'empêcher de se mêler des affaires des Anglais.

Du 5 novembre.

Voici le résumé d'une longue lettre qu'un vraiment homme d'État écrit ici de Hollande à un de ses intimes amis :

« La fermentation des têtes est ici incroyable pour

des gens qui passent pour si flegmatiques. Tout y présage des événements d'une nature bien frappante. Les patriotes voient avec la plus vive et la plus inutile douleur que les funestes germes d'une grande révolution prochaine y sont clandestinement fomentés dans toutes les classes du peuple et dans plusieurs parties constitutives du gouvernement. Des intérêts privés y pervertissent l'esprit général, et des corruptions étrangères parviendront selon toute apparence à rendre vaine la vertueuse activité du seul parti dont l'avantage manifeste ne serait que dans le bien public, aujourd'hui si méconnu quoique chacun le prenne pour prétexte. On verra bientôt se vérifier, aux dépens ou tout au moins aux grands risques de ces peuples autrefois si jaloux d'une liberté qui leur a coûté tant de sang, la désolante mais trop indubitable justesse de la maxime : *diviser pour asservir*, qui est l'inverse de la devise commune qu'on oublie ici, qui, effacée de la plupart des cœurs, ne subsiste que sur des médailles et quelques monnaies. Ce que n'auraient peut-être jamais effectué des armes dont le seul bruit eût pu encore réveiller le courage, exciter de vigoureux efforts ou faire ouvrir des écluses, sera sourdement opéré par de petits moyens honteux, des cabales, des séductions de l'or donné à des brouillons subalternes, des promesses faites à d'obscurs boute-feux, des caresses prodiguées à la vanité roturière de quelques intrigants, d'infidèles exposés, des pamphlets tournés et répandus avec une insidieuse adresse ; enfin par toutes les ressources, toujours nouvelles quoique si usées, d'une méprisable ruse qui voudrait se faire donner le nom si équivoque de haute politique. Lorsque ces États seront arrivés au terme fatal où il est sûr que tous ces mobiles cotés tendent à les amener, eux et tout le monde, excepté certains voisins, seront fort surpris que de tels effets aient eu de si imperceptibles causes qui pourraient bien échapper à l'histoire.

Ce fut hier le tour des fruitières-orangères et des boulangers pour complimenter nos souverains. Les premiers offrirent, pour la bouillie du nouveau-né, un joli chaudron d'argent et de petites cuillères d'or. Les boulangers firent sur-le-champ, dans le vestibule, un essai du pain le plus délicieux qui fut aussitôt présenté à la reine. Cette princesse en goûta et lui donna son approbation.

Du 7 novembre.

Monseigneur le comte de Vergennes a reçu l'avis de la Haye que, malgré les efforts de la province de Hollande et de la ville d'Amsterdam, Leurs Hautes Puissances ne se déclareraient pas contre l'Angleterre ; que le parti du stathouder est soutenu par le cabinet de Pétersbourg, dont l'ambassadeur à la Haye vient d'indiquer à la République le parti qu'elle aura à prendre, en lui déclarant qu'on ne verrait pas de bon œil qu'elle s'unît à la France et à l'Espagne.

N° 119

De Versailles, le 9 novembre 1781.

M. le comte d'Artois fit enlever dernièrement une très jolie femme de perruquier au sortir de la Comédie-Italienne; le mari a fait tapage pour ravoir sa chère moitié, le prince l'a fait venir et lui a dit : « Mon ami, « croyez-vous que votre femme ne vous aurait pas fait « cocu? Si cela devait vous arriver ne vaut-il pas mieux « que ce soit par moi que par un de vos garçons? « N'ayez point de sot préjugé bourgeois, imitez les « gens de cour, j'aurai soin de vous, de votre fortune, « et je serai le parrain de l'enfant dont votre épouse « est enceinte, — Faites-moi donc encore une grâce,

« monseigneur, a dit le perruquier, soyez aussi le père « de cet enfant, car je vous jure que ma femme avait « ce que vous savez..... lorsque vous me l'avez enlevée. « — Soit! reprit le prince, pour vous je vous fais mon « secrétaire ordinaire, — Mais monseigneur, je ne sais « pas écrire. — Vous l'apprendrez; allez, dit M. le « comte d'Artois, vendez votre charge et choisissez-« vous une jolie maîtresse. — Oh! monseigneur, cela « est déjà fait répondit le perruquier. »

Si madame qui est décidément enceinte, accouche d'un fils, on prétend que la maison de M. le comte d'Artois sera mise à l'instar de celles des princes du sang et qu'il n'aura plus de gardes du corps, on persiste toujours à dire que les deux frères du roi viendront résider à Paris.

M. le comte de Maurepas est à toute extrémité depuis deux jours. Il paraît que ce Nestor a senti sa fin s'approcher, car avant les couches de la reine il voulait ne plus venir à Versailles et il fait l'impossible pour faire agréer à sa place M. le duc d'Aiguillon. On croit que l'affaire se serait arrangée si ce duc eût consenti au mariage de son fils avec mademoiselle de Polignac, mais il n'a pas voulu accéder à cette proposition, et c'est à ce refus qu'on attribue son exclusion de la place où on l'appelait.

M. le duc de Nivernais est à la cour depuis trois semaines. Ceux que cela porte à penser qu'il succédera à M. le comte de Maurepas s'imaginent déjà voir M. Necker rappelé et les financiers capots, mais jusqu'ici il est un peu plus certain que ces derniers dominent aujourd'hui plus que jamais.

L'important Beaumarchais ne quitte pas le chevet du lit de son protecteur. S'il le perdait, les personnages des lettres de Caraccioli pourraient fort bien vexer ce petit monsieur qui a prétendu les ridiculiser.

Du 12 novembre.

Hier au soir M. le comte de Maurepas heureusement rétabli après la plus violente crise, a donné audience aux ministres, couché sur sa chaise longue, et il a montré autant de présence d'esprit, une tête aussi libre que s'il n'eût pas été malade, quoiqu'il l'ait été au point qu'on ne parlait que de sa mort. Il a été pénétré jusqu'aux larmes de reconnaissance et d'attendrissement lorsqu'il a su le vif intérêt que le roi avait pris à ses jours et que Sa Majesté n'avait cessé de s'informer de son état avec la plus touchante sollicitude.

On dit que M. le cardinal prince de Rohan a fait prendre à M. le comte de Maurepas des gouttes de Cagliostro et que c'est cela qui l'a guéri.

Du 13 novembre.

On meuble et orne à neuf l'hôtel de ville de Paris où le roi et la reine viendront le 7 ou le 10 du mois prochain, dîner, danser et souper, selon l'antique usage constamment observé aux naissances de dauphin.

L'armement de Brest n'attend que des nouvelles de M. de Grasse; d'après ce qu'elles contiendront on y fournira plus ou moins de troupes.

Quelques lettres du Nord et des avis de Constantinople présagent pour l'ouverture de la campagne des opérations qui, si elles ne sont détournées, auront une grande influence sur les rapports actifs et passifs des puissances de l'Europe, et dont la résolution seule plus développée pourrait fort bien ou accélérer la paix ou amener des projets de guerre sur le continent.

Madame royale a eu un accès de fièvre, on a craint la petite vérole, vous jugez des peurs qu'on a eues pour M. le dauphin. Sa sœur malade a été bien vite trans-

portée à l'autre extrémité du château et nulle âme vivante ne devait passer de chez elle chez M. le dauphin. La fièvre en disparaissant a dissipé des frayeurs qui auraient bientôt mis toute la France en prières.

Le sieur Berteau, architecte, signe vendredi sa soumission pour la construction totale des maisons formant le pourtour du Palais-Royal, pour le prix de 3,600,000 livres a en délivrer les clefs le jour de Pâques 1783. Ainsi en seize mois tous ces bâtiments seront remplis de locataires dont le nombre et l'empressement ne se conçoivent pas; une pareille célérité ne se conçoit guère davantage,

Quelques partisans du trop malheureux Linguet se flattent que les fêtes pour la naissance du dauphin pourront être l'époque de la délivrance de ce prisonnier qui paye bien cher sa célébrité.

N° 120

De Versailles, le 18 novembre 1781.

M. le comte de Maurepas n'est pas mort, mais on se demande à tout instant s'il est encore en vie, tant il est dangereusement malade. S'il a pris des gouttes de Cagliostro, il ne paraît pas devoir ajouter à leur réputation; on craint tout de cette rechute.

On assure que M. le duc de Nivernais a absolument refusé de lui succéder; quelques personnes croient que c'est un procédé de courtisan qui évite de déplaire à son devancier dans le cas où celui-ci en réchapperait; à tout événement on met sur les rangs M. le cardinal de Bernis et M. le duc d'Osun, et si c'est l'un des deux, on croit que ce sera ce dernier.

Du 28 novembre.

La sorte de protection que le commandeur de Suffren accorde au cap de Bonne-Espérance, s'appelle ici tout bonnement la prise de ce cap et d'autant que, comme le dit fort bien *Harpagon*, ce qui est bon à prendre, est aussi bon à garder. On voit ici avec plaisir qu'il ne dépend plus que de la conduite de la Hollande à notre égard de faire pour nous une très importante conquête de cet établissement que nous protégerons en attendant qu'on se décide.

La prise de lord Cornwallis et les grandes et heureuses suites qu'on a tout lieu de s'en promettre, dérobent un peu de l'attention qu'on donnerait aux intrigues tramées dans le Nord. La liberté probable de l'Amérique septentrionale frappe pour le présent davantage les esprits que ce simulacre qu'on ne nomme guère plus que par ironie la neutralité armée. D'après ce qu'écrit le marquis de Vérac de Saint-Pétersbourg, on paraît être un peu sujet à des tournements de tête en Russie; le prince Potemkin y a substitué son petit système mercantile et anglomane au grand système cosmopolite qu'on avait publié à son de trompe aux quatre coins de l'Europe. Osterman dit *Amen* à tout ce qu'on veut, en dernier lieu on écarte le comte de Panin de fonctions qu'il ne pourrait reprendre que sur de premiers errements déjà passés de mode. Le commerce mène la politique et le commerce même de la Russie a un faible ou un tendre marqué pour la Grande-Bretagne. Lord Stormont, le persuasif Harris et le prince Potemkin, feront bientôt trois têtes dans un bonnet. On dit que ce dernier n'entend presque plus le français et que si on ne lui parle l'allemand de Vienne, on devra lui faire ses compliments en langue turque.

Saint-James et la Haye se font bien quelques mines

qui feraient croire à une prochaine réconciliation ; mais le protecteur Suffren nous répond de quelque chose, nous comptons un peu plus sur lui que sur la protection du bourguemestre d'Amsterdam.

Du 21 novembre.

Les brillantes nouvelles de l'Amérique, qu'on ne nie plus peut-être que dans l'honnête *Morning Post* et que les papiers étrangers doivent déjà avoir divulguées, donnent lieu de présumer que ce ne sera pas l'*ennemi* qui fera faire la paix comme on s'y attendait. Un courrier expédié d'Espagne d'après des dépêches venues en toute diligence de Londres a apporté hier ici certaines propositions du cabinet de Saint-James. Rien n'en transpire encore, mais on assure qu'elles sont antidatées par égard sans doute, pour la majesté du peuple anglais dont on sait que Georges et son conseil raffolent ; on pense ici que la cour y réfléchira jusqu'à la campagne prochaine.

Le comte de Maurepas n'a pu résister à la violence des accès qui l'accablaient, il vient de mourir au moment même. Des personnes qui se piquent d'être profondément versées dans l'art, assez trompeur, des pronostics, annoncent les plus grands changements dans le ministère, un tout autre système, la prépondérance d'un parti qu'on croyait fort loin du jour de la résurrection ; elles en concluent dans leurs idées, une politique plus nerveuse, d'une allure plus décidée, d'un pas plus ferme. Ceux qui aiment mieux savoir que deviner, attendront encore quelques jours pour se déterminer sur ce qu'ils devront croire. Quoi qu'il en soit l'hiver qui retient les armées et les flottes est l'époque des grands travaux du cabinet. Tous les politiques, toutes les cours de l'Europe ont les yeux ouverts sur notre conseil qui leur promet une ample moisson de

nouvelles très intéressantes, si l'on peut lever un coin du voile dont on ne manquera pas de tout couvrir.

N° 121

De Versailles, le 24 novembre 1781.

Le comte de Maurepas fut déposé hier au soir, au sein de sa famille, dans un des caveaux de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; le convoi était très modeste, et les regrets qui l'ont accompagné se trouvaient de différentes nuances; les *Neckeristes* n'avaient pas mis leurs grandes pleureuses; le roi donne des larmes si sincères à son ministre, il gémit si loyalement de cette perte, que personne ne hasarderait de parler d'un successeur; on assure même qu'il n'y aura plus de chef du conseil. L'enthousiasme qu'inspire une reine adorée, la ferait souhaiter pour premier ministre. La bienfaisance et les grâces ont chez nous d'incontestables droits à présider à tout. Au reste quelque choix que fasse le roi pour cette place importante, on voit avec le plus grand plaisir que les aspirants que la voix publique y désigne, sont tous gens du plus rare mérite et de la plus exacte probité. Quant aux principes qui pourront être adoptés, l'indécision serait encore longtemps la même, si le ministre était déjà installé.

M. de Lauzun, ce joli cavalier qui, le 18 octobre, était en Amérique exposé à tant de coups de canon, le 20 de ce mois étalait tranquillement ses grâces dans la galerie de Versailles et aux spectacles de Paris. En voyant un si jeune, si riche et si aimable seigneur et en pensant à ces deux époques si rapprochées, un bon étranger n'a pu s'empêcher de s'écrier : *C'est un Français dans la plus belle acception de ce mot.*

Rien de plus français que l'expédient du duc de Lauzun pour passer au camp du marquis de La Fayette. En faisant le tour de York-Town, il avait 18 milles de chemin, en traversant la place assiégée, il n'en avait que deux, il demande tout uniment le passage à lord Cornwallis, qui y consent de la meilleure grâce du monde, avec cette condition que l'illustre passant acceptera le dîner chez lui. On arrive, on fait bonne chère, on entend mille coups, on s'accable de politesses, comment n'être pas un peu surpris? — « Ne soyez pas étonné, « monsieur le duc, vous m'aidez à vuider ma dernière « bouteille; on consommera aujourd'hui mon dernier « baril de poudre, on vous témoigne des attentions « qu'on réclamera bientôt de votre général, car demain « je me rends. » Le lendemain on arbora le pavillon blanc, mais quel crève-cœur pour un premier lord d'Angleterre de ne pouvoir se rendre à M. de Rochambeau ni à M. de La Fayette et de devoir se reconnaître prisonnier de ce congrès de rebelles et traiter leur général d'Excellence, quel calice à boire pour un royaliste!

Du 27 novembre.

Il circule ici une lettre de Washington dans laquelle il rend compte au congrès de sa brillante expédition; il s'y loue infiniment de ses compatriotes, fait le plus grand honneur aux Français, et sa reconnaissance envers les régiments auxiliaires l'a porté à leur faire présent à chacun de deux canons en guise de souvenir; mais en comblant d'éloges les troupes de terre, il laisse entrevoir son mécontentement sur le compte M. de Grasse qui, craignant d'être bloqué dans la baie de Chesapeack, s'obstinait à s'en retourner lorsque sa présence devenait de la plus urgente nécessité et n'a concouru que d'après les plus pressantes instances aux glorieux succès que son éloignement eût fait manquer. Une

pareille lettre doit faire une sensible peine au valet de chambre son protecteur et beau-père.

M. de Caumartin ambitionnant de voir rebâtir durant sa prévôté l'hôtel de ville de Paris, prend pour cela une tournure ingénieuse. Il fait figurer en décoration et illumination le plan qu'en a donné l'architecte Moreau. On espère que dans l'enchantement du coup d'œil et l'ivresse des acclamations, Sa Majesté signera sur-le-champ son consentement et que le sieur Moreau commencera au printemps; il ne s'agira que de 8,000,000 de livres et d'une quarantaine de maisons à raser. Bagatelle! Nous triomphons en Amérique.

On nous mande que nous sommes mal avec la grande Catherine qui veut absolument que la Hollande fasse la paix. L'ambassadeur de Leurs Hautes Puissances a eu avec le comte Ostermann une vive altercation, le prince Gallizin s'est plaint à la Haye de cette rudesse batave; on veut que Leurs Hautes Puissances rappellent leur ambassadeur, le chevalier Haris ne s'endort pas là-haut, les réponses des Hollandais au cabinet russe viendront peut-être du cap de Bonne-Espérance. Les amateurs d'équilibre contemplent avec intérêt le prince Potemkin et le commandeur de Suffren aux deux bouts d'une si grande balançoire.

N° 122

De Versailles, le 30 novembre 1781.

C'est avec autant d'activité que de mystère que le roi de Prusse combine ses démarches, tant ici qu'en Espagne, pour susciter des obstacles au mariage de la jeune princesse de Wurtemberg avec le fils du grand-duc de Toscane. Les aigles voient de trop loin pour être toujours bien tranquilles. Toutes les intrigues qui se font

pour empêcher cette union ne sauraient que déplaire beaucoup à l'empereur, qu'on dit avoir écrit à ce sujet une lettre particulière à sa future nièce. Cette correspondance est un texte d'autant plus fécond pour nos devins politiques que rien n'en transpire. On se demande si les plus intimes liens du sang et de l'amitié qui unissent notre charmante reine et l'empereur, la grande-duchesse de Russie et la princesse à marier, présagent ou non à ce projet de l'auguste chef de l'empire le succès qu'a eu l'affaire des coadjutoreries. Celle-ci n'est pas de nature à faire moins de bruit. Ce mariage ne peut guère avoir lieu sans assurer un Électeur de plus au parti impérial, car il paraît clair que la nomination du duc de Wurtemberg à la place vacante d'Électeur ne souffrirait alors aucune difficulté. Au reste, on prétend que l'empereur a déclaré que s'il éprouvait trop de contrariété pour ce mariage du jeune grand-duc de Toscane, à l'égard duquel le roi d'Espagne aurait droit d'opposition comme grand-oncle, il épouserait lui-même la princesse de Wurtemberg, qui, d'ailleurs, est charmante.

On nous mande au moment même qu'une lettre arrivée d'Espagne venait de confirmer davantage Sa Majesté Impériale dans ce dernier dessein.

Du 3 décembre.

M. de Saint-Priest, notre ambassadeur à Constantinople, vient de nous faire parvenir des dépêches de Pondichéry, qui nous font espérer un autre Cornwallis dans Madras. Cette place est tellement pressée de tous côtés, qu'on ne lui donne pas huit jours de résistance. M. d'Orves y a joint une lettre pour le ministre de la marine, par laquelle il l'informe des opérations infructueuses de l'amiral Hugues.

Que les bonnes nouvelles se hâtent bien vite d'arriver, afin que nous nous réjouissions en même temps de

toutes. Ce vœu économique est digne de tout Français à qui il ne reste que l'argent qu'absorberont les plus brillantes fêtes. On dit que la première intention du roi était qu'elles n'eussent lieu qu'à la paix ; qu'il l'avait annoncé à son auguste épouse ; que cette princesse lui avait répondu : « Sire, du train que vont à présent vos ministres, M. le Dauphin pourrait fort bien danser aux fêtes de sa naissance. »

Quoi qu'il en soit, tout est autrement arrangé. On joindra aux réjouissances pour les relevailles de la reine celles qui doivent se faire pour la victoire remportée. Elles seront de la plus grande magnificence, et l'on peut assurer que M. le Dauphin ne dansera pas dans une quinzaine de jours, quelque talent que la nature lui ait donné pour cet exercice.

Du 6 décembre.

Il est plus que jamais question de grands changements dans le ministère. On fait à M. Amelot l'honneur de l'y faire figurer. On met M. de Ségur au nombre des congédiés ; on y met aussi M. de Castries, ce qui pourrait fort bien n'être qu'un propos des mécontents qu'il a faits en réformant deux bureaux de son département. Ce qui est moins douteux que tous ces arrangements, c'est que M. le duc de Choiseul et son parti acquièrent journellement plus d'influence dans le conseil, où bientôt il ne manquera peut-être que la présence de cet ex-ministre, présence qui ne ferait que manifester davantage le crédit que quelques personnes croient déjà qu'elle ne pourrait guère augmenter.

Du 8 décembre.

La belle et riche marquise de Marigny, en suivant son amant le chevalier Riss, cet Irlandais qui a tué le comte du Barry à Balts, a été une des victimes de l'in-

capacité du pilote anglais qui a fait périr un paquebot d'Ostende.

Les fêtes seront retardées, tant sont immenses leurs préparatifs. On vient d'en donner une superbe au roi à Brunoy. On y a chanté des couplets fort lestes; toutes les jolies danseuses de tous nos spectacles y ont été voiturées pour les ballets.

N° 123

De Versailles, le 10 décembre 1781.

Il vient de se former à Paris un *club* de douze femmes charmantes et de première qualité. Elles s'assemblent trois fois par semaine chez l'une d'entre elles, qu'elles nomment leur présidente. Le plaisir est l'âme de cette société. Les nouvelles littéraires, les ouvrages d'esprit occupent le jour. On soupe à huit heures, et dès cet instant on ne parle plus que d'amour. Douze hommes aimables sont admis dans ce cercle, où les agréments de l'esprit recommandent, dit-on, beaucoup mieux que ceux de la figure. Tout récipiendaire doit remplir les douze travaux d'Hercule, c'est-à-dire obtenir les faveurs de toutes ces belles. On prétend que cette institution contribuera beaucoup à rendre, par émulation, quelque énergie à nos efféminés. Les principes de cette société, dont on verra bientôt les statuts, en bannissent toute gêne, tout ennui, y réunissent tout ce qui amuse et égaye. L'amour n'y est qu'un jeu; on l'y réduit au plus simple; on l'y épure de toute fadeur du sentiment. Les trois monstres qu'on y redouterait le plus seraient la constance, le goût exclusif et l'humeur. On y cueillera les roses sans épines. Cet établissement fait déjà un tort sensible à celui de certaine duchesse qui, depuis

quinze ans, a abjuré l'amour pour se livrer à de bizarres fantaisies qui excluent tout être masculin.

Du 12 décembre.

Quelle que soit notre joie, peut-être sommes-nous encore plus surpris que contents de l'arrivée de ce riche convoi de Saint-Domingue, qui met plus de 200 millions de kilos de sucre, café, etc., dans notre commerce. Les bonnes gens disent que ce sont les étrennes du Dauphin, et c'est en tout lui qui nous porte bonheur. Nos couplets n'offrent plus que le Dauphin, Cornwallis, du sucre et du café. Les coups sensibles qu'ont reçu les Anglais leur ont-ils donné la berlue? Où étaient donc leurs amiraux lorsqu'une pareille proie leur a pu échapper, escortée à peine d'un navire et de trois frégates? Mais ils ne s'amusent pas, dit-on, aux minuties, et ils nous attendent à la campagne prochaine avec les 100,000 matelots qu'ils viennent de voler.

Les cérémonies de l'entrée de la reine à Paris sont remises au 21 janvier. Le peuple croit que cette souveraine, dont il est si justement enthousiasmé, sera couronnée à Notre-Dame.

On n'a rien vu si l'on n'a pas été à la messe le dimanche aux Petits-Pères. On s'y porte en foule. Quel objet si curieux y attire les badauds? C'est le sale, le louche et ci-devant juif Pexato... Il s'y prosterne et s'y bat la poitrine avec toute la ferveur d'un néophyte qui n'a pas voulu que l'Inquisition l'empêchât, en le brûlant, de gagner quelques millions. Sa figure est cependant trop hébraïque pour qu'il fasse, auprès de nos jolies dévotes, beaucoup d'honneur à son parrain le roi d'Espagne.

Du 14 décembre.

Les plans que notre vertige de joie nous laisse la faculté de former ont principalement pour objet la Jamaïque. Nos rimeurs préparent déjà leurs rimes en *ique :* on triomphe si vite au Parnasse.

Monseigneur le Dauphin est à sa seconde nourrice et est plein de santé. Quelque indiscret bouton se sera trop tôt montré sur le bout du nez de la première. Voici l'un des couplets faits sur ce changement :

Du plus vert galant des bourbons
Le sang coule en ses veines
Palper deux paires de tétons
N'avoir pas huit semaines.
Ce début est d'un franc luron,
La faridondaine, la faridondon.
Tout lait de téton qu'il verra tournera
Oh ! combien il en tâtera, remplira !

On écrit de Madrid que les vapeurs règnent au camp de Saint-Roch. Les lettres les plus récentes de Londres ne parlent que de la belle flotte que vont avoir les Russes, des vitres cassées par la populace chez divers ministres, et d'un saignement de nez qui a fort incommodé lord Sandwich.

N° 124

De Versailles, le 16 décembre 1781.

Le sieur de Neuville, directeur de la Comédie de Rouen, connu dans toute l'Europe par ses courses théâtrales et par ses aventures, vient de donner une nouvelle preuve de sa crânerie. Il fait ordinairement deux voyages par mois de Rouen ici. Il loge chez la Montan-

sier, son ancienne amie, directrice de notre spectacle, et particulièrement protégée par la reine. Notre roué introduisit la nuit dans sa chambre une jeune poulette de notre troupe. La Montansier se douta ou fut avertie de cette infidélité. On dit que la jalousie veille toujours. Elle va frapper à la porte du parjure Neuville. Celui-ci ne répond pas; elle menace de faire enfoncer la porte s'il ne veut ouvrir. Impatienté du tintamare, il se lève furieux, prend son épée et l'enfonce, en ouvrant la porte, dans le bras de la Montansier. Les cris et le tumulte attirèrent du monde. On saisit l'histrion inhumain qui a voulu donner la mort à sa bienfaitrice, celle à qui il doit l'existence dont il jouit. Il est en prison, et l'affaire se poursuit vigoureusement. La pauvre Montansier s'est laissée, malgré le double crime du volage, accueillir par une antique tendresse et a fait solliciter la reine pour qu'elle daignât s'intéresser en faveur du coupable. Cette princesse a répondu qu'elle ne protégeait pas les assassins. Tout ceci est d'autant plus funeste pour le sieur Neuville que, ayant déjà bon nombre de mauvaises affaires sur son compte, celle-ci pourrait être la dernière de ce grugeur de vieilles folles.

Du 17 décembre.

La mort du comte de Maurepas paraissait d'autant plus vraisemblablement pouvoir amener l'époque de la résurrection du parti du duc de Choiseul, que quelques personnes y espéraient comme en un effet prochain de l'ascendant de la reine dans les affaires. On avait remarqué les dernières paroles du vieux Nestor à son bien-aimé M. Amelot : *Nous partons tous ensemble.* Ce peu de mots avaient semblé caractéristiques, tenir du pronostic, peindre à la fois le mourant, son crédit, l'opinion qu'il emportait et les changements que lui présageaient les circonstances. La confiance journellement

plus sensible du roi en son ministre des affaires étrangères et la fréquence du travail que celui-ci fait seul avec Sa Majesté, offrent aujourd'hui aux spéculateurs du cabinet une sorte de contrepoids, qu'ils croient propre à suspendre une tendance, peut-être chimérique, vers des révolutions trop marquées dans le système du conseil.

Du 21 décembre.

Le renfort de ministres que la Russie envoie à la Haye, le goût particulier de certain conseil pour les guinées, les raisonnements à perte de vue de lord Hormont, les finesses du chevalier Harris, enfin tous les hâbleurs du cabinet de Saint-James, rien de tout cela n'empêche qu'on ne croie ici à l'exécution actuellement consommée du grand projet contre lequel Georges dirigeait depuis longtemps, mais en vain, ses plus fortes et dernières batteries en politique. On ne parle ici que du traité d'alliance défensive et offensive entre notre cour et les États généraux. Il reste à souhaiter pour l'humanité que ce ne soit pas là l'œuf mystérieusement couvé d'une guerre de continent, qui ne saurait guère éclore sans embraser bientôt presque toute l'Europe.

Les grands préparatifs que hâte la Russie semblent annoncer que ne comptant pas assez sur son contre-effort en Hollande, elle préméditait d'avance d'autres démarches plus effectives que des négociations pour répondre à la confiance que Saint-James ne cesse d'avoir en Saint-Pétersbourg. Quelques semaines peuvent suffire pour développer bien des choses.

Quelle masse de forces réunies contre cette Angleterre au moment où la fortune paraît l'abandonner, et quelle importante et décisive campagne se prépare pour nous si tous les aigles s'entremesurant d'un œil inquiet sans déployer leurs ailes, laissent aux puissances belligérantes le soin de vider seules cette grande que-

relle où l'une d'elles semble avoir à combattre moins pour sa gloire que pour son existence !

N° 125

De Versailles, le 23 décembre 1781.

Le général Washington a écrit une lettre particulière à M. le comte de Vergennes, dans laquelle, après d'intéressants détails sur la campagne qui vient de finir, il dit : « Nos ennemis ayant perdu presque tout espoir de nous subjuguer, ont recours à la ruse; ils publient que les troupes françaises qu'on fait passer ici serviront à nous asservir nous-mêmes, lorsque nous aurons secoué le joug de l'Angleterre. Mais Votre Excellence peut être bien persuadée que de tels propos, maladroitement semés, ne produiront aucun effet sur le gros de la nation; il n'y a que quelques individus, vendus à l'Angleterre, qui ajoutent foi à ces bruits et cherchent à les accréditer. J'en ai fait arrêter plusieurs que je ferai punir sévèrement. » La lecture de cette lettre a été d'autant plus agréable au roi qu'à un exposé très instructif de ce qui s'est fait et de la position actuelle des choses, ce général joint, en homme supérieur à ce qu'on pensait de lui, des idées immenses, de grandes vues pour la campagne prochaine, qu'il tient pour devoir être la dernière des Anglais en Amérique.

Du 25 décembre.

Le jeune M. de Vaudreuil a été obligé de se battre une seconde fois pour la même malheureuse affaire, dont on croit que deux beaux yeux sont la première cause. Cette fois-ci, c'était avec le fils du duc de Rohan-Chabot, On assure qu'il faut recommencer avec quatre

autres avant que la querelle soit vidée et entièrement lavée.

On dit que la reine est enceinte.

Du 26 décembre.

Une duchesse que la nature même du fait dispense de nommer, vient de faire enlever assez publiquement une très jeune fille de boutique de marchande de modes, qui disait à ses amies que toutes les fois qu'elle allait à l'hôtel apporter des ouvrages, madame la tourmentait extrêmement et qu'elle ne comprenait pas ce qu'on y voulait d'elle. L'amant de cette belle, qui était sur le point de l'épouser, n'a appris le rapt que le lendemain. En combinant les diverses confidences de son ingénue maîtresse, il a vu plus clair qu'il n'a voulu, et, dans le premier accès de sa fureur, il a écrit une lettre fort énergique à la duchesse, qu'on assure en avoir beaucoup ri, quoiqu'il l'y menace de se casser la tête.

Quelques personnes croient que l'aventure et la lettre, dont il circule des copies qui font assez de bruit, sont controuvées, sont supposées par cette dame pour avoir du moins cela à opposer au tort sensible que paraît faire à ses comités féminins cette nouvelle société où l'admission des deux sexes donne au plaisir toute la réalité dont il peut être susceptible — en un siècle où nos grandes dames philosophes trouvent que l'homme est si peu de chose.

Du 28 décembre.

Il se répand au moment même, à Paris, un bruit qui, quelque douteux qu'il soit encore, y cause une publique consternation. On dit que madame la comtesse d'Artois est morte hier au matin, et que cette mort doit se tenir cachée jusqu'à demain. Une si désolante nouvelle ne peut être que bientôt détruite ou bientôt confirmée.

Du 29 décembre.

Madame la comtesse d'Artois respire encore, mais on croit sa maladie mortelle.

mer avant deux mois. Le fameux constructeur de Toulon, M. Groignard, passé comme un éclair de Paris à Brest, répond cependant sur sa tête que, du 28 au 31 de ce mois, tous les vaisseaux pourront appareiller.

La nouvelle du jour est l'évacuation volontaire de Savannah et de Charlestown; on dit que les commandants de ces deux places, ne voyant point arriver de secours et craignant le sort de lord Cornwallis, se sont prudemment embarqués pour se rendre auprès de sir Henry Clinton, préférant cette émigration à la honte plus marquée d'une captivité infaillible et à quelque chose de pis de la part de l'armée un peu fâchée du général Green.

Le manque absolu de transports, de vaisseaux protecteurs, de provisions et même la saison paraissent d'assez plausibles raisons de douter encore de cette nouvelle.

Du 18 janvier.

Des lettres de Vienne sont remplies d'assurances que donne l'empereur à notre ministre de l'intention de Sa Majesté Impériale de se maintenir dans la plus parfaite intelligence avec notre cour; d'autres avis reçus d'ailleurs tendraient à infirmer ce que nous fait dire ce cabinet, où l'on assure qu'il y a de grands projets formés qui sont encore impénétrables.

La démolition des fortifications des villes-barrières occupe infiniment plus d'esprits que de bras. Les uns en font un article d'un traité secret entre Vienne et Versailles et une raison de ne plus craindre une guerre de continent, d'autres qui croient que 50,000 Autrichiens valent mieux que vingt forteresses, envisagent cette démolition comme un symptôme plus alarmant que facile à expliquer de ces mêmes projets qu'ils n'imaginent pas être conçus pour notre plus grand intérêt.

Aussi, tandis que le marquis de Castries promet que

on tient le tout pour dûment adjugé aux supérieurs, administrateurs, à leurs amis et amies.

Quelque incertain que soit encore le jour de l'arrivée de la reine à Paris, on travaille fêtes et dimanches à l'énorme échafaudage qui doit représenter le nouvel hôtel de ville, dont le projet est presque absurde, tant le local y est peu convenable.

Du 3 janvier.

Malgré toute l'anglomanie qui règne en Hollande, on n'en persiste pas moins à croire ici à cette grande alliance entre notre cour et celle de la Haye. Suivant ce qu'écrit M. le duc de la Vauguyon, il paraît que la conduite du cabinet de Vienne à l'égard des États généraux, est ce qui a contribué le plus à les déterminer à ce parti qu'on tient pour résolument pris. M. de Borkenroue, ambassadeur de Leurs Altesses Princières, n'a cessé d'être en grande correspondance avec M. le comte de Vergennes, pour dérouter ceux qui auraient intérêt d'éclairer ces démarches. Tout s'est traité par écrit, ce qui a donné lieu à plusieurs messages par jour. C'est dans ces écrits qu'on peut avoir pesé les motifs de l'intervention de la Russie, et les moyens réels ou de relation de cette puissance, examen qui aura détourné les Hollandais d'accepter sa médiation entre eux et l'Angleterre.

Des dépêches de M. le baron de Breteuil ont été l'objet de fréquents comités entre nos ministres. Quoi qu'on ignore encore de quoi il s'agit, on y présume une extrême importance, vu que la résolution prise à ce sujet dans le conseil d'État a été qu'on en communiquerait au roi de Prusse, et qu'on attendrait sa réponse pour prendre un parti.

Du 5 janvier.

On croit que M. de Bouillé tient la Barbade; la Jamaïque ne résistera pas à 60 vaisseaux, et 24,000 hom-

mes ne sont pas faciles à repousser avec 36 vaisseaux sans troupes de terre; les clameurs vont redoubler à Londres.

L'Angleterre, ennuyée de son jeu, cherche partout des croupiers, mais le moment n'est pas heureux pour en trouver.

L'affaire des Barrières pourrait bien devenir sérieuse. Rodney aura un peu plus chaud à Kingstown qu'à Saint-Eustache.

Nos émissaires ne donnent pas à Dublin; on voudrait ici que l'indépendance de l'Irlande fît autant de bruit que celle de l'Amérique; c'est pour amener le propos qu'on y parle beaucoup de Poining.

L'inimitié de M. le duc de la Vauguyon et de M. le duc de Choiseul relève fort aux yeux du parti contraire à celui-ci le mérite effectif de ce premier qu'on parle d'adjoindre au ministre des affaires étrangères.

N° 127

De Versailles, le 7 janvier 1782.

Les papiers publics parleront assez de l'aventure de M. de Guichen, qui rappelle celle de *l'invincible Armada*. Les gens qui cherchent des causes morales à ce qui peut tout aussi bien n'en avoir eu que de physiques, se répandent ici en propos évidemment accueillis par la malignité. Comment, disent-ils, 19 vaisseaux, sans compter les frégates, ayant à escorter un convoi de 60 voiles, s'en laissent-ils enlever le quart par 12 vaisseaux, en plein midi, dans un temps clair, sans le moindre de ces brouillards qui ne manquent guère dans les relations un peu déplaisantes? L'ennemi, ayant été signalé à temps, comment n'est-il pas arrivé un secours prompt et suffisant? Quant aux accidents causés depuis

par les vents et la tempête, si l'on avait, disent ces raisonneurs, moins écouté cette petite honte qu'on avait de rentrer dans les ports après un tel échec, on s'y serait mis assez tôt à l'abri ; mais ce sera encore ces pauvres capitaines marchands qu'on accusera de tout et même des coups de foudre qui ont mis quelques vaisseaux hors d'état de servir. On croit que M. de Castries a ordre du roi de se rendre à Brest pour s'informer des causes de ce malheur, qu'on attribue ici, comme la plupart de ceux de notre marine, aux divisions qui règnent dans ce corps, à la fausse gloriole de quelques individus, à leur mépris pour le commerce, qui ne vaut pas, disent-ils, une seule goutte de sang des nobles porteurs d'épaulettes dorées. D'autres veulent y voir aussi quelque influence d'une inimitié marquée entre M. de Guichen et M. de Vaudreuil. On souhaite bien plus qu'on n'espère que quelques redressements dans la discipline du corps de la marine soient le résultat de la présence du ministre, qui, d'ailleurs, aura le bon effet de donner une incroyable activité au nouvel armement ordonné.

Du 10 janvier.

Le grand appartement de la reine est fixé pour dimanche prochain. Cet avertissement est, ce qu'on peut donner de plus sûr, le meilleur bulletin quant au rétablissement prochain de madame la comtesse d'Artois ; on ne se livrerait point à des amusements si cette princesse se trouvait dans un état inquiétant.

Fort affligés d'abord du désastre de M. de Guichen, malheur un peu moindre qu'on ne l'avait peint, et que peu de jours pourront réparer, nos Parisiens s'en consolent avec leur facilité ordinaire en contemplant les divers pavillons de Saint-Eustache, de York-Town, de Tabago, dont on vient d'orner l'une des croisées de l'église de Notre-Dame.

Mesdemoiselles d'Orléans, filles de M. le duc de Chartres, ont la petite vérole, d'autres disent que ce n'est que la rougeole. Madame leur mère s'est renfermée avec elles dans l'Abbaye-aux-Bois.

Une lettre particulière qui arrive de Londres contient l'article suivant, qu'on transcrira sans y rien changer :

« Quelques lords discouraient ensemble en sortant de chez le roi. Lord North disait, avec cet air de confiance qu'il sait si bien prendre lorsqu'il débite la nouvelle la moins sûre. Enfin nous ne sommes pas seuls, la Russie va se déclarer pour nous. — Que lui donnerons-nous donc pour sa peine? dit un lord de l'opposition. — Ma foi, s'écria un autre, qu'on lui donne l'Amérique, et qu'on nous laisse tranquilles. — Encore, dit un quatrième, ne faudrait-il pas lui donner pour rien ce qui nous a coûté si cher. — Ce que nous n'avons plus, nous pourrions bien, ce me semble, le vendre à bon marché, répondit le second. — Tope pour de bons millions de roubles, reprit le troisième, elle en a assez. — Oui, repartit le quatrième, mais en papier monnaie. — Elle équipe pour nous la plus formidable flotte, dit alors le ministre. — Ce *pour nous*, riposta l'un de ces milords, mérite bien d'être essayé à la pierre de touche du comte de Vergennes. »

Du 12 janvier.

M. le marquis de Bouillé se tient comme bien assuré de la prise de la Jamaïque.

N° 128

De Versailles, le 14 janvier 1782.

Quelques lettres de Bruxelles contiennent une singulière idée, celle d'un prétendu voyage du pape à Vienne.

N° 3

De Versailles, le 12 août 1779.

Une absence que j'ai du faire m'a empêché d'avoir l'honneur de vous écrire la semaine dernière; j'avais chargé un ami de me suppléer, mais comme il ne s'était passé rien qui en valût la peine, il m'a dit avoir cru devoir vous épargner le port de lettre.

Je comptais bien qu'à mon retour j'aurais des faits héroïques très importants à vous raconter, mais jusqu'à ce moment, et quoi qu'on en dise à Paris, je ne peux vous assurer que M. d'Orvilliers ait conduit son immense flotte vers la Manche; que l'escadre anglaise ait fui dans un port à son approche, et qu'en conséquence notre armée de terre se soit embarquée pour descendre en Angleterre. M. de Sartine n'en dit rien, mais paraît serein et content, surtout depuis que M. d'Estaing, profitant habilement de l'éloignement de la flotte Biron, a su détacher M. de la Motte-Piquet pour aller enlever l'île de Saint-Vincent et peut-être aussi la Grenade, si ce même Biron en a laissé le temps. Les Anglais se consolent pourtant de cette perte par l'avantage immense que leur a procuré Biron en couvrant la flotte marchande de la Jamaïque pour son retour, parce qu'elle achèvera de compléter les équipages des nouveaux vaisseaux de guerre qu'on arme de toutes parts pour former une seconde flotte égale s'il se peut à celle de M. Hardy. Nos politiques critiques jettent des cris contre notre ministère de ce que depuis que M. d'Orvilliers est en mer, il n'a rien fait, tandis qu'au lieu d'envoyer toute la flotte française pour se joindre à celle d'Espagne, il aurait fallu réserver une escadre pour attendre au passage les flottes marchandes anglaises, dont la prise ou au moins la disper-

la campagne prochaine sera la dernière et assure que les grands coups se porteront en Amérique ou dans l'Inde, de son côté le marquis de Ségur, à la suite d'un long travail fait sur des dépêches reçues de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg, expédie des ordres pour que tous les régiments soient complets avant la fin de mars et qu'on rassemble en diligence le corps de milice.

Le subside payé au roi de Suède sera augmenté, et cette cour et celle de Copenhague s'engagent à nous fournir les munitions navales qui se tirent du Nord.

N° 129

De Versailles, le 19 janvier 1782.

Les dommages qu'a essuyés la flotte du comte de Guichen sont bien plus considérables qu'on ne l'a dit; les lettres de Brest, qui nous paraissaient consolantes, n'avaient pour but que de cacher aux ennemis des vérités qu'ils n'ignoreront pas pour cela.

M. le duc de Chartres ayant donné la place du gouverneur congédié des princes, ses fils, à madame la comtesse de Genlis, gouvernante des princesses, la ville et la cour ont beaucoup ri de ce choix. On ignore quelle nouvelle théorie sur l'éducation a porté ce père à remettre ses fils entre les mains des femmes si longtemps après l'époque où tous les princes en retirent les leurs. Lorsqu'il est venu faire part de ce choix singulier à Sa Majesté, on assure que le roi lui a répondu, après un instant de réflexion : « J'ai heureusement un dauphin; on croit que Madame est grosse, madame la comtesse d'Artois a des enfants... vous pouvez faire des vôtres ce qu'il vous plaira. » Cet arrangement est attribué aux intrigues de la comtesse de Genlis, qui a l'ambition de dominer seule chez M. le duc, que la chronique dit

avoir été fort galante, et avoir eu l'art de faire revivre d'anciens droits sur le cœur ou les sens d'un prince qu'on prétend qu'elle a eu quelque temps autrefois. Les railleurs se sont mis à propos à rhabiller de vieilles anecdotes oubliées, et l'on a fait le couplet suivant, presque aussi mauvais que méchant, sur l'air de *Raymonde :*

En cessant d'être galante
  Quittant une douce erreur,
Genlis n'est plus gouvernante,
  Mais Genlis est gouverneur.
De cette femme charmante
  Plaignez le triste destin
C'est si sot d'être pédante,
  Et si doux d'être catin.

Du 21 janvier.

Le bouleversement général que causent nos fêtes, tant à Versailles qu'à Paris, ne laisse ni le temps d'écrire des nouvelles, ni les moyens d'en apprendre ; la joie tourne toutes les têtes.

Du 24 janvier.

Enfin, nous voici plus paisibles. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et sans le moindre malheur. Les papiers publics vont être remplis de descriptions et de détails dont notre objet nous dispense ici.

On persiste à assurer que le roi, qu'on sait vouloir fermement ce qu'il veut, a ordonné et compte toujours qu'il est possible que la flotte de M. de Guichen soit prête le 30 ou le 31 du courant.

Il paraît décidé que l'empereur viendra au mois de mai ou de juin à Paris et à Versailles, pour y voir par lui-même ce qu'y fera le comte du Nord qui s'y rendra à cette époque, et à quelles nouvelles combinaisons de vues cette visite pourra donner lieu. Sans contredire en rien les spéculateurs qui se complaisent à voir en

Joseph II des inclinations belliqueuses, cet esprit de conquête qui fait naturellement supposer le plus ardent amour pour la gloire et de vastes projets d'augmentation de puissance et de commerce, ceux qui voient dans son cœur le premier principe de sa haute politique se persuadent que ce nouveau voyage en France aura pour but de concilier les justes intérêts de Sa Majesté Impériale et ceux de l'humanité qui soupire après une paix prochaine et solide.

On vient de graver en Hollande une estampe où le lion des armes des sept Provinces est représenté écorché et gisant, ayant l'air de souffrir beaucoup de l'opération qu'on lui a faite. Il tient à peine son faisceau de flèches qui ont perdu leurs pointes. Un Russe, un Suédois et un Danois, désignés par un costume national un peu chargé, se partagent la peau de ce lion en se servant pour cela, et tous ensemble, de son propre sabre, tandis qu'un coq bat des ailes et chante sur le dos du triste animal.

M. de La Vauguyon a, dit-on, la survivance de M. de Vergennes pour le département des affaires étrangères et doit cette faveur à Monsieur.

Nous faisons passer des ingénieurs, des artilleurs, des maîtres constructeurs à Constantinople; le ton qu'y prend M. Bulgakow, certains projets de sa cour et de quelque autre tiendront nos yeux ouverts sur les intérêts de notre alliée, la Porte.

Le nonce a eu deux conférences avec M. le comte de Vergennes sur des avis que Sa Sainteté a reçus touchant quelques vues de Sa Majesté Impériale relativement à l'Italie, et il a été très satisfait de la réponse du ministre et des instructions qu'on lui a promis que recevrait, en conséquence, le cardinal de Bernis.

N° 130

De Versailles, le 27 janvier 1782.

On nous mande de Londres que le cabinet de Saint-James commence à voir, quoique un peu tard, que les colonies américaines sont perdues pour l'Angleterre et qu'on est presque résolu à renoncer à la guerre d'Amérique et à ne s'occuper que de celle de mer; qu'on rassemblera en conséquence toutes les forces navales de la Grande-Bretagne pour tâcher de porter un coup sensible à celles des Bourbons. Si cela est, nous ferons paroli, et nos flottes prouveront que nous faisons honneur aux leçons qu'on nous a données.

M. le comte de Vergennes est dans la plus haute faveur et a succédé pour la confiance au comte de Maurepas; le roi a de très fréquents entretiens avec ce ministre qui est aussi on ne peut pas mieux dans l'esprit de Monsieur. Comme ce prince acquiert tous les jours plus d'ascendant sur l'esprit du roi, il n'est guère plus question de la cabale qui voulait faire succéder au Nestor le duc de Choiseul ou quelqu'un de ce parti.

Du 30 janvier.

Après avoir tant crié contre les rentes et les loteries de M. Necker, ne voilà-t-il pas qu'on va ouvrir un emprunt de 70 millions à des conditions plus onéreuses au gouvernement.

On parle tout bas d'un changement prochain dans le ministère; quelques personnes, qui voudraient bien qu'on les crût mieux instruites que d'autres, disent que M. Amelot se retire, ainsi que M. de Miromenil, et surtout M. Joly de Fleury, qu'on commence à trouver d'une étonnante ancienneté dans sa place; on donne pour suc-

cesseur au premier M. le comte d'Angevilliers, au second M. de Fleury; quant au contrôle général, celui que ces bruits y rappellent de préférence ne le disputera sûrement pas à M. de Calonne, qu'on y nomme à son défaut.

M. le duc de Chartres va décidément dans le Levant et ne reviendra qu'en septembre. Sa suite sera peu nombreuse. M. de Choiseul, Gouffier et M. de Fitz-James l'accompagneront. Le motif qu'on donne de ce voyage est le refus qu'on a fait à ce prince de le laisser servir en Amérique. Il en a été si fâché que peu s'en est fallu qu'il ne rendit sa charge de colonel de hussards.

Le général Green a, dit-on, fait pendre deux colonels par représailles. Si cet abus de l'inhumaine loi du talion se continue, croyez-vous qu'on brigue beaucoup le grade de colonel au service de l'Angleterre?

Du 1er février.

Une lettre que je reçois de Londres contient ceci : Certaines dépêches de Pétersbourg viennent de donner une forte dose de spleen à tout le conseil de Saint-James. Le prince Potemkin s'en va compter ses guinées et reprendre des forces dans son gouvernement; le comte d'Ostermann lui dit dernièrement devant le chevalier Harry : « Mon prince, *un berger qui entend le loup ne vend pas son chien.* » On dit que le comte de Panin a l'air d'être rajeuni de dix années. »

J'ai pu négliger de vous mander, Monsieur, que le marquis de La Fayette arrivé, comme on sait, au milieu des fêtes de Paris, fut accueilli par une nombreuse et joyeuse bande de poissardes qui l'ayant attendu, on ignore sur quel avis, à la porte de l'hôtel de Noailles, lui offrirent là deux branches de lauriers; mais ce que je me reprocherais de manquer de consigner ici, ce sont les témoignages de satisfaction dont l'ont honoré Leurs

lés, et une circonstance l'âme sen-
et délicate de notre re La [uise de La
le s'était rendue à la vill l' itation qui lui en
bé faite; au retour, sa voiture rait ramenée
tel de Noailles qu'en lui t perdre plus de six
et heures pour laisser tout le cortège. La
résolut que cette dame pr pl l'une des
de Sa Majesté et daig faire arrêter le
e devant l'hôtel de Noa afin que la marquise
rendre auprès du mar . Ce n'est ni une anec-
ni le secret du cabinet; ique aujourd'hui
aris le sache, c'est touj bi éressante
lle que ce qui ajoute a t ts qu'inspire à
es cœurs une si aimable e ne.

N° 131

De Versailles, le 3 février 1782.

défaut de nouvelles bien fraîches, on met en rimes, lles qui ne le sont plus. Voici des vers qu'on a fait prise de Saint-Eustach :

Que faites-vous, braves Anglais,
De laisser prendre Saint-Eustache,
Par trois cents poltrons de Français!
Ma foi, c'est pour vous une tache
Que sept cents de vos grenadiers
Se soient tous rendus pour se battre
Contre de simples fusiliers
Dont un seul de vous vaut bien quatre.
Oh! vous n'êtes plus ces lurons,
Et ceci passe raillerie :
Cessez donc d'être fanfarons,
Ou battez-vous mieux, je vous prie.

ourt aussi une plaisanterie dont je joins ici une

copie pour répondre au désir que vous témoignez de tout savoir. Ce sont les 14 *Tout;* il y en a peut-être deux ou trois d'assez heureusement trouvés :

LES QUATORZE TOUT.

La France entreprend..... tout
L'Espagne ne fait rien du..... tout
L'Angleterre se bat contre..... tout
L'empereur tire parti de..... tout
La Russie voudrait balancer..... tout
Le roi de Prusse quitte..... tout
Le Danemark se garde de..... tout
La Suède ne veut rien du..... tout
Le Portugal s'écarte de..... tout
La Turquie admire le..... tout
La Hollande payera le..... tout
Le pape craint le..... tout
Si Dieu n'a pitié de..... tout
Le diable emportera..... tout

Du 5 février.

On est fort occupé ici des propositions que M. Franklin nous fait de la part des États-Unis. La première est de leur faciliter les moyens d'avoir la paix pour protéger leur commerce, 60 vaisseaux de ligne et 30 frégates, ce qui suppose une avance de près de 30 millions; les autres articles seront d'une plus courte discussion; leur base est l'intérêt que nous aurons à faire respecter un allié que peuvent nous rendre précieux des circonstances faciles à prévoir.

Du 6 février.

Un courrier extraordinaire, arrivé en toute diligence de Postdam, a occasionné hier la tenue d'un conseil dans la soirée même; il a été réexpédié sur-le-champ.

Il est grandement question de l'opposition du roi de Prusse aux projets concertés, dit-on, entre Catherine et

l'empereur sur la Turquie européenne. Ceux qui assurent que Frédéric a résolu de contrarier cette invasion et ce partage par la plus formidable diversion possible, vont jusqu'à dire qu'il nous demande à cet effet 60,000 hommes, qui, réunis à ses armées, détourneraient sûrement la Russie et l'Autriche de tentatives que le Turc s'efforcerait aussi de rendre infructueuses.

A ce bruit se joignent quelques lettres de Wessel et d'ailleurs, qui annoncent des ordres déjà donnés de suspendre tous autres travaux pour préparer des munitions de guerre, en bombes, boulets, etc.

N° 132

De Versailles, le 16 février 1782.

Le roi est formellement opposé au voyage de Turquie qu'avait projeté M. le duc de Chartres à l'instigation de M. de Choiseul-Gouffier. Sa Majesté ne veut pas qu'un prince de son sang aille s'exposer à quelque avanie chez un peuple féroce, surtout au moment où les puissances apostoliques et grecques prétendent déloger le grand seigneur de ses boudoirs en Europe, pour les lui faire établir bien avant dans l'Asie-Mineure. Il prendrait peut-être fantaisie à ces mécréants de martyriser Son Altesse Sérénissime, qui ne songe à rien moins qu'à augmenter la légende. Elle ira tout uniment au camp de Prague et en Italie, pour être de retour en septembre.

Si l'on veut écouter nos politiques, l'objet principal de l'alliance que l'empereur et la Russie viennent de contracter n'est pas seulement l'exécution du grand plan de commerce dont on a déjà parlé, ou du moins celui-ci est lié à des vues d'ambition plus étendues et plus propres encore à alarmer les autres puissances. Il ne s'agit de

rien moins que du partage des États voisins des deux empires; on veut former une monarchie en Pologne et placer sur ce trône l'archiduc Maximilien. Une partie de la Persie et de la Lithuanie serait pour Catherine ; l'Autriche s'étendrait aux dépens du Turc. Poniatowski aurait la Valachie et la Moldavie pour toute consolation, et pendant ce temps le grand-duc serait élu roi des Romains. Le contre-projet que ces politiques font proposer à la France par le roi de Prusse est de faire élire ou roi de Pologne, ou roi des Romains le prince royal son neveu qui se ferait catholique. Le pape et l'Espagne, qui n'a trop que faire là, qu'on dédommage apparemment du tort fait au Grand-Duc, appuient ce projet et mettent pour cela en combustion tous les cabinets catholiques sur lesquels ils peuvent avoir quelque influence. On ajoute que Frédéric veut que la France envoie une armée de 60,000 hommes dans le Palatinat et le long du Rhin, qu'elle fasse un camp en Flandres pour veiller sur les Pays-Bas, s'en emparer de concert avec les Hollandais, si elle le veut ou si elle le peut, il se charge de l'électorat de Hanovre et de faire marcher une armée formidable par la Silésie, tandis que l'électeur de Saxe entrera en Bohême.

Nous allons avoir une armée de 40,000 hommes effectifs qui sera commandée par le comte de Stainville, frère du duc de Choiseul; on n'en saura la destination que vers le 15 du mois prochain.

Un de mes correspondants m'écrit ce qui suit, que je copierai mot à mot, en ne changeant rien à son style et en ne répondant nullement des faits :

« L'empereur s'est fait médecin inoculateur; c'est, dit-on, ce prince qui dirige actuellement le cabinet de Pétersbourg et qui lui a inoculé la maladie des conquêtes. Frédéric, de son côté, débite sous le manteau quelques antidotes et fait préparer des pilules pour être administrées à ceux dont le tempérament trop échauffé

aura résisté aux remèdes anodins et préparatoires du comte de Frankenstein et baron de Hertzberg. Georges aurait bien voulu faire la médecine de compte à demi avec Joseph, mais il y a eu rivalité entre les professeurs de Saint-James et ceux de Vienne. Le Gallien anglais et l'Esculape autrichien n'étant pas tombés d'accord, chacun exercera pour son compte. Sera-ce tant pis, sera-ce tant mieux pour les malades? »

Quelques lettres de la Haye font présumer que l'aide-major, M. Nankoff aurait pu s'épargner la peine du voyage; qu'on se dispose en Hollande à se bien battre et à tenir pour amis ceux qui peuvent servir le plus ou être le plus à redouter.

Le sage Frédéric fut et sera toujours un grand saint. On le croira plus que jamais lorsqu'on saura que tous les plans d'opérations ne sont réputés bons ici qu'après qu'il y a touché, et ce qui le mettra incontestablement au nombre des saints qui font des miracles, c'est que le pape lui-même vient de lui adresser les plus ferventes prières.

N° 133

De Versailles, le 18 février 1782.

M. le marquis de Castries veut décidément faire cesser ce ton de mépris que quelques officiers de la marine royale affectent à l'égard des officiers auxiliaires si utiles au service du roi.

Un capitaine de frégate et son neveu viennent d'être punis de la manière insultante dont ils s'étaient permis de traiter ces braves marins; le premier a été cassé et déclaré incapable de jamais servir et le second démonté pour trois ans.

Plusieurs officiers du régiment de la Marck qui ont

refusé de se rembarquer et ont demandé leur démission ont été cassés.

Il partira dans le mois prochain un bel assortiment de jeunes gens de toute condition pour l'armée de Rochambeau ; nos jeunes seigneurs veulent tous faire les petits La Fayette : cette imitation est louable, mais l'exemple n'est pas facile à suivre, d'ailleurs encore une campagne et tout sera dit en Amérique.

La France y aura en avril 15,000 hommes qui, joints aux 35,000 de Washington, feront plus du double des forces que toutes les ressources de l'Angleterre peuvent la mettre en état de leur opposer.

Du 20 février.

Nous sommes toujours en grande correspondance avec la cour de Berlin. Il est peu de jours où il n'arrive ou ne parte un courrier. Peut-être cette intimité conjurera-t-elle des orages que quelques politiques croient entendre gronder de loin. Nous espérons que nos mesures prises sur les avis du vieux guerrier du Nord nous feront faire de bonne besogne, quel que soit le résultat des bruits qui alarment le continent, toujours sommes-nous sûrs que nos ennemis les Anglais vont avoir une très rude campagne à soutenir, car tandis que les Hollandais leur tailleront des croupières dans la Manche, nous leur donnerons bien du fil à retordre en Amérique.

On vient de recevoir certains avis d'assez bonne part qui devraient bien faire ouvrir les yeux à la France et à l'Angleterre. Voici ce qu'on écrit :

« Les cabinets de Vienne et de Pétersbourg ayant mûrement réfléchi sur ce qui se passe dans ce moment, d'après des mémoires très détaillés de leurs ministres à Londres et à Paris, ont jugé qu'il était de leur intérêt bien vu de ne prendre aucun parti ni pour, ni contre,

dans la guerre actuelle entre les puissances maritimes, que ce n'est qu'en gardant une parfaite neutralité qu'on pourra réussir à forcer la France et l'Angleterre de faire la paix; que lorsqu'elles auront l'une et l'autre épuisé leurs ressources, il sera facile de leur imposer des conditions d'autant plus avantageuses à ces deux grandes puissances neutres qu'elles se trouveront en état de faire la guerre, lorsque les premières manqueront d'hommes et d'argent. »

Le correspondant qui me fait part de ces avis ajoute ce qui suit :

« Cette manière d'envisager la guerre maritime actuelle et les nations qui la soutiennent, ces observations sur les suites probables de tant d'efforts peut-être également ruineux, paraissent, il est vrai, fournir aux deux cabinets impériaux la base d'une politique d'autant mieux raisonnée qu'elle épargnerait la peine de tenter d'amener activement les choses au point où leur cours naturel les ferait arriver. Mais il est une tendance à s'agrandir, une impulsion vers un accroissement de richesses qui ne se prêteraient que fort impatiemment aux lenteurs d'une politique plus circonspecte et plus passive. De pareilles dispositions, que quelques symptômes semblent assez décidément annoncer, pourraient bien, en se manifestant davantage, être, pour ceux qu'un intérêt réel porterait à les craindre, une raison suffisante de certains préparatifs dont on ne parle déjà que trop. Ces préparatifs s'ils se hâtaient, s'ils étaient formidables, pourraient eux-mêmes d'effets devenir causes, et il ne serait pas étonnant de voir des armées nombreuses, ébranlées et réunies par le seul motif d'une sage précaution, être l'occasion prochaine de plus d'ombrage et réaliser ainsi tous les maux qu'on aurait voulu prévenir. »

N° 134

De Versailles, le 22 février 1782.

Jamais nous n'avons eu de plus flatteuses espérances; tout concourt à nous présager de brillants succès pour la campagne prochaine. On ne voit pas comment les Anglais pareront les coups que nous allons leur porter. Ces grands coups seront d'autant plus décisifs que ces fiers insulaires sont réduits partout à la plus humiliante défensive et qu'en faisant armes de tout, ils ne sauraient nous disputer la supériorité de forces : vérités si palpables que nous sommes aussi étonnés que la partie sensée de la nation anglaise, du délire des ministres de Saint-James. Le cabinet de Madrid, si peu disposé jusqu'ici à agir efficacement avec nous, vient de nous assurer que nous pouvons compter sur toute la vigueur possible de sa part, qu'on avait expédié les ordres les plus rigides contre les officiers de marine qui ne combattraient pas les Anglais partout où ils les rencontreront. On espère d'après cela que la campagne qui va s'ouvrir ne ressemblera pas aux précédentes, à la fin desquelles si l'on avait demandé aux amiraux : *que s'est-il passé dans vos expéditions?* Ils auraient pu répondre moins politiquement, mais avec plus d'ingénuité que l'orateur Forfant à la reine Elisabeth : *il s'est passé tant de mois.*

Du 24 février.

Les affaires de l'Allemagne et du Nord nous occupent beaucoup. On fait tout ce qu'on peut, pour éviter une guerre de ce côté; elle serait néanmoins inévitable, s'il se confirmait que certaines puissances voulussent, à tout prix, conquérir et étendre leurs domaines.

Les mémoires qu'envoie ici le cardinal de Bernis y font une sensation qui pourrait avoir de graves suites. Le pape demande la tenue d'un concile où seront discutés les principes que suit la cour de Vienne et la grande question des limites des droits du pouvoir séculier sur les fondations pieuses. Malgré les ordres de l'empereur, il y a, dit-on, la correspondance la plus active entre les communautés religieuses mécontentes d'Autriche et celles de France et d'Italie, on croit même que cette correspondance, par laquelle transpirent quelques secrets d'État, aura influé sur des résolutions prises avec la cour de Berlin. La cause du pape a ici de zélés partisans à la tête desquels se montrent le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, l'archevêque de Toulouse et quelques autres. Si malheureusement une rupture avait lieu, il serait extrêmement remarquable que la France soutînt à la fois le pape, le Turc, la Hollande et l'Amérique.

Du 28 février.

A propos de la prise du fort Saint-Philippe par les Espagnols, un plaisant de cour vient de faire circuler ici un très singulier manuscrit : *c'est l'extrait des papiers trouvés dans les poches de saint Philippe lorsqu'on l'a pris et mis à l'inquisition pour fait d'apostasie.* La correspondance de ce saint avec saint Georges offre des lettres fort originales, surtout celles de ce dernier. C'est un vrai délire de gaieté que cette pasquinade politique trop longue pour que quelques lignes puissent en donner une idée. « Tu me mandes, écrit saint « Georges à saint Philippe, qu'on te crible de coups, « qu'on te serre et chauffe en diable; courage, mon « ami. Mon cheval que je crève un peu, s'est donné de « si terribles entorses aux quatre pieds que les cris « continuels de la pauvre bête me troublent trop pour « que je t'écrive beaucoup. D'ailleurs je tâche à lier

« une intrigue avec sainte Catherine. Le premier billet « doux qu'elle m'écrira, je te l'enverrai pour te dis- « traire, mais saint Joseph lui plaît trop. Tandis que « je me morfonds à épier l'heure du berger, ne voilà- « t-il pas qu'ils s'amusent ensemble à mesurer entre « l'une des moustaches de Mahomet et la barbe de « saint Denis?.... Je rêve souvent à toi, patience! « Pour te préserver du *Sanbenito*, j'ai presqu'envie de « te faire Archimandrite. Ta table est mauvaise, dis- « tu, quelques semaines encore, mes amiraux m'enver- « ront à coup sûr un beau poisson d'avril, tu en auras « la queue, etc. » Cette plaisanterie est la grande affaire du jour. On s'en arrache les copies.

Du 2 mars.

Le dernier succès des Bourbons cause une fermentation extraordinaire dans le corps diplomatique. On ne les verrait pas sans ombrage devenir les concierges de la Méditerranée.

N° 135

De Versailles, le 3 mars 1782.

On ne sait encore que conclure de tous les mouvements qu'on remarque entre les ministres étrangers depuis l'arrivée de la grande nouvelle dont celui d'Espagne montre ouvertement une joie qui semble un peu tenir de l'étonnement. Il paraît que deux des principaux membres du corps diplomatique avaient reçu de leurs cours des instructions éventuelles pour le cas où la maison de Bourbon ferait des conquêtes dans la Méditerranée. Quelques gens, qui prétendent écouter aux portes mieux que d'autres, disent que les menaces de de la Russie avaient seules empêché notre cour de

penser pour elle-même à la conquête de Minorque. Les deux ambassadeurs en question ont eu séparément cette semaine plusieurs conférences très longues avec M. le comte de Vergennes. On assure que ce ministre a été menacé de voir l'Angleterre secondée par de puissants alliés si les Bourbons ne renonçaient au dessein de s'emparer des clefs de la Méditerranée, et que Son Excellence a répondu en substance « que le roi ne recevrait la loi d'aucune puissance, moins encore lorsqu'il s'agirait de sa gloire à venger, des intérêts de son peuple à soutenir, des rivaux de la nation qu'il gouverne à contenir dans de justes bornes, et de l'appui qu'il doit à des alliés fidèles et généreux, que les liens du sang lui rendent encore plus chers; qu'on pouvait assurer aux cours qui ont des ports et un commerce dans la Méditerranée que, sur cette mer comme sur l'Océan, le roi d'Espagne ni Sa Majesté ne chercheraient jamais à exercer le despotisme contre lequel ils se sont armés et dont la cessation est le véritable objet de la guerre actuelle; que si les représentations et les menaces étaient dictées par des vues contraires à ces principes, aux intérêts des amis de la France et aux siens propres, le roi ne pouvait que gémir de la nécessité où de pareils desseins le mettaient de faire encore un douloureux usage de ses forces pour maintenir les traités dont Sa Majesté est garante, pour remplir ses obligations avec ses alliés, pour conserver l'équilibre de l'Europe et combattre, dans les autres, l'esprit de conquête qui ne lui mettra jamais les armes à la main que pour le repousser. » Nos politiques ne doutent point que le danger plus réel où Gibraltar pourra bientôt se trouver, ne donne plus d'activité aux médiations pacifiques, et que, si les négociations échouaient encore, ce qu'on a quelque lieu de craindre, les succès de l'Espagne dans la Méditerranée ne fassent éclater plus tôt qu'on ne s'y attendait l'orage qui gronde sur le continent.

Du 5 mars.

Les Anglais sont en général si indignés contre leur ministère, que nous recevons les plus prompts et les plus nombreux avis sur tous ses plans et préparatifs, ce qui ne peut que rendre cette campagne décisive. Certains de ces avis, en nous acheminant à la paix par des succès moralement sûrs, nous font pressentir aussi, pour cette époque, une résolution étonnante dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, et qui expliquera enfin ce qu'il y a eu d'énigmatique dans la conduite qu'a tenue le cabinet de Saint-James depuis le commencement de la guerre. L'un de nos émissaires vient d'envoyer à M. le comte de Vergennes copie de la correspondance de lord Stormont avec le chevalier Harrys, et quelques extraits des conférences entre ce lord et M. Simolin. Nous sommes instruits par ce moyen de choses très essentielles, qui nous dirigeront dans nos opérations ultérieures. Ce que ces dépêches contenaient d'important relativement à la Hollande a été promptement communiqué au duc de La Vauguyon pour lui servir à terminer avec les États généraux.

Du 6 mars.

Nos lettres du Nord et de l'Autriche ne sont rien moins que confirmatives de tout ce qui s'est débité depuis quelque temps au sujet d'une alliance qu'on disait avoir été conclue entre les cabinets de Vienne et de Pétersbourg. Certaines de ces lettres tendraient presque à faire penser que l'affaire des villes-barrières aurait été concertée entre l'empereur et la France, ce qui ne serait admissible qu'en réduisant à une pure feinte toutes les réponses stimulantes de notre ministre à l'ambassadeur de Hollande.

On assure que M. le comte d'Adhémar, ministre du

roi à Bruxelles, a eu ordre de se rendre à son poste et d'y rester. Il est, dit-on, l'auteur d'un mémoire qui passe pour hardi, même pour dangereux, et qu'on prétend avoir été mis sous les yeux du roi, anecdote qui a tout l'air d'une charité de courtisans.

Ceux qui croient avoir quelque lieu d'être mécontents du ministère de M. de Ségur, répandent ici que M. le comte de Caraman aura, à son retour de Vienne, le département de la guerre.

Du 7 mars.

Au moment du départ de la poste, le bruit se répand que la Jamaïque est prise par don Solano, à la tête de 15,000 hommes et de 18 vaisseaux. Nous saurons peut-être demain si ce bruit est fondé.

N° 136

De Versailles, le 14 mars 1782.

Le gouvernement cache avec soin les nouvelles qu'il vient de recevoir par un bâtiment arrivé à Brest des Indes occidentales. Tout ce qui en a percé, c'est que M. de Grasse a été très maltraité par la tempête, et que sir Hood a profité de son désastre.

On croit que notre ministère est toujours occupé du projet de soulever l'Irlande, à laquelle il se flatte encore, dit-on, de rendre le même bon ou mauvais service que la France a rendu aux États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Le banquier de la cour a rassemblé depuis quelque temps beaucoup de remises sur Londres, et l'on dit qu'elles ont servi à balancer, dans le parlement, les guinées du lord North.

On parle d'une suspension d'armes pendant laquelle on doit travailler à la paix.

Du 16 mars.

On nous annonce le rare spectacle d'une ambassade de la Porte ottomane. Le motif, au moins apparent, est de complimenter nos maîtres sur la naissance d'un Dauphin ; mais un certain Italien connu pour ses courses politiques qui y sera attaché et qui, dit-on, restera ici, donne une autre idée de son véritable objet. La façon de négocier semble avoir changé chez les Turcs, en même temps que leurs mœurs paraissent tendre à se rapprocher de celles des nations européennes. Ils se sont peut-être aperçus trop tard du danger d'attendre tranquillement les événements politiques, qui éclatent au même moment où ils en sont prévenus ; mais il paraît qu'ils peuvent compter sur l'appui de la France pour résister aux coups que l'on se prépare à leur porter. Il est cependant certain que notre cour favorise les vues de la cour de Vienne pour joindre la mitre de Liège à celles qui décorent déjà le front de l'archiduc Maximilien.

On a dit, dans le commencement de la guerre actuelle, que le roi de France et celui d'Angleterre étaient d'accord et qu'il s'agissait de dédommager ce dernier de la perte des colonies en l'aidant à faire la conquête de son propre peuple, conquête bien plus difficile encore. Si cette supposition, que bien des gens trouvaient ridicule et qui n'est cependant pas inouïe en politique, n'a pas été vérifiée par la suite, les rêves-creux qui l'avaient enfantée, ont prétendu que, comme il arrive souvent, un jeu, un simple simulacre était devenu, par les circonstances, une querelle sérieuse. Maintenant, on veut encore que Louis et Georges, Vergennes et North s'entendent, que les conditions de la paix sont réglées et convenues entre eux, qu'on doit en regarder comme les

préliminaires ce qui se passe au parlement pour préparer la nation à l'indépendance de l'Amérique et sauver les ministres du ressentiment d'un peuple parfois brutal, et que les louis et les guinées mêlés ensemble seconderont ensuite les armées des deux cours pour faire de Georges III un véritable roi : bonheur chimérique, dont les exemples terribles qu'offrent les annales de la Grande-Bretagne n'ont dégoûté et ne dégoûteront peut-être aucun de ceux qui s'assoient sur ce trône.

Le cardinal de Bernis a envoyé à M. le comte de Vergennes un courrier extraordinaire, qui vient d'arriver, et qui lui annonce le départ du saint-père pour Vienne. Ce ministre mande que Sa Sainteté est déterminée à tout tenter pour maintenir la dignité et le lustre du suprême pontificat et l'intégrité de ce qu'elle croît être les droits de la religion et de ses ministres. Elle se propose, si elle ne réussit pas à Vienne, d'aller en personne solliciter l'appui de toutes les cours sur lesquelles elle croira pouvoir compter, et viendra en ce cas en droiture de Vienne à Versailles; d'après cela, nous nous attendons à recevoir bientôt cette illustre et sainte visite.

N° 137

De Versailles, le 18 mars 1782.

Nos oisifs de cour s'amusent beaucoup d'une prétendue correspondance entre le pape et le docteur Franklin. Sa Sainteté y prie ce docteur-ministre de lui donner ses avis sur la conduite qu'elle doit tenir dans le moment de crise où paraît se trouver la puissance romaine, et le docteur y répond que le plus court et le plus sûr serait d'armer tous les prêtres et moines; de substituer un pouvoir temporel au gouvernement spirituel, ou du moins d'étayer l'un par l'autre ; il y conseille

au pape de s'allier avec la France, l'Espagne, le roi de Prusse et les Américains, et de défendre les droits du Saint-Siège comme ceux-ci défendent leur liberté, et, pour cela, de remplacer les canons de l'Église par des canons de 12, de 24, de 36 ou de 48 livres de balles. Tout calcul fait, il trouve que Sa Sainteté peut armer 300,000 hommes, bien nourris et bien portants, que 600 bas-officiers prussiens dresseront en fort peu de temps, et il croit que ces moyens feraient respecter les brefs, bulles, etc.

Il est arrivé hier un courrier extraordinaire de Berlin, porteur de dépêches qu'on dit très importantes. Sa Majesté Prussienne écrit à son ministre de solliciter une réponse prompte et décisive sur les éclaircissements qu'elle demande. M. le comte de Vergennes a promis de la rendre demain.

Le baron de Breteuil écrit qu'il y a beaucoup de mouvement dans les États de Sa Majesté Impériale ; que les esprits y sont fort échauffés sur les changements que fait l'empereur ; que le peuple de Vienne et des environs est sensiblement affecté des réformes monastiques de son souverain ; que, d'un autre côté, la liberté de conscience menace la Hongrie d'une espèce de guerre intestine de religion entre les catholiques et les protestants.

Il n'a jamais été plus chaudement question ici de l'Irlande. Il ne se passe point de jour que nous n'en recevions des dépêches, ou que le ministre n'y envoie des instructions à ses émissaires, ou ne confère avec quelqu'un qui en vient ou qui doit s'y rendre. La fermentation y est extrême, et les Irlandais parlent déjà assez publiquement de s'allier, de s'unir d'intérêt avec les Américains ; quelques-uns même vont jusqu'à proférer le mot d'indépendance, mot auquel les rois donnent peut-être aujourd'hui trop de vogue.

Du 20 mars.

Le sieur Neuville, directeur de la troupe de comédiens de Rouen et associé de la Montansier, vient de donner une nouvelle scène, dont on répand plus d'une version. La plus probable est que, au sortir du fort l'Évêque, où ses extravagances l'avaient fait renfermer pour quelque temps, il s'est rendu chez une fille qu'il entretenait, et a trouvé son perruquier couché avec elle. Si, dans des occasions moins faites pour l'enflammer, le crâne Neuville s'est souvent livré à des emportements condamnables, on imagine aisément ce qui est arrivé. Mais, voilà où l'histoire est couverte d'obscurité : Neuville a disparu. Les uns prétendent qu'il a sur-le-champ satisfait sa vengeance ; les autres, qu'elle n'a été sanguinaire que le lendemain, lorsque son perruquier est venu pour l'accommoder à l'ordinaire.

Un courrier qui vient d'arriver de Londres, assure que le mécontement y est extrême parmi le peuple, et qu'on a lieu d'y craindre à toute heure une émeute générale. Les nouvelles taxes, surtout celle du 10 p. 100 de plus sur le sel commun et celle sur le roulage, déplaisent infiniment. Dans quelques quartiers, les gens de métier s'exhortent les uns les autres assez publiquement à quitter l'ouvrage, et les attroupements se multiplient. Tandis que d'un côté on crie : « plus de guerre en Amérique ! » de l'autre, on murmure, dans l'idée répandue par quelques brouillons, que l'avantage momentané du parti de l'opposition sur celui des ministres, n'est qu'un jeu pour disculper ceux-ci et un effet de l'argent de France, ce qui, rendant très suspecte la popularité du premier parti, fait pousser les hauts cris sur la ruine imminente de la Constitution. On raconte qu'un louis d'or étant tombé dans les mains d'un porteur de chaise, ils se sont rassemblés tous pour le faire fondre en cérémonie, et ont dit, avec mille impréca-

tions, que celui-là du moins n'aurait plus rien à dire dans le parlement d'Angleterre.

N° 138

De Versailles, le 28 mars 1782.

Un express arrivé en toute diligence de Hollande et porteur de dépêches dont on ignore encore le contenu, dit qu'on a arrêté, au Texel, un gros navire hollandais qui était prêt à faire voile avec une cargaison inconnue et une destination suspecte. Son capitaine, interrogé et menacé de la prison sur l'obscurité de ses réponses, avoua que son bâtiment était chargé de 13 millions de livres sterling pour le compte des Anglais; que ses papiers de mer étaient doubles: les uns annonçant une fausse destination pour Lisbonne, devaient lui servir dans le cas où il serait visité par des vaisseaux français, les autres, vrais et sincères, étaient pour la Grande-Bretagne. Il déclara que le navire était frété et expédié par M. Hope et d'autres maisons de cette ville. On a beaucoup parlé de la conduite des négociants de Leyde qui, pendant le siège de cette ville, vendaient de la poudre aux assiégeants; il faut avouer que ce dernier trait est bien d'une autre force. Ces 13 millions de louis ont été collectés dans toutes les villes de la République où, tout en désirant des liaisons de commerce avec l'Amérique septentrionale pour boucher la brèche terrible que la guerre actuelle fait à leur négoce, ces commerçants ne perdent pas de vue la perte énorme que la chute de l'Angleterre leur occasionnerait : c'est une maison chancelante qu'ils veulent soutenir pour ne pas perdre les avances qu'ils lui ont déjà faites, et à qui cependant ils cherchent à arracher ses meilleures pratiques.

Ce navire est encore à la rade du Texel, sans qu'on ait rien décidé sur son sort. On présume qu'une belle nuit il disparaîtra pour aller à sa destination. Cette expédition est, à ce que l'on assure, comme protégée par la cour de la Haye : ce serait une bien bonne rencontre pour des corsaires français qui seraient instruits de la vérité.

Madame de Marigny a perdu son procès ; la substitution de madame de Pompadour a été déclarée valide. Ainsi, au lieu de 120,000 livres de rente, la galante plaideuse en aura à peine 12,000. Cette petite différence d'un seul zéro écartera bien promptement les adorateurs et les aspirants à sa belle main blanche, etc.

M. de Sainte-Foy n'est pas heureux non plus. La moitié des juges a voulu le décréter de prise de corps, l'autre moitié d'ajournement personnel, et, comme en cause criminelle les voix étant également partagées, on penche toujours pour la douceur, ce petit maître se trouve entaché de cette dernière sentence, que cette circonstance que personne n'ignore, rend à peu près aussi flétrissante que l'eût été l'autre.

Il se passe, dit-on, en ce moment, des choses extrêmement singulières entre les cabinets de Versailles et de Saint-James. On assure que ce qui se trame en Irlande a l'aveu tacite de Georges, qu'en tout et de tous les côtés c'est la Constitution que le royalisme sape hardiment en feignant de l'étayer.

Voici l'un des articles du *status morbi* de la Grande-Bretagne, par un médecin consultant qui lui a jeté le linceuil sur la tête : « Tant de nouveautés, soit parlementaires, soit ministérielles, ces convulsions, la manière dont elle se bat et se défend depuis deux ans, un tas de faits qui se tiennent plus qu'on ne croit l'un l'autre, sont les symptômes d'une crise prochaine qui tuera la malade, ou ne la régénérera qu'en la faisant passer dans une toute autre espèce, sur laquelle la médecine

n'a pas plus de pouvoir que sur les morts. D'autres ministres ne feront que hâter cette même crise, amenée avec tout l'art possible par tel empirique dont l'espoir est d'hériter *ab intestat* de la malade. Ils la hâteront en concourant à en mieux déguiser les premiers effets : une forte infusion de machiavélisme tend à purger par haut et par bas ce corps cacochyme de vieilles humeurs adhérentes qui suspendent le jeu de certains nerfs fortement tendus et procurera une douloureuse évacuation, peut-être avec tranchées de ce qui y reste encore d'aristocratie et de démocratie viciées par le contact de métaux dangereux, etc.

Les partisans de M. le duc de Choiseul lui attribuent ici les succès que nous avons depuis l'entrée de M. le marquis de Castries dans le conseil. Ils retrouvent dans les plans qu'on suit tous les projets de cet ex-ministre pour la guerre de 1770, et disent qu'il a eu plusieurs conférences secrètes depuis peu avec le roi, et qu'on cache ce retour de faveur pour des raisons politiques, qu'on n'apprendra que lorsqu'elles n'auront plus lieu.

N° 139

De Versailles, le 30 mars 1782.

On parle ici de détruire, à l'exemple de l'empereur, un bien bon nombre de forteresses dont l'entretien coûte des sommes immenses et qui ne sont d'aucune utilité ; de ne laisser subsister que celles des frontières ; on se persuade tous les jours davantage que de bonnes troupes bien disciplinées valent mieux que des fortifications.

Le ministre de la guerre est sur le point d'achever et va faire paraître dans peu un grand travail concernant le militaire. L'état du soldat sera amélioré, on le for-

mera à la tactique qui lui est propre, on lui rendra cette énergie que lui avaient fait perdre une trop nuisible instabilité de principes; tous ces changements successifs qui ont dénaturé la constitution du soldat français.

Le roi ayant appris que quelques évêques s'assemblaient entre eux en secret, leur à fait dire par son grand aumônier, qu'il ne voulait point qu'il se tînt de ces sortes de comités à moins qu'on ne l'instruisît des motifs qui y donnaient lieu. Ce qu'on a trouvé plaisant c'est que le grand aumônier était lui-même le président de ces comités et que le roi a feint de l'ignorer, en lui donnant la commission de les défendre.

Du 1er avril.

Un discours que l'empereur a tenu publiquement ou que du moins on prête à ce monarque, exerce vivement ici l'imagination des gens qui veulent tout deviner et tout savoir. Sa Majesté Impériale s'est servie à ce que l'on prétend, de ces expressions devant sa cour : « La visite du comte du Nord m'est chère et m'a causé une vive satisfaction. Celle du pape me touche infiniment j'en recevrai peut être avant la fin de l'année, une troisième qui surprendra toute l'Europe. »

La révolution qui vient d'arriver dans le ministère anglais a été pour le nôtre si l'on en croit certains politiques, un coup auquel il ne s'attendait pas. C'est donc en pure perte, disent-ils, que nous avons répandu tant de millions dans le parlement d'Angleterre pour y entretenir la division, en Irlande pour la soulever, en Amérique pour raffermir les colons dans leur système d'indépendance. Heureux, poursuivent ces raisonneurs, si nous n'avons que cela à regretter et si l'union qui paraît prête à se rétablir entre le cabinet de Saint-James et le Sénat de Philadelphie ne nous met pas sur les bras un ennemi de plus qui pourrait rendre fort équi-

voques les succès dont nous nous enorgueillissons. Ces prophètes de malheur voient aussi d'autre part un orage alarmant se former contre nous.

Le courrier qui nous a apporté les détails des dernières circonstances de cette révolution a donné lieu à la tenue de conseils extraordinaires, à de grands mouvements dans nos bureaux, au départ de plusieurs express, pour Madrid, Vienne, Berlin, Pétersbourg, et M. de Castries a envoyé des ordres à Brest; on pense que les nouveaux ministres anglais pourraient bien vouloir débuter par quelque coup d'éclat.

On évalue à 30 millions les sommes qu'on a fait passer d'ici en Angleterre et en Islande. Quelques frondeurs croient que cet argent pourrait être mieux placé; les troubles, cependant, augmentent chaque jour en Irlande et les braves gens que nous employons à les fomenter assurent que tout va aussi bien que nous pouvons le désirer.

L'une de nos pertes essentielles en ce changement survenu à Saint-James c'est celle des divers services de nos émissaires qu'il n'est pas probable que la nouvelle administration mettra dans la confidence, du moins de sitôt.

Du 3 avril.

M. le chevalier de La Luzerne notre ministre auprès des États-Unis annonce dans ses dernières dépêches que le congrès se montre rétif à l'égard de quelques articles du traité d'alliance, qu'il serait à propos qu'il remplît. Des nouvelles de ce genre répétées et combinées avec celles qu'on nous prépare à Londres, pourraient-elles faire baisser les actions d'un ministère auquel certain parti, que le temps fortifie, substitue d'avance un grand faiseur qu'on prétend être beaucoup mieux en cour qu'on n'ose le dire?

Du 5 avril.

Ces lettres qui arrivent à l'instant même de Londres, affirment que Georges piqué au vif d'avoir dû se faire un conseil tout neuf, veut tenir pied à boule, remplacer lui seul son ancien ministère et laisser simplement figurer les nouveaux venus.

Du 6 avril.

Le sieur Imbert, directeur du domaine, se brûla hier la cervelle dans son bureau à l'hôtel du domaine à Paris. On admire que cet homme ait pu déranger ses affaires; il n'avait qu'une maîtresse dans chaque quartier de la ville.

N° 140

De Versailles, le 10 avril 1782.

On assure que nous aurons demain le manifeste de la nouvelle administration britannique par laquelle elle nous déclare la guerre en toutes les formes. Tant mieux, disent nos militaires, nous les en combattrons plus régulièrement. Cet acte ne donnera aux nouveaux ministres d'Angleterre ni plus d'argent que le peuple n'en peut payer, ni plus de matelots qu'il n'en ont.

Il n'y a pas de jour qu'il ne passe un régiment à Saint-Denis; on calcule que d'ici au 15 de ce mois on y aura successivement vu 45,000 hommes. Tout cela va en Bretagne et une grande partie en sera envoyée aux îles pour les mettre à l'abri de toute attaque de la part des Anglais qui jouent de leur reste.

La révolution si inopinément opérée dans le ministère anglais, nous oblige de changer absolument tout notre plan de campagne, et de retoucher à notre sys-

tème politique afin de tenter les derniers efforts pour empêcher les Anglais : 1° de faire leur paix avec la Hollande ; 2° de se réconcilier avec leurs colonies. Deux émissaires qui viennent de nous arriver de Londres, nous assurent que les nouveaux ministres n'effectueront pas tout ce qu'ils imaginent, que lord Bute aura toujours la même influence dans les affaires, que le roi ne fait et ne fera rien sans consulter ce favori et qu'il en sera du cabinet de Saint-James comme il en était du parlement britannique, Sa Majesté y conservant pour toutes les parties de l'administration la même prépondérance que le stathouder conserve sur les délibérations de leurs hautes puissances.

Nos spéculateurs nous pronostiquent décidément ou une guerre générale ou une paix très prochaine ; on ne peut plus nier, disent-ils, l'existence d'un traité d'alliance offensive et défensive, si souvent annoncé et enfin conclu entre l'empereur et l'impératrice de Russie. Cet avis certain, si on les en croit, la nouvelle positive de la signature de ce traité viennent de la part d'un ministre étranger qui mande l'avoir lu. Il contient quatorze articles qui ne regardent, dit-on, que les possessions respectives de ces deux souverains. Pour les articles secrets ils sont encore un impénétrable mystère, et c'est néanmoins là-dessus que ces politiques font déjà la minute d'un traité entre notre cour et le roi de Prusse pour contrebalancer cette trop grande puissance de l'Autriche et de la Russie réunies.

Des lettres arrivées à ce moment de Londres nous font entrevoir le plan du nouveau ministère anglais et esquissent rapidement les caractères des personnages qui le composent, voici ce qu'on y lit :

« Le marquis de Bukingham, les lords Schelburn, Burke et Howe méritent toute la confiance de la nation et feront tout pour rétablir l'honneur du pavillon britannique.

« Burke est le plus honnête des hommes, il a les meilleures intentions du monde, il est tout dévoué au bien public et il a, au plus haut degré, ce qu'on pourrait appeler l'esprit de combinaison qu'on croit même qu'il porte quelquefois à l'excès.

« Fox est un aigle il aurait toutes les qualités que demande sa place s'il ne lui manquait ce que Burke à de trop.

« Richemond à le cœur d'un vrai Breton, mais il a aussi la tête trop anglaise. Sa violence lui fera souvent manquer le but en s'efforçant d'y atteindre à sa manière. »

Quant au plan qu'on se propose de suivre pour la campagne qui s'ouvre on en écrit ceci :

« 1° La paix avec l'Amérique, dût-on prononcer le mot affreux d'*indépendance*. On se persuade que le Congrès y accédera d'autant mieux, qu'on croit qu'il a de l'humeur contre la France à cause de certaines propositions ou demandes touchant quelques districts du Chesapeack et autres objets, tous faits dont on tâchera de tirer parti, si l'on peut les tourner en preuves du peu de bonne foi de cette puissante alliée envers les États-Unis.

« 2° La paix avec la Hollande, à quelque prix que ce soit.

« 3° Toutes les forces maritimes seront rassemblées et dirigées contre la seule maison de Bourbon.

« 4° On redoublera d'économie, les plans de Burke seront exécutés ; les avantages faits aux porteurs de contrats, etc., tous autres moyens dont l'ex-ministre payait sa majorité, seront réduits ; l'influence de la couronne sera bornée autant que possible ; toute corruption sera bannie des élections des membres du parlement, etc. »

Mais ces grands mots, si faciles à proférer ou à écrire, n'ont malheureusement aucune vertu magique. De

grands changements ne sont souvent, en politique, que d'autres noms donnés aux mêmes mobiles déguisés. Quelques jours encore, et un coin du voile sera levé; nous sommes seulement un peu fâchés d'avoir une si grande partie de nos forces en Amérique; mais nous laisserons agir le comte de Grasse et le marquis de Bouillé aux îles du Vent, où nous espérons n'être pas prévenus.

Il part actuellement un courrier pour Brest, avec des paquets pour l'armée de Rochambeau, pour le Congrès et pour M. de La Luzerne. Le commandant de Brest a ordre d'expédier aussitôt le plus fin voilier, pour porter ces dépêches dans l'Amérique septentrionale.

N° 141

De Versailles, le 13 avril 1782.

Nous attendons avec impatience l'exécution des nouveaux projets de l'Angleterre. Jusqu'à présent ses ministres ne font que menacer, ce qui ne nous inquiète point du tout. La déclaration de guerre qu'on nous annonce du cabinet de Saint-James ne saurait être pour nous qu'un objet de pure curiosité. C'est, dit-on, un Français, nommé Saint-Vallier, qui est le rédacteur de ces sortes de pièces, où se consignent tant de mensonges politiques. Nous savons toutefois que c'est un homme de talent, qui fit, en 1778, le manifeste de l'Angleterre, si supérieur à ce que nous y avons répondu. Nous pourrons fort bien nous passer de plume pour rétorquer ce que la cour de Londres ne manquera pas d'ajouter aux injures qu'elle nous a dites. Toutes réflexions faites, ne vaudra-t-il pas mieux laisser argumenter M. de Bouillé et le comte de Grasse aux Antilles, M. de Rochambeau

dans l'Amérique septentrionale et M. d'Orves et M. de Suffren dans l'Inde?

M. Rousseau, neveu du célèbre Jean-Jacques, consul de France à Bassora, est parvenu à établir une poste réglée, sûre et bien servie, au moyen de laquelle il fait passer, en moins de quatre mois, des lettres de Pondichéry à Paris. On assure que le ministère a déjà reçu les premiers paquets par cette voie, nommément les dernières nouvelles qu'on ait publiées sur Hyder-Ali, l'action où il a défait les Anglais, tué de sa main le général Eyre-Coote, et la jonction de ses forces à celles de MM. d'Orves et de Suffren.

Du 15 avril.

D'autres lettres nous présagent les plus prochaines et les plus brillantes nouvelles des Indes. Surate et Bombay ont probablement déjà reçu des grenadiers français, et leurs habitants anglais auront, d'assez mauvaise grâce, sans doute, juré fidélité au *french King;* leurs pagodes, leurs roupies, leurs magasins détourneront l'effet des malédictions qu'ils ne manqueront pas de nous prodiguer.

La paix a l'air de nous venir bien plus tôt des grandes Indes que par l'Amérique. La perte des Antilles mortifierait et affaiblirait beaucoup moins nos ennemis que celle des ressources qu'ils ont dans ces autres contrées. Les Antilles seraient à rendre à la paix; le bonhomme Hyder-Ali n'enverra pas de plénipotentiaires au futur Congrès et il sera difficile de le disposer à rendre ce qu'il tiendra.

Du 17 avril.

Le roi n'a pas encore nommé aux deux beaux gouvernements vacants, l'un de la Provence par la mort du prince de Marsan, et l'autre du Boulonnais, par celle

du duc d'Aumont, enterrés tous deux avant-hier. Quelques personnes disent que Monsieur demande le premier.

Malgré ce qu'on publie d'un changement de système arrivé dans les cabinets de Vienne et de Pétersbourg, les dernières dépêches reçues du Nord ne laissent pas de nous porter à avoir autant que jamais les yeux incessamment ouverts sur des démarches que quelques semaines manifesteront peut-être davantage.

Les avis de la Haye ne sont rien moins qu'amusants, quoiqu'il paraisse qu'on n'y voudrait guère que pouvoir nous amuser. Les intrigues de Saint-James, l'anglicomanie des deux premières têtes, les insinuations de certaines cours mettent Leurs Altesses Princières dans un état de perplexité dont on n'augure ici rien de bon. M. le duc de La Vauguyon mande que le ministère anglais promet tout, s'engage à tout, même à l'impossible, pourvu que les États généraux fassent leur paix particulière. L'indécision de ceux-ci est telle, a de tels effets, qu'elle ne saurait durer encore quelques jours sans équivaloir à un parti pris. Le duc ajoute que le prince de Galitzin et l'envoyé d'Autriche exercent sa vigilance.

Il est question d'un concile ; le nonce reçut hier un paquet de Vienne et eut à ce sujet de longues conférences avec M. le comte de Vergennes, le grand aumônier et quelques prélats. On serait assez porté ici pour la tenue d'un concile, s'il pouvait occuper le chef de l'empire.

Du 20 avril.

Le gouvernement de Provence a été accordé à Monsieur, frère du roi. Son Altesse Royale nommera, à sa place, un lieutenant-gouverneur.

La reine est indisposée et garde la chambre. On dit que Sa Majesté est enceinte.

Il se fait les plus fortes gageures pour la paix avant

la fin de septembre ; d'autres parient pour une suspension d'armes avant cette époque.

N° 142

De Versailles, le 22 avril 1782.

On parlait hier tout bas chez le ministre des affaires étrangères d'une nouvelle intrigue qui se trame dans le plus profond mystère, et de l'intimité qui allait s'établir avant peu entre deux grands personnages qui étonnerait toute l'Europe.

Les avis qu'on recevait de Londres au mois de janvier dernier, représenteraient la nation britannique comme hors d'état de continuer la guerre et d'achever la campagne de 1782. On prétend que notre ministre avait très positivement assuré au roi que Sa Majesté verrait tomber ses ennemis à ses pieds avant le mois de juillet prochain pour lui demander la paix. Les choses paraissent avoir un peu changé de face. Voici ce qu'on écrit aujourd'hui de Londres à M. le marquis de Castries : « La révolution survenue dans le ministère a pour ainsi dire régénéré la nation : point de paix avec la France, guerre à toute outrance aux seuls Bourbons, tel est le cri général. Les Anglais de toutes les classes disent : Nous n'étions point las de la guerre, mais nous détestions ceux qui la faisaient ou la dirigeaient; maintenant de dignes défenseurs de la patrie vont nous venger d'ennemis perfides ; ce n'est plus l'intrigue ni le despotisme écossais qui présideront aux délibérations de Saint-James, c'est le patriotisme et la liberté ; nos escadres ne combattront plus nos frères ni nos alliés naturels, mais elles marcheront contre ces perturbateurs du repos de l'Angleterre, ces envieux ennemis de sa grandeur, et nous verrons si les fiers vainqueurs d'York-

Town seront aussi heureux sur mer qu'ils l'ont été sur terre. »

Du 25 avril.

Nous n'avons aucune nouvelle de M. de Grasse ; notre impatience est extrême d'apprendre quel parti il aura tiré de la mésintelligence qui règne entre Hood et Rodney, de sa supériorité, de la terreur répandue dans les îles anglaises, du génie de M. de Bouillé et de la proximité des escadres espagnoles ; s'il n'avait rien fait, ce serait un homme perdu, car on parle déjà fort mal sur son compte ; on ne lui pardonne point d'avoir laissé échapper l'amiral Hood sous le vain prétexte de prendre des vivres, comme s'il en avait fallu pour combattre un ennemi si inférieur, non en génie ou en bravoure, mais en forces réelles.

On dit, on écrit, on imprime que Washington est fait maréchal de France, que nos troupes et les Américains en sont venus à tirer l'épée, que le docteur Franklin a proposé de faire vider le pays aux Français ; qu'il est disposé à passer à Londres, etc., fables absurdes que les Anglais mettent dans leurs feuilles pour amuser les badauds anglais, et que les gazetiers soudoyés d'Allemagne copient avec affectation. Ces propos ne méritent pas même qu'on les réfute.

On a arrêté au parlement d'Angleterre le logement du comte et de la comtesse du Nord, qui arriveront incessamment ici ; on travaille nuit et jour aux décorations et habits pour les opéras et autres fêtes qu'on prépare à ces illustres voyageurs ; on donnera pour opéras : la *Reine de Golconde*, le *Devin de village* et les deux *Iphygénies* de Glück ; pour tragédie, *Athalie* avec ses chœurs ; le *Glorieux* pour comédie ; force ballets et une fête au Trianon de la reine.

Le roi envoie toutes les heures pour savoir des nouvelles du fils du comte de Vergennes qui est dangereu-

sement malade. D'après ce témoignage de la haute considération dont Sa Majesté honore son ministre, il est inutile de dire que toute la cour s'empresse d'envoyer chercher le bulletin ; on connaît les courtisans.

Du 26 avril.

Malgré le constant pianissimo qu'affecte une Société de bruyante harmonie, nous reçûmes hier des avis qui portent à croire que tout se dispose en secret pour de grands airs de bravoure, et le marquis de Pons a déduit dans ces fréquentes conférences avec M. le comte de Vergennes quelques raisons assez plausibles de s'attendre à certain trio, que nous serions obligés d'accompagner une forte musique turque.

Une lettre qui arrive de Berlin contient cette phrase : « On cherche encore à deviner ce qui s'est dit l'année dernière à Spa. Des canons nous en feront-ils la première confidence ? »

N° 143

De Versailles, le 1er mai 1782.

Ces jours derniers le roi gronda Thierry, son premier valet de chambre, qui s'était rendu trop tard à son service. Thierry s'excusa sur une nouvelle qu'il venait d'apprendre, qui l'avait retardé. C'était la saisie qu'on avait faite chez un de ses plus proches parents, pour une somme de 40,000 livres qu'il se trouvait hors d'état de payer, pendant qu'un grand seigneur de la cour lui devait 100,000 écus. A l'instant même le roi prit la plume et dressa, de sa propre main, une ordonnance de 100,000 écus au Trésor royal, en faveur du parent de Thierry, ce qui fut payé à vue par M. Michaud d'Arveley. Le cardinal de Rohan, n'ayant paru de deux

jours au lever, le roi lui a dit : « Monsieur le cardinal, vous êtes encore mon débiteur. — Je le sais bien, Sire, a répondu celui-ci, et de toutes les manières. — Oh! vous ne m'entendez pas, a repris Sa Majesté, il s'agit de 100,000 écus que j'ai payé pour vous, et que vous remettrez j'espère à mon Trésor royal d'ici à huit jours. » Le roi ne proféra que ces paroles et tourna le dos à l'Éminence, qui fait un emprunt pour rembourser le Trésor royal.

La reine a été attaquée d'une fièvre en sortant de la première représentation de la nouvelle salle de la Comédie-Française; il lui est survenu une éruption cutanée et érysipélateuse qui l'empêche encore de paraître en public.

Le même jour, le marquis de Chabrillant, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, s'étant présenté au balcon de la salle attenant à la loge de la reine, y aperçut un particulier en habit noir, qu'il apostropha rudement en lui disant de sortir. Ce particulier était un procureur au Châtelet, qui avait payé sa place et le déclara. M. le marquis le fit sommer de vider le balcon, par le sergent, et le fit arrêter par la garde. Cela fit du bruit et causa une révolution à la reine. Le roi, en punition, a défendu à M. de Chabrillant de paraître à la cour et aux spectacles pendant six mois, et lui a fait enjoindre d'aller faire réparation au procureur; celui-ci est appuyé par M. le garde des sceaux, qui autorise une poursuite et une procédure en réparation publique.

Le roi, sollicité par l'ambassadeur de Russie de vouloir bien se prêter à un armistice demandé aux Américains et aux Hollandais, a répondu : *Nous parlerons de cela à mon retour de Fontainebleau.*

N° 144

De Versailles, le 6 mai 1782.

Il circule ici, depuis quelques jours, une petite pièce dont on s'est beaucoup amusé. C'est une plaisanterie politique, dans laquelle on fait parler les princes de l'Europe d'après le caractère et les vues qu'on leur suppose. On l'attribue au prince Castriotto d'Albanie, qui a pris successivement les noms de Warsa, Phanor, Sarratabradas et beaucoup d'autres. Il est trop célèbre pour ne pas vous être connu.

Conversation secrète de l'assemblée publique du grand jeu politique à Potsdam, par l'auteur des Galanteries de Berlin.

L'EMPEREUR. — J'ai fait une faute..... Cependant les prêtres et les moines ne m'occupent pas tellement la tête que je ne sois au jeu.

LE GRAND SEIGNEUR. — Sans jouer je perds tout.

LE LANDGRAVE D'HESSE-CASSEL. — Les cartes sont fausses, car je m'égosille à appeler un roi, personne ne me répond.

LE ROI DE SUÈDE. — Je me mets de moitié avec les plus heureux.

LA RÉPUBLIQUE DE HOLLANDE. — Je ne joue qu'à jeu sûr. Cependant il faut ici jouer malgré soi et, ce qui est pis, payer.

LE ROI D'ANGLETERRE. — Je ne puis jouer sans conseil.

LE CONGRÈS D'AMÉRIQUE. — J'ai déjà beaucoup gagné, mais je voudrais bien faire vole; Warsa connaît bien les tours de cartes, il me l'enseignera sans me faire cependant une contrevole de sa façon.

Le roi de Pologne. — Je m'amuse comme un enfant à voir jouer les autres. Je ne sais pas mieux faire, car mes palatins s'en vont en me montrant le derrière.

Le roi de Sardaigne. — Je joue pour les autres, à condition pourtant de me payer le dix pour cent du gain et de n'être pour rien dans la perte.

Le pape. — Je n'ai point de roi, je ne serai point appelé.

Warsa. — J'ai beau jeu. Je connais tous les tours de cartes, comme Monseigneur le Congrès l'assure; mais seul, il faudra que je passe.

Le prince royal de Prusse. — Me voici; je suis de moitié; mais cachons bien nos cartes qu'on ne puisse voir notre jeu.

Le roi de Prusse. — Halte-là! Si je vous attrape ensemble, votre jeu deviendra mauvais. Je tiens jeu chez moi, et je veux l'argent des cartes.

Le général de Lithuanie Oginski. — Je me tiens au jeu de Warsa... Je tremble pourtant qu'il ne fasse vole. J'ai joué autrefois aussi et je ne joue plus que du violon. Cependant je suis de moitié, mais si Warsa fait vole, je reste à Potsdam.

L'impératrice de Russie. — J'ai beau gagner et prendre à droite et à gauche avec des rois... Au bout du compte, je n'ai rien!

Les électeurs. — Miséricorde! l'empereur a quatre rois, quatre valets et point de dame.

Les princes d'empire. — Il faut tout perdre et faire une sotte figure sans figures.

La reine de Portugal. — Jésus-Marie! Sainte Ursule et ses vierges! J'aime mieux chercher la charité à Saint-Jacques en Galice le reste de ma vie que de toucher une carte.

Le roi d'Espagne. — Qu'on joue toujours; je ne m'y connais pas, mais je payerai les chandelles.

Les princes d'Italie. — Nous n'avons pas de quoi

jouer, mais nous chanterons les louanges de celui qui gagnera.

LES HOSPODARS DE MOLDAVIE ET VALACHIE. — Si à ce jeu nous pouvions conserver la tête, nous voudrions bien jouer avec permission et privilège de madame de Russie.

LE ROI DE FRANCE. — Je tire à la vole.

WARSA. — Le roi de France est bien conseillé, c'est le secret de ma politique. J'en ferai faire autant à mon bien-aimé de Prusse; mais pour cela il faut jouer sans chandelles; je vais les éteindre toutes, et après quoi, que Poniatowski se casse le cou, peu m'importe, pourvu qu'Oginski me suive à tâtons.

Chaque gouvernement à ses petits scrupules; celui de *Venise* défend de parler, le nôtre défend de parier. Deux particuliers de distinction qui avaient fait un pari de deux mille louis d'or viennent d'être arrêtés et mis à la Bastille. L'un de ces deux messieurs, probablement partisans de la nouvelle administration britannique, avait gagé à cette époque que le premier succès sur mer serait en faveur des Anglais, l'autre paria contre. L'amiral Barrington ayant décidé la question par la malheureuse prise de nos deux vaisseaux de ligne le *Pégase* et l'*Actionnaire*, et de dix à douze bâtiments, le gagnant a prétendu être payé de ses deux mille louis; son adversaire a fait des difficultés; le gouvernement a été instruit du sujet de leur contestation, et pour les mettre d'accord, il a donné des ordres pour que ces deux messieurs aillent faire une quarantaine dans ce redoutable séminaire... Le lendemain de leur détention, MM. de Vergennes et de Castries ont reçu un billet, par lequel on leur a proposé de couvrir un pari de cent mille louis, dont les fonds seraient déposés à Londres. L'objet du pari était : 1° que les Français seraient battus par mer dans l'Amérique septentrionale; 2° que les Américains anglais renonceraient à leur alliance avec

la France ; 3° que M. le comte de Vergennes ferait une paix honteuse. On ne doute pas que ce ne soit quelque tête anglaise qui ait fait cette espèce de rodomontade; la police n'en fait pas moins les plus exactes perquisitions pour en découvrir les auteurs ; mais il y a lieu de croire qu'ils se tairont ou regagneront les bords de la Tamise, le seul refuge qui reste maintenant aux cervelles assez éventées pour apostropher ainsi des ministres.

N° 145

De Versailles, le 12 mai 1782.

Nos ennemis sont toujours les mêmes et nous aussi. Barrington se glorifie bien fort d'avoir, dit-il, intercepté un convoi et une petite escadrille composée de trois vaisseaux de ligne ; et nous, nous sommes bien plus sensibles à sa raillerie qu'aux prises qu'il nous a faites. Dans le vrai, cette affaire a été bien plutôt heureuse que glorieuse pour l'amiral anglais, et s'il est facile de prendre deux vaisseaux de ligne avec douze du premier rang, il n'en est pas moins très honorable aux vaincus de s'être vaillamment défendus comme ils l'ont fait.

M. le marquis de Castries, contre lequel on crie beaucoup, allègue pour sa justification qu'on avait eu des avis de Londres que Barrington n'était point encore sorti des ports d'Angleterre et qu'on avait cru devoir profiter des vents pour faire passer le convoi de l'Inde par le Raz, et longer ensuite les côtes de l'Espagne. Soit, mais puisque l'un de nos croiseurs avait rencontré l'escadre anglaise à vingt lieues à l'ouest de Brest, pourquoi, sur l'avis qu'il en donna, n'avoir pas mis ce convoi sous une garde plus respectable? Pourquoi s'être contenté d'en avoir changé la marche, en le faisant passer par l'Iroise? Pourquoi s'être reposé sur le défaut

de prévoyance de nos ennemis, et les avoir supposés assez imbéciles pour négliger de poser des vedettes sur tous les passages que le convoi pourrait tenir? Ce sont là des fautes, et des fautes inexcusables; aussi nos officiers sont-ils infiniment blâmés et blâmables. Comment comprendre que dans un conseil de guerre, composé de gens du métier, on n'ait pas fait des réflexions si simples? Qu'on n'ait envisagé que la crainte de manquer la mousson, et la perspective peu effrayante d'un séjour de trois mois au cap de Bonne-Espérance, tandis qu'il était vraisemblable qu'on serait la proie d'un ennemi si voisin et si supérieur? Les capitaines de transports n'ont cessé de faire leurs représentations, mais ces messieurs de la marine royale aiment bien mieux n'en croire que leur absurde présomption.

M. le comte de Vergennes a de fréquentes conférences avec l'ambassadeur d'Espagne, et, malgré tout ce qu'on dit, tout ce qu'on écrit sur notre bonne intelligence avec cette cour, je puis vous assurer que le cabinet espagnol nous est fort opposé. Il avait même paru décidé que nous n'aurions aucune part au siège de Gibraltar, et que les Espagnols le voulaient achever seuls, ou du moins le continuer, car nous n'imaginons pas ici, que ces superbes castillans en viennent de sitôt et même jamais à leur honneur.

Ce n'est pas tout : on assure que M. le comte de Vergennes a eu également deux conférences avec M. Franklin, où de part et d'autre il s'est dit des choses assez vives. Le ministre des affaires étrangères insiste sur l'accomplissement de certains engagements pris par les États-Unis de l'Amérique... Le docteur éludant de répondre d'une manière positive, M. le comte de Vergennes lui a dit : « Le roi, Monsieur, n'ignore pas les liaisons que vous avez, et l'attention que vous prêtez aux propositions qui vous sont faites par nos ennemis, et Sa Majesté ne peut qu'être offensée d'une pareille

conduite. » Le docteur Franklin a répondu qu'il devait suivre les ordres de ses maîtres, et qu'il allait leur rendre compte de cet entretien.

D'un autre côté, M. de La Luzerne vient d'envoyer des dépêches dont on est mécontent. Le plénipotentiaire se plaint beaucoup du Congrès ; il assure qu'on doit moins compter que jamais sur la défection des États-Unis, et qu'ils n'attendent qu'une occasion favorable pour se raccommoder avec l'Angleterre.

Nous ne sommes pas plus tranquilles sur le compte des Hollandais. Malgré toutes les résolutions prises, ces équivoques alliés ne se pressent pas de mettre en mer. Le parti de l'Angleterre y domine toujours, et l'échec de notre convoi de l'Inde ne peut qu'ébranler ces esprits mercenaires. M. le duc de La Vauguyon est loin, dit-il, de savoir encore sur quoi compter.

Du 15.

Malgré toutes les intrigues que la jalousie a suscitées, que le prince des Asturies a soutenues à la cour de Madrid, nous avons une armée auxiliaire au siège de Gibraltar. Plusieurs officiers viennent d'obtenir du roi la permission d'y servir comme volontaires.

On va, pour toutes raisons, renforcer l'armée de M. le comte de Rochambeau. Plusieurs régiments sont déjà rendus à Brest, où l'on arme pour les embarquer. Profitera-t-on de l'exemple du convoi de l'Inde pour sauver celui-ci ? Il faut le croire ; et si, comme on le dit, M. de La Motte-Piquet est chargé de son escorte, la prudence et la bravoure de cet officier frustreront sans doute Barrington de cette nouvelle aubaine. Tous les efforts d'une épouse charmante n'ont pu retenir M. le marquis de La Fayette ; il est reparti pour l'Amérique, où ses talents ainsi que sa personne sont honorés.

L'inquiétude sur la fidélité des Américains ne diminue point. M. le comte de Rochambeau a écrit des choses

très singulières à leur égard, et qui exigent qu'on prenne des mesures pour qu'on ne pas leur dupe. Il a été tenu, en conséquence, un c secret chez le roi, dans lequel il n'y a eu d'appelés e les ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. On vient aussi de faire de grands changements dans le plan de campagne que la mutation du ministère britannique rendait indispensables.

Non seulement le comte et la comtesse du Nord viennent à Paris, mais aussi le prince et la princesse du Wurtemberg-Montbéliard. Tout est préparé pour les recevoir au grand Trianon. La reine a témoigné à toute la cour qu'elle serait sensible à tous les égards qu'on aurait pour ces illustres voyageurs ; et nous pensons bien que c'en est assez pour que nos princes et grands seigneurs se piquent d'émulation.

Le roi est tellement outré contre la maladresse avec laquelle on a dirigé la sortie du convoi de l'Inde qu'il a fait ordonner au commandant de la marine de Brest de se rendre sur-le-champ à Versailles, où il doit arriver ce soir.

N° 146

De Versailles, le 19 mai 1782.

Si la croisière de M. de Guichen n'a pas eu d'autre succès que la trouvaille de six misérables bâtiments de salaisons, son retour au moins nous consolerait s'il reparaissait dans nos mers, mais nous ne pouvons nous y attendre de sitôt. La lenteur espagnole, l'état des arsenaux de Cadix, les plus mal pourvus de l'Europe, s'y opposent, et nous n'avons pas lieu d'espérer d'ici à un mois la présence de la flotte combinée. Cependant, sans son secours, le précieux convoi de Saint-Domingue n'osera sortir, Kempenfelt croisant constamment dans

les eaux de Brest, et, pendant tous ces retards, l'escadre de M. de Grasse manque des provisions les plus nécessaires, et celles que contient cet armement dépérissent faute d'être parti à temps. Ainsi, sans combattre, les Anglais nous causent les torts les plus réels, soit en interceptant ou en mettant obstacle à la sortie de nos convois sans lesquels nos escadres éloignées ne peuvent non seulement former de nouvelles entreprises, mais même conserver leurs conquêtes.

Le public ne laisse échapper aucune occasion de témoigner son ressentiment à M. le duc de Chartres. Lorsque la perte de son procès avec la ville fut prononcée par le parlement, ce fut un battement de mains, un brouhaha, une démonstration de joie universelle; et comme ce même jour une averse terrible obligea les ouvriers à quitter leurs travaux, le bruit fut aussitôt répandu dans Paris que le prince renonçait à ses projets; mais le lendemain, le public reçut un démenti bien formel en voyant le nombre des ouvriers doublé, le prince voulant qu'avant le 30 de ce mois il y ait cent arcades de formées : elles sont déjà à huit pieds d'élévation, et les premiers étages de la rue des Bons-Enfants ne voient plus que des murs, ce qui est vraiment désolant pour les propriétaires. En revanche, le jardin prend une assez belle tournure, et paraît même plus long qu'il n'était, attendu qu'il n'y a ni boulingrin, ni bassin, ni quinconce, qui interrompent la vue des quatre grandes allées qui prolongent une ligne fort étendue. Dix mille critiques ont été convertis sur les raisons d'avarice supposée au prince dans cette entreprise, par la vue de la colonnade qui formera quatre superbes péristyles, dont deux seront, dans l'hiver, chauffés et fermés par des vitrages, et deux autres ouverts pour la livrée. Si le palais s'exécute, si l'Opéra revient à la même place, on convient qu'il n'y aura pas de plus beau lieu en Europe.

M. le comte d'Artois a sollicité et obtenu du roi la

permission de servir au siège de Gibraltar ; il en a reçu les compliments de toute la cour, et doit partir demain. Les relais sont disposés de manière qu'il ne mettra que sept jours pour aller à Madrid, d'où il se rendra au camp de Saint-Roch. Si Sa Majesté l'eût permis, cent jeunes seigneurs l'auraient suivi.

Samedi au soir, le comte et la comtesse du Nord arrivèrent tout simplement chez leur ambassadeur, sans avoir dîné à Choisy, comme on l'avait dit. La première personne de la cour que ces illustres étrangers aient vue a été la duchesse de Bourbon qui les a rencontrés par hasard à Essonne. Le 20, ils ont été en petit cortège à Versailles, et demain ils y verront le spectacle. Nos badauds de parisiens ne cessent d'investir leur hôtel ; ils semblent douter que des princes nés sur les bords du Volga aient une figure humaine.

Du 23 mai.

Quelque sanglantes qu'aient été les affaires des 8, 11 et 12 avril, entre M. le comte de Grasse et Rodney, dont le détail se trouve déjà dans les gazettes, on s'attend encore à un quatrième combat. Nous le désirons surtout dans l'espérance que les Espagnols auront joint notre armée, et que ce renfort lui donnera l'avantage sur un ennemi déjà si cruellement maltraité. C'est donc avec grande impatience que les nouvelles postérieures à la journée du 12 sont attendues ; elles nous confirmeront, sans doute, l'entrée du convoi qui précédait l'armée à la Guadeloupe et peut-être la prise de quatre vaisseaux anglais qui étaient à sa poursuite.

Messieurs les Espagnols paraissent redouter les chaleurs de la canicule ; l'attaque de Gibraltar est encore remise au mois de septembre ; M. le comte d'Artois n'est point parti et ne partira, quoi qu'on en dise, que vers la fin d'août. De tous les jeunes seigneurs qui se

sont présentés pour le suivre, M. de Crussol est le seul désigné.

La reine a donné hier un splendide souper aux princes du Nord, et ce soir, Sa Majesté les régalera de l'opéra de la *Reine de Golconde*, sur le grand théâtre de Versailles. Demain, toute la cour les accompagnera à l'Opéra de Paris, où les demoiselles d'Erville et Maillard attirent une foule prodigieuse d'amateurs depuis leur début.

Du 25 mai.

Le mécontentement est grand à la cour; on s'y attend chaque jour à quelques disgrâces, et l'on va même jusqu'à penser qu'elles pourraient bien rejaillir sur tout le ministère. On prétend déjà que la retraite de deux ministres ne tient qu'à un fil. Ma prochaine vous annoncera probablement le résultat et la cause de cette fermentation.

N° 147

De Versailles, le 26 mai 1782.

La modération du saint-père, pendant son séjour à Vienne, n'aurait-elle été qu'une dissimulation de sa part? Depuis son départ de cette capitale, notre ministère est singulièrement occupé des affaires d'Italie, on dit même que le nonce a reçu des dépêches datées de Munich, qu'il a sur-le-champ communiquées au comte de Vergennes et qui ont donné lieu à différents comités tenus en présence de Sa Majesté. Rien ne transpire, mais on remarque que le clergé, l'ennemi secret des parlements, semble depuis ce temps se rapprocher de ces grands corps dont il pourrait réclamer l'appui, s'il arrivait que la maladie de réforme nous gagnât à notre tour. Le nonce, qu'on observe, a de fréquentes et lon-

gues entrevues avec quelques ministres étrangers, il est entré, ces jours-ci, vers la brune, chez celui de Sardaigne et y est resté plus de deux heures. On ajoute à tout cela le propos tenu tout récemment par le prince de Beauvau; on lui parlait de la conquête de Corse et des sommes qu'elle avait coûté : *A la bonne heure, répondit ce seigneur, mais voici le moment où l'on sentira l'importance de cette conquête, et le service essentiel que le duc de Choiseul a rendu à la France, en mettant le roi dans le cas d'avoir l'œil sur ce qui va se passer en Italie.*

Nous n'avons garde d'être rassurés sur la constance espagnole, on soupçonne plus que jamais cette cour à la veille de nous faire faux bond, le plus petit échec réduit bientôt la politique à l'*a*, *b*, *c*, sur l'avis qu'une petite flotte anglaise, ayant à bord des munitions et des armes, était parvenue à doubler le cap Horn et à aborder aux côtes du Pérou, vers Ariqua, où les Anglais avaient débarqué et armé quelques bandes du pays réfugiées dans les Cordillières, qu'en ayant formé deux partis ils s'étaient portés, l'un vers la Plata, l'autre vers Lima, et que le 20 septembre ils avaient déjà fait des progrès étonnants. Le cabinet de Madrid a fait surseoir à l'attaque de Gibraltar, étant prêt à tout sacrifier, dit-on, pour rétablir le calme dans les colonies. On dit plus, et l'on assure qu'un ministre étranger y est l'organe des Anglais et que ses propositions n'ont point été rejetées. Les sentiments du prince des Asturies sont assez connus et son influence assez grande dans le conseil pour faire croire à tout cela. Dans la crainte qu'un prince français n'attirât à lui seul tous les respects de l'armée et ne recueillît la gloire d'en avoir animé les opérations devant Gibraltar et peut-être dans l'intention de les ralentir, ce prince, d'autres disent l'infant Gabriel, a pris la même résolution que le comte d'Artois de se rendre au camp de Saint-Roch. On discute fort que les choses en

aillent mieux : ce sont deux Bourbons, deux parents, mais rien de plus.

Du 28 mai.

Le roi a été vivement affecté de la fatale révolution que notre fortune vient d'éprouver aux Antilles : le public en attribue la faute à M. le marquis de Castries, et s'attend d'un moment à l'autre à sa disgrâce; il n'est point d'épithètes odieuses que ce même public ne donne au comte de Grasse; il faut espérer que, revenu de sa première indignation, il lui rendra du moins la même justice que nos ennemis qui l'honorent du titre de *brave homme*. Il ne faut pas perdre de vue les démêlés qui se sont passés entre ce général et quelques officiers de son armée : de quoi n'est pas capable la basse jalousie? Quoi qu'il en soit, on ne peut voir sans le plus grand étonnement un vaisseau amiral ainsi abandonné aux mains de l'ennemi. Parmi les divers plans qui sont, dit-on, sur le tapis, on en revient encore à l'exécution d'une descente en Angleterre. Suivant l'opinion générale, le camp de Bretagne sera porté jusqu'à 60,000 hommes. M. de La Motte-Piquet se joindra à l'escadre hollandaise, et M. de Guichen reviendra de Cadix avec les trente-deux vaisseaux tant français qu'espagnols; ces forces formidables, en effet, si elles étaient réunies et bien dirigées, tomberaient sur l'Angleterre et sur son escadre qui vogue maintenant si tranquillement vers le Nord. Quant aux Indes occidentales, on y enverrait le seul homme capable d'y rassembler nos débris, de ranimer nos troupes et de montrer enfin à ce Rodney que la prudence, les talents et l'intrépidité valent autant que la fortune qui le seconde, ou plutôt qui le gâte si singulièrement. D'autres veulent que l'administration anglaise, composée de gens sages, ne s'enivrera pas de ces derniers avantages au point de s'aveugler sur nos ressources, qu'elle profitera de cette circonstance pour

nous offrir la paix à des conditions raisonnables et que l'incertitude de ce qui aura suivi la journée du 12 nous les fera accepter.

Il faut avouer que le comte et la comtesse du Nord ne pouvaient arriver en France dans une circonstance moins favorable, mais encore, puisqu'on cherche à les fêter et à les amuser, pourquoi choisir tout ce qui peut les ennuyer et leur causer la plus mauvaise opinion de notre goût et de nos talents? La *Reine de Golconde! Castor et Pollux!* ces antiques beautés de notre musique française, voilà ce qu'on offre à grands frais aux oreilles de Leurs Altesses, tandis que nous avons le chef-d'œuvre de Glück. Nos amateurs jettent les hauts cris. La cour a singulièrement goûté ces princes, dont l'esprit, les grâces et l'aménité sont l'apanage. On n'a pu voir sans beaucoup d'intérêt la ressemblance qui se trouve au premier coup d'œil entre la grande-duchesse et la princesse de Piémont, ci-devant madame Clotilde. Le grand-duc fit, hier matin, une visite au duc de Chartres, il demanda à voir madame la duchesse. Elle était encore couchée et reçut le prince au chevet de son lit. Tout se passe ainsi amicalement, sans étiquette, et l'on s'en trouve mieux de part et d'autre.

N° 148

De Versailles, le 1er juin 1782.

Après avoir bien injurié M. le comte de Grasse, on a fini par rire à ses dépens. Quelques méchants ont écrit sur la porte de son hôtel : *Hôtel du restaurateur anglais*. D'autres ont dit que Rodney nous fait la barbe avec une mauvaise *savonnette de Grasse* (en Provence). Cependant, aujourd'hui que l'indignation a fait place à la réflexion, les gens sages veulent avec raison qu'on ne le juge qu'après l'avoir entendu lui-même.

M. le marquis de Castries est toujours en place, quoique le public ne cesse de lui donner son congé; M. d'Estaing est celui que l'on nommait hautement pour lui succéder, mais ce cri général n'est qu'un vœu et non un fait.

Ce n'est plus au siège de Gibraltar que M. le comte d'Artois doit aller, disent nos politiques, mais à la tête d'une belle armée, pour entrer en Portugal et forcer ce royaume, ou plutôt l'aider à secouer l'alliance tyrannique de l'Angleterre. Il y a des rêves plus sensés que celui-là.

La magnificence et la variété des fêtes dont le comte et la comtesse du Nord sont comblés tant par nos souverains que par nos princes, doivent les convaincre que la galanterie française n'est point une chimère. L'opéra d'*Iphigénie* du chevalier Glück, donné sur le grand théâtre de Versailles, leur a fait le plus grand plaisir. Il était suivi du charmant ballet de *Ninette à la cour*, exécuté par Vestris et tous les sujets les plus distingués de la capitale, rassemblés dans quelques scènes jusqu'à trois cents, tant danseurs que danseuses. Depuis, Leurs Altesses princières ont soupé en gala au Palais-Royal; hier chez le duc d'Orléans, au Raincy, et aujourd'hui à Petit-Bourg, chez la duchesse de Bourbon. Mercredi, grande fête chez la reine, au petit Trianon, et le 8 de ce mois, grand bal au théâtre de la cour pour terminer les fêtes publiques. La toilette de porcelaine, montée en or et ornée d'émail d'une invention nouvelle, que le roi doit offrir à la grande-duchesse, est estimée plus d'un million, et les tapisseries des Gobelins, de la Savonnerie, ainsi que les glaces du plus grand calibre, destinées au grand-duc, ne seront pas d'un moindre prix.

La reine a porté l'attention jusqu'à inviter elle-même à toutes les fêtes madame d'Oberkirch, de Strasbourg, intime amie de madame la comtesse du Nord, mais non présentée à la cour.

Du 6 juin.

De nouveaux représentants murmurent déjà dans divers cantons de la Suisse, et l'on apprend que les habitants de Fribourg ne sont pas les seuls disposés à se révolter contre leurs magistrats : ceux de Zurich sont encore très fortement suspectés de n'attendre que le résultat de l'affaire de Genève pour donner l'essor à leur mécontentement. Tant de fermentation dans un pays aussi tranquille semble y annoncer de prochaines révolutions, et l'on va déjà jusqu'à pronostiquer à la Suisse un partage à la polonaise.

M. de Grasse est, dit-on, à Paris depuis trois jours : il n'aura garde, sans doute, de s'y montrer. L'indignation publique s'était en quelque sorte calmée, mais elle s'est ranimée de la manière la plus vive, lorsqu'on a répandu, je ne sais comment, qu'il avait tellement perdu la tête à l'affaire du 12 avril, qu'il oublia de jeter son livre de signaux à la mer avant de se rendre, et que ce fatal volume étant tombé entre les mains de l'ennemi, l'avait mis à même de nous rendre sa victoire encore plus funeste.

Depuis l'arrivée du comte de Mortemart, dépêché par M. de Vaudreuil et fait capitaine de haut-bord, on est non seulement certain que notre escadre a rejoint don Solano, que ces forces combinées sont de quarante-deux vaisseaux de ligne ; mais on prétend l'être encore d'un nouveau combat et de la descente à la Jamaïque. De l'avis des bons politiques, de celui même des sages patriotes, ce serait deux grandes fautes et peut-être un malheur irréparable. Une armée victorieuse a bien de l'avantage, surtout avec un chef aussi fortuné que Rodney, et le résultat d'un nouveau combat s'annonce tout en sa faveur; mais en supposant que nous soyons vainqueurs, la conquête de l'île en sera-t-elle plus assurée? Les habitants ne se défendront-ils pas pied à pied? Rod-

ney ne reviendra-t-il pas à la charge, et son escadre n'interceptera-t-elle pas tous les vivres, munitions ou secours qui viendraient de nos îles et qui nous seraient indispensables? Le seul objet de nos généraux doit donc être de temporiser et de s'opposer à toutes les entreprises de l'ennemi.

J'étais mal informé lorsque dans une de mes lettres précédentes, je vous ai donné à entendre que la plaisanterie d'un jeu entre les principales puissances était de l'imagination du prince Castriotto d'Albanie; on m'assure que l'auteur de cette pièce, ainsi que des *Galanteries de Berlin*, est un officier autrichien.

N° 149

De Versailles, le 7 juin 1782.

Les partisans de M. le duc de Choiseul espèrent plus que jamais son rappel au ministère, et ce n'est pas sans raison. La faveur éclatante qu'il vient d'obtenir du roi, de faire passer sur la tête d'un de ses neveux le duché-pairie d'Amboise, a surpris toute la cour; mais ce qui a bien plus justement étonné, ce sont les entretiens secrets qu'il a depuis quelque temps avec Sa Majesté et l'accueil public qu'il en reçoit. On oppose à cela l'humeur que le roi témoigne à M. le comte de Vergennes et le reproche très mortifiant qu'il lui a fait : *que les moyens qu'il employait dans ses négociations n'étaient pas propres à réussir; que ceux avec lesquels il traitait avaient l'air d'en savoir plus que lui.* Et l'on ajoute encore que dans ce moment il y a une négociation d'entamée avec l'Angleterre, dont le succès étonnerait toute l'Europe et dont le plan est de M. de Choiseul.

La confiance dont jouissait M. le comte de Vergennes dans l'étranger y paraît singulièrement altérée, à en

juger par une lettre du roi de Prusse à M. d'Alembert. Je vous donne ici l'extrait :

Postdam, le 27 avril.

« Par tout ce qu'on m'envoie de France, tenez, mon cher philosophe, je vois qu'on nous soupçonne d'une intimité secrète avec l'empereur ; cela assurément n'existé point, et vous devriez en douter par l'empressement avec lequel la cour de Vienne fait courir ces bruits. Mais on mériterait, où vous êtes, que cela prît consistance... votre cour ne peut se défaire de l'esprit politique que feu le cardinal de Fleury a introduit, de laisser comme isolés ceux qu'un intérêt commun devrait faire vos alliés naturels... Vous voulez avec cela que, sans liaisons intimes et sans sûreté formelle, par des traités clairement énoncés, l'on aie l'honneur de vous servir jusqu'à ce qu'il vous plaise de planter là vos collaborateurs, sauf à eux à prendre les devants ; ce qui, comme je m'en souviens, est arrivé jadis. Maintenant, en tenant une marche parfaitement égale, vous auriez tort de vous plaindre d'un résultat qui doit être absolument semblable. »

Du 9 juin.

On assure que M. le comte de Grasse est à Anthony, chez un de ses amis, qu'il attend dans cette retraite le moment favorable de paraître devant le roi, et que son intention est de demander un conseil de guerre pour y exposer sa conduite. Les méchants disent qu'il ne risque rien, ayant Thierry pour patron et pour nièce une très jolie personne.

Aujourd'hui, le maréchal duc de Biron fait manœuvrer son beau régiment des gardes françaises devant le comte et la comtesse du Nord. Comme il fait beau, que la reine et la cour sont présents, on s'attend que le

vaste local du Champ de Mars pourra à peine contenir la foule innombrable de curieux qui vont s'y rendre; aussi l'a-t-on déjà fait investir de notre guet, tant à pied qu'à cheval, et de la maréchaussée. Ce soir, un second grand bal dans la salle de l'Opéra, quoique celui d'hier au grand théâtre de Versailles ait été de la plus grande magnificence, et demain ces princes partent pour Chantilly, où le prince de Condé leur prépare des fêtes d'un autre genre, mais infiniment intéressantes: telles qu'un bal champêtre, une chasse aux flambeaux et la comédie jouée par le prince lui-même, le duc de Bourbon, son fils, et plusieurs autres ducs et duchesses.

On ne peut deviner pourquoi ces illustres Moscovites n'ont rendu visite ni à la princesse de Conti, ni à la princesse de Lamballe. La cour de Turin ne peut que s'affecter d'un oubli si marqué; au reste, leur départ est toujours fixé pour le 17 de ce mois et leur destination pour Brest, où l'escadre a ordre de se mettre en rade et de manœuvrer en leur présence. On ne serait pas fâché que Kempenfelt rôdât sur cette côte, que M. de Guichen, que l'on dit parti de Cadix, lui tombât sur le corps en présence de ce partisan des Anglais, et qu'il nous vengeât de l'insolent bonheur de Rodney.

Un curieux fort anglomane annonce, dit-il, comme une très intéressante découverte, que les quatre secrétaires d'État de l'administration d'Angleterre sont descendants d'*Henri IV*. Voici comment il établit leur généalogie : Charles Ier épousa la fille de notre roi, d'où naquit Charles II, lequel, à l'exemple de notre bon Béarnais, eut nombre de maîtresses d'où sortent les ancêtres des ducs de Richemond et Frafiton, du C. Schelburne et du très éloquent bavard M. Fox.

N° 150

De Versailles, le 15 juin 1782.

Écrivez qu'il a ri, s'écriait-on à Chantilly, lorsqu'on a vu la gravité sibérienne du comte du Nord s'y dérider pour la première fois depuis son séjour en France. Non seulement il a ri, mais il a témoigné la plus vive sensibilité lorsque la jeune et charmante princesse de Bourbon, parée en voluptueuse naïade, l'a conduit dans une gondole dorée à travers le grand canal, jusqu'à l'Ile-d'Amour. Le prince de Condé servait de pilote à la grande-duchesse, et les autres seigneurs et dames, chacun sous des vêtements allégoriques, formaient une suite qui tenait de l'enchantement de la féerie. Cinq cent mille personnes accourues, tant de Paris que des environs, animaient singulièrement ce tableau. Nos poissardes y étaient allées à pied, dans l'espérance d'adresser au comte quelques couplets de leur façon, mais ces pauvres diablesses en ont été pour leur peine : leurs bouquets ni leurs couplets n'ont été reçus ; sur quoi elles se sont écriées avec leur ton ordinaire : *Parlez donc, Marie-Jeanne, ce monsieur ne connaît donc pas le mérite d'une politesse? Apparemment que sa ch'mère l'a envoyé auprès de not' bon seigneur le prince de Condé pour qu'il l'y apprenne!* Leurs propos ont fort diverti Son Altesse moscovite, qui avait déjà trouvé fort plaisant d'entendre le peuple de Lyon s'écrier sur son passage : *Ah! que le b... est laid, mais, sacrédi, il a une jolie femme.*

Nous ne doutons point ici que la journée du 12 avril ne subisse le plus rigoureux examen; on serait même peu surpris qu'il n'en résultât quelques exemples de sévérité malheureusement trop rares dans notre nation. MM. Grasse et Bougainville s'entrejettent le chat aux jam-

bes et s'accusent réciproquement de lâcheté, de trahison. De pareils reproches ont excité la juste indignation du roi, qui se propose de présider lui-même au conseil de guerre qui sera tenu sur cette affaire importante. Les particularités les plus répétées par les partisans des deux personnages sont que M. de Grasse a sacrifié l'armée pour sauver le *Zélé* que commandait son neveu; que M. de Bougainville n'a nullement secondé le chef d'escadre, dans l'intention de faire passer le commandement à M. le comte d'Estaing, dont il est la créature et l'ami. Plusieurs autres officiers sont inculpés dans cette funeste affaire, et M. de Grasse traite de f..., en toutes lettres, le capitaine de l'*Ardent*, qui s'est, dit-il, rendu sans combattre. Que M. de Castries éprouve des désagréments dans tout ceci, le public s'en berne et le verrait avec plus de plaisir à la tête de la gendarmerie qu'à Versailles; mais que M. d'Estaing se trouve compromis dans d'aussi criminelles cabales, voilà ce qu'on regrette. On connaît ses talents, on aspire à les lui voir faire éclater soit dans le ministère, soit sur nos cadres, mais ce n'est point assez, il faut être citoyen.

Quelques cours se sont plaintes, dit-on, de l'esprit remuant de M. le duc de La Vauguyon et de certains moyens qu'il se permet dans ses négociations. On disait, ces jours-ci, que cet ambassadeur serait rappelé, cela ne semble guère vraisemblable à ceux qui connaissent la nature de ses liaisons avec notre ministre des affaires étrangères; au surplus, cet ambassadeur se plaint singulièrement du stathouder, du duc de Brunswick et des Hollandais en général. Il faut convenir que tout le justifie en ce point : l'indolence affectée de ces républicains marchands, cette espèce d'acharnement de la cour de Russie à les rapprocher de la Grande-Bretagne, ne montrent que trop visiblement qu'ils nous ballottent et qu'ils nous laisseront, comme ils le font depuis deux ans, supporter tout le fardeau de la guerre.

N° 151

De Versailles, le 21 juin 1782.

L'animosité publique contre M. de Grasse commence à se calmer, les calembours ont succédé aux injures, le vaudeville aux plaintes amères. Voici les couplets du jour :

SUR L'AIR : *Des fraises, des fraises.*

Notre amiral s'est rendu
De la meilleure grâce ;
C'est gagné plus que perdu :
François de quoi te plains-tu ?
De grâce, de grâce, de grâce.

Pour qu'en de nouveaux combats
Notre honte s'efface,
Anglais armez votre bras
Nous ne vous demandons pas,
De grâce, etc., etc.

Le Français mieux soutenu
Saura vous faire face ;
Il ne se croit pas vaincu,
Vous avez tout obtenu
De grâce, etc., etc.

En France avec agrément
Il n'est rien qu'on ne fasse
Mais tout bon Français consent
A se battre en ce moment
Sans grâce, sans grâce, etc.

Que le courage estimé (M. d'Estaing),
Soit remis à sa place,
Et le Français préservé
De tout général nommé
De grâce, etc., etc.

Prenez nos vaisseaux de rang
Anglais, on vous le passe,
Mais pour notre équivalent,
Gardez notre commandant
De grâce, etc., etc.

Qu'on l'embaume à son trépas,
Son cœur dans une châsse,
Et que l'on écrive au bas
Pommade molle et cédras
De grâce, de grâce, de grâce.

Vous savez que la ville de Grasse, en Provence, est renommée pour les pommades. M. de Grasse aura pu trouver un peu sérieuse la manière dont les Anglais se comportent, mais il dira sans doute que les Français ont toujours le petit mot pour rire, quoi qu'on fasse pour leur ôter l'envie de plaisanter.

L'amabilité et la générosité du comte et de la comtesse du Nord ont laissé des regrets parmi nous. Cette dernière qualité avait donné lieu à des spéculations qui ont dû prodigieusement fatiguer ces illustres voyageurs. La veille de leur départ, des artistes, des ouvriers, des virtuoses de toutes les espèces remplissaient leurs appartements : les premiers avaient apporté une variété immense de tout ce qu'ils avaient cru propre à piquer la curiosité de Leurs Altesses Impériales et à faire délier les cordons de leur bourse. Au milieu de tout cela était un jupon de soie fort industrieusement brodé en paille. La brodeuse, en présentant ce jupon qui offrait des allégories sans fin, était accompagnée d'un bel esprit qui en avait versifié l'explication. L'un et l'autre se sont retirés fort en courroux du peu d'accueil qu'ils ont reçu de Leurs Altesses Impériales, aux yeux desquelles d'autres preuves de goût qui nous distingue auront mieux justifié notre réputation à cet égard.

On dit que M. Blanchard a fait dans la caisse de

l'abbé de Vienne qui le protégeait, son coup d'essai dans l'art de voler ; qu'il lui a pris 20,000 livres et qu'il est parti, non dans son vaisseau volant, mais dans une bonne chaise de poste, dont il a cru, toute vanité à part, que la course serait plus sûre et plus rapide. Il est possible que ceci ne soit qu'une calomnie odieuse ; nos gens à calembours sont bien capables d'en faire de semblables, pour ne pas sacrifier un mauvais jeu de mots.

Du 27 juin.

Toutes nos têtes sont en ce moment montées sur la politique : leurs spéculations du moins sont consolantes, elles ont pour base une pacification prochaine. L'Angleterre, dit-on, est effrayée des dispositions que les puissances du continent font entre elles. Les liaisons qu'elles forment ne tendent à rien moins qu'à l'abaissement des autres États maritimes. La nouvelle administration britannique est résolue d'en prévenir les suites par des sacrifices. Ceux que la maison de Bourbon exige, s'il en faut croire les nouvellistes, paraissent au-dessus de la résignation qu'ils supposent au cabinet de Saint-James. Il ne s'agit pas seulement de Gibraltar et de la Jamaïque ; l'Espagne, lasse de la guerre, pourrait bien entendre raison à cet égard ; mais de toutes les possessions territoriales des Anglais dans l'Inde : on veut qu'ils y renoncent, et particulièrement à celles du Bengale, et qu'ils se contentent d'y avoir des comptoirs et d'être de simples commerçants dans tous les pays au delà du cap de Bonne-Espérance. On prétend que cette condition est la seule qui retarde la signature des préliminaires. Elle pourrait bien l'arrêter longtemps ; en supposant que l'une ou l'autre partie cède, la conclusion de la paix prépare à l'Europe un spectacle inattendu. La Grande-Bretagne, la maison de Bourbon et la Hollande, alliées et liguées contre cette confédération formidable qui a

pris naissance dans le Nord et qui a de quoi effrayer des nations qu'une longue guerre épuise. C'est ici que le tableau perd son coloris agréable et qu'il offre une perspective affligeante pour les amis de l'humanité.

Des dépêches de M. de La Luzerne, notre ministre près des États-Unis de l'Amérique, continuent à nous faire sentir la nécessité d'écouter des propositions raisonnables d'accommodement, si toutefois nous ne cherchons pas un prétexte pour y faire des conquêtes. Elles portent que le Congrès a été vivement ébranlé par les propositions que sir Guy Carleton lui a faites de la part du nouveau ministère britannique, et que les opinions y sont fort divisées, surtout depuis la funeste affaire du 12 avril, qui ôte aux Américains l'espoir de rien opérer dans cette campagne. M. de Grasse devait leur conduire des forces navales, après avoir mis les Anglais hors d'état de rien entreprendre dans les Indes occidentales, et les choses ont tourné bien différemment.

M. de Bouillé vient d'arriver; on dit qu'il charge beaucoup M. de Grasse. On attend M. de Bougainville qui certainement portera le dernier coup à ce chef d'escadre, peut-être plus malheureux que coupable.

N° 152

De Versailles, le 2 juillet 1782.

L'affaire du 12 avril devait nécessairement déranger beaucoup les négociations pacifiques qui étaient en bon train, en dépit des écrivassiers des gazettes. Malgré la prétendue générosité du ministère britannique, cette fatale journée reculera peut-être en effet la paix de plus d'une année. Il s'en faut bien qu'elle nous ait abattus. Sous deux mois notre marine sera plus brillante qu'elle ne l'a jamais été. Cependant il existe toujours une cor-

respondance très active entre M. de Vergennes et M. Fox, et l'on a remarqué que deux personnes qui ont travaillé dernièrement pendant une partie de la nuit avec ce ministre, sont parties sur-le-champ pour Calais, avec des passeports pour l'Angleterre. Les cabinets de Versailles et de Saint-James essayeraient vainement au reste, à ce que prétendent nos raisonneurs, de se réconcilier sans médiateurs ; ils sont dans les filets de la Russie qui a entrevu, dès qu'on lui a proposé de se mêler de la querelle, le parti qu'elle pourrait bien tirer du rôle dont elle s'est chargée. Le roi demandait ces jours-ci à un personnage distingué qui n'est point en place, mais que Sa Majesté considère et daigne quelquefois consulter, ce qu'il pensait de la venue de M. de Greenville à Versailles. « Ce n'est point des bords de la Tamise, c'est des rives du Volga, répondit-il, que nous attendons les véritables paroles de paix. » En effet, le ministère russe veille de très près à ce qu'il ne s'opère point entre les puissances belligérantes, une réconciliation qui ne serait point son ouvrage et dont les conditions ne la mettraient à l'abri des dangers qu'elle entrevoit.

Le ministre même paraît convaincu qu'il y a des coupables parmi les officiers de l'escadre qui a combattu le 12 avril. Il en a désigné quelques-uns à M. de Vaudreuil, en lui donnant l'ordre de les renvoyer en France. On apprend par les dernières dépêches de ce général qu'il a prévenu les intentions de la cour, en plaçant sur le convoi qu'il a expédié les officiers dont la conduite lui a paru susceptible d'examen. Il sera fait, selon les apparences, une justice rigoureuse. Le roi s'est expliqué hautement à ce sujet. Elle ne serait peut-être pas bien exacte, mais elle serait terrible, si l'on prenait pour tribunaux les assemblées bruyantes où nos patriotes se sont déjà permis de prononcer sans doute très inconsidérément.

Du 5 juillet.

Les négociations de paix sont entièrement rompues; je crois du moins devoir la plus grande confiance à la source d'où me vient cette nouvelle. La France, trop généreuse pour ne pas soutenir les droits de ses alliés avec autant de fermeté que les siens propres, et trop puissante pour renoncer à aucune des vues qui lui ont fait entreprendre la guerre actuelle, exigeait que l'indépendance de l'Amérique fût reconnue sans restriction et que Gibraltar fût abandonné à l'Espagne. Les ministres britanniques qui raisonnent un peu autrement dans le conseil de Saint-James, qu'ils ne faisaient dans les salles de Westminster, veulent escobarder à l'égard de l'Amérique et ne rien céder à la maison de Bourbon. L'Espagne regarde déjà Gibraltar comme son domaine et elle peut en effet fonder des espérances plus raisonnables sur cette conquête depuis que les fleurs de lis voltigent dans son camp. Les nouvelles du Nord n'ont jamais été aussi importantes que peuvent l'être celles que nous en attendons. C'est de la Russie, c'est des premiers événements de la guerre que nos espérances pour le renouvellement des négociations pacifiques pourront recevoir quelque solidité.

Le comte du Nord doit être arrivé à Brest, où il attend l'arrivée de la flotte combinée, spectacle qui ne se présente pas deux fois dans la vie, surtout à un habitant des bords de la mer Baltique. Cet auguste voyageur n'est point pressé. Les lettres de Vienne, celles de Pétersbourg même donnent à entendre que son retour dans la patrie est extrêmement reculé; elles contiennent même à ce sujet un roman trop peu vraisemblable, pour que je vous en entretienne. La disgrâce de M. de Bibikow est un des incidents, et le dénouement que l'on suppose varie suivant les vœux des narrateurs.

Du 6 juillet.

Voilà bien des nouvelles qui arrivent à la fois ; la flotte combinée est entrée à Brest avec deux frégates anglaises et dix-huit navires de la flotte de Québec.

Les troupes françaises, etc., sont entrées à Genève dans la nuit du 1er au 2 de ce mois, sans coup férir; beaucoup de représentants se sont sauvés à la nage; le dimanche on avait eu peine à soustraire les otages à la fureur des femmes du peuple.

M. de Tronjoli, ci-devant commandant de notre escadre dans l'Inde, vient d'être renfermé au château de Vincennes.

L'édit pour l'établissement d'un troisième vingtième est au parlement. Croyez encore à la paix.

N° 153

De Versailles, le 8 juillet 1782.

Trois convois anglais, celui pour New-York, la flotte de Québec, et celle de Terre-Neuve, avec une faible escorte, ont été pendant vingt-quatre heures à la merci de l'escadre formidable que don Cordova nous a amenée et une quinzaine de bâtiments de transport ont été pris. C'est à cela, Monsieur, que se réduit la capture du général espagnol ; on a trouvé dans les équipages de ces navires beaucoup de femmes qui faisaient les fonctions de matelots.

La maladie septentrionale qui a couru l'Europe fait beaucoup de ravages ici : on l'appelle *la Comtesse du Nord* ou *la Carmélite*. C'est elle, disent les gazettes, qui empêche l'escadre hollandaise de mettre en mer. Un négociant d'Amsterdam écrit à ce sujet : « Ce n'est pas au Texel, c'est à la Haye que règne la maladie du

Nord. » Si les Hollandais et les Espagnols y allaient d'aussi bon jeu que les Français, si les trois alliés s'entendaient bien, Albion serait bientôt forcée de demander la paix. On nous a bercés ici d'un conte qui peut n'avoir aucun fondement, mais dont le germe est dans plus d'une tête hollandaise. Le stathouder a, dit-on, été menacé dans un placard de voir sous deux fois vingt-quatre heures son palais en feu si l'escadre ne mettait en mer; elle est et restera peut-être longtemps en rade.

Au moment où je venais d'écrire ceci, je reçois la description d'une mauvaise plaisanterie des badauds de la bonne ville. Vous savez que sainte Geneviève est leur patronne et qu'elle tient, selon le peuple, sous sa clef, les biens et les maux qui viennent les affliger ou les réjouir; on a entendu de bonnes femmes dans les temples de la capitale, demander à Dieu avec ferveur qu'il prie sainte Geneviève d'envoyer de la pluie ou du beau temps, etc.; on vient de trouver dans son église un tableau avec cette inscription : « *Ex-voto* donné par les États généraux en faveur du miracle qui vient de s'opérer au Texel. » La peinture représente une femme en posture de suppliante qui invoque la patronne de Paris pour qu'elle ouvre sur l'escadre hollandaise la source d'où les maladies découlent. La sainte paraît touchée de ses prières et montre des furies dans le lointain qui secouent leurs serpents sur la flotte de la République.

Du 11 juillet.

On murmure hautement contre l'établissement d'un troisième vingtième, et le doublement de capitation dont il est également question. Le parlement a fait des remontrances ; quelques provinces ont offert un don gratuit pour n'être pas soumises à ces nouvelles impo

sitions. Le peuple prononce le nom de Necker, comme si cet administrateur n'avait pas été lui-même obligé d'en venir bientôt là. Le roi a, dit-on, versé des larmes en signant cet édit.

M. Necker avait élagué ces caisses particulières qui ralentissaient la rentrée des fonds à la masse générale et jetaient de la confusion dans la comptabilité. Cet arrangement avait cela surtout d'avantageux que le directeur des finances pouvait disposer sur l'heure des sommes que la situation du trésor royal lui permettait d'en ôter. Le public était payé sur des ordonnances au porteur bien différentes de celles dont il fallait jadis solliciter le payement autant de temps qu'on en avait attendu le terme. M. Necker n'étant plus en place, et M. Dufresne qui avait sous lui ce département ayant suivi son sort, la direction du trésor royal a été partagée entre M. Hamelin et d'autres premiers commis. L'harmonie n'a dès lors plus été la même dans cette partie du service et la distribution des fonds : l'avantage de la suppression des trésoriers ne s'est plus fait sentir. Soit que l'on s'en aperçoive sans vouloir recourir au remède, soit que l'on veuille ramasser quelques fonds de la vente de ces charges, il est certain qu'elles vont être rétablies ainsi que celles des intendants généraux des finances.

Il paraît certain que les prétentions de l'Espagne, mais plus encore la répugnance du cabinet de Saint-James pour ce mot *Indépendance de l'Amérique*, ont rompu les négociations de paix. Dans la dernière conférence de M. le comte de Vergennes avec M. Greenville, le ministre le congédia en lui disant que jamais le roi ne consentirait à voir les Américains retourner sous la domination de l'Angleterre, de telle façon que ce fût. On assure que le roi lui-même a tenu ce discours au commissaire anglais. « Je veux non seulement que les Américains soient *libres*, mais qu'ils soient

indépendants de votre puissance, de la mienne et de toute autre. »

On répand de nouveau les bruits les plus injurieux sur M. le comte de Grasse. Il a, selon eux, sacrifié l'escadre du roi pour sauver le *Zélé*, parce que ce navire était chargé de marchandises pour son compte. On dit encore beaucoup d'autres choses qui n'ont peut-être pas plus de fondement.

N° 154

De Versailles, le 16 juillet 1782.

M. l'ambassadeur d'Espagne vient de recevoir un courrier de Madrid avec la nouvelle de la prise que les Espagnols ont faite de l'île de la Providence. Les Anglais sont perdus, a dit M. de Bièvre, puisque tous les saints et la Providence enfin les abandonne. Ils ont, en effet, perdu Saint-Vincent, Saint-Christophe et Saint-Eustache, mais c'est leur grand Saint-Jacques qu'il aurait fallu détacher d'eux.

On a été surpris de l'indifférence que le roi a témoignée pour les dernières nouvelles qui sont venues de l'Amérique septentrionale. Elles ont été apportées par M. de Clonard qui, venant de Cadix à franc-étrier, passa à la vue de Sa Majesté qui était en route pour se rendre à Saint-Hubert. L'uniforme de la marine frappa ses yeux, elle crut que c'était un courrier de Brest et envoya avec empressement lui demander quelles dépêches il apportait. Sur la réponse qu'elles étaient du congrès de l'Amérique, le roi continua sa route.

La Moscovite afflige toute la cour. Le duc de Bourbon n'est point encore parti pour l'Espagne, parce que M. de Puységur qui lui tiendra lieu de mentor en est dangereusement malade.

La cour et la ville ont encore répété ces jours-ci, que M. d'Estaing allait commander la grande flotte ; ce bruit était d'autant plus vraisemblable que le roi avait paru vouloir prendre sur lui-même le choix d'un chef d'escadre. Depuis la funeste affaire du 12 avril, Sa Majesté témoigne beaucoup de froideur au ministre de la marine. Le jour que les nouvelles arrivèrent, lorque Thierry, le protecteur de M. Grasse, se mit à déchausser le roi, Sa Majesté le renversa d'un coup de pied et le valet de chambre se retira pénétré de sa disgrâce qui ne fut pas à la vérité de longue durée. Ce mouvement d'humeur était juste en effet, mais il ne l'aurait pas été de rendre un ancien et bon serviteur responsable des fautes d'un officier général entre les mains duquel il a cru, comme les chefs de l'administration, que la défense de l'État serait bien placée. Dans le conseil qui se tint quelques jours après, le roi dit en regardant M. de Vergennes : « Je vois bien qu'un seul de mes ministres mérite toute ma confiance. » Les circonstances ont fait croire avec quelque fondement qu'on était à la veille d'une révolution dans le ministère. Tout paraît maintenant consolidé et la gloire de se mesurer avec lord Howe est réservée à don Cordova et à M. de Guichen. Le duc de Chartres, disait-on, aurait accompagné M. d'Estaing. Rien n'est plus difficile à croire : ce prince est entièrement livré aux spéculations de finances.

Du 20 juillet.

Dès que le système du comte de Schelburne eut pris le dessus dans le cabinet de Saint-James, les négociations de paix prirent une mauvaise tournure et ne tardèrent point à se rompre ; nous ne nous attendons plus qu'à une guerre sanglante et longue peut être, à moins qu'une nouvelle révolution dans le ministère britannique ne change encore la face des choses, elle aura

lieu, et en réfléchissant sur la manière dont le comte de Schelburne même s'est exprimé à la chambre haute, si quelque événement de la guerre rend plus pressant pour les Anglais le besoin de faire la paix. Il ne parait pas au reste que les puissances du continent se mêlent encore de la querelle dans cette campagne; on peut se permettre de prédire que celle de 1783 si elle a lieu, embrasera l'Europe.

On s'attend à apprendre d'un courrier à l'autre, l'avis de la rentrée de l'escadre hollandaise au Texel. Cette nouvelle a toujours suivi de près sa sortie. Il faut avouer cependant qu'allant par le nord de l'Écosse elle pourrait y faire un bon coup. L'amirauté d'Angleterre a envoyé plusieurs bâtiments au-devant de la flotte de la Jamaïque pour lui faire prendre cette route.

N° 155

De Versailles, le 22 juillet 1782.

Notre ministre des affaires étrangères dont l'activité égale la prudence, trop fin et trop éclairé pour ne pas se mettre contre ce qu'il ne peut même entièrement pénétrer, ne cesse d'agir pour empêcher cette guerre du continent dont nous sommes menacés depuis longtemps. Les affaires de Genève n'ont jamais été que l'objet le moins important de ses conférences fréquentes avec l'ambassadeur de Sardaigne. Les courriers qui se succèdent rapidement de Pétersbourg et de Vienne donnent chaque fois lieu à des comités extraordinaires qui se tiennent à l'instant même de leur arrivée.

Le secret impénétrable avec lequel se traitent les affaires à la cour de Vienne déconcerte l'adroite sagacité du baron de Breteuil, mais on connaît les vues de l'empereur sur l'Italie et sur une branche de commerce qu'il

nous est important de ne point voir passer entre ses mains. Ce qu'on a publié de ses projets concertés avec Catherine II, contre le Turc, n'est qu'un accessoire d'une révolution majeure qui se prépare et à laquelle nos intrigues avec la cour de Turin et la république de Venise n'apporteront qu'un faible obstacle. Si l'on considère la connexion qui se trouve entre l'exécution de ces projets qui approchent de leur maturité et la guerre où quatre puissances de l'Europe sont engagées, on peut s'attendre à un embrasement général, et si une heureuse paix termine pour nous cette campagne il est probable que nous ne pourrons éviter d'entrer dans une nouvelle guerre pour suppléer à l'insuffisance de négociations qui peuvent reculer et non renverser un plan concerté par le plus ferme et le plus décidé des successeurs de Charles V.

On sait, depuis longtemps, que l'inaction des Espagnols dans cette guerre, et le peu d'effet que produisent leurs immenses préparatifs et toutes leurs « armadas » ne doivent être attribués ni à la pusillanimité des officiers ni au manque de bravoure dans leurs armées, ils prennent leur source plus haut, et il faut la chercher dans la diversion qui règne à la tête de l'administration. Charles VIII est peut être le seul de sa cour qui soit sincèrement l'ami de la France, et c'est peu qu'un roi seul, surtout quand il est facile de le tromper, dans un conseil d'État. Une prise que don Solano a faite dévoile un mystère d'iniquité dont on en viendra peut être à arrêter les funestes effets. C'est une caravelle portant pavillon neutre, qui était chargée de dépêches pour l'amiral Rodney. Le capitaine n'a pas eu le temps de les jeter à la mer et elles ont été envoyées en Europe. Ces dépêches ne sont rien moins qu'écrites par un membre même du cabinet de Madrid, à ce que l'on assure. Puisse ce traître recevoir la punition qui lui est due, et faire un exemple que réclament à la fois le

droit des gens et l'humanité. Si l'alliance de l'Espagne eût été plus efficace, nous jouirions peut être déjà depuis longtemps des douceurs de la paix.

Du 16 juillet.

Un courrier arrivé de Saint-Pétersbourg paraît avoir causé plus de mouvement parmi les membres du conseil que ceux qui l'ont précédé. On parle d'une révolution inattendue dans ce royaume et que l'on regarde comme le signal des événements qui importent le plus à la tranquillité et à l'équilibre de l'Europe.

L'évêque d'Angers, frère de M. de Grasse, n'a pu survivre à l'opprobre de son nom, Il est mort avant-hier dévoré d'une généreuse douleur à laquelle sa robe semblait devoir le soustraire plus qu'un lieutenant général.

Un courrier vient d'apporter l'avis de l'heureuse arrivée du convoi de Saint-Domingue à Lorient; c'est une belle proie échappée aux Anglais.

Pour sauver celle que nous guettons, ces fins ennemis font courir le bruit que la peur des Hollandais leur a fait donner l'ordre à la flotte de la Jamaïque de chercher son salut dans les ports du Portugal. Les Anglais n'ignoraient pas que l'escadre batave ne quitterait pas ses clochers de vue ; avec ces feintes alarmes, tous leurs bâtiments sont peut être déjà en sûreté.

Vous avez vu dans les gazettes, Monsieur, que les villes du second ordre de la généralité de Paris, avaient offert au roi un vaisseau de cent dix canons. Des députés de ces villes sont venus ces jours-ci pour assurer au ministère que malgré la gasconnade de M. l'intendant et d'ailleurs les plus belles intentions du monde, les habitants de ces villes n'ont que des vœux à offrir et que leurs facultés ne leur permettent pas de réaliser cette idée très ingénieuse de M. Berthier de Sauvigny, dont

on désire qu'il garde toute la gloire en sacrifiant une petite partie de sa fortune pour faire cette restitution à l'État.

N° 156

De Versailles, le 28 juillet 1782.

La plaisanterie suivante a beaucoup réussi à la cour : le roi lui-même, dit-on, s'en est amusé.

« Que fait l'empereur? — Il fait la guerre aux moines, il délivre des pucelages qui étaient captifs, et réforme le luxe des ministres du Seigneur..... Que fait le pape? — Depuis son retour à Rome, il dit soir et matin son *Confiteor*. Il a ordonné des prières publiques pour la conversion de l'empereur..... Que fait le roi d'Espagne? — De la monnaie de papier pour remplacer les piastres gourdes qui doivent bientôt changer de maître et quitter la route de Cadix pour prendre celle de Boston..... Que fait le roi d'Angleterre? — Des boutons, des ministres et des discours académiques..... Que fait la Russie? — Des présents, des traités et des menaces..... Que fait le roi de Prusse? — Des revues, des partages et des épigrammes..... Que font les Hollandais? — Des délibérations, des confédérations, des lamentations, des restitutions..... »

Sa Majesté a demandé à celui qui lui rapportait cette pasquille, et le roi de France que fait-il? — Des heureux, répondit le courtisan.

Il circule un pamphlet d'une nature un peu plus âcre; on y voit le tableau des dépenses de la France dans cette guerre : on y établit qu'il nous en a déjà coûté 772 millions pour rendre l'Amérique indépendante, on retrace les dangers de cette opération, on les exagère, et l'on réduit presque à zéro les avantages que la nation peut en recueillir.

Du 31 juillet.

Le fils de M. le comte de Grasse, lieutenant aux gardes, a reçu avant-hier un grand coup d'épée d'un homme qui avait répété devant lui ce que le public se permet peut être injustement de dire sur le compte de son père. Les camarades de ce malheureux jeune homme ont juré de le venger, et de se battre tous successivement contre l'indiscret qui n'a peut être à se reprocher que de s'être livré trop légèrement aux élans de son patriotisme.

La nomination de M. le duc de Grantham à la place de M. Fox dans le ministère britannique est fort désagréable à notre cour. Ce ministre ci-devant ambassadeur à la cour de Madrid y a conservé des liaisons qui nous alarment d'autant plus qu'il connaît tous les ressorts du cabinet de Saint-Ildefonse et qu'il n'a cessé de régner une correspondance intime entre le prince des Asturies et lui. Hors Charles III et le duc de Crillon nous avons lieu de croire que les Anglais n'ont guère d'ennemis en Espagne, et même dès que l'on a su que don Cordova commandait la flotte combinée, on a dit hautement qu'après avoir fait avec le lord Howe un pas de deux à l'entrée de la Manche, il rentrerait tranquillement dans la coulisse. On craint fort que le lord Grantham ne réussisse à opérer en Espagne la révolution qui est depuis longtemps l'objet de la politique anglaise.

L'insurrection qui vient d'éclater dans la Crimée, est le premier coup que nous portons à la Russie, mais ce n'est pas le plus dangereux auquel elle doit s'attendre. Depuis que ses projets sont mieux connus de notre ministère, M. Gérard et M. Hemin les seuls qui dans les bureaux des affaires étrangères aient le secret des obstacles que l'habileté de notre ministre veut susciter aux vues des deux cours impériales, travaillent sans relâche jour

et nuit et il a été expédié un grand nombre de courriers à nos ministres dans l'étranger. C'est le lieutenant-colonel Valcroissant qui a été envoyé en Crimée pour y opérer la révolution qui occupe la Russie et exciter une diversion qui nous donne du temps.

Il est toujours question d'un changement dans le ministère, on donne le département de la marine à M. d'Estaing; la confiance du roi en ce vice-amiral est connue, mais il paraît qu'il fera encore une campagne avant d'entrer dans le ministère.

On parle de la suppression de la caisse d'escompte; depuis huit jours on n'y escompte plus; la rareté d'argent est extrême; parmi les banquiers de la capitale, l'escompte y est monté à 7 et 8 pour 100; on s'attend chaque jour à des faillites considérables.

Il circule une longue kyrielle de couplets méchants, sur l'air : « Qu'est-ce que cela me fait à moi ?» J'ai retenu ces deux-ci :

Placé dans le ministère
De Necker qu'un successeur
D'un vingtième soit l'auteur,
A la fin de cette guerre
Et qu'est-ce que ça me fait à moi?
Je n'ai ni maison ni terre.

Perdant procès et bataille
Qu'un des Bourbons soit honni,
Qu'entre le public et lui
Il s'élève une muraille
Et qu'est-ce que ça me fait à moi ?
Il ne craint point qu'on le raille.

Ceci a rapport aux bâtiments que le duc de Chartres fait construire et qui avancent avec une rapidité incontestable.

N° 157

De Versailles, le 6 août 1782.

M. le marquis de Castries commence à croire que nos chefs d'escadre regardent une campagne navale comme une ferme lucrative à exploiter. Il a été nommé des commissaires pour vérifier sur les lieux, article par article, les comptes de ces messieurs, qui montent à des sommes énormes. Cet examen ne sera pas facile à cause des longs relâches qui ont été faits dans les ports de l'étranger.

On vient de mettre à la Bastille un homme qui ne méritait sans doute que d'être enchaîné aux Petites-Maisons, c'est un chirurgien de Gisors, qui ayant perdu un procès, voulut rendre le monarque responsable de la prétendue injustice de ses juges. Il écrivit à un huissier de Paris, qu'il avait fait le projet d'assassiner Louis XVI. Jusque-là c'est un fou qu'il faut plaindre d'avoir perdu le sentiment le plus cher à un Français, l'amour de son roi, mais ses deux fils ont à son instigation écrit de la même manière, et il est difficile d'excuser cette criminelle complaisance.

Du 8 août.

Un courrier qui vient d'arriver de Brest, apporte des dépêches du comte de Guichen et de M. de la Motte-Piquet. Celui-ci jette feu et flamme de ce que l'on a manqué une occasion unique d'envelopper et de détruire l'escadre ennemie, avec une franchise et des expressions dignes des anciens preux. Il dit qu'il y a dans la conduite de don Cordova, quelque chose d'inconcevable à ses yeux. Enfin les flottes vont se séparer, don Cordova a reçu l'ordre de faire voile sur-le-champ pour le détroit.

Il se pourrait que les opérations du cabinet de Madrid changeassent incessamment du tout au tout. Il y règne la plus grande fermentation. Si le roi est le maître, cette cour deviendra une alliée active et fidèle, dans le cas contraire le parti anglais, levant le masque, nous menace d'une entière défection. Il paraît que les dépêches interceptées ont mis les choses dans une telle situation qu'elles en viendront là, s'il n'est fait l'exemple le plus rigoureux, et la révolution qui doit produire l'un ou l'autre effet, est prochaine.

Nos espérances de paix se renouvellent; il est arrivé ici, le 3 de ce mois, trois seigneurs anglais au nombre desquels est, dit-on, le chevalier Yorck, mais la perspective qui s'offre à nos regards, en semblant rapprocher d'un côté l'objet des vœux de tout bon citoyen et de tout ami de l'humanité, est effrayante sous un autre point de vue. Les nouvelles du Nord et de l'Allemagne font craindre de plus en plus une guerre générale; il faut mettre au nombre de celles qui annoncent que l'époque où éclateront les projets de différentes puissances, n'est pas éloignée, l'avis de la proposition faite à la Diète de Ratisbonne, de supprimer les villes impériales et de les rendre aux princes dans les États de qui elles se trouvent enclavées.

Nos équivoqueurs ne tarissent pas sur les noms de MM. de Grasse et d'Estaing. « Il faut, disent-ils, rendre grâces (Grasse) à Dieu et nous abandonner à notre destin (D'Estaing). On écrit que le premier a été hué d'une étrange manière en abordant en Angleterre, mais qu'il supporte son malheur avec le même courage qu'un vieux guerrier porte au milieu des combats. Il va de repas en repas et de fête en fête à Londres, et montrant souvent en public sa taille imposante, sa figure martiale, il essaye de faire changer de façon de penser sur son compte à un peuple connaisseur en mérite, mais facile à se prendre d'enthousiasme pour les avan-

tages naturels. On y dit déjà que Rodney et de Grasse ont à eux deux de quoi faire un amiral anglais, dont ce dernier fournirait l'enveloppe.

On prétend que Pie VI obligé de chercher des amis efficaces offre au roi, les 15 millions que l'on nomme le Trésor de Sixte-Quint, sous condition d'en payer la rente aux pauvres.

M. Diderot a craint un moment la Bastille pour son *Essai sur l'Empereur Claude*. J'y ai trouvé, a dit le roi au garde des sceaux des notes allusives à l'auguste amant de madame du Barry, grondez beaucoup l'auteur, mais ne lui faites point de mal.

N° 158

De Versailles, le 10 août 1782.

On semble avoir oublié le siège de Gibraltar, on ne parle des nouvelles d'Espagne que pour s'entretenir de l'accueil qu'y a éprouvé M. le comte d'Artois; les magnifiques bijoux que ce prince avait emportés lui ayant paru mesquins en comparaison de ceux qui lui ont été présentés, nos joailliers sont occupés à en faire de plus précieux encore. Quant au roc prétendu imprenable, sa conquête est regardée comme faite. L'officier qui nous apportera l'avis, ne nous apprendra rien de nouveau; notre imagination se porte bien au delà; elle s'exerce sur l'expulsion entière des Anglais dont M. d'Estaing sera chargé dans les Indes occidentales avec l'escadre qu'il y conduira après qu'elle aura favorisé la prise de Gibraltar. Pendant ce temps M. le comte d'Artois, couvert de lauriers, viendra ici avec l'infant don Carlos.

Raillerie à part, les Anglais sentent bien l'impossibilité de conserver Gibraltar, qu'ils se hâtent de faire

servir le sacrifice de cette place à l'accélération de la paix. C'est l'une des principales conditions qu'ils offrent maintenant. Les propositions que fait M. Fitzherbert sont telles, dit-on, qu'on s'attend à apprendre d'un moment à l'autre que les préliminaires sont signés.

Du 14 août.

On cherche à expliquer l'empressement avec lequel le cabinet de Saint-James renoue les négociations de paix : est-ce pour profiter du moment où l'abandon de Gibraltar peut encore passer pour un sacrifice? On dit qu'il a reçu de l'Inde des nouvelles fâcheuses, que l'adresse et le bonheur des croiseurs anglais pour intercepter tous nos avisos ont empêché de nous parvenir. Quoi qu'il en soit, une des probabilités pour le succès des nouvelles conférences, c'est la crainte qu'inspire à nos ministres la mauvaise humeur du roi. Sa Majesté a encore ces jours-ci témoigné vivement à M. de Castries combien lui en donnaient les ruineuses et inutiles promenades maritimes qui se sont souvent répétées dans cette guerre, et les mauvais succès des entreprises de nos marins qu'elle attribue avec raison au défaut de discipline de ce corps; l'insubordination y règne plus que jamais. Elle est portée au point que M. d'Estaing a, dit-on, refusé le commandement en se servant de ces termes : « Il faut avoir une audace dont je ne me sens pas capable pour se charger de conduire une escadre française. »

M. le comte d'Estaing avait demandé la présidence du conseil de guerre qui jugera les officiers de l'escadre de M. de Grasse. Ses amis attribuent ce désir au patriotisme : dompter par un exemple rigoureux l'esprit qui domine dans le corps de la marine eût été à ses yeux un service aussi essentiel à la patrie, que de vaincre les armes anglaises. La calomnie a prétendu qu'il cher-

chait une occasion de satisfaire ses ressentiments particuliers; quoi qu'il en soit, le roi a cru qu'il ne pouvait être juge dans une cause où on le regardait comme partie.

Du 17 août.

Les négociations pacifiques sont encore rompues: tel est du moins le bruit général. Le nouveau commissaire anglais avait paru, dans ses premières conférences, disposé à céder sur quelques-uns des articles auxquels notre ministère tient avec le plus de fermeté. La déclaration qu'il a faite d'après des instructions postérieurement reçues ont fait évanouir cet espoir. On assure que M. le comte de Vergennes lui a signifié avant-hier que le roi ne pouvait accepter et n'accepterait jamais les propositions que le cabinet de Saint-James donne pour son dernier mot. Dans la position où se trouvent l'Allemagne, la Hollande et l'Espagne, cette nouvelle est très affligeante. D'un côté on voit un orage affreux près d'éclater: en Hollande, les choses ne peuvent rester longtemps comme elles sont; si la puissance stathoudérienne n'est point abattue, les Bataves et les Bretons ne tarderont pas à se réconcilier. Il est vrai que notre influence dans la République et la disposition qui y règne dans les esprits y annoncent cette révolution comme prochaine. Celle que l'on prévoyait dans le cabinet de Madrid n'ayant pas eu lieu, on doit craindre que la prise de Gibraltar ou la levée du siège de cette place, ne soit l'époque d'une paix particulière entre l'Espagne et l'Angleterre. Au reste notre ministère, trop sage pour n'avoir pas prévu les maux que peut entraîner la continuation de la guerre, est, à ce que l'on croit, certain que les premières nouvelles de l'Amérique septentrionale et des grandes Indes forceront les Anglais à se soumettre.

N° 159

De Versailles, le 19 août 1782.

Depuis l'arrivée de M. le comte de Grasse on semble le plaindre et l'excuser. Un seul domestique faisait son cortège. La noblesse le protège, sa fortune est immense, aussi ses amis sont remplis de confiance dans l'issue du conseil de guerre qui le jugera. Il est vrai que ses adversaires sont puissants. M. de Bougainville' contre lequel il porte neuf chefs d'accusation est chaudement soutenu par la maison d'Orléans; on trouvera le moyen d'arranger tout cela : chacun à sans doute fait de son mieux; le sort a voulu que les choses tournassent mal, c'est le sort qui a tort, on mettra les parties hors de cour, et les intérêts particuliers, les affections personnelles des chefs de la nation et des armées, continueront à être au nombre des causes qui doivent à jamais influer sur nos destinées.

Du 21 août.

M. de Grasse a eu un entretien d'une demi-heure avec le roi; il a dîné chez le ministre de la marine, on l'a vu se promener d'un air satisfait au milieu des courtisans. Ainsi plus de conseil de guerre, il n'a d'autre jugement à craindre que celui du public, et il en sera quitte pour ne paraître ni aux promenades, ni au spectacle, ni dans les ports de mer. Plus la cour semble le disculper, plus la ville l'inculpe, et les discours des capitaines de corsaires et de navires marchands arrivés des Indes occidentales ont renouvelé les cris et les murmures contre lui.

C'est aujourd'hui qu'a dû commencer la terrible symphonie du détroit. On commence à craindre que l'escadre anglaise n'entre dans Gibraltar, y jette des

hommes et des provisions, et en reparte sans que les lourdes machines que conduit Don Cordova y puissent mettre obstacle. On assure que le gouverneur Elliot n'a besoin que de munitions pour mettre en jeu des machines infernales qui valent bien les fameuses batteries flottantes, et les enverront avec l'armada de Philippe II.

On est occupé ici d'une affaire fort singulière qui vient de se passer dans un régiment étranger. Un jeune officier dont l'extérieur n'annonce pas beaucoup d'esprit, avait été envoyé dans la capitale pour ce qu'on appelle faire des hommes. Au bout de six semaines il a fait passer au régiment douze grands gaillards bien bâtis, qui peu après ont été suivis de huit autres. La surprise de l'état-major a été extrême : le jeune homme reçoit ordre de revenir, tombe malade en route et arrive cinq jours trop tard à la garnison ; à peine a-t-il paru qu'on le traîne en prison. Le lieutenant-colonel avec main-forte, vient saisir ses papiers parmi lesquels se trouvaient les certificats de médecin qui justifiaient son retard, on les met en pièces. Enfin on arrache l'uniforme à ce malheureux officier et on le conduit hors des portes de la ville avec défense de se réclamer jamais du régiment. Il rencontre la maréchaussée qui l'interroge, l'injonction qui lui a été faite l'effraye, ses réponses sont vagues et embarrassées, il est pour la seconde fois mis au cachot : enfin il raconte son histoire, on fait venir un officier du régiment, la liberté lui est rendue, mais les défenses qui lui avaient été faites lui sont renouvelées avec des menaces terribles. Ce jeune officier est arrivé ici. Son infortune a intéressé quelques protecteurs, il a fait parvenir au roi un mémoire dans lequel il demande justice ou un échafaud, ce mémoire est écrit avec la plus grande énergie. Les détails dans lesquels on y entre sur les vexations intérieures de la justice militaire font frémir d'horreur.

Du 23 août.

L'arrivée de M. le comte de Grasse a prévenu la révolution qui se préparait dans notre ministère. Le valet de chambre Thierry a attaché le salut du marquis de Castries à celui de son parent et les choses se sont arrangées de manière que l'un reste le meilleur ministre possible de la marine et l'autre un habile, brave et prudent chef d'escadre.

Le gouvernement a reçu ces jours-ci des dépêches importantes de l'Amérique septentrionale; elles offrent la plus agréable perspective pour les opérations militaires qui termineront cette campagne et la guerre peut-être dans ces contrées, mais les nouvelles qu'elles renferment sur la division qui règne parmi les membres du congrès, et l'apostasie de quelques-uns de ceux qui nous étaient le plus affectionnés ont de quoi nous alarmer. Il ne faut qu'une victoire pour mettre tout d'accord et il paraît difficile que sir Carleton échappe aux combinaisons formées pour l'expulser ou le prendre.

Voilà M. de Castries raffermi, mais il s'en faut bien que M. de Ségur le soit; le mécontentement est universel contre lui. Il est très dur et se laisse facilement prévenir. On sait que le roi ne l'aime point et l'on croit que M. de Caraman sera bientôt son successeur. En ce cas les bureaux auront été fort inutilement occupés jour et nuit à une nouvelle ordonnance militaire qui va paraître et dont on a fort mauvaise idée. On la compare à un habit d'arlequin fait de pièces rapportées de Prusse, d'Autriche, de Brunswick et de Cassel.

N° 160

De Versailles, le 27 août 1782.

Les amis de M. Bougainville, M. le duc de Chartres et M. le comte d'Estaing, à leur tête, paraissent avoir obtenu que le conseil de guerre dont il a été question pour juger le comte de Grasse aurait effectivement lieu, mais à quoi servira cette auguste assemblée de nos vieux marins, puisque la cour a déjà prononcé, et qu'elle peut chez nous, par le souffle le plus léger, faire pencher la balance de Thémis? Des gens qui n'aiment pas M de Grasse plus qu'un autre, prétendent que M. de Bougainville a tort de faire jactance de huit cent soixante-quinze boulets qu'il a reçus dans le corps de son vaisseau, puisque probablement s'il n'avait pas abandonné son général, il l'aurait sauvé, il aurait évité tant de coups et rendu la journée du 12 avril moins malheureuse pour nous.

Il paraît qu'il ne sera plus question de paix jusqu'à ce que le sort de Gibraltar soit décidé; c'est alors qu'en renonçant à cette place enlevée par la force des armes, les ministres britanniques pourront se soustraire aux reproches de la nation; et en Angleterre de tels reproches tirent à conséquence bien autrement qu'ailleurs. On prétend même que l'Espagne ne voulant consentir à la paix qu'après être rentrée dans cette possession, le cabinet de Saint-James n'a qu'en apparence le dessein de s'y opposer. Quant à l'indépendance de l'Amérique, elle n'est plus en problème. La Grande-Bretagne après tout, trouvera dans cette révolution des avantages supérieurs à ceux qu'en peuvent attendre les autres puissances de l'Europe. La situation de l'Amé-

rique septentrionale, la différence qui existe entre les caractères des habitants des diverses provinces qui composent cette mosaïque politique, les intérêts opposés qui ne peuvent manquer de les diviser bientôt, laissent à l'Angleterre l'espoir que ces enfants égarés seront obligés un jour de se jeter de nouveau dans ses bras pour éviter les suites funestes des divisions intestines dont ils sont menacés. L'objet du cabinet de Saint-James est, à ce que l'on assure, de préparer cet événement par les conditions artificieuses du traité, mais la sagacité et la fermeté de notre ministère déconcerteront ses vues, et qui sait si dans le sein d'une république dont les pièces sont mal assorties, mais dont le sol peut suffire à ses habitants, il ne s'élèvera pas une puissance qui saura maintenir l'harmonie sous ses lois, et loin d'en recevoir d'aucun autre État, étendre sa domination sur des voisins que leur position semble destiner à y être soumis.

Du 30 août.

Vous vous rappelez, Monsieur, l'inimitié qui subsistait entre le comte d'Estaing et le marquis de Bouillé. Le roi ayant jugé que les services de ces deux officiers lui seraient utiles pour effacer la tache que M. de Grasse a faite à l'honneur de nos armes, Sa Majesté s'est chargée elle-même de leur réconciliation. La joie que cause la nomination de ces généraux fait oublier le malheureux choix qu'ils sont chargés de réparer. Voici la suite des couplets que je vous ai dernièrement envoyés à ce sujet.

Éole ami des Anglais
En un moment de chasse
Leur donna sur les Français
Une espèce de succès
En grâce, en grâce, en grâce.

Ne soyez pas glorieux,
Que Rodney nous surpasse,
Nous n'en sommes pas honteux
Vous êtes victorieux
Par grâce, etc.....

Paris, navire guerrier
De la première classe,
Fait graver sur son voilier
Jamais ici de quartier,
Ni grâce, etc.....

O siège de Gibraltar
Qu'un grand homme nous trace
Vous verrez nos fils de Mars
Vaincre sous ses étendards
Sans grâce, etc.....

Guichen ainsi que Crillon
D'une intrépide race,
Sous notre blanc pavillon
Font un autre carillon
Sans grâce, etc.....

On s'attendait à recevoir bientôt avis de la prise de Gibraltar (Gilles le bâtard suivant nos poissardes). Tout part de là pour prendre la Jamaïque, et dans l'intervalle, MM. Washington, Rochambeau et Vaudreuil seront entrés dans New-York avec de si belles espérances que nous pouvons tout pardonner à M. de Grasse.

N° 161

De Versailles, le 2 septembre 1782.

Les lettres de quelques officiers du camp de Gibraltar rabattent un peu de la présomption avec laquelle nous semblions voir déjà cette place subir le sort de Mahon.

Les batteries flottantes ne sont plus que des machines difficiles à mettre en œuvre et d'un effet incertain; les assauts qu'on se proposait de donner n'ont plus l'air que d'inutiles actes de témérité; les sorties des assiégeants peuvent détruire en une nuit le fruit d'immenses travaux de plusieurs semaines; attendons cependant encore huit jours avant de prononcer sur le sort de cette mémorable entreprise.

On croit toujours qu'il y aura un conseil de guerre pour juger les coupables du 12 avril. Les principaux officiers du corps de la marine ont présenté au roi un mémoire dans lequel ils déclarent que s'il n'est fait une justice éclatante, ils donneront leur démission plutôt que de servir avec des gens déshonorés aux yeux du public. On assure que le roi a remis au ministre de la marine le journal de M. de Grasse avec des notes de sa propre main.

Nous avons été à la veille de nous brouiller avec la Hollande. Le roi a fait menacer les États-Généraux de les traiter en ennemis, s'ils ne remplissent avec plus de bonne foi et d'exactitude les engagements qu'ils ont contractés par le plan d'opérations arrêté entre les deux puissances. Leurs Hautes-Puissances on fait de nouvelles promesses, quitte à les éluder comme tant d'autres.

Du 6 septembre.

Les nouvelles que la cour vient de recevoir du camp de Buenavista sont très peu satisfaisantes. La haine et la jalousie que partout ailleurs qu'en France, on semble généralement concevoir contre les étrangers, annoncent au duc de Crillon des obstacles auxquels il ne s'attendait pas. Il en est un autre qui pourra donner au lord Howe le temps de venir secourir la place, s'il est faux que les Anglais y aient renoncé. Il n'y a de prêtes que

deux batteries flottantes : les autres, grâce à la lenteur espagnole, ne le seront que vers le 20 de ce mois, précisément à l'époque où la mer ne permettra plus de les employer; d'autre part on prétend qu'il s'est élevé, dans la garnison de la place, des divisions dont l'habileté et la prudence du gouverneur ont peine à prévenir les suites. Le peu d'unanimité qui a toujours régné entre les Anglais et les Hanovriens a dégénéré en disputes meurtrières, et peu s'en est fallu qu'elles ne deviennent plus destructives encore que les bombes et les canons des Espagnols. Le désordre qui en est résulté a suspendu pendant vingt-quatre heures le feu des assiégés: de telles fermentations dans une garnison où le mécontentement règne d'ailleurs, sont de nature à n'être jamais parfaitement calmées, et serviront peut-être mieux les assiégeants que toutes leurs inventions diaboliques.

Le goût des mystifications a repris avec une sorte de fureur : le duc de Gadagne, de la famille de Galéani, est notre mystificateur par excellence. Nos grands faiseurs en ce genre sont, après lui, le peintre Masson, bouffon de cour, de ville et de petites maisons, et un M. Boyer, bâtard d'un négociant de Bordeaux, troubadour et jongleur à la mode. Ces messieurs et quelques autres de leur bande ont trouvé très plaisant, ces jours derniers, de rassembler les filles les plus huppées de l'Opéra, sous le prétexte de les faire souper avec les principaux officiers des capucins de la ville de Rennes à qui elles seraient annoncées comme des femmes de la plus haute distinction. On leur a témoigné pendant tout le repas le respect le plus profond, et enfin à la pénible contrainte qu'elles avaient été obligées d'observer pour soutenir leur rôle, a succédé l'humiliation de se voir traitées par les prétendus capucins avec le dernier mépris et le libertinage le plus audacieux.

N° 162

De Versailles, le 9 septembre 1782.

On vient d'arrêter et de renfermer à la Bastille deux Anglais que l'on dit également distingués par leur naissance et par leur rang. Ils faisaient passer à leur cour et à celle de Pétersbourg, dit-on, des avis que la libéralité la plus prodigue leur procurait, ils seront sacrifiés aux mânes des La Mette et des Tyries. Il s'est fait depuis quelque temps beaucoup d'expéditions de cette nature. Le fossoyeur de l'église Saint-Paul a été mis aux gabanons pour avoir dit en confidence à quelque indiscret qu'il avait enterré dans une nuit vingt-deux personnes mortes subitement dans ce redoutable séjour.

Il est décidé que le lord *Howe* ira porter du secours à Gibraltar, et probablement qu'on ne lui opposera point d'obstacles. Le roi a donné ordre que le journal de M. le comte de Guichen soit envoyé au roi d'Espagne. Don Cordova y est fortement inculpé.

Le roi a écrit, dit-on, à Sa Majesté catholique pour lui représenter combien l'humanité souffre de voir tant de braves gens exposés à des dangers peut-être inutiles, et lui demander de se faire rendre un compte exact de la possibilité de s'emparer de Gibraltar avant de sacrifier la vie de tant d'hommes précieux.

M. de Sainte-Foy, ancien surintendant des finances de M. le comte d'Artois, a été décrété de prise de corps. Il a jugé à propos de ne point attendre l'exécution de ce jugement provisoire ; il a pris la fuite et sa maîtresse l'a accompagné, exemple que bien peu de ces belles suivent dans la mauvaise fortune de leurs amants.

Du 12 septembre.

La grande nouvelle du moment est l'alliance de la Russie avec l'Angleterre. Les papiers anglais l'ont annoncée, il y a quelque temps ; maintenant on la dit conclue : on prétend même que ce discours a échappé à M. Fitz-Herbert à la réception des dernières dépêches qu'il a reçues de sa cour : — *Voilà les choses bien changées de face : le ministre français pourra regretter la froideur avec laquelle il a reçu les ouvertures que je lui ai faites.* Quoi qu'il en soit, il paraît certain que le ministère anglais s'attend à figurer d'une manière brillante à la rentrée du Parlement. Nous commençons à craindre qu'il ne se flatte avec raison d'y triompher de nos mauvais succès devant Gibraltar. On n'appréhende pas moins que cette époque, à laquelle M. Fitz-Herbert nous renvoie pour connaître les véritables sentiments de la nation sur la grande question de l'indépendance de l'Amérique, ne soit celle où les Anglais recueilleront le fruit de l'adresse avec laquelle leurs émissaires ont semé la division dans les États-Unis. La levée du siège de Gibraltar, l'alliance de la Russie et de l'Angleterre, la défection du Congrès sont trois malheurs dont nous sommes menacés et dont nous pourrions être frappés à la fois. L'esprit qui règne dans les troupes espagnoles a de quoi justifier nos alarmes quant au premier article ; l'envoi prochain de nouvelles troupes dans l'Amérique septentrionale nous tranquillise un peu sur le sort de notre ouvrage dans cette contrée, et nos intrigues dans le Levant peuvent rabattre des espérances que les Anglais fondent sur les secours de la Russie. Les choses en sont venues au point qu'une guerre entre le Turc et la Czarine semble inévitable ; les affaires de Pologne et d'Allemagne peut-être donneront assez d'occupation aux armes de cette dernière, mais il est douteux que nos ministres puissent tenir la parole qu'ils ont donnée à

notre bon roi d'empêcher qu'il se trouve engagé dans une guerre du continent.

N° 163

De Versailles, le 15 septembre 1782.

La contenance de nos ministres a d'abord laissé pénétrer combien les nouvelles qu'ils viennent de recevoir de l'Amérique septentrionale sont peu agréables. On sait, en gros, que M. de Rochambeau témoigne des inquiétudes sur les suites que peuvent avoir le peu d'harmonie, l'inimitié même qui règne entre les troupes américaines et les troupes françaises. S'il est vrai qu'une partie des provinces de ce continent refusent de fournir aux taxes et commencent à secouer le joug du Congrès, l'époque où l'on regardait la révolution prête à se consommer pourrait être celle où les grands projets de l'indépendance de ces colonies s'en iraient en fumée. Il n'en sera pas de même dans l'Amérique méridionale si les peuples de ces contrées réussissent à secouer le joug des Espagnols, comme il est certain qu'ils le tentent, et l'on commence à craindre que l'issue de cette guerre ne soit bien différente de ce qu'on pensait il y a six mois.

M. de Besance, maître des requêtes, fameux par l'enlèvement de sa femme que le rédacteur du *Courrier de l'Europe* a conduite à Londres et qui a fini par devenir marchande de modes à Édimbourg, présidait, ces jours derniers, une assemblée de nouvellistes dans le parc du château. On discourait vivement sur le siège de Gibraltar, on allait emporter cette forteresse d'assaut, lorsqu'un orage affreux survint et les nouvellistes courant hors d'haleine ne parvinrent à un abri que trempés et dans un état à faire pitié. Le roi s'amusa beaucoup de cette aventure et en railla même M. de Besance le

soir, mais elle donna lieu à de fort mauvaises plaisanteries dans la galerie, et l'on eut la témérité de comparer le sort qui attend l'armada dirigée contre Gibraltar à celui de nos pacifiques discoureurs.

Du 20 septembre.

Les négociations pacifiques vont toujours leur train, mais on ne croit plus du tout à leur succès, quand même Gibraltar serait pris, ce dont il est permis de douter. Le cabinet de Saint-James n'est pas moins déterminé à ne jamais reconnaître l'indépendance absolue des Américains. Ces peuples seront gouvernés par leurs propres lois, le Congrès sera converti en Parlement, mais George III ne renoncera point à être leur roi. Le premier pas que la France ait à faire pour se passer de son consentement à cet égard, c'est d'apaiser les divisions qui se sont élevées, et il paraît que, suivant le plan proposé par M. de Castries à son entrée dans le ministère, les caisses de louis d'or seront escortées par une armée considérable. On portera à 30,000 hommes les troupes que M. de Rochambeau commandera à double fin dans l'Amérique. Ce qui nous manque, c'est de l'argent; M. de Fleury a rouvert le carton de projets d'édits aux bureaux que M. Necker avait relégués avec les papiers inutiles : il en a mis plusieurs sous les yeux du conseil d'État et on s'attend à en voir arriver un portefeuille au Parlement.

Nos spéculateurs politiques ont toujours les regards fixés sur le continent : ils y voyaient renaître, il y a peu de temps, le système du duc de Choiseul, et n'annonçaient pas moins que la réalisation du fameux partage dont on a attribué le plan à ce ministre. Présentement, ils prétendent que l'habile politique du roi de Prusse n'a point réussi, comme on le disait, à désunir les deux cours impériales, que leurs brouilles n'ont jamais existé

ou n'étaient qu'une feinte, enfin qu'elles s'entendent mieux que jamais, au grand détriment du grand Turc et, sinon des habitants de la Pologne, au moins de la constitution de cette malheureuse République. Il est certain que des troupes en marche de toutes parts vers ses frontières se préparent à la resserrer pendant la prochaine diète qui sera plus importante encore, selon les apparences, et moins libre peut-être que les précédentes, et les Ottomans semblent déjà sentir que les maux intérieurs auxquels ils sont en proie sont un triste prélude de ceux dont ils sont menacés au dehors. Une chose qui vous surprendra, Monsieur, et que l'on assure cependant, c'est que la nomination de M. le comte d'Estaing au commandement de la flotte ne tenait qu'à lui-même. Il l'a refusé jusqu'à dimanche dernier; enfin il s'est rendu aux vœux de la nation ; ce général partira aussitôt que les nouvelles de Gibraltar détermineront la grande expédition pour les Indes occidentales.

N° 164

De Versailles, le 21 septembre 1782.

On voit ici un extrait du journal du baron de Falckenhagen jusqu'au 8 de ce mois. Les grands coups allaient se frapper; peut-être sera-t-on plus sincère dans les intéressantes relations qui vont venir. Jusqu'alors, à en juger par celles que la cour a publiées, on disait que les Anglais n'ont tiré qu'à poudre : les lettres particulières portent cependant que chaque nuit coûte beaucoup de monde aux Français et aux Espagnols.

Un mot heureux du duc de Vinernon forme l'anecdote du jour. La reine remarquait qu'il n'y a point de légende à la médaille du chapitre dont elle vient de se déclarer la protectrice. Cette médaille représente d'un côté l'image de la Vierge, et, de l'autre, celle de la reine.

La légende, dit le galant élève ou fils de Voltaire, se présentera à l'esprit de tout le monde : en voyant la mère de Dieu, on dira *Ave Maria*, et, pour le portrait de Votre Majesté, l'on continuera *Gratiâ plena*.

Du 26 septembre.

L'ombre du comte de Maurepas continue de nous gouverner : Madame de Maurepas et l'abbé de Viry, son homme de confiance, en sont les organes ; le roi les consulte sur toutes les affaires importantes. Le secret est la clef de la fermeté avec laquelle Sa Majesté prononce souvent dans le conseil, au grand étonnement des ministres. L'abbé de Viry a infiniment d'esprit et de connaissances ; on ne doute point qu'il n'entre un jour dans le ministère. Cette découverte, que viennent de faire les amis du duc de Choiseul, les déconcerte d'autant plus que M. de Vergennes et M. Amelot forment avec ces conseillers secrets un quatuor qui deviendra tôt ou tard funeste au comte de Ségur et au marquis de Castries, malgré l'esprit de soumission dont ils se sont armés. La reine est leur protectrice, et il n'en faut pas moins pour balancer dans l'esprit du maître les impressions qui y sont gravées contre tout ce qui tient à l'ex-ministre justement célèbre. Il subsiste toujours entre celui-ci et la reine, une correspondance intime, que le roi ignore si peu que souvent il demande à son auguste épouse ce que veut le duc de Ch... sur ce qui se passe. On prétend qu'à une semblable question au sujet de Gibraltar, la reine répondit dernièrement que le duc pensait que cette place ne serait pas prise, et comme, selon les apparences, M. de Vergennes avait fait entrer cette conquête dans les combinaisons pour la paix, il lui paraissait impossible qu'elle se fît cette campagne. C'est après ce discours, ajoute-t-on, que le roi a voulu que M. Gérard de Rayneval allât à Londres, bien plus

pour sonder les véritables dispositions du ministère britannique que pour aucune négociation sérieuse. Cet émissaire a été conduit par le comte de Schelburne, s'il en faut croire quelques lettres, et le fin breton lui a dit que, dans l'état des choses, toute conférence devait être suspendue jusqu'à ce que l'on eût des nouvelles de l'expédition de lord Howe, et, qu'après tout, ce délai ne serait pas long, le sort de Gibraltar et peut-être celui de l'Angleterre devant être décidés avant le 10 octobre.

Du 27 septembre.

Tout est dit à Gibraltar, ou peu s'en faut : le siège de cette place est levé, selon toute apparence. On s'était vanté avec enthousiasme des lignes, des communications, des batteries de terre et de mer qu'on avait accumulées autour de ce roc. Le bon Elliot laissait tout faire, attendant que tout fût fini pour tout détruire, ce qui a été l'affaire d'un jour. On écrit qu'il est difficile de peindre la consternation de nos officiers et de nos troupes sur la perte de ces fameuses batteries flottantes invulnérables, disait-on, et qui ont été réduites en poudre dès qu'elles se sont fait voir. Les petites jouissances de l'envie satisfaite consolent, ajoute-t-on, les Espagnols. Le lord Howe n'avait plus qu'à se montrer pour mettre fin à ce siège d'une manière bien peu honorable pour les assiégeants et surtout pour la faiblesse que nous avons eue de nous mettre dans leur nombre. Dans quelles angoisses ne nous met pas la crainte que le lord Howe, victorieux en Europe, ne soit favorisé par les vents pour aller recueillir, à l'entrée de l'hiver, dans le Nouveau Monde, les lauriers que Rodney a semés au printemps, tandis que les généraux espagnols et les nôtres même auront des pertes à réparer sur les côtes de l'Andalousie et que nos ministres seront toujours occupés à rédiger de nouveaux plans, pour remplacer ceux que le sort a déconcertés contre leur attente.

N° 165

De Versailles, le 30 septembre 1782.

Le désastre des batteries flottantes, la perte surtout des braves gens qui les montaient et la très grande probabilité qu'il en sera encore sacrifié inutilement un grand nombre, ont fait la plus vive impression sur notre monarque. Ce nouveau revers a rouvert la plaie que ceux dont il a été précédé ont faite dans le cœur paternel de Sa Majesté. Il faut avouer, a-t-elle dit aux ministres de la guerre et de la marine, que voilà une campagne bien glorieuse pour mes armes! Les courtisans qui gagnent aux révolutions ministérielles ne doutent point que la fin de cette campagne n'en soit l'époque. On prétend que le duc de Choiseul et madame de Maurepas se rapprochent, et que les deux partis qui ont divisé notre cour vont se réunir. Si cette espèce de prodige n'est pas impossible, il doit s'opérer près d'un souverain, l'ennemi déclaré des intrigues et des cabales. Celles qui se faisaient relativement à l'affaire de MM. de Grasse et de Bougainville ayant été dévoilées au roi, Sa Majesté a conseillé à M. le duc de Chartres de faire quelque long voyage, et ce prince se dispose à partir pour l'Italie. La modestie de son train sera remarquable. Son Altesse ne sera suivie que par deux valets de chambre et quatre valets de pied ; trois seigneurs de sa cour l'accompagneront, et son train ne consistera qu'en deux berlines et un fourgon de bagages.

Les affaires du continent prennent une tournure désagréable pour nous. Il paraît que l'adresse avec laquelle notre ministère a ménagé jusqu'à ce moment les deux partis qui divisent l'Europe, est à bout. L'alliance formidable qui est depuis longtemps prête à se former

contre nous, touche à sa conclusion. Nous espérons cependant que l'Angleterre en sera exclue; selon toute apparence, nous resterons unis à la maison d'Autriche, mais nous ne pouvons guère nous flatter de jouer de sitôt un rôle actif dans les mouvements qui préviendront probablement la fin d'une guerre qui nous occupe tout entiers, nous éprouvons déjà des embarras pour les fonds nécessaires à sa continuation.

Le Parlement résiste aux édits bursaux qui lui ont été proposés, et un parti violent répugne d'autant plus au roi que cette campagne l'a très vivement affecté. M. Joly de Fleury a voulu quitter le timon de la finance; Sa Majesté a refusé sa démission.

Tel que soit le sort de Gibraltar, il paraît que le plan de M. de Castries sera suivi, et qu'il sera envoyé dans l'Amérique septentrionale, des forces formidables qui auront le double objet d'expulser les Anglais et de contenir les Américains. On parle du rappel de M. de Rochambeau.

Le Parlement paraît l'organe des véritables sentiments de la nation à l'égard des impôts projetés. Une campagne malheureuse, n'est, en effet, pas propre à disposer favorablement les contribuables. Le peuple ne raisonne pas, surtout quand il souffre; il oublie qu'il ne s'est, pour ainsi dire, encore aperçu de la guerre que par les relations des gazettes, et que la paix ne peut s'obtenir que par les plus puissants efforts. Le mécontentement se manifeste par une estampe bien gravée. Elle représente le château de Versailles. On voit dans un appartement M. Necker que l'envie dérobe à la vue du monarque par un voile en forme de masque, dans l'enfoncement est le roi avec la foule des courtisans que l'économie de ce directeur des finances affamait et qui se réjouissent de l'effet de leurs intrigues. D'un côté est Henri IV qui gémit et qui cherche en vain à faire réfléchir des rayons de lumière sur les yeux de son descendant. L'atmosphère

épaissie de la cour intercepte le jeu des rayons que fait mouvoir le miroir de la Vérité.

Du 6 octobre.

Vous ne doutez pas, Monsieur, de l'impatience avec laquelle nous attendons des nouvelles de Gibraltar. Le baron Elliot n'est point homme à se laisser surprendre ni corrompre; l'expérience de près de quatre années prouve que les Espagnols ne réussissent pas à lui couper les vivres; ainsi l'on regarderait généralement ici comme une folie la continuation du siège, si un assaut aussi périlleux qu'inutile peut-être ne l'emporte. Quoi qu'il arrive, les forces navales qui se trouvent dans le détroit, partiront bientôt pour le Nouveau Monde, sous les ordres de M. d'Estaing, si le lord Howe ne fait pas un peu trop vivement des siennes.

Le prince de Guéménée est en faillite ouverte; on dit que ses dettes montent à quinze millions. Le roi lui a accordé des lettres de surséance pour trois mois seulement. A leur expiration, la justice suivra son cours, si les affaires ne sont pas arrangées. Son intendant, riche, dit-on, de cent mille livres de rentes, et son maître d'hôtel ont été arrêtés.

La cour n'ira point à Marly, les médecins ayant trouvé ce séjour trop humide dans cette saison.

Les courses de chevaux ont recommencé avant-hier; c'est toujours le marquis de Conflans qui est le juge.

N° 166

De Versailles, le 9 octobre 1782.

La cour restera à la Muette jusqu'au 29 de ce mois; on parle de divers changements importants : entre au-

tres on dit que la vieille princesse de Marsan rentrera dans les fonctions de gouvernante des enfants de France, et qu'alors on lui donnera une survivancière ; il est facile de deviner sur qui le choix tombera; de tout temps cette belle place a été donnée aux favorites et amies intimes de la reine. Il est de toute justice que la mère choisisse la bonne de ses enfants.

Nous avons adopté la méthode anglaise pour affaiblir par des illusions flatteuses l'impression de malheurs trop réels. On ne parle déjà plus du désastre des batteries flottantes : cinq à six lettres de différentes places du Levant, nous confirment la prise de Madras, dont il est bien plus doux de s'occuper. On se rappelle que des nouvelles du même genre circulèrent à Versailles et dans Paris, lorsqu'on s'y désolait de l'affaire du 12 avril ; les unes et les autres ont sans doute la même source, et ces grands avantages dans l'Inde s'évanouiront quand nous en aurons quelques petits plus réels d'un autre côté.

Il est bien moins question de paix que des alliances négociées depuis longtemps par le ministère anglais. Je vous ai parlé de la confiance du roi en l'abbé de Viry : Sa Majesté avait eu dessein de l'envoyer à Londres pour y négocier en son propre nom et sans l'entremise des ministres. L'abbé, intimidé par l'exemple qu'a donné M. le duc d'Aiguillon, a éludé cette commission délicate, mais il s'est, comme de raison, vanté à quelques amis discrets de l'honorable proposition qui lui en avait été faite.

Du 10 octobre.

Il s'est répandu un bruit trop singulier pour ne pas vous en faire part, quoique selon les apparences il n'ait point de réalité. Le souverain pontife, dit-on, aussi peu heureux comme prince temporel que comme pape, a été obligé de quitter ses États et s'est réfugié à la

cour du duc de Toscane. Il est certain que le peuple romain est fort mécontent, que la disette se fait depuis quelques mois vivement ressentir dans l'État ecclésiastique, que les surcharges d'impôts, la rareté des espèces occasionnée par les réformes des princes catholiques et le népotisme font beaucoup fermenter les têtes romaines.

La cour a reçu depuis quelques jours des dépêches de presque toutes les cours de l'Europe; elles paraissent en général peu satisfaisantes. On craint que la Russie ne se déclare pour l'Angleterre si Gibraltar succombe; alors cette dernière puissance acquerrait plus d'un allié à la fois : M. de Saint-Priest, notre ambassadeur à Constantinople, marque que l'on a découvert la trame odieuse qui a mis cette ville à deux doigts de son entière destruction et qui a menacé l'empire ottoman d'une ruine entière. Le Divan est divisé en deux partis, l'un, celui qui paraît l'emporter, est livré au cri général du peuple qui veut la guerre, l'autre, plus prudent peut-être, mais que notre influence a affaibli, voulait que l'on achetât la paix par les plus grands sacrifices; il proposait de détourner l'ambition de la Russie du côté de l'Asie, de seconder ses vues sur le commerce de cette partie du monde par la mer Caspienne et le Volga, et de favoriser ses projets de conquête sur la Perse. Ce ne serait peut-être pour la Porte Ottomane qu'éloigner le danger et non le dissiper, mais les circonstances où elle se trouve lui rendent précieux les moyens de gagner du temps : peut-être aussi s'attirerait-elle sur les bras des ennemis non moins dangereux pour elle que la Russie. Il est incertain que dans ce cas l'Empereur fût d'accord avec cette dernière puissance.

Les dispositions du cabinet de Madrid ont de quoi nous inquiéter. Si les Espagnols sont forcés de lever le siège de Gibraltar, ils ne verront que dans une prompte paix les moyens de laver cet affront, et les Anglais

leur donnent beau jeu à cet égard. S'ils l'emportent, il est douteux que le faible espoir d'acquérir la Jamaïque nous conserve ces alliés.

Le bruit de la prise de Gibraltar vient de se répandre pour la troisième fois depuis le commencement de ce siège mémorable. Si jamais il est fondé on se refusera encore à y croire. Maître de quelques ouvrages avancés, au départ des lettres du 24, M. de Crillon doit l'être maintenant de la place où il n'y sera jamais. Doit-on l'espérer s'il est vrai, comme cela se confirme, que le lord Howe a effectué son débarquement sans opposition, tandis que la flotte combinée s'amusait à Cadix du projet de l'enfermer dans le détroit comme aurait pu l'être le grand ravitailleur Rodney?

N° 167

De Versailles, le 12 octobre 1782.

Les dernières nouvelles d'Espagne ont bien rabattu de nos espérances sur Gibraltar; il ne paraît pas que les assiégeants se soient emparés de quelques ouvrages comme on l'avait dit: au reste ils pourraient bien être du nombre de ces joueurs d'échecs auxquels on donne la tour sans craindre de perdre la partie. On mande que M. le duc de Bourbon a bravement soutenu l'honneur de la nation et de son sang contre un grand Espagnol qui s'était permis des propos peu décents sur M. le comte d'Artois. Le digne héritier du nom de Condé a fait sortir l'Espagnol du camp et lui a donné trois grands coups d'épée, qui, s'ils ne le font pas mourir, lui apprendront à vivre.

La médisance dégénère bientôt chez nous et partout ailleurs en calomnie. On a répandu que le prince de Guéménée était parti pour l'Italie avec un million. Rien

de plus faux : il est en Touraine chez le prince de Montbazon, son père, où il attend que ses affaires soient arrangées. Sa famille est déterminée à faire les plus grands sacrifices pour lui conserver et à la princesse son épouse, les deux plus belles charges du royaume.

On écrit de Genève que l'appareil militaire en a fait fuir les arts, le commerce et l'aisance. Cette ville ne ressemble à ce qu'elle était que par ses bâtiments et ils ne sont plus habités. La moitié des maisons est à louer ; la verge du despotisme s'y fait ressentir chaque jour de plus en plus vivement, et les malheureux Génevois regrettent de n'avoir point perdu le nom de républicains en perdant leur liberté. Soumis à un maître, ils espéreraient trouver au moins un père et jouir des adoucissements que les lois apportent à la rigueur de l'autorité. Entre un grand nombre de traits que contiennent les lettres de ceux qui osent écrire, je vous citerai celui-ci qui a quelque chose de plaisant. Le 1er octobre, à la Comédie, un des magistrats de Genève aperçut dans une loge, une dame de qui il est éperdument amoureux, en pastorale avec un officier piémontais. Il courut se placer derrière son rival et le pressa du genou si vivement que le Piémontais s'en plaignit plusieurs fois d'une manière très douce. Le négatif redoubla alors plus rudement. L'officier appela la sentinelle et fit arrêter le brutal. Le comte de Marmora, commandant des troupes piémontaises, instruit du fait, à condamné le magistrat à se mettre à genoux sur la place publique pour y demander pardon à l'officier offensé, et à recevoir ensuite quinze coups de bâton en présence des troupes de Sa Majesté sarde. Le négatif, après avoir essuyé vingt-quatre heures de corps de garde, a fait, le 3, son amende honorable, l'épée au côté, et de si bonne grâce que le comte de Marmora lui a fait remise des quinze coups de bâton.

Du 17 octobre.

M. le comte d'Estaing est certainement parti pour l'Espagne. M. le duc de Chartres a subitement donné contre-ordre pour les préparatifs de son départ : il n'est, dit-on que retardé. Ce prince vient de congédier un de ses anciens serviteurs, M. Séguin, trésorier de sa maison. M. Séguin à le malheur d'avoir des maîtresses fécondes, il serait plaisant que ce fût le motif de sa disgrâce. Cet article, il est vrai lui coûte un peu cher.

Du 18 octobre.

Le comte d'Aranda ayant été appelé avant-hier ici resta enfermé pendant une partie de la nuit avec M. le comte de Vergennes; sur-le-champ l'on expédia un courrier à Madrid. Hier, deux courriers d'Espagne sont arrivés à deux heures l'un de l'autre. On garde le silence sur les nouvelles qu'ils ont apportées et sur tout ce qui se passe, mais les physionomies ministérielles les plus exercées à se déguiser, laissent la tristesse et l'inquiétude percer à travers leurs grimaces.

On prétend que la conférence d'avant-hier avait pour objet l'ascendant que le parti anglais prend de plus en plus à la cour de Madrid et tout l'avantage qu'il retire tant de la situation embarrassante où Sa Majesté se trouve à l'égard de Gibraltar, que des offres séduisantes du cabinet de Saint-James.

Quant aux nouvelles d'hier, elles annoncent dit-on, qu'après une action à la mode de cette guerre, c'est-à-dire où une partie des escadres seulement a combattu, don Cordova s'est vu forcé de laisser la mer libre à l'amiral anglais et de rentrer à Cadix avec la plupart des vaisseaux de son arrière-garde entièrement désemparés.

Le parti Choiseul à l'air triomphant : on dit tout haut

que M. de Chatelen et M. de Talaru vont entrer dans le ministère.

N° 168

De Versailles, le 20 octobre 1782.

Les dernières dépêches de M. de Vaudreuil ont donné beaucoup d'inquiétude, l'infériorité des troupes qu'il commande l'obligera de rester dans le port de Boston jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il sollicite, et dont la prolongation du siège de Gibraltar a retardé le départ. On n'avait point douté que cette place ne fût prise avant le 10 septembre. L'événement a déconcerté les combinaisons de notre cour, tant pour les opérations de l'Amérique septentrionale que pour les négociations de la paix; il a été expédié à M. de Guichen et à M. de La Motte-Piquet l'ordre de revenir à Brest; on croit que ce dernier sera envoyé sur-le-champ avec quelques vaisseaux et un convoi, à M. de Vaudreuil et 15 millions pour les États-Unis. Quant à la paix, on parle encore d'un congrès, et il est certain que la cour de Madrid est prête à recevoir la paix à tout prix.

Le cri est général contre le prince de Guéménée; le lieutenant de police lui a donné un conseil salutaire en l'engageant à quitter Paris. Le gouvernement se tait comme de raison, vis-à-vis d'un coupable de ce rang, et d'ailleurs une faillite de cette nature, en discréditant de plus en plus les placements sur particulier, est très utile dans le moment où l'on va ouvrir un emprunt considérable qu'exigent les besoins de la campagne prochaine. Madame de Marsan et M. de Soubise se sont cotisés pour le payement des petites rentes dues par le prince de Guéménée. On avait cru que la princesse son épouse vendrait ses diamants parce qu'elle les a mis

en gage dans une circonstance à peu près pareille, pour le duc de Lauzun, mais on ne considérait pas que ce joli seigneur était quelque chose de plus qu'un cousin et un mari.

Du 24 octobre.

Plus on avance dans l'examen des affaires du prince de Guéménée, plus on est effrayé du vide qui s'y trouve. Cette banqueroute que l'on dit frauduleuse est un événement dont on n'avait point encore d'exemple. La pension considérable qu'a obtenue la princesse à cette occasion avait un autre objet que de la consoler : elle a donné en échange sa démission. On n'a pas cru que notre futur monarque dût avoir pour institutrice la femme d'un banqueroutier. Madame Adélaïde à qui le roi porte la plus grande vénération et la confiance la plus entière, a offert de se charger elle-même de l'éducation des enfants de Sa Majesté. Les vertus ne seront pas moins que la naissance des titres indispensables pour prétendre à l'honneur de seconder cette auguste institutrice à qui Leurs Majestés ont laissé le choix d'une dame qui aura sous elle le titre et les fonctions de gouvernante.

On ne sait encore quand M. le duc de Chartres partira. Il doit se fixer pendant quelque temps, auprès du duc de Modène, oncle de madame la duchesse qui, conjointement avec la princesse de Conti, héritera non de ses États, mais de son mobilier, objet que l'on dit de quelque importance.

Du 25 octobre.

M. le comte d'Artois doit avoir quitté Gibraltar. Son Altesse Royale ne va point à Lisbonne, comme il en avait été question. Elle s'arrêtera à Cadix et à Séville. Peut être aussi les princes attendront-ils le lord *Howe* et l'issue du combat important qui paraît immanquable

entre les deux flottes. Il sera douloureux pour d'aussi braves chevaliers de n'avoir pu mettre à fin leur pénible aventure, les lauriers qu'ils devaient cueillir croissent à la pointe d'un rocher trop escarpé et le dragon Elliot les défend trop bien.

Nos alarmes sur les dispositions du cabinet espagnol s'augmentent journellement. On assure que le roi a écrit de sa main une lettre très vive à ce sujet à son oncle Charles III.

La police de Paris vient d'insinuer à trois joueurs insignes qu'ils feraient sagement de s'éloigner de la capitale, ce sont MM. Van Baerl, Villiers et Hazon.

N° 169

De Versailles, le 28 octobre 1782.

L'arrivée du lord Howe dans le détroit n'a, Monsieur, plus rien de nouveau pour vous, mais ce que vous ignorez peut être, c'est que l'on se réjouit de la manière dont les choses se sont passées, et que l'on regarde la Méditerranée comme un trébuchet ou l'amiral anglais est pris. M. le comte d'Estaing qui était revenu ici va décidément partir et la conquête de la Jamaïque est déterminée. Puisse-t-elle être plus facile que celle de Gibraltar. C'est toujours le plan de M. de Bouillé que l'on doit suivre; l'époque de son exécution est fixée au commencement de février prochain, et elle sera confiée à ce général. Il compte beaucoup sur les intelligences qu'il s'est ménagées parmi les habitants de cette île.

Nous sommes toujours fort inquiets de ce qui se passe dans l'Amérique septentrionale et très pressés d'y faire passer des troupes et de l'argent. Le général Washington entièrement dévoué à la France a lui-même demandé que notre armée fût augmentée pour

contenir ses compatriotes et des provinces où il n'est que trop vrai que la demande des taxes fait chanceler l'amour de l'indépendance. On travaille à procurer au général Washington le titre de stathouder ou de capitaine général avec un pouvoir semblable à celui que les dictateurs avaient chez les Romains. Pour ne point effrayer les Américains défiants, cette nomination qui achève de mettre la république à notre disposition se fera avec adresse et ménagements. On est déjà d'accord avec le congrès à ce sujet. Il offrira, le rusé général refusera d'abord et enfin pressé de nouveau, se prêtera aux vues des représentants d'un peuple qui semble déjà sentir que le moment où on le déclarera indépendant doit être celui où il le sera le moins.

M. le duc de Chartres est à la veille de son départ. M. Séguin, ci-devant son trésorier, lui abandonne deux maisons à la ville et une à la compagne. Le prince lui fait en revanche une pension de 16,000 livres. Son Altesse n'a pas cru pouvoir mieux réussir à satisfaire son goût pour l'économie qu'en donnant sa confiance au plus fameux des économistes. L'abbé Baudeau remplit près d'elle les fonctions de chancelier.

Du 31 octobre.

Tout est dit à Gibraltar. Le lord Howe après avoir approvisionné cette place a tranquillement repris la route de l'Angleterre sans opposition, emmenant avec lui pour échantillon de la flotte combinée qu'il n'a point vue, le vaisseau le *Saint-Michel*. Je vous laisse à juger le sort qu'éprouverait don Cordova, si la cause qu'il devait défendre eût été celle de l'Angleterre. Les avis sont partagés sur les suites de cet événement important. Selon les uns, il accélérera la paix, et suivant le plus grand nombre, il donnera une nouvelle fureur à la continuation de la guerre. En ce cas ce funeste fléau ne tardera pas à s'étendre sur toute la surface de l'Eu-

rope, car notre ministère paraît indigné de la conduite des Hollandais et est résolu à envoyer une armée de quarante mille hommes pour en tirer raison. On ne doute que ce coup d'éclat ne détermine l'explosion du feu qui couve dans toutes les parties de notre continent.

Du 2 novembre.

Le roi part aujourd'hui pour aller faire la Saint-Hubert à Fontainebleau. Ce voyage est, toutes les années, regardé comme une époque redoutable par les ministres qui sont mal affermis. Jugez, Monsieur, s'il en est cette fois qui tremblent. Aux motifs de mécontentement que les événements de cette campagne semblent donner, se joint la juste humeur inspirée au roi par la conduite de ses alliés ou au moins la fatalité qui contrarie leurs opérations. Les vaisseaux des uns manquent de munitions au moment où nous les réclamons en vertu d'engagements sacrés; les autres, en nous privant de ceux que nous emploierions utilement ailleurs, après avoir versé le sang de nos braves soldats pour une conquête que seuls nous eussions peut être enlevée, perdent en un instant par leur pusillanimité, si c'est assez dire, le fruit de tant d'efforts et de sacrifices. Comment les éléments fourniront-ils des prétextes plausibles à don Cordova qui, maître du détroit et de prendre Howe à l'ouest ou à l'est dans la Méditerranée ou dans l'Océan, avait quarante-quatre vaisseaux contre trente-trois? Si cet événement accélère la paix, quelle paix peut-on espérer après une telle campagne? S'il prolonge la guerre, comme on peut le croire, que ferons-nous avec de tels alliés?

Il est arrivé aujourd'hui un courrier d'Espagne, on se tait, mais l'air morne et consterné que l'on voit sur tous les visages parle assez. Les princes arriveront incessamment.

N° 170

De Versailles, le 3 novembre 1782.

Las de n'avoir rien à chanter pour notre compte, nous nous mettons à chanter les succès de nos ennemis. En vérité l'aventure du lord Howe nous donnait trop belle matière pour ne pas nous en faire naître l'envie; on voit circuler nombre de pièces de vers et de chansons qui ne sont pas tout à fait à la gloire des Espagnols. On a affiché ces vers à l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne.

La flotte est au port d'Algézire
Qui ne doit rire
De voir ces forces combinées
Bernées !

Le lord Howe semblait avoir prévu que les choses se passeraient ainsi. Il avait fait entrer les vents, les tempêtes et la lourde marche des Espagnols dans ses combinaisons, et M. Lityherbert a dit ici que l'événement a parfaitement justifié le plan mis par cet amiral, avant son départ, sous les yeux du roi d'Angleterre. Le cabinet de Saint-James même traitait alors son assurance de témérité.

Tous les gens honnêtes et sensibles ont lu avec peine le récit de l'expédition de la baie d'Hudson. Ruiner quelques particuliers sans un véritable intérêt, brûler et détruire sans en retirer d'avantage, faire ainsi le mal gratuitement, toute humanité à part, c'est une imprudence. Les Anglais feront des représailles terribles que l'on trouvera peut être justes. Le roi s'est expliqué à cet égard avec le marquis de Castries. « Monsieur, lui « dit Sa Majesté, voilà une vilaine façon de faire la « guerre, elle me déplaît infiniment. »

Les deux partis de la cour sont aux mains. L'indécision de la victoire tourne à l'avantage des ministres actuels. M. le duc d'Aiguillon a eu un moment d'espoir fondé sur le grand crédit de madame Adélaïde, tante du roi, sa protectrice et sur la confiance que Sa Majesté conserve en madame de Maurepas. Mais celle-ci n'ose point lutter ouvertement contre la reine qui s'occupe sans cesse du retour du duc de Choiseul, et madame Adélaïde vient de perdre une belle cause qui pourrait bien n'être pas la seule. La reine l'a emporté sur cette princesse pour la nomination de madame de Polignac favorite de Sa Majesté à la place importante de gouvernante des enfants de France.

Du 5 novembre.

Depuis trois jours il est arrivé deux courriers de Londres, et leurs dépêches sont relatives aux négociations pacifiques qui vont toujours leur train, mais on compare M. de Lityherbert à Pénélope qui détruisait la nuit l'ouvrage de la journée; on remarque que son ton et son humeur sont gouvernés par les événements et il y a lieu de croire que, sur l'avis du beau coup de l'amiral Howe, les Anglais nous feront naître quelques regrets de la hauteur avec laquelle nous avons reçu leurs premières propositions. Le cabinet de Madrid ne respire que la paix telle qu'on pourra la faire. Le roi d'Espagne seul tient encore bon, mais il faudra, sans doute, qu'il cède à la volonté de ses ministres. Une observation fort singulière et qui n'échappera pas sans doute aux historiens, c'est que le prince de Galles est enthousiaste de la cause des Américains et que le prince des Asturies l'est de celle des Anglais. Dieu nous garde de soupçonner que les commandants espagnols se soient rendus coupables de trahison, mais on sait combien les affections personnelles influent sur notre jugement et

sur nos actions. On défend mal, tel attaché que l'on soit à ses devoirs, une cause que l'on sert à regret. En général les héritiers présomptifs des couronnes sont particulièrement respectés et ménagés par les hommes qui doivent un jour dépendre d'eux. La considération de l'avenir nous fait une impression vive, tandis que celle du présent nous échappe. Le duc de Crillon a trop compté sur la faveur du roi, sa franchise égale à sa bravoure lui a fait des ennemis sans nombre. L'envie les avait déjà multipliés autour de lui. En France seulement on attache du mérite à la qualité d'étranger ; partout ailleurs c'est une tache : il est au moins certain que ses mauvais succès sont vus sans peine par une grande partie des officiers; on ne peut se permettre d'en penser et d'en dire davantage. Le siège de Gibraltar est levé selon les apparences. On ne cesse de représenter au roi d'Espagne le danger auquel l'indépendance des Américains exposerait, sous plusieurs points de vue, sa domination dans le Nouveau Monde. Le raccommodement de l'Espagne et de l'Angleterre ne tient qu'à un fil; il ne nous viendra donc de Madrid que des idées pacifiques, mais en écartant même toutes vues d'intérêt, rien ne pourra nous déterminer à renoncer aux principes qui ont fait entreprendre cette guerre, et qui doivent présider au traité par lequel il y sera mis fin.

Du 7 novembre.

On prétend que Gibraltar n'a été ravitaillé qu'à moitié et que la flotte combinée s'est battue le 20, avec lord Howe pour le punir de son heureuse témérité. Quoi qu'il en soit on ne compte plus sur cette conquête et l'on ne doute pas qu'après avoir évité de son mieux un combat inutile, l'amiral anglais ne rentre dans peu à Torbai ou à Portsmouth.

N° 171

De Versailles, le 10 novembre 1782.

On écrit de Londres que, depuis le ravitaillement de Gibraltar, l'ancien ministère reprend de la consistance. Le lord North a de fréquentes conférences avec le roi, et le cabinet de Saint-James semble décidé à ne plus se tenir simplement sur la défensive dans l'Amérique septentrionale, et le système d'agir avec vigueur a prévalu dans l'un des derniers conseils. En conséquence, on s'occupe des moyens d'envoyer aux colonies un corps considérable de troupes régulières ; le commandement en sera, dit-on, confié à un officier général dont les talents et les mérites promettraient des succès éclatants, si nous n'étions dans la plus grande sécurité à cet égard d'après les forces que notre ministère se propose également d'y faire passer incessamment.

Du 12 novembre.

M. de Sillars, qui commandait le *Pégase* dans l'affaire du 12 avril, a été jugé par le conseil de guerre tenu à Brest, coupable d'avoir rendu son vaisseau à un ennemi de force égale, sans avoir fait une défense convenable. Il est condamné à vingt ans et un jours de prison, dégradé de noblesse, et déclaré indigne de jamais entrer au service du roi. Cet acte terrible de vigueur effraye les acteurs malheureux ou coupables de cette scène funeste qui a ouvert une campagne peu honorable pour nos armes. M. de Grasse travaille nuit et jour à son mémoire justificatif. M. de Sillars est beau-père de M. de Bougainville.

Vous pouvez, Monsieur, regarder comme levé le siège de Gibraltar. Nous avons des spéculateurs complaisants

qui s'en réjouissent. Les Anglais, disent-ils, en seront plus ardents pour la continuation d'une guerre où nous ne pouvons plus que recueillir des avantages. Le premier sera la conquête de la Jamaïque et nous y comptons fermement depuis que M. d'Estaing est parti pour tenter cette brillante aventure. Vous ne devineriez peut-être pas quels sont les braves chevaliers qui l'accompagnent, tandis qu'on les croit sur la route des plaisirs : M. le duc de Chartres et M. le comte de Genlis, brûlant de détruire les fâcheuses impressions d'une première campagne que le public a teint des plus sales couleurs. Le duc de Chartres sollicitait sans cesse l'occasion d'en faire connaître l'injustice ; il désirait surtout de servir sous le comte d'Estaing, son ami intime. Un voyage feint pour l'Italie a trompé les curieux ; rien de plus faux, assure-t-on, que l'espèce de disgrâce que l'on prétendait y avoir donné lieu, et Son Altesse princière s'est embarquée à Antibes pour rejoindre le vice-amiral à Cadix.

M. de Vaudreuil est bloqué dans le port de Boston, par l'amiral Pigott, de manière à ne pouvoir faire sortir aucune chaloupe. Les Bostoniennes n'en sont pas fâchées : elles ont compagnie agréable, des fêtes, de la musique, des bals et des galants tant qu'elles en veulent.

Il a été expédié, il y a deux jours, à M. de Breteuil, un courrier avec l'ordre de venir sur-le-champ. Les uns prétendent qu'on veut en faire un ministre d'État, et, en vérité, on ne pourrait mieux choisir ; selon d'autres, il n'est question que de lui donner des instructions verbales sur sa conduite dans les circonstances qui rendent sa mission digne de toute l'étendue de ses lumières et de ses talents. Le ministère sait combien il est difficile de remplir la parole qui a été donnée au roi d'éviter la guerre générale, dont le continent est menacé. Les Allemands voudraient, dit-on, que Joseph II fît en 1783 le siège de Constantinople, comme les Turcs firent, en

1683, celui de Vienne, et ne doutent pas qu'il n'y fût heureux.

Du 15 novembre.

On dit, on écrit de diverses parts, que le moment fatal est venu où le feu qui couve depuis longtemps en Europe doit éclater. L'internonce de la cour de Vienne, a, suivant ces bruits, été insulté à Constantinople, et la déclaration d'une guerre dont les suites font frémir entre les deux cours impériales et la Porte, devait être la suite immédiate de cet événement.

N° 172

De Versailles, le 19 novembre 1782.

On a cru à tort que M. le duc de Chartres allait de nouveau tenter les grandes aventures. Malheureusement pour sa gloire, ce prince va tout bonnement s'amuser en Italie pendant que l'on bâtit à force dans son palais et que l'on perce dans les environs de vastes rues qui vont y aboutir.

Le prochain retour de M. le comte d'Artois ranime les espérances de M. Radix de Sainte-Foy, qui est toujours absent ou caché. Ses amis, parmi lesquels sa jolie courtisane, mademoiselle de Saint-Albin, tient le premier rang, disent hautement qu'il verra alors casser l'arrêt du Parlement qui le condamne.

Plus l'affaire du Pr. de Gu. s'éclaircit, plus elle se montre sous un jour défavorable. On vend les meubles du sieur Marchand son intendant. Le roi s'est déterminé à payer les rentes viagères constituées par ce prince. On examine rigoureusement ses dettes criardes qui se montent, dit-on, à quinze millions.

Je vous ai rendu compte, Monsieur, de la démission que la princesse de Guéménée a été forcée de donner de la belle place de gouvernante des enfants de France, mais j'ignorais alors la scène touchante de son remplacement. Vous savez quelles avaient été les vues du roi à ce sujet. Dès que Sa Majesté eut reçu la démission, Elle entra chez la reine. — Eh bien! dit-elle à son auguste épouse, à qui confierons-nous ces importantes fonctions? — Madame de Polignac se trouvait là. — Voici, répondit la reine, en la prenant par la main, la personne qu'il nous faudrait. — Soit, dit le roi, je ne puis que respecter et applaudir votre choix. Madame de Polignac se jette aux pieds du monarque, qui la relève pour l'embrasser. Il serait difficile de peindre la satisfaction de l'époux qui donne une marque de son attachement à son adorable moitié, celle de tendres parents qui mettent ce qu'ils ont de plus précieux dans des mains dignes de toute leur confiance, l'enthousiasme d'un sujet fidèle qu'animent à la fois l'amour de ses maîtres, la reconnaissance et le patriotisme.

Du 22 novembre.

Les partisans de M. le comte d'Estaing croyaient avoir ville gagnée, d'après sa nomination au commandement général de nos forces navales, mais les cabales de ses antagonistes augmentent en raison de la faveur dont jouit ce vice-amiral. Il a un compétiteur redoutable dans le marquis de Bouillé, et personne n'a pris le change sur leur réconciliation *normande*. Le gouverneur général des îles du Vent a déclaré formellement qu'il ne voulait point servir avec M. le comte d'Estaing; mais le ministre de la marine a trop d'intérêt à l'écarter pour ne pas le mettre à la tête de l'expédition projetée pour les Indes occidentales où ceux qui rendent le plus de justice aux talents militaires du vice-amiral craignent qu'il n'aille échouer, attendu la fermentation qui subsiste

depuis longtemps contre lui dans le corps de la marine royale et qui est portée à son comble par les grâces que M. le comte d'Estaing vient de répandre sur les individus de la marine marchande. Si quelque chose peut rassurer à cet égard, c'est l'autorité dont on assure que ce vice-amiral est revêtu, et qui contiendra, sans doute, dans le devoir ceux pour lesquels l'amour de la patrie serait un motif insuffisant.

Le ravitaillement de Gibraltar est un problème dont le ministère britannique pourrait nous donner la solution. Le cabinet de Saint-James, encore étonné des derniers succès du lord Howe, était bien éloigné de se flatter que cet amiral terminerait la campagne d'une manière aussi brillante. Le mémoire justificatif de don Louis de Cordova a excité la pitié de ceux qui ont eu la patience de le lire, et un ambassadeur de sa cour qui lui tient par les liens du sang et ceux de l'amitié a jugé en dernier ressort en disant qu'on ne pouvait plaider plus mal une plus mauvaise cause. Le refus qu'a fait M. de Guichen à cet officier général de joindre ses dépêches aux siennes, annonce la vérité des bruits qui se sont répandus d'une mésintelligence entre les deux commandants et la contradiction qui doit se trouver dans leurs comptes rendus à leurs cours respectives; ce qu'il y a de certain, c'est qu'au moment de l'arrivée des dépêches de M. de Guichen que la cour vient de recevoir, on a été jusqu'à dire que le général espagnol y était inculpé plus fortement encore que dans les précédentes. On n'ignore point que le comte O'Reilly, Irlandais de nation et gouverneur de Cadix, chargé, dans le temps, de l'expédition contre les Algériens, faisait *in petto* des vœux pour que le duc de Crillon échouât devant Gibraltar. Les ennemis de ce dernier, dont le roi d'Espagne est entouré, se consolent de cet échec qu'ils regardent comme un acheminement à la disgrâce du général français-espagnol. Toutes les lettres d'Espagne annoncent

une fermentation dont il est de l'intérêt des maisons de Bourbon de prévenir les suites. Le cabinet de Versailles paraît décidé à prendre un parti qui lui assure du moins le succès de ses opérations ultérieures, mais il attend de nouvelles dépêches de M. le marquis de Montmorin, notre ambassadeur à Madrid. Le roi, d'ailleurs, a déclaré qu'il ne serait rien statué à cet égard jusqu'au retour de M. le comte d'Artois.

N° 173

De Versailles, le 25 novembre 1782.

Les députés des chambres de commerce de nos ports se sont présentés, il y a quelques jours, chez le ministre de la marine avec un mémoire très long où sont développées les suites fâcheuses que la guerre actuelle peut entraîner pour le commerce de la nation. On y veut démontrer que l'Angleterre l'emportera toujours sur la France dans la concurrence du commerce avec l'Amérique septentrionale, que les États-Unis nous enlèveront au profit de la Grande-Bretagne une partie de notre commerce avec nos propres colonies, et surtout que cette guerre ouvre à notre préjudice une carrière brillante au commerce des puissances neutres qui continueront à la parcourir, lors même que les portes du temple de Janus seront fermées. C'était dire que la politique du cabinet de Versailles aurait précisément l'effet contraire de celui qu'il s'était proposé. M. de Castries envoya les députés à M. de Vergennes qui leur fit une réponse ministérielle dont ils furent si peu satisfaits qu'ils cherchèrent les moyens de faire parvenir directement leur mémoire au roi ; ils y réussirent. Les ministres ne purent se défendre d'un moment de surprise, lorsque Sa Majesté tira ce mémoire de sa poche, dans l'un des derniers conseils, en disant : « Mes ministres

ont rejeté les représentations d'une partie précieuse de mes sujets qui méritaient bien qu'on écoutât et qu'on discutât des questions qui intéressent leur bien-être. Ce n'est pas à eux cette fois qu'il faut une réponse claire, c'est moi qui l'exige et j'y attache la plus grande importance. »

On parie vingt contre un pour la paix, mais on en éloigne l'époque au delà de cet hiver. L'opinion générale est que la campagne prochaine sera au moins commencée. Cependant, voilà bien décidément M. Fitz-Herbert, ministre plénipotentiaire de la cour de Saint-James; ce titre lui est donné dans le passeport d'exemption de visite et de droit qui lui a été expédié pour ses bagages.

Le prince de Nassau est revenu avec M. le comte d'Artois. Le roi leur a fait beaucoup d'accueil. Sa Majesté Catholique l'a récompensé par la grandesse d'Espagne, de ses peines plutôt que de ses services. Elle y a joint une faveur plus lucrative. C'est le magnifique privilège de faire expédier pour tous les ports de la Nouvelle-Espagne, un bâtiment de 150 tonneaux, qui, s'il ne se ressent pas de la fatalité attachée jusqu'ici à toutes les spéculations de ce seigneur, le mettra en état de payer ses dettes et d'acheter de nouveaux chevaux.

Il est toujours question d'une grande promotion de maréchaux de France; on nomme aujourd'hui MM. d'Estaing, de Beauveau, de Tingri, de Montmorency et de Castries. On varie sur les autres ; on cite pourtant M. de Ségur, ce qui est vraisemblable, M. le duc d'Aiguillon, ce qui ne l'est pas plus que sa rentrée dans le ministère, à laquelle quelques personnes croient. M. de Choiseul paraît avoir plus beau jeu pour l'un et l'autre objet. Le comte d'Afri refuse le bâton, parce qu'il lui enlèverait le beau et lucratif poste de colonel des Suisses et Grisons, que l'on veut donner au comte de Besenval, lieutenant-colonel du même corps.

Du 27 novembre.

On annonce assez publiquement que M. le comte d'Estaing fera un long séjour à Madrid. Puisse l'attente du succès des négociations qui peuvent entraîner encore de longs délais et n'aboutir à rien, ne le pas faire arriver trop tard à sa destination. On se rappelle que les négociations qui ont précédé la paix de 1763 ont commencé plus de quatre années avant. Au reste, ce qui nous embarrasserait le plus, c'est l'argent, et le plan d'emprunt que notre contrôleur général vient d'adopter nous en fournira tant qu'il en faudra. Les prêteurs auront 15 pour 100 de leur argent pendant quinze ans. Ceux qui survivront à ce terme auront 5 pour 100 en rentes perpétuelles, si on ne leur dit pas qu'ils ont eu tort de ne pas mourir. Ce sera l'affaire de quelque abbé Terrai, et effectivement ils pourraient être contents d'avoir vu leurs capitaux plus que doublés. On dit qu'il y a déjà au Trésor royal pour une somme énorme de soumissions et que des Anglais mêmes sont au nombre des souscripteurs.

N° 174

De Versailles, le 2 décembre 1782.

On a été étonné que M. le comte d'Artois n'ait point accompagné la reine à l'Opéra, lorsque Sa Majesté a honoré ce spectacle de sa présence. Le prince devait cependant être bien assuré de l'accueil qui lui était préparé. S'il n'avait tenu qu'à sa bravoure, au feu qui l'anime, à ses talents peut être, Gibraltar n'eût pas été ravitaillé. On ne saurait penser sans frémir au danger qui a menacé ses jours lorsque la négligence des canonniers espagnols tirait à boulets pour le saluer. Ses qua-

lités personnelles ne lui donnent pas moins de droits à notre amour que le sang qui coule dans ses veines, et certainement Son Altesse Royale aurait été applaudie avec enthousiasme, mais sa campagne n'a point été heureuse et le voyage auquel on l'a engagé pour être témoin de l'affront qu'a reçu la morgue espagnole, prêtait trop à la raillerie pour qu'on n'en fît pas. On chante, on fait des calembours, n'exigez pas que je vous transmette les couplets; quant aux jeux de mots, en voici un échantillon : Le prince aurait été tellement applaudi que les acclamations l'auraient forcé de lever le siège et de s'en aller.

Du 5 décembre.

On frappe une quantité prodigieuse de louis aux hôtels de monnaie. La rareté des matières a déterminé le ministère à une opération que l'on dit très onéreuse. On fond les ducats de Hollande, et selon nos calculateurs chaque louis revient au roi à 20 livres 10 sous. Les armées, les transports d'espèces outre-mer exigent beaucoup de pièces d'or, mais la commodité de l'emploi n'est, selon les apparences, pas la seule cause du grand nombre qu'on en fabrique; il y a engorgement réel dans la circulation; il y a disette de matière et l'argent est si peu commun que l'on a saisi des orfèvres mettant des écus en fonte pour faire de la vaisselle; c'est une opération absolument opposée à celle à laquelle de longues guerres ont quelquefois donné lieu.

Que la paix se fasse ou non, la cour va ouvrir l'emprunt, il sera de 200 millions portant 5 pour 100 d'intérêt et remboursable en quinze ans, il ne sera pas ridiculement onéreux comme la malignité l'avait répandu, mais cet argent coûtant de 6 à 7 pour 100 au roi qui n'en recevra que la moitié comptant, le reste sera fourni en effets qui perdent gros sur la place. Il y a trente ans que nous avons vu ces opérations se mul-

tiplier et que nous avons éprouvé les dangers de tels agiotages par l'État, et leurs avantages pour les particuliers placés convenablement. Cet emprunt dans le moment où la paix va diminuer les besoins et les dépenses de l'État, ne donne à personne l'idée que l'on supprimera des impôts établis à regret, mais on en infère généralement que la guerre ne fera que changer de théâtre. Les cours belligérantes ont ouvert les yeux depuis quelque temps sur leurs véritables intérêts, leurs chocs faisaient jaillir les portions de leurs richesses dont s'emparaient les spectateurs. On assure très positivement que la triple alliance dont je vous ai parlé entre ces mêmes puissances qui se déchiraient avec acharnement est l'une des conditions essentielles de la paix, comme elle en est le motif. Le roi de Prusse y accédera, dit-on, et il est trop tard pour que cette confédération redoutable arrête sans effusion de sang l'effet des projets ambitieux de deux autres cours d'Europe, à qui la conscience de leurs forces persuadera certainement de lui tenir tête. On pourrait au moins espérer que la haine, le fol amour d'une vaine gloire, le goût féroce des combats n'influant plus sur les divisions des souverains, de prompts succès de part ou d'autre, et la voie, si efficace en ce siècle, des négociations rétabliraient bientôt la tranquillité. Mais de nouveaux malheurs menacent l'Europe, et si le génie tutélaire de cette partie du monde ne les détourne, une source de divisions longues et sanguinaires va s'ouvrir. La mort plane au-dessus des trônes; que l'une des têtes que l'on dit menacées succombe telle qu'elle soit, le même coup semble frapper des armées nombreuses que cet événement prématuré rappellera aux champs de Mars.

L'espèce d'incorporation qui devait avoir lieu entre la marine royale et la marine marchande sera encore différée, si la paix se fait, mais les officiers marchands distingués et choisis par M. le comte d'Estaing forme-

ront une marine à la compagnie des Indes, plus sage et plus économique que le corps monstrueux qui portait ce nom ci-devant. Cette pépinière d'habiles marins roturiers sera destinée à suppléer, lorsque l'occasion s'en présentera, à la scientifique inexpérience des nobles élèves de la marine royale, qui feraient volontiers le vœu, en entrant dans cette carrière, de ne point mettre le pied sur un vaisseau que ce ne soit pour le commander.

Du 6 décembre.

Ne doutez plus, Monsieur, que l'olivier de la paix ne verdoie cet hiver à moins que l'aquilon ne réussisse à le flétrir; ce qui ne paraît pas à craindre. Il y a déjà des articles préliminaires signés et de ce nombre est l'indépendance de l'Amérique avec une parfaite égalité de commerce dans ce continent. M. de Vergennes et M. Franklin sont rayonnants de gloire, M. de Nivernais aura probablement la gloire d'aller encore cette fois à Londres, y cimenter une paix qui nous console de celle de 1763.

Le dossier que l'on publie ici ne renferme aucune lettre sur l'année 1783. *On ignore les raisons de cette lacune.*

ANNÉE 1784

N° 175

Paris, 6 février 1781.

Les ennemis de l'Angleterre ne voient pas avec déplaisir la situation déplorable où se trouve cette puissance, méprisée au dehors et divisée au dedans. Selon eux, le roi joue le rôle le plus pitoyable. Les partisans de M. Pitt l'accusent d'être un prince sans cœur, et les adhérents de M. Fox disent c'est un roi sans bonne foi. Ainsi l'infortuné monarque n'est en vénération auprès d'aucun parti. Dans le fait, il est généralement accusé d'avoir trompé ses anciens ministres, et de n'avoir pas osé soutenir les nouveaux. Les Turcs à cette occasion sont d'une insolence extrême. On représente M. Fox sous l'emblème de Cromwell, avec la devise : *plus habile et plus scélérat*, et le roi sous l'emblème de Charles Ier, avec la devise : *plus faible et moins digne de pitié.*

Quelque désir qu'eût notre ministère de voir la Porte réconciliée avec la Russie, il a cependant été un peu étonné de la condescendance un peu trop prompte et trop facile du Divan. Bien des gens croient que l'empereur va mettre en scène le second acte de ce drame. Mais cela n'est pas vraisemblable, la mystification serait par trop forte, quelque bien disposés que puissent être

les bons Musulmans à se prêter au badinage ; il est bien plus probable que c'est une partie remise pour une occasion favorable. Le nommé Jacquet, inspecteur de police pour la librairie étrangère, mis à la Bastille en 1781 et dont nous avons rapporté l'histoire en son temps, vient d'être transféré à Bicêtre et descendu dans le cabanon pour y passer le reste de ses jours.

Un pareil sort, si ce n'est pas pire, attend un nommé *Piche*, maître de pension. Cet homme marié et père de plusieurs enfants, ayant chassé pour le plus léger motif, l'un de ses précepteurs, celui-ci est allé le dénoncer comme pédéraste à M. le procureur général. M. Joly de Fleury a aussitôt mandé plusieurs écoliers qui ont tout avoué au magistrat. En conséquence ce magister a été enlevé de son domicile, et transporté en attendant dans les prisons du Châtelet.

Le fameux abbé Pomiers conseiller clerc de grand'-chambre est mort hier d'une attaque d'apoplexie. Sentant apparemment approcher sa fin, et croyant guérir sa conscience criblée de péchés mortels, il s'était converti deux jours avant sa mort et avait reçu les sacrements de l'Église. Il fit ouvrir ses portes au peuple et s'humilia jusqu'à faire amende honorable de toutes ses iniquités, de toutes les injustices qu'il commettait à prix d'argent, de tous les arrêts injustes qu'il signait l'après-midi quand il était ivre. On ne sait s'il a demandé pardon aussi de la manie qu'il avait de prendre des filles pour des garçons. Une chose incroyable et qui n'en est pas moins vraie, c'est l'entreprise de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Chartres qui s'offre de fournir à tout venant : chevaux, voitures et cochers à des conditions fort raisonnables, savoir 100 livres par mois pour chaque cheval, 50 livres pour le cocher, et différents prix pour le carosse suivant sa beauté. Voilà donc Monseigneur devenu bon bourgeois de Paris, et membre de la communauté des loueurs de

carosses sous la protection de Saint-Fiacre. Il est vrai qu'on n'aura pas besoin de s'adresser à Son Altesse Sérénissime mais à son premier cocher.

Quel homme de génie que cet abbé Beaudau, et la belle chose que l'économie! En attendant, les libelles pleuvent de toutes parts. Il en paraît un entre autres qui a pour titre : *Vie privée et apologie de monseigneur le duc de Chartres*, par une société d'amis de ce prince. On y remarque la description d'une orgie donnée par Son Altesse telle que l'Arétin ou le portier des Chartreux n'aurait pu en imaginer de plus infâme. On a remis, dit-on, le libelle à Monseigneur qui y a fait la réponse ordinaire. Je m'en..... Madame la duchesse de Chartres n'a pas pris la chose d'aussi bonne grâce, elle promet une récompense de 2,000 louis à celui qui en découvrira l'auteur.

Les dames et les jeunes gens de Lyon se sont pris d'un tel enthousiasme pour les ballons, qu'ils ont formé une souscription de 40,000 livres au moins pour la construction d'une sphère aérostatique en taffetas, avec prière à M. de Mongolfier de rester à Lyon et de présider à la construction de ce navire aérien. La dernière expérience de Lyon n'ayant pas entièrement répondu à l'attente, les Carlovingiens, c'est-à-dire les partisans de M. Charles, en ont triomphé. A propos de M. Charles et de son extrême désir de s'approprier les découvertes qui ne lui appartiennent pas, voici un trait qui le caractérise. Lorsqu'il fut question des sabots élastiques du prétendu horloger de Lyon, notre physicien assurait avoir annoncé en 1778, la possibilité de marcher sur l'eau avec une chaussure électrisée. Il ne parle plus de sa découverte depuis qu'on a vu que M. de Combles nous avait mystifiés.

Les bals du carnaval n'ont encore offert aucune anecdote, aucune aventure digne d'être rapportée. Le Français, ou plutôt le Parisien, n'est plus ce qu'il a été, il

est aisé de s'en apercevoir à la rareté et à la stérilité de nos bulletins.

A propos de ballons on rapporte ici le bon mot d'un grand monarque, soit qu'il l'ait tenu en effet, soit qu'on le lui prête :

« L'Angleterre, a-t-il dit, veut avoir l'eau, la France l'air, la Russie la terre, il ne reste donc pour moi que le feu. »

N° 176

Paris, 13 février 1784.

On mande de Lausanne que M. l'abbé Raynal vient de faire élever à ses dépens un monument à la gloire des fondateurs de la république helvétique, et qu'il a acheté dans ce pays un petit domaine pour y passer le reste de ses jours ; on ajoute, mais on a de la peine à le croire, quoique ses amis ne le nient pas, sans toutefois en convenir, qu'il s'est marié à une jeune Suissesse, bien grosse et bien rebondie à laquelle il laissera toute sa fortune qui n'est pas médiocre. Ceux qui le connaissent, savent qu'il est bien capable de ce trait de hardiesse. Avec tout le feu, tout le babil et l'esprit de Luther, il peut bien en avoir les sentiments et les besoins (si l'on a des besoins à soixante-douze ans passés) et finir comme lui. Quoi qu'il en soit M. et madame Necker se proposent de l'aller voir l'été prochain et de passer une partie de la belle saison avec lui.

Tout est décidément arrangé pour le mariage de mademoiselle Jacqueline Necker, avec le baron de Staël, chambellan et ambassadeur de Sa Majesté suédoise en France. Ce monarque lui a donné l'assurance de rester toujours à Paris, afin que son épouse ne soit pas séparée de ses parents, et qu'elle continue d'en faire les délices et la consolation.

Le ballon que les frères Robert construisent à Saint-Cloud sous la direction de M. Charles sera transporté dans la belle saison à Calais. Monseigneur le duc de Chartres y suivra cette voiture aérienne et au moyen d'un bon vent de sud-est il espère être le premier à faire la traversée de Calais à Douvres, occasion admirable pour Son Altesse de réparer la honte de la journée d'Ouessant. M. le comte de Grasse en passant à Nantes a été on ne peut plus mal accueilli. S'il se fût montré en public, il aurait peut-être reçu un traitement plus désagréable que celui des injures, attendu que la jeunesse nantoise s'était attroupée à la porte de l'hôtel où il logeait et a fait des avanies scandaleuses accompagnées de menaces. Cela n'empêchera pas que le conseil de guerre de Lorient ne le justifie et le nombre de ses partisans grossit tous les jours à Paris. M. de Thémines évêque de Blois, auteur de l'oraison funèbre de feue l'impératrice Marie-Thérèse, ouvrage écrit dans le style de la *Gazette de France*, a aujourd'hui au Parlement un procès contre le clergé de son diocèse qui se plaint de ce que ce prélat a supprimé plusieurs fêtes, telles que celles des Rois, de la Pentecôte, de l'Ascension, etc., etc., et on est d'autant plus surpris que cet évêque ait usé du droit d'ailleurs incontestable qu'ont tous les évêques de faire ces sortes de réformes, qu'il ne réside jamais dans son diocèse. M. de Thémines se trouvant ces jours derniers chez le comte de Montmorin, la fille de ce seigneur, fit sur le nom de ce prélat la charade suivante :

Mon premier est un végétal ;
Mon second est un minéral,
Mon tout un très gros animal.

M. le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Vienne a notifié ces jours derniers à l'archevêque de Cambrai et à son chapitre que l'intention de l'empereur son maître était qu'ils vendissent tous les im-

meubles et biens territoriaux qu'ils possèdent dans le Brabant.

Il est beaucoup question de la retraite de M. le maréchal de Ségur qu'on remplacerait par M. le comte de Caraman. L'austère équité de ce ministre ne lui a pas permis de faire un passe-droit en se prêtant aux recommandations de madame la duchesse Jules de Polignac qui lui demandait un régiment pour un de ses neveux ; depuis ce refus il est mal vu à la cour, il essuie des rebuffades, et si le roi ne le protège, il est à craindre qu'on ne le force enfin à demander sa démission. L'ancien rédacteur du *Courrier de l'Europe*, M. Serres de La Tour, a abandonné la rédaction de cette feuille que le propriétaire a confiée au sieur de La Morande auteur du *Gazetier cuirassé*.

La fameuse édition des œuvres de Voltaire par M. de Beaumarchais doit enfin paraître dans le courant de mars si l'éditeur tient sa promesse, il fera par là un coup de filet de 30,000 louis. De plus pour empêcher les contrefaçons il en a fait faire lui-même une avec ses vieux caractères qu'il laissera pour 20 sols le volume. L'une et l'autre éditions paraîtront à la fois.

N° 177

Paris, le 17 février 1784.

M. Suard, de l'Académie française, ayant rendu compte dans le *Mercure de France* de l'opéra de *Didon*, et de celui de *la Caravane*, de manière à faire croire que le dernier était bien supérieur à l'opéra de Piccini, les partisans de ce compositeur l'ont vengé par l'épigramme suivante :

Amis, vive la *Caravane!*
Lisez l'article de Suard

Nargue à *Didon!* vive la *Caravane!*
Oreilles à Suard pourtant ne manquent pas,
Mais oreilles qu'avait le palefroi de Jeanne,
Et que l'on voit en pareil cas
Orner la tête de Midas
Pour ces oreilles-là, vive la *Caravane!*

On a ici des lettres de Suisse qui mandent que M. Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, y est mort en philosophe, dans les bras de l'abbé Raynal. Ces lettres confirment le mariage de ce dernier, et l'on craint que le clergé n'excite par ses poursuites et par ses cris, le gouvernement à faire saisir les rentes que cet abbé a sur la ville. Il paraît avéré aujourd'hui que M. Linguet, alarmé des menaces de Le Quesne, qui allait rendre publique sa correspondance avec lui, est venu incognito à Paris et a trouvé moyen de fermer la bouche à son adversaire.

La famille royale est venue le 15 au bal de l'Opéra. La reine donnait le bras à M. le duc de Dorset, nouvel ambassadeur britannique. Une courtisane bien masquée qu'on croit être mademoiselle Guimard, ayant reconnu sous son masque un prince espagnol de la maison de Masserano, lequel est porteur d'une bosse naturelle, elle n'a cessé de le lutiner toute la nuit. Elle lui a demandé entre autres s'il portait sur son épaule le moule des boulets avec lesquels on a pris Gibraltar.

Les comédiens français se disposent à jouer *Iphigénie* au profit des pauvres. Les Italiens ont eu la gloire de leur donner l'exemple, et ils ont fait le 21 une recette de 9,000 livres pour les nécessiteux. Les soldats aux gardes françaises ont déclaré que pour ce jour-là ils renonçaient à leurs droits de garde. Depuis le 15 janvier jusqu'à ce jour, les hôpitaux ont reçu 100 mille écus en dons de personnes qui ont voulu rester inconnues, et l'on calcule que les charités faites durant l'hiver se montent déjà à plus de 3 millions de livres. La

Caisse d'escompte a donné pour sa part, 30,000 livres, savoir, 24,000 entre les mains de M. Le Noir, et 6,000 au curé de Saint-Eustache. Ce siècle philosophique est donc plus chrétien que ne voudraient nous le faire accroire les moralistes chagrins et les prêtres. Il est à observer que sur les 1,500 actionnaires de la caisse d'escompte il n'y a pas 300 catholiques, et que tous les autres sont protestants. M. le marquis de Rosmadeck, seigneur breton, riche de plus de 300 mille livres, étant venu à mourir à l'âge de 88 ans, avait institué son légataire universel M. Lefèvre d'Ormesson. Ce digne magistrat n'a pas attendu les sollicitations des héritiers naturels du défunt. Il s'est rendu chez un notaire et a signé une renonciation en forme aux biens de M. de Rosmadeck, en chargeant le notaire de parler de cette renonciation aux collatéraux du défunt. Ce sont M. le comte de Bruck et le marquis de l'Espinoze, en faveur desquels tombe la renonciation de M. Lefèvre d'Ormesson. Ceux-ci l'ont prié de vouloir bien accepter 10 mille écus, mais le vertueux renonciateur les destine au soulagement des pauvres de cette capitale. Voilà l'homme qu'il fallait laisser éternellement contrôleur général, qu'il fallait faire premier ministre, et que chaque nation désirerait avoir pour souverain. Il paraît une vie privée de Mgr le duc de Chartres : cette production très mal écrite, renferme la chronique scandaleuse de ce prince et des anecdotes qui sont connues de tout le monde. D'ailleurs le public a déjà prononcé : *un objet méprisé n'occupe plus personne.*

M. de Choiseul-Gouffier, désigné pour remplacer M. le comte de Saint-Priest à Constantinople, avait inséré comme on sait dans son voyage pittoresque de la Grèce, un discours très pathétique à l'impératrice de Russie, pour l'engager à délivrer les Grecs de la tyrannie des Turcs. Autres temps, autres intérêts, autres façons de penser, autres mœurs : aujourd'hui, l'auteur

vient de substituer à ce discours par le moyen de cartons des expressions vagues, et des exclamations au travers desquelles on découvre aisément combien cette palinodie coûte cher à ses sentiments et à son cœur.

N° 178

Paris, le 5 mars 1784.

On dit ici que l'impératrice de Russie, voulant former une nouvelle branche de commerce, a offert à l'Espagne 36 millions et de lui fournir à perpétuité cinq mille tonnes de chanvre par an, si Sa Majesté espagnole voulait lui céder l'île de Minorque. Le cabinet espagnol, ajoute-t-on, est disposé à accepter ces offres; le roi seul s'y oppose. Cette nouvelle paraîtra pour le moins hasardée à ceux qui savent combien l'Espagne est attachée à toutes ses possessions. D'ailleurs le traité qu'elle vient de faire avec la Porte, et qui peut devenir si avantageux pour son commerce, suffirait pour l'empêcher d'entendre à aucune proposition de cette espèce faite par les ennemis naturels des Turcs. Pour tout dire enfin, ceux qui savent pourquoi le siège de Mahon fut résolu ne se persuaderont jamais que la Russie ait fait une pareille demande, puisque la crainte que l'on eut qu'elle ne traitât de cet objet avec l'Angleterre fut la seule cause de l'occupation et de la conquête de Minorque. Dimanche dernier il y a eu dans le conseil d'État des débats fort vifs entre les ministres et principalement entre M. de Vergennes et M. de Calonne. Voici à quel sujet :

Une compagnie de négociants avait fait un accord avec la compagnie des Indes anglaises, pour avoir à Chandernagor toutes les marchandises du Bengale, en

lui payant 10 pour 100 de bénéfice. Cet arrangement avait eu l'approbation de M. le comte de Vergennes et de quelques autres ministres, il ne s'agissait plus que de le faire passer au conseil d'État, lorsque M. de Calonne est venu s'opposer à ce traité particulier. Il faut qu'il ait eu à alléguer de bien fortes raisons puisque le conseil d'État l'a rejeté et que le premier ministre a eu cette fois le démenti. Mais M. de Calonne ne le portera pas en paradis, car avec les plus grands talents M. de Vergennes est vindicatif, et ne souffre point de rivaux, encore moins de supérieurs. En conséquence de la résolution du conseil, on a fait partir sur-le-champ un courrier pour Londres, afin de suspendre cette négociation que la compagnie intéressée croyait ne devoir souffrir aucune difficulté.

Mgr le duc de Chartres se disposant à partir bientôt pour Londres, est allé prendre congé du roi. Il n'est pas nécessaire que vous partiez sitôt, lui a dit Sa Majesté. — Sire, j'ai des raisons de presser mon départ, car je dois être aux courses de Newmarket, qui vont commencer. — J'ai des raisons aussi de vous garder, interrompit le roi, et de ne pas vous laisser encore partir. En conséquence, Mgr le duc de Chartres, ne partira pas, ce qui ne lui cause pas un médiocre dépit. Dans un moment d'humeur où il voulait renoncer aux vanités et aux folies de ce monde, il s'est défait de son équipage de sanglier. Il a été acheté en commun par la reine et par Mgr le comte d'Artois. L'habit tient des deux livrées, étant rouge et vert. La reine a dû chasser hier avec ce nouvel équipage dans la forêt de Saint-Germain.

Les comédiens français ayant annoncé qu'ils donneraient au profit des pauvres la première représentation de *Coriolan*, tragédie de M. de La Harpe, cette circonstance dont les envieux de l'académicien ont été jaloux, a donné lieu aux épigrammes suivantes.

Cri public.

Pour les pauvres la comédie
Donne une pauvre tragédie ;
Il est bien juste en vérité
De l'applaudir par charité.

Pour les pauvres, à ce qu'on dit,
Demain Coriolan se donne,
Demain La Harpe on applaudit,
Pour qu'il ait sa part à l'aumône.
N'allez pas d'un sifflet malin
Troubler cette œuvre charitable.
Gens de goût, sachez que demain
La Harpe même est insifflable.

Cette dernière plaisanterie est attribuée à M. de Chamfort. M. de Rhulières passe pour être l'auteur de celle qui suit.

Ci-gît le dernier des enfants
Des malheureux Coriolans,
Qu'un jour voit naître et qu'un jour tue [1].
N'êtes-vous pas étonnés
Qu'une maison ainsi se perpétue
Par des enfants *morts nés*.

Réponse de M. de La Harpe aux deux épigrammes ci-dessus.

Vous connaissez Chamfort, ce maigre bel esprit,
Et le pédant Rhulière à face rebondie ;
Tous deux sont pleins de jalousie,
Mais l'un en meurt, et l'autre en vit.

1. On compte dix à douze pièces ou drames sous ce titre d'enerrés aux Français.

M. Blanchard, dont les papiers publics annoncent aujourd'hui l'expérience montgolfique au Champ de Mars, avait placé à la tête de ses billets d'entrée cette épigraphe : *Sic itur ad astra.* On l'a bien vite corrigé de cette modeste prétention par l'épigramme suivante.

Au champ d'honneur il s'éleva
Au champ voisin il retomba,
Chargé d'argent il resta là.
Messieurs, *sic itur ad astra.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1779, pages 1-71.

Guerre avec l'Angleterre. — Incertitude sur le sort de la flotte commandée par M. d'Orvilliers. — Humeur pacifique de Louis XVI. — Marie-Antoinette plaide pour la paix. — Opposition des ministres. — Plan de pacification de M. Necker. — Projet de descente en Angleterre. — Ardeur guerrière du comte d'Artois. — Collaboration de Beaumarchais. — Les cours du nord. — Note de l'impératrice de Russie sur la paix de Teschen. — Désapprobation de M. de Maurepas. — Épigramme du duc de Noailles. — Calembour du comte d'Artois sur le titre royal. — Belle réponse du roi. — Lettre de M. Dumas, ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon, au comte d'Aranda. — But secret de la descente en Angleterre. — La marine coûte quatorze millions par mois. — Luxe insolent du seigneur de Saint-James, trésorier de ce département. — Vers caustiques. — Singulier mariage du jeune prince de Nassau-Saarbruck avec la fille du prince de Montbarrey. — Disgrâce de M. Dumas. — Intervention politique de la reine. — Mécontentement du roi. — Nouvelles de guerre. — La fille Renard et le prince de Montbarrey. — Aventure galante du comte d'Artois avec la femme d'un maître des requêtes. — Prise de la Grenade par le comte d'Estaing. — Négociation pour la paix. — La Russie, la Prusse et l'Empire. — La revision du procès Lalli et le parlement de Rouen. — Opinion du roi à ce sujet. — M. de Vergennes et l'électorat de Hanovre. — La reine et l'opéra du chevalier Glück. — *Te Deum* ordonné par le roi pour les victoires remportées. — Boutade du comte d'Estaing après le combat de la Grenade. — La goutte de M. de la Motte-Piquet. — M. de Chillau et lord Macartnai. — Disgrâce de M. d'Orvilliers. — L'espionnage français en Angleterre. — Beaumarchais en a l'entreprise. — L'épée de Lafayette et le duc de Noailles. — Le cardinal de Rohan et son château de Saverne. — Vers malins sur M. d'Orvilliers. — La reine au salon. — Bravoure des marins français. — Espérances et conjectures. — M. Necker et les fermiers généraux. — Courses à Vincennes. — Intrigues contre M. de Sartine. — Préparatifs de campagne. — L'évêque de Chartres et un vicaire janséniste. — Le lieutenant de police et les maisons de jeu. — Le roi de Prusse et la prise de Port-Mahon. — Gratuité de l'alliance divine. — Joli mot d'un envoyé d'Angleterre. — Embarras de l'Angleterre. — Exigences des Irlandais. — La vaccine encouragée et défendue. — Le prince d'Hénin et mademoiselle Arnoult. — Scandale au Parlement. — Le chevalier de Chaponnai et le comte de Genlis. — M. de Vergennes et le sieur Linguet. —

Discrédit de Beaumarchais.— Faveur extraordinaire du prince de Montbarrey. — Le comte de Paradès, créancier du roi. — Le sieur Hilliard d'Aubenteuil subventionné par M. de Sartine.— Exploits de M. d'Estaing contre les Anglais. — Banqueroute du caissier du prince de Conti. — M. de Sartine protégé par Madame Louise la Carmélite. — Mauvaises affaires du prince de Limbourg-Stirum. — Son commerce de croix. — Curieux détails sur les faits d'armes du comte d'Estaing. — Antagonisme du maréchal de Richelieu et du maréchal de Mouchy. — Rivalité du prince de Condé et du marquis d'Agoult, à l'endroit de madame de Courtebonne ; leur duel à l'épée ; ses conséquences auprès du roi. — Le maréchal duc de Duras et l'actrice Sainval. — Opinion de Monsieur, frère du roi, sur la guerre d'Amérique.

ANNÉE 1780, pages 72-237.

Réception par le roi du comte d'Estaing. — Réplique sévère de Louis XVI au comte de Broglie. — Détails curieux sur le duel entre le prince de Condé et le marquis d'Agoult, à propos de la marquise de Courtebonne. — Madame de Laval évincée de la place de *dame pour accompagner Madame.* — Colère des Montmorency. — Fermeté de Louis XVI. — Beaumarchais et le manifeste du roi d'Angleterre. — Crédit de la comtesse Jules de Polignac auprès de la reine. — Changement dans la finance. — Création de charges nouvelles. — Beaujon, Necker et Corneille. — Comités secrets. — Exigences du comte d'Estaing. — Réforme des fermes. — Désintéressement de M. Necker. — Réformes dans la maison du roi. — Mariage de M. Duvivier, commissaire des guerres avec mademoiselle Denis, nièce de Voltaire. — Plaisanteries à ce sujet. — Bouderies de l'abbé Mignot. — Nouvelles de guerre. — Projets de médiation. — Vers très lestes sur M. d'Estaing. — Altercation de M. d'Estaing avec M. de Sartine. — Inquiétudes sur nos armées et nos possessions lointaines. — Nouvelles critiques contre M. de Sartine. — Troisième mariage du maréchal de Richelieu. — Le chevalier de Coigny choisi comme coadjuteur. — M. de Vergennes et les alliances. — Résolution de M. de Maurepas. — Le roi tourne à la galanterie. — M. Necker et les comptables. — Projets politiques. — Mésintelligence entre la Prusse et l'Angleterre. — L'Espagne aigrie contre la France. — Cabales de cour. — Grande promotion militaire. — Origine de la faveur du chevalier de Rabatanges. — La reconnaissance de Louis XVI. — Les Grecs au jeu du duc d'Orléans. — Réformes financières de M. Necker ; ses intentions à l'égard du clergé. — Dépenses énormes et stériles. — Echecs maritimes. — Bruits alarmants. — Mauvais vouloir des Espagnols. — Suppression du cuisinier du roi. — Economies ridicules. — Inquiétudes sur les opérations maritimes. — Intelligences secrètes de l'Espagne avec l'Angleterre. — L'impératrice de Russie et la neutralité armée. — Habiletés diplomatiques de M. de Vergennes. — Le comte de Paradès à la Bastille. — Suppression des receveurs généraux. — Opposition des princes. — Le Parlement de Paris et M. d'Aligre. — Recrudescence des lettres de cachet. — Aventure galante de la comtesse de Balbi. — Faveur

lucrative de la comtesse Jules de Polignac.— M. Necker brave l'hostilité des grands seigneurs. — Les mystifications du comte de Paradès. — Insubordination du corps de la marine. — Les galanteries de M. Joly de Fleury et de sa femme. — M. Franklin et les ministres de Louis XVI. — Dispositions supposées des Américains à l'égard de la France.— M. Necker et la Chambre des comptes. — Disgrâce et fureur du marquis de Chastellard. — Statistique financière comparative. — Law et Necker. — La reine et la comtesse de Polignac. — Méchants propos des courtisans. — Impunité des grands seigneurs. — Le prince de Soubise et son sérail. — Intrigues et complications politiques. — Sommations de M. Franklin. — Courses de chevaux. — L'évêque d'Angers et l'actrice Colombe. — Méchant tour joué par le duc de Choiseul au prince de Montbarrey. — Ce que coûte à la France la connaissance des Américains. — Accouchement de la comtesse de Polignac. — La reine marraine. — Singuliers détails à ce sujet. — Plaisanteries sur le cardinal grand aumônier. — Vers malins sur M. Necker. — Démission de M. Bertin. — On le chansonne. — Cascade de croix du Saint-Esprit. — Nouvelles de guerre défavorables. — Lenteur de nos opérations, activité des Anglais. — Faveur des plus accentuées de la comtesse Jules de Polignac auprès de la reine. — Curieuse estampe sur M. Necker; vers explicatifs qui l'accompagnent. — La coadjutorerie de Cologne.— Embarras qu'elle cause au gouvernement. — Impression produite par la révolte de Londres. — Portraits en vers des ministres. — Triste aventure de la marquise de Séez. — Orgies princières. — Madame Necker et l'Académie française. — Fausses nouvelles de victoires. — Embarras financiers.— Expédients de M. Necker. Aventures érotiques des marquises de Jaucourt et d'Ebbé. — Étranges détails. — Élection de l'archiduc Maximilien à la coadjutorerie de Cologne et de Münster. — Crédit de la reine. — Scène d'attendrissement entre la reine et madame de Polignac. — Assaut de beauté entre la marquise d'Ebbé et la marquise de Sabran. — Jugement du peintre Moreau. — Couplets très lestes adressés à mademoiselle Mars. — M. de Géac épouse la duchesse de Chaulnes. — Clabauderies à ce sujet. — Intervention du roi. — *L'espion français à Londres.* — Scandale produit par ce pamphlet. — Nouvelles maritimes rassurantes. — Mouvement des cours du nord. — M. d'Éprémenil et M. Linguet. — Encore l'affaire Balbi. — Scandaleux détails. — Notre diplomatie en Allemagne. — Décoration spéciale pour les artistes.— Emeute parlementaire à Bordeaux. — Monsieur en promenade nocturne au Palais-Royal. — Calomnies contre Madame à propos de la comtesse Balbi. — Ridicule des bourgeoises. — Suite des *Mémoires secrets.* — Curieuse lettre contre les Anglais adressée à M. de Sartine. — Spectacle à la cour. — Relâchement de la police à Paris ; affreux désordres. — Assemblées licencieuses du Palais-Royal. — Le projet de descente en Angleterre revient sur l'eau. — Scène violente en plein parlement entre l'avocat-général Séguier et l'avocat Treillard. — Spéculation de la demoiselle Comtat sur le comte d'Artois.— Cruelle déception.— Brouille entre M. de Sartine et M. Necker. — Fermeté du roi à propos des réformes. — Il réplique vertement à la comtesse de Brionne. — Les dettes du prince Baratinski. — Singu-

liers projets d'attaque contre Gibraltar. — Persistance de la faveur de madame de Polignac auprès de la reine, malgré les cabales et les méchants propos. — Disgrâce de la princesse de Lamballe. — Mariage du prince de Nassau-Siégen avec la princesse Sangouska. — Détresse de la cour d'Espagne. — Ses négociations d'emprunt à Paris.— Funestes galanteries de l'ambassadeur de Naples. — Succès de l'emprunt espagnol. — Nouveau libelle insultant contre M. Necker. — Le roi se prête aux réformes préparées par M. Necker. — Situation politique et militaire plus embrouillée que jamais. — Violente altercation aux eaux de Spa, entre le beau Dillon et le languedocien de Sallière. — Déprédations du financier Hamelin. — Opposition du duc de Coigny aux réformes de Necker. — Violente réplique du roi. — Refroidissement, puis raccommodement entre la comtesse de Polignac et la reine.— Spectacle à Trianon. — Mot égrillard du maréchal de Richelieu. — Singulière confession de la comtesse du Deffant. — Le Pérou s'affranchit de l'Espagne. — Brouille puis raccommodement entre le comte de Maurepas et le prince de Montbarrey. — Intrigues de cabinet. — Plaisante opinion du comte d'Artois sur les ordonnances. — Destitution de M. de Sartine. Le marquis de Castries lui succède. — Epigrammes et calembours. — M. Lenoir et les filles galantes. — Reconstitution de la police. — Emprunt de guerre de 36 millions. — Diminution des droits d'entrée sur les vins. — M. Necker empêche la faillite de M. le Rei de Chaumont, grand munitionnaire des Américains et ami de Franklin. — Aventure de jeu de l'ambassadeur de Venise. — La demoiselle Renard et le prince de Montbarrey. — Achat d'une croix de saint Louis. — Colère du roi. — M. de Sartine et sa collection de perruques.— Influence du roi de Prusse sur notre ministère. — Le prince de Montbarrey au jeu de Marly. — Tripotages militaires. — Jeu effréné à Marly.— La reine paye sa modiste avec son gain. — Scandaleux libelle intitulé *le Pou*. — Le roi préside à l'arrangement d'un appartement pour M. de Maurepas. — Vers plaisants sur M. de Sartine. — Brouille entre la duchesse de Bourbon et son mari. — Détails scabreux. — Cabale contre Necker. — Destitution de M. de Saint-James, trésorier de la marine.— Proverbe très décolleté joué chez madame de Polignac en l'honneur de la reine. — Le comte d'Artois courtise la jeune duchesse de Guiche. — Lestes propos à ce sujet. — Un bâtard du duc de Bourbon. — Curieuses anecdotes sur M. Necker. — Louis XVI protecteur des jeunes officiers non protégés. — Trait à la la Titus. — Brouille de la reine avec ses belles-sœurs. — Spirituelle repartie du comte d'Artois. — Altercation entre M. de Maurepas et M. Necker, à propos de M. de Sartine. — Bouteille à l'encre. — M. de Castries et madame de Blot. — Grande influence de M. de Maurepas.— Deux existences solidaires. — Le lieutenant de police, M. Lenoir et les comédiens. — Mort de l'impératrice Marie-Thérèse. — Mission du vicomte de Rochambeau en Amérique. — Réconciliation de la Comtat avec le comte d'Artois.— Le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, et ses créanciers. — M. Linguet et le duc de Duras. — Sévère mercuriale du ministre de la marine aux officiers indisciplinés. — M. Necker protégé par la reine et le duc de Chartres. — Retraite du prince de Mont-

barrey. — Nouvelles rigueurs de la police. — M. de Ségur, ministre de la guerre. — Emprisonnement du marquis de Laigle au mont Saint-Michel ; ses armements contre les lettres de cachet.

Année 1781, pages 238-380.

Débats entre la Cour des comptes et la Cour des aides de Paris. — Chanson sur le marquis d'Adhémar. — Grand état tenu par le duc de Choiseul malgré la disgrâce dont il a été l'objet. — Son influence. — Préparation d'un traité avec la Hollande. — Menaces de l'Angleterre. — Noble conduite de M. d'Estaing à l'égard de M. de Kersaint. — Echecs contre l'île de Jersey. — Indolence des Américains. — Leur conduite peu franche à l'égard des Français. — Projets hostiles des Anglais contre les Hollandais. — Bonnes nouvelles diplomatiques. — Affaire des domaines. — Accroissement considérable des revenus du roi. — Maladie du comte de Vergennes. — Rigueurs contre les écrivains trop libres. — Fréquents emprisonnements à la Bastille. — Interdiction de la *Gazette de Cologne* et du *Courier de l'Europe*. — Le comte de Broglie nommé au commandement général des côtes. — M. de Cavanac surprend sa femme avec l'abbé de Boisgelin ; duel à la pelle et aux pincettes. — Reprise du projet de descente en Angleterre. — Le prince de Soubise et son fils soi-disant légitime. — Troubles à Genève. — L'archevêque de Paris, Voltaire et Beaumarchais. — Le Parlement et les jeux de hasard. — Mort de la duchesse de Mazarin, fameuse par ses galanteries. — M. Necker et le *compte rendu*. — Opinions contradictoires qu'il soulève. — Décadence du Théâtre français. — Le talent de comédien chez les grands seigneurs. — Les *Prophéties de Paul Jones*. — M. de Saint-Lubin à la Bastille. — Pièces en vers inédites de Voltaire. — Réponse au compte rendu de Necker. — Grossesse de la reine. — Les jeux de hasard étant défendus, les jeunes seigneurs jouent aux barres. — Politique habile de l'Angleterre. — Plaisant tour joué à un gascon. — Epigrammes inconvenantes contre le prince de Montbarrey. — Supériorité militaire du comte de Grasse. — Le Rodney français. — Scandale aux funérailles de la duchesse de Mazarin. — M. Radix de Sainte-Foix et M. Necker. — Singulier procès au parlement de Paris. — Réponse de M. de Chamfort à son curé. — Fureur de bâtir. — Les jardins du Luxembourg et du Palais-Royal. — Opposition de l'archevêque de Paris. — Traîtres mis à la Bastille. — Conflit entre M. Necker et le Parlement. — Projet de transformation du Palais-Royal. — Joli mot de mademoiselle Arnoult sur la conversion de mademoiselle Luzy. — Injonction sévère du roi au Parlement. — Grande faveur de M. Necker. — Gibraltar est ravitaillé. — Vers insultants contre le docteur Franklin. — Bons mots de Louis XVI au jeu de Marly et à propos des projets du duc de Chartres sur le jardin du Palais-Royal. — Terrible cabale contre M. Necker ; Louis XVI le rassure. — Destitution de M. Necker; ses causes; M. Joly de Fleury le remplace. — L'abbé Raynal et son *Histoire des deux Indes*. — Suites de la destitution de M. Necker. — Regrets universels. — Efforts faits auprès du roi pour qu'il le rappelle. — Inondation de brochures calomnieuses. — La reine et la pro-

phétesse. — La trompette du marquis de Villette. — Mauvaises nouvelles de Hollande. — Une galanterie coûteuse. — Arrivée de M. de Grasse à la Martinique. — Acharnement du public contre les constructions du jardin du Palais-Royal. — Nouvelles de l'Inde. — Poursuites contre l'abbé Raynal. — Sommeil trompeur. — Nouvelles banales de Londres payées très cher. — Négociations pour la paix. — Impertinence contre Necker. — Un marchand d'images enfermé à Bicêtre. — Le cardinal de Rohan, le prince de Soubise et Cagliostro. — Retraite des nymphes devant un curé. — Anecdotes caractérisques. — Galante complaisance de M. de Maurepas. — Procès intenté par le duc de Chartres à propos du Palais-Royal. — Gasconnade d'un Anglais. — Emeute populaire contre le duc de Chartres. — Scène violente et ridicule entre le lieutenant de police et Fréron. — L'empereur d'Autriche attendu à Paris. — Grands préparatifs à la Cour. — Les deux belles mystifiées. — Arrivée de l'empereur. — Splendide réception, banquets et fêtes. — Prise de Tabago par le comte de Grasse. — Les travaux du Palais-Royal. — Boutade hétérodoxe du chevalier de Boufflers sur des bouts rimés fournis par une dévote. — Une jeune innocente de dix ans accouche; la reine la protège. — Ligue des puissances belligérantes contre la neutralité armée.—Reconstruction de l'Opéra.— Remontrances de la cour des aides et des fermiers généraux contre le nouvel impôt.— Lettre emphatique de M. Necker au roi. — Désagréments suscités aux hommes de lettres. — Conduite énergique de M. de Saint-Marc. — Mariage et accouchement d'une ancienne maîtresse de Louis XV.— Cadeaux de la reine.— Déception et fureur de deux Champenois avides de sauver l'Etat. — On les met à la Bastille. — Mécontentement dans les ports. — Plusieurs négociants menacent de s'expatrier.— Inactivité des escadres. — Indiscipline des officiers de marine par haine de leur chef. — Ovation à Necker au salon du Louvre. — Un roué de petit abbé fait chanter au mari qu'il trompe des couplets composés sur sa mésaventure. — Succès en mer et projets de paix. — Quels avantages pour la France d'une guerre qui lui coûte six cents millions.— Les Anglais maîtres de la mer. — M. Joly de Fleury, bienfaiteur des financiers. — Cherté de l'argent. — La reine accouche d'un Dauphin.— Allégresse générale.— Symptômes de brouille entre la France et la Russie. — Le comte d'Artois et la perruquière. — Dîner royal à l'hôtel de ville à l'occasion de la naissance du Dauphin. — Brillantes nouvelles d'Amérique. — Mort du comte de Maurepas. — Sincère regret du roi. — Bel exploit du duc de Lauzun. — Reconnaissance de Washington envers les Français. — Projets de fêtes et d'économies. — Jolie réplique de la reine au roi. — *Club* galant formé de douze femmes de qualité et de douze gentilshommes. — Le juif Perato à la messe des Petits-Pères. — Le Dauphin et ses nourrices. — Aventure galante et tragique de la Montausier et du sieur Neuville. — Réveil du parti du duc de Choiseul. — Lettre du général Washington au comte de Vergennes. — Satisfaction du roi. — Exploit saphique d'une duchesse. — Les comités féminins.

ANNÉE 1782, pages 381-508.

Suppression du bal des gardes du corps. — Curieuse conversation entre lords anglais. — Visite du roi et de la reine à la ville de Paris. — Accord parfait de la cour de Vienne avec la cour de Versailles. — La comtesse de Genlis est nommée *gouverneur* des fils du duc de Chartres. — Vers plaisants à ce sujet. — Le marquis de Lafayette fêté par les poissardes de Paris. — Le roi et la reine le comblent d'honneur. — Vers sur la prise de Saint-Eustache. — Les *quatorze tout.* — Proposition de M. Franklin. — Alliance entre l'Autriche et la Russie. — Frédéric, le roi de Prusse, canonisé, — Mesures sévères du marquis de Castries contre les officiers de marine. — Départ d'une foule de jeunes gens pour l'armée de Rochambeau. — Négociations diplomatiques avec Berlin. — Vienne et Pétersbourg. — Brillants pronostics. — Le pape et l'empereur. — Correspondance originale entre *Saint-Philippe* et *Saint-Georges.* — Grande fermentation dans le corps diplomatique. — Bruits, conjectures et fausses nouvelles. — Correspondance supposée entre le pape et le docteur Franklin. — Fermentation en Irlande. — Le sieur Neuville, sa maitresse et son perruquier. — Mécontentement populaire à Londres. — *Status morbi* de la Grande-Bretagne par un médecin tant pis. — Influence persistante du duc de Choiseul. — Changement de notre plan de campagne. — Nouveaux projets du cabinet anglais. — Le roi paye une des dettes du cardinal de Rohan et lui intime l'ordre de rembourser sous huitaine à son trésor. — Insultant procédé du marquis de Chabrillant à l'égard d'un procureur au Châtelet. — Le *grand jeu politique à Postdam*, par l'auteur des *galanteries de Berlin.* — Deux parieurs mis à la Bastille. — Double jeu du docteur Franklin. — On se défie des Américains. — La colère du peuple de Paris et l'obstination du duc de Chartres au sujet des constructions du Palais-Royal. — Siège de Gibraltar. — Arrivée du comte et de la comtesse du Nord. — Fêtes en leur honneur à Paris, Versailles, Petit-Bourg et Chantilly. — Solliciteurs éconduits. — Déconvenue des dames de la Halle, leur colère et leurs propos salés sur leurs altesses. — Echecs graves aux Antilles. — Le cabinet de Madrid en suspicion. — Plaisants quolibets sur le comte de Grasse. — Indignation publique contre lui. — Faveur du duc de Choiseul. — Quatre secrétaires d'Etat anglais, descendants d'Henri IV. — Conflit entre M. de Grasse et de Bougainville. — Attitude peu franche des Hollandais. — Couplets mordants sur le comte de Grasse. — Espérances de paix. — Elles s'évanouissent. — Recrudescence des préparatifs de guerre. — Etrange invocation à sainte Geneviève. — Mauvaise humeur du roi. — Il renverse son valet de chambre d'un coup de pied, puis presque aussitôt lui rend sa faveur. — Opinion de Louis XVI sur ses ministres. — Manque d'harmonie dans le cabinet de Madrid. — Boutade plaisante sur les souverains de l'Europe. — Bilan de la guerre d'Amérique. — Insurrection en Crimée fomentée par notre cabinet. — Couplets très méchants sur les constructions du duc de Chartres. — Encore Gibraltar. — Insubordination portée au comble du corps de la marine ; M. d'Estaing en refuse le commande-

ment. — Abus effroyable de la justice militaire. — Echecs contre Gibraltar. — Les batteries flottantes démontées.— Plaisant tour joué aux filles les plus huppées de l'Opéra. — Deux espions anglais mis à la Bastille. — Inquiétudes sur la solution américaine. — Révolte des Américains espagnols contre l'Espagne. — Délicat compliment du duc de Vinermon à la reine. — Intrigues et cabales de cour. — Le roi y résiste fermement. — Faillite du prince de Guémenée. — Mécontentement des Romains contre le pape. — Diplomatie européenne. — Galanterie et brutalité d'un magistrat de Genève; il est condamné à faire amende honorable sur la place publique. — La faillite du prince de Guéménée, banqueroute frauduleuse. — Intéressants détails à ce sujet. — Levée du siège de Gibraltar. — Condamnation très sévère, par un conseil de guerre, de M. de Villars, qui avait rendu son vaisseau *le Pégase*, sans avoir fait une défense convenable. — Dettes criardes du prince de Guéménée. — Démission de la princesse, sa femme, de sa place de gouvernante des enfants de France. — Son remplacement, sur la demande de la reine, par madame de Polignac. — Doléances des Chambres de commerce sur les malheurs de la guerre. — Emprunt de 200 millions. — Sombres pronostics.

Année 1784, pages 509-520.

Rôle pitoyable du roi d'Angleterre. — *Prince sans cœur*, suivant les partisans de M. Pitt, *roi sans bonne foi*, suivant ceux de M. Fox. — Immoralité d'un maître de pension. — Mort du fameux abbé Pomiers. — Etalage de sa conversion. — Le duc de Chartres loueur de carosses. — Libelles contre ce prince. — Ses orgies. — Engouement des dames de Lyon pour les ballons. — Mot curieux d'un grand monarque. — Retraite de l'abbé Raynal en Suisse. — Mariage du baron de Staël avec mademoiselle Necker. — Le duc de Chartres en ballon.— Charade sur M. de Thémines, évêque de Blois. — Ferme résistance du maréchal de Ségur aux sollicitations de madame de Polignac. — Ce que rapporte à Beaumarchais son édition de Voltaire.— M. Isnard, de l'Académie française, et la *Caravane*. — Mort de l'auteur du *Tableau de Paris*. — La reine à l'Opéra. — Mademoiselle Guimard et la bosse du prince espagnol Masserano. — Représentation pour les pauvres aux *Italiens*. — Générosité des gardes françaises. — Libéralités aux hôpitaux. — Renonciation spontanée de M. Lefebvre d'Ormesson à la fortune du marquis de Rosmadeck en faveur de ses héritiers naturels. — Palinodie de M. de Choiseul-Gouffier. — Le roi s'oppose au voyage du duc de Chartres en Angleterre. — Pluie d'épigrammes à propos de *Coriolan*, tragédie de La Harpe. — Réplique de La Harpe à Chamfort. — Les fanfaronades de M. Blanchard. — *Sic itur ad astra.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

67 487 A A 30

lucrative de la comtesse Jules de Polignac.— M. Necker brave l'hostilité des grands seigneurs. — Les mystifications du comte de Paradès. — Insubordination du corps de la marine. — Les galanteries de M. Joly de Fleury et de sa femme. — M. Franklin et les ministres de Louis XVI. — Dispositions supposées des Américains à l'égard de la France.— M. Necker et la Chambre des comptes. — Disgrâce et fureur du marquis de Chastellard. — Statistique financière comparative. — Law et Necker. — La reine et la comtesse de Polignac. — Méchants propos des courtisans. — Impunité des grands seigneurs. — Le prince de Soubise et son sérail. — Intrigues et complications politiques. — Sommations de M. Franklin. — Courses de chevaux. — L'évêque d'Angers et l'actrice Colombe. — Méchant tour joué par le duc de Choiseul au prince de Montbarrey. — Ce que coûte à la France la connaissance des Américains. — Accouchement de la comtesse de Polignac. — La reine marraine. — Singuliers détails à ce sujet. — Plaisanteries sur le cardinal grand aumônier. — Vers malins sur M. Necker. — Démission de M. Bertin. — On le chansonne. — Cascade de croix du Saint-Esprit. — Nouvelles de guerre défavorables. — Lenteur de nos opérations, activité des Anglais. — Faveur des plus accentuées de la comtesse Jules de Polignac auprès de la reine. — Curieuse estampe sur M. Necker; vers explicatifs qui l'accompagnent. — La coadjutorerie de Cologne.— Embarras qu'elle cause au gouvernement. — Impression produite par la révolte de Londres. — Portraits en vers des ministres. — Triste aventure de la marquise de Séez. — Orgies princières. — Madame Necker et l'Académie française. — Fausses nouvelles de victoires. — Embarras financiers.— Expédients de M. Necker. Aventures érotiques des marquises de Jaucourt et d'Ebbé. — Étranges détails. — Élection de l'archiduc Maximilien à la coadjutorerie de Cologne et de Münster. — Crédit de la reine. — Scène d'attendrissement entre la reine et madame de Polignac. — Assaut de beauté entre la marquise d'Ebbé et la marquise de Sabran. — Jugement du peintre Moreau. — Couplets très lestes adressés à mademoiselle Mars. — M. de Géac épouse la duchesse de Chaulnes. — Clabauderies à ce sujet. — Intervention du roi. — *L'espion français à Londres.* — Scandale produit par ce pamphlet. — Nouvelles maritimes rassurantes. — Mouvement des cours du nord. — M. d'Éprémenil et M. Linguet. — Encore l'affaire Balbi. — Scandaleux détails. — Notre diplomatie en Allemagne. — Décoration spéciale pour les artistes.— Emeute parlementaire à Bordeaux. — Monsieur en promenade nocturne au Palais-Royal. — Calomnies contre Madame à propos de la comtesse Balbi. — Ridicule des bourgeoises. — Suite des *Mémoires secrets.* — Curieuse lettre contre les Anglais adressée à M. de Sartine. — Spectacle à la cour. — Relâchement de la police à Paris; affreux désordres. — Assemblées licencieuses du Palais-Royal. — Le projet de descente en Angleterre revient sur l'eau. — Scène violente en plein parlement entre l'avocat-général Séguier et l'avocat Treillard. — Spéculation de la demoiselle Comtat sur le comte d'Artois.— Cruelle déception.— Brouille entre M. de Sartine et M. Necker. — Fermeté du roi à propos des réformes. — Il réplique vertement à la comtesse de Brionne. — Les dettes du prince Baratinski. — Singu-

liers projets d'attaque contre Gibraltar. — Persistance de la faveur de madame de Polignac auprès de la reine, malgré les cabales et les méchants propos. — Disgrâce de la princesse de Lamballe. — Mariage du prince de Nassau-Siegen avec la princesse Sangouska. — Détresse de la cour d'Espagne. — Ses négociations d'emprunt à Paris.— Funestes galanteries de l'ambassadeur de Naples. — Succès de l'emprunt espagnol. — Nouveau libelle insultant contre M. Necker. — Le roi se prête aux réformes préparées par M. Necker. — Situation politique et militaire plus embrouillée que jamais. — Violente altercation aux eaux de Spa, entre le beau Dillon et le languedocien de Sallière. — Déprédations du financier Hamelin. — Opposition du duc de Coigny aux réformes de Necker. — Violente réplique du roi. — Refroidissement, puis raccommodement entre la comtesse de Polignac et la reine.— Spectacle à Trianon. — Mot égrillard du maréchal de Richelieu. — Singulière confession de la comtesse du Deffant. — Le Pérou s'affranchit de l'Espagne. — Brouille puis raccommodement entre le comte de Maurepas et le prince de Montbarrey. — Intrigues de cabinet. — Plaisante opinion du comte d'Artois sur les ordonnances. — Destitution de M. de Sartine. Le marquis de Castries lui succède. — Epigrammes et calembours. — M. Lenoir et les filles galantes. — Reconstitution de la police. — Emprunt de guerre de 36 millions. — Diminution des droits d'entrée sur les vins. — M. Necker empêche la faillite de M. le Rei de Chaumont, grand munitionnaire des Américains et ami de Franklin. — Aventure de jeu de l'ambassadeur de Venise. — La demoiselle Renard et le prince de Montbarrey. — Achat d'une croix de saint Louis. — Colère du roi. — M. de Sartine et sa collection de perruques.— Influence du roi de Prusse sur notre ministère. — Le prince de Montbarrey au jeu de Marly. — Tripotages militaires. — Jeu effréné à Marly.— La reine paye sa modiste avec son gain. — Scandaleux libelle intitulé *le Pou*. — Le roi préside à l'arrangement d'un appartement pour M. de Maurepas. — Vers plaisants sur M. de Sartine. — Brouille entre la duchesse de Bourbon et son mari. — Détails scabreux. — Cabale contre Necker. — Destitution de M. de Saint-James, trésorier de la marine.— Proverbe très décolleté joué chez madame de Polignac en l'honneur de la reine. — Le comte d'Artois courtise la jeune duchesse de Guiche. — Lestes propos à ce sujet. — Un bâtard du duc de Bourbon. — Curieuses anecdotes sur M. Necker. — Louis XVI protecteur des jeunes officiers non protégés. — Trait à la la Titus. — Brouille de la reine avec ses belles-sœurs. — Spirituelle repartie du comte d'Artois. — Altercation entre M. de Maurepas et M. Necker, à propos de M. de Sartine. — Bouteille à l'encre. — M. de Castries et madame de Blot. — Grande influence de M. de Maurepas.— Deux existences solidaires. — Le lieutenant de police, M. Lenoir et les comédiens. — Mort de l'impératrice Marie-Thérèse. — Mission du vicomte de Rochambeau en Amérique. — Réconciliation de la Comtat avec le comte d'Artois.— Le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, et ses créanciers. — M. Linguet et le duc de Duras. — Sévère mercuriale du ministre de la marine aux officiers indisciplinés. — M. Necker protégé par la reine et le duc de Chartres. — Retraite du prince de Mont-

barrey. — Nouvelles rigueurs de la police. — M. de Ségur, ministre de la guerre. — Emprisonnement du marquis de Laigle au mont Saint-Michel ; ses armements contre les lettres de cachet.

Année 1781, pages 238-380.

Débats entre la Cour des comptes et la Cour des aides de Paris. — Chanson sur le marquis d'Adhémar. — Grand état tenu par le duc de Choiseul malgré la disgrâce dont il a été l'objet. — Son influence. — Préparation d'un traité avec la Hollande. — Menaces de l'Angleterre. — Noble conduite de M. d'Estaing à l'égard de M. de Kersaint. — Echecs contre l'île de Jersey. — Indolence des Américains. — Leur conduite peu franche à l'égard des Français. — Projets hostiles des Anglais contre les Hollandais. — Bonnes nouvelles diplomatiques. — Affaire des domaines. — Accroissement considérable des revenus du roi. — Maladie du comte de Vergennes. — Rigueurs contre les écrivains trop libres. — Fréquents emprisonnements à la Bastille. — Interdiction de la *Gazette de Cologne* et du *Courier de l'Europe*. — Le comte de Broglie nommé au commandement général des côtes. — M. de Cavanac surprend sa femme avec l'abbé de Boisgelin ; duel à la pelle et aux pincettes. — Reprise du projet de descente en Angleterre. — Le prince de Soubise et son fils soi-disant légitime. — Troubles à Genève. — L'archevêque de Paris, Voltaire et Beaumarchais. — Le Parlement et les jeux de hasard. — Mort de la duchesse de Mazarin, fameuse par ses galanteries. — M. Necker et le *compte rendu*. — Opinions contradictoires qu'il soulève. — Décadence du Théâtre français. — Le talent de comédien chez les grands seigneurs. — Les *Prophéties de Paul Jones*. — M. de Saint-Lubin à la Bastille. — Pièces en vers inédites de Voltaire. — Réponse au compte rendu de Necker. — Grossesse de la reine. — Les jeux de hasard étant défendus, les jeunes seigneurs jouent aux barres. — Politique habile de l'Angleterre. — Plaisant tour joué à un gascon. — Epigrammes inconvenantes contre le prince de Montbarrey. — Supériorité militaire du comte de Grasse. — Le Rodney français. — Scandale aux funérailles de la duchesse de Mazarin. — M. Radix de Sainte-Foix et M. Necker. — Singulier procès au parlement de Paris. — Réponse de M. de Chamfort à son curé. — Fureur de bâtir. — Les jardins du Luxembourg et du Palais-Royal. — Opposition de l'archevêque de Paris. — Traîtres mis à la Bastille. — Conflit entre M. Necker et le Parlement. — Projet de transformation du Palais-Royal. — Joli mot de mademoiselle Arnoult sur la conversion de mademoiselle Luzy. — Injonction sévère du roi au Parlement. — Grande faveur de M. Necker. — Gibraltar est ravitaillé. — Vers insultants contre le docteur Franklin. — Bons mots de Louis XVI au jeu de Marly et à propos des projets du duc de Chartres sur le jardin du Palais-Royal. — Terrible cabale contre M. Necker ; Louis XVI le rassure. — Destitution de M. Necker; ses causes; M. Joly de Fleury le remplace. — L'abbé Raynal et son *Histoire des deux Indes*. — Suites de la destitution de M. Necker. — Regrets universels. — Efforts faits auprès du roi pour qu'il le rappelle. — Inondation de brochures calomnieuses. — La reine et la pro-

phétesse. — La trompette du marquis de Villette. — Mauvaises nouvelles de Hollande. — Une galanterie coûteuse. — Arrivée de M. de Grasse à la Martinique. — Acharnement du public contre les constructions du jardin du Palais-Royal. — Nouvelles de l'Inde. — Poursuites contre l'abbé Raynal. — Sommeil trompeur. — Nouvelles banales de Londres payées très cher. — Négociations pour la paix. — Impertinence contre Necker. — Un marchand d'images enfermé à Bicêtre. — Le cardinal de Rohan, le prince de Soubise et Cagliostro. — Retraite des nymphes devant un curé. — Anecdotes caractérisques. — Galante complaisance de M. de Maurepas. — Procès intenté par le duc de Chartres à propos du Palais-Royal. — Gasconnade d'un Anglais. — Emeute populaire contre le duc de Chartres. — Scène violente et ridicule entre le lieutenant de police et Fréron. — L'empereur d'Autriche attendu à Paris. — Grands préparatifs à la Cour. — Les deux belles mystifiées. — Arrivée de l'empereur. — Splendide réception, banquets et fêtes. — Prise de Tabago par le comte de Grasse. — Les travaux du Palais-Royal. — Boutade hétérodoxe du chevalier de Bouffiers sur des bouts-rimés fournis par une dévote. — Une jeune innocente de dix ans accouche; la reine la protège. — Ligue des puissances belligérante contre la neutralité armée. — Reconstruction de l'Opéra. — Remontrances de la cour des aides et des fermiers généraux contre le nouvel impôt. — Lettre emphatique de M. Necker au roi. — Désagréments suscités aux hommes de lettres. — Conduite énergique de M. de Saint-Marc. — Mariage et accouchement d'une ancienne maîtresse de Louis XV. — Cadeaux de la reine. — Déception et fureur de deux Champenois avides de sauver l'Etat. — On les met à la Bastille. — Mécontentement dans les ports. — Plusieurs négociants menacent de s'expatrier. — Inactivité des escadres. — Indiscipline des officiers de marine par haine de leur chef. — Ovation à Necker au salon du Louvre. — Un roué de petit abbé fait chanter au mari qu'il trompe des couplets composés sur sa mésaventure. — Succès en mer et projets de paix. — Quels avantages pour la France d'une guerre qui lui coûte six cents millions. — Les Anglais maîtres de la mer. — M. Joly de Fleury, bienfaiteur des financiers. — Cherté de l'argent. — La reine accouche d'un Dauphin. — Allégresse générale. — Symptômes de brouille entre la France et la Russie. — Le comte d'Artois et la perruquière. — Dîner royal à l'hôtel de ville à l'occasion de la naissance du Dauphin. — Brillantes nouvelles d'Amérique. — Mort du comte de Maurepas. — Sincère regret du roi. — Bel exploit du duc de Lauzun. — Reconnaissance de Washington envers les Français. — Projets de fêtes et d'économies. — Jolie réplique de la reine au roi. — *Club* galant formé de douze femmes de qualité et de douze gentilshommes. — Le juif Perato à la messe des Petits-Pères. — Le Dauphin et ses nourrices. — Aventure galante et tragique de la Montansier et du sieur Neuville. — Réveil du parti du duc de Choiseul. — Lettre du général Washington au comte de Vergennes. — Satisfaction du roi. — Exploit saphique d'une duchesse. — Les comités féminins.

Année 1782, pages 381-508.

Suppression du bal des gardes du corps. — Curieuse conversation entre lords anglais. — Visite du roi et de la reine à la ville de Paris. — Accord parfait de la cour de Vienne avec la cour de Versailles. — La comtesse de Genlis est nommée *gouverneur* des fils du duc de Chartres. — Vers plaisants à ce sujet. — Le marquis de Lafayette fêté par les poissardes de Paris. — Le roi et la reine le comblent d'honneur. — Vers sur la prise de Saint-Eustache. — Les *quatorze tout*. — Proposition de M. Franklin. — Alliance entre l'Autriche et la Russie. — Frédéric, le roi de Prusse, canonisé. — Mesures sévères du marquis de Castries contre les officiers de marine. — Départ d'une foule de jeunes gens pour l'armée de Rochambeau. — Négociations diplomatiques avec Berlin. — Vienne et Pétersbourg. — Brillants pronostics. — Le pape et l'empereur. — Correspondance originale entre *Saint-Philippe* et *Saint-Georges*. — Grande fermentation dans le corps diplomatique. — Bruits, conjectures et fausses nouvelles. — Correspondance supposée entre le pape et le docteur Franklin. — Fermentation en Irlande. — Le sieur Neuville, sa maîtresse et son perruquier. — Mécontentement populaire à Londres. — *Status morbi* de la Grande-Bretagne par un médecin tant pis. — Influence persistante du duc de Choiseul. — Changement de notre plan de campagne. — Nouveaux projets du cabinet anglais. — Le roi paye une des dettes du cardinal de Rohan et lui intime l'ordre de rembourser sous huitaine à son trésor. — Insultant procédé du marquis de Chabrillant à l'égard d'un procureur au Châtelet. — Le *grand jeu politique à Postdam*, par l'auteur des *galanteries de Berlin*. — Deux parieurs mis à la Bastille. — Double jeu du docteur Franklin. — On se défie des Américains. — La colère du peuple de Paris et l'obstination du duc de Chartres au sujet des constructions du Palais-Royal. — Siège de Gibraltar. — Arrivée du comte et de la comtesse du Nord. — Fêtes en leur honneur à Paris, Versailles, Petit-Bourg et Chantilly. — Solliciteurs éconduits. — Déconvenue des dames de la Halle, leur colère et leurs propos salés sur leurs altesses. — Echecs graves aux Antilles. — Le cabinet de Madrid en suspicion. — Plaisants quolibets sur le comte de Grasse. — Indignation publique contre lui. — Faveur du duc de Choiseul. — Quatre secrétaires d'Etat anglais, descendants d'Henri IV. — Conflit entre M. de Grasse et de Bougainville. — Attitude peu franche des Hollandais. — Couplets mordants sur le comte de Grasse. — Espérances de paix. — Elles s'évanouissent. — Recrudescence des préparatifs de guerre. — Etrange invocation à sainte Geneviève. — Mauvaise humeur du roi. — Il renverse son valet de chambre d'un coup de pied, puis presque aussitôt lui rend sa faveur. — Opinion de Louis XVI sur ses ministres. — Manque d'harmonie dans le cabinet de Madrid. — Boutade plaisante sur les souverains de l'Europe. — Bilan de la guerre d'Amérique. — Insurrection en Crimée fomentée par notre cabinet. — Couplets très méchants sur les constructions du duc de Chartres. — Encore Gibraltar. — Insubordination portée au comble du corps de la marine; M. d'Estaing en refuse le commande-

ment. — Abus effroyable de la justice militaire. — Echecs contre Gibraltar. — Les batteries flottantes démontées.— Plaisant tour joué aux filles les plus huppées de l'Opéra. — Deux espions anglais mis à la Bastille. — Inquiétudes sur la solution américaine. — Révolte des Américains espagnols contre l'Espagne. — Délicat compliment du duc de Vinermon à la reine. — Intrigues et cabales de cour. — Le roi y résiste fermement. — Faillite du prince de Guémenée. — Mécontentement des Romains contre le pape. — Diplomatie européenne. — Galanterie et brutalité d'un magistrat de Genève; il est condamné à faire amende honorable sur la place publique. — La faillite du prince de Guéménée, banqueroute frauduleuse. — Intéressants détails à ce sujet. — Levée du siège de Gibraltar. — Condamnation très sévère, par un conseil de guerre, de M. de Villars, qui avait rendu son vaisseau *le Pégase*, sans avoir fait une défense convenable. — Dettes criardes du prince de Guéménée. — Démission de la princesse, sa femme, de sa place de gouvernante des enfants de France. — Son remplacement, sur la demande de la reine, par madame de Polignac. — Doléances des Chambres de commerce sur les malheurs de la guerre. — Emprunt de 200 millions. — Sombres pronostics.

Année 1784, pages 509-520.

Rôle pitoyable du roi d'Angleterre. — *Prince sans cœur*, suivant les partisans de M. Pitt, *roi sans bonne foi*, suivant ceux de M. Fox. — Immoralité d'un maître de pension. — Mort du fameux abbé Pomiers. — Etalage de sa conversion. — Le duc de Chartres loueur de carosses. — Libelles contre ce prince. — Ses orgies. — Engouement des dames de Lyon pour les ballons. — Mot curieux d'un grand monarque. — Retraite de l'abbé Raynal en Suisse. — Mariage du baron de Staël avec mademoiselle Necker. — Le duc de Chartres en ballon.— Charade sur M. de Thémines, évêque de Blois. — Ferme résistance du maréchal de Ségur aux sollicitations de madame de Polignac. — Ce que rapporte à Beaumarchais son édition de Voltaire.— M. Isnard, de l'Académie française, et la *Caravane*. — Mort de l'auteur du *Tableau de Paris*. — La reine à l'Opéra. — Mademoiselle Guimard et la bosse du prince espagnol Masserano. — Représentation pour les pauvres aux *Italiens*. — Générosité des gardes françaises. — Libéralités aux hôpitaux. — Renonciation spontanée de M. Lefebvre d'Ormesson à la fortune du marquis de Rosmadeck en faveur de ses héritiers naturels. — Palinodie de M. de Choiseul-Gouffier. — Le roi s'oppose au voyage du duc de Chartres en Angleterre. — Pluie d'épigrammes à propos de *Coriolan*, tragédie de La Harpe. — Réplique de La Harpe à Chamfort. — Les fanfaronades de M. Blanchard. — *Sic itur ad astra*.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

7 487 A A 30